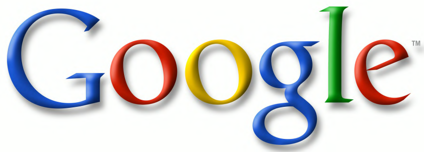
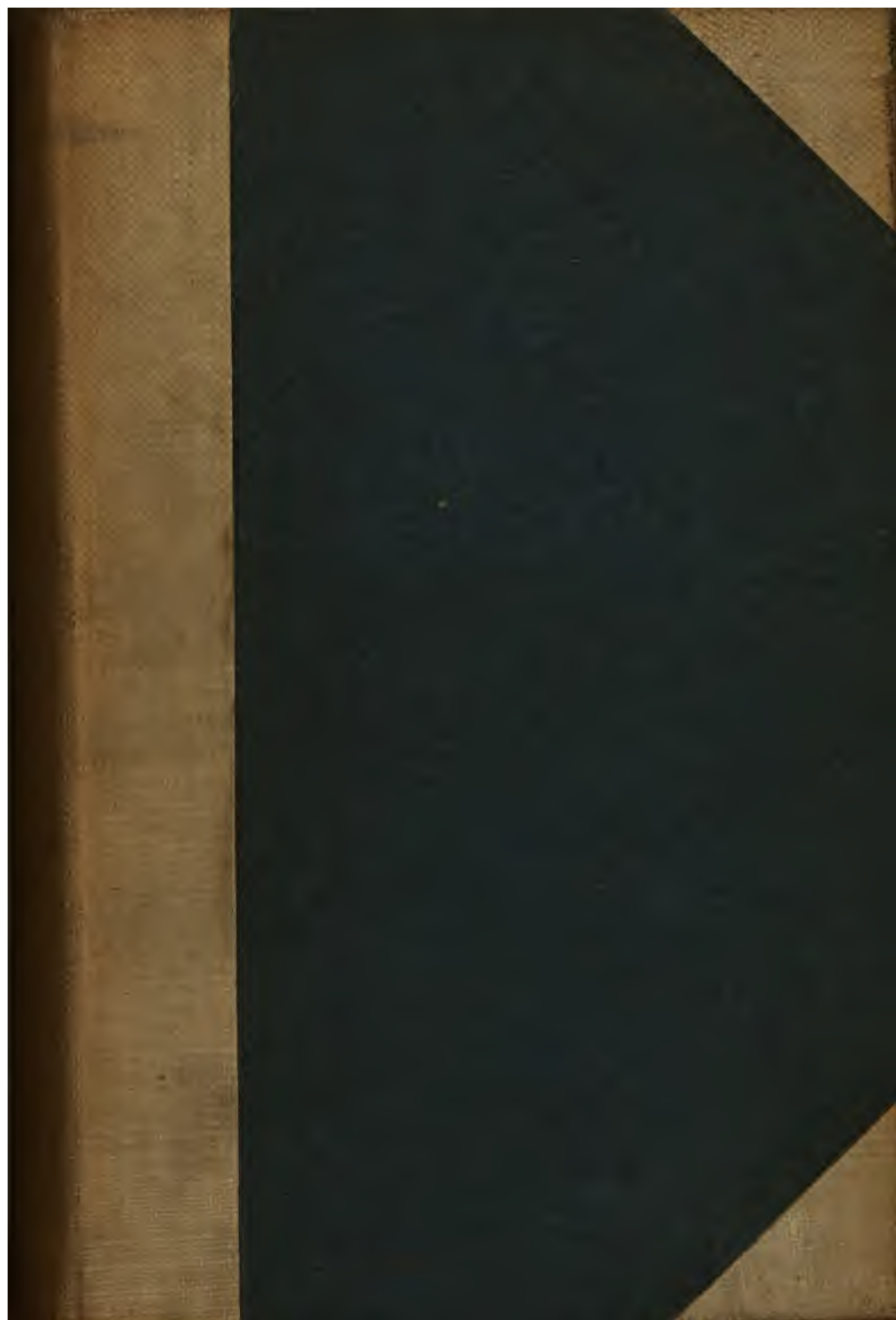
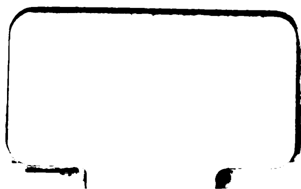





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



176

HISTOIRE
DE FRANCE

IMPRIMERIE L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN

HISTOIRE
DE FRANCE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS,

PAR

ANTONIN ROCHE,

Directeur de l'*Educational Institute* de Londres, Chevalier de la Légion d'honneur,

AVEC CARTES HISTORIQUES.

TROISIÈME ÉDITION

TOME DEUXIÈME

Entièrement refait.



PARIS

CH. DELAGRAVE ET C[e], LIBRAIRES ÉDITEURS

78, RUE DES ÉCOLES, 78

LONDRES

TRÜBNER, 60, PATERNOSTER ROW

1867


LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
26 JUL. 1928
OF OXFORD

HISTOIRE

DE FRANCE

SEPTIÈME ÉPOQUE

GUERRES D'ITALIE

(1483-1559 [1])

CHARLES VIII, L'AFFABLE. — 1483.

Minorité.
- ANNE DE BEAUJEU. — États généraux à *Tours*.
- Révolte des princes, vaincus à *Saint-Aubin*.
- Charles VIII épouse *Anne de Bretagne*.

1re EXPÉD. D'ITALIE.
- Entrée triomphale à *Turin*, *Florence*, *Rome*, *Naples*.
- Ligue contre Charles VIII, vainqueur à *Fornovo*.
- Perte de *Naples*, conquise par *Gonzalve de Cordoue*.

Charles VIII meurt d'apoplexie.

LOUIS XII, PÈRE DU PEUPLE. — 1498.

Duc d'Orléans, il épouse *Anne de Bretagne*, veuve de Charles VIII.

EXPÉDITIONS D'ITALIE.
- *Milanais*, conquis : *Louis le More*, pris à Novarre.
- NAPLES
  - conquise et partagée avec Ferdinand le Catholique.
  - bientôt perdue : bat. de *Seminara*, *Cerignola*.
- Ligue de *Cambrai* contre Venise, vainc. à *Agnadel*, par Louis XII.
- LIGUE SAINTE.
  - Alliance entre *Venise*, *Jules II*, *Maximilien*, *Ferdinand le Catholique*, etc.
  - Bat. de *Ravenne* : Gaston de Foix, vainqueur, est tué.
  - Louis XII, vaincu à *Novarre*, à *Guinegate*.
- Paix avec Henri VIII.

Louis XII gouverne avec sagesse. — *Père du Peuple*.

1. Principaux ouvrages à consulter : *Mémoires* de Comines; Godefroy, *Recueil des Historiens de Charles VIII*; *Histoire d'Italie*, par Guicciardini; Saint-Gelais et Seissel, *Histoire de Louis XII*; *Histoire de Bayard*, par le loyal serviteur; *Mémoires* de la Trémoille, de du Bellay, de Fleurange, de Vieilleville, de Montluc, de Brantôme, de Salignac, de la Chastre; *Histoire de de Thou*, etc.

FRANÇOIS Ier. — 1515.

1re campagne en Italie. { Bataille de *Marignan*. — *Milanais*, conquis. / *Concordat* avec Léon X. / *Paix perpétuelle* avec les Suisses.

Rivalité avec CHARLES-QUINT. { Charles, élu empereur malgré François Ier. / *Camp du drap d'or*, Henri VIII. / Siége de *Mézières*, défendue par Bayard.

Louise de Savoie cause { la perte du *Milanais*. — Bat. de la *Bicoque*. / le supplice de *Semblançay*, / la révolte du connétable de *Bourbon*.

Revers. { Bataille de *Biagrasso*. Bayard tué à *Romagnano*. / *Provence* envahie et ravagée. / Bataille de *Pavie:* François Ier pris. / Traité de *Madrid*, bientôt violé.

III. Guerre. { Rome prise par *Bourbon*, tué. / *Milanais* conquis et perdu. / *Paix des Dames :* Milanais à Sforza.

IV. Guerre. { Alliance de François Ier avec les protestants et les Turcs. / Invasion de la *Provence*, ravagée. / Bataille de *Cérisolés*. — Traité de *Crespy*.

Réforme : *Luther* et *Calvin*.
Persécutions contre les réformés : *Mérindol, Cabrières*.

HENRI II. — 1547-59.

Gouverné par *Montmorency, Guise* et *Saint-André*.
Revolte en Guyenne : exécutions.
Guerre contre l'Angleterre : *Boulogne*, reprise.

Guerre contre l'Autriche. { Alliance avec les Turcs, les Suisses et les protestants. / Conquête des *Trois-Évêchés : Metz, Toul, Verdun*. / Siége de *Metz :* belle défense de Guise. / Combat de *Renti :* Charles-Quint, vaincu, abdique. / Défaite de *Saint-Quentin*. — *Calais*, pris par Guise. / Paix de *Cateau-Cambrésis :* Henri II garde les *Trois-Évêchés*.

Henri II, tué dans un tournoi.

CHARLES VIII

(1483-1498)

Charles VIII et Anne de Beaujeu. — Louis XI avait laissé trois enfants, le dauphin Charles, et deux filles, Anne, mariée au sire de Beaujeu, frère du duc de Bourbon, et Jeanne, princesse difforme, épouse de Louis, duc d'Orléans, fils du duc assassiné par Jean sans Peur. Charles VIII, alors dans sa quatorzième

ÉNÉRAL PL. 46.


Bruges
Anvers
Gand
Malines
Alost
Ypres
Lille
Halle
Mons
Béthune
Lens
Cambray

année, était majeur aux termes de l'ordonnance de Charles V le Sage, qui fixait à treize ans accomplis la majorité des rois. Ce prince, aussi faible d'esprit que de corps, était incapable de tenir les rênes du gouvernement. Louis XI l'avait confié avec l'autorité à sa fille aînée, Anne de Beaujeu, princesse de vingt-deux ans, qui aux grâces de son sexe joignait le génie politique et l'énergique volonté de son père. « C'est la moins folle femme du monde, disait-il, car de femme sage, il n'y en a point. »

Le premier soin de madame de Beaujeu fut de s'attacher la plupart des conseillers et des serviteurs de son père et de gagner les princes du sang : elle donna au duc de Bourbon, frère de son mari, la charge de connétable et le titre de lieutenant général du royaume ; au duc d'Orléans, époux de sa sœur, une pension de 24,000 livres et le titre de lieutenant général dans l'Ile-de-France, la Picardie et la Champagne ; à Dunois, fils de l'illustre bâtard d'Orléans, une forte pension et le gouvernement du Dauphiné; au comte d'Angoulême, qui devait être le père de François Ier, une pension de 20,000 livres et une compagnie d'ordonnance.

Anne crut aussi devoir accorder quelque satisfaction à l'opinion publique par la diminution des impôts et par le châtiment des « méchants conseillers » de son père. Olivier le Dain, comte de Meulan, fut pendu et ses biens donnés au duc d'Orléans; Doyat, infâme délateur, fut battu de verges, et eut la langue percée d'un fer chaud et les deux oreilles coupées ; le médecin Coictier fut exilé et condamné à payer une amende de 50,000 écus.

Ces concessions ne suffirent pas. Le peuple demandait à grands cris l'abolition de quelques impôts; les princes voulaient se partager l'autorité royale enlevée

à madame de Beaujeu, qui gouvernait sous le nom de son frère. Le duc d'Orléans, héritier présomptif de la couronne, réclama la convocation des États généraux, persuadé qu'ils lui confieraient le gouvernement du royaume. Anne y consentit, dans l'espoir qu'ils mettraient un frein à l'insatiable avidité des princes.

États généraux (1484). — Les États généraux s'assemblèrent à Tours en janvier 1484. Au lieu de délibérer par ordre, les députés se divisèrent en six bureaux, correspondant aux six grandes régions du royaume; c'était la *France* (Ile-de-France, Picardie, Champagne, Orléanais, et Nivernais), la Bourgogne, la Normandie, l'Aquitaine (Guyenne et Gascogne), le Languedoc (Languedoc, Roussillon, Provence et Dauphiné), le Languedoil (Anjou, Maine, Touraine, Berri, Bourbonnais, Auvergne, Marche, Poitou et Saintonge). Ils signalèrent tous les abus et indiquèrent toutes les réformes. Le clergé réclama le rétablissement de la pragmatique sanction et des libertés de l'Église gallicane; la noblesse, la restitution de ses anciens priviléges; le tiers état demanda la diminution des dépenses, des pensions, des frais de justice et de péages, la sûreté des routes, l'abolition des justices prévôtales et celle de l'impôt de la taille, qui ruinait les campagnes. « Dans plusieurs districts, disait-il, un grand nombre d'habitants à qui l'on a dérobé leur bétail, s'attellent eux-mêmes à la charrue avec leurs enfants; d'autres, pour éviter qu'on saisisse leurs bœufs, n'osent labourer leurs champs que la nuit ». Malheureusement le tiers état faiblit devant les menaces des grands, et s'en rapporta au roi pour le redressement de ses griefs.

Quant à la question du gouvernement, les députés, après avoir proclamé qu'aux États généraux seuls ap-

partient la suprême puissance et que rien ne peut se faire sans leur consentement, laissèrent tout à la discrétion du jeune roi, et se bornèrent à lui recommander de bien prendre l'avis de son conseil. En son absence, ce conseil devait être présidé par le duc d'Orléans, et à son défaut par le duc de Bourbon ou par le sire de Beaujeu. On décréta que les États avaient seuls le droit d'établir des impôts; on accorda pour deux ans une taille de 12,000,000 livres, égale à celle qu'on avait payée sous Charles VII, et on déclara qu'ils devaient être convoqués tous les deux ans. D'après le conseil des princes, le jeune roi fit de belles promesses qu'on n'avait aucune envie de tenir; et l'assemblée fut dissoute.

Révolte du duc d'Orléans (1485). **Bataille de Saint-Aubin** (1488). — Le duc d'Orléans se croyait cette fois le chef du gouvernement; il se trompa. Anne l'empêcha de présider le conseil en le faisant présider par le jeune roi, et elle continua de gouverner sous le nom de son frère. Bientôt elle fut informée des menées secrètes du duc contre son autorité, et donna ordre de l'arrêter. Le duc, averti à temps, se sauva en Bretagne. Dirigé par le comte de Dunois, habile intrigant, il forma une ligue avec le faible François II, duc de Bretagne, la plupart des seigneurs du midi, Richard III, roi d'Angleterre, l'archiduc Maximilien, qui venait d'être élu roi des Romains c'est-à-dire héritier de la couronne impériale. C'était une nouvelle ligue du *bien public*. Anne fit face au danger en digne fille de Louis XI. Pendant qu'une armée tenait tête à Maximilien dans le nord, elle envoya en Bretagne la Trémoille, petit-fils du fameux favori de Charles VII, et marcha avec le jeune roi contre les rebelles de la Guyenne, qui se soumirent sans combat. La Trémoille rencontra l'armée bretonne à Saint-Aubin du Cor-

mier, entre Rennes et Fougères, et la tailla en pièces. Le duc d'Orléans fut fait prisonnier et enfermé dans la grosse tour de Bourges. Le duc de Bretagne demanda la paix et s'engagea, par le traité de Sablé, à renvoyer tous les ennemis de l'État et à ne pas marier sa fille Anne, héritière du duché, sans le consentement du roi.

Charles VIII épouse Anne de Bretagne (1491). — Trois semaines après, le duc François II mourut. La jeune duchesse, assiégée de prétendants, donna la préférence à l'archiduc Maximilien d'Autriche, veuf de Marie de Bourgogne, et se hâta de l'épouser par procuration. C'était une violation du traité de Sablé. Anne de Beaujeu n'était pas femme à laisser échapper une aussi belle occasion de réunir à la couronne le dernier des grands fiefs. Après bien des négociations secrètes, conduites par Dunois, habile diplomate, Charles VIII se rendit en Bretagne avec un corps de troupes, vit la jeune duchesse à Rennes, et l'épousa au château de Langeais, en Touraine. La duchesse promettait, si elle lui survivait, sans enfants, de ne se remarier qu'avec son successeur. La Bretagne se trouva réunie à la France.

Ce fut le dernier acte politique d'Anne de Beaujeu, devenue duchesse de Bourbon par la mort de son beau-frère. Cette princesse, si justement surnommée *madame la Grande*, eut la sagesse de remettre les rênes du gouvernement à Charles VIII, alors âgé de 21 ans, et de rentrer dans la vie privée. Le premier acte de Charles VIII fut d'aller en personne tirer de prison le duc d'Orléans, qui fut comblé de témoignages d'amitié, et qui devint un de ses plus fidèles serviteurs.

Caractère aventureux de Charles VIII. — Nourri de la lecture de romans de chevalerie, le jeune roi, faible d'intelligence, s'abandonna à son goût pour les entre-

prises aventureuses. Au lieu d'écouter les conseils de sa sœur et des hommes « sages et raisonnables », qui lui montraient l'acquisition des provinces du nord comme nécessaire à la grandeur et au repos de la France, il ne rêva que des expéditions brillantes, la conquête du royaume de Naples, légué à la France par la maison d'Anjou, celle de l'empire grec et du royaume de Jérusalem. Il était appelé en Italie par les barons napolitains opprimés, par le duc de Milan, par le parti républicain de Florence et par des cardinaux ennemis du pape Alexandre VI, qui déshonorait par ses vices la chaire de Saint-Pierre.

Le moment était bien mal choisi pour s'éloigner de la France. Les puissances voisines, jalouses de l'agrandissement du royaume, formaient une nouvelle coalition. On y vit entrer Henri VII, roi d'Angleterre, Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, et l'empereur Maximilien, furieux de se voir enlever sa femme et renvoyer sa fille, qui avait été fiancée à Charles VIII. Le roi, tout entier à ses rêves insensés, désarma ses ennemis par des sacrifices. Henri VII assiégeait déjà Boulogne ; on lui promit une somme de 745,000 écus d'or, et il se rembarqua. On rendit à Maximilien l'Artois et la Franche-Comté, conquêtes de Louis XI, qui devaient être considérées comme la dot de sa fille Marguerite, si elle avait épousé le roi. On restitua à Ferdinand le Catholique le Roussillon et la Cerdagne, sans se faire rembourser les sommes prêtées par Louis XI sur ces deux provinces.

État de l'Italie. — L'Italie, cette contrée de merveilles, dans laquelle le roi et la chevalerie française brûlaient d'entrer, était alors divisée en plusieurs États : au nord, étaient les duchés de Savoie, de Milan et de Ferrare, les marquisats de Saluces, de Montferrat et de Mantoue, et les républiques de Gênes et de

Venise ; au centre, la république de Florence, les États de l'Eglise et une foule de petits seigneurs dans les Romagnes; au sud, le royaume de Naples, enlevé à la famille d'Anjou par une branche bâtarde de la maison d'Aragon. Ces différents États, corrompus par le luxe et la mollesse, affaiblis par de longues querelles intestines, mal unis entre eux et déchirés par les factions, paraissaient une proie facile à la valeur française.

Expédition de Naples (1494). — Ce fut le 2 septembre 1494 que Charles VIII passa le mont Genèvre, et qu'il commença cette folle expédition qui ne fut qu'une promenade militaire, accompagnée de plaisirs, de désordres et de pillages. Il avait une armée magnifique, la plus redoutable artillerie de l'Europe ; mais son trésor était vide; il l'avait déjà tout dépensé en fêtes, en jeux, en plaisirs. A Turin, il se fit prêter les diamants de la duchesse de Savoie et de la marquise de Montferrat, et les mit en gage pour 25,000 ducats, afin de pouvoir continuer sa route. A Gênes, il emprunta 100,000 liv. au taux de 40 pour 100. A Florence, il voulut lever une forte contribution sur la ville, et menaça de sa colère en cas de refus. « Eh bien, faites battre vos tambours, lui dit le ganfalonier Capponi, et nous sonnerons nos cloches ». Étonné de cette hardiesse, Charles VIII se contenta d'un subside de 120,000 ducats. A Rome, le pape Alexandre VI s'enferma d'abord dans le château Saint-Ange, puis il consentit à traiter et s'engagea à livrer au roi le *sultan Djemi*, frère fugitif du sultan Bajazet II, dont on croyait se servir comme d'un instrument dans la guerre contre les Turcs. Ce prince mourut bientôt des suites d'un poison lent que lui avait fait donner le pape, à la sollicitation de Bajazet II, qui paya chèrement ce crime. Enfin le roi arriva à Naples « sans avoir tendu une

seule tente, ni rompu une seule lance », et y fit une entrée solennelle, au milieu des acclamations enthousiastes du peuple. Le roi Ferdinand II, abandonné de ses sujets qu'il opprimait, trahi par ses généraux, s'était retiré en Sicile. La joie des Napolitains ne fut pas de longue durée. Charles VIII, après avoir partagé les charges et les fonctions à ses favoris et à ses serviteurs, ne songea plus qu'à jouir de sa facile victoire et se plongea dans les plaisirs. Il blessa les Napolitains dans leurs droits et dans leurs intérêts et s'aliéna promptement le parti angevin qui l'avait appelé. Bientôt il reçut de l'historien Commines, son ambassadeur à Venise, la nouvelle d'une ligue formidable organisée contre lui par l'avare Henri VII, roi d'Angleterre, Ferdinand le Catholique, le plus fourbe des hommes, l'empereur Maximilien Ier, prince remuant et dissimulé, la république de Venise, le pape Alexandre VI et le duc de Milan, Louis, surnommé le More, à cause de son teint basané. Le but des confédérés était de chasser les Français de l'Italie, et d'attaquer la France par plusieurs côtés à la fois.

Bataille de Fornovo (1495). — La vue du danger tira le roi de sa mollesse. Il confia la garde du royaume de Naples à son cousin Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, et au brave Stuart d'Aubigny, et, à la tête de 10,000 hommes, il prit la route de ses États. A la descente des Apennins, il rencontra 35,000 ennemis, commandés par François de Gonzague, marquis de Mantoue, qui l'attendaient au village de Fornovo ou Fornoue, sur les bords du Taro. Il fallait vaincre cette nombreuse armée ou périr. Le roi continue bravement sa marche : on attaque son arrière-garde, il résiste, culbute la cavalerie italienne dans la rivière, puis revient sur l'infanterie, la taille en pièces et rentre en triomphe dans son royaume. Au reste, la

gloire de la journée de Fornoue fut le seul fruit que la France retira de la folle expédition d'Italie. Le lendemain même de cette bataille, Ferdinand II rentrait dans Naples, aux cris de joie de tout le peuple insurgé contre les Français. Il mourut deux mois après sans enfants, et eut pour successeur son oncle Frédéric III, prince habile et populaire qui, aidé du célèbre Gonzalve de Cordoue, eut bientôt forcé les garnisons françaises à évacuer le pays. Montpensier était mort d'une maladie épidémique ; le brave Stuart d'Aubigny, malade lui-même, ramena en France les débris de l'armée.

Charles VIII reçut coup sur coup ces tristes nouvelles à Lyon, où il s'était arrêté pour se divertir. Il ne fit rien pour secourir ses fidèles capitaines et les laissa succomber les uns après les autres, sans se réveiller un moment de l'ivresse des plaisirs où il épuisait sa faible constitution.

Mort de Charles VIII (1498). — Au commencement de 1498, il alla habiter le château d'Amboise sur la Loire, et parut vouloir revenir à une conduite plus régulière et s'occuper des soins du gouvernement. La mort le surprit dans ces bonnes résolutions. Un jour, il descendit avec la reine dans les fossés du château, pour voir jouer à la paume. En passant sous une galerie obscure, il se heurta le front contre la porte, et il tomba à la renverse, frappé d'apoplexie. Il expira quelques heures après sur une pauvre paillasse, à l'âge de vingt-huit ans.

Sa mort excita de vifs regrets. Le jour de ses funérailles, les assistants étaient « comme demi-morts, » et deux de ses serviteurs moururent subitement de douleur. « Il était peu entendu, dit Comines, mais si bon qu'il n'était pas possible de voir une meilleure créature. »

LOUIS XII, LE PÈRE DU PEUPLE

(1498-1515)

Caractère de Louis XII. — Charles VIII n'ayant pas laissé d'enfants, la couronne appartenait à Louis d'Orléans, âgé de trente-six ans, fils de Charles d'Orléans le poëte, et petit-fils de Louis d'Orléans assassiné par Jean-sans-Peur. Ce prince avait passé sa jeunesse dans le jeu, les plaisirs et la débauche, et pris part aux complots et aux révoltes qui avaient troublé la minorité de son prédécesseur. L'adversité, qui forme les cœurs bien nés, fut pour lui une utile leçon et le changea en un homme tout différent. Après avoir fidèlement servi Charles VIII, il devint un de nos meilleurs rois et mérita le plus beau des surnoms, celui de « Père du peuple, » qui lui fut décerné de son vivant par les États généraux de 1506.

Dès son avénement, Louis XII montra ce qu'il serait sur le trône. Il renonça au don de *joyeux avénement*, qu'on faisait au nouveau souverain, et s'empressa de réprimer les pillages et les violences des gens de guerre, de mettre de l'économie dans les dépenses, de diminuer les impôts, de faire rendre bonne et prompte justice, et de choisir pour serviteurs des hommes habiles et intègres ; son principal ministre fut le célèbre cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen, homme d'esprit et de cœur, qu'il traitait moins en serviteur qu'en ami intime. On excitait le nouveau roi à se venger de ceux qui avaient été ses ennemis dans les conseils du feu roi et sur les champs de bataille. Il fit cette mémorable réponse : « Il ne serait ni décent ni honorable à un roi de France de venger les querelles d'un duc d'Orléans. » Il manda le brave

La Trémoille, qui l'avait fait prisonnier à Saint-Aubin, le confirma dans toutes ses fonctions, le pria de lui être aussi fidèle qu'à son prédécesseur, et lui promit de le mieux récompenser. Il combla d'amitiés et de faveurs le duc et la duchesse de Bourbon, et poussa la générosité à leur égard jusqu'à leur sacrifier les intérêts de l'État. Lorsque Anne avait épousé Pierre de Beaujeu, il avait été convenu que, s'ils héritaient des biens de la branche de Bourbon et qu'ils n'eussent point d'enfants mâles, ce grand fief, qui comprenait le Bourbonnais, la Marche et l'Auvergne, serait réuni à la couronne. Le duc et la duchesse n'avaient qu'une fille, nommée Suzanne. Le roi annula le contrat et lui permit d'hériter de tous les biens de son père, qu'elle porta plus tard à Charles de Montpensier, son cousin et son mari, qui fut le fameux connétable de Bourbon.

Louis XII épouse Anne de Bretagne (1499). — Un seul acte, réprouvé par la morale, sinon par la politique, fit tache à de si beaux commencements; ce fut le divorce du roi. Il était marié depuis vingt-deux ans à Jeanne, fille de Louis XI, princesse vertueuse, mais disgraciée par la nature. A peine sur le trône, il résolut de la répudier pour épouser la veuve de son prédécesseur. Anne de Bretagne s'était hâtée de retourner à Nantes et de prendre possession de son duché. Malgré les démonstrations d'une douleur un peu théâtrale, puisqu'elle fut la première reine de France qui porta le deuil en noir, comme symbole de constance, la jolie veuve prêta l'oreille aux premières ouvertures qu'on lui fit, et, quatre mois après la mort de Charles VIII, elle signa la promesse d'épouser le roi, « aussitôt que faire se pourrait. » L'infâme Alexandre VI prononça le divorce, à condition que son digne fils, César Borgia, serait créé duc de Valen-

tinois en Dauphiné. Louis XII épousa Anne, et la Bretagne resta réunie à la couronne (1496). La malheureuse fille de Louis XI se retira à Bourges dans le couvent des Annonciades qu'elle avait fondé, et où elle passa le reste de ses jours dans des œuvres de bienfaisance et de piété. Le peuple se déclara énergiquement en faveur de l'épouse si indignement sacrifiée, et plusieurs prédicateurs s'élevèrent contre ce honteux divorce. Les courtisans menacèrent l'un d'eux, le fameux cordelier Maillard, de le jeter à l'eau. « J'aime autant, répondit-il, aller au ciel par eau que par terre. » Le roi désarma l'opinion publique, non par des vengeances, mais par des dons généreux et par des témoignages de respect envers l'épouse délaissée.

Expéditions d'Italie. — Après avoir mérité la reconnaissance de ses peuples par la sagesse de son gouvernement, Louis XII les précipita dans cette guerre d'Italie, qui fut aussi fatale à la France que les guerres continentales l'avaient été à l'Angleterre. Outre les droits sur Naples, ce prince avait, par sa grand'mère Valentine, héritière des Visconti, des prétentions sur le duché de Milan, usurpé par des soldats de fortune, appelés Sforza. Le trône ducal était alors occupé par Ludovic le More, qui s'était rendu odieux par ses crimes.

Conquête et perte du Milanais (1499). — La première expédition rappela l'expédition de Naples. Trivulzio, exilé italien, qui commandait l'armée française, n'eut qu'à se présenter pour se voir ouvrir les portes de toutes les villes. Ludovic le More, trahi par ses généraux, abandonné de ses sujets, eut à peine le temps de s'enfuir dans le Tyrol avec ses trésors. Malheureusement Trivulzio, ancien chef de parti, persécuta ses adversaires, et s'aliéna le peuple par sa rudesse et sa violence. Une insurrection générale éclata,

et Ludovic recouvra son duché plus vite encore qu'il ne l'avait perdu.

Seconde conquête du Milanais (1500). — Une seconde armée passa les Alpes sous les ordres de La Trémoille, et rencontra les troupes de Ludovic sous les murs de Novare. Les Suisses mercenaires faisaient la principale force des deux armées, et ils avaient reçu de leur gouvernement la défense de se battre les uns contre les autres. Ceux de Ludovic, gagnés à prix d'or, s'engagèrent à rendre les armes et à retourner dans leur pays. Pendant qu'ils sortaient de la ville, le duc, déguisé en simple soldat, se cacha dans leurs rangs ; il fut dénoncé pour deux cents écus et envoyé au château de Loches, en Touraine, où il termina ses jours après dix ans de captivité. Cette fois le gouvernement du Milanais fut confié à Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, neveu du cardinal, dont la sage administration gagna tous les cœurs.

Conquête et perte de Naples (1500-1504). — Le Milanais conquis, restait le royaume de Naples. Pour en faciliter la conquête et la rendre plus sûre, Louis XII imagina de partager secrètement d'avance le pays avec Ferdinand le Catholique, qui avait aidé Ferdinand II à remonter sur le trône et qui continuait à se dire l'allié de Frédéric III. A l'approche de l'armée française, le malheureux roi de Naples, qui avait reçu les Espagnols comme des alliés, s'aperçut de la trahison et se vit perdu. Sans tenter une résistance inutile, il se remit entre les mains des Français. En échange de sa renonciation à tous ses droits sur Naples, Louis XII lui accorda une pension de 30,000 livres et le comté du Maine pour lui et ses héritiers.

Les spoliateurs du roi de Naples se querellèrent bientôt pour le partage de ses dépouilles. Pendant que le perfide Ferdinand le Catholique endormait

son rival par des négociations, il envoyait renforts sur renforts à son général Gonzalve de Cordoue. Dès que son armée fut supérieure en nombre, il leva le masque, chercha querelle aux Français, et les hostilités commencèrent. Le brave Stuart d'Aubigny fut vaincu et pris à Séminara, et le duc de Nemours, brave chevalier, mais général médiocre, tué à la bataille de Cérignolles. Naples fut perdue pour la France (1503). Louis XII se plaignit de la mauvaise foi de Ferdinand, et dit que c'était la seconde fois qu'il le trompait. « Il en a menti, l'ivrogne, répondit le cynique Aragonais, je l'ai trompé plus de dix fois. » — « Eh bien, dit le roi de France, j'aime mieux perdre un royaume, que l'on peut reprendre, que l'honneur dont la perte est irréparable. »

Cependant il voulut tirer vengeance de la perfidie de Ferdinand. Deux armées attaquèrent l'Espagne en Roussillon et dans les provinces basques ; elles échouèrent. Une troisième armée passa les Alpes et marcha contre Naples ; elle ne fut pas plus heureuse. Arrêtée sur les bords du Garigliano par des pluies torrentielles, elle fut repoussée par Gonzalve de Cordoue et réduite à signer la capitulation de Gaëte et à laisser Naples aux Espagnols (1504). C'est à la bataille du Garigliano que Bayard renouvela le trait d'Horatius Coclès. Il s'adossa au pont, et se défendit si bien, qu'il arrêta les ennemis et sauva l'armée française.

Pour comble de malheur, Louis XII tomba dangereusement malade, et pendant plusieurs mois on craignit pour ses jours. A peine rétabli, il eut la sagesse de s'arrêter sur la pente fatale où il s'était placé. Après avoir pris l'avis des États généraux assemblés à Tours, il traita avec Ferdinand le Catholique (1506). Ce prince, devenu veuf d'Isabelle de

Castille, épousa Germaine de Foix, fille de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, nièce de Louis XII, qui lui céda ses droits sur le royaume de Naples.

Ligue de Cambrai contre Venise (1508). — Au milieu des malheurs de l'Italie, tour à tour foulée aux pieds par les Français, les Allemands, les Suisses, les Espagnols, une puissance italienne, s'alliant tantôt à l'un, tantôt à l'autre, avait su s'agrandir aux dépens de tous. C'était la république de Venise, qui, à différentes époques, avait enlevé Ravenne, Faënza, Rimini, aux États de l'Église; Vérone, Vicence, Padoue, à l'empire d'Allemagne; Trévise, Goritz, Trieste et Fiume à l'archiduché d'Autriche; Brescia, Bergame, Crème, Crémone, au duché de Milan, qui appartenait à la France; Trani, Brindes, Otrante et Gallipoli au royaume de Naples. Ces différentes puissances se réunirent pour reprendre les domaines que la république de Venise avait usurpés, et la ligue fut signée à Cambrai entre l'empereur Maximilien, le pape Jules II et les rois de France et d'Aragon.

Bataille d'Agnadel (1509). — Louis XII entra le premier en campagne. Il partit de Milan à la tête de 25,000 hommes, et rencontra près du village d'Agnadello, au nord de Lodi, l'armée vénitienne qui se retirait pour éviter la bataille. Les Français fondirent sur l'arrière-garde et la forcèrent de faire volte-face. Louis XII, pour encourager ses soldats, leur criait : « Enfants, le roi vous voit ; » et il se jeta dans la mêlée, s'exposant au feu comme le dernier des chevaliers. On lui fit des représentations. « Que ceux qui ont peur, répondit-il, se mettent derrière moi. Un vrai roi de France ne meurt pas de coups de canon. » Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, ayant tourné l'ennemi avec l'arrière-garde, la cavalerie vénitienne effrayée se débanda. L'infanterie continua

de se battre héroïquement et fut exterminée presque entière. Le brave Alviano, qui la commandait, fut pris et parut devant le roi, un œil crevé et le visage tout sanglant. Le fruit de la journée d'Agnadel valut à Louis XII la possession de tout le pays compris entre l'Adda et le Mincio. Puis il rentra en France.

A la nouvelle de la victoire d'Agnadel, le pape, l'empereur et le roi d'Aragon se jetèrent sur les villes qu'ils convoitaient et n'eurent pas grand'peine à s'en emparer.

Sainte Ligue (1511). — A peine Jules II et Ferdinand eurent-ils pris ce qu'ils désiraient, qu'ils se tournèrent du côté de Venise contre la France. Jules II, véritable capitaine assis sur la chaire de saint Pierre, ne songeait qu'à étendre les domaines de l'Église et à chasser les *Barbares* de l'Italie. Les Français, maîtres de Gênes et du Milanais, alliés du duc de Ferrare et de la république de Florence, lui paraissaient plus dangereux que les Espagnols, maîtres du royaume des Deux-Siciles. Il forma une ligue, appelée *sainte,* sous prétexte qu'elle avait pour but les intérêts de l'Église ; on y vit entrer le perfide Ferdinand le Catholique, le jeune Henri VIII, roi d'Angleterre, les Vénitiens et les Suisses, irrités du refus insultant que fit Louis XII d'augmenter leur pension, et flattés du titre de défenseurs du saint-siége.

Louis XII ne poussa pas d'abord cette guerre avec sa décision et sa célérité ordinaires; il ne pouvait se résoudre à porter les armes contre le saint-siége. Il ne fallut rien moins, pour calmer ses scrupules, que l'avis du concile de Tours, qui déclara que le roi pouvait, en sûreté de conscience, faire la guerre au pape comme souverain de Rome, et se soustraire à son autorité temporelle, lui promit de regarder comme nul-

les les censures du pontife et lui accorda un don de 240,000 livres sur les biens ecclésiastiques.

Bataille de Ravenne (1512). — Alors Louis XII agit avec vigueur. Il donna le commandement de son armée en Italie à Gaston de Foix, son neveu, jeune homme de 22 ans, qu'il avait créé duc de Nemours depuis l'extinction de la famille d'Armagnac, et qui, suivant l'expression de l'historien Guicciardini, « se montra grand capitaine avant d'avoir été soldat. » La carrière de ce jeune héros fut courte, mais brillante. En moins de vingt jours, il délivra Bologne assiégée par les troupes réunies du pape et de l'Espagne, battit les Vénitiens à l'Isola della Scala, et leur reprit Brescia, après une nouvelle bataille acharnée, qui leur coûta plus de dix mille hommes. De là il courut de nouveau au-devant des Espagnols, et menaça Ravenne pour les attirer au combat. L'action s'engagea le jour de Pâques sous les murs de la ville. Après une terrible canonnade de trois heures, qui décima les deux armées, l'infanterie française, impatientée la première, se précipita avec fureur sur les fortes positions de l'ennemi, les emporta d'assaut, et mit en déroute avec un grand carnage la cavalerie papale et espagnole. L'infanterie, toute composée d'Espagnols et commandée par Pedro Navarro, de simple soldat devenu le plus grand ingénieur du siècle, tint plus longtemps. Elle fut enfin percée, rompue et taillée en pièces. Un seul corps se rallia et voulut gagner Ravenne. Le jeune Gaston, emporté par une fatale ardeur, se mit à la tête d'une poignée de gentilshommes et se jeta au-devant des ennemis. Il fut entouré et renversé de cheval; il se releva et se défendit « comme Roland à Roncevaux ». En vain Lautrec, son cousin, criait aux Espagnols : « Ne le tuez pas, c'est le frère de votre reine. » Le jeune héros tomba percé de vingt

coups de lance et fut enseveli dans son triomphe. Louis XII pleura Gaston avec toute la France. « Plût à Dieu que j'eusse perdu l'Italie, s'écria-t-il, et que Gaston et les autres qui sont morts à Ravenne vécussent encore ».

Perte de l'Italie (1512). — La perte de l'Italie suivit de près la mort de Gaston de Foix. Chabannes de La Palice, qui prit le commandement de l'armée, vit l'impossibilité de tenir tête aux troupes du pape, de l'Espagne, de Venise et de la Suisse, qui attaquaient le Milanais de tous les côtés à la fois, et rentra en France. Le duché de Milan, diminué des villes de Brescia, Bergame et Crème, prises par les Vénitiens, de celles de Parme et de Plaisance, qui se donnèrent au pape, reçut avec acclamations Maximilien Sforza, fils de Ludovic le More. Gênes, occupée par les Français depuis Charles VIII, rétablit le gouvernement républicain, pendant que la république de Florence, cette vieille alliée de la France, tombait sous le sceptre de Médicis.

Nouveaux revers : batailles de Novare et de Guinegate (1513). — Ce ne fut pas là le terme de nos revers. Les frontières du royaume étaient menacées au sud par les Espagnols, à l'est par les Suisses, au nord par les Anglais et les Allemands. La femme de Ferdinand le Catholique, Germaine de Foix, venait d'hériter, par la mort de Gaston, son frère, des prétentions de sa famille sur le royaume de Navarre, possédé par la maison d'Albret. Ferdinand agit avec sa duplicité ordinaire. Il persuada au roi Henri VIII d'envoyer ses troupes en Biscaye, afin d'attaquer ensemble la Gascogne et la Guyenne, anciennes provinces de la couronne d'Angleterre, et il fit servir les troupes anglaises à la conquête de la Navarre, qui appartient encore à ses successeurs.

Au lieu de renoncer à l'Italie et de se dévouer tout entier à la défense du royaume, Louis XII voulut faire encore une tentative pour reconquérir son duché de Milan. Au printemps de l'année suivante, une belle armée, commandée par la Trémoille et Trivulce, nos meilleurs généraux, entra en Piémont et arriva sous les murs de Novare, où Maximilien Sforza s'était enfermé avec les troupes suisses. Ce furent les Suisses qui engagèrent la bataille. Un peu avant le jour, ils sortent de la ville, marchent droit à l'artillerie française, défendue par un corps de lansquenets allemands, taillent en pièces ces lansquenets après une lutte furieuse, s'emparent des canons et les tournent contre nous. L'infanterie et la cavalerie françaises, qui avaient mal soutenu les Allemands, lâchent pied et fuient en désordre. Les débris de l'armée repassèrent les Alpes.

Louis XII avait besoin de toutes ses forces pour défendre le territoire. Trente mille Suisses entrèrent en Bourgogne et arrivèrent sous les murs de Dijon. Le gouverneur, le brave la Trémoille, n'avait que sept à huit mille hommes à leur opposer. Il eut recours à la ruse, et promit que le roi renoncerait à tous ses droits sur le Milanais en faveur de Maximilien Sforza, leur allié, et leur payerait une somme de 400,000 écus. Le traité fut signé à ces conditions, et les Suisses, après avoir reçu un à-compte de 20,000 écus, évacuèrent la province sans exiger aucune garantie. Le roi fut aussi mécontent du traité de Dijon que les cantons helvétiques. Il écrivit à la Trémoille que ce traité lui paraissait « merveilleusement étrange. — Il est, en effet, bien étrange, répondit La Trémoille; mais force a été de le faire pour sauver votre royaume. Je ne suis aucunement obligé de vous le faire ratifier. » Louis XII ne ratifia point le traité; il envoya 50,000 écus aux

Suisses et gagna l'hiver en les amusant par des négociations. Ce tour était digne de Ferdinand le Catholique.

On ne se débarrassa pas aussi facilement des Anglais. Henri VIII, furieux d'avoir été dupé dans le sud, avait résolu de ne plus agir de concert avec les Espagnols et d'attaquer la France par le nord. Il débarqua en personne à Calais et investit Thérouane, forte place de l'Artois. L'empereur Maximilien arriva bientôt avec des troupes allemandes. Le duc de Longueville, petit-fils de Dunois, reçut ordre de ravitailler la ville, et il parvint à y jeter des munitions et des vivres. L'armée anglaise voulut lui couper la retraite et occupa la colline de Guinegate, qui fut garnie de canons. A cette vue, la cavalerie française, saisie d'une terreur panique, se débanda et entraîna l'armée entière dans une déroute inexplicable, que les ennemis appelèrent par dérision la *Journée des éperons*, parce que les vaincus s'y servirent plus de leurs éperons que de leurs armes. Thérouane ouvrit ses portes et fut rasée. De là les vainqueurs se présentèrent devant la ville de Tournay, qui se rendit, et Henri VIII en prit possession. Maximilien mécontent se retira avec ses troupes. De concert avec Ferdinand le Catholique, il entra en négociations secrètes avec le roi de France et une trêve fut signée entre les trois souverains (1514).

Henri VIII, irrité de se voir abandonné, trahi par ses deux alliés, fit sa paix séparée. Louis XII, veuf à cinquante-trois ans d'Anne de Bretagne, épousa Marie, sœur du roi d'Angleterre, qui en avait à peine seize, et promit de payer une somme annuelle de 100,000 écus pendant dix ans.

Mort de Louis XII (1515). — Tous les historiens disent que le nouveau mariage de Louis XII hâta la fin de ses jours. Ce prince avait une santé délicate et ne

se soutenait qu'à force de régime. Pour plaire à sa jeune femme, princesse jolie, gaie et même un peu légère, il changea toutes ses habitudes. Ce ne furent plus que bals, tournois, banquets, fêtes de toutes sortes. Au lieu du dîner à midi, le pauvre roi dînait à six heures, et au lieu de se mettre au lit à six heures, il ne se couchait qu'à minuit. Il s'affaiblit rapidement et expira dans la nuit du 1er janvier 1515.

Lorsque les crieurs publics parcoururent les rues de Paris avec leurs clochettes, criant : « Le bon roi Louis XII, père du peuple, est mort », ce fut une désolation générale, et la douleur fut la même dans toutes les provinces. Ces regrets de tout un peuple étaient bien mérités. Jamais prince, depuis saint Louis, ne s'était montré plus dévoué au bonheur de ses sujets, plus scrupuleux observateur de ses devoirs de roi et de chrétien.

Malgré quinze ans de guerres désastreuses, Louis XII diminua les charges publiques et sut trouver dans l'augmentation des revenus du domaine royal et surtout dans une rigoureuse économie les moyens de subvenir à tout sans fouler son peuple. Cette économie plaisait peu à certains courtisans, qui la traitaient d'avarice. « J'aime mieux, disait Louis XII, voir mes courtisans rire de mon avarice, que le peuple pleurer de ma prodigalité. »

Louis XII et Anne de Bretagne n'eurent que deux filles. Claude, l'aînée, princesse boiteuse et d'une figure commune, avait épousé François d'Angoulême, duc de Valois, fils de Charles d'Angoulême, petit-fils de Jean d'Angoulême, et arrière-petit-fils de Louis, duc d'Orléans et de Valentine Visconti. La seconde, nommée Renée, épousa plus tard le duc de Ferrare.

FRANÇOIS Ier, PÈRE DES LETTRES

(1515-1547)

Caractère de François Ier. — Au « père du peuple » succéda le « roi des gentilshommes. » François Ier, âgé de vingt et un ans, était beau, brave, spirituel, passionné pour les grandes et belles choses, ami des arts et des lettres, le plus accompli chevalier de son royaume. Malheureusement de graves défauts, la légèreté, la présomption, la prodigalité, l'amour des plaisirs poussé jusqu'à la débauche, ternissaient ces brillantes qualités. « Ce gros garçon gâtera tout, » disait Louis XII, plus frappé des vices que des qualités de son gendre. Sa faiblesse pour sa mère, Louise de Savoie, femme cupide, ambitieuse, corrompue, et pour deux belles favorites, la comtesse de Châteaubriant et la duchesse d'Etampes, l'entraîna dans des fautes qui furent fatales à la France. Ces trois femmes exercèrent une désastreuse influence sur les affaires et sur les mœurs.

Bataille de Marignan (1515). — Le nouveau roi, tout entier à la guerre, s'y prépara dès son avénement. Il augmenta les impôts, fit des emprunts et leva des soldats en France, en Allemagne et jusqu'en Albanie. Il donna l'épée de connétable au duc de Bourbon, homme capable, mais impétueux et violent, le bâton de maréchal au brave Chabannes de La Palice, et s'attacha le grand Pedro Navarro, prisonnier depuis la bataille de Ravenne, dont Ferdinand le Catholique refusait de payer la rançon. Il renouvela l'alliance avec les Vénitiens, et fit des offres avantageuses aux Suisses, qui ne voulurent rien écouter, si le roi ne ratifiait pas le traité de

Dijon et menacèrent de renouveler la campagne de Bourgogne.

Loin de songer à défendre son royaume, François Ier était impatient de venger nos revers en Italie et de conquérir le duché de Milan. Ses préparatifs terminés, il se mit à la tête d'une magnifique armée de 60,000 hommes et de 30,000 chevaux, et se dirigea vers les Alpes. Les Suisses occupaient les défilés du mont Cenis et du mont Genèvre. François Ier passa, comme Annibal, par des chemins qui n'avaient jamais vu d'armée, et pénétra en Italie par la vallée de la Stura, petite rivière qui prend sa source près de Barcelonnette et va se jeter dans le Tanaro. On se dirigea sur Milan, qu'on trouva occupé par 30,000 Suisses, et l'armée alla s'établir à Melegnano, que nos historiens appellent Marignan. 15,000 Vénitiens, sous le brave Alviano, accourus à marches forcées, étaient arrivés à Lodi sur l'Adda, à quatre lieues plus loin. Les Suisses résolurent de prévenir la jonction des deux armées et d'assaillir les Français dans leurs retranchements. Formés en une longue et épaisse colonne, ils arrivèrent par une grande route bordée de deux larges fossés, et malgré les décharges meurtrières de l'artillerie qui plongeaient dans leurs rangs, ils repoussèrent tous les corps de la gendarmerie française. Enfin, une charge terrible, conduite par le roi en personne, parvint à les arrêter. Alors ils franchirent les fossés à droite et à gauche, et attaquèrent les Français de tous côtés. On se battit avec une fureur et une confusion impossibles à décrire, jusqu'à ce que « la nuit noire » vint séparer les combattants. Amis et ennemis passèrent le reste de la nuit mêlés ensemble ; le roi resta à cheval, le casque en tête et la lance au poing, à quelques pas d'un gros bataillon

suisse. Aux premiers rayons du jour, dès qu'on put se reconnaître, la lutte recommença aussi furieuse que la veille. Pour décider la journée en leur faveur, les Suisses changèrent de tactique et voulurent tourner les positions des Français; leurs deux ailes furent repoussées avec un grand carnage par l'infanterie de Pedro Navarro et par la cavalerie du connétable, pendant que leur centre était arrêté par les lansquenets allemands sous les ordres de Claude de Guise et par l'artillerie admirablement dirigée par le grand maître Galiot de Genouillac. Ils commençaient à plier vers dix heures du matin, lorsqu'on vit accourir l'avant-garde vénitienne, conduite par Alviano en personne. Alors ils se replièrent et se retirèrent sur Milan, abandonnant le champ de bataille jonché de plus de 15,000 de leurs compatriotes et chèrement acheté par les vainqueurs. Les Français avaient perdu 6,000 hommes. Le vieux maréchal Trivulce, qui avait assisté à dix-huit batailles, dit que les autres n'étaient que des jeux d'enfants, mais que la journée de Marignan était un combat de géants. Après la victoire, le roi voulut être armé chevalier par Bayard, qui s'était distingué selon sa coutume, et qui, simple lieutenant d'une compagnie de gens d'armes, éclipsait par l'éclat de sa renommée les princes et les maréchaux. L'armée entière regardait le chevalier sans peur et sans reproche comme le parfait modèle du guerrier chrétien.

Les Suisses, découragés par la grandeur de leurs pertes, n'attendirent pas les Français dans Milan; ils rentrèrent dans leur pays. Maximilien Sforza, désespérant de la fortune, céda ses droits au vainqueur et accepta une pension de 30,000 écus.

Paix perpétuelle (1515). — Pour assurer la conquête du Milanais, François Ier traita avec les Suisses

et avec le pape. Comme il tenait à gagner les Suisses, il offrit de leur payer les sommes promises par le traité de Dijon; les treize cantons acceptèrent la proposition, et les deux pays signèrent à Fribourg la *paix perpétuelle*, qui subsista jusqu'à la révolution française.

Concordat (1516). — Léon X, successeur du belliqueux Jules II, reconnut le roi comme duc de Milan, lui restitua les villes de Parme et de Plaisance, et rendit Reggio et Modène au duc de Ferrare, notre fidèle allié. De son côté, François Ier garantit à Laurent le Magnifique, neveu du pape, la possession de Florence et abolit la pragmatique sanction de Charles VII, odieuse à la cour romaine, parce qu'elle déclarait le pape inférieur aux conciles. La pragmatique fut remplacée par un concordat, qui enlevait au clergé, et transférait au roi, le droit de nommer les évêques, les abbés et les autres dignitaires ecclésiastiques, et laissait au pape la perception des riches annates, c'est-à-dire le revenu de la première année de tout bénéfice vacant. C'était l'Église gallicane qui payait les frais de la réconciliation : le roi nommait ses dignitaires et le pape prenait leur argent. Aussi le concordat excita en France une explosion d'indignation; les évêques et l'université refusèrent de l'examiner, disant qu'un pareil acte ne pouvait être fait que par un concile national; et le parlement ne l'enregistra qu'au bout de deux ans par ordre exprès du roi, pour éviter les malheurs qui pourraient arriver.

Rivalité de François Ier et de Charles-Quint (1519). — Cependant le trône impérial était devenu vacant par la mort de Maximilien Ier. Deux prétendants se mirent sur les rangs : c'était François Ier et Charles d'Autriche, connu plus tard sous le nom de Charles-

Quint, qui avait reçu de son père, Philippe le Beau, la Franche-Comté, et les provinces de la Belgique et des Pays-Bas, de son grand-père Maximilien Ier, les États héréditaires de l'Autriche, de son autre aïeul Ferdinand le Catholique, mort en 1516, l'Aragon et les Deux-Siciles, et de sa mère Jeanne la Folle, fille de Ferdinand et d'Isabelle, la Castille et les vastes possessions espagnoles de l'Amérique. Les deux rivaux prodiguèrent l'or et les promesses aux électeurs allemands; mais comme l'Allemagne était menacée par les Turcs, que Charles, possesseur des provinces autrichiennes, était personnellement intéressé à la défendre, ce fut lui qui l'emporta. Tel fut le commencement de la rivalité qui divisa les deux princes et qui mit bientôt en feu la moitié de l'Europe. François Ier, piqué de son échec, somma l'empereur de lui rendre hommage pour le comté de Flandre, et de lui restituer Naples, enlevée à Louis XII par Ferdinand le Catholique. Charles-Quint lui répondit en réclamant le Milanais comme fief impérial, et le duché de Bourgogne, comme héritage de son aïeule Marie, fille de Charles le Téméraire.

Camp du drap d'Or (1520). — Les deux rivaux avaient grand intérêt à s'assurer l'alliance de Henri VIII. François Ier lui fit demander une entrevue, qui fut acceptée. Le roi d'Angleterre s'y rendait, lorsqu'il reçut à Douvres la visite inattendue de Charles-Quint, neveu de sa femme, Catherine d'Aragon. Il fut touché de cette marque de confiance et lui promit son amitié. L'entrevue des deux rois eut lieu entre Guines, ville anglaise, et Ardres, ville française. On y rivalisa de luxe et de magnificence : François Ier reçut son allié dans un camp de tentes de drap d'or, doublées de velours. Les seigneurs des deux nations s'y ruinèrent en folles dépenses. « Maints

seigneurs, dit l'historien du Bellay, y portèrent leurs moulins, leurs forêts et leurs prés sur leurs épaules. » Après quinze jours de tournois, de bals et de festins, on se sépara sans avoir rien arrêté. Henri VIII alla rendre la visite de l'empereur à Gravelines. Charles, à peine âgé de vingt ans, montra la sagacité et l'habileté d'un grand diplomate. Il sut mettre dans ses intérêts le cardinal Wolsey, le tout-puissant ministre du roi d'Angleterre, qui aspirait à la papauté; il lui promit son influence auprès des cardinaux italiens, espagnols et allemands, et prodigua l'or et les présents à son avidité.

Revers en Navarre, en Flandre et en Italie (1521-1525). — La première guerre entre François Ier et Charles-Quint fut fatale à la France. François Ier envoya en Navarre une armée pour y rétablir Henri d'Albret, dépouillé par Ferdinand le Catholique, et en donna le commandement au sire de Lesparre, jeune présomptueux sans expérience, frère de la belle comtesse de Châteaubriant, maîtresse du roi. Lesparre se fit battre et tuer près de Pampelune, et les débris de ses troupes repassèrent les Pyrénées. Charles-Quint, pour se venger de cette attaque, fit envahir le nord de la France. Le comte d'Egmont, gouverneur de la Flandre, investit l'importante ville de Tournai, pendant que le comte de Nassau, autre général de l'empereur, assiégeait Mézières, la clef de la Champagne. Bayard se jeta dans Mézières, place délabrée, et y soutint un siége mémorable (1521). A l'approche de l'armée française, conduite par le roi en personne, Nassau décampa et se rapprocha de la Flandre. Les pluies et la saison avancée ne permirent pas de secourir Tournai, qui se vit obligé de se rendre. De plus grandes pertes nous étaient infligées en Italie. Le maréchal de Lautrec,

gouverneur du Milanais, bon capitaine, mais mauvais administrateur, avait lassé les habitants par sa tyrannie. Plusieurs villes se soulevèrent et ouvrirent leurs portes aux confédérés, commandés par le vieux Colonna, et par François Sforza, frère du dernier duc. Lautrec, entouré d'ennemis, se vit contraint, par les Suisses mercenaires qu'il ne payait pas, faute d'argent, de livrer la téméraire bataille de la Bicoque, à une lieue de Milan. Il la perdit et rentra en France (1522).

François Ier l'accueillit fort mal et l'accusa de lui avoir perdu son duché de Milan. — C'est Votre Majesté qui l'a perdu, répliqua Lautrec ; la gendarmerie a servi dix-huit mois sans recevoir un denier, et les Suisses ne m'auraient pas contraint de combattre à mon désavantage s'ils avaient été payés. — J'ai envoyé 400,000 écus, dit le roi. — Je n'ai jamais vu la somme, répondit Lautrec. Le roi ni Lautrec ne savaient pas que Louise de Savoie s'était approprié l'argent destiné à l'armée d'Italie pour perdre Lautrec, qui avait parlé trop librement de son immoralité.

Le roi manda Semblançay, surintendant des finances, qui dit avoir remis l'argent à Louise de Savoie, et qui montra les reçus. Louise démentit le surintendant et déclara que l'argent touché venait de son épargne, et avait été confié à la garde de Semblançay. Le roi, dupe de sa méchante mère, fit arrêter le surintendant. Ce vénérable vieillard, que François Ier appelait son père, fut livré à une commission extraordinaire, choisie par le chancelier Duprat, son ennemi, et pendu, cinq ans plus tard, au gibet de Montfaucon.

Révolte du connétable de Bourbon (1523). — Les passions de Louise de Savoie causèrent bientôt un malheur encore plus funeste à la France que la

perte du Milanais. Suzanne, femme du connétable de Bourbon, était morte en 1521, laissant à son mari son vaste héritage, qui comprenait le Bourbonnais, la Marche, l'Auvergne, le Forez, le Beaujolais et la principauté de Dombes. La mère du roi, âgée de quarante-sept ans, fit offrir sa main au connétable, qui la repoussa avec mépris. Elle jura de se venger. Cette femme, fille de Marguerite de Bourbon, sœur des deux derniers ducs, résolut de faire casser le testament de Suzanne, comme illégal et de se faire adjuger la succession. Trop bien secondée du chancelier Duprat, savant jurisconsulte, mais sans principes comme sa protectrice, et que Brantôme appelle *le père des bipèdes*, elle porta l'affaire devant le parlement de Paris, qui, en attendant l'arrêt, mit sous le séquestre tous les biens en litige.

Exaspéré par cette injustice, le connétable prêta l'oreille aux messages secrets de l'empereur, qui lui offrait la main de sa sœur Éléonore, veuve du roi de Portugal, avec une riche dot, et lui proposait de démembrer la France, et de lui ériger en royaume les domaines de sa maison, augmentés du Lyonnais, du Dauphiné et de la Provence; le reste devait être partagé entre Charles-Quint et Henri VIII. Le roi, informé de ces négociations, voulut le faire arrêter; il se sauva en Allemagne et devint l'ennemi mortel de sa patrie. La France, troublée au dedans par ce complot, était attaquée sur toutes ses frontières. Lautrec contint les Espagnols en Guyenne, pendant que le comte de Guise chassait les Allemands de la Champagne, et que le vieux la Trémoille forçait à la retraite les Anglais et les Belges, qui avaient pénétré en Picardie. Le favori Bonnivet, envoyé en Italie, ne montra que lenteur et indécision, et ne sut rien faire avec une belle armée de 40,000 hommes.

Première invasion de la Provence (1524). — Attaqué au printemps suivant par des troupes supérieures en nombre et commandées par le connétable de Bourbon, le marquis de Pescara et Lannoy, vice-roi de Naples, Bonnivet perdit la bataille de Biagrasso, à l'ouest de Milan, près du Tésin, et se retira de poste en poste vers le Piémont. Blessé au passage de la Sésia, près de Romagnano, il remit le commandement à Bayard, qui sauva l'armée, au prix de ses jours. Bayard se plaça à l'arrière-garde, arrêta les ennemis, vit périr à ses côtés son ami intime Vandenesse, frère du maréchal de La Palice, et une foule d'autres braves chevaliers, et fut enfin frappé d'un coup d'arquebuse qui lui brisa les reins. Il se fit coucher au pied d'un arbre, le visage tourné vers l'ennemi, « auquel il n'avait jamais tourné le dos. » Bientôt arriva le connétable de Bourbon, qui poursuivait les Français avec fureur. « Ah ! monsieur de Bayard, lui dit-il, que j'ai pitié de vous voir en cet état, vous qui fûtes si vertueux chevalier ! — Monsieur, répliqua Bayard mourant, il n'y a point de pitié à avoir de moi, car je meurs en homme de bien ; mais j'ai pitié de vous, qui servez contre votre roi, votre patrie et vos serments. » Peu après, Bayard expira en baisant la poignée de son épée, qui était en forme de croix. Les ennemis pleurèrent, comme les Français, le chevalier sans peur et sans reproche ; ils lui firent un service solennel et envoyèrent son corps en France. Son histoire, écrite par un officier inconnu, attaché à sa personne, qui prend le titre de *loyal serviteur*, est un monument précieux de notre littérature historique.

L'implacable Bourbon pénétra en France à la suite de l'armée vaincue. Il voulait marcher sur Lyon ; mais l'empereur lui commanda de faire d'abord la

conquête de la Provence. Il emporta rapidement Grasse, Draguignan, Aix, et mit le siége devant Marseille. L'héroïque résistance des habitants donna au roi le temps d'assembler une armée et de venir à leur secours. Bourbon, craignant d'être coupé, leva le siége en frémissant et repassa les Alpes, vivement harcelé par l'avant-garde française, qui lui enleva son artillerie et ses bagages.

Bataille de Pavie (1525). — François Ier, brûlant de venger les revers de Lautree èt de Bonnivet, suivit de près Bourbon en Italie. Il franchit les Alpes à la tête de 40,000 hommes et assiégea Pavie. La ville, défendue par le brave Espagnol Antonio de Leyva, repoussa tous les assauts pendant quatre mois. Au milieu de l'hiver, l'armée impériale, conduite par Bourbon, Pescara et Lannoy, arriva à marches forcées en vue du camp français. Tous les vieux généraux conseillèrent la retraite. Le roi fut de l'avis de Bonnivet, qui fit grand bruit de la honte qu'il y aurait à reculer devant un sujet rebelle, et résolut d'attendre l'ennemi. L'avant-garde impériale engagea l'attaque et fut mitraillée par l'artillerie du vieux Genouillac qui emporta des files entières. Pour se mettre à couvert, les Impériaux descendirent dans un vallon. A la vue de ce mouvement, le bouillant François Ier crut qu'ils fuyaient ; il courut à leur poursuite et entraîna le corps de bataille. Cette fatale précipitation rendit inutile l'artillerie, qui cessa le feu, dans la crainte de tirer sur nos soldats. Bourbon et Pescara, au comble de la joie, reformèrent leurs bataillons, et la mêlée devint terrible. Notre aile droite plia la première, accablée par le nombre. A cette vue, le duc d'Alençon, beau-frère du roi, qui commandait l'aile gauche, crut la bataille perdue et s'enfuit honteusement. Les Suisses, restés à découvert, ne songèrent

qu'à leur salut et prirent la route de Milan. Alors le centre de l'armée française se vit assailli de tous les côtés à la fois. La noblesse, serrée autour de son roi, ne pouvait que vendre chèrement sa vie. Le vieux La Trémoille, Louis d'Ars, le maître et l'ami de Bayard, La Palice, « le grand maréchal de France, » le maréchal de Lescun, frère de Lautrec, et une foule d'autres succombèrent en faisant des prodiges de valeur. Diesbach de Berne, général des Suisses, honteux de la fuite de ses compatriotes, et Bonnivet, le principal auteur du désastre, cherchèrent volontairement la mort dans les rangs ennemis. La gendarmerie française fut enfoncée et taillée en pièces. Le roi, blessé à une jambe et au visage, renversé de cheval, se défendait encore à pied, avec une poignée de braves, lorsqu'il fut reconnu par un gentilhomme français, complice du connétable de Bourbon. Lannoy, averti, accourut et reçut son épée à genoux. Le soir, François Ier donna de ses nouvelles à sa mère dans une lettre, dont on a retenu ces mots : « De toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie sauve, » que la tradition a changés en ceux-ci : « Tout est perdu fors l'honneur. »

Le désastre de Pavie rappela celui de Poitiers. La France, sans armée, sans argent, se crut perdue. Heureusement Charles-Quint, occupé en Espagne, en Allemagne, en Italie, ne put profiter de sa victoire; et Louise de Savoie, que le roi avait nommée régente avant son départ, déploya des talents supérieurs pour réparer le mal dont elle était, en partie, la cause. Son habile administration rassura les esprits, maintint l'ordre, refit une armée. En même temps elle entama des négociations avec le pape, les Florentins, les Vénitiens, le duc de Milan, Henri VIII, roi d'Angleterre, et sut les alarmer sur l'immense

puissance de l'empereur qui menaçait l'existence de tous les autres États.

Traité de Madrid (1526). — Le roi s'ennuya bientôt de sa captivité et demanda à être conduit en Espagne, afin de traiter directement de sa rançon avec son vainqueur. Charles-Quint, craignant de se laisser aller à quelque acte de générosité, refusa de le voir, et ne voulut traiter que par des intermédiaires. Le captif fut si affecté de ce mauvais procédé, qu'il en tomba dangereusement malade. L'empereur alla le visiter, lui fit de belles promesses, et le malade se remit. Alors les exigences redevinrent dures. La sœur du roi, la belle et spirituelle Marguerite, veuve du duc d'Alençon, qui venait de mourir de honte et de douleur, alla le consoler et travailler à sa délivrance; elle ne put rien obtenir.

Enfin, onze mois après la bataille de Pavie, François Ier, à bout de patience, accepta toutes les conditions et signa le traité de Madrid, qu'il n'avait point l'intention d'observer, sous prétexte qu'un traité conclu par un captif était nul et ne l'engageait pas. Il renonçait à ses prétentions sur Milan, Gênes et Naples, cédait la Bourgogne en toute souveraineté à Charles-Quint, le déchargeait de toute vassalité sur l'Artois et la Flandre, rendait les vastes domaines du connétable de Bourbon, et abandonnait les ducs de Bouillon, de Gueldres, de Ferrare et les autres alliés de la France. En attendant l'entière exécution du traité, il remit ses deux fils aînés en otage. Alors seulement il lui fut permis de retourner dans son royaume.

A peine libre, il protesta contre la violence qui lui avait été faite ; il refusa de ratifier le traité, et prétendit qu'il ne pouvait aliéner les provinces de France, sans leur consentement, qu'il l'avait juré à son sacre, et que ce serment était plus inviolable

que celui de Madrid. En échange de la Bourgogne, il offrit de payer une somme de deux millions d'écus. Charles-Quint, furieux de se voir dupé, fit dire à François Ier « qu'il agissait lâchement et méchamment, » et il le défia en combat singulier. Le roi lui répondit « qu'il en avait menti par la gorge, » et lui envoya aussi son cartel. Le duel n'eut pas lieu; on s'en tint à ces injures, plus dignes des héros d'Homère que de deux puissants souverains du XVIe siècle. Une assemblée de notables, convoquée à Paris, déclara nul le traité de Madrid, comme ayant été imposé par la force. Cependant François Ier faisait presser les négociations entamées par sa mère et il forma une ligue avec le pape Clément VIII, les Vénitiens, le duc de Milan et le roi d'Angleterre, pour chasser d'Italie les Allemands et les Espagnols. Au reste, il mit peu d'empressement à recommencer la guerre ; plus occupé de ses plaisirs que des intérêts de l'État, il laissa les rênes du gouvernement à sa mère et au chancelier Duprat, devenu prêtre, archevêque de Sens et cardinal.

Prise de Rome (1527). — Ce fut sur le pape que tombèrent d'abord tous les maux de la guerre. Le connétable de Bourbon ayant enrôlé une armée d'aventuriers allemands, leur distribua sa vaisselle et ses bijoux, et leur promit fortune à tous, s'ils voulaient le suivre. Ils s'écrièrent qu'ils iraient au bout du monde. A leur tête, il passe le Pô, traverse la Romagne et la Toscane, et arrive sous les murs de Rome. Le lendemain, il ordonna l'assaut, planta lui-même la première échelle. Comme il y montait, il fut atteint d'un coup d'arquebuse au côté gauche et tomba mortellement blessé. Philibert d'Orange, proscrit comme lui, prit le commandement. Les soldats, furieux de la mort de leur chef, escaladent les

murs, se répandent dans la ville, et la mettent à feu et à sang; leurs excès rappelèrent le temps d'Alaric le Wisigoth. Le pape, enfermé au château Saint-Ange, se vit contraint de capituler après un mois de siége; il s'engagea à payer une rançon de 400,000 écus et se mit entre les mains des vainqueurs. La captivité de Clément VIII amena la chute de sa famille à Florence. Les habitants chassèrent les Médicis, rétablirent le gouvernement républicain et renouvelèrent leur vieille alliance avec la France. Le pape ne recouvra la liberté qu'au bout de six mois, en payant à l'empereur la somme promise aux aventuriers qui avaient saccagé sa capitale.

Une faute de François I[er] lui fit perdre son dernier allié en Italie. Les Génois demandaient le rétablissement du gouvernement républicain. Loin de se rendre à leurs vœux, le roi détacha de leur État la ville de Savone et résolut d'y creuser un port et d'en faire la rivale de la turbulente Gênes. Le célèbre Génois André Doria, le plus grand amiral du siècle, irrité de ce projet qui eût amené la ruine de sa patrie, chassa les Français, passa au service de Charles-Quint et lui porta avec sa flotte la supériorité maritime qu'il avait jusqu'alors assurée à la France. La république fut rétablie sous la protection impériale.

Paix des Dames (1529). — Le mobile et inconstant François I[er] se dégoûta d'une guerre qui épuisait la France, sans amener aucun résultat, et demanda à traiter. Charles-Quint, attaqué en Hongrie par les Turcs, en Allemagne par les protestants, prêta l'oreille aux premières ouvertures. Des négociations s'ouvrirent à Cambrai entre Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche, tante de l'empereur, et se terminèrent par la *Paix des Dames*, honteux traité, qui n'était guère que la reproduction de celui de Madrid,

moins la clause relative à la Bourgogne, laissée à la France. En revanche, le roi payait deux millions d'écus pour la rançon de ses enfants. L'année suivante, il épousa Éléonore, sœur de l'empereur et veuve d'Emmanuel le Grand, roi de Portugal (1530).

L'Italie, abandonnée par la France, courba la tête sous le joug de l'empereur, qui laissa Milan à François Sforza, Reggio et Modène au duc de Ferrare, et remit Florence sous la domination des Médicis.

Réforme. — Cette paix de Cambrai ne fut qu'une suspension d'armes de six ans. Profitons de ce répit pour parler d'une révolution qui rompit l'unité religieuse de l'Occident et divisa l'Europe en deux grands partis longtemps acharnés l'un contre l'autre.

Depuis plusieurs siècles on désirait la réforme de la discipline ecclésiastique. Dès le XIIe, saint Bernard, l'oracle de l'Église au XVe, le pieux et savant Gerson, le cardinal Julien, que Bossuet appelle le plus grand homme de son temps, les conciles de Constance, de Bâle et de Pise, s'étaient élevés contre la corruption du clergé et avaient réclamé la réforme des mœurs et de la discipline. Malheureusement les papes éludèrent ces demandes, et au lieu d'une réforme pacifique, on eut une révolution violente. Ce fut en Allemagne qu'elle éclata.

Vers la'n 1517, le pape Léon X, manquant d'argent pour achever l'église de Saint-Pierre, publia une indulgence générale. Les moines dominicains, chargés de la prêcher en Allemagne, en firent un scandaleux trafic. On les vit offrir le paradis pour de l'argent, et vendre des dispenses même pour des péchés à commettre. Un moine augustin, Martin Luther, professeur de théologie à l'université de Wittemberg, s'indigna comme bien d'autres, et publia d'abord une liste de propositions contre les indulgences. Bientôt

l'enthousiasme des populations encourageant son audace, il donna le signal de la révolte et prêcha la réforme non-seulement de la discipline, mais encore de la doctrine catholique. Il attaqua l'autorité du pape et de l'Église, et soutint que chacun peut librement interpréter l'Écriture ; il ne reconnut que trois sacrements, le baptême, la pénitence et l'eucharistie, et rejeta la confession, la messe, le purgatoire, les vœux monastiques, le célibat des prêtres, l'invocation des saints, le mérite des bonnes œuvres, le libre arbitre, la communion sous une seule espèce, etc. La diète de Spire eut beau défendre toute innovation religieuse; les disciples de Luther protestèrent contre ce décret, qui n'eut d'autre effet que de leur faire donner plus tard le nom de *protestants*, et continuèrent de propager les idées nouvelles, qui se répandirent rapidement dans toute l'Allemagne septentrionale, en Suisse, en Hollande, en Suède, en Danemark, en Angleterre et en Écosse.

D'autres réformateurs s'élevèrent et interprétèrent l'Écriture autrement que Luther. A Genève, par exemple, un savant réfugié français, nommé Calvin, opéra une réforme encore plus radicale ; il rejeta l'épiscopat, conservé par Luther, ne reconnut que deux sacrements, le baptême et la cène, et imposa à ses disciples l'austérité de mœurs des premiers chrétiens. On les appela calvinistes et huguenots, de l'allemand *eidgenossen*, confédérés, nom du parti libéral génevois.

Ce fut le calvinisme qu'on adopta en France. Ses progrès en furent d'abord lents et pénibles, quoiqu'il comptât des prosélytes parmi les gens de lettres, les savants, les grands jurisconsultes, dans les hautes classes et même à la cour. Il y avait moins d'abus à corriger dans l'Église gallicane, et le gouvernement

sévit contre les novateurs. François Ier, allié des Allemands contre Charles-Quint, les persécuta dans son royaume. En 1529, le savant Berquin, conseiller du roi, fut brûlé vif à Paris. A son exemple, d'autres sectaires aimèrent mieux mourir que de se rétracter et périrent à Meaux, à Sens, à Lyon, à Vienne, à Montpellier, à Toulouse. La plus horrible exécution fut le massacre des Vaudois, précurseurs des protestants, qui habitaient les bourgs de Mérindol et de Cabrières et vingt-deux villages sur les bords de la Durance ; ils furent cernés par des soldats, leurs maisons livrées aux flammes, et tout fut exterminé, hommes, femmes, enfants, au nombre de plus de trois mille personnes. Henri II publia contre les novateurs de sanglants édits et les fit exécuter avec rigueur. Il y eut de nombreux supplices à Paris et dans les provinces. La plus illustre victime fut Anne Dubourg, conseiller au parlement de Paris, qui fut pendu et brûlé sur la place de Grève (1559). Lorsque les nouvelles idées eurent pénétré dans le peuple, ni les persécutions, ni le concile de Trente, assemblé trop tard (1545), ni l'institution de la compagnie de Jésus, qui se dévoua à la défense de l'autorité de l'Église, ne purent arrêter les progrès de la réforme. Sous Charles IX, elle avait plus de deux mille églises dans le royaume. Les sectaires se nommaient les *fidèles*, les *évangéliques*, les *réformés*. Leurs adversaires les appelèrent d'abord *calvinistes*, *huguenots*, *religionnaires*, *ceux de la religion;* le nom de *protestants* ne leur fut donné qu'au XVIIe siècle.

Nouvelles hostilités. — Malgré la paix de Cambrai, une lutte sourde existait entre les deux souverains. François Ier, toujours séduit par le désir de recouvrer son duché de Milan, mit le pape dans ses intérêts en faisant épouser à son fils Henri une nièce du pontife,

fille de Laurent II de Médicis, duc d'Urbin, qui fut la trop fameuse Catherine de Médicis (1533). Il perdit bientôt l'espoir qu'avait fait naître cette alliance; Clément VII mourut en 1535. François Sforza le suivit de près dans la tombe. Le roi, qui n'avait renoncé au Milanais qu'en sa faveur, réclama le duché pour son fils Henri; et en attendant, il fit occuper par ses troupes la Savoie et le Piémont, enlevés au duc de Savoie, allié de l'empereur (1536).

Invasion de la Provence (1536). — Charles-Quint, furieux de cette agression, jura de faire la guerre jusqu'à ce que lui ou le roi fût devenu le plus pauvre gentilhomme de son royaume. Pendant qu'il passait la revue de ses troupes à Savigliano en Piémont, il demanda à un brave chevalier français combien de journées il pouvait y avoir jusqu'à Paris : « Sire, répondit le chevalier, si par journées Votre Majesté entend des batailles, il peut y en avoir une douzaine, à moins que l'agresseur n'ait la tête cassée dès la première. »

Charles-Quint, sans prendre soin de chasser les Français du Piémont, se dirigea vers la Provence à la tête de cinquante mille hommes. Le roi, rendu prudent par les revers, adopta un plan de campagne peut-être salutaire, mais barbare. Par ses ordres, la malheureuse Provence fut changée en désert : toutes les villes, sauf Arles, Tarascon et Marseille, furent rasées ; toutes les campagnes, dévastées ; tout ce qu'il y avait de vivres, de bestiaux, de provisions, fut enlevé ou détruit ; les habitants se réfugièrent dans les bois ou dans les provinces voisines et souffrirent, pour la plupart, des misères cruelles. Les envahisseurs avancèrent lentement dans le pays désolé et arrivèrent sous les murs de Marseille. La ville était en très-bon état de défense et décidée à résister jus-

qu'à la dernière extrémité. L'armée impériale, harcelée par des bandes furieuses, qui enlevaient ses convois et ses traînards, manqua bientôt de vivres, et se vit réduite à se nourrir de fruits. Des maladies se déclarèrent et firent d'affreux ravages. L'empereur ordonna la retraite, et deux mois après son entrée en Provence, il repassa honteusement le Var en fugitif, laissant derrière lui une multitude de morts et de malades. C'était le connétable de Montmorenci, qui, établi avec une armée dans un camp fortifié près d'Avignon, avait présidé à la terrible défense de la Provence.

Trêve de Nice (1538). — Après bien des négociations, les deux rivaux signèrent à Nice une trêve de dix ans, et la confirmèrent dans une entrevue qu'ils eurent ensemble à Aigues-Mortes, et où ils se prodiguèrent les témoignages de confiance et d'amitié.

Charles-Quint à Paris (1539). — Cependant François Ier pensait toujours au Milanais. Il n'avait pu s'en emparer par force ; il crut l'obtenir en faisant le généreux envers l'empereur. En 1539, les Gantois s'étant révoltés, voulurent se donner à la France. Non-seulement le roi-chevalier n'écouta pas leurs propositions, mais encore il les livra à Charles-Quint, et il lui offrit de passer par la France pour aller châtier les rebelles. L'empereur accepta avec reconnaissance et reçut sur sa route les plus grands honneurs. Les deux princes se comblèrent de démonstrations d'amitié. Au milieu des fêtes, François n'oublia pas le Milanais; il ne put obtenir que de vagues promesses. Bien des gens lui conseillaient de le retenir et d'exiger un arrangement sérieux. « Mon frère, voyez cette belle dame, dit-il un jour à Charles-Quint, en lui montrant la duchesse d'Étampes, elle est d'avis que je ne vous laisse point sortir de Paris que vous n'ayez

révoqué le traité de Madrid. — Si l'avis est bon, il faut le suivre, » répondit l'empereur sans avoir l'air déconcerté. Il jugea prudent de gagner la favorite. Le soir, en se lavant les mains, il laissa adroitement tomber une bague de grand prix ; elle s'empressa de la ramasser et de la lui présenter. — « Gardez-la, madame, lui dit-il, elle est entre de trop belles mains. » Au reste, il se tint pour averti, et il partit pour la Flandre. Après la soumission et le châtiment des rebelles, les ambassadeurs du roi lui demandèrent l'accomplissement de ses promesses. Il répondit qu'il n'avait rien promis.

Nouvelle guerre (1541-1544). — Pendant qu'on négociait, le meurtre de deux agents français, envoyés à Venise, et assassinés par le gouverneur du Milanais qui voulait s'emparer de leurs dépêches, fit tout à coup éclater la guerre. François Ier cherchait partout des alliés; il ne trouva en Europe que les rois de Suède, de Danemark et d'Écosse, trop éloignés pour lui être d'un grand secours. Il envoya des agents à Constantinople et fit un traité d'alliance offensive et défensive avec Soliman le Magnifique, sultan des Turcs. Cette alliance avec les ennemis du nom chrétien, qui étaient alors un objet d'horreur et d'effroi, lui aliéna l'opinion publique. Tous les princes allemands se rapprochèrent de l'empereur, et Henri VIII s'unit à lui pour forcer le roi à renoncer à l'alliance du Turc. Ils s'engagèrent à envahir la France, l'un par la Picardie, l'autre par la Champagne, et ils se donnèrent rendez-vous devant Paris. François Ier fit d'immenses préparatifs pour les recevoir; mais il résolut de ne hasarder aucune action générale. Sa flotte, réunie à la flotte turque, commandée par le fameux renégat Barberousse, ravagea les côtes d'Espagne et d'Italie, pendant que le sultan Soliman faisait une

puissante diversion en Hongrie et la conquérait presque entière.

Bataille de Cérisole (1544). — L'année 1544 fut signalée par une grande bataille. Le comte d'Enghien, frère puîné du duc de Vendôme, commandait, à vingt-trois ans, l'armée française en Piémont, et se voyait menacé par des forces supérieures sous les ordres du gouverneur du Milanais, le marquis Del Vasto, que nos historiens appellent Du Guast. Il comprit qu'une victoire pouvait seule conserver le Piémont à la France, et il envoya à Paris un brave capitaine gascon, nommé Montluc, l'auteur de ces précieux commentaires que Henri IV appelait la *Bible du soldat*, pour exposer l'état des affaires et demander la permission de combattre. Tous les membres du conseil s'élevèrent contre ce projet. Montluc, trépignant d'impatience, obtint la permission de parler; il s'exprima avec tant de chaleur, et promit tant de merveilles, au nom des Gascons, ses compatriotes, qu'il fit partager sa confiance au roi. « Eh bien, s'écria-t-il, qu'ils combattent! qu'ils combattent! »

Au premier bruit de la bataille, une foule de jeunes gentilshommes coururent en poste en Italie. Ils servirent de leur argent comme de leur sang, et prêtèrent généreusement au général de quoi payer la solde arriérée des mercenaires. La bataille eut lieu près du village de Cérisole, au sud-est de la petite ville de Carmagnola. Les Français, quoiqu'ils ne fussent que seize mille hommes contre vingt-deux mille, marchèrent aux ennemis. Les Gascons firent merveille, comme l'avait promis le capitaine Montluc : ce furent eux qui, unis aux Suisses, enfoncèrent la gauche de l'armée impériale composée d'Italiens et la mirent en déroute. Alors ils se tournèrent contre les lansquenets

allemands et contre les vieilles bandes espagnoles, qui tinrent ferme et se firent hacher. Les Suisses, qui avaient à venger un corps de leurs compatriotes massacrés à Mondovi, au mépris d'une capitulation, tuèrent tout ce qui leur tomba sous le main. Douze mille impériaux restèrent sur la place. L'artillerie, les bagages, les munitions et un immense butin devinrent la proie des vainqueurs. On trouva dans le camp ennemi quatre grands coffres remplis de menottes que le présomptueux Du Guast destinait à enchaîner les Français pour les envoyer aux galères. Le jeune vainqueur, obligé d'envoyer la meilleure partie de ses troupes en France, menacée d'une double invasion, ne put profiter de sa victoire et il se contenta d'occuper le Piémont.

Invasion de Charles-Quint et d'Henri VIII. — Traité de Crépy (1544). — Traité d'Ardres (1546). — Henri VIII et Charles-Quint avaient renouvelé leur ancien traité pour le partage de la France, et étaien convenus de laisser derrière eux les places fortes et de marcher droit à Paris. L'égoïsme de Henri VIII fit échouer ce plan; il ne songea qu'à prendre des villes pour son compte. Il assiégea Boulogne, qui lui fut livrée par la lâcheté du gouverneur, et Montreuil, qui fit une résistance héroïque et lassa tous ses efforts. Pendant ce temps-là, Charles-Quint, à qui la duchesse d'Étampes avait vendu notre plan de défense, était entré en Champagne à la tête de 50,000 hommes, avait emporté Commerci-sur-Meuse, Saint-Dizier, Châlons, Épernay et Château-Thierry. Abandonné de son allié, il sentit l'impossibilité de prendre Paris en présence d'une armée supérieure à la sienne, réduite d'un tiers par le fer et les maladies, et harcelée par les Français qui enlevaient ses détachements et ses convois. Il battit en retraite et signa la paix dans

son camp à Crépy, entre Laon et La Fère. Les deux souverains se rendirent toutes les conquêtes faites depuis la trêve de Nice, et cédèrent leurs droits sur le Milanais au second fils du roi, qui devait épouser une nièce de l'empereur. Le jeune prince étant mort de la peste, l'année suivante, Charles-Quint se prétendit dégagé de sa parole, et donna le duché de Milan à son fils Philippe II, depuis roi d'Espagne, qui le transmit à ses successeurs.

Henri VIII, délaissé à son tour, leva le siége de Montreuil, mit une bonne garnison dans Boulogne, et alla s'embarquer à Calais. Deux ans après, il signa le traité d'Ardres et promit de rendre Boulogne, moyennant la somme de deux millions d'écus d'or payable en huit ans (1546).

Mort de François Ier (1547). — François Ier, usé par l'abus des plaisirs plus que par les fatigues de la guerre et les soucis de la politique, était à cinquante-deux ans un vieillard infirme, en proie à des accès de mélancolie morose, ennuyé de tout. Consumé par une fièvre lente, rongé par un ulcère, il errait de château en château, cherchant le repos et ne le trouvant nulle part. Il mourut au château de Rambouillet.

HENRI II

(1547-1559)

Caractère de Henri II. — Henri II, moins intelligent, moins lettré que son père, était, comme lui, le plus brillant et le plus adroit chevalier de sa cour; malheureusement il était aussi faible pour ses maîtresses, aussi fastueux, aussi prodigue : ce fut pour satisfaire ses goûts pour les fêtes et les plaisirs et ses libéralités

de cour, bien plus que pour subvenir aux dépenses de la guerre, qu'il écrasa la France d'impôts, aliéna une grande partie du domaine royal, et fit un honteux trafic de toutes les fonctions judiciaires, de toutes les places dans les finances et dans l'administration.

Son premier acte fut de disgracier les ministres et les conseillers de son père et de donner sa confiance au connétable de Montmorenci, qu'il appelait son compère, et à François de Lorraine, fils aîné du duc de Guise, encore plus grand capitaine et politique plus habile que son père. Montmorenci était un homme capable, dévot, austère jusqu'à la dureté. Il ne faisait aucun acte sans réciter une prière : il fallait se garder des patenôtres du connétable; tout en les récitant, il disait : « Pendez-moi cet homme, faites passer celui-ci par les piques.» Montmorenci, Guise et le maréchal de Saint-André, compagnon d'enfance et favori du roi, unis sous les auspices de Diane de Poitiers, sa toute puissante maîtresse, créée duchesse de Valentinois, se partagèrent toutes les places : gouvernements de province, compagnies de gens d'armes, évêchés, abbayes, bénéfices, fonctions de toute espèce, devinrent leur proie ou celle de leurs parents, de leurs amis et de leurs créatures; ce fut une vraie curée.

Révolte en Guyenne (1548).—Les commencements du nouveau règne furent troublés par une révolte. Le commerce du sel était une des principales richesses du Poitou, de la Saintonge, de l'Angoumois et de la Guyenne, où venaient s'approvisionner l'Angleterre, la Hollande et le nord de l'Allemagne. Les augmentations successives de l'impôt rendirent excessif le prix du sel et tuèrent le commerce. Les formes vexatoires de la perception achevèrent d'exaspérer les habitants, et une insurrection générale éclata sur toute la côte

du golfe de Gascogne. Les insurgés saccagèrent les maisons des officiers du fisc et en tuèrent quelques-uns. La grande ville de Bordeaux n'avait aucun intérêt dans la querelle, puisqu'elle était exempte de la gabelle; cependant le peuple se laissa entraîner dans ce qu'il appelait la cause commune, il massacra le lieutenant-général du gouverneur de la Guyenne et plusieurs gabeleurs, pilla et démolit plusieurs maisons.

Montmorenci et François de Guise marchèrent en personne contre les rebelles. Guise pacifia la Saintonge et l'Angoumois par la douceur et la clémence. Le sévère Montmorenci traita Bordeaux comme on traitait alors une place ennemie : il entra dans la ville par une brèche faite exprès, abolit à perpétuité tous ses priviléges et toutes ses libertés, supprima son parlement établi par Louis XII, lui infligea une amende de 200,000 livres, et fit décapiter, pendre, brûler, rouer, tirer à quatre chevaux plus de quatre cents personnes.

Le gouvernement craignit que cette rigueur n'aliénât les esprits dans cette ville, qui avait si longtemps appartenu à l'Angleterre. Il rendit bientôt à Bordeaux son parlement et ses franchises et diminua l'impôt de la gabelle, moyennant une somme de 200,000 écus d'or une fois payée. C'était donner raison aux insurgés (1550).

Guerre contre les Anglais. Prise de Boulogne (1548-1550). — Malgré les traités d'Ardres et de Crépy, une lutte sourde continuait entre la France, d'un côté, l'Angleterre et l'Empire de l'autre. Les agents français encourageaient les protestants allemands, excitaient le mécontentement des Napolitains contre l'empereur, et envoyaient du secours aux Écossais pour les aider à résister au gouvernement anglais,

qui voulait marier le jeune roi Édouard VI à la jeune reine d'Écosse, Marie Stuart, et réunir ainsi les deux couronnes. Les Écossais, vaincus à la bataille de Pinkie, craignirent que leur reine, enfant de six ans, ne tombât au pouvoir de l'ennemi et offrirent sa main au dauphin François, qui n'en avait que sept. Une escadre française leur porta six mille hommes de bonnes troupes, et alla prendre à Dunbarton Marie Stuart, qui arriva heureusement à Brest (1548).

Comme les Anglais continuaient les hostilités, Henri II somma le duc de Sommerset, protecteur pendant la minorité du roi Édouard, de respecter les États de *sa fille*, la reine d'Écosse, et sur son refus, il déclara la guerre. Pendant qu'une flotte française battait la flotte anglaise à la hauteur de Guernesey, le roi, à la tête d'une armée, alla mettre le siége devant Boulogne, Le gouvernement anglais, désespérant de défendre la ville, consentit à la rendre à la France pour 400,000 mille écus, au lieu de deux millions promis par le traité d'Ardres, et à renoncer à la pension que François Ier s'était engagé, pour lui et ses successeurs, à payer à perpétuité aux rois d'Angleterre. La paix fut signée, et l'Écosse comprise dans le traité (1550).

Guerre contre Charles-Quint. Conquête des Trois-Évêchés (1552). — Henri II profita avec le même bonheur des embarras de Charles-Quint. La ligue protestante, écrasée à la bataille de Mühlberg, implora son secours, et lui offrit en échange les trois villes impériales de Metz, Toul et Verdun, qu'on appelait les Trois-Évêchés. Le roi accepta la proposition; il se déclara le protecteur des libertés germaniques, et occupa la Lorraine et les trois villes enclavées dans cette province. Il voulait s'emparer

aussi des villes de l'Alsace; mais il éprouva devant Strasbourg une résistance qu'il ne jugea pas à propos de briser par la force. Il tourna au nord et termina la campagne par la conquête du duché de Bouillon, qu'il rendit au maréchal de la Marck, fils du fameux Fleuranges, dépouillé par l'empereur.

Siége de Metz (1552). Combat de Renti (1554). — Charles-Quint, furieux de voir entamer les frontières de l'Empire, fit la paix avec le parti protestant, afin de tourner toutes ses forces contre la France. Il passa le Rhin à la tête de 80,000 Espagnols, Italiens et Allemands, commandés sous lui par le duc d'Albe, le vainqueur de Mühlberg, et par Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, ses meilleurs généraux, et il investit la ville de Metz. Le duc de Guise s'était jeté dans la place, résolu à la défendre jusqu'à la mort. La valeur et les talents qu'il déploya ont rendu ce siége un des plus célèbres du XVIe siècle. Le roi et le connétable, postés à Saint-Mihiel-sur-Meuse, appuyaient la résistance et surveillaient les mouvements de l'ennemi. Après deux mois et demi de travaux et de combats, Charles-Quint, qui avait perdu le tiers de son armée par le fer, le froid, les maladies et la désertion, reconnut en frémissant l'impossibilité de prendre la ville. Il repassa le Rhin en fugitif, accusant l'inconstance de la fortune: « Elle est femme, dit-il; elle aime mieux un jeune roi qu'un vieil empereur. »

L'année suivante, Charles-Quint voulut prendre sa revanche en Artois. Ses soldats, pour tout exploit, s'emparèrent de Thérouanne, et la rasèrent; elle ne s'est jamais relevée (1553).

Henri II, qui avait eu le tort de ne pas secourir cette malheureuse ville, voulut du moins la venger. A la tête d'une belle armée, il envahit le Hainaut, le Brabant et l'Artois, les ravagea sans pitié, et mit

le siége devant la forteresse de Renti, située entre Montreuil et Thérouanne. Charles-Quint accourut au secours de la place et la sauva, malgré la perte d'un petit combat où sa cavalerie fut mise en déroute. Le roi leva le siége, faute de vivres, après avoir vainement offert la bataille à l'empereur.

Abdication de Charles-Quint (1555). — Brisé par les fatigues de la guerre et du gouvernement, Charles-Quint résolut de renoncer au monde, et de terminer ses jours dans la retraite et le repos. Cette abdication, qui étonna l'Europe, eut lieu à Bruxelles. Charles remit à son fils, Philippe II, l'Espagne et ses immenses colonies, le royaume des Deux-Siciles, le Milanais, la Franche-Comté et les 17 provinces des Pays-Bas et laissa les provinces autrichiennes à son frère Ferdinand, roi de Hongrie et de Bohême, qui fut élu empereur. Depuis lors la maison d'Autriche fut divisée en deux branches, la branche allemande et la branche espagnole.

L'abdication de l'empereur fut suivie de la trêve de Vaucelles, près de Cambrai, qui devait durer cinq ans et qui ne dura que quelques mois (1556). Ce fut la France qui la rompit, à la sollicitation du pape Paul IV. Ce pontife, qui appartenait à une famille napolitaine du parti français et qui détestait la maison d'Autriche, aspirait à délivrer l'Italie du joug espagnol. Il offrit l'investiture du royaume de Naples à un des fils de Henri II, à condition qu'il ne serait jamais réuni à la France. On se laissa tenter par cet appât et la guerre recommença en Italie et dans le nord. L'Angleterre, dont la reine, Marie Tudor, successeur d'Édouard VI, son frère, avait épousé Philippe II, prit part à la lutte et se déclara contre la France.

Le duc de Guise passa les Alpes à la tête d'une

armée, et se dirigea vers le royaume de Naples. Cette expédition échoua comme les autres. Guise, abandonné de ses alliés, arrêté par le duc d'Albe, vice-roi de Naples, vit son armée décimée par les maladies, et reçut ordre d'accourir au secours du territoire menacé d'une invasion, après un désastre qui rappelait ceux de Crécy et d'Azincourt.

Bataille de Saint-Quentin (1557). — L'amiral de Coligny, gouverneur de Picardie, avait commencé les hostilités, en brûlant, sans déclaration de guerre, la petite ville de Lens en Artois. A l'approche de l'armée espagnole, commandée par Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, dépouillé de ses États par la France, et qui répondit à l'incendie de Lens par celui de Vervins, il se jeta dans la ville de Saint-Quentin, menacée du même sort, et qui fut bientôt investie par 60,000 hommes, y compris 12,000 Anglais auxiliaires. Le connétable de Montmorenci, qui n'en avait pas 25,000, entreprit de jeter du secours dans la place, et réussit. Mais il opéra sa retraite avec lenteur, et négligea de faire occuper une chaussée qui traversait des marais, et qu'il jugea impraticable. Cette faute coûta cher à la France. Les comtes d'Egmont et de Horn enfilèrent rapidement la chaussée à la tête de 8,000 hommes de cavalerie, et tombèrent avec fureur sur l'armée française, qui fut forcée de faire volte-face. Nos soldats, quoique harassés d'une longue marche, et attaqués par des ennemis doubles en nombre, se battirent avec leur valeur ordinaire. Mais la partie était trop inégale. La gendarmerie française fut enfoncée la première et dispersée; l'infanterie, cernée de toutes parts et mitraillée par l'artillerie ennemie, résista plus longtemps. Tout fut pris ou tué. Le maréchal de Saint-André et le connétable lui-même se trouvèrent parmi les prisonniers.

Ce désastre semblait mettre la capitale à la merci du vainqueur. « Mon fils est-il à Paris? » demanda Charles-Quint, en apprenant dans sa retraite de Saint-Just la nouvelle de la victoire de Saint-Quentin. Heureusement Philippe II, intimidé par le souvenir des revers de son père, en Provence et en Champagne, défendit à son général de se hasarder dans l'intérieur de la France, avant d'avoir pris Saint-Quentin et les villes voisines. Saint-Quentin ne se rendit qu'après vingt jours de tranchée ouverte, et fut impitoyablement saccagée. Son héroïque résistance sauva peut-être le royaume. Le duc de Guise, accouru d'Italie, fut déclaré lieutenant-général, et assembla promptement une nouvelle armée. Philippe II, comprenant qu'il était trop tard pour marcher sur Paris, se contenta de faire occuper Ham, Chauny, Noyon, et ses troupes rentrèrent dans leurs quartiers d'hiver.

Prise de Calais (1558). — Le duc de Guise justifia pleinement la confiance du roi et de la nation. Il se mit en campagne au commencement de l'hiver, donna le change aux ennemis, en faisant semblant de menacer les villes de la Meuse ; puis il se rabattit vers la Picardie, et le 1er janvier il parut devant Calais. Le gouvernement anglais avait par économie l'habitude de rappeler, pendant l'hiver, une partie de la garnison. Guise agit avec tant de vigueur et d'habileté, qu'en huit jours la ville fut emportée. Le gouverneur, lord Wentevorth, et cinquante des principaux Anglais se rendirent prisonniers ; le reste de la population put se retirer où elle voulut, en abandonnant ses biens qui furent partagés entre les soldats. C'est ainsi que la ville de Calais redevint française, après avoir appartenu à l'Angleterre pendant deux cent dix ans (1348-1558).

Au printemps, Guise mit le comble à sa gloire par la prise de Thionville sur la Meuse, dont les habitants furent expulsés et remplacés par des Français. La nouvelle d'un revers le fit rappeler vers la Somme. Le maréchal de Termes, gouverneur de Calais, avait pris et, selon l'usage, saccagé Dunkerque et quelques autres villes sur la côte de la mer, et il revenait chargé de butin, lorsqu'il fut atteint, près de Gravelines, par le comte d'Egmont, supérieur en forces ; sa petite troupe fut taillée en pièces, et il fut fait prisonnier. Guise accourut au secours de la Picardie menacée et arrêta l'ennemi.

Traité de Câteau-Cambrésis (1559). — La lassitude des peuples, épuisés par une guerre ruineuse, amena la paix. Elle fut signée à Câteau-Cambrésis entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. La France garda Calais et les Trois-Évêchés, et rendit les États du duc de Savoie, qui comprenaient la Bresse, la Savoie et plus de la moitié du Piémont.

Ainsi finirent ces guerres d'Italie, qui avaient coûté à la France tant d'or et tant de sang, et qui laissèrent l'Espagne maîtresse du Milanais et des Deux-Siciles, et toute puissante dans la péninsule. Ajoutons que l'influence de la patrie de Machiavel et des Borgia fut fatale aux vieilles mœurs françaises ; elle nous donna cette dépravation qui infecta la cour et les classes supérieures pendant tout le XVIe siècle. Si la France ne gagna que Calais et les villes de Metz, Toul et Verdun, du moins elle eut la gloire de lutter sans désavantage contre l'immense puissance de Charles-Quint et de sauver l'Europe, surtout l'Allemagne, du joug de la maison d'Autriche.

Mort de Henri II (1559). — Un double mariage devait cimenter « la malheureuse paix » de Câteau-Cambrésis : Marguerite, sœur du roi, fut promise à

Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, et Élisabeth, sa fille aînée, à Philippe II, veuf de Marie Tudor, reine d'Angleterre. Ces mariages furent célébrés par des fêtes brillantes, que termina une catastrophe. Les tournois, image de la guerre, étaient alors fort à la mode, et ils ne furent pas oubliés. Pendant trois jours, le roi, les princes et les seigneurs joutèrent sous les yeux des dames dans une vaste lice ouverte près de la Bastille. Sur la fin du troisième jour, le roi, qui avait fourni plusieurs courses en habile chevalier, voulut encore rompre une lance avec le comte de Montgomery, capitaine de ses gardes. En vain la reine le supplia de ne pas recommencer, en vain Montgomery chercha à s'excuser; il fallut obéir. Les deux jouteurs se heurtèrent avec violence, et les lances volèrent en éclats; Montgomery, n'ayant ni jeté ni abaissé le tronçon de la sienne, le bois frappa le roi à la tête, releva la visière de son casque et pénétra fort avant dans l'œil. On l'emporta mourant dans le palais des Tournelles, et il expira le onzième jour, à l'âge de quarante ans.

Henri II et Catherine de Médicis avaient eu quatre fils, qui furent François II, Charles IX, Henri III et le duc d'Alençon, et trois filles, Élisabeth, fiancée à Philippe II, Claude, qui épousa Charles III, duc de Lorraine, et Marguerite, qui fut la première femme de Henri IV.

GUERRES CIVILES DE RELIGION (1559-1610)

FRANÇOIS II. — 1559.

François II, faible, est gouverné par *Marie-Stuart* et les *Guises*.

Conjurat. d'Amboise.	Formée par les protestants : *Condé*, chef secret. Découverte et cruellement punie.
Gouvernem. intérieur.	Edit de *Romorantin*. — L'HÔPITAL, chancelier. Complots des calvinistes. — *Condé*, condamné à mort.

CHARLES IX. — 1560.

Réaction moderée.....	Catherine de Médicis s'unit aux *Bourbons*. — Etats d'Orléans. *Triumvirat :* Guise, Montmorency, Saint-André. Colloque de *Poissy*. — Edit de *Janvier*.
1re guerre	Massacre de *Vassy :* — excès des deux partis. Siége de *Rouen* ; bataille de *Dreux* ; siége d'*Orléans*. Pacification d'*Amboise*. — Liberté du culte promise.
2e guerre............	Conférences de *Bayonne*.— Condé veut enlever le roi. Bataille de *Saint-Denis*. — Paix de *Longjumeau*.
3e guerre............	Batailles de *Jarnac* et de *Moncontour*.— Calvinistes vaincus. Paix de *Saint-Germain*.— Henri de Navarre épouse Marguerite de Valois.
SAINT-BARTHÉLEMI..	Coligny blessé par un assassin ; menaces des calvinistes. Massacre général. — *Catherine, Guise, Charles IX, Tavannes*.
4e guerre............	Siége de *la Rochelle*. — Duc d'Anjou, élu roi de Pologne.

HENRI III. — 1574.

Prince faible, débauché, gouverné par des *mignons*.

5e guerre............	Combat de *Dormans*. — Guise *le Balafré*, vainqueur. Paix de *Monsieur*. — Liberté de religion.
6e guerre............	Mécontentement des catholiques : LIGUE. Hostilités partielles. — Paix de *Bergerac*.
7e guerre............	Dite des *Amoureux :* Henri III et Henri de Navarre. Petits combats. — Traité de *Fleix*.
8e guerre............	Union des *ligueurs* avec Philippe II. — Henri III cède. Bataille de *Coutras*, de *Vimori*, d'*Auneau*. Insurrection à PARIS. — Henri III, chassé. Etats de *Blois* : assassinat des deux *Guise*. Réconciliation de Henri III et de Henri de Navarre. Siége de *Paris*. Henri III, assassiné.

HENRI IV, né 1553. — 1589-1610.

Dixième descendant de saint Louis, duc de Bourbon et roi titulaire de Navarre.

Guerre civile.........	Combat d'*Arques ;* bataille d'*Ivry :* Henri VI, vainqueur. Siége de *Paris*. { Horrible famine. / Délivré par le duc de Parme. } Siége de *Rouen*. — Deuxième expédition du duc de Parme. Troisième siége { Fureurs des *Seize*. / Conversion de Henri IV. / Soumission de Paris et des provinces }
Guerre c. l'Espagne..	Combat de *Fontaine-Francaise*.— Prise d'*Amiens*. Traité de *Vervins*.
Gouvernem. intérieur.	*Edit de Nantes :* liberté et égalité religieuse. *Sully*, ministre. { Rétablit les finances. / Encourage l'agriculture. } Efforts pour rétablir la paix, l'unité entre les partis. Conspiration { de *Biron*, exécuté. / d'*Henriette d'Entraigues*. }

Politique extérieure : projets contre l'Autriche : — Henri IV assassiné.

Lettres, arts : *Rabelais, Calvin, Amyot, Montaigne, Marot, Ronsard, Régnier* et *Malherbe*.

HUITIÈME ÉPOQUE

GUERRES CIVILES DE RELIGION

(1559-1610[1])

FRANÇOIS II

(1559-1560)

Puissance des Guises. — François II, infirme d'esprit et de corps, fut dominé par sa mère, la fameuse Catherine de Médicis, et par sa femme, Marie Stuart, reine d'Écosse, jeune princesse en qui l'intelligence, la finesse et le savoir étaient rehaussés par tous les charmes de la grâce et de la beauté. Tout entière aux plaisirs de son âge, elle livra les rênes de l'État à ses deux oncles, le duc de Guise, le défenseur de Metz et le conquérant de Calais, habile général et profond politique, et le cardinal de Lorraine, prélat distingué par ses talents, son savoir et son éloquence. Le duc se chargea des affaires militaires et laissa au cardinal les affaires civiles.

Les deux Lorrains, pour s'assurer la jouissance in-

1. Principaux ouvrages à consulter : De Thou, *Histoire;* d'Aubigné, *Mémoires et Histoire universelle;* Brantôme, *Vie des grands capitaines; Mémoires* de Duplessis-Mornay, de Guise, de Condé, de Tavannes, de Castelnau, de La Noue, de Marguerite de Valois, de Nevers, de Villeroi, de La Force, de Palma-Cayet, de Sully, etc.

contestée du pouvoir, firent congédier le connétable de Montmorenci et le maréchal de Saint-André, heureux rivaux de Guise sous le dernier règne. Le roi annonça lui-même au connétable que, pour soulager sa vieillesse, il avait confié à ses oncles le fardeau des affaires. Montmorenci, vivement blessé, se retira dans son château de Chantilly. La maison de Bourbon, pauvre depuis la trahison du connétable et la confiscation de ses grands biens, fut aussi tenue dans la disgrâce. Elle avait pour chefs Antoine, prince faible, irrésolu, devenu roi titulaire de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret, et son frère le prince de Condé, actif, audacieux, capable de tout pour relever sa famille. Les Guises ne s'en tinrent pas là : ils renvoyèrent la plupart des conseillers et des serviteurs du feu roi et les remplacèrent par leurs créatures.

Henri II avait laissé les finances dans un état déplorable. Il fallut faire des économies : on réduisit l'armée à 15,000 hommes, on révoqua les aliénations du domaine royal, on supprima un grand nombre de pensions militaires. Une foule de gentilshommes, d'officiers, de fonctionnaires, restés sans emploi, coururent à Fontainebleau, où était la cour, pour réclamer. Le cardinal de Lorraine fit élever une potence devant la porte du château, et publier que tout solliciteur eût à sortir de la ville dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être pendu. Cette singulière manière de se débarrasser des réclamations fit autant de mécontents qu'il y avait de solliciteurs. Les persécutions contre les calvinistes portèrent l'irritation à son comble. On résolut de se faire justice par la force et de renverser un pouvoir qu'on disait usurpé.

Conjuration d'Amboise (1560). — Il se forma dans toutes les provinces un vaste complot, qui avait pour chef secret le prince de Condé, désigné sous le nom

de « capitaine muet ; » le chef apparent était un gentilhomme protestant du Périgord, nommé La Renaudie, homme intelligent, déterminé, mais flétri par un jugement et condamné à la prison pour crime de faux. Un grand nombre de calvinistes devaient se rendre à Amboise, où était la cour, sous prétexte de demander le libre exercice de la religion, et la Renaudie arriver à l'improviste avec quinze cents hommes, surprendre les Guises, et s'emparer de la personne du roi. On prenait les armes, disait-on, non contre le roi, mais contre ceux qui l'opprimaient ; c'est la tactique de toutes les rébellions. Malheureusement pour les conjurés, un avocat, leur complice, eut peur et les dénonça. Le duc de Guise se hâta de faire secrètement ses préparatifs de défense, et La Renaudie fut reçu à coups d'arquebuse et tué dans la forêt de Château-Renaud. On fit main basse sur ses complices, qui arrivaient par bandes, et ils furent pris, pendus, noyés ou décapités. Cette répression cruelle excita l'indignation publique et éveilla la sympathie en faveur des victimes. Le chancelier Olivier, qui avait prêté son ministère aux vengeances légales, mourut de regret et de douleur. Condé avait été compromis par les aveux de quelques conjurés. Comme il n'avait rien écrit, ni vu personne, il nia hardiment, et, en présence de la cour, il défia en combat singulier quiconque oserait l'accuser, Guise, qui n'avait aucune preuve, fit le généreux, et offrit de lui servir de second. Personne ne se présenta pour relever le gant, et le prince resta libre.

L'Hôpital chancelier. — Édit de Romorantin (1560). — Grâce à la protection de Catherine de Médicis, les sceaux furent confiés au célèbre Michel de l'Hôpital. L'Hôpital, successivement avocat, conseiller au parlement de Paris, président de la cour des comptes,

et distingué comme poëte latin, comme orateur et jurisconsulte, fut le plus grand et le plus vertueux des chanceliers de France. Il entendait la tolérance comme nous l'entendons aujourd'hui, et il ne cessa de travailler à faire vivre en paix les deux religions, projet alors aussi difficile à faire agréer à l'une qu'à l'autre. Les Guises s'étaient à peine lavé les mains de leurs sanglantes exécutions, qu'ils voulurent introduire en France l'inquisition espagnole. Le chancelier ne parvint à préserver la France de cette odieuse institution qu'en faisant une large concession au parti catholique violent : il fit rendre l'édit de Romorantin, qui attribuait aux tribunaux ecclésiastiques la connaissance du crime d'hérésie. Comme ces tribunaux ne pouvaient pas prononcer la peine de mort, les protestants n'avaient à craindre que l'amende ou la prison. Les mesures conciliatrices de l'Hôpital déplurent au peuple, qui ne vit en lui qu'un hérétique déguisé. « Dieu nous garde, disait-on, de la messe du chancelier. »

Préparatifs de guerre civile. Arrestation de Condé (1560). — Cependant les chefs des calvinistes ne se tinrent pas pour battus à jamais. Ils demandèrent la convocation des États généraux, afin de délivrer le royaume de l'oppression des Guises. Les Guises y donnèrent leur assentiment, persuadés qu'il ne leur serait pas difficile d'obtenir une majorité catholique et que l'assemblée pourrait devenir un instrument pour écraser leurs ennemis. En attendant la réunion des États, les calvinistes organisaient leurs forces dans les provinces méridionales ; ils tenaient des assemblées secrètes, ils enrôlaient des soldats, ils se préparaient à la guerre. Ils étaient secrètement dirigés par les deux Bourbon, et trois frères Châtillon, l'amiral de Coligny, d'Andelot, colonel général de l'infanterie,

et le cardinal de Châtillon, qui donna le double scandale d'une apostasie et d'un mariage. Des lettres interceptées mirent le gouvernement au courant de leurs menées, et cette fois compromirent gravement le prince de Condé. Il fut arrêté à Orléans, déclaré coupable de trahison et condamné au dernier supplice. La mort du roi lui sauva la vie ; François II expira dans sa 17e année, après avoir langui 17 mois sur le trône.

Marie Stuart, sa veuve, accablée de dégoûts par Catherine de Médicis, fit tristement ses adieux à la France et retourna dans sa sauvage Écosse, où elle devait trouver la guerre civile, suivie d'une captivité de dix-huit ans et de la mort sur l'échafaud.

CHARLES IX

(1560-1574)

Catherine de Médicis, régente. — Pendant le court règne de François II, sa mère, Catherine de Médicis, pliant devant la nécessité, s'était faite l'alliée complaisante des Guises, sans se livrer à eux tout entière : elle avait entretenu des liaisons secrètes avec le connétable et les Bourbons ; elle avait même affiché de la pitié pour les protestants persécutés, et versé des larmes sur leur sort, *larmes de crocodile*, dit le calviniste La Planche. A l'avénement du nouveau roi, elle changea de tactique. Dirigée par le chancelier l'Hôpital, elle entreprit de tenir la balance égale entre les deux partis, de les dominer l'un par l'autre, et d'assurer le triomphe de l'autorité royale. Dans son orageuse carrière, elle déploya une dissimulation profonde, une rare fécondité de ressources et une habileté

diplomatique consommée. Élevée à l'école de Machiavel, cette femme se servait du vice, comme de la vertu, pour atteindre à son but. Au nombre des ministres de sa diplomatie étaient une centaine de filles d'honneur, toutes belles et plus ou moins complaisantes, qu'on appelait l'*escadron volant de la reine*. Catherine s'en servait pour amuser les princes et les seigneurs et pour découvrir leurs plus secrètes pensées. Charles IX annonçait d'heureuses dispositions. Pour le dominer plus sûrement, elle plaça auprès de lui un aventurier florentin, nommé Gondi, qui le corrompit dans les plaisirs, et étouffa en lui tout sentiment de justice, d'honneur et de vertu.

Charles IX n'ayant que dix ans, il fallait une régence. La régence semblait devoir appartenir au roi de Navarre. Catherine effraya ce prince faible et peu exercé aux affaires, elle le désarma en lui promettant la lieutenance générale du royaume et la grâce du prince de Condé, son frère, et s'empara des rênes du gouvernement. Le connétable de Montmorenci reprit le commandement de l'armée, le cardinal de Lorraine conserva la direction des finances, et le duc de Guise se contenta de la charge de grand maître de la maison du roi. Le prince de Condé fut déclaré innocent et prit place au conseil.

États généraux (1560). Ordonnance d'Orléans. — Cependant les états généraux, convoqués vers la fin du dernier règne, s'étaient réunis à Orléans. Ce fut la question religieuse qui domina toutes les autres, et on fut bien loin de tomber d'accord. Le clergé voulait l'exécution des lois contre les hérétiques; le tiers état réclama la liberté des cultes; la noblesse se divisa. Tous s'accordèrent à demander le rétablissement de la pragmatique, la réduction des dépenses et une foule de réformes dans la justice et l'administration. C'est

de l'argent surtout que voulait le gouvernement. La dette se montait à 43 millions de livres, et la recette atteignait à peine 12 millions. Le clergé offrit 15 millions payables en seize ans et le tiers état permit, pour six ans, l'établissement d'un droit sur les vins, qui devait rapporter 1,200,000 livres par an. La célèbre ordonnance d'Orléans, œuvre de l'Hôpital, fit droit à la plupart de ces réclamations. Elle rétablit la pragmatique, réforma un grand nombre d'abus, supprima un tiers de pensions, et proclama l'égalité des catholiques et des protestants devant la loi.

Triumvirat catholique (1561). — Le roi de Navarre avait demandé aux États généraux d'Orléans qu'on fît restituer les sommes accordées, comme gratification, par les deux derniers rois. Une commission, nommée pour s'occuper de la question des finances, se déclara pour la restitution. Guise, le maréchal de Saint-André et le connétable de Montmorenci avaient reçu des dons immenses. La crainte de se voir obligés de les rendre fit taire la haine qu'ils se portaient; ils se réconcilièrent, et sous prétexte de défendre la religion catholique, menacée par les progrès du calvinisme et par l'audace des sectaires, ils formèrent une ligue qu'on appela le *triumvirat*. Ils cimentèrent cette union, dictée par l'intérêt plus que par la religion, en paraissant ensemble, le jour de Pâques, à la table de communion.

Colloque de Poissy (1561). **Édit de Janvier** (1562). — La question religieuse était moins facile à résoudre que la question financière. Les hommes modérés proposèrent de la soumettre à une assemblée composée de prélats catholiques et de ministres de la réforme. On disait que cette conférence était le plus sûr moyen de mettre fin aux disputes. Le cardinal de Lorraine, qui espérait se signaler par son savoir et son éloquence,

s'étant montré favorable à ce projet, la reine-mère décida que l'assemblée se tiendrait à Poissy, en présence de toute la cour. Théodore de Bèze, le plus éminent disciple de Calvin, y porta la parole et exposa les principes de la réforme dans un discours qui est un chef-d'œuvre d'éloquence et d'habileté, et qui fut d'abord écouté avec une vive attention. Mais quand il en vint à nier la présence réelle, on cria au blasphème et des murmures couvrirent sa voix. Le cardinal de Lorraine se chargea de le réfuter et prononça un savant discours, qui fut applaudi de l'assemblée entière. Après les harangues vinrent les conférences sur le sacrement de la communion, sur la réforme des mœurs et de la discipline ecclésiastique. Les conférences ne firent pas plus que les discours et l'assemblée se sépara sans avoir rien fait. Le fameux édit de janvier, rendu par l'Hôpital, peu de temps après le « colloque de Poissy, » permit aux protestants de célébrer leur culte hors des villes, et sans armes (1562).

C'était une mesure trop raisonnable pour plaire à deux partis qui ne l'étaient pas. Les calvinistes se plaignirent qu'on ne faisait pas assez pour eux et qu'on les désarmait pour les livrer à leurs ennemis. Les catholiques trouvaient qu'on faisait trop, et criaient que le catholicisme était en danger, parce qu'on permettait à un dixième de leurs compatriotes d'adorer Dieu selon leur conscience. Les grands, par ambition, le peuple par fanatisme, semblaient impatients de recourir à la force, lorsqu'un événement imprévu, diversement raconté, vint mettre la France en feu.

Massacre de Vassy (1562). — Le duc de Guise se rendait de Joinville à Paris. Il s'arrêta un dimanche dans la petite ville de Vassy en Champagne, pour entendre la messe. En ce moment un millier de protestants célébraient leur office dans une grange voi-

sine de l'église. On leur fit dire que le chant des psaumes troublait le service, et on les pria de le cesser; ils n'en firent rien. Les gens du duc de Guise voulurent imposer silence par la force. On commença par des injures, on finit par des coups. Les gens de Guise étaient armés; les calvinistes se défendirent avec des pierres. Le duc accourut pour apaiser le tumulte, et fut blessé au visage. A la vue de son sang, ses gens attaquent leurs adversaires, en tuent une soixantaine et en blessent plus de deux cents. Tel est le *massacre de Vassy*, qui fut le signal de la plus horrible de nos guerres civiles.

Première guerre civile (1562). — Excès des deux partis. — Les calvinistes furent prêts les premiers, et prirent les armes dans tout le royaume pour venger leurs frères et délivrer le roi et sa mère de l'oppression. Ils s'emparèrent d'Orléans. C'est là que furent commises les premières dévastations. Condé et Coligny, informés que leurs gens saccageaient la cathédrale, accoururent; on ne les écouta pas. Condé saisit une arquebuse et coucha en joue un homme qui s'efforçait de jeter bas une statue. « Attendez que j'aie abattu cette idole, lui dit-il froidement, vous me tuerez après. » Condé et Coligny crurent reconnaître le doigt de Dieu, et laissèrent faire. Les autels furent renversés, les tableaux déchirés, les croix abattues, les statues brisées, les reliques brûlées, les vases sacrés profanés; la statue de Jeanne d'Arc fut précipitée du haut du pont dans la Loire. Les mêmes scènes se renouvelèrent dans plus de deux cents villes où les calvinistes se trouvèrent les plus forts. Que de chefs-d'œuvre du moyen âge périrent! La Grande-Chartreuse, près de Grenoble, fut saccagée; la magnifique bibliothèque de Cluny, près de Mâcon, fut brûlée; l'église de Saint-Irénée, à Lyon, fut démolie.

La fureur se porta même sur les tombeaux; celui de Louis XI, à Cléri, ceux des ducs de Vendôme et de Longueville, de Rollon et de ses successeurs, de Guillaume le Conquérant et de Richard Cœur de lion furent détruits, et leurs corps brûlés et jetés au vent. On ne respecta pas même les restes vénérés de saint Irénée et de saint Martin, les apôtres de la Gaule. Cette fureur, qui s'acharnait sur les morts, se tourna contre les vivants. A Valence, on pendit le lieutenant général du gouverneur du Dauphiné; partout on tua les prêtres, les moines, les religieux, et partout on proscrivit l'exercice du culte catholique; c'est ainsi qu'on entendait la liberté de religion. Les catholiques, qui avaient donné l'exemple à Vassy, rivalisèrent de barbarie avec leurs adversaires. Ils n'avaient pas d'églises à détruire, pas de statues à renverser, pas de tombeaux à démolir; leur fureur se porta contre les personnes. A Sens, qui avait pour archevêque le cardinal de Guise, ils massacrèrent cent protestants, hommes, femmes et enfants, avec des circonstances horribles, et jetèrent leurs corps dans l'Yonne; à Paris, plus de soixante personnes furent massacrées par la populace; au Mans, plus de deux cents périrent dans les supplices; à Tours, cent vingt furent jetées dans la Loire; à Toulouse, on égorgea tous les calvinistes, après une lutte de cinq jours, qui coûta la vie à trois mille personnes; deux cents autres furent exécutées par arrêt du parlement. La France entière, ivre de fanatisme et d'intolérance, était un théâtre de sang, de ruines et d'horreurs. Deux hommes acquirent une hideuse célébrité. L'un était le baron des Adrets, calviniste, qui promena le fer et la flamme dans le Dauphiné et dans les provinces voisines; à Montbrison, dont il s'était emparé, il fit décapiter la moitié de la garnison, et força le

reste à se précipiter devant lui du haut d une tour sur les piques de ses soldats. L'autre était le catholique Blaise de Montluc, brave guerrier, qui souilla sa gloire militaire et mérita l'odieux surnom de boucher royaliste. Il se vante, dans ses mémoires, des nombreuses pendaisons qu'il commit en Guyenne et en Languedoc : « Un pendu étonnant plus, dit-il, que cent tués, on pouvait connaître par où j'avais passé; car par les arbres, sur les chemins, on en trouvait les enseignes. »

Au crime de se déchirer de leurs propres mains, les deux partis ajoutèrent celui d'appeler l'étranger. Les catholiques demandèrent des troupes à Philippe II, enrôlèrent des mercenaires suisses et allemands, et achetèrent les secours du duc de Savoie, en lui rendant Turin et les forteresses que nous possédions en Piémont. Les protestants s'adressèrent aux princes luthériens de l'Allemagne et à la reine Élisabeth, à qui ils livrèrent le Havre et promirent Calais.

Siége de Rouen. — Les deux armées ne furent prêtes à entrer en campagne que six mois après le massacre de Vassy. L'armée catholique, commandée par le connétable de Montmorenci, commença les opérations par le siége de Rouen, qui coûta la vie au roi de Navarre. La ville fut prise d'assaut et livrée, pendant huit jours, à toutes les horreurs du pillage.

On n'épargna pas plus les maisons des catholiques que celles des protestants; les officiers calvinistes faits prisonniers furent décapités ou pendus.

Bataille de Dreux. — Condé et Coligny, ayant reçu un renfort de 7,000 Allemands, sortirent enfin d'Orléans. Les deux armées, fortes d'environ 15,000 hommes chacune, se rencontrèrent près de Dreux, sur les bords de l'Eure. Le vieux Montmorenci engagea imprudemment l'attaque, et sa témérité fut punie; sa

cavalerie, inférieure à celle des huguenots, fut enfoncée, et il tomba blessé au pouvoir de Coligny, son neveu. Les vainqueurs se dispersèrent trop tôt à la poursuite des vaincus. A la vue de cette faute, Guise s'écria : « Ils sont à nous. » Il fondit sur l'infanterie de Condé, la tailla en pièces avec un grand carnage, et fit le prince prisonnier. Coligny parvint à rallier sa cavalerie et revint à la charge; le maréchal de Saint-André, pris à son tour, fut assassiné par un ennemi personnel. Guise eut l'honneur de la journée; il écrasa l'infanterie protestante, qui perdit sept à huit mille hommes. Coligny profita des ténèbres de la nuit pour battre en retraite avec les débris de ses troupes. La nouvelle de la prise du connétable, portée à Paris, fit croire d'abord à la victoire des protestants. « Eh bien ! dit froidement Catherine de Médicis, nous prierons Dieu en français. » Les protestants tremblaient pour les jours de leur chef, qui était au pouvoir de son mortel ennemi. Leurs craintes étaient vaines. Guise traita généreusement Condé et lui offrit de partager son lit, comme on faisait alors entre amis intimes. Condé avoua qu'il ne ferma pas l'œil de toute la nuit, et que Guise dormit d'un profond sommeil.

Siége d'Orléans. — Guise assassiné (1563). — Guise, resté seul chef du parti catholique, fut nommé lieutenant général du royaume, durant l'absence du connétable. De Dreux il se dirigea vers Orléans, la principale place d'armes des calvinistes. Au moment de commander l'assaut, il fut assassiné d'un coup de pistolet par un huguenot fanatique, nommé Poltrot de Méré, parent de La Renaudie, qui était venu dans son camp comme transfuge. L'assassin, après avoir erré toute la nuit, se retrouva le lendemain aux avant-postes et fut arrêté. Avant d'expirer dans les

supplices, il accusa l'amiral de Coligny de l'avoir excité à tuer le duc de Guise. Coligny se justifia et affirma qu'il n'avait pas commandé le crime ; mais il avoua qu'il avait connu le projet de l'assassin et qu'il ne l'avait pas empêché de l'exécuter. Théodore de Bèze mit Poltrot au nombre des martyrs de la réforme.

Pacification d'Amboise (1562). — La mort de Guise laissait Catherine de Médicis maîtresse absolue du pouvoir. Le premier usage qu'elle en fit fut de négocier. Elle gagna le prince de Condé, qui était captif, en lui promettant la place de son frère, le roi de Navarre, sans oublier l'habile diplomatie de ses filles d'honneur. La paix, signée au château d'Amboise, permettait l'exercice du culte réformé dans les maisons des nobles et dans une ville par bailliage. Pendant les négociations, les ministres huguenots firent prier le roi de punir rigoureusement les athées, les libertins, c'est-à-dire les libres penseurs, les anabaptistes et les autres hérétiques et schismatiques qui s'écartaient de la profession de foi de leur Église. A peine échappés au feu, ils voulaient faire brûler leurs adversaires. Les réformés n'admettaient pas plus que les catholiques la liberté de conscience, que Théodore de Bèze appelle une *idée diabolique*, ni surtout l'égalité des croyances devant la loi. La paix fut à peine signée que les deux partis s'unirent pour aller reprendre le Havre. La ville, vigoureusement attaquée par Condé et Montmorenci, et mal défendue par lord Warwick, ouvrit bientôt ses portes.

Majorité de Charles IX (1563). — Catherine avait promis au prince de Condé la place de lieutenant général. Pour se dispenser de tenir sa parole, elle fit déclarer le roi majeur, quoiqu'il n'eût que treize ans, et elle se vit plus puissante que jamais. Elle n'avait

à lutter que contre le caractère violent de Charles IX, dont les emportements lui causaient quelquefois de vives inquiétudes. Pour le dominer plus facilement, elle l'entoura de plaisirs et de voluptés.

Voyages. — Conférences de Bayonne (1564-1565). — Les deux premières années se passèrent à voyager par toute la France. Catherine se proposait de montrer le roi à ses peuples, de raffermir l'autorité ébranlée par la guerre civile, et d'observer l'état des esprits. Aux yeux du jeune roi, cette promenade à travers la France ne fut qu'une suite de fêtes, de bals, de tournois. Au bout de cinq mois d'observations, Catherine jugea prudent de se concilier les catholiques et fit rendre, dans un château du Dauphiné, l'édit de Roussillon, qui restreignait les avantages accordés aux calvinistes par la pacification d'Amboise. On leur ôta plus par les édits durant la paix, dit Pasquier, que par la force durant la guerre. Un autre édit, daté du même lieu, fixa au 1er janvier le commencement de l'année, qui jusqu'alors avait eu lieu le dimanche de Pâques.

Ce fut pendant ce voyage à travers les provinces qu'eut lieu la fameuse entrevue de Bayonne entre la reine-mère et sa fille Élisabeth, reine d'Espagne. On y agita la question de savoir quels étaient les meilleurs moyens d'extirper l'hérésie. On parla d'expulser du royaume les ministres protestants, d'interdire la pratique du culte réformé, d'exclure des fonctions publiques toute personne soupçonnée d'hérésie. Le duc d'Albe, digne ministre de Philippe II, conseilla de faire arrêter et décapiter les seigneurs huguenots. « Dix mille têtes de grenouilles, dit-il, ne valent pas la tête d'un saumon. » On prétendit que le massacre général des protestants y fut discuté, peut-être même arrêté. Les conférences secrètes avec le ministre de Philippe II, qui exterminait les protestants en

Espagne, en Italie et dans les Pays-Bas, causèrent de terribles alarmes aux calvinistes français. Ils voyaient que, dans quelques provinces, on exécutait mal la pacification d'Amboise, violée par l'édit de Roussillon. Coligny avait toujours blâmé cette paix, qui, disait-il, avait ruiné plus de temples que les ennemis n'en auraient pu abattre en dix ans. Il alla se plaindre au roi de la partialité avec laquelle on traitait les protestants et les catholiques. Il en fut mal reçu. « Vous ne demandiez d'abord qu'un peu d'indulgence, lui dit Charles IX, aujourd'hui vous voulez être nos égaux, demain vous voudrez être nos maîtres et nous chasser du royaume. » Il se retira mécontent et inquiet. Le gouvernement levait des soldats ; les catholiques, organisés en confréries, s'engageaient à défendre la foi de leurs pères; les prêtres et les moines ne prêchaient que la ruine de l'hérésie et l'extermination des hérétiques. Condé était furieux d'avoir été trompé dans son ambition ; il écouta la voix des ministres qui lui criaient de prévenir leurs ennemis, et il forma une nouvelle conjuration d'Amboise.

Seconde guerre civile (1567). — A la tête de cinq cents bons cavaliers réunis secrètement, Condé tenta de surprendre le roi qui se trouvait à Monceaux près de Meaux, de s'emparer de sa personne et de gouverner sous son nom. Comme il arrive d'ordinaire, le complot fut découvert.

Grâce à l'arrivée de 6,000 Suisses, le jeune roi put sortir de Meaux, et il rentra sain et sauf dans sa capitale. Il n'oublia jamais qu'il avait été réduit à fuir devant des sujets rebelles.

Bataille de Saint-Denis (1567). — Condé, renforcé par un corps d'Allemands, établit son quartier général à Saint-Denis et entreprit de bloquer Paris avec 6,000 hommes. Les Parisiens disaient que c'était

une grande honte « de laisser ainsi une mouche assiéger un éléphant. » Le connétable de Montmorenci sortit de la ville, à la tête de 19,000 mille hommes, et livra bataille. Sa cavalerie, inférieure en nombre, fut enfoncée par Condé, et il se vit entouré d'ennemis. Au moment de rendre son épée, il fut mortellement blessé. Son confesseur l'exhortait à la mort : « Pensez-vous, lui répondit-il, que j'aie vécu soixante-quinze ans pour ne pas savoir mourir un quart d'heure? » Ses deux fils, les maréchaux de Montmorenci et de Damville, le vengèrent en battant les calvinistes. Condé et Coligny opérèrent leur retraite en bon ordre sans être poursuivis.

Paix de Longjumeau (1568). — Cette seconde guerre civile n'offrit plus que des ravages, des dévastations, des massacres, où les deux partis rivalisèrent de barbarie. Elle se termina par le traité de Longjumeau, près de Paris, qui confirma la pacification d'Amboise. Cette paix ne fut qu'un moment de repos entre deux ennemis acharnés qui voulaient reprendre haleine pour recommencer la lutte.

Troisième guerre (1568). — Catherine ne l'avait signée que pour endormir les huguenots et s'emparer de leurs chefs. Elle congédia le chancelier L'Hôpital, « cet autre censeur Caton, » qui refusait de servir son astucieuse politique, et voulut faire enlever Condé et Coligny, qui étaient au château de Noyers, entre Tonnerre et Avalon; ils furent prévenus et coururent se réfugier à la Rochelle, devenue, depuis la chute d'Orléans, le boulevard de la réforme. Le coup manqué, la reine-mère cessa de feindre. Elle fit rendre l'édit de Saint-Maur, qui révoquait toutes les concessions faites aux protestants, et proscrivait, sous peine de mort, l'exercice de la religion réformée. Ce fut le signal de la troisième guerre civile.

La reine-mère fit confier le commandement de l'armée royale au duc d'Anjou, âgé de seize ans, et lui donna pour conseiller Tavannes, le plus expérimenté et le plus habile des généraux catholiques. Elle comptait dominer l'armée sous le nom de son fils favori, comme sous le nom du roi elle dominait le conseil, dont les ministres lui étaient dévoués.

Bataille de Jarnac (1569). — Les premiers mois se passèrent en marches et contremarches fatigantes, en escarmouches meurtrières, en dévastations, en assassinats. Enfin les deux armées en vinrent aux mains à Jarnac, sur la Charente. Tavannes fondit sur l'avant-garde de Coligny. Condé accourt; un coup de pied de cheval lui casse la jambe; malgré la douleur, il s'élance au milieu de la mêlée : son cheval est tué; il tombe et se voit entouré d'ennemis. Il allait se rendre à un gentilhomme, lorsque Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, le tua par derrière d'un coup de pistolet. La joie indécente du jeune duc d'Anjou l'a fait accuser de complicité dans cet assassinat. Il fit charger le corps du prince sur un âne « par manière de dérision. » Coligny, toujours ferme dans le malheur, rallia l'armée calviniste et se retira vers Saint-Jean-d'Angéli.

Une femme vint relever le courage des protestants, c'était Jeanne d'Albret, reine de Navarre, qui avait « l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux adversités. « Elle leur amena son fils, enfant de quinze ans, et offrit ses terres, son argent, ses bijoux. Le jeune prince de Béarn, qui devait être Henri IV, fut proclamé général des calvinistes, et prit pour guide Coligny, qui avait plus de talent que Condé, plus de vertu, plus de zèle pour la religion réformée. Coligny eut bientôt la douleur de perdre d'An-

delot, son frère, brave, habile, dévoué comme lui.

Bataille de Moncontour (1569).— Après bien des évolutions, toujours accompagnées de pillages et de massacres, les deux armées se rencontrèrent de nouveau à Moncontour, au nord-ouest de Poitiers. Il y avait 25,000 catholiques contre 18,000 protestants. L'affaire fut décidée en une demi-heure. Coligny eut la mâchoire cassée d'un coup de pistolet; malgré le sang qu l'étouffait, il continua de se battre en soldat et de donner des ordres. La retraite, ou plutôt la déroute fut désastreuse; les vainqueurs massacrèrent tout ce qui leur tomba sous la main. Le duc d'Anjou, humain cette fois, avait beau crier : « Épargnez les Français, » on ne l'écoutait pas. 6,000 huguenots restèrent sur la place.

Paix de Saint-Germain (1570). —Coligny eut bientôt réparé ce malheur, et il s'avança sur Paris, plus redoutable que jamais. Catherine de Médicis reconnut l'impossibilité d'écraser ce parti souvent abattu et toujours relevé. C'était une hydre dont les têtes repoussaient promptement. On résolut de recourir à d'autres moyens. On signa la paix à Saint-Germain. Les protestants obtinrent l'exercice du culte réformé dans toutes les maisons particulières et dans deux villes par province, l'admission à tous les emplois civils et militaires, et la Rochelle, Cognac, Montauban et la Charité-sur-Loire, comme places de sûreté. Le roi se chargeait, en outre, de payer les mercenaires allemands, afin d'en débarrasser au plus tôt le royaume. Les catholiques violents murmurèrent contre cette paix ; ils l'appelèrent la paix *boiteuse*, la paix *mal assise*, parce que les négociateurs étaient le sire de Malassise et le baron de Biron, qui était boiteux.

Massacre de la Saint-Barthélemy (1572). — Ces conditions étaient trop belles pour ne pas exciter les

défiances des calvinistes; ils craignirent un piége et se tinrent longtemps sur leurs gardes. L'année suivante, leurs chefs refusèrent de sortir de la Rochelle et d'aller assister aux noces du roi avec Élisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II. Pour dissiper leurs alarmes, Montmorency, un des chefs du parti modéré, conseilla le mariage du prince de Béarn avec la princesse Marguerite, sœur de Charles IX. Le roi et sa mère accueillirent avec joie l'idée de cette union, et acceptèrent de même l'offre que faisait Coligny de marcher avec ses coréligionnaires au secours des protestants des Pays-Bas, où le duc d'Albe faisait couler des torrents de sang. Ils invitèrent l'amiral à leur apporter ses conseils et l'autorisèrent à venir avec une garde de cinquante hommes. Coligny se laissa tenter et arriva à Blois où était la cour (1571). Le roi lui fit le plus aimable accueil : « Nous vous tenons, mon père, lui dit-il en l'embrassant, et vous ne nous échapperez plus. » Il lui fit présent de 100,000 livres et lui rendit sa place au conseil.

L'amiral prit bientôt un grand ascendant sur le roi. Il lui montra qu'il était de l'intérêt de la France d'abaisser la puissance de l'Espagne, de laver la honte de Saint-Quentin, et qu'il serait facile de porter les frontières jusqu'à l'Escaut. Charles IX prit à cœur la guerre contre l'Espagne et donna ordre de lever des troupes, d'équiper une flotte, de préparer une bonne artillerie. Il ne pouvait se passer de l'amiral, et le mandait sans cesse auprès de lui. Cette faveur du chef huguenot irritait les catholiques violents. Leurs prédicateurs dénonçaient la guerre impie qu'on préparait contre « le défenseur de la foi. »

Jeanne d'Albret, rassurée par Coligny et tentée par l'appât du beau mariage qu'on proposait à son fils, vint aussi à la cour (1572). Charles IX l'accueillit avec

tous les témoignages d'une vive affection; il l'appelait « sa grand'tante, son tout, sa mieux aimée. » Trois mois après son arrivée, elle tomba malade et mourut à Paris d'un abcès aux poumons. Les huguenots prétendirent, mais sans preuve, qu'elle avait été empoisonnée avec des gants parfumés que lui avait vendus le parfumeur italien de Catherine de Médicis. Coligny n'ajouta aucune foi à ces sinistres soupçons et continua d'avoir les mêmes relations avec Charles IX. Le fils de Jeanne d'Albret, qui prit le titre de roi de Navarre, crut aussi à une mort naturelle, et arriva bientôt à Paris avec le prince de Condé, à la tête de huit cents gentilshommes. Sur l'invitation du roi, il y eut une réconciliation entre Coligny et le jeune duc de Guise, fils de François, assassiné par Poltrot; ils jurèrent de ne « se rechercher que d'amitié. »

Le 18 août 1572, le jeune roi de Navarre épousa solennellement la princesse Marguerite, au grand scandale des catholiques violents, qui ne pouvaient croire que le ciel permît cette exécrable union. Une sourde fermentation se manifestait parmi le peuple, excité par les prédicateurs; des bruits sinistres circulaient dans la capitale.

Tous les chefs des deux partis se trouvaient à Paris; Catherine les tenait dans ses filets. Elle jugea que le moment d'agir était venu. Son plan paraissait être de faire assassiner Coligny par le duc de Guise, dans l'espoir que les huguenots le vengeraient, que les chefs des deux partis s'égorgeraient les uns les autres, et que le roi, débarrassé de ces puissants factieux, deviendrait maître absolu dans son royaume. Les choses ne se passèrent pas ainsi; il n'y eut d'égorgés que les calvinistes.

Le 22 août, à l'heure du dîner, comme Coligny retournait du Louvre chez lui, rue Béthisy, lisant une

lettre, un assassin aux gages du duc de Guise, nommé Maurevel, posté dans une maison du cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, lui tira par la fenêtre un coup d'arquebuse. Une balle lui emporta l'index de la main droite et le blessa au bras gauche.

A la nouvelle de cet attentat, Charles IX, qui ne paraissait pas initié aux projets de sa mère, s'écria en colère : « N'aurai-je donc jamais de repos ? » et il envoya des gardes pour protéger la maison de l'amiral. Le soir, il s'y rendit lui-même avec sa mère et le duc d'Anjou. « Mon père, lui dit-il, à vous la douleur de la blessure, mais à moi l'injure et l'outrage. » Et il jura avec serment qu'il en tirerait une vengeance éclatante.

Au premier bruit de l'attentat, les calvinistes étaient accourus auprès de Coligny, et poussaient des cris menaçants contre les assassins. Ils rappelaient la mort si soudaine de la reine de Navarre; ils citaient les prédications furibondes qui appelaient la mort sur leur tête; ils disaient que la guerre des Pays-Bas, la faveur accordée à Coligny, les caresses faites au roi de Navarre et au prince de Condé n'étaient que des pièges, qu'il ne fallait pas se laisser égorger sans résistance. « Vengeons l'amiral ! » s'écriait-on, « mort aux Guisards ! défendons-nous ! » L'un d'eux dit au souper de la reine : « Si le roi ne nous fait pas justice, nous nous la ferons. »

Les assassins n'étaient pas sans inquiétude. Le lendemain, Catherine de Médicis, le duc d'Anjou, le bâtard d'Angoulême, fils naturel de Henri II, le maréchal de Tavannes, et trois Italiens, le chancelier Birague, Gondi, créé comte de Retz, et Gonzague, duc de Nevers, firent une tentative suprême auprès de Charles IX. On lui représenta que les deux partis allaient en venir aux mains, que chacun choisirait un

chef, et qu'il resterait seul, isolé, sans aucune autorité dans son royaume. On lui rappela toutes les révoltes, tous les complots des huguenots, surtout l'attentat de Meaux, dont le souvenir le mettait en fureur; on lui rapporta, en les exagérant, leurs propos menaçants ; on lui dit qu'ils allaient soulever les provinces et devenir plus redoutables, plus dangereux que jamais; on ajouta que l'assassinat de l'amiral avait été commis par Guise, de concert avec sa mère et son frère, qu'ils étaient perdus, que les protestants l'accusaient lui-même d'être leur complice, et qu'ils ne l'épargneraient pas. Il n'y avait qu'un moyen de les sauver, de se sauver lui-même, c'était de prévenir leurs ennemis. Comme le roi résistait encore, sa mère le menaça de quitter la cour, pour ne pas être témoin de tant de frayeur et de lâcheté. Charles IX était jaloux de la réputation militaire de son frère : ces mots de frayeur et de lâcheté le mirent hors de lui. « Eh bien ! s'écria-t-il avec un jurement, qu'on les tue tous, afin qu'il n'en reste plus un seul pour me le reprocher après. » Ce fut l'arrêt de mort des calvinistes.

Aussitôt on s'occupa des préparatifs du massacre. Le duc de Guise fut mandé au Louvre et chargé de « diriger l'exécution. » On convint de faire marquer de blanc les maisons des huguenots et de dresser la liste de tous ceux qui les habitaient. Les bons catholiques devaient se reconnaître à une croix blanche au chapeau et à une écharpe blanche attachée autour du bras gauche. Le prévôt des marchands, fanatique féroce, comme la plupart des Parisiens, reçut ordre de fermer les portes, de faire prendre les armes aux hommes dont il était sûr et de les faire marcher au premier coup de cloche frappé à l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. Ce fut à une heure et demie après minuit, le dimanche, 24 août, fête de saint Bar-

thélemy, qu'on entendit ce tocsin de mort. Aussitôt le duc de Guise, le duc d'Aumale, son oncle, et le bâtard d'Angoulême se dirigèrent vers la maison de Coligny, qu'ils s'étaient chargés de tuer. Au premier bruit, l'amiral se leva. « Qu'est-ce ? » demanda-t-il. — « Monseigneur, c'est Dieu qui nous appelle, » répondit un de ses serviteurs ! — « Il y a longtemps que je suis prêt à mourir, dit-il; mais vous autres, sauvez-vous, si c'est possible. » Tous se sauvèrent ; un seul refusa de l'abandonner. Bientôt un Allemand, nommé Behme, serviteur de Guise, et trois autres entrèrent dans la chambre, l'épée à la main. « N'es-tu pas l'amiral ? » demanda Behme. — « C'est moi, répondit-il avec calme. Jeune homme, tu devrais respecter mes cheveux blancs. » Behme lui plongea son épée dans la poitrine ; et les trois autres se mirent aussi à frapper. Guise s'impatientait dans la cour. « Behme, as-tu fini ? » cria-t-il. — « C'est fait. » — « Montre-le donc. » Les assassins jetèrent le corps par la fenêtre. Le bâtard d'Angoulême, d'autres disent le duc de Guise, lui essuya le visage avec un mouchoir. « Ma foi, dit-il, c'est bien lui. » Et il lui donna un coup de pied. Des assassins se saisirent de ce corps, lui coupèrent les membres, les promenèrent dans les rues et leur firent subir les plus indignes outrages. Le tronc mutilé fut suspendu aux fourches patibulaires de Montfaucon.

Cependant les compagnies bourgeoises s'étaient mises en mouvement au son de la cloche, et s'étaient répandues dans tous les quartiers de la ville. On pénètre dans les maisons suspectes, on surprend les protestants les uns dans leur lit, les autres à demi vêtus, on égorge les hommes, les femmes, les enfants. Guise, Aumale, le bâtard d'Angoulême, le duc de Nevers, le duc de Montpensier, Tavannes, excitaient les assassins. « Saignez, saignez, criait Tavannes, la

saignée est bonne en août comme en mai. » On tua jusque dans les appartements du Louvre, et l'on jeta les corps dans la cour. Dans la matinée, la reine-mère et ses dames d'honneur allèrent examiner les corps dépouillés et firent des remarques dégoûtantes sur ceux des gentilshommes de leur connaissance. S'il en faut croire d'Aubigné, l'Étoile et Brantôme, Charles IX tira d'une fenêtre de son palais des coups d'arquebuse sur de malheureux huguenots qui traversaient la Seine pour s'échapper par le faubourg Saint-Germain. Il manda près de lui le roi de Navarre, son beau-frère, et le prince de Condé, et leur dit qu'il avait fait tuer l'amiral et les autres huguenots, qu'il voulait bien les épargner à cause de leur naissance, mais qu'ils devaient abjurer sur le champ. « La mort ou la messe ! » leur dit-il. Le roi de Navarre répondit humblement qu'il était prêt à lui obéir en toutes choses. Condé montra plus de courage ; cependant il finit par suivre l'exemple de son cousin. Quelques autres rachetèrent aussi leur vie par leur abjuration. La plupart des victimes moururent en martyrs sans essayer de se défendre.

L'après-midi de ce jour néfaste, Charles IX fut saisi d'horreur et voulut arrêter le carnage. Il écrivit aux gouverneurs des provinces que le massacre avait été fait contre sa volonté et le rejeta sur une querelle de Guise et de Coligny. Sa mère lui fit comprendre que personne ne le croirait, que mieux valait en accepter la responsabilité, afin d'en recueillir le fruit, et qu'il fallait « laisser faire. » Alors il écrivit de nouveau aux gouverneurs des provinces et leur ordonna de s'assurer des hérétiques et de tuer « les chefs et les factieux. »

Le lendemain, il se rendit en parlement et déclara que « tout avait été fait par ses ordres, pour prévenir

une détestable conspiration formée contre lui et toute la famille royale. » Le président de Thou, père de l'historien, eut la lâcheté de féliciter le roi d'avoir échappé au danger; et pour donner quelque vraisemblance à cette prétendue conspiration, le parlement jugea et condamna à mort comme traîtres deux gentilshommes échappés au massacre. Le roi voulut assister à leur supplice, et il « fit approcher des flambeaux du gibet pour voir la grimace des mourants. » Par le même arrêt, Coligny fut déclaré coupable du crime de lèse-majesté, ses biens confisqués, ses enfants déshonorés et dégradés de noblesse.

Charles IX alla repaître ses regards du spectacle des restes mutilés de l'amiral suspendus à Montfaucon. Comme quelques courtisans se tenaient à distance à cause de la puanteur, il répéta, dit-on, le mot de Vitellius : « L'odeur d'un ennemi mort est douce et agréable. »

Puisque le roi « laissait faire, » le massacre continua les jours suivants et pendant les mois de septembre et d'octobre. On ne tua pas seulement des huguenots; bien des catholiques périrent. On tuait ses ennemis, ses rivaux, ses créanciers; on tuait pour voler. On offrit au roi et à sa mère des bijoux précieux enlevés aux victimes, et ils n'eurent pas honte de les accepter. Il périt à Paris plus de deux mille personnes. La plus illustre victime fut le philosophe Ramus, assassiné dans son logement, à l'instigation d'un de ses adversaires en philosophie.

Un grand nombre de calvinistes échappèrent à la mort. On connaît l'évasion du jeune La Force, qui était couché entre son père et son frère. Les assassins les poignardèrent, sans l'apercevoir. Cet enfant resta tout le jour entre leurs corps sanglants sans bouger; le soir, il fut conduit à l'Arsenal et recueilli par Biron,

grand-maître de l'artillerie. Bernard de Palissy, le célèbre potier, fut sauvé par Catherine de Médicis; et Ambroise Paré, père de la chirurgie moderne, dut la vie à Charles IX, dont il était le chirurgien. Guise sauva une centaine de calvinistes, sans doute pour rejeter sur le roi l'odieux du massacre général, et pour faire accroire qu'en tuant Coligny il n'avait fait que venger la mort de son père.

Dans la plupart des provinces, les calvinistes furent arrêtés et jetés en prison, et souvent massacrés. Les scènes d'horreur de Paris ensanglantèrent Meaux, Rouen, Orléans, Troyes, Bourges, Lyon, Bordeaux, Toulouse et plusieurs autres villes moins importantes. Les bourreaux de Troyes et de Lyon refusèrent leur office aux assassins, et dirent qu'il était de leur devoir de n'exécuter qu'après condamnation. Il y eut probablement près de douze mille victimes dans les provinces. Finissons cet atroce récit en disant avec L'Hôpital : « Périsse la mémoire de cette exécrable journée ! »

Quelques gouverneurs eurent le courage de désobéir aux ordres de la cour. Parmi eux on cite le maréchal de Montmorency, dans l'Ile-de-France, le duc de Longueville en Picardie, le vicomte de Joyeuse en Languedoc. Tout le monde connaît la belle lettre du vicomte d'Orthèz, gouverneur de Bayonne : « Sire, j'ai communiqué le commandement de Votre Majesté à ses fidèles habitants et gens de guerre. Je n'y ai trouvé que de bons citoyens et de braves soldats, mais pas un bourreau. Nous supplions Votre Majesté d'employer à des choses possibles nos bras et nos vies, qui sont à vous. »

Quatrième guerre civile (1573). — Les auteurs du massacre avaient compté abattre pour jamais le parti protestant et couper la racine des troubles civils. Ils

furent bien trompés. Le crime ne peut engendrer que le crime. Le premier moment de terreur passé, les calvinistes coururent aux armes. On ne fit rien pour les empêcher de se réunir dans les provinces, et ils firent leurs préparatifs à leur aise. Cette quatrième guerre n'offrit d'autre événement remarquable que le siége de la Rochelle, dont presque tous les habitants professaient la religion réformée. Le duc d'Anjou commandait l'armée royale. La ville fut si mal attaquée et si bien défendue par le brave Lanoue, qu'il aurait probablement échoué. L'indiscipline et l'anarchie bouleversaient son camp. Son élection au trône de Pologne, obtenue à force d'or et d'intrigues, vint lui épargner la honte de lever le siége, où il avait perdu vingt mille hommes par le fer et par une maladie assez semblable au choléra. On offrit la paix aux Rochellois, et on leur accorda la liberté de conscience et la confirmation des avantages promis dans les anciens traités (1573).

Les calvinistes de la Guyenne et du Languedoc rejetèrent le traité de la Rochelle, et conçurent le hardi projet de s'ériger en une confédération républicaine, ayant un capitaine général, une armée, des états provinciaux, un budget formé par une cotisation personnelle et par la saisie de tous les biens du clergé. Les chefs du parti modéré ou politique, le roi de Navarre, le prince de Condé, le duc d'Alençon, second frère du roi, les maréchaux de Montmorency et de Cossé, leur promirent leur appui, les uns par ambition, les autres par horreur pour la Saint-Barthélemy; ils avaient pénétré les desseins de Catherine de Médicis, qui voulait les faire détruire les uns par les autres.

Henri de Navarre, Alençon et Condé firent une tentative pour enlever le roi et sa mère à Saint-Germain.

La cour, avertie à temps, se réfugia dans le château de Vincennes. Charles IX, alors malade, fut obligé de monter en litière au milieu de la nuit. « Au moins s'ils eussent attendu ma mort, » s'écria-t-il tristement. Catherine tint tête au danger avec son énergie ordinaire. Elle fit juger et exécuter les deux principaux agents des princes; elle envoya à la Bastille les maréchaux de Montmorency et de Cossé et fit surveiller de près le roi de Navarre et le duc d'Alençon; Condé s'échappa.

Mort de Charles IX (1574). — Le malheureux Charles IX était incapable de comprendre ce qui se passait autour de lui. A sa passion pour la chasse et pour tous les exercices violents, qui avaient ruiné sa santé, avait succédé une prostration complète, aggravée par une maladie pulmonaire. Il avait de violentes hémorrhagies, et il s'éveillait souvent baigné dans son sang. Ce sang lui rappelait celui de ses sujets versé par son ordre. Son rare sommeil était troublé par des visions sinistres, par des cris lamentables; il croyait voir des cadavres flottant sur la Seine. La nuit qui précéda sa mort, il disait à sa nourrice qu'il aimait beaucoup, bien qu'elle fût huguenote : « Ah ! nourrice, que de sang et que de meurtres! Ah! que j'ai eu un méchant conseil! O mon Dieu, pardonne-le-moi, et me fais miséricorde! » Il expira à vingt-quatre ans, heureux, disait-il, de ne pas laisser de fils pour hériter de sa couronne. Telle fut la déplorable fin de ce prince qui, comme François Ier son aïeul, avait le goût des arts et des lettres et un vif sentiment du beau ; il cultivait la poésie avec succès, et il a laissé des vers supérieurs à ceux de tous les poëtes contemporains. Une détestable éducation pervertit ces heureux dons et étouffa toute idée de bien, de religion et de moralité.

HENRI III

(1574-1589)

Henri III. — Charles IX mourant avait confié la régence à sa mère, en attendant le retour du roi de Pologne. A la nouvelle de sa mort, Henri III s'échappa du château de Cracovie comme d'une prison, poursuivi par ses sujets, qui voulaient le retenir. Cependant il ne se pressa pas d'arriver en France. Au lieu de traverser l'Allemagne, il alla passer deux mois à Vienne, à Venise, à Turin, dans les fêtes et les plaisirs. Pour reconnaître l'hospitalité du duc de Savoie, il lui céda Pignerol et deux autres villes, derniers restes de nos conquêtes d'Italie. Tel fut le premier acte de ce règne, l'un des plus honteux de notre histoire.

Henri III avait, comme Charles IX, d'heureuses qualités; une abominable éducation pervertit et son esprit et son cœur. On le crut digne du trône jusqu'au moment où il y monta; on lui faisait honneur des victoires de Jarnac et de Moncontour, que Tavannes avait gagnées sous son nom. Ce n'était qu'un dévot libertin. Sa religion consistait en pratiques extérieures, en processions, en pèlerinages, en puériles superstitions; il se mêlait, en pénitent, vêtu d'une robe blanche, à des processions où les assistants se donnaient la discipline sur leurs épaules nues pour l'expiation de leurs péchés. Il aimait à s'occuper de choses futiles, à jouer avec des chiens, des singes, des perroquets; à se parer comme une femme. A voir le soin qu'il donnait à sa toilette, à son visage, à ses belles mains, « on ne savait pas, dit d'Aubigné, si c'était un roi-femme ou une homme-reine. » Inabordable à la plupart de ses sujets, il vivait familièrement avec

quelques favoris, beaux, frivoles, licencieux, parés, frisés, fardés comme lui, qu'il appelait ses *mignons*, à qui il prodiguait sans pudeur les trésors de l'État, et qu'on accusait de se livrer avec lui à de monstrueuses débauches.

Cinquième guerre civile. — Combat de Dormans (1575). — **Paix de Monsieur** (1576). — Le nouveau roi se rapprocha des Guises et épousa leur cousine Louise de Vaudemont. De concert avec eux, il proscrivit l'exercice du culte réformé et ordonna aux sectaires de se convertir ou de sortir du royaume. Les réformés prirent les armes ; les modérés ou politiques qui avaient pour chefs le duc d'Alençon, frère du roi, et le maréchal de Montmorency, s'unirent encore à eux et ils demandèrent hautement la liberté de conscience et la convocation des États généraux. Le roi de Navarre, étant parvenu à s'évader de la cour, abjura la religion catholique et prit la direction du parti. Le duc de Guise, à la tête de l'armée royale, battit à Dormans sur la Marne un corps de cinq mille Allemands, qui allaient au secours des calvinistes. C'est dans ce combat qu'il reçut au visage une blessure, qui lui fit donner le fameux surnom de *Balafré*. Henri III, incapable de rien faire par lui-même, demanda à négocier. La paix fut signée en Touraine par le duc d'Alençon et appelée la paix de *Monsieur*, titre que l'on commençait à donner au frère puîné du roi. Le jeune prince se fit céder l'Anjou, la Touraine et le Berry avec une pension de cent mille écus et prit le nom de duc d'Anjou. On accorda aux calvinistes la liberté du culte dans tout le royaume, excepté à Paris et à deux lieues alentour, la réhabilitation des victimes de la Saint-Barthélemy, la restitution de leurs biens à leurs enfants, de nombreuses places de sûreté, et des chambres miparties de réformés et de catholiques dans plusieurs

parlements. Et voilà le fruit de tant de sang versé, de tant de crimes et de honte !

Origine de la ligue (1576). — La paix de Monsieur fit jeter aux catholiques des cris de douleur et de colère : on s'écria que le roi sacrifiait la religion, et qu'il était du devoir de tout bon catholique de veiller sur la foi de ses pères. Ce fut alors qu'on vit prendre naissance en Picardie et se répandre dans toute la France cette redoutable association qu'on appela la Sainte-Ligue, et dont tous les membres s'engageaient avec serment à défendre l'Église, à poursuivre tous ses ennemis, sans épargner personne, à obéir jusqu'à la mort, au chef qui serait nommé. Ce chef, que tout le monde nommait tout bas, était le duc de Guise, héritier des talents et de la popularité de son père, qui, dans l'orgueil de son ambition, portait ses vues jusqu'au trône. Il prétendait descendre de Charles de Lorraine, dépouillé de la couronne par Hugues Capet, et ses plus zélés partisans ajoutaient qu'il sauverait la foi et le royaume en enfermant le Valois dans un cloître, comme Pepin le Bref, son aïeul, avait fait à Childéric III.

Premiers états de Blois (1576). — Ce fut au milieu de cette effervescence que les États généraux se réunirent à Blois. L'assemblée, dominée par le duc de Guise, demanda à grands cris l'unité de la religion et l'abolition du culte réformé; c'était demander la guerre. Le roi se déclara prêt à la recommencer, si on lui donnait les moyens de la faire. Loin de voter des subsides, les États généraux réclamèrent la diminution des charges publiques et défendirent l'aliénation du domaine royal. Guise voulait humilier le roi et lui montrer son impuissance.

Sixième guerre. — Paix de Bergerac (1577). — En entendant la déclaration contre la liberté du culte,

les protestants coururent aux armes. Cette sixième guerre n'offrit que des prises et des reprises de places, accompagnées des pillages et des dévastations ordinaires. Elle se termina bientôt, malgré les Guises, par la paix de Bergerac sur la Dordogne, qui ne fut que la confirmation de la précédente. On se voyait forcé de remettre à un autre temps la proscription et la ruine des calvinistes.

Le traité de Bergerac ne rétablit pas la sécurité dans le royaume. La guerre civile avait accoutumé les soldats des deux partis à une licence effrénée, et fait naître une foule d'aventuriers qui vivaient de brigandages et rappelaient les routiers du XIVe siècle. L'armée royale, sans solde, sans discipline, pillait le pays comme les huguenots et les mercenaires étrangers. Les souffrances des campagnes étaient inouïes.

Cour de Henri III : licence, assassinats, duels. — Le misérable Henri III, insensible aux maux du peuple, se rendait de plus en plus odieux et méprisable par ses ridicules dévotions, par ses débauches, par ses monstrueuses prodigalités envers ses mignons. Il donna des sommes énormes aux deux plus fameux, les ducs de Joyeuse et d'Epernon; les noces de Joyeuse lui coûtèrent seules plus de 25,000,000, de notre monnaie actuelle. Il fit présent à un autre, nommé Du Guast, des évêchés d'Amiens et de Grenoble, « pour qu'il en fît son profit. » Le favori les vendit 75,000 livres à une femme, qui les revendit à d'autres probablement avec bénéfice. En 1579, il y avait sept cents abbayes et vingt-huit évêchés vacants, dont les revenus étaient perçus par des favoris, des enfants, des soldats et des femmes. La cour était un mélange d'intrigues, de complots, de superstition, de licence, d'assassinats, de duels. Le plus infâme des mignons, Villequier, poignarda sa femme trop peu complaisante

pour le roi; la belle Châteauneuf, une des mignonnes, poignarda son mari; Bussy d'Amboise, favori du duc d'Anjou, fut assassiné dans un guet-apens par un mari outragé; Saint-Mégrin, favori du roi, fut massacré à la porte du Louvre par des serviteurs du duc de Guise. Voilà un échantillon des assassinats. Quant aux duels, il y en avait tous les jours; on se battait rien que pour montrer son courage et son adresse; on se défiait à mort pour des femmes perdues de mœurs. Le plus connu eut lieu sur une place publique de Paris entre trois mignons du roi et trois créatures du duc de Guise; quatre combattants restèrent sur la place. Les assassinats, comme les duels, demeuraient impunis; on eût dit la cour de Néron et d'Héliogabale.

Septième guerre civile. — Traité de Fleix (1580). — Un acte infâme du roi amena une septième guerre civile, qu'on appela « la guerre des amoureux. » Ce méprisable prince, brouillé avec sa sœur Marguerite, lui reprocha publiquement ses désordres et lui signifia de quitter Paris. Puis il écrivit au roi de Navarre, pour l'informer de la conduite de sa femme. Marguerite se justifia et le roi de Navarre demanda la punition des calomniateurs. Henri III s'excusa d'avoir cru trop légèrement de faux rapports. Le Navarrais se fâcha et prit les armes. Cette guerre n'offre d'autre événement que la prise de Cahors, emporté par Henri de Navarre, après un combat acharné de quatre jours et de quatre nuits dans les rues de la ville. La paix de Fleix, sur la Dordogne, mit bientôt fin aux hostilités et confirma celle de Bergerac.

Expédition du duc d'Anjou en Flandre (1581-83). — L'année suivante, il se présenta une excellente occasion d'occuper au dehors ces turbulents esprits et de les pousser à la guerre étrangère pour délivrer la

France de la guerre civile. Le gouvernement de Philippe II dans les Pays-Bas semblait avoir juré l'extinction du protestantisme ou l'extermination de la population de cette contrée. Les sept provinces du Nord avaient rompu avec l'Espagne et proclamé la république. Les provinces méridionales se déclarèrent aussi indépendantes et offrirent la souveraineté de leur pays au duc d'Anjou, qui accepta et prit le titre de comte de Flandres et de duc de Brabant. Le roi lui donna des troupes ; mais il ne fit que des fautes : il s'aliéna ses sujets par sa tyrannie, et se vit forcé d'abandonner une couronne dont il était indigne. Il vint mourir en France d'une phthisie aggravée par ses débauches (1584).

Organisation de la ligue. — Les Seize (1584). — Henri III, usé par les plaisirs, n'avait point d'enfants. La mort de son frère, qui rendait le roi de Navarre héritier présomptif de la couronne, ralluma les passions de la ligue un moment assoupies. Le duc de Guise signa secrètement avec Philippe II le traité de Joinville-sur-Marne, où ils s'engageaient à extirper l'hérésie, à exclure du trône de France les princes hérétiques, à assurer la succession des Valois au vieux cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre. C'était un homme de paille mis en avant, jusqu'à ce que Guise jugeât à propos de manifester ses prétentions. Philippe II, de son côté, avait des vues qu'il n'était pas encore temps de faire connaître. Trois mois après, les ligueurs publièrent leur manifeste; ils déclaraient qu'ils ne déposeraient les armes qu'après avoir réintégré l'église dans la vraie religion, rendu à la noblesse ses anciennes franchises, et soulagé le peuple des impôts qui avaient quintuplé depuis Louis XII (1585). Paris était le foyer de la ligue. A la tête de chacun des seize quartiers on mit un chef, et ces seize

chefs ont fait donner aux plus violents ligueurs le nom de faction des Seize. On n'oublia rien pour exciter les passions du peuple. Les prédicateurs, dans leurs chaires, les directeurs dans leurs confessionnaux, les professeurs dans leurs classes ne parlaient que du danger de la foi, si le trône était occupé par un prince hérétique; ils disaient que, si la loi de succession appelait le roi de Navarre à la couronne, une autre loi aussi ancienne et plus sacrée exigeait que le roi de France, le fils aîné de l'église, fût catholique. Le pape Sixte-Quint, qui poussait à la ruine de l'hérésie, fulmina une bulle d'excommunication contre Henri de Navarre et le prince de Condé ; il les déclarait déchus de leurs droits de princes du sang et indignes d'hériter de la couronne. La plupart des provinces, travaillées par des émissaires, prêtres et laïques, se déclarèrent pour la ligue. Pour donner une âme à cet immense corps, on établit dans la capitale un comité directeur, composé de quarante hommes énergiques et dévoués, qui devaient recevoir les ordres de Guise et les faire exécuter dans tout le royaume.

Henri III, chef de la ligue. — Traité de Nemours (1585). — Le faible Henri III, placé entre les ligueurs et les protestants, comme entre l'enclume et le marteau, ne savait que faire. Il finit par prendre le parti du plus fort. Il signa avec le duc de Guise le traité de Nemours, près de Fontainebleau ; il approuvait tout ce qu'avaient fait les ligueurs et il promettait d'interdire le culte réformé, sous peine de mort et de confiscation des biens, et de bannir du royaume tous les hérétiques obstinés. « J'ai détrôné mon cousin, disait-il le soir, me voilà roi des ligueurs à sa place. » Il avait espéré dominer la ligue en s'en déclarant le chef; il n'en fut que l'esclave. Il s'aliéna les protestants et les politiques, sans gagner les ligueurs.

Henri de Navarre, chef des réformés et des politiques. — Le roi de Navarre, qui s'était trop longtemps endormi dans les voluptés, fut enfin réveillé par le bruit de l'orage qui s'amassait sur lui. A la nouvelle du traité de Nemours, il prévit les maux qui menaçaient la France. Un jour qu'il envisageait avec angoisse sa triste situation, la tête appuyée sur sa main, la moitié de sa moustache blanchit. La vue du danger, loin de l'abattre, lui rendit son activité et son énergie. Il publia une protestation contre la bulle du pape, et la fit afficher par un serviteur hardi dans toutes les places de Rome et même à la porte du Vatican. En même temps il prit les armes pour défendre la cause du roi et les lois de l'État violées par les ligueurs. Le maréchal de Montmorency, « le roi du Languedoc, » et les autres chefs du parti politique se déclarèrent pour lui. La reine Elisabeth et les luthériens allemands lui promirent des secours.

Huitième guerre, dite des trois Henri. — Bataille de Coutras (1587-1589). — Les deux armées se mirent promptement en campagne. Pendant que Guise marchait à la rencontre des luthériens allemands, Joyeuse, mignon de Henri III, fut envoyé contre le roi de Navarre, maître des provinces méridionales. Il le joignit à Coutras, sur l'Isle, au nord de Libourne. L'armée de Joyeuse était brillante d'or, d'armes damasquinées, de plumes à gros bouillons, d'écharpes brodées, de casaques de velours. Celle du roi de Navarre était couverte de fer, n'ayant que des armes grises et des habits de fatigue. A la vue de l'ennemi, les huguenots se jetèrent à genoux et entonnèrent le 12me verset du psaume 118. « Voici l'heureuse journée qui répond à notre désir. » — « Ils ont peur, » s'écrièrent les jeunes officiers de Joyeuse. — « Vous vous trompez, » leur dit un vieux capitaine; « quand les huguenots font

cette mine, ils sont résolus de vaincre ou de mourir. » Au moment d'engager l'action, le roi de Navarre dit au prince de Condé et au comte de Soissons : « Cousins, vous êtes du sang de Bourbon; vive Dieu! je vous montrerai que je suis votre aîné. » — « Et nous, dit Condé, nous montrerons que vous avez de bons cadets. » L'affaire ne fut pas longue. En une heure, l'armée royale fut prise ou dispersée, et Joyeuse assassiné d'un coup de pistolet par un huguenot au moment où il se rendait prisonnier. Le roi de Navarre, qui s'était battu en soldat, honora sa victoire par sa modération et son humanité.

Guise vainqueur à Vimory, à Auneau (1587). — Le duc de Guise fut plus habile et plus heureux que Joyeuse. Il surprit les mercenaires allemands et suisses à Vimory, au sud de Montargis, et les battit sans pouvoir les arrêter. Il les atteignit encore à Auneau, à l'est de Chartres, et cette fois il les tailla en pièces. Leurs débris regagnèrent l'Alsace et la Suisse, vivement poursuivis par les vainqueurs et les paysans qui massacraient les traînards sans pitié.

Journée des Barricades (1588). — Cette double victoire rendit le duc de Guise l'idole des ligueurs. On le proclama le sauveur de la France. « La France, dit Balzac, était amoureuse folle de cet homme. » Henri III effrayé lui fit dire de ne pas venir à Paris. Le Balafré ne tint aucun compte de cette défense et entra dans la capitale aux acclamations enthousiastes des habitants qui criaient : « Hosanna filio David ! » Il se rendit au Louvre, et loin de s'excuser, il somma le roi de renvoyer ses favoris et ses conseillers et de faire une guerre à mort aux hérétiques. Le roi voulait le faire assassiner; sa mère le retint. Il tremblait pour sa propre sûreté et il fit entrer dans Paris un corps de quatre mille Suisses. A la vue de ces étrangers, les

ligueurs s'écrièrent que la cour voulait faire une Saint-Barthélemy des catholiques. On courut aux armes, on éleva des barricades, on tendit les chaînes, on attaqua les Suisses qui furent désarmés. Au milieu du tumulte, Guise sortit de son hôtel en pourpoint blanc, une baguette à la main, et au son de sa voix la tempête se calma comme par enchantement. Tout rentra dans l'ordre. Guise ne sut pas profiter de sa victoire. Il aurait pu se porter sur les Tuileries, faire le roi prisonnier et peut-être ceindre la couronne. Il manqua d'audace ; « Il oublia, dit le célèbre duc de Parme, que celui qui tire l'épée contre son prince doit en jeter le fourreau. » La vieille Catherine de Médicis vint en aide à son fils. Elle eut le courage de se faire porter en litière à l'hôtel de Guise à travers les flots grondants du peuple. Pendant qu'elle amusait le duc par des négociations, Henri III s'évada de la ville et se retira à Chartres.

Guise, resté maître de la place, se rendit l'après-dînée chez Achille de Harlay, président du parlement, et l'engagea à ne pas interrompre le cours de la justice, en l'absence du roi. Harlay lui reprocha courageusement l'attentat qu'il venait de commettre. « C'est grand pitié, lui dit-il en finissant, quand le valet chasse le maître; au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur est au roi, mon corps entre les mains des méchants. » Le soir, Guise disait : « Je me suis trouvé à des batailles, à des assauts, aux rencontres les plus dangereuses du monde; mais jamais je n'ai été étonné comme à l'abord de ce personnage. »

Édit d'Union. — De Chartres, Henri III se rendit à Rouen, et partout il vit les populations applaudir à la révolte des Parisiens et crier : « Vive l'Union ! vive la Ligue ! » Sa frayeur augmenta ; il reprit ses négociations avec le duc de Guise et il accorda tout ce qu'on

lui demandait. Deux mois après les barricades, il publia l'*Édit d'Union*, par lequel il approuvait tous les projets des ligueurs; il promettait de renvoyer le duc d'Epernon et les autres favoris, de faire la guerre aux hérétiques jusqu'à leur ruine entière, déclarait déchu de ses droits à la couronne tout prince non catholique, nommait Guise, lieutenant général du royaume, ordonnait la convocation des États généraux et s'engageait à observer tout ce qu'ils décideraient.

Seconds États de Blois. — Assassinat de Guise (1588). — Les États généraux s'assemblèrent encore à Blois. Il y avait cent trente-quatre députés du clergé, cent quatre de la noblesse, et cent quatre-vingt-onze du tiers-état, presque tous dévoués à la ligue. Dès les premières séances, ils demandèrent au roi de considérer comme lois du royaume et l'édit d'Union et toutes les résolutions prises par les États, de leur reconnaître le droit de faire la paix et la guerre, de déclarer le roi de Navarre incapable de succéder à la couronne, comme hérétique et relaps, de diminuer la taille de moitié, de révoquer toutes les augmentations d'impôts établis depuis douze ans, d'instituer une chambre de justice pour faire rendre gorge aux trésoriers, aux traitants, aux *sangsues* de la cour et pour recouvrer les dons immenses faits par Sa Majesté depuis son avénement. A chaque demande, hautement appuyée par le duc de Guise, le roi essayait de discuter, de résister. Aussitôt les députés menaçaient de se séparer et de retourner chez eux, et il finissait toujours par céder. L'autorité royale s'en allait ainsi pièce à pièce. Le roi frémissait de son impuissance et de son humiliation, et il en accusait le duc de Guise, dont la hauteur achevait de l'exaspérer. Il voulait, disait-on, se faire décerner par les États généraux l'épée de connétable, ramener le roi à Paris et le ré-

duire à l'état de roi fainéant. Sa sœur, la turbulente duchesse de Montpensier, montrait des ciseaux d'or destinés à faire la couronne monacale à Henri de Valois.

Le roi comprit l'imminence du danger, et la crainte d'être enfermé lui donna l'audace d'exécuter ce qu'il n'avait pas osé faire à Paris avant les barricades. Comme Guise était la tête de la ligue, il crut qu'en l'abattant il abattrait la ligue du même coup. Il s'adressa d'abord à Crillon, un des plus braves capitaines de l'armée : — « Sire, répondit Crillon, je fais profession de soldat et non de bourreau. S'il plaît à Votre Majesté que je défie le duc de Guise et que je me coupe la gorge avec lui, me voici tout prêt. » Un des mignons, moins scrupuleux, se chargea de faire le coup avec les quarante-cinq gardes. On convint que l'affaire aurait lieu dans le cabinet même du roi.

Le 22 décembre au soir, Henri III fit prévenir le duc de Guise, qui logeait dans le château, et les autres membres du conseil qu'il y aurait séance le lendemain de grand matin. Les avis n'avaient pas manqué à Guise sur le danger qu'il courait. Le jour même à souper, il trouva sous sa serviette un billet qui l'informait des projets du roi. Il écrivit dessus : « Il n'oserait, » et il le jeta sous la table. A sept heures du matin, on l'éveilla et on lui dit que le conseil était réuni.

Des les quatre heures, le roi avait posté les quarante-cinq gardes dans son cabinet, dans sa chambre et sur un escalier dérobé ; il leur avait lui-même distribué des poignards, et les avait exhortés à le servir et à le venger. « Je suis réduit à une telle extrémité, dit-il, qu'il faut que je meure ou qu'il meure, et que ce soit ce matin. » A six heures, il ordonna à un de ses chapelains de dire la messe pour le succès d'une

entreprise dont il espérait venir à bout dans une heure et dont dépendait le salut du royaume. Il mêlait la prière au crime.

A peine le duc de Guise fut-il au conseil, qu'on vint l'appeler de la part du roi. Il se dirigea vers son cabinet. Au moment où il soulevait la tapisserie qui servait de portière, un garde le frappa de son poignard à la poitrine, en disant : « Traître, tu mourras! » Aussitôt les uns lui saisirent les bras et les jambes, et les autres le percèrent de coups. Il était si fort, qu'il les entraîna tous d'un bout du cabinet à l'autre, et qu'il alla tomber au pied du lit du roi.

Au bruit, tout le conseil effrayé se leva. « On tue mon frère, » dit le cardinal de Lorraine; et il voulut courir à l'escalier pour appeler au secours. Le maréchal d'Aumont mit l'épée à la main et l'empêcha de sortir. Il fut arrêté avec les autres princes lorrains qui se trouvaient à Blois, et le lendemain il fut tué à coups de hallebarde.

Dès que le duc de Guise eut expiré, le roi, qui s'était tenu enfermé dans un cabinet voisin avec trois officiers, en sortit tout joyeux, et vint contempler son ennemi : « Mon Dieu, dit-il, qu'il est grand! il paraît encore plus grand mort que vivant. » Il s'éloigna en ajoutant : « Morte la bête, mort le venin. » Il courut chez sa mère, qui logeait au-dessous de lui, et qui était malade dans son lit. « Madame, s'écria-t-il, je suis redevenu roi de France; j'ai fait tuer le roi de Paris. » — « C'est bien coupé, mon fils, dit la vieille reine, mais saurez-vous recoudre? » Elle mourut quatorze jours après, à soixante-et-onze ans.

A la nouvelle de l'assassinat des Guises, tout Paris éclata en sanglots et en imprécations : « Guerre au tyran! mort à l'assassin! » s'écria-t-on. Les prédicateurs tonnèrent contre le nouvel Hérode et firent jurer

à tous leurs auditeurs de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour venger les deux martyrs. La Sorbonne déclara Henri III déchu de la couronne et le peuple affranchi de toute obéissance envers lui. On fit de longues processions dans les rues, la plupart en chemise et nu-pieds, malgré le froid : on portait des cierges allumés, et on les éteignait contre terre avec les pieds, en criant : « Dieu éteigne ainsi la race des Valois ! » Les Seize, dirigés par le fougueux Bussi-Leclerc, de maître d'armes devenu procureur, prirent des mesures de rigueur contre les royalistes et les politiques déclarés complices de l'assassinat ; on pilla leurs maisons, on égorgea les uns, on emprisonna les autres, Bussi proposa d'épurer le parlement. On fit prévenir le président Achille de Harlay de se cacher. « Je n'en ferai rien, dit-il ; on me trouverait partout ; on ne saurait me prendre en plus digne lieu que sur mon siége. » Bussi entra dans le parlement avec ses satellites et se mit à lire la liste des proscrits ; cinquante conseillers présents demandèrent à partager le sort de leur président. Ils furent tous conduits à la Bastille, en robe et en bonnet.

Alliance de Henri III et de Henri de Navarre. — Henri III, qui avait cru tuer la ligue en tuant le duc de Guise, se vit, après ce crime, plus impuissant que jamais. L'assemblée des Etats généraux refusa de continuer ses travaux ; il la congédia. Les députés se dispersèrent dans les provinces et se mirent à la tête de la rébellion. Le misérable roi voulut négocier avec les ligueurs ; le duc de Mayenne, frère puîné de Guise, nommé lieutenant général « de l'État royal et couronne de France, » refusa de recevoir ses envoyés et marcha contre lui. Alors il se tourna du côté des huguenots et appela le roi de Navarre à son secours. Le Navarrais, qui n'avait cessé de lui offrir son alliance et son

appui pour défendre l'autorité royale, ne se fit pas prier. Il arriva à Tours, et dès le premier abord il gagna tous les cœurs par son air franc et ouvert, ses manières affectueuses, ses belles paroles, sa bonhomie, si fine et si rusée. Les deux rois se virent au château de Plessis-lès-Tours, ils réunirent leurs troupes et marchèrent ensemble contre la capitale à la tête de quarante mille hommes. Henri III s'établit à Saint-Cloud, et le roi de Navarre au château de Meudon.

Assassinat de Henri III (1589). — A la vue de leur camp, les Parisiens changèrent de contenance. Les cris de guerre firent place à un sentiment de terreur. On comprenait l'impossibilité de résister longtemps et l'on s'attendait à de cruelles vengeances. Henri III menaçait, disait-on, de faire une Saint-Barthélemy des ligueurs. Déjà les royalistes et les politiques levaient la tête et les plus hardis disaient tout haut qu'il y aurait tant de pendus, que le bois manquerait pour faire des gibets.

Un jeune moine fanatique, nommé Jacques Clément, égaré par la doctrine depuis longtemps prêchée sur le droit de tuer les tyrans, résolut de se dévouer pour sauver Paris, la France et le catholicisme en immolant Henri III, l'assassin des Guises et l'allié des hérétiques. Il se prépara au régicide, comme à une bonne action, par le jeûne et la réception des sacrements. Il sortit de la ville et se dirigea vers Saint-Cloud. Il dit aux avant-postes qu'il apportait au roi des lettres et des nouvelles des serviteurs qu'il avait dans Paris. On fut satisfait de ses réponses et on l'introduisit auprès de Henri III. Il lui exprima le désir de lui communiquer en secret des choses importantes. Malgré les représentations de deux officiers, Henri III fit retirer les personnes présentes, et prêta l'oreille. Aussitôt Clément tira un couteau de sa manche et le

lui plongea dans le ventre. « Ah ! le méchant moine, il m'a tué, s'écria le roi, qu'on le tue ! » Les gardes massacrèrent l'assassin.

Le roi de Navarre, informé de l'attentat, courut à Saint-Cloud. Henri III lui parla comme à l'héritier de sa couronne et l'exhorta à se faire catholique. Il dit aux seigneurs qui entouraient son lit : « Je vous prie, comme mes amis, et vous ordonne comme votre roi, de reconnaître mon frère après ma mort ; et je vous prie de lui en prêter le serment en ma présence. » Tous le prêtèrent. Le roi mourut la nuit suivante, à l'âge de trente-huit ans, en pardonnant aux complices de l'assassin. Ce fut le dernier des treize Valois, qui avaient régné 261 ans (1328-1589).

TROISIÈME BRANCHE DES CAPÉTIENS

BRANCHE DES BOURBONS

HENRI IV LE GRAND

(1589-1610)

Henri IV. — Henri IV, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, reine titulaire de Navarre, était le neuvième descendant de Robert, fils de saint Louis, qui avait épousé l'héritière des sires de Bourbon. L'extinction de la branche des Valois le rendait légitime héritier de la couronne.

Ce prince naquit en 1553 au château de Pau, où l'on montre encore une écaille de tortue, qui lui servit

de berceau. Aussitôt après sa naissance, son grand-père, Henri d'Albret, roi de Navarre, lui frotta les lèvres d'une gousse d'ail et lui fit sucer quelques gouttes de vin de Jurançon, pour lui rendre le tempérament plus vigoureux. Le jeune prince grandit parmi les enfants du pays, habillé comme eux, nourri de pain bis, de fromage, de bœuf et d'ail, marchant souvent nu-tête et nu-pieds. Lorsque Antoine de Bourbon fut nommé lieutenant général du royaume, il fit venir à Paris sa femme et son fils. Après sa mort, arrivée en 1562 au siége de Rouen, Jeanne d'Albret retourna en Béarn et s'occupa avec ardeur de propager le calvinisme dans ses États. En 1569, le prince de Béarn fit, à seize ans, ses premières armes à la bataille de Moncontour. En 1572, il épousa Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, et cette union lui sauva la vie le jour de la Saint-Barthélemy. Mais il fallut abjurer et rester à la cour comme otage, soumis à une sévère surveillance pendant plus de trois ans. C'est dans cette cour dissolue qu'il prit la passion effrénée des femmes, qui est le côté faible de sa vie et qui plus d'une fois jeta du ridicule sur ses cheveux blancs. Enfin il parvint à s'échapper et il se réfugia au midi de la Loire (1576). Lorsque Henri III, menacé par Mayenne, l'appela à son secours, il n'écouta ni les craintes ni les défiances qu'on voulait lui inspirer, et il partit pour Tours à la tête de ses huguenots.

Désertion de catholiques et de réformés. — A peine Henri III eut-il expiré, que la plupart des seigneurs catholiques qui lui avaient promis de reconnaître le roi de Navarre pour son successeur, oublièrent leur serment. Semblables à des forcenés, enfonçant leurs chapeaux, les jetant par terre, fermant les poings, ils s'écriaient : « Plutôt mourir de mille morts que de souffrir un roi huguenot ! » Ils sommèrent Henri IV de

choisir sur-le-champ entre la religion réformée et le catholicisme, entre la misère du roi de Navarre et la couronne de France. Henri pâlit, mais répondit fièrement : « Me prendre à la gorge sur le premier pas de mon avénement et à une heure si dangereuse ! On ne pourrait attendre une si soudaine conversion que d'un homme sans religion. Que ceux qui ne voudront pas prendre une plus mûre délibération, aillent chercher leur salaire sous des maîtres insolents. J'aurai parmi les catholiques ceux qui aiment la France et l'honneur. » Puis se tournant vers le maréchal de Biron, le meilleur général catholique : « C'est à cette heure qu'il faut que vous mettiez la main droite à ma couronne: venez me servir de père et d'ami contre ces gens qui n'aiment ni vous ni moi. » Il promit de soumettre la question religieuse à la décision d'un concile national, qu'il assemblerait au plus tard dans six mois, et, en attendant, de se faire instruire, de maintenir la religion catholique, et de conférer à des catholiques tous les emplois qui viendraient à vaquer. La même déclaration garantissait aux calvinistes l'exercice du culte dans leurs maisons et dans une ville par bailliage. A ces conditions, il fut proclamé roi par les hommes modérés des deux partis. Les hommes violents et les ambitieux ne furent pas satisfaits. Givry, un des plus vaillants catholiques, eut beau dire : « Sire, vous êtes le roi des braves, vous ne serez abandonné que des poltrons, » un grand nombre de seigneurs puissants l'abandonnèrent avec leurs soldats : les uns passèrent aux ligueurs, les autres se retirèrent dans leurs gouvernements et y travaillèrent à les changer en principautés indépendantes. Le duc d'Epernon emmena en Saintonge plus de 7,000 hommes. Beaucoup de calvinistes suivirent cet exemple; ainsi la Trémoille dit que sa conscience ne lui permet-

tait pas de servir un prince qui s'engageait à protéger l'idolâtrie romaine, et se retira dans le Poitou pour tâcher de rendre le gouvernement de cette province héréditaire dans sa maison. Parmi ceux qui restèrent, quelques-uns vendirent leur fidélité; le maréchal d'Aumont exigea les gouvernements réunis de Champagne et de Bourgogne, le maréchal de Biron demanda et obtint celui de Périgord.

Après ces défections, il ne resta au roi que 20,000 hommes, y compris 14,000 Suisses et Allemands, qu'il ne pouvait ni payer ni nourrir. Il ne fallait pas songer à prendre Paris, où le duc de Mayenne avait introduit des troupes et où la mort de Henri III avait ranimé la confiance et l'enthousiasme des ligueurs. Le Béarnais partagea sa petite armée en trois corps pour faire vivre ses soldats et pour relever son parti dans les provinces : il envoya Longueville en Picardie, d'Aumont en Champagne; avec le reste il se dirigea vers la Normandie et s'établit autour de Dieppe, pour y attendre les secours de l'Angleterre.

Pendant qu'il s'éloignait de Paris, le duc de Mayenne se préparait à le poursuivre et à l'écraser. Mayenne et son protecteur Philippe II, roi d'Espagne, convoitaient l'un et l'autre la couronne et ils espéraient l'obtenir des États généraux. En attendant que l'occasion leur parût favorable pour manifester leurs prétentions, ils firent proclamer roi, sous le nom de Charles X, le vieux et imbécile cardinal Bourbon, oncle et prisonnier de Henri IV, qui mourut l'année suivante et ne fut pas remplacé. Une victoire eût aplani à Mayenne le chemin du trône. Ses préparatifs terminés, il se mit à la tête de 33,000 hommes et dit aux Parisiens qu'il allait prendre le Béarnais ou le jeter à la mer. On comptait tellement sur sa victoire, que les badauds louèrent des fenêtres pour voir passer

le roi de Navarre prisonnier, quand on le mènerait à la Bastille. La situation de Henri IV paraissait si désespérée, qu'il songea un moment à s'embarquer pour l'Angleterre; Biron le fit renoncer à cette fuite, et il attendit l'ennemi.

Combat d'Arques (1589). — Après avoir pourvu à la défense de Dieppe, confiée à Châtillon, fils de Coligny, Henri IV alla s'établir dans une forte position près du château d'Arques, à une lieue de la ville. Il suppléa à la faiblesse de son artillerie en montant les plus petits canons sur des affûts à roues auxquels il attela des chevaux; c'est le premier usage de l'artillerie légère, négligée depuis et retrouvée au XVIIIe siècle par le grand Frédéric.

Pendant douze jours, Mayenne livra au camp et à la ville une suite d'assauts connus sous le nom de combat d'Arques. Le premier jour, les lansquenets allemands, après le premier choc, se dirent protestants et demandèrent à se rendre; on les introduisit dans le camp. Aussitôt ils se jettent sur les royalistes et se mettent à tuer. Quelques-uns pénétrèrent même jusqu'au roi, et le péril devint si grand, que Henri IV demandait s'il ne se trouverait pas en France cinquante gentilshommes pour mourir avec leur roi. Heureusement Châtillon accourut au secours du camp, et les lansquenets furent chassés. Toutes les autres attaques eurent le même sort, et coûtèrent à Mayenne plus du tiers de ses troupes. Pour comble de malheur, il apprit que le maréchal d'Aumont et le duc de Longueville s'approchaient avec des renforts. Il craignit de se trouver entre deux armées avec des troupes harassées et découragées par leurs revers, et il se retira vers la Somme pour aller demander du secours aux Espagnols de la Belgique. Le surlendemain Henri IV reçut de la reine d'Angleterre 4,000 hommes avec de

l'argent, des vivres et des munitions dont il avait grand besoin.

Tentative sur Paris. — Détresse de Henri IV. — Les Parisiens attendaient Henri IV vaincu et prisonnier. Il voulut leur annoncer lui-même sa victoire et il parut devant leurs murs. Il comptait surprendre la ville; il ne surprit que les faubourgs de la rive gauche, qui furent pillés, et ce butin dédommagea un peu ses troupes de la solde qu'il ne pouvait leur donner. L'arrivée de Mayenne sauva la capitale. Henri IV, n'ayant ni l'appareil, ni les approvisionnements pour faire un siége, décampa et alla soumettre les villes ligueuses de l'Orléanais, de la Touraine, du Maine et de la Normandie. Il aurait soumis toutes les provinces s'il avait eu de l'argent pour payer ses troupes et les tenir réunies. Quand ses ressources étaient épuisées, il se voyait obligé de renvoyer une partie de ses soldats chez eux, pour s'y procurer de quoi fournir à une autre campagne. Au premier appel, ils accouraient sous ses drapeaux. C'était à force de courage, de gaieté, d'esprit, qu'il luttait contre les difficultés. « Il faisait plus le compagnon que le prince, dit Davila, et il suppléait à la pauvreté de ses moyens par la prodigalité de ses promesses. Il faisait bonne mine à tout le monde, flattant tour à tour les protestants et les catholiques, les premiers comme ses anciens et intimes compagnons, les seconds comme des gens dont il allait embrasser la croyance; s'excusant auprès des bourgeois des maux de la guerre, se faisant l'ami des gentilshommes, plaisantant lui-même sur sa détresse, assurant à chacun qu'il lui devait la couronne et qu'il saurait bien un jour l'en récompenser. »

Projet des Seize déjoué par Mayenne. — La défaite d'Arques avait discrédité Mayenne. Les Seize, qui vi-

saient à détruire la royauté et la noblesse et à faire de la France une république semblable à celle de la Hollande et de la Suisse, se crurent assez forts pour s'emparer de l'autorité dans la capitale. Ils gagnèrent la populace en lui promettant le pillage, et dirent qu'il fallait nommer Philippe II protecteur du royaume, comme seul capable de soutenir la guerre et d'arracher la France au chef des huguenots. Pour sauver son autorité, Mayenne cassa le conseil de l'union et le remplaça par un conseil d'État composé d'hommes dévoués. Devenu maître de la capitale, il en sortit à la tête de 15,000 hommes et marcha contre Henri IV, qui assiégeait la ville de Dreux. Son armée était brillante d'or, de riches costumes, de superbes écharpes; celle de Henri IV était tout hérissée de fer, comme à Coutras. Même différence entre les deux chefs : Henri IV ne restait à table qu'un quart d'heure et ne dormait que deux ou trois heures de suite; Mayenne, gros et gras, aimait les longs festins et avait besoin de beaucoup de sommeil. Aussi l'on disait que le roi restait moins au lit que le duc à table et qu'il usait plus de bottes que Mayenne n'usait de souliers. Les serviteurs se réglaient sur l'exemple de leur maître : les royalistes étaient sobres, actifs, vigilants; les ligueurs, nonchalants, paresseux et adonnés aux plaisirs.

Bataille d'Ivry (1590). — A l'approche de Mayenne, on conseilla au roi de se retirer en Normandie. « Point d'autre retraite que le champ de bataille, » répondit-il, et il se disposa à combattre près de la petite ville d'Ivry sur les bords de l'Eure. Un colonel allemand, nommé Schomberg, lui demanda de l'argent et lui dit que ses soldats ne se battraient pas, s'ils n'étaient pas payés. Il lui répondit en colère que jamais un homme d'honneur n'avait demandé de

l'argent la veille d'une bataille. Le colonel se retira tout confus. Le lendemain, le roi se repentit de cette dure parole et alla trouver Schomberg. « Colonel, lui dit-il, nous allons combattre; il se peut que j'y demeure; il n'est pas juste que j'emporte l'honneur d'un gentilhomme comme vous. Je déclare donc que je vous reconnais pour homme de bien et incapable de faire aucune lâcheté. » Et il l'embrassa cordialement. « Ah! Sire, dit le colonel ému jusqu'aux larmes, en me rendant l'honneur, vous m'ôtez la vie; car j'en serais indigne, si je ne la perdais pas aujourd'hui pour votre service. » Il se battit en héros et fut tué à côté du roi.

Au moment d'engager l'action, Henri IV fit une courte harangue à ses soldats. « Compagnons, leur dit-il, si vous perdez vos rangs, le point de ralliement sera entre ces trois arbres que vous voyez-là haut. » (C'étaient trois poiriers). « Et si vous perdez vos enseignes, regardez mon panache blanc; suivez-le, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire. » Le roi commença le feu par une décharge de toute l'artillerie, qui jeta le désordre dans l'armée ennemie. Ce fut le signal d'une mêlée générale. Les escadrons se précipitèrent les uns sur les autres et se battirent longtemps d'estoc et de taille sans qu'on pût voir de quel côté penchait la victoire. Un moment le bruit courut que le roi était tué ou pris, et les royalistes commencèrent à plier. Henri IV reparut au milieu d'eux. « Tournez visage, leur cria-t-il, et si vous ne voulez pas combattre, voyez-moi mourir. » Et il s'enfonça dans le plus épais de la mêlée. Au bout de deux heures, toute l'armée de la ligue était en fuite. La déroute fut plus meurtrière que la bataille. « Sauvez les Français, criait Henri IV à ses soldats, et main basse sur l'étranger. » Les Allemands furent massa-

crés sans pitié. Les Suisses demandèrent quartier et passèrent du côté des royalistes. L'armée de Mayenne fut anéantie : six mille hommes périrent, et le reste se dispersa.

Premier siége de Paris (1590). — Henri IV ne sut pas profiter de sa victoire. Il passa deux mois à prendre des villes aux environs de Paris et parut enfin avec quinze mille hommes sous les murs de la capitale. Le jeune duc de Nemours y commandait en l'absence de Mayenne, son frère, qui était allé chercher une armée espagnole dans les Pays-Bas. Henri IV, n'ayant pas les forces nécessaires pour emporter la ville d'assaut, entreprit de la réduire par la famine.

Les ligueurs n'oublièrent rien pour échauffer le fanatisme des habitants et les préparer à toutes les privations d'un blocus. La Sorbonne déclara que Henri de Navarre, comme hérétique relaps, excommunié, était à jamais déchu de la couronne, quand même il se ferait catholique et qu'il obtiendrait son absolution. Trente mille bourgeois et treize cents moines prirent les armes et jurèrent de défendre la ville jusqu'à la mort. On fondit les cloches pour faire des balles, on vendit les vases sacrés pour payer la garnison et acheter des vivres, on fit des processions pour exciter l'ardeur du peuple. L'une de ces processions a été couverte d'un ridicule ineffaçable par la satire Ménippée, le plus célèbre des pamphlets royalistes. On vit les prêtres, les moines, les écoliers, marcher quatre par quatre, la robe retroussée, le casque en tête, l'épée au côté, l'arquebuse ou la pertuisane sur l'épaule, défiler devant le légat du pape qui les bénit et les appela « Machabées. » Ils chantaient des hymnes et tiraient des coups d'arquebuse. L'un de ces Machabées tua raide l'aumônier du légat.

Cependant la disette allait croissant et la famine commençait à se faire sentir. On supporta la famine comme la guerre. « Le courage des assiégés s'éleva, dit d'Aubigné, à un haut degré de vengeance qui sentait le juste et le glorieux. » Quand le pain manqua, on imagina d'en faire avec les os des morts réduits en poudre. Ceux qui goûtèrent de cet affreux aliment moururent. On dévora les chevaux, les chiens, les chats, les souris. On vit des hommes faire la chasse aux petits enfants ; une mère mangea son enfant mort, et mourut bientôt de remords et d'horreur.

A la vue de tant de souffrances, si courageusement endurées, Henri IV fut ému de pitié. « Il ne faut pas que Paris devienne un cimetière, dit-il, je ne veux pas régner sur des morts. » Il laissa sortir plus de trois mille femmes et enfants, et leur fit donner à manger. Il fermait les yeux quand ses soldats, mal payés faisaient passer au bout de leurs piques des vivres qu'ils vendaient fort cher, et quand les généraux et les capitaines envoyaient des provisions et des rafraîchissements à leurs anciens amis. Un jour il rencontra des soldats qui allaient pendre quelques paysans surpris en introduisant une charrette de pain. Il les fit relâcher et leur remit tout l'argent qu'il avait sur lui. « Le Béarnais est pauvre, dit-il, s'il avait davantage, il vous le donnerait. »

Au bout de quatre mois de souffrances inouies, on apprit que le duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas espagnols, arrivait au secours de Paris à la tête d'une belle armée. Henri IV marcha contre lui, le rencontra à Chelles et voulut l'attirer au combat. C'est alors qu'il écrivit à Antoinette de Pons, dame de la Rochefoucauld, objet d'une passion chevaleresque, non partagée : « Je vous écris la veille d'une bataille. Si je la perds, vous ne me verrez jamais, car je ne

suis pas homme qui fuie ou qui recule. Si j'y meurs, mon avant-dernière pensée sera à vous, ma dernière à Dieu. » La bataille n'eut pas lieu. Le duc de Parme, qui voulait conserver son armée pour les Pays-Bas menacés par les Hollandais, se retrancha dans une forte position et sut déjouer, sans combattre, tous les efforts du roi. Pendant qu'il l'occupait par des escarmouches, il fit descendre sur la Marne une nombreuse flottille de bateaux chargés de vivres et de soldats, qui arrivèrent heureusement à Paris. Puis il rentra en Belgique.

Journée des farines (1591). — Les nombreux volontaires, qui servaient à leurs frais dans l'armée royale, ayant épuisé leurs ressources, et voyant qu'il n'y aurait point de bataille, quittèrent l'armée par bandes et retournèrent chez eux. Le roi, resté avec 7,000 hommes, avait perdu tout le fruit de la campagne; il était abattu, désespéré; il se mit à guerroyer autour de Paris, lui coupant les vivres et méditant de l'enlever par quelque coup de main. Le 30 janvier 1591, il tenta d'y pénétrer par ruse. Quelques soldats, déguisés en paysans et bien armés sous leurs sarraux, se présentèrent à la porte Saint-Honoré avec des charrettes chargées de farines. Ils devaient embarrasser la porte, massacrer la garde et donner le temps d'arriver aux troupes qui les suivaient. Ils furent découverts et reçus à coups d'arquebuse.

Après ce coup manqué, qu'on appela la *Journée des farines*, Henri IV s'éloigna et alla prendre Chartres, le grenier de Paris. Au moment où il entrait dans la ville, le maire vint le haranguer. « Sire, lui dit-il, nous sommes obligés de vous obéir par le droit divin et par le droit humain... — Et par le droit canon, » ajouta le roi en poussant son cheval. Sept à huit cents personnes ai-

mèrent mieux abandonner la ville que d'obéir à un roi hérétique.

Siége de Rouen (1591). — Bientôt après il reçut des renforts anglais, hollandais et allemands, que lui avaient obtenus les habiles négociations du vicomte de Turenne, et il se vit à la tête de 35,000 hommes. Il alla investir Rouen, dont la conquête aurait amené la soumission de la Normandie et mis à sa disposition les ressources de cette riche province. Ce siége rappela celui de Paris par les processions et la résistance opiniâtre des habitants. La ville fut vaillamment défendue par Villars-Brancas, gouverneur de la province, et les assiégés firent de fréquentes et vigoureuses sorties, qui coûtèrent cher aux royalistes.

Mayenne manquait d'argent et de soldats pour secourir Rouen. Il s'adressa encore aux Espagnols, et leur offrit de faire proclamer reine de France l'infante Claire-Eugénie, fille de Philippe II et d'Élisabeth de France, à la prochaine assemblée des États généraux. Il se promettait bien d'éluder cet engagement et de ne travailler que pour lui. Philippe II envoya une seconde fois le duc de Parme en France pour délivrer la place (1592). Henri IV laissa l'infanterie devant la ville, sous les ordres du maréchal de Biron, et à la tête de 6,000 hommes de cavalerie il courut au-devant des Espagnols. Il les posta près de Neufchâtel et s'avança au delà d'Aumale avec 600 cavaliers. Il y eut une rencontre où il se battit en soldat plutôt qu'en capitaine, et où il fut blessé aux reins d'un coup de pistolet. On l'aurait pris, si sa présence avait été connue. Le duc de Parme refusa de croire que l'escadron était commandé par le roi. « Je croyais, dit-il, qu'il faisait la guerre en général et non en carabin. »

Henri IV recula jusqu'au village de Buchy, à cinq

lieues au nord-est de Rouen. Là il attaqua le quartier de Mayenne, tailla ses soldats en pièces et fit un riche butin. La coupable négligence de Biron, qui conduisait mollement le siége, rendit tous ses efforts inutiles. « Biron, dit Sully, ne voulait pas que la ville fût prise. » Dans une seule sortie, le gouverneur de Rouen lui tua huit cents hommes, lui enleva ses provisions et une partie de son artillerie, et détruisit tous ses travaux. Tout était à recommencer. Henri IV leva le siége et se retira dans le pays de Caux. » Vive Dieu! dit-il avec sa gaieté ordinaire, si je perds le royaume de France, je suis en possession de celui d'Yvetot. » On sait que la terre d'Yvetot était restée allodiale ou franche, et que le seigneur ne rendait hommage à personne; de là le nom de roi d'Yvetot qu'on lui donnait quelquefois par plaisanterie.

Parme et Mayenne résolurent de rendre la Seine libre jusqu'au Havre, et de s'emparer de Caudebec, où les royalistes avaient de grands magasins de blé. Le roi leur livra cinq combats furieux, et leur tua beaucoup de monde sans pouvoir les chasser de la Normandie. Le duc de Parme reçut à Caudebec une blessure qui devint mortelle. Cette fois il dit que « Henri IV faisait la guerre en aigle. » A Yvetot, les alliés perdirent 3,000 hommes, et ils auraient peut-être été écrasés sans le mauvais vouloir du maréchal de Biron. Au milieu de l'action, le jeune Biron demanda à son père cinq cents chevaux pour frapper un coup décisif et faire prisonnier le duc de Mayenne. Il les lui refusa. » Eh quoi, maraud, lui dit-il, tu veux donc nous renvoyer planter des choux à Biron? » Plusieurs généraux voulaient éterniser la guerre pour conserver leurs commandements, comme les hommes de loi trouvent leur profit à prolonger les procès. Grâce à ces trahisons, le duc de Parme ayant rempli

sa mission, opéra sa retraite. Il mourut de ses blessures à Arcis. Henri IV trouvait admirables les deux campagnes de ce général, le premier tacticien de son siècle. « Le chef-d'œuvre d'un grand capitaine, disait-il, est moins de combattre et de vaincre que de faire ce qu'il a entrepris sans hasarder de combat. »

Après la mort de ce grand homme, qui deux fois lui avait arraché la victoire des mains, Henri IV divisa son armée en petits corps, pour reprendre les villes occupées par les garnisons ennemies. Au siége d'Épernay, le maréchal de Biron eut la tête emportée d'un coup de canon, pendant que le roi avait la main sur son épaule (1592). Son fils aîné, héritier de ses talents militaires, hérita aussi de son bâton de maréchal de France.

Fureur des Seize (1591). — Leur chute (1592). — Paris, pour être délivré de la crainte d'un nouveau siége, n'en était pas plus heureux. La division existait toujours entre les ligueurs. Les Seize redoublaient d'audace et de violence, et voulaient s'emparer de l'autorité. La chaire retentissait de déclamations furibondes et d'excitations à l'assassinat : « Il faut jouer du couteau, » disait le fameux curé Lincestre. Ils chassèrent le cardinal de Gondi, leur évêque, et tous les curés modérés. Ils rétablirent le conseil des quarante, et adressèrent à Philippe II une lettre, qui lui fut portée par le Père Mathieu, qu'on appelait le *courrier de la Ligue*. Ils offraient de proclamer sa fille reine de France, et lui demandaient des secours pour soutenir la lutte contre le duc de Mayenne, et pour exterminer tous les ennemis de l'Espagne et de l'Église, c'est-à-dire les royalistes, les hommes modérés et les huguenots. Ils se mirent promptement à l'œuvre. Sous prétexte qu'il existait dans le parlement et dans la bourgeoisie un complot pour livrer la ville aux

hérétiques, ils dressèrent une liste des hommes suspects, c'est-à-dire de ceux qui repoussaient la domination espagnole. On arrêta le président du parlement, nommé Brisson, savant jurisconsulte, mais homme timide et dissimulé, et deux conseillers, et on les pendit sans forme de procès dans la prison du Châtelet. Cet assassinat fut le prélude de bien d'autres et du pillage des maisons suspectes. Le parlement interrompit l'exercice de la justice. On signifia aux magistrats de reprendre leurs fonctions. Le président Le Maistre répondit qu'il ne rentrerait au palais que pour faire pendre les assassins de ses collègues. Les Seize cherchèrent en vain à exciter une insurrection générale. Le peuple resta sourd à toutes leurs provocations. Alors ils demandèrent au conseil des quarante la création d'une chambre ardente pour juger les traîtres, les hérétiques et leurs adhérents. Trois cents sicaires, recrutés parmi les hommes les plus scélérats, étaient prêts à exécuter les ordres de ce tribunal révolutionnaire.

A la nouvelle de ces excès démagogiques, Mayenne accourut de Laon. Il fit pendre quatre des Seize les plus furieux, et en fit arrêter une douzaine d'autres. Il rétablit le parlement, tira les victimes de prison, et défendit toute réunion où l'on s'occuperait d'affaires publiques. Ce fut la fin de la terreur. Après ce coup de vigueur, Mayenne voulut en vain gagner les hommes modérés et les politiques; ils continuèrent d'appeler le roi de tous leurs vœux. A leurs yeux, c'était le seul homme capable de sauver la France du joug de l'étranger et des fureurs de l'anarchie. « Qui croira, dit Villeroy à Mayenne, que vous combattez pour la foi catholique et pour le soulagement du peuple, en voyant à votre suite Dieu blasphémé, et toute sorte d'impiétés, de sacriléges, de voleries, de

ravissements? Nos villes sont remplies de confusion et de pauvreté; nos magistrats y sont sans autorité; vos gens de guerre vivent si licencieusement qu'ils nous font haïr de Dieu et des hommes. » Il était évident pour les hommes sensés que la France marchait à sa ruine, et que la guerre n'amènerait le triomphe d'aucun parti. Les ligueurs et les royalistes affaiblissaient et ruinaient le royaume. C'est ce que voulait Philippe II. Il avait 6,000 soldats en Languedoc, 5,000 occupaient Blavet, aujourd'hui Port-Louis en Bretagne, 6,000 tenaient garnison dans Paris, d'autres étaient maîtres d'Antibes et de Fréjus. La plupart des grands seigneurs et des hommes influents de la Ligue étaient ses pensionnaires; le duc de Guise seul avait reçu 1,500,000 livres. Quand il crut le moment venu de mettre la main sur la couronne de France, il pressa Mayenne de convoquer les États généraux pour faire élire un roi, et le menaça, en cas de refus, de lui retirer tout secours d'hommes et d'argent. Mayenne finit par céder à ses instances et à celles du pape Clément VIII, dévoué à l'Espagne. Mais tout en prodiguant les protestations de dévouement à l'Espagnol, il se promettait bien de ne travailler que pour lui ou pour son fils.

États généraux à Paris (1593). — Les députés des trois ordres se réunirent à Paris au nombre de cent trente. La plupart étaient dévoués à Mayenne, et dès leur arrivée, plusieurs mendièrent l'argent de l'ambassadeur d'Espagne. Cette assemblée avait une grande mission à remplir ; il s'agissait de donner un roi à la France, et de mettre fin à ses malheurs. Elle ne fit rien, et tomba dans un tel discrédit, que l'histoire n'a pas daigné conserver le souvenir de ses délibérations et de ses actes.

Dès l'ouverture de l'assemblée, les catholiques de

l'armée royale offrirent d'entrer en conférence avec le duc de Mayenne et des commissaires des États, pour chercher un remède aux maux du royaume. On accepta leur proposition, et vingt commissaires des deux partis se réunirent au village de Suresnes, entre Neuilly et Saint-Cloud. Les royalistes déclarèrent que le roi était décidé à tenir la promesse qu'il avait faite, et qu'il venait de convoquer à Mantes une assemblée d'évêques et de docteurs pour se faire instruire dans la religion catholique. Les commissaires de la Ligue, doutant de la sincérité de cette déclaration, se mirent à discuter les conditions auxquelles on pourrait s'entendre et reconnaître Henri IV pour roi. On perdit un mois en vaines discussions.

Conversion de Henri IV (1593). — Henri IV y coupa court en déclarant qu'il était prêt à se faire catholique. Il avait espéré jusque-là vaincre ses ennemis et monter sur le trône en gardant sa religion. Quatre ans d'héroïques efforts et de victoires lui avaient montré l'impossibilité d'imposer à la France catholique un roi protestant. Les hommes politiques des deux partis l'engageaient à se convertir. Le protestant Sully, l'un de ses meilleurs serviteurs, lui conseillait de céder aux circonstances, et lui disait qu'on peut se sauver dans toutes les religions, pourvu qu'on observe le décalogue, qu'on aime son prochain, et qu'on tâche d'obtenir son salut par la mort et les mérites du Christ. Henri IV allait plus loin. « Ceux qui suivent tout droit leur conscience sont de ma religion, disait-il, et je suis de la religion de tous ceux qui sont braves et bons. » C'était pour lui une affaire d'honneur plutôt que de conscience : il lui en coûtait d'avouer que, pour devenir roi, il était obligé d'embrasser le culte de la majorité de ses sujets, et que, selon le mot de Sully, « Paris vaut bien une messe. » Après

bien des luttes et des hésitations, il accepta la loi de la nécessité et se résigna, selon son expression un peu leste, « à faire le saut périlleux. » Cette résolution sauva la France qui, disait plus tard le duc de Rohan, « n'échappa à Philippe II que par miracle. » Le miracle fut la conversion de Henri IV.

Le roi convoqua le clergé à Mantes. L'archevêque de Bourges, huit évêques et un grand nombre de docteurs, de curés et de religieux s'y rendirent. Là, après cinq heures de conférence sur les points où sa croyance différait de celle de l'Église, sur l'eucharistie, la confession, l'invocation des saints et l'autorité du pape, il se déclara convaincu. Le surlendemain, il dit adieu, en pleurant, aux ministres de la religion qu'il abandonnait, et suivi d'un nombreux cortége de princes, de seigneurs et de généraux, il prit la route de Saint-Denis, pour y faire son abjuration publique.

Arrivé à la porte de l'église, il frappa : « Qui êtes-vous? » lui demanda l'archevêque de Bourges. — Je suis le roi. — Que demandez-vous? — Je demande à être reçu dans le sein de l'Église catholique. — Le désirez-vous sincèrement? — Je le désire de tout mon cœur. » Le roi se mit à genoux et fit sa profession de foi. « Je jure, dit-il, de vivre et de mourir dans la religion catholique, de la défendre envers et contre tous, au péril de ma vie, et je renonce à toutes les hérésies qui lui sont contraires. » Ensuite il entra dans l'église au cri de vive le roi! Pendant qu'on chantait le Te Deum, il reçut de l'archevêque l'absolution provisoire derrière le grand autel; puis il entendit la messe. Il dîna dans l'abbaye; et après avoir assisté aux vêpres, il retourna à Mantes où était son quartier général. L'année suivante, il se fit sacrer à Chartres et publia un acte d'amnistie et l'oubli du passé à tous ceux qui feraient promptement leur sou-

mission (1594). Les ligueurs violents n'oublièrent rien pour jeter des doutes sur « la conversion simulée de Henri de Bourbon. » Ils prétendaient que l'autorité du pape était nécessaire pour absoudre un hérétique relaps, et des docteurs de Sorbonne soutenaient que le pape ne pouvait accorder cette absolution qu'à l'article de la mort. On mit tout en œuvre pour arrêter les peuples qui se soumettaient en foule. Quelques prêtres fanatiques poussèrent l'égarement jusqu'à exciter un jeune aventurier, nommé Barrière, à assassiner le roi. Ce misérable fut découvert et puni du dernier supplice à Melun. La masse de la nation resta sourde aux déclamations et n'attendit pas l'absolution du pape pour reconnaître le roi. La ville de Lyon donna l'exemple; elle secoua le joug du duc de Nemours, qui voulait faire du Lyonnais une souveraineté indépendante, et offrit sa soumission. La Provence chassa le duc d'Épernon et les Espagnols et se déclara aussi pour le roi.

Entrée de Henri IV à Paris (1594). — Les Parisiens modérés auraient bien voulu suivre cet exemple; mais ils étaient maintenus par le duc de Mayenne, qui ne pouvait se résoudre à renoncer à ses ambitieux projets. Il chassa les chefs du parti politique, releva la faction des Seize, et confia le gouvernement de la ville au comte de Brissac, dont il se croyait sûr. Puis il alla se mettre à la tête d'une armée espagnole et ligueuse, qui s'assemblait autour de Soissons. Brissac, homme avide, profita de son absence, pour traiter de la reddition de Paris, sans oublier ses propres intérêts. Il obtint le bâton de maréchal de France, le gouvernement de Mantes et de Corbeil, une somme de 600,000 livres et une pension de vingt mille. A ces conditions, il ouvrit au roi les portes de la ville. Ce fut le 22 mars 1594 que Henri IV fit son entrée

solennelle dans sa capitale, au son de toutes les cloches et au milieu des cris de « Vive le roi! vive la paix! » Le peuple se pressait en foule autour de lui. Ses capitaines voulaient l'écarter. — « Laissez-les, dit-il, ils sont affamés de voir un roi! » Il aurait pu faire exterminer les quatre mille Espagnols qui tenaient garnison dans Paris. Il leur signifia de sortir le jour même, et il assista à leur départ, placé à une fenêtre de la porte Saint-Denis. Les généraux le saluèrent; il leur rendit leur salut. « Recommandez-moi à votre maître, leur cria-t-il d'un ton ironique; mais n'y revenez plus. »

C'était dans Paris que se trouvaient les ennemis les plus acharnés du roi. Il se borna à bannir une centaine des hommes les plus furieux. Les jésuites et les capucins refusèrent de le reconnaître, tant qu'il n'aurait pas été absous et reconnu par le pape. On conseillait au roi de les punir. « Il faut attendre, dit-il, ils sont encore fâchés. » Cette clémence faillit lui devenir fatale.

Un élève des jésuites, nommé Jean Chatel, jeune homme de dix-neuf ans, coupable de monstrueuses débauches, crut obtenir la rémission de ses péchés en assassinant le roi. Il entendait répéter chaque jour qu'il était permis de le tuer, parce qu'il n'était pas approuvé par le pape. Il se mêla aux seigneurs qui allaient saluer le roi et lui porta un coup de couteau qui lui fendit la lèvre supérieure et lui brisa une dent. Il subit le supplice des parricides (1594). Les jésuites, à qui l'on reprochait d'être complices de ce crime et de celui de Barrière, furent bannis du royaume par un arrêt du parlement. L'un d'eux, le père Guignard, chez qui l'on trouva des écrits de sa main où il approuvait l'assassinat de Henri III et diffamait Henri IV, fut arrêté et pendu. En 1603, les jésuites furent rap-

pelés en France, et l'un d'eux, le père Coton, célèbre prédicateur, devint le confesseur de Henri IV (1595).

Soumission des ligueurs (1594-95). — La réduction de Paris entraîna celle des provinces. Les chefs de la Ligue, voyant le peuple affamé de repos et fatigué de leur autorité, comprirent qu'il fallait être français ou espagnol et ne cherchèrent plus qu'à vendre chèrement leur soumission. Tout en disant qu'ils n'avaient pris les armes que par intérêt pour la religion, ils ne les déposèrent qu'après s'être fait largement payer. La Châtre, médiocre général, obtint le bâton de maréchal de France, les gouvernements de l'Orléanais et du Berry et une somme de 900,000 livres; Joyeuse, frère du mignon de Henri III, le bâton de maréchal avec le gouvernement du Languedoc et un million et demi de livres; Villars-Brancas, le défenseur de Rouen, le grade d'amiral et 3,500,000 livres; le duc du Guise, fils du Balafré, le gouvernement de la Provence avec une somme de 4,000,000 et une pension de 24,000 livres. Les autres reçurent des avantages proportionnés à leur importance. Il en coûta plus de 32,000,000 de livres, qui feraient plus de 120,000,000 de notre monnaie actuelle, pour acheter leur soumission; de sorte que le peuple, déjà ruiné par la guerre, se vit encore pressuré pour payer la paix. Quelque temps après la pacification générale, quelqu'un disait un jour à Henri IV : « Enfin, on a rendu à César ce qui appartenait à César » : « Ventre-saint-gris, s'écria-t-il, on ne me l'a pas rendu, on me l'a bien vendu. »

Guerre contre l'Espagne. — Combat de Fontaine-Française (1595). — Henri IV était reconnu roi; mais il n'avait pas encore toute la France. Les Espagnols, les Savoyards et les ducs de Mayenne, d'Aumale et de Mercœur occupaient encore plusieurs provinces. Il déclara la guerre à l'Espagne. Pendant que le maré-

chal de Biron prenait Laon, devenue la place forte de la Ligue, et dont la reddition amena celle d'Amiens, de Beauvais et des villes voisines, Henri IV marcha contre les Espagnols qui étaient entrés en Bourgogne et il y renouvela les témérités du roi de Navarre. A la tête d'une poignée de cavaliers d'élite, il s'avança jusqu'à Fontaine-Française, au nord-est de Dijon, et tomba dans un corps de deux mille chevaux et de dix mille hommes de pied. Il se précipita tête baissée dans les rangs ennemis, les culbuta et donna aux siens le temps de le rejoindre. Le général espagnol ne voulut pas risquer une bataille, et se retira en Franche-Comté.

Soumission de Mayenne et de Mercœur. — Le jour de cette victoire, eut lieu à Rome la cérémonie de l'absolution du roi, négociée par Duperron et le savant et vertueux d'Ossat, qui depuis obtinrent le chapeau de cardinal. Dès que la nouvelle en parvint en France, Mayenne, n'ayant plus de prétexte de rester à la tête des ligueurs endurcis, fit sa soumission, mais non sans se faire payer. Il obtint le gouvernement de la Bourgogne, trois petites places de sûreté et 1,000,000 de livres. Sa première entrevue avec le roi eut lieu au château de Monceaux, près de Meaux, chez Gabrielle d'Estrées. Henri IV l'embrassa, prit son bras, et le fit promener à grands pas dans les jardins. Le chef des ligueurs, gros et pesant, n'en pouvait plus. Le roi s'arrêta enfin : « Je vais un peu vite pour vous, mon cousin, lui dit-il en riant. Touchez là, voilà tout le mal que vous recevrez jamais de moi. » Au reste, Mayenne devint un de ses plus fidèles serviteurs.

Le duc de Mercœur, frère de la reine douairière Louise de Lorraine, se soumit le dernier. Il se croyait souverain de la Bretagne. « Je ne sais si c'est un songe,

disait-il, mais il y a dix ans qu'il dure. » Enfin il fallut se réveiller. Pour désarmer le roi, il donna sa fille unique, héritière d'une grande fortune, à César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, et lui remit le gouvernement de la Bretagne.

Épuisement de la France et de l'Espagne. — La guerre contre l'Espagne continua encore deux ans sans aucun événement important. L'épuisement des deux peuples ne leur permettait pas de mettre une armée sur pied; tous les exploits des généraux se réduisaient à des prises et reprises de places. C'est du camp devant La Fère, que Henri IV écrivit à Sully cette lettre qui peint son dénûment: « Je n'ai pas quasi un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un harnais complet que je puisse endosser; mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués aux coudes; ma marmite est souvent renversée, et depuis deux jours, je dîne et je soupe chez les uns et les autres, mes pourvoyeurs disant n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent » (1596). Pendant ce temps, dit Sully, les intendants et les receveurs nageaient dans l'abondance.

Assemblée des notables à Rouen (1596). — Pour se procurer quelques ressources, le roi convoqua à Rouen une assemblée de notables, et il leur adressa une de ces harangues si vives et si adroites comme il savait les faire. « Je ne vous ai point appelés, leur dit-il, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver leurs volontés. Je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre; bref, pour me mettre en tutelle entre vos mains, envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises, aux victorieux. Mais la violente amour que je porte à

mes sujets me fait trouver tout aisé et tout honorable. L'assemblée accorda quelques fonds pour la guerre.

Prise et reprise d'Amiens (1597). — Après avoir congédié les notables, Henri IV retourna à Paris et y passa l'hiver dans les fêtes et les divertissements. Tout à coup arriva la nouvelle que les Espagnols s'étaient emparés d'Amiens par stratagème. Les habitants d'Amiens avaient le privilége de se garder eux-mêmes, et ils avaient obstinément refusé une garnison royale. Ce privilége leur coûta cher. Le 10 mars 1597, à huit heures du matin, des soldats, déguisés en paysans, se présentèrent pour y entrer avec des charrettes chargées de denrées. Dès que la porte fut ouverte, l'un d'eux laissa ouvrir un sac de noix, comme par accident, et les noix roulèrent sur le pavé. Les soldats de garde se mirent à les ramasser. Aussitôt les prétendus paysans tirent des armes cachées sous leurs habits, massacrent ou dispersent la garde et s'emparent de la porte. Quatre mille soldats, embusqués près de là pendant la nuit, accourent et se précipitent dans la ville qui est mise au pillage. Cette nouvelle répandit la terreur dans Paris ; on croyait déjà voir l'ennemi aux portes de la capitale. « C'est assez faire le roi de France, dit Henri IV, il est temps de faire le roi de Navarre. » Il assembla vite sa noblesse, et à la tête de vingt mille hommes il alla reprendre Amiens, sous les yeux d'une armée espagnole. C'est du camp devant Amiens que Henri IV écrivit à un de ses capitaines absents le fameux billet que la tradition a défiguré : « Brave Crillon, pendez-vous de n'avoir pas été ici près de moi, lundi dernier, à la plus belle occasion qui se soit jamais vue, et qui peut-être ne se verra jamais. Croyez que je vous y ai bien désiré... Adieu. »

Paix de Vervins (1598). — L'année suivante, la paix

fut signée à Vervins entre la France, l'Espagne et la Savoie, sur les bases du traité de Cateau-Cambrésis.

Édit de Nantes. — Quelques jours auparavant, le roi avait terminé aussi la guerre religieuse par le célèbre édit de Nantes, qui fixa le sort des protestants. On leur accordait le libre exercice de leur culte dans les maisons des seigneurs ayant le droit de rendre la justice, et dans une ville ou bourg par bailliage; la jouissance de tous les droits de citoyens et l'admission à toutes les charges de l'État. Le roi leur cédait quelques places de sûreté pour huit ans, leur permettait d'en nommer les gouverneurs et s'engageait à leur payer 80,000 écus par an pour l'entretien des garnisons. Il les autorisait, en outre, à se réunir en assemblée générale et à lever parmi eux une somme annuelle pour les besoins de leur parti. C'était constituer le calvinisme comme une république séparée, avec ses lois, ses places fortes, ses chefs, son armée, ses subsides, ses assemblées politiques, et cependant les réformés ne se montraient pas contents; ils ne voulaient pas laisser rétablir l'*idolâtre romaine* dans le Béarn, ni à La Rochelle, ni dans les soixante-quinze autres villes où ils dominaient. De leur côté, les catholiques se récrièrent contre le scandale que donnait le roi de tolérer l'*hérésie* et contre les énormes concessions qu'il faisait à une partie de ses sujets. Ce fut à force de ménagements et de fermeté que Henri IV parvint à dompter toutes ces résistances, à établir la tolérance religieuse, alors inconnue dans les autres pays.

Déplorable état de la France. — Henri IV était enfin paisible possesseur de son royaume; mais quel royaume! Quarante ans de guerres civiles, de pillages, d'incendies, de dévastations, de meurtres, avaient plongé la France dans le chaos. Les villes étaient

dépeuplées, les campagnes incultes, les manufactures et les ateliers fermés, le commerce anéanti, le peuple rançonné par les seigneurs et les financiers, accablé de corvées et d'exactions de toute sorte. Ce qui échappait à ces tyranneaux devenait la proie de brigands qui infestaient le pays par bandes. Tel était l'abîme d'où il fallait tirer la France. Henri IV se mit courageusement à l'œuvre, et il se montra aussi propre et aussi infatigable au travail du cabinet qu'à celui des camps et du champ de bataille. Il eut le bonheur de trouver parmi ses serviteurs un homme que la Providence semblait avoir formé pour le seconder dans l'organisation et la régénération du pays. C'était le duc de Sully, compagnon fidèle de tous ses travaux, et son ami dans la mauvaise comme dans la bonne fortune.

Sully. — Maximilien de Béthune, baron de Rosny, créé duc de Sully, était né au château de Rosny, près de Mantes, en 1559. A quinze ans, il s'était attaché à Henri IV et l'avait servi de son sang et de son argent dans toutes les guerres. Il fut successivement nommé surintendant des finances, des routes, des canaux, et grand maître de l'artillerie, et il se montra également propre à la guerre, aux négociations, aux finances et à l'administration intérieure. Il avait un esprit solide, vaste, inflexible, une activité infatigable, une persévérance que rien ne rebutait.

Réformes dans les finances. — Il régnait dans les finances un désordre effroyable, entretenu par les ministres, qui y trouvaient leur profit. A cette époque, le recouvrement des impôts était confié à des financiers, appelés *fermiers généraux*, qui payaient à l'État une somme déterminée d'avance, bien inférieure à celle qu'ils faisaient payer au peuple. Ces financiers sous-affermaient la perception à d'autres appelés *trai-*

tants, à cause du traité qu'ils signaient, et qui faisaient encore d'énormes profits, de sorte que le peuple payait beaucoup et que l'État recevait peu. Ainsi en 1597, tandis que les impôts s'élevaient à près de cinquante millions par an, sans compter la dîme, les corvées et les droits seigneuriaux, le trésor ne recevait que trente millions. Sully mit un terme à cette déplorable situation. Il dressa un état exact des recettes de chaque province et de chaque branche de service; il cassa les baux onéreux à l'État et, sans augmenter les charges du peuple, il doubla la somme que devaient payer les fermiers généraux. Il fit instituer une cour de justice qui fit rendre gorge aux traitants et à leurs complices; il soumit à un examen sévère les créances sur l'État et beaucoup furent annulées; il supprima une foule de fonctions inutiles, de priviléges frauduleux; il dépouilla du titre de nobles tous les roturiers qui l'avaient usurpé pour s'exempter de la taille, et il réduisit l'argent de huit et demi à six et demi pour cent. En moins de douze ans il sut, tout en faisant remise au peuple de vingt millions d'impôts arriérés et en diminuant les charges de six millions par an, pourvoir à toutes les dépenses, payer cent millions de dettes, racheter pour trente millions de domaines de la couronne aliénés par les derniers rois, consacrer quarante millions aux travaux publics, aux arsenaux, aux fortifications, et amasser une réserve de vingt millions déposés dans les caves de la Bastille. Cependant Sully avait à lutter dans ses plans économiques contre les goûts dispendieux du roi, qui dépensait 1,200,000 écus pour ses plaisirs, le jeu, les femmes, les bâtiments, « somme suffisante, disait l'austère ministre, pour entretenir quinze mille hommes. » Et tout en faisant bien les affaires de l'État, Sully ne négligea pas les siennes; il amassa une immense fortune.

Hérédité des charges. Paulette (1605). — Sully ne créa point un nouveau système d'impositions ; il se borna à réformer l'ancien et laissa subsister bien des abus. Ainsi il reconnut la vénalité des charges et les rendit même héréditaires. Les magistrats et les fonctionnaires des finances obtinrent l'hérédité de leurs fonctions en payant un droit annuel égal au soixantième de la valeur. Ce droit fut nommé *la paulette,* du nom du financier Paulet, qui avait donné l'idée de cet impôt et qui en fut le premier fermier ; il paya 2,260,000 francs pour neuf ans. Ce fut un malheur. La vénalité des offices de judicature ferma la carrière au mérite pauvre et livra au riche des fonctions qui demandent surtout de la science et de la probité. Les magistrats considérèrent leurs charges comme une propriété que le gouvernement n'avait pas le droit de confier à de plus dignes, et formèrent une aristocratie judiciaire, ennemie de toute réforme qui touchait à leurs priviléges.

Agriculture. — Sully ne se borna pas à économiser les richesses acquises, il s'appliqua à en créer de nouvelles. L'agriculture surtout attira son attention. « Labourage et pâturage, disait-il, sont les deux mamelles qui nourrissent la France. » Il réprima sévèrement les exactions sur les laboureurs, qui auparavant étaient rançonnés, pressurés sans pitié. Il dépensa des sommes considérables à dessécher des marais, à bâtir des ponts, à réparer les routes, à en tracer de nouvelles, et ces routes furent plantées d'arbres, dont quelques-uns encore existants portent le nom de *Rosnis.* Il entreprit d'unir la Méditerranée, l'Océan et la mer du Nord par une suite de canaux dont la France a été plus tard sillonnée ; un seul fut exécuté sous ce règne ; c'est celui de Briare qui joint la Loire à la Seine. Sully était dirigé dans tous ses travaux par

le roi, qui travaillait avec lui et qui s'entendait à tout. Henri IV avait dans son cabinet un état de toutes les dépenses : administration, armée, marine, artillerie, places fortes, finance, justice, gouvernement des provinces, il surveillait tout, il discutait tout avec l'intelligence d'un homme pratique expérimenté.

Industrie, commerce, arts. — On a reproché à Sully d'avoir considéré la terre comme la source unique de toute richesse, et négligé le commerce et l'industrie. Henri IV ne partageait pas les préjugés de son ministre. Il est vrai que, dans les pénibles commencements de son règne, il défendit, sous peine de grosses amendes et d'emprisonnement, l'usage des étoffes d'or et d'argent et qu'il se moquait des courtisans richement vêtus, qui « portaient leurs moulins et leurs bois sur le dos. » Il comprit bientôt que le seul moyen d'affranchir la France du tribut payé à l'étranger était d'encourager l'industrie nationale, et il fonda des manufactures de tapis, de glaces, de toiles, de draps, de dentelles, de cristaux, de quincailleries, de cuirs dorés. Il fit planter une multitude de mûriers blancs, et les fabriques de soie prirent un tel développement, que la France exporta en deux ans des étoffes de soie pour plus de 18,000,000 de francs.

Henri IV ne négligea pas non plus les arts et fit faire de nombreux travaux aux Tuileries, commencées en 1564, au Louvre, à l'Hôtel-de-Ville, au château de Fontainebleau ; il commença la place Royale, et termina le Pont-Neuf pour joindre à la ville le faubourg Saint-Germain. L'ambassadeur d'Espagne, qui n'avait pas vu Paris depuis quelques années, s'étonnait de l'aspect de cette ville, si différente de ce qu'elle était du temps de la Ligue. « C'est qu'alors le père de famille n'y était pas, dit Henri IV ; aujourd'hui qu'il a soin de ses enfants, tout prospère. »

Henri IV et Sully. — Sully, par ses nombreuses réformes, s'était attiré la haine d'une foule d'ennemis. Une fois ils parvinrent à ébranler la confiance du roi en son ministre. Avant d'éclater publiquement, Henri IV voulut avoir une explication. Ils eurent ensemble un entretien de quatre heures dans les allées de mûriers blancs de la Conciergerie, à quelque distance des courtisans. Sully n'eut pas de peine à dissiper les nuages de la calomnie, et il voulut, en finissant, se jeter à genoux devant le roi, pour lui renouveler l'hommage de son dévouement et de sa fidélité. « Ne le faites pas, dit Henri IV; je ne voudrais pour rien au monde que ceux qui nous regardent crussent que vous avez fait une faute qui méritât une telle soumission. » Et il l'embrassa à la vue des courtisans étonnés. « Messieurs, leur dit-il, j'aime Rosny plus que jamais, et entre lui et moi c'est à la vie et à la mort. »

Jamais ministre ne fut plus digne d'une aussi éclatante faveur que Sully. Il aimait le roi jusqu'à lui dire, quand il le fallait, de dures mais utiles vérités. Henri IV, ayant perdu Gabrielle d'Estrées, morte subitement, se passionna bientôt pour Henriette d'Entraigues, belle, spirituelle et intrigante, et eut la faiblesse de lui faire une promesse de l'épouser, si dans l'année elle lui donnait un fils. Avant de remettre cet écrit, il le montra à Sully et lui demanda ce qu'il en pensait. Sully s'excusa d'abord; mais pressé de donner son avis en toute liberté, il déchira le papier. « Voilà, dit-il, ce que j'en pense, puisqu'il vous plaît de le savoir. — Comment! s'écria le roi étonné, je crois que vous êtes fou. — Il est vrai, sire, reprit Sully, je suis un fou et un sot, et je voudrais l'être si fort que je le fusse tout seul en France. » Le roi lui sut gré de sa franchise, mais il ne profita pas de la

leçon. Quelques jours après, aveuglé par la passion, il eut la faiblesse d'écrire une autre promesse, qui lui coûta plus tard de cuisants remords. Henriette d'Entraigues fut créée marquise et obtint la terre de Verneuil, près de Senlis.

Divorce et second mariage de Henri IV (1600). — La France désirait ardemment qu'un si bon prince eût des enfants légitimes. Henri IV était séparé depuis quinze ans de sa femme, la belle et savante Marguerite de Valois, qui menait une vie honteuse dans un château de l'Auvergne. Il n'eut pas de peine à obtenir de l'Église un divorce, et il épousa Marie de Médicis, nièce du duc de Toscane et du pape Clément VIII (1600). Cette union fut malheureuse. La nouvelle reine, femme assez belle, mais sans grâce et sans agrément, était altière, emportée, jalouse des nombreuses rivales que lui donnait son infidèle époux, et elle lui faisait des scènes violentes. Un jour, elle lui égratigna le visage; une autre fois elle voulut lui donner un soufflet, qui fut paré par Sully. Le roi souffrait, mais ne se corrigeait pas. La naissance d'un héritier si désiré, qui fut Louis XIII, vint enfin combler ses vœux.

Guerre contre la Savoie. — Acquisition de la Bresse et du Bugey (1600-1601). — Des affaires plus importantes que des débats d'intérieur occupaient Henri IV. En 1588, le duc de Savoie s'était emparé du marquisat de Saluces, qui appartenait à la France depuis soixante ans, sous prétexte que Lesdiguières, chef des huguenots en Dauphiné, allait le prendre et établir le calvinisme au milieu de ses États. Plus tard, il voulut le garder, et il prétendit que c'était un fief mouvant de la Savoie. Au traité de Vervins, les deux souverains produisirent leurs titres, et l'affaire fut soumise à la décision du pape, qui ne se pressa pas de pro-

noncer. En attendant, le duc de Savoie gardait Saluces. Henri IV se plaignit. Pour gagner du temps, le duc négocia ; il vint lui-même en France, il intrigua, il prodigua l'argent et les promesses, il s'efforça de réveiller chez les gouverneurs des provinces l'esprit d'indépendance féodale, afin d'occuper le roi et de l'empêcher de songer au marquisat de Saluces. Il parvint à séduire Biron, le plus illustre des généraux français, homme vaniteux, qui ne cessait de répéter que le roi lui devait la couronne et qui ne se croyait pas assez récompensé de ses services par le titre de duc et pair, la dignité de maréchal de France et le gouvernement de la Bourgogne. Le duc de Savoie lui offrit la main d'une de ses filles et le flatta de l'espoir que l'Espagne lui assurerait la Bourgogne en toute souveraineté. Henri IV finit par perdre patience, et il menaça de la guerre si Saluces ne lui était pas rendu sur-le-champ. Le duc répondit fièrement qu'à ce prix la guerre lui serait moins dure que la paix. A l'instant, l'armée française, commandée par le roi en personne, pénétra en Savoie et enleva toutes les places fortes. Le duc, devenu plus traitable, demanda la paix. Par le traité de Lyon, signé en janvier 1601, le roi renonça au marquisat de Saluces et obtint en échange la Bresse et le Bugey, qui forment aujourd'hui le département de l'Ain. A la place d'une principauté éloignée, il acquérait une province fertile, qui reculait nos frontières jusqu'aux portes de Genève et couvrait Lyon du côté de la Suisse et de la Savoie.

Conspiration de Biron (1602). — Biron, craignant que ses intrigues n'eussent été découvertes, alla trouver le roi et lui avoua qu'il avait « conçu de mauvaises intentions contre son service ». Il témoigna un grand repentir et obtint son pardon. Insensible à la clé-

mence du roi, l'ambitieux Biron recommença bientôt ses intrigues avec l'Espagne, la Savoie et quelques seigneurs turbulents comme lui, tels que Turenne, duc de Bouillon, qui devait à Henri IV son mariage avec Charlotte de la Mark, héritière du duché de Bouillon, et le comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX et d'une Marie Touchet, devenue plus tard comtesse d'Entraigues. Un de leurs agents remit au roi des preuves écrites de leurs menées. Il fit appeler Biron. « Avouez-moi la vérité, lui dit-il, et je vous pardonnerai tout. » Biron répondit insolemment qu'il n'était pas venu pour se justifier, mais pour connaître ses calomniateurs et demander justice ou se la faire lui-même. Le roi revint encore deux fois à la charge, et le pressa de lui avouer la conspiration. Biron répondit par les mêmes protestations d'innocence, et les mêmes menaces contre ses ennemis. — « Je vois que je n'apprendrai rien de vous, lui dit enfin Henri IV; j'en apprendrai peut-être davantage du comte d'Auvergne. Adieu, baron de Biron. » Et il le fit arrêter. Biron fut atteré en voyant les lettres qu'il avait écrites, et qu'il croyait brûlées. Le parlement lui fit son procès, et il fut condamné à mort. Ce grand coupable n'eut point sur l'échafaud le courage qu'il avait tant de fois montré sur les champs de bataille.

Nouvelle conspiration (1605). — Le comte d'Auvergne avoua tout et obtint sa grâce par l'intercession de la marquise de Verneuil, sa sœur de mère. Cet homme, qui n'avait que des vices, ne tarda pas à renouer ses intrigues avec l'Espagne, de concert avec le duc de Bouillon, le vieux comte d'Entraigues, mari de sa mère, et la marquise de Verneuil, sa sœur, furieuse que le roi n'eût pas tenu la promesse qu'il lui avait faite de l'épouser. Leur trame ayant été découverte, Auvergne et Entraigues furent arrêtés et con-

damnés à mort. Henri IV leur fit grâce de la vie et commua leur peine en un emprisonnement perpétuel. La marquise de Verneuil rentra bientôt en faveur. Le duc de Bouillon, ancien et fidèle serviteur de Henri IV, en fut quitte pour la perte de la ville de Sedan.

Grand projet de Henri IV. — Les troubles intérieurs et les soins de l'administration ne faisaient point perdre de vue au roi la politique générale de l'Europe. Le danger dont la puissance de la maison d'Autriche menaçait tous les autres États, lui inspira l'idée de fonder l'équilibre européen, et d'établir une confédération des États chrétiens, royaumes, principautés ou républiques, basée sur l'égalité politique, la tolérance religieuse et la liberté commerciale. Il fallait commencer par affaiblir la maison d'Autriche, lui enlever la dignité impériale, la Belgique, l'Italie, la Hongrie, la Bohême, et partager ses dépouilles entre les petits États. Pendant dix ans, le roi fit des préparatifs de guerre; il chercha partout des alliés et attira à son service tous les bons capitaines suisses et allemands. En 1609, la mort du duc de Clèves, Berg et Juliers sembla lui offrir une belle occasion d'exécuter les grands desseins qui faisaient le sujet continuel de ses méditations. Ce prince, décédé sans postérité, avait quatre sœurs mariées, qui réclamaient la succession. L'Empereur prétendit que le duché était un fief masculin; il le déclara dévolu à l'Empire et le fit occuper par l'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg. Henri IV fit alliance avec la ligue protestante de Smalkalde, et s'engagea à marcher en personne au secours des héritières de Clèves et de Berg. Il avait terminé ses préparatifs : ses finances étaient en bon état, ses troupes bien payées, ses places fortifiées, ses arsenaux remplis; il pouvait faire la guerre pendant quatre ans sans établir de nouveaux impôts. Un mo-

tif déplorable vint stimuler son ardeur et son impatience de partir. A cinquante-six ans, il s'était épris de la jeune Charlotte de Montmorency, mariée au prince de Condé. Inquiet de cette passion, qui ne prenait pas la peine de se dissimuler, le mari s'était enfui avec sa femme à Bruxelles. Le roi furieux le somma de rentrer en France; et sur son refus, il brûlait de le poursuivre.

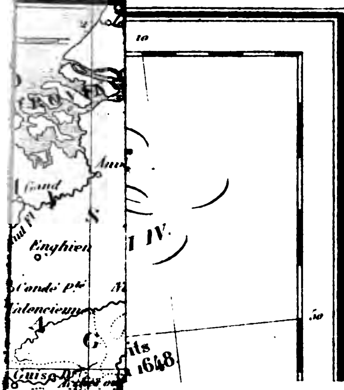
Assassinat de Henri IV (1610). — Pour maintenir le bon ordre dans le royaume en son absence, Henri IV résolut de confier la régence à Marie de Médicis. On mit dans la tête de la reine que, pour donner plus de force à son autorité, elle devait se faire sacrer et couronner. Le roi s'y refusa d'abord, pour éviter les énormes dépenses d'une pareille cérémonie et pour ne pas perdre un temps précieux. Il était impatient de partir; de funestes pressentiments le troublaient. « Ce sacre me présage quelque malheur, dit-il un jour à Sully. Ils me tueront; je ne sortirai jamais de cette ville, j'y mourrai; mes ennemis n'ont pas d'autre remède que ma mort. On m'a dit que je serais tué à la première grande cérémonie, et que je mourrais dans un carrosse. Quelquefois, quand j'y suis, il me prend des tressaillements. » Ces terreurs étaient nourries par les bruits sinistres qui circulaient, par les avis qui arrivaient de divers côtés sur les menées des fanatiques. Cependant il finit par céder aux instances de la reine. La cérémonie du sacre eut lieu le 13 mai à Saint-Denis, et la reine devait faire le 16 une entrée solennelle à Paris. Malgré cette inquiétude, le roi ne laissait pas de s'occuper du bonheur de son peuple. La veille de sa mort, il apprit que des gens de guerre avaient pillé des maisons de paysans. « Partez en diligence, dit-il aux capitaines restés à Paris ; donnez-y ordre, vous m'en répondrez. Quoi !

si on ruine mon peuple, qui me nourrira? Qui soutiendra les charges de l'État? Qui payera vos pensions? S'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi. »

Le 14 mai, le roi se sentit plus agité, plus inquiet qu'à l'ordinaire. « Vous ne me connaissez pas maintenant, dit-il au duc de Guise et à Bassompierre, mais je mourrai un de ces jours, et vous connaîtrez alors ce que je valais et la différence qu'il y a de moi aux autres hommes. » Il fit prévenir le duc de Sully, un peu malade, qu'il irait le voir à l'Arsenal. Après dîner, il se jeta sur son lit et ne put dormir. A quatre heures, il monta en carrosse avec le duc d'Épernon et quelques autres seigneurs et partit pour l'arsenal. Arrivé dans la rue de la Ferronnerie, alors fort étroite, le carrosse fut arrêté par deux charrettes, et le roi se trouva un moment séparé des gens de sa suite. Pendant qu'on faisait reculer les charrettes, un visionnaire, nommé Ravaillac, ancien maître d'école à Angoulême et alors agent d'affaires à Paris, qui avait suivi le carrosse depuis le Louvre, posa un pied sur une borne, l'autre sur une roue, et frappa Henri IV d'un coup de couteau. Le roi s'écria : « Je suis blessé! » Au même instant un second coup lui perça le cœur. Il expira sans proférer une parole. On dit au peuple que le roi n'était que blessé, on ferma les portières et on rentra au Louvre. Ainsi périt le plus grand et le plus populaire de nos rois. Les classes laborieuses conserveront toujours la mémoire du bon Henri, qui voulait que chaque laboureur de son royaume pût mettre la poule au pot le dimanche.

On ne peut guère reprocher à Henri IV que sa passion effrénée pour le jeu et pour les femmes. La première fit naître dans Paris une foule de brelans, et la seconde lui fit faire des folies qu'on ne pardonnerait

AS GÉNÉRAL PL. 49.



à aucun âge, et qui causa des scandales que l'histoire doit blâmer. Il reconnut huit enfants naturels : César, duc de Vendôme, Alexandre, qui devint grand prieur de France, et Henriette, duchesse d'Elbeuf, enfants de Gabrielle d'Estrée, duchesse de Beaufort ; Henri, nommé évêque de Metz à cinq ans, et Gabrielle, duchesse de la Valette, enfants d'Henriette d'Entraigues, marquise de Verneuil ; Antoine, comte de Moret, fils de Jacqueline de Beuil, comtesse de Moret ; et deux filles religieuses, qu'il eut de Charlotte des Essarts, comtesse de Romorantin.

La reine lui donna Louis XIII, Gaston, duc d'Orléans ; Élisabeth, qui devint reine d'Espagne, Henriette, reine d'Angleterre, et Christine, duchesse de Savoie.

Lettres, arts.— Avec le règne de Henri IV finit le seizième siècle, époque mémorable dans l'histoire de l'esprit français ; la langue se débarrassa de la plupart de ses défauts, elle développa ses qualités et en acquit de nouvelles. Plusieurs causes contribuèrent à ce mouvement intellectuel et préparèrent les progrès de notre langue. En premier lieu, il faut placer l'influence de l'Italie, qui devait sa supériorité sur toute l'Europe à la toute-puissance de ses pontifes, aux chefs-d'œuvre de trois écrivains de génie, Dante, Pétrarque et Boccace, à l'étude des modèles de l'antiquité, apportée chez elle par les grammairiens et les savants de la Grèce, que les Turcs, conquérants de Constantinople, avaient chassés de leur pays (1453). D'Italie, le goût des lettres anciennes se répandit chez nous et inspira cette passion qui a fait appeler le XVIe siècle l'époque de la *Renaissance*. Vers la fin du siècle, la littérature pompeuse et brillante de l'Espagne se répandit aussi en France et exerça une forte action sur le génie de la langue et sur les compositions de nos écrivains. L'imitation de l'Italie communiqua à notre langue de la douceur, de la grâce

et de l'harmonie, et celle de l'Espagne, la fierté héroïque, la pompe, l'accent chevaleresque qui éclatent dans les vers de Corneille ; tandis que l'influence de l'antiquité lui donna l'ampleur, la dignité, l'aptitude à traiter toutes les questions sérieuses et difficiles de religion, de philosophie, de morale et de politique. Ces causes étrangères, si elles eussent été seules, n'eussent produit qu'une littérature sans originalité. Mais l'état politique de la France, la lutte entre deux religions qui rivalisèrent d'intolérance et de férocité, les querelles des théologiens, « plus cruelles que les combats des vautours, » selon l'expression de Mélanchton, ami de Luther, les guerres civiles qui inondèrent le pays de sang, développèrent l'énergie du caractère national, et contribuèrent puissamment à imprimer un nouvel élan au mouvement des esprits. Dans cette époque agitée, turbulente, on trouve un langage énergique, effréné, souvent simple jusqu'à la bassesse, quelquefois passionné jusqu'à l'éloquence. Huit écrivains marquent et résument à la fois les progrès de notre langue pendant le XVI[e] siècle. Elle acquit de la souplesse, de l'abondance et de la vivacité dans Rabelais, de la fermeté, de la précision, de l'exactitude dans Calvin ; elle unit les grâces helléniques aux grâces françaises dans Amyot ; enfin elle devint colorée, pittoresque dans Montaigne, qui écrivit le premier ouvrage populaire en prose française. En poésie, Marot sut mettre dans les vers plus d'esprit, de grâce, de finesse et d'élégance ; Ronsard leur donna du nombre, de la pompe, de l'harmonie ; Régnier écrivit les premières satires avec une facilité, une verve, une vigueur, une originalité rarement égalées par ses successeurs. Malherbe fit la théorie de la langue poétique, et fut le premier modèle du style noble et le créateur de notre poésie lyrique.

François Ier protégea généreusement les lettres et les sciences; il fonda le *Collège de France*, établissement laïque, pour l'enseignement gratuit des mathématiques et de la philosophie, du grec et du latin, de l'hébreu et de l'arabe, et il y ajouta l'imprimerie royale, à laquelle on doit tant de chefs-d'œuvre de typographie. Les arts, comme les lettres et les sciences, trouvèrent dans ce prince un protecteur éclairé et libéral. Il attira les artistes italiens en France et les combla de bienfaits et d'égards. Il fit venir Léonard de Vinci, Primaticcio, que nous appelons Primatice, Benvenuto Cellini, le roi des ciseleurs, et bien d'autres, peintres, architectes, sculpteurs, qui nous servirent de maîtres. A côté d'eux fleurirent Pierre Lescot, Philibert Delorme, Bullant, du Cerceau, nos plus habiles architectes; Pilon, Jean Goujon, surnommé le *Phidias français*, nos plus grands sculpteurs; Jean Cousin, sculpteur et peintre, qui resta sans rival dans la peinture des vitraux et la peinture à l'huile, et le potier Bernard Palissy, qui dut tout à son génie et qui est resté le plus grand céramiste dont s'honore la France. Ces immortels artistes bâtirent ou décorèrent les palais du Louvre et des Tuileries, les châteaux de Fontainebleau, de Saint-Germain, de Chambord, de Chenonceaux, de Chantilly, d'Écouen, et tant d'autres monuments admirables du grand siècle de la Renaissance.

L'art périlleux de la navigation naquit chez nous et fit quelques progrès. Ango, de Dieppe, gagna une fortune princière dans de lointaines entreprises; Jacques Cartier, de Saint-Malo, explora les côtes de l'Amérique septentrionale et découvrit le Canada; Champlain, de Brouage, envoyé par Henri IV, fonda Port-Royal, aujourd'hui Annapolis, et la ville de Québec sur le fleuve Saint-Laurent, et donna son nom à un grand lac situé dans l'État de New-York.

NEUVIÈME ÉPOQUE

ROYAUTÉ ABSOLUE

(1610-1715)

LOUIS XIII. — 1610.

Minorité.	*Marie de Médicis*, nommée régente par le *parlement*. Faveur de *Concini*, créé maréchal d'Ancre. Intrigues des *seigneurs*, désarmés par des places. *États généraux;* — ils ne font rien.
Troubles.	Fin tragique des *Concini*. *Albert de Luynes*, favori de Louis XIII. Richelieu entre au conseil : projet d'abaisser les *protestants*, les *grands*, et la maison d'*Autriche*.
Protestants.	Projets de diviser la France en huit cercles : *Rohan* et *Soubise*. Siége de *Montauban :* Louis XIII échoue. Siége de la *Rochelle*. { Digue de Richelieu. / Anglais repoussés. Paix d'*Alais*. — Édit de Nantes confirmé.
Guerre contre l'Espagne.	Pour défendre la *Valteline* et *Mantoue*. Espagne forcée à la paix. — *Pignerol*.
Grands abattus.	Conspiration de *Chalais*, décapité. { *Gaston* se soumet. / *Ornano* à la Bastille. Ordonnances contre le duel. — Supplice de *Bouteville*. Journée des dupes. { *Marillac* décapité. / *Bassompierre* à la Bastille. / *Marie de Médicis* exilée. Révolte de *Montmorency*. — Vaincu à Castelnaudary, et décapité. Révolte de *Soissons*, tué à la *Marfée*. Conspiration de *Cinq-Mars*, décapité.
Guerre contre l'Autriche.	Alliance avec la *Suède* contre l'Autriche et l'Espagne. Batailles d'*Avein, Turin, Wolfenbuttel, Kempen*, etc.

LOUIS XIV. — 1643-1715.

Minorité.	*Anne d'Autriche*, nommée régente par le parlement. *Mazarin*, premier ministre, continue le système de Richelieu. Cabales des *grands* ou *importants*, soumis.

Guerre contre l'Espagne (*Suite*).	Exploits de *Condé* et de *Turenne*. Batailles de *Rocroy*, *Fribourg*, *Nordlingen*, *Lens*, etc. Traité de Wesphalie. { Prépondérance autrichienne, détruite. / *Alsace*, réunie à la France (1648).
Troubles de la Fronde.	Le parlement s'élève contre les abus du gouvernement. Insurrection de Paris, bloqué par *Condé*. Paix de *Rueil*, entre la régente et le parlement. Nouvelle *Fronde*, causée par l'arrestation de *Condé*. Lutte entre Condé et Turenne, à *Gien*, etc. Mazarin, retiré à Cologne, à Sedan, est rappelé (1653).
Guerre contre l'Espagne (*Suite*).	Alliance avec *Cromwell* : Dunkerque aux Anglais. Bataille des *Dunes*, — Espagnols vaincus. Paix des *Pyrénées*. — *Artois* et *Roussillon*, réunis (1659).
Gouvernement de Louis XIV.	Mort de *Mazarin* ; disgrâce de *Fouquet*. *Colbert* et *Louvois*, secrétaires d'État. Prépondérance de la politique française en Europe.
Guerre de dévolution.	Louis XIV réclame la succession de Philippe IV. Paix d'*Aix-la-Chapelle* : *Flandre*, réunie (1668).
Guerre de Hollande.	Hollande envahie ; — sauvée par l'inondation. Alliance entre les *Hollandais*, l'*Empereur*, l'*Espagne*, etc. *Condé*, vainqueur à *Senef*. *Turenne*, vainqueur à *Sinsheim*, *Turkheim*, etc. *Créqui*, vaincu à *Konz-Saarbrück*, vainqueur à *Rhinfeld*. *Duquesne*, vainqueur à *Stromboli*, à *Agousta* et à *Palerme*. Traité de *Nimègue* : réunion de la *Franche-Comté* (1679).
Despotisme du roi.	Intérieur. — Persécutions contre les { protestants. / jansénistes. Extérieur. { Querelles avec *Gênes*, le *pape*, etc. / *Réunions* en Alsace : *Strasbourg*, etc.
Guerre de la ligue d'Augsbourg.	Ligue entre la *Hollande*, *Empire*, *Espagne*, *Angleterre*, etc. Luxembourg vainqueur à *Fleurus*, *Steinkerque*, *Nerwinde*. Catinat, vainqueur à *Staffarde*, à *Marsaglia*. *Tourville*, vainqueur à *Beachy Head*, vaincu à la *Hogue*. Paix de *Ryswick*. — Prépondérance française ébranlée.
Guerre de la succession d'Espagne.	Alliance entre l'Empire, l'Angleterre, la Hollande. Défaites de *Blenheim*, *Ramillies*, *Turin*, *Oudenarde*, *Malplaquet*, etc. Victoires d'*Almanza*, de *Villa-Viciosa*. Paix d'*Utrecht*. — Philippe V, roi d'Espagne.

Splendeur de la cour, des lettres, des arts.

LOUIS XIII

(1610-1643)

Régence de Marie de Médicis (1610). — Le nouveau roi n'avait pas neuf ans. Sa mère, d'accord avec les ministres Sillery, Villeroy et Jeannin, réclama la régence, et se la fit décerner par le parlement de Paris, comme si un corps judiciaire avait le droit de disposer du gouvernement d'un royaume. Le duc d'Épernon, l'ancien mignon de Henri III, qui lui était dévoué, se rendit au parlement. « Cette épée est encore dans le fourreau, dit-il insolemment; mais si la reine n'est pas déclarée régente sur-le-champ, je prévois qu'il faudra l'en tirer. » Les magistrats, trop heureux sans doute qu'on leur reconnût un pouvoir politique, ne se firent pas prier pour obéir; et deux heures après la mort du roi, Marie de Médicis était nommée régente sans opposition.

Abandon de la politique de Henri IV. Concini. — Marie de Médicis était malheureusement aussi incapable de tenir les rênes de l'État qu'elle avait été pressée de les saisir. Elle abandonna les grands projets de Henri IV, que personne du reste n'était en état d'accomplir; elle se rapprocha de l'Espagne, au grave détriment des intérêts de la France, et fiança le jeune roi à l'infante Anne d'Autriche, et la princesse Élisabeth au prince des Asturies, fils de Philippe III. Elle renvoya le grand ministre de Henri IV, qui était impopulaire et odieux à ses collègues, et qui fit payer cher sa démission de ses places (1611), et elle donna toute sa confiance à un aventurier italien, nommé Concini, qui avait épousé sa sœur de lait, Léonora Galigaï, petite femme maigre et chétive, mais intelli-

gente et déterminée, qui exerçait sur elle un empire absolu.

Avidité des grands. — Le gouvernement tomba bientôt dans le mépris. Les grands seigneurs voulurent profiter de cette faiblesse pour faire leurs affaires. Le jeune prince de Condé, avide d'argent, l'ambitieux et versatile comte de Soissons, son oncle, l'habile et turbulent duc de Bouillon, et bien d'autres, accoururent à la curée des honneurs et de la fortune. La régente désarma leur avidité en partageant entre eux et son favori le trésor amassé par Sully. Concini se trouva assez riche pour acheter le marquisat d'Ancre, près d'Amiens, la charge de premier gentilhomme de la chambre, les lieutenances de Péronne, d'Amiens, de Dieppe et de plusieurs autres villes; et il mit le comble à son insolente fortune en se faisant donner le bâton de maréchal de France, sans avoir jamais tiré l'épée (1613).

Première révolte (1614). — Ces prodigalités avaient plutôt aiguisé que rassasié l'appétit des princes et des grands seigneurs. Après avoir épuisé le trésor, ils demandèrent des gouvernements de provinces, des places de sûreté, c'est-à-dire le démembrement du royaume. « Le temps des rois est passé, disaient-ils, celui des grands est venu. » Sur le refus de la régente de céder à leurs exigences, Condé et ses complices prirent les armes et demandèrent la convocation des États généraux, sous prétexte de réformer les abus du gouvernement et de soulager le pauvre peuple. La faible régente plia : elle signa avec eux le traité de Sainte-Menehould, et les combla de charges et de pensions. En revanche, elle ne paya pas les rentiers de l'État.

États généraux (1614). — Les États généraux s'assemblèrent à Paris; mais les trois ordres ne firent

que se quereller. L'orateur du tiers état s'étant avisé de dire, dans un but de conciliation, que le peuple français ne formait qu'une seule famille, dont les nobles étaient les aînés, et les bourgeois les cadets, la noblesse se plaignit au roi de cette insolence. « Il y a entre eux et nous, dit-elle, autant de différence qu'entre le maître et le valet. » Ce n'était pas le moyen de s'entendre sur les réformes à faire.

Chaque ordre ne songea qu'à ses intérêts. Le clergé voulait faire adopter dans le royaume les décrets du concile de Trente, dont le parlement repoussait, depuis soixante ans, les articles sur le pouvoir que le pape prétendait avoir de déposer les rois et de délier les sujets du serment de fidélité. La noblesse réclama l'abolition de la vénalité et de l'hérédité des offices judiciaires, tous remplis par des hommes du tiers, et soutint « qu'il fallait décerner les emplois au mérite et à la vertu. » A son tour, le tiers demanda une plus égale répartition des fonctions publiques entre les citoyens de toutes les classes, la suppression des sinécures, la réduction des pensions qui se montaient à des sommes énormes, celle des grandes charges militaires très-coûteuses à l'État, et celle des principaux bénéfices ecclésiastiques au profit du bas clergé, qui était pauvre, la diminution de la taille, qui était toute payée par le peuple, et des règlements pour protéger les citoyens contre les exactions des gouverneurs et des gens de guerre.

La régente et ses conseillers profitèrent de ces divisions pour se débarrasser de l'assemblée. Sous prétexte de donner un ballet, on ferma la porte des séances, et les États se séparèrent après avoir beaucoup parlé des abus, sans en réformer un seul. Le peuple n'avait point ce courage énergique qui seul aurait pu le tirer de l'oppression, et ne prêtait aucun

appui à ceux qui réclamaient un adoucissement à ses maux. Ce fut la dernière assemblée des États généraux avant celle de 1789, qui amena la révolution.

Seconde révolte (1615). — La dissolution des États fut pour le prince de Condé, toujours irrité de n'avoir pas le principal crédit, un prétexte de reprendre les armes; et cette fois les calvinistes, entraînés par le duc de Rohan, gendre de Sully, commirent la faute de se joindre aux rebelles. Le jeune roi, déclaré majeur à treize ans, devait se rendre à Bordeaux pour épouser Anne d'Autriche, infante d'Espagne, et marier sa sœur aînée au prince des Asturies. Il lui fallut se faire escorter par une armée au milieu de son royaume; et il se vit harcelé pendant toute la route par Condé et Rohan, dont les soldats commirent d'horribles pillages. Pour la troisième fois, le gouvernement s'humilia devant les rebelles et acheta la paix qui fut signée à Loudun (1616). En six ans, Condé avait reçu plus de trois millions et demi, Mayenne deux millions, Nevers et Longueville un million et demi chacun, et les autres plus ou moins, selon leur importance. Ce n'est pas tout. Le roi paya les troupes qui lui avaient fait la guerre, et il en coûta à la France plus de vingt millions.

La paix ne fut pas de longue durée sous un gouvernement qui payait si bien la révolte. Pour la première fois, la régente, dirigée par un jeune évêque de trente ans, nommé Armand Duplessis de Richelieu, montra de la fermeté. Condé, qui se croyait plus maître que le roi, fut enfermé à la Bastille, et ses adhérents déclarés coupables du crime de lèse-majesté et déchus de leurs fonctions et de leurs dignités (1616). Une révolution de palais vint arrêter de si beaux commencements.

Assassinat de Concini. Albert de Luynes favori (1617)

— Le jeune Louis XIII, prince indolent, paresseux, indifférent pour les travaux du cabinet et l'étude des affaires, n'avait de goût que pour les exercices du corps, la chasse, les chevaux. Il se prit d'une affection singulière pour un de ses compagnons de jeu, nommé Albert de Luynes, venu du comtat d'Avignon, qui excellait à dresser des faucons pour la chasse, et pour qui l'on avait créé la charge de « maître de la volerie du cabinet. » Cet homme, de vingt-quatre ans plus âgé que le roi, résolut de renverser le maréchal d'Ancre et de prendre sa place. Il représenta au jeune roi qu'on le tenait dans une espèce de servitude, éloigné du gouvernement, surveillé par les gens de sa mère et du favori, qu'il avait l'âge et la capacité de gouverner lui-même, et que le temps était venu de secouer le joug honteux d'un favori, tyran du roi et du royaume, et odieux à tous par sa rapacité, son faste et son insolence. Louis XIII finit par s'irriter contre sa mère, et résolut de « se défaire du maréchal. » Le capitaine des gardes, Vitry, fils d'un brave ligueur, devenu fidèle serviteur de Henri IV, se chargea de faire le coup.

Le 24 avril, le maréchal d'Ancre se rendait au Louvre vers les dix heures du matin, lorsque Vitry, qui l'attendait avec ses hommes, l'aborda brusquement dans la cour et lui dit qu'il avait ordre de l'arrêter. « Moi ! » s'écria le maréchal en faisant un geste de surprise. Aussitôt trois coups de pistolet l'atteignirent; il tomba sur ses genoux, et fut achevé à coups d'épée. Aux cris de « vive le roi ! » poussés par les meurtriers, Louis XIII se montra à une fenêtre, et leur dit : « Merci, merci à vous ! A cette heure je suis roi. »

On lui décerna le titre de *Juste* pour ce meurtre commis sans jugement, et Vitry, « moins guerrier qu'assassin, » reçut le bâton de maréchal de France.

La reine-mère, en apprenant le meurtre de son favori, se livra au plus violent désespoir. Le roi lui fit dire de ne pas quitter ses appartements et lui donna des gardes. D'autres allèrent arrêter la maréchale d'Ancre et mirent son logement au pillage. Le corps de Concini, d'abord déposé dans une fosse de Saint-Germain-l'Auxerrois, fut arraché par la populace et déchiré en morceaux, qu'on brûla et qu'on jeta dans la Seine.

Procès de la Galigaï. — Pour justifier le meurtre de Concini, on fit le procès de sa femme, procès inique, qui montre les superstitions de l'époque. Elle fut accusée « d'impiétés, d'entreprises contre l'autorité du roi, de négociations secrètes avec les étrangers, d'appropriation des deniers publics et d'envoi d'argent hors du royaume. » On prétendit que le maréchal et sa femme consultaient fréquemment des astrologues et des sorciers, qu'ils en recevaient des talismans pour exercer du pouvoir sur les grands, et que l'accusée allait souvent la nuit dans des églises, d'où l'on entendait sortir de grands hurlements, « annonçant qu'elle y sacrifiait un coq, cérémonie reconnue judaïque et même païenne. » La malheureuse Galigaï, si faible de corps, retrouva devant ses accusateurs cette force d'âme qui avait fait sa fortune. Un juge lui ayant demandé quel sortilége elle avait employé pour captiver la confiance de la reine. « Nul autre, répondit-elle, que l'autorité des âmes supérieures sur les âmes faibles. » Sa mort était décidée d'avance. L'arrêt du parlement déclara Concini et sa veuve criminels de lèse-majesté divine et humaine, leurs biens confisqués, et condamna la veuve à avoir la tête tranchée. Elle subit sa peine avec courage et résignation, se recommandant aux prières des assistants et im-

plorant la miséricorde de ceux qu'elle pouvait avoir offensés.

Troisième révolte (1619). — Les grands et le peuple avaient salué la chute des Concini comme une délivrance du roi et comme la fin de tous les maux qui affligeaient le royaume. On ne fit que changer de joug. Le favori du roi se montra aussi avide et aussi ambitieux que le favori de la reine-mère. Il s'appropria les riches dépouilles du maréchal d'Ancre, et se fit nommer duc et pair, gouverneur de Picardie et connétable de France. Un de ses frères devint duc de Chaulnes et maréchal de France, et l'autre duc de Piney-Luxembourg, par son mariage avec l'héritière de cette illustre maison. Les grands, blessés de cette élévation si peu méritée, reprirent les armes. Le vieux duc d'Epernon, toujours dévoué à la reine-mère, la délivra du château de Blois où elle était prisonnière, et souleva les provinces de l'Ouest. Luynes, faible et incapable comme Concini, désarma les rebelles par des honneurs, des places et de l'argent. C'était toujours la France, c'est-à-dire le peuple qui payait. La reine-mère obtint avec sa liberté le gouvernement de l'Anjou.

Elle ne s'y tint pas longtemps en repos. Elle brûlait de ressaisir le pouvoir, et elle ralluma la guerre. Ses partisans ayant été mis en déroute aux Ponts-de-Cé sur Loire, près d'Angers, elle s'estima heureuse d'obtenir par l'entremise de Richelieu, évêque de Luçon, l'oubli du passé et la confirmation du traité d'Angoulême (1621).

Révolte des protestants (1621). — Sous ce misérable gouvernement, les révoltes se succédaient comme les saisons. Cette fois, ce furent les huguenots qui prirent les armes. La régente avait suivi envers les protestants la politique tolérante de Henri IV, « convain-

cue par l'expérience que la violence n'avait servi qu'à accroître le nombre de ceux qui étaient sortis de l'Église, au lieu de leur enseigner le moyen d'y rentrer. » Malgré cette tolérance, les huguenots, excités par l'exemple des Hollandais, qui s'étaient affranchis de l'Espagne, et des protestants allemands, alors en guerre contre l'empereur, commirent la faute de violer les premiers l'édit de Nantes. En 1611, ils avaient organisé leurs huit cents églises en une véritable république, divisée en huit cercles ayant pour chefs leurs huit principaux seigneurs, et gouvernée par un synode qui devait se tenir tous les ans, décréter des levées de soldats et d'impôts, et s'occuper de toutes les affaires du parti, comme s'il eût été le sénat d'un État indépendant. Ces innovations intolérables irritèrent les catholiques et alarmèrent le gouvernement. On prit des mesures de répression. En 1620, Louis XIII rétablit la religion catholique dans le Béarn, où elle avait été abolie par Jeanne d'Albret, et força les protestants à restituer les biens ecclésiastiques, qu'ils avaient sécularisés depuis soixante ans. Aussitôt le synode général, assemblé à la Rochelle, sourd à la voix du sage du Plessis-Mornai, qu'on appelait le pape des huguenots, proclama « l'indépendance de la république des églises réformées de France et de Béarn » et se prépara à la soutenir par les armes (1621). Le roi se mit à la tête de l'armée et marcha contre la forte ville de Montauban sur le Tarn, seconde capitale des huguenots. Un carme espagnol, qui passait pour prophète, prédit que la place se rendrait au quatre-centième coup de canon. On tira les quatre cents coups, et Montauban ne se rendit pas. Au bout de trois mois d'efforts et de travaux, il fallut lever le siége et reculer avec une armée décimée par les maladies. Le roi voulut prendre sa revanche sur

une petite ville ; il assiéga Monheurt sur la Garonné, qui fut emporté d'assaut et réduit en cendres. Le connétable de Luynes y mourut de la fièvre. C'était un homme d'un esprit médiocre et timide, sans courage personnel, peu fait pour la haute fortune à laquelle l'avait élevé l'aveugle faveur du roi. Louis XIII continua quelque temps la guerre, qui ne fut qu'une suite de pillages, de ravages et de sanglantes exécutions. Catholiques et huguenots rivalisaient de barbarie. La petite ville de Nègrepelisse sur l'Aveyron massacra une garnison catholique; elle fut prise et brûlée, et tous les habitants passés au fil de l'épée. Au bout d'un an, on se fatigua de piller et de tuer, et l'on signa la paix à Montpellier (1722). Louis XIII renouvela la reconnaissance de l'édit de Nantes; mais il interdit les assemblées politiques et ne laissa aux réformés, comme places de sûreté, que les deux fortes villes de Montauban et de la Rochelle. Les récompenses furent pour les grands seigneurs : le duc de Rohan, gendre de Sully, obtint le duché de Valois; le marquis de la Force, le vaillant défenseur de Montauban, et Châtillon, petit-fils de l'amiral Coligny, reçurent le bâton de maréchal de France, et Lesdiguières, vieux compagnon d'armes de Henri IV, fut nommé connétable, à quatre-vingt ans, après avoir fait abjuration du calvinisme. Comme sa mère, Louis XIII achetait la soumission de ses sujets.

Richelieu, ministre (1624). — La mort du connétable de Luynes fut suivie de la réconciliation du roi avec sa mère, qui reprit possession de son esprit. Pour affermir son autorité dans le conseil, Marie de Médicis y fit rentrer Richelieu, évêque de Luçon, qui avait été son conseiller fidèle dans l'infortune et à qui déjà elle avait obtenu le chapeau de cardinal. Il fallut, dit-on, faire une espèce de violence à Louis XIII pour lui ar-

racher la nomination d'un serviteur qui devait régner sous son nom, exécuter les grands projets de Henri IV au dedans et au dehors, abattre les réformés et les grands seigneurs, abaisser la maison d'Autriche et laisser la réputation du plus grand ministre qu'ait eu la France. Le faible Louis XIII ne tarda pas à comprendre les vastes et utiles desseins de son ministre ; il le subit pendant dix-huit ans sans jamais l'aimer, et il lui sacrifia avec une abnégation dont l'histoire doit lui tenir compte, sa mère, sa femme, son frère, ses favoris, les princes et les grands du royaume.

A peine entré au conseil, le cardinal de Richelieu le domina par la supériorité de son génie ; bientôt le ministère du roi devint le ministère du cardinal, et ses collègues ne furent que ses secrétaires. Il a expliqué lui-même l'état de faiblesse où était tombé le pouvoir royal pendant les quatorze premières années de ce règne.

« Lorsque Votre Majesté, dit-il, dans la SUCCINCTE NARRATION, adressée à Louis XIII, se résolut de me donner l'entrée de ses conseils, je puis dire avec vérité que les huguenots partageaient l'État avec Elle, que les grands se conduisaient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, et les plus puissants gouverneurs des provinces, comme s'ils eussent été souverains en leurs charges..... Je puis dire encore que les alliances étrangères étaient méprisées..... Je lui promis d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plaisait me donner, pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands, et relever son nom dans les nations étrangères au point où il devait être. » Tel fut le triple but que Richelieu poursuivit pendant les dix-huit ans de son ministère. Il commença par les huguenots, qui se révoltèrent les premiers.

Protestants abattus (1625). — Le duc de Rohan et

son frère, le duc de Soubise, soulevèrent les réformés du Midi, sous prétexte qu'on ne leur avait pas payé toutes les sommes promises par le traité de Montpellier. Ce ne fut d'abord qu'une guerre de dévastations, de pillages et d'incendies. « La nuit, dit un contemporain, on pouvait voir mille feux dans les campagnes. Les blés, les arbres fruitiers, les vignes et les maisons devinrent la proie des flammes. »

Siège de la Rochelle (1627-1628). — Le cardinal, au lieu de perdre du temps à livrer de petits combats qui n'amenaient aucun résultat, et à ravager les campagnes, ce qui ruinait le peuple sans aucun avantage pour le gouvernement, résolut de frapper au cœur le parti réformé, en faisant le siége de la Rochelle, considérée comme la capitale de la république protestante. L'armée royale, commandée par le roi et le cardinal, investit la place du côté de la terre, et établit une ligne de circonvallation qui avait quatre lieues de tour, et qui était garnie de forts et de redoutes. Pour couper toute communication avec la mer, Richelieu entreprit de fermer l'entrée du port par une digue qui rappelle celle d'Alexandre devant Tyr. On enfonça dans l'eau de longues poutres attachées ensemble par d'autres poutres mises en travers, et l'on remplit de grosses pierres le milieu de cette charpente. Cette digue, longue de 1500 mètres, s'élevait en talus : elle avait 24 mètres à la base et 8 mètres au sommet. Pour donner un libre cours à la marée, on laissa au milieu une ouverture de 8 mètres, où l'on coula des navires qui rendaient le passage impraticable. Cette digue, emportée deux fois par la mer, fut reconstruite une troisième fois et elle défia les flots et l'ennemi. Elle était garnie de forts et de batteries et défendue dans toute sa longueur, du côté de la ville de la mer,

par des vaisseaux attachés ensemble et hérissés de canons. Ces travaux gigantesques coûtèrent cinq mois, et enlevèrent aux assiégés tout espoir de secours. Les Rochellois eurent beau s'adresser à l'Angleterre; la flotte anglaise se présenta deux fois, mais la digue lui parut si redoutable, qu'elle se retira, après avoir déchargé toute son artillerie. Les Anglais tentèrent une descente dans l'île de Ré; ils furent repoussés avec un grand carnage, et abandonnèrent les assiégés à leur sort.

La Rochelle, étroitement bloquée par terre et par mer, éprouva bientôt la disette, et cette disette se changea avec le temps en une horrible famine. On voulut faire sortir les bouches inutiles; ces malheureux furent repoussés dans la place. Un vaillant marin, nommé Guiton, maire de la ville, soutenait le courage ou plutôt le désespoir des assiégés. Lorsqu'il fut élu maire par le conseil des cent bourgeois, il saisit un poignard : « Je serai maire, puisque vous le voulez, leur dit-il, mais c'est à condition d'enfoncer ce poignard dans le cœur du premier qui parlera de se rendre. »

Le poignard resta sur la table de la salle du conseil, durant tout le siége, comme l'épée de Damoclès. Mais tout a un terme, même le désespoir. Quand on eut dévoré les chevaux, les chats, les chiens, les cuirs des souliers, l'herbe des remparts, et vu périr de faim et de misère plus de 15.000 personnes, les autres, effrayées du même sort, envoyèrent demander miséricorde au roi et lui ouvrirent leurs portes (1628). Richelieu leur laissa la vie, leurs biens et la liberté de conscience; mais leurs murailles furent rasées, et leurs franchises municipales abolies. Il bannit pour six mois treize des bourgeois et des ministres les plus violents. On proposait au maire, un des bannis, de se

retirer en Angleterre. « J'aime mieux, répondit Guiton, être sujet du roi, qui a pris la Rochelle, que de celui qui n'a pas su la sauver. »

Le duc de Rohan voulut encore tenir la campagne et appela les Espagnols ; il n'éprouva que des revers. Privas fut pris d'assaut et brûlé, et les habitants envoyés aux galères. Alors toutes les villes effrayées se soumirent, et elles furent traitées comme la Rochelle. La paix d'Alais termina la guerre (1629). Richelieu laissa aux protestants la liberté du culte et la plupart des priviléges concédés par l'édit de Nantes; et à l'exemple de Henri IV, il les employa dans l'armée, la marine, la diplomatie et les autres fonctions publiques. Cette tolérance déplut aux catholiques violents, qui désiraient l'extermination de l'hérésie; ils traitèrent Richelieu de cardinal « de la Rochelle, de pape des huguenots, de patriarche des athées. »

Le siége de la Rochelle avait amené la création de la marine française, qui domina bientôt l'Océan et la Méditerranée.

Abaissement des grands. — Les grands seigneurs n'avaient travaillé qu'à contre-cœur à la prise de la Rochelle ; ils considéraient la puissance du parti protestant comme un frein de l'autorité royale. Dès l'ouverture du siége, le spirituel maréchal de Bassompierre avait exprimé leurs craintes par un bon mot. « Vous verrez, dit-il, que nous serons assez fous pour prendre la Rochelle. »

Malgré la chute du parti réformé, ils voulurent continuer contre le nouveau ministre les intrigues, les complots, les révoltes que leur avaient si largement payés une régente et des favoris incapables. Cette fois le résultat fut bien différent. Richelieu réprima les conspirations avec une rigueur impitoyable. « Quand une fois j'ai pris mon parti, disait-il, je vais droit à mon

but; je renverse tout, je fauche tout, et je couvre tout de ma robe rouge. »

Complot de Chalais (1626). — Le premier complot se forma dans le cercle frivole qui entourait Gaston, duc d'Orléans, frère du roi, alors âgé de 18 ans. Il s'agissait, dit-on, d'assassiner le cardinal, de cloîtrer Louis XIII et de placer le jeune prince sur le trône, en lui faisant épouser Anne d'Autriche, sa belle-sœur. Ce complot fut découvert, et les coupables punis. Gaston obtint sa grâce en s'humiliant et en dénonçant ses complices. La duchesse de Chevreuse, favorite de la reine, veuve du connétable de Luynes, remariée au second fils de Guise le Balafré, reçut ordre de quitter la cour; les deux Vendôme, fils naturels de Henri IV, hommes sans scrupule et sans foi, furent enfermés à Vincennes, où le cadet mourut; le maréchal d'Ornano, gouverneur du duc d'Orléans, fut mis à la Bastille et y mourut aussi; le jeune comte de Chalais, de la maison de Talleyrand-Périgord, grand-maître de la garde-robe, fut traduit devant un tribunal extraordinaire et décapité à Nantes. La reine fut vivement réprimandée, en plein conseil, de ses liaisons avec les ennemis du roi, et accusée d'avoir désiré un autre époux. « Je n'aurais pas assez gagné au change, » répondit-elle avec dédain. On réforma sa maison, et on la tint captive dans ses appartements.

Duel de Boutteville (1627). — Cette terrible leçon n'effraya pas les grands. A cette époque, le duel était une fureur; sous les règnes de Henri III et de Henri IV, il avait coûté la vie à plus de quatre mille gentilshommes. Richelieu le défendit sous peine de mort. Les grands seigneurs, qui ne croyaient pas les lois faites pour eux, se battirent de plus belle. En 1627, le comte de Boutteville, de la maison de Montmorency, qui comptait vingt et un duels, voulut montrer

le cas qu'il faisait des édits du roi, et il se battit en plein midi, le jour de Pâques, au milieu de la Place Royale. Il fut condamné à mort par le Parlement et exécuté avec son second, le comte des Chapelles.

Journée des dupes (1630). — Un nouvel ennemi, plus dangereux, menaça bientôt le cardinal, qui venait d'être nommé premier ministre. Marie de Médicis, premier auteur de la fortune de Richelieu, avait compté se servir de lui comme d'un instrument docile pour dominer le roi et le conseil, et gouverner le royaume. Le cardinal lui témoignait tout le respect dû à la mère du roi et à une bienfaitrice; mais il gouvernait sans la consulter, et il refusait de partager ses prédilections pour l'Espagne et l'Autriche, et de subir une politique dictée par des passions. La reine-mère jura de faire chasser « cet ingrat serviteur. » Elle éclata en menaces contre le cardinal et même contre le roi. « Mon fils, dit-elle, c'est à vous de voir si vous voulez préférer un valet à votre mère. » Le faible Louis XIII était dans une terrible perplexité. « L'obstination de ma mère me fera mourir, disait-il, elle veut que je chasse un ministre habile pour confier mon royaume à des ignorants, qui préfèrent leur intérêt à celui de l'État. » Pendant une maladie, il finit par céder aux obsessions de sa mère et de sa femme, et il se laissa arracher la promesse de congédier le cardinal. Dès que le bruit de cette disgrâce se répandit, toute la cour se pressa dans les appartements de la reine-mère. Richelieu lui-même se crut perdu, et il se résignait à céder à l'orage. Avant de s'éloigner, il fit demander au roi une dernière audience, pour prendre congé de Sa Majesté. Quelques moments d'entretien lui suffirent pour confondre ses ennemis, et pour reprendre sur le roi l'ascendant que lui donnaient son génie et ses services. Et les courtisans de

déserter le palais de la reine-mère, et de se précipiter dans les salons du tout-puissant ministre. Ce jour-là fut appelé la « Journée des Dupes. »

La reine-mère paya cher ses rêves ambitieux. Elle fut d'abord reléguée à Compiègne, où elle continua ses correspondances avec la cour de Madrid, qui étaient des trahisons; puis elle reçut ordre de se rendre à Moulins. Elle aima mieux sortir du royaume et s'enfuit à Bruxelles. Plus tard, le roi lui fit offrir une existence digne de son rang, si elle voulait habiter Florence, sa patrie. Elle rejeta cette offre avec colère. Cette femme, dont l'esprit était trop au-dessous de son ambition, et qui pendant sept ans avait mis la France au pillage, ne voulait rien moins que le pouvoir, dont elle était indigne. Elle aima mieux mendier les secours de l'Espagne, de l'Angleterre et de la Hollande, attendant d'année en année la mort de son fils, que lui prédisaient ses astrologues. Après douze ans d'infortunes, elle termina sa misérable existence à Cologne, dans l'abandon et le dénûment (1642).

Les complices de Marie de Médicis partagèrent son châtiment. Le spirituel maréchal de Bassompierre, marié secrètement à la princesse de Conti, fut enfermé à la Bastille, et il n'en sortit qu'à la mort du cardinal. Le garde des sceaux, Michel de Marillac, auteur d'une belle ordonnance sur l'administration de la justice, appelée le code Michau, et d'une traduction naïve de l'*Imitation de Jésus-Christ*, fut exilé à Chateaudun, où il mourut. Son frère, le maréchal de Marillac, fut traduit devant une commission extraordinaire et accusé de malversations et de concussions. Il s'indigna d'un pareil grief. « Il n'est question dans ce procès que de foin et de paille, s'écria-t-il; jamais on n'a condamné un homme de mon rang

pour de pareilles misères. Il n'y a pas de quoi fouetter un laquais. » C'étaient, en effet, choses alors fort ordinaires. Marillac n'en porta pas moins sa tête sur l'échafaud (1632).

Révolte de Gaston (1631). — Après la fuite de Marie de Médicis, le duc d'Orléans annonça hautement l'intention de venger sa mère. Il se rendit chez le cardinal avec des gentilshommes armés, et il l'accabla d'outrages. « Homme de rien que vous êtes, lui dit-il, vous mériteriez que je vous châtiasse comme un valet. » Heureusement il s'en tint aux insultes et aux menaces. A la nouvelle de cet attentat, le roi courut chez son ministre. « Je vous défendrai envers et contre tous, lui dit-il, au prix de mon sang. » Le duc d'Orléans effrayé s'enfuit en Lorraine, et y épousa, en dépit de Louis XIII, la sœur du duc Charles IV. Aussitôt une armée française envahit la Lorraine, qui resta à la France jusqu'à la fin du siècle. Le duc d'Orléans se réfugia auprès de sa mère à Bruxelles.

Bataille de Castelnaudary. — Supplice de Montmorency (1632). De là, il chercha partout des ennemis au gouvernement du roi. Il entraîna dans ses projets insensés le maréchal de Montmorency, gouverneur du Languedoc, seigneur aimable, vaillant et généreux, qui se crut appelé à venger la famille royale et la noblesse. Gaston traversa la France à la tête d'un corps d'aventuriers, et joignit son complice à Lunel. Le maréchal de Schomberg, envoyé contre eux, les attaqua près de Castelnaudary. Au premier choc, Montmorency fut criblé de blessures et fait prisonnier. Le lâche Gaston dit « qu'il ne s'y jouait plus, » et il fit sonner la retraite. L'armée des rebelles se débanda; tout ce qui fut pris les armes à la main périt par l'épée ou par la hache du bourreau. Le duc de Montmorency fut décapité à Toulouse, malgré les

supplications de sa famille et des plus grands seigneurs. Gaston s'humilia selon son habitude, et obtint son pardon ; puis, il se sauva à Bruxelles.

Révolte du comte de Soissons (1641). — Les ennemis du cardinal étaient vaincus, mais non domptés. En 1641, il se forma un vaste complot à la tête duquel étaient le comte de Soissons, cousin du prince de Condé, et le duc de Bouillon, fils du célèbre serviteur de Henri IV. Ils publièrent un violent manifeste contre les abus du gouvernement et prirent les armes. L'Espagne, toujours prête à encourager la révolte en France, leur envoya un corps de 8,000 hommes. Le maréchal de Châtillon leur livra bataille dans le bois de la Marfée, près Sedan, et fut mis en déroute. Heureusement le comte de Soissons périt, vers la fin de l'action, d'un coup de pistolet tiré à bout portant. Le duc de Bouillon, resté seul, se hâta de faire sa soumission.

Conspiration de Cinq-Mars (1642) — Les complots poursuivirent le cardinal jusqu'à sa mort. Louis XIII, timide, morose, sauvage, n'était à son aise que dans l'intimité ; il avait besoin d'un favori, auprès de qui il se dédommageât de la contrainte où il se condamnait en public. En 1626, Richelieu lui donna un page de vingt ans, nommé Saint-Simon, qui gagna son amitié en lui enseignant à changer de cheval à la chasse sans mettre pied à terre. Le jeune Saint-Simon devint rapidement premier écuyer, duc et pair, et gouverneur de la forte ville de Blaye, place de confiance, qui bridait la Guyenne et la Saintonge. Il déplut au cardinal, et fut remplacé auprès du roi par le jeune et beau marquis de Cinq-Mars, second fils du maréchal d'Effiat, qui parvint à la plus haute faveur, et fut nommé grand écuyer, à dix-neuf ans (1639).

Richelieu voulait se servir de lui, pour amuser et surveiller Louis XIII; il l'appelait le *joujou du roi*, et le traitait en enfant. A vingt-deux ans, ce jeune présomptueux résolut de se faire prendre au sérieux et de renverser son protecteur. Il trama une conspiration, où entrèrent le duc d'Orléans et le duc de Bouillon, toujours prêts à la révolte. Ils mirent le comble à leur trahison en faisant un traité avec l'Espagne, alors en guerre contre la France, qui leur promit des troupes et de l'argent. Une copie de ce traité fut livrée au cardinal et communiquée au roi. Le duc de Bouillon, Cinq-Mars et de Thou, fils de l'historien, son confident et son ami, furent arrêtés. Le frère du roi acheta son pardon par des aveux, qui achevèrent de perdre ses complices. Le duc de Bouillon s'estima heureux de sauver sa vie, en livrant sa forte ville de Sedan, qui avait été rendue à son père, et qui cette fois fut réunie pour toujours à la France. Cinq-Mars et son ami de Thou, qui n'avaient point de villes à offrir, furent seuls mis en jugement et condamnés à mort, le premier comme traître, le second comme coupable de n'avoir pas dénoncé un complot contre la sûreté de l'État. Ils furent exécutés à Lyon.

Il ne fallut rien moins que ces sanglantes exécutions pour réduire les grands et les nobles à la loi commune et leur faire respecter l'autorité royale. Malheureusement on viola trop souvent les formes protectrices de la justice. Le parlement voulut protester contre les tribunaux extraordinaires. Le terrible cardinal leur imposa silence d'un ton menaçant, et continua à se servir de magistrats qui fussent les dociles instruments de ses vengeances. Le plus connu de ces juges iniques est l'exécrable Laubardemont, qui disait : « Donnez-moi une ligne de la main d'un homme, et

j'y trouverai de quoi le faire pendre. » C'est lui qui fit périr comme sorcier le curé de Loudun, Urbain Grandier, dont tout le crime était peut-être d'avoir mal parlé du premier ministre.

Richelieu profita des révoltes des grands seigneurs pour faire démolir toutes les forteresses féodales de l'intérieur, inutiles à la défense du royaume contre l'étranger et dangereuses à la paix publique, et pour créer les intendants des provinces, officiers supérieurs, chargés de l'administration, qui ne laissèrent aux gouverneurs que les commandements militaires et l'appareil de la représentation. En outre, il abolit les charges de connétable et de grand amiral, qui coûtaient fort cher, et donnaient sur l'armée et la marine une autorité suprême, quelquefois menaçante pour l'autorité royale.

Abaissement de la maison d'Autriche. — Deux des grands projets de Richelieu étaient accomplis : il avait abattu les calvinistes et dompté les grands seigneurs. Restait le plus vaste et le plus beau, l'abaissement de la maison d'Autriche, tant médité par Henri IV.

Cette puissante maison, divisée en deux branches depuis Charles-Quint, régnait sur une grande partie de l'Europe. La branche allemande occupait l'archiduché d'Autriche, et le trône impérial avec ceux de Hongrie et de Bohême ; la branche espagnole possédait l'Espagne, le Portugal, les Deux-Siciles, le Milanez, le Roussillon, la Franche-Comté, l'Artois, les provinces belges et d'immenses colonies en Amérique. Une puissance aussi formidable était dangereuse pour l'existence des autres États. Aussi son abaissement devint le but de toute la politique de Richelieu.

Guerre de la Valteline (1620-24). — Avant son ministère, les Espagnols s'etaient emparés de la belle vallée de l'Adda, appelée la Valteline, pour établir une

communication entre le Milanez, qui leur appartenait, et le Tyrol, possession de la branche allemande. Cette vallée, habitée par une population catholique, était tributaire des Grisons, qui sont protestants. L'Espagne poussa les habitants à la révolte et occupa leur pays, sous prétexte de les protéger. Les Grisons, alliés de la France, s'adressèrent au roi. Le pape fut pris pour arbitre, et ne se pressa pas de décider. On perdit quatre ans en négociations. A peine arrivé au pouvoir, Richelieu écrivit à l'ambassadeur de France à Rome : « Le roi a changé de conseil, et le ministère de maxime : on enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le Pape moins incertain, et les Espagnols plus traitables. « Aussitôt une armée française traverse la Suisse, et chasse les Espagnols de la vallée de l'Adda, qui est restituée aux Grisons.

Guerre de Mantoue (1627-1631). — Trois ans après, l'Espagne crut avoir trouvé une occasion de prendre sa revanche. En 1627, Vincent de Gonzague, duc de Mantoue et marquis de Montferrat, mourut sans postérité, après avoir nommé pour héritier son cousin le duc de Nevers, sujet du roi de France. L'Espagne et l'Autriche voulurent le dépouiller; une armée allemande prit et saccagea Mantoue, pendant que les Espagnols mettaient le siége devant Casal, capitale de Montferrat. Le roi et le cardinal marchèrent au secours du prince français (1629). Le Pas-de-Suze fut forcé après un combat acharné, où Louis XIII se battit vaillamment; les Espagnols, les Piémontais et les Allemands furent défaits à Vegliana, Casal délivré, et le duc de Nevers remis en possession de ses États. La paix, signée à Cherasco, sur le Tanaro, valut à la France la ville de Pignerol, qui lui livrait le passage des Alpes (1631).

Guerre de Trente ans. Gustave-Adolphe. — Richelieu

porta bientôt des coups plus rudes à la maison d'Autriche. L'Allemagne était alors déchirée par une guerre de religion, appelée *Guerre de Trente ans*, à cause de sa durée (1618-1648). L'empereur Ferdinand II, vainqueur de Frédéric V, électeur palatin, et de Christian IV, roi de Danemark, allait consommer la ruine du parti protestant, lorsqu'il vit sortir un nouvel ennemi dans la personne de Gustave-Adolphe, roi de Suède (1630). Richelieu, occupé en France par les révoltes des grands, ne pouvait pas prendre une part active à la guerre ; il fit alliance avec le roi de Suède, et lui paya un subside annuel pour l'entretien de son armée. La carrière de Gustave fut courte, mais brillante. En moins de trois ans, il battit les impériaux à Leipsig, parcourant en vainqueur les côtes de la Baltique et les vallées de l'Oder, de l'Elbe, du Mein, du Rhin et du haut Danube, et trouva la mort à Lützen, au sein d'une victoire (1632).

Intervention de la France (1635). — Malgré la perte de leur roi, les Suédois, aidés de nos subsides, luttèrent encore deux ans avec avantage; mais ils furent écrasés à la bataille de Nordlingen. Alors ils sollicitèrent l'intervention directe de la France. Richelieu, qui se préparait à la lutte depuis longtemps, se fit remettre l'Alsace, province autrichienne, conquise par Gustave-Adolphe, et déclara la guerre aux deux branches de la maison d'Autriche. Un traité unit la France, la Suède, la Hollande, la Suisse, les ducs de Savoie, de Parme et de Mantoue ; l'Autriche et l'Espagne se virent attaquées de toutes parts.

Cette guerre qui dura treize ans contre l'Allemagne et vingt-cinq contre l'Espagne, n'offrit, sous ce règne, aucune de ces grandes batailles qui font époque dans l'histoire. Richelieu divisa trop ses armées, et fut d'abord malheureux dans le choix de ses généraux :

c'étaient des gens d'église, ou des hommes dévoués à sa personne. Nous nous bornerons à indiquer les principaux événements.

Dès le début de la première campagne, les maréchaux de Châtillon et de Brézé gagnèrent la bataille d'Avein dans l'évêché de Liége, qui n'eut aucun résultat, et prirent la ville de Tirlemont, qui fut saccagée (1635).

L'année suivante, les Espagnols pénétrèrent dans la Picardie, qui fut dévastée, et répandirent la terreur jusque dans Paris. Le roi et le cardinal marchèrent en personne contre eux et les rejetèrent en Belgique. Dans cette campagne, Richelieu courut grand risque d'être assassiné à Amiens; il n'échappa que par la lâcheté du duc d'Orléans, qui n'osa pas donner aux meurtriers le signal de le tuer (1636).

La quatrième campagne fut brillante pour une armée allemande à la solde de la France. Bernard de Saxe-Weimar, qui la commandait, battit plusieurs fois les Impériaux à Rheinfeld et devant Brisach, qui fut pris d'assaut. Ce grand général mourut presque subitement, et la France acheta son armée et ses conquêtes (1638).

L'année 1640 fut encore plus glorieuse pour nous. Les maréchaux de Châtillon, de la Meilleraye et de Chaulnes firent la conquête de l'Artois. Pendant qu'ils assiégeaient Arras, le cardinal-infant, gouverneur de la Belgique, s'avança au secours de la place. Les trois maréchaux, divisés d'opinion, convinrent d'en référer au premier ministre et lui firent demander s'ils devaient sortir de leur camp pour livrer bataille. « Lorsque le roi vous a confié le commandement de ses armées, leur répondit Richelieu, il vous en a crus capables ; et il lui importe peu que vous sortiez ou que vous ne sortiez pas; mais vous répondrez de vos

têtes, si vous ne prenez pas la ville. » Les maréchaux battirent les Espagnols, et la ville fut prise.

En Italie, le comte d'Harcourt, de la maison de Lorraine, secondé du jeune vicomte de Turenne, frère cadet du duc de Bouillon, qui commandait sa cavalerie, gagna sur les Espagnols les brillantes victoires de Quiers (Chieri), de Casal, de Turin et d'Ivrée, et conquit le Montferrat et le Piémont. Le siége de Turin offrit un spectacle peut-être unique dans les fastes de la guerre : la citadelle, occupée par les Français, était assiégée par le prince Thomas de Savoie, maître de la ville; la ville, assiégée par le comte d'Harcourt, qui était assiégé lui-même dans son camp par le marquis de Léganez. La disette était grande parmi les assiégés. Un ingénieur espagnol s'avisa d'un singulier moyen d'introduire des vivres dans la ville : il fit une espèce de bombes, qu'on remplissait de farine et qu'on lançait dans Turin par-dessus la tête des assiégeants. Ces bombes tombaient presque toutes dans le camp des Français qui goûtaient fort ce genre de bombardement. Enfin Harcourt triompha de la famine, des Savoyards et des Espagnols, et entra dans Turin.

L'année suivante, pendant que la France tenait glorieusement tête à l'Espagne, le comte de Guébriant, un des plus habiles tacticiens de l'époque, remporta avec le suédois Wrangel, la victoire de Wolfenbüttel sur Piccolomini, général de l'empereur, et battit seul à Kempen, en Gueldre, le général espagnol Lamboy, qui fut fait prisonnier.

Le dernier événement militaire du règne fut la conquête du Roussillon, à laquelle le roi et le cardinal assistèrent en personne, quoique atteints l'un et l'autre de la maladie qui devait les conduire au tombeau (1642).

Richelieu avait vu conquérir l'Artois, la Lorraine, l'Alsace, la Savoie, le Piémont et le Roussillon; il avait aidé les Catalans à chasser les Espagnols de leur province, qui se donna à la France, et favorisé la révolution qui enleva pour jamais le Portugal à l'Espagne, lorsqu'il termina sa glorieuse carrière.

Mort de Richelieu (1642). — Ce grand homme avait toujours eu une santé faible. Dans l'automne de 1642, il fut attaqué d'une fièvre violente et d'une cruelle oppression de poitrine. Le premier décembre, son mal empira, et il sentit approcher sa fin. Le roi vint le voir de Saint-Germain. Le cardinal lui dit qu'il quittait la vie « avec la satisfaction de ne l'avoir jamais desservi, et de laisser son État en un haut point, et tous ses ennemis abattus. » Ensuite il l'entretint des affaires du royaume et des personnes qui pouvaient continuer à le servir, et il lui recommanda le cardinal Mazarin, comme l'homme le plus capable de continuer son système. Le roi le quitta en versant des larmes qui furent bientôt séchées; Louis XIII n'aimait personne. Après son départ, Richelieu interrogea ses médecins sur son état. L'un d'eux osa lui dire que dans vingt-quatre heures il serait mort ou guéri. « Voilà qui est bien parlé, » dit le cardinal; et il ne songea plus qu'à la mort. Le prêtre qui l'assistait l'exhorta à pardonner à ses ennemis. « Je n'en ai point d'autres que ceux de la religion et de l'État, dit-il; je leur pardonne de tout mon cœur, et je prie Dieu qu'il leur pardonne. » Il expira vers midi, le 4 décembre, à l'âge de 57 ans.

S'il n'emporta pas les regrets du peuple, qui ne pouvait pas comprendre son but, et qui ne voyait que la lourdeur des impôts et la dureté de son impitoyable despotisme, il laissa la réputation d'un des plus glorieux fondateurs de l'unité française et d'un des plus

grands génies qui aient présidé aux destinées d'une nation. Au milieu de ses vastes desseins politiques, Richelieu sut trouver du temps pour encourager les arts et les lettres, et pour protéger les artistes et les écrivains, et fonder d'utiles établissements. Il rendit aux littérateurs un grand service en fondant l'*Académie française*. Il agrandit la bibliothèque et l'imprimerie, il fonda le collége de Plessis, et rebâtit avec magnificence la Sorbonne, célèbre école de théologie, où l'on voit son tombeau en marbre blanc, chef-d'œuvre de Girardon. On lui doit aussi le Palais-Royal, d'abord appelé Palais-Cardinal, et le jardin du roi, aujourd'hui le Jardin des plantes. Richelieu ne se contenta pas de protéger les lettres; il les cultiva lui-même. S'il manqua de goût en poésie, et s'il fit des vers et des tragédies ridicules, il écrivit en prose des ouvrages de théologie et de controverse, estimés de son temps, une *Narration succincte* de son ministère, un *Testament politique*, de volumineux *Mémoires*, des *Lettres et Papiers d'État*, qui, malgré les défauts de la langue, offrent de nombreuses pages d'histoire et de morale dignes de Tacite et de Bossuet.

Une seule branche de l'administration du grand cardinal est indigne de lui, ce furent les finances. Il ne sut trouver que des ressources ruineuses et tyranniques, qui foulaient le peuple sans remplir le trésor. Des émeutes éclatèrent dans la capitale et dans les provinces, et furent réprimées avec une rigueur barbare.

Le P. Joseph. — Parmi les serviteurs de Richelieu, donnons un souvenir au Père Joseph du Tremblay, capucin, qui fut son confident, son ami, son agent dévoué. C'était un homme intelligent, instruit, laborieux, propre à tout et prêt à tout, qui n'eut d'autre ambition que de servir les grands projets de son

maître. Sur son lit de mort, il se préoccupait encore de la guerre et du succès des armes françaises. Richelieu le réveillait dans les bras de la mort, en lui disant : « Courage, Père Joseph, Brisach est à nous. » Il mourut en 1638. Richelieu dit les larmes aux yeux : « J'ai perdu ma consolation et mon appui. »

Mazarin. — Le Père Joseph fut remplacé auprès du cardinal par l'italien Mazarini, ancien légat du Saint-Siége à Paris, dont il avait distingué les talents supérieurs et qu'il attacha à la France. Le soir même de la mort de Richelieu, le roi appela dans son conseil le cardinal Mazarin et le chargea de continuer la politique de son prédécesseur. Mazarin, doux, souple, patient, habile négociateur, triompha de ses adversaires par la ruse, comme le grand cardinal avait triomphé des siens par la terreur. C'était le renard succédant au lion.

Mort de Louis XIII (1643). — Louis XIII survécut à peine six mois à son grand ministre. Les médecins lui ayant annoncé sa fin prochaine, il régla la régence qui gouvernerait le royaume pendant la minorité de son fils, âgé de cinq ans. Il la confia à la reine, et il nomma son frère lieutenant-général ; mais il les soumit à l'autorité d'un conseil, « chargé de résoudre, à la pluralité des voix, les grandes et importantes affaires de l'État. » Ensuite il ne songea plus qu'à bien mourir. Il expira le 14 mai 1643, à l'âge de 42 ans.

Ce prince eut des vertus sans éclat ; on lui reconnaît surtout une piété et une chasteté dignes d'un descendant de saint Louis. Incapable de faire de grandes choses, il eût le mérite de soutenir contre sa famille et même contre son inclination un ministre qui lui faisait comprendre les vrais intérêts de l'État, et qui ne le dominait qu'en le persuadant. Cette abné-

gation, subie par dévouement pour le bien public, honore la mémoire du fils de Henri IV et du père de Louis XIV.

Louis XIII ne laissa que deux fils, Louis XIV, né en 1638, vingt-deux ans après le mariage de sa mère, et Philippe, duc d'Anjou, qui prit le titre de duc d'Orléans, à la mort de Gaston, son oncle, et fut la tige de la maison d'Orléans.

LOUIS XIV

(1643-1715)

Anne d'Autriche, régente, Mazarin, ministre. — Aussitôt après la mort de Louis XIII, Anne d'Autriche gagna le Parlement, en lui promettant de gouverner d'après ses conseils ; elle en obtint l'annulation du testament du feu roi, sous prétexte que les limites imposées à son autorité pouvaient être des causes de division et des empêchements de bien faire, et fut nommée régente avec une autorité absolue. Cette princesse, ignorante et sans expérience, donna toute sa confiance au cardinal Mazarin, l'égal de Richelieu dans la politique étrangère et courtisan consommé, qui garda pour lui tous les soucis du gouvernement et renvoya à la reine l'honneur de tous les succès. Il prit bientôt un empire absolu sur son esprit et sur son cœur.

Cabale des Importants. — Dès les premiers jours du nouveau règne, on vit reparaître à la cour les victimes de Richelieu, les exilés, et tous ceux qui avaient été persécutés avec la reine. A leur tête étaient la duchesse de Rohan-Montbazon, la plus belle femme du

temps, mais sotte et décriée pour ses mœurs; la duchesse de Chevreuse, sa belle-fille, plus intelligente et presque aussi vicieuse, autrefois favorite de la reine, qui comptait bien reprendre sur elle son ancien empire; le duc de Vendôme, homme égoïste et corrompu, et ses deux fils, l'insignifiant duc de Mercœur et le duc de Beaufort, beau, brave, mais vain, présomptueux, véritable héros de théâtre, que ses manières et son langage grossier firent nommer le *roi des halles;* le duc de Guise, aussi brillant, aussi vain, aussi incapable, qu'on a surnommé *le héros de la fable.* Leurs airs avantageux, leurs prétentions, leur affectation de capacité leur firent donner le sobriquet ironique d'*Importants.* Ils demandaient le prix de leur dévouement et de leurs longs sacrifices, et s'écriaient qu'il fallait détruire l'ouvrage de Richelieu, et rendre aux grands seigneurs ce qu'il leur avait enlevé. Anne d'Autriche, esprit médiocre, avait un noble cœur, et assez d'intelligence pour comprendre les vrais intérêts de l'État. Comme Louis XIII, elle oublia ses anciennes injures, sacrifia ses griefs et ses affections à son devoir, et soutint l'homme le plus capable de continuer le système du dernier ministre. Quant à Mazarin, qui préférait l'artifice à la violence, il prodiguait les promesses à tout le monde, mais il ne donnait rien; il comptait sur le temps, qu'il appelait son grand allié. Les Importants finirent par s'impatienter de n'obtenir que des paroles; ils crièrent à l'ingratitude et menacèrent de se faire justice par les armes. Beaufort, le plus présomptueux et le plus violent de tous, résolut de traiter Mazarin comme Cinq-Mars avait voulu traiter Richelieu. Plusieurs tentatives d'assassinat échouèrent et amenèrent la ruine de la cabale. Beaufort fut enfermé à Vincennes; les duchesses de

Montbazon et de Chevreuse, exilées, et les autres renvoyés « dans leurs maisons des champs. » Ainsi finit, au bout de cinq mois, la comédie des Importants.

Guerre de Trente Ans. Bataille de Rocroy (1643). — Les premiers jours du nouveau règne furent illustrés par une brillante victoire. Le gouverneur de la Belgique espagnole, Francisco de Mello, était entré en Champagne pour donner la main aux mécontents, et avait mis le siége devant Rocroy. L'armée française, commandée par un général de vingt et un ans, le duc d'Enghien, depuis le grand Condé, s'avança au secours de la place, et livra bataille, quoique inférieure en nombre. Enghien fut vainqueur, grâce à une manœuvre qui annonça une révolution dans l'art militaire. A la tête de l'aile droite, il avait renversé tout ce qui était devant lui, lorsqu'on vint lui dire que la gauche était battue et que le centre demandait des renforts à grands cris. Au lieu de revenir sur ses pas, il avance toujours; puis il se jette sur le centre ennemi, et l'écrase; alors il prend en queue l'aile victorieuse, pendant que la réserve l'attaque de front, et il la met aussi en déroute. Restait encore intacte l'infanterie, toute composée d'Espagnols, réputée la meilleure de l'Europe, et qui formait la réserve. Enghien l'attaqua de toutes parts, et malgré une résistance désespérée, il finit par la tailler en pièces. Les Espagnols perdirent quinze mille hommes, toute leur artillerie, leurs bagages et leur vieille réputation. Le jeune vainqueur fit donner le bâton de maréchal de France au calviniste Gassion, officier de fortune, qui l'avait admirablement secondé : c'est le premier roturier qui ait obtenu cet honneur.

Aussi habile à profiter de la victoire qu'à vaincre, le jeune héros courut prendre Thionville, la meil-

leure place de la Lorraine après Metz, et rejeta les Allemands au-delà du Rhin.

Bataille de Fribourg (1644). — L'année suivante, Enghien et Turenne réunis passèrent le Rhin, et attaquèrent ensemble, près de Fribourg en Souabe, le général Mercy, le meilleur capitaine de l'Allemagne. C'est dans cette bataille qu'Enghien, pour animer ses soldats, jeta, dit-on, son bâton de commandement dans les retranchements ennemis et qu'il alla le chercher l'épée à la main. Après une lutte de trois jours plus meurtrière que décisive, Mercy quitta successivement trois positions formidables où il craignait d'être forcé, et, abandonnant son artillerie et ses bagages, se retira en bon ordre. Enghien et Turenne couronnèrent la campagne par la prise de Philipsbourg, de Worms et de Mayence et la conquête de tout le bas Palatinat. Enghien alla passer l'hiver à Paris.

Bataille de Marienthal (1645). — Turenne, resté seul à la tête de l'armée, franchit le Rhin au printemps et s'avança jusqu'en Franconie, pour opérer de concert avec le Suédois Torstenson. Là, ses soldats indisciplinés refusèrent d'aller plus loin, et il se vit obligé de les disperser dans des cantonnements. Il commit la faute, la seule qu'il ait eue à se reprocher, de les établir trop éloignés les uns des autres. L'habile Mercy les surprit et les battit à Marienthal ou Mergentheim, au sud de Wurtzbourg.

Bataille de Nordlingen (1645). —Enghien accourut avec des renforts et livra la sanglante bataille de Nordlingen en Souabe, où Mercy termina sa glorieuse carrière. La désertion de nos alliés protestants et les renforts arrivés à l'ennemi rendirent cette victoire inutile. Il fallut évacuer la Souabe.

Batailles de Lens et de Susmarshausen (1648). — Après deux ans passés à prendre ou à perdre des

places en Italie, en Catalogne, en Flandre, il se livra deux batailles qui amenèrent la paix. En 1648, l'archiduc Léopold, frère de l'Empereur, pénétra en Artois et s'avança jusqu'à la petite ville de Lens, au nord d'Arras. Enghien, devenu prince de Condé par la mort de son frère, marcha contre lui et le trouva retranché dans une forte position. Il sut l'attirer en plaine par une feinte attaque de cavalerie. « Mes amis, dit-il alors à ses soldats, souvenez-vous de Rocroy, de Fribourg et de Nordlingen. » L'affaire ne dura que deux heures, et la victoire fut complète. L'infanterie espagnole, déjà décimée à Rocroy, fut anéantie et ne se releva plus.

Pendant ce temps-là, Turenne, le plus savant tacticien de l'époque, se réunissait au Suédois Wrangel, et ils gagnaient ensemble la bataille de Susmarshausen, entre Ulm et Augsbourg, où fut tué Melander, successeur de Mercy.

Traité de Westphalie (1648). — La paix, négociée depuis cinq ans, fut enfin signée à Munster en Westphalie. L'Allemagne, alors divisée en autant d'États qu'il y a de jours dans l'année, fut affranchie de l'autorité impériale; chaque prince, devenu souverain sur son territoire, eut le droit de s'allier à des puissances étrangères, et la liberté du culte fut assurée aux protestants de toutes les communions. La Suède obtint l'île de Rügen, la Poméranie occidentale y compris Stettin, la ville de Wismar sur la Baltique, l'archevêché de Brême sur le Weser et l'évêché de Verden sur l'Aller, qui furent sécularisés. La France garda l'Alsace, moins Strasbourg, resté ville libre et impériale, et au delà du Rhin les places fortes de Philipsbourg et de Vieux-Brisach, qui lui livraient le passage du fleuve, et elle continua d'occuper la Lorraine. En outre, l'Empereur renonça formellement

aux trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, que la France possédait depuis le règne de Henri II. Le traité de Westphalie resta la base du droit public européen jusqu'à la révolution française.

L'Espagne, fière de son passé, ne voulut point être comprise dans la paix. Elle comptait, pour relever sa fortune, sur les troubles civils qui commençaient à agiter la France; et qu'on appelle *la guerre de la Fronde.*

Abus de l'administration. L'administration financière de Mazarin était encore plus vicieuse que celle de Richelieu. Il fallait de « monstrueuses sommes de deniers » pour faire la guerre, acheter la soumission des princes et des grands seigneurs, et satisfaire l'insatiable avidité du premier ministre. Comme Richelieu, Mazarin ne put trouver que des ressources onéreuses et vexatoires : emprunts volontaires à 15 pour 100 et même 25 pour 100, emprunts forcés, création de charges innombrables, souvent inutiles et quelquefois ridicules, mais chèrement vendues; établissement de nouveaux impôts, exigés avec une rigueur si impitoyable qu'en 1646 plus de 20,000 personnes furent jetées en prison, faute de pouvoir payer. La misère était excessive, surtout dans les campagnes. « Les paysans, dit un contemporain, ne possédaient que leurs âmes, parce qu'elles n'avaient pu être vendues à l'encan. »

Le Parlement de Paris, toujours prêt à accroître son importance, annonça hautement l'intention de servir le public et le particulier et de réformer les abus de l'État; et il proposa à la sanction de la régente une série d'articles où il déclarait, entre autres innovations, qu'à l'avenir les impôts ne seraient légalement perçus qu'après avoir été discutés et enregistrés, avec liberté de suffrages, par le Parlement. C'était réunir le pou-

voir politique au pouvoir judiciaire, au profit de 200 magistrats qui achetaient leurs charges. D'ailleurs ce Parlement, qui parlait du bien public, ne songeait guère qu'à conserver, à étendre ses priviléges. Il enregistra l'immoral édit de l'emprunt forcé, à condition que les magistrats, les avocats, les procureurs et les notaires en seraient exemptés, et que tout le poids en retomberait sur les hommes de finance, « personnes de petite naissance, disait un président, qui ont des biens immenses, dont la seule possession suffirait pour leur faire leur procès. » Telle était l'idée du droit dans ce corps judiciaire qui voulait réformer le royaume, à l'exemple du Parlement d'Angleterre.

Barricades (1648). — Le premier ministre crut qu'il suffirait, pour intimider le Parlement et le rappeler à la soumission, de faire arrêter le plus violent de ses membres; c'était un vieux bonhomme appelé Broussel, devenu populaire à force de déclamer contre la cour et les impôts. Il fut mis à la Bastille.

Au premier bruit de son emprisonnement, tout Paris se souleva au cri de Broussel! Broussel! On ferme les boutiques, on tend les grosses chaînes de fer attachées aux extrémités des principales rues; en moins de deux heures on élève plus de 200 barricades. Le Parlement se rendit en corps au Palais-Royal, où demeurait la régente, pour demander la liberté du prisonnier; il ne put rien obtenir. A leur retour, les magistrats se virent malmenés par le peuple furieux. Un émeutier saisit le président Matthieu Molé par le bras, un autre par la barbe. « Tourne, traître, lui dirent-ils, et si tu ne veux être massacré toi-même, ramène-nous Broussel ou le Mazarin en ôtage. » Plusieurs magistrats s'esquivèrent. Molé, impassible, parla aux émeutiers comme s'il avait été sur son siége, leur imposa par son calme

et sa dignité, et rentra au palais, au petit pas, au milieu des injures et des cris de fureur. La régente finit par suivre les conseils de Mazarin et de la reine d'Angleterre, réfugiée en France, qui lui citait son triste exemple. Le bonhomme Broussel fut mis en liberté, « et porté au Parlement sur la tête des peuples avec des acclamations incroyables, dit le cardinal de Retz, et en moins de deux heures, Paris parut plus tranquille qu'on ne l'avait jamais vu le vendredi-saint. »

Première guerre de la Fronde. Traité de Rueil (1549). — La régente, qui considérait toute concession « comme un assassinat commis contre l'autorité royale, » n'avait cédé que pour gagner du temps, et faire venir des troupes. Elle en confia le commandement au vainqueur de Rocroy et de Lens, qui s'engagea à servir de protecteur au jeune roi et à mettre le Parlement à la raison. Puis elle s'enfuit à Saint-Germain avec ses fils et la cour. Aussitôt les grands seigneurs, toujours prêts à susciter des embarras au gouvernement pour obtenir des places et des pensions, courent offrir leurs épées au Parlement. On vit arriver à Paris le prince de Conti, frère de Condé, « zéro qui ne multipliait que parce qu'il était prince du sang, » le duc de Longueville, époux de leur sœur, « l'homme qui aimait le plus le commencement de toutes les affaires, » le duc d'Elbeuf, prince lorrain, ruiné, rapace qui voulait pêcher dans l'eau trouble, le duc de Bouillon, la meilleure tête de tous ces factieux, le jeune et spirituel duc de la Rochefoucauld, le futur auteur du livre des *Maximes*, le duc de Beaufort, ce *roi des halles* qui venait de s'évader de Vincennes. L'âme de la faction était Paul de Gondi, archevêque titulaire de Corinthe et coadjuteur de l'archevêque de Paris, son oncle, petit homme

assez mal fait, esprit hardi, délié, brillant, qui, faute de jugement et d'esprit de conduite, ne fut qu'un brouillon et un artisan de troubles. Ce prélat, débauché, vaniteux, mais populaire par ses sermons, ses intrigues, ses aumônes intéressées, aspirait à renverser Mazarin et à prendre sa place. Les Parisiens se préparènt à la guerre avec ardeur. On leva des troupes et de l'argent; le Parlement seul donna un million. Vingt conseillers, créés par Richelieu, furent taxés à 15,000 livres chacun; on les surnomma les *Quinze-Vingts*. Chaque porte cochère dut fournir un homme et un cheval; et cette cavalerie fut appelée *la cavalerie des portes-cochères*. Le coadjuteur avait levé à ses frais un régiment; on le nomma en riant *le régiment de Corinthe*. Ce régiment ayant été battu dans une escarmouche, on appela cette déroute *la première aux Corinthiens*. Un jour le coadjuteur se rendit au Parlement ayant un poignard, dont la poignée sortait de sa poche. « Voilà, s'écria-t-on, le bréviaire de notre archevêque! » Le prince de Conti, général du Parlement, était bossu. Le prince de Condé, son frère, s'inclinait jusqu'à terre devant un signe de la reine pour saluer *le généralissime des Parisiens*. Tout devint un sujet de plaisanterie dans cette coupable guerre de la Fronde, même le nom, emprunté à un amusement des écoliers de Paris : on compara le Parlement aux écoliers qui allaient se battre avec des frondes dans les fossés de la ville, qui s'enfuyaient à la vue du lieutenant-civil, et qui recommençaient dès qu'il avait disparu.

Le prince de Condé se chargea de bloquer Paris avec 12,000 hommes, et il réussit à l'affamer. Les bourgeois tentèrent quelques sorties, mais ils fuyaient à la vue d'un simple détachement de l'armée royale. A leur retour, on les accueillait par des huées et des

éclats de rire; et l'on se dédommageait des échecs par des couplets et des chansons. Le blocus de Paris dura six semaines. Les grands seigneurs ayant fait un traité avec l'Espagne, cette trahison rappela le Parlement à son devoir. Mazarin promit d'accorder une amnistie, de diminuer quelques impôts, et de ramener le jeune roi à Paris; la paix fut signée au village de Rueil, entre Paris et Saint-Germain. Les grands seigneurs, trop faibles pour continuer la guerre, se hâtèrent d'offrir leur soumission, et ils la firent payer le plus cher possible. Le rusé cardinal promit tout, sauf à éluder ses promesses.

Arrestation de Condé (1650). — Mazarin ne jouit pas longtemps de la paix. Condé, qui avait sauvé le gouvernement, prétendait le dominer et faire la loi à tout le monde. Il bravait la reine, qu'il appelait Suissesse; il traitait le cardinal avec une brutale insolence; il lui écrivait : « *All' illustrissimo signor faquino*, » et il lui dit un jour en le quittant : « Adieu, Mars! ». Autour de Condé se groupaient les seigneurs, toujours mécontents et avides, et les jeunes officiers de l'armée, qui applaudissaient ses bravades; leurs grands airs et leurs prétentions, qui rappelaient les *Importants*, leur firent donner le nom de *petits-maîtres*. L'adroit Mazarin parvint à gagner le coadjuteur, tout puissant dans Paris, en lui promettant le chapeau de cardinal, et les Vendôme en négociant le mariage de sa nièce avec le duc de Mercœur, et en offrant l'amirauté au duc de Beaufort, et il fit tout à coup arrêter Condé, Conti, son frère, et Longueville son beau-frère. Les Parisiens, qui s'étaient révoltés pour un vieux magistrat déclamateur, firent des feux de joie, lorsqu'ils virent mener à Vincennes le vainqueur de l'Autriche et de l'Espagne.

Seconde guerre de la Fronde (1650). — Ce fut dans

quelques provinces, toujours dociles à la voix de leurs gouverneurs, que la révolte éclata. La duchesse de Longueville courut en Normandie; la princesse de Condé, nièce de Richelieu, arma la Guyenne, et déploya un grand caractère sans imiter les folies et les aventures romanesques des autres héroïnes de la fronde. Le duc de la Rochefoucauld leva des troupes dans le Poitou ; le duc de Bouillon, dans le Limousin ; le sage Turenne, son fère, entraîné par la duchesse de Longueville, occupa Stenay-sur-Meuse, et rentra en France avec des troupes payées par l'Espagne. Il fut battu à Rethel par le maréchal de Plessis-Praslin, pendant que l'armée royale, où se trouvaient le jeune roi et sa mère, faisait rentrer dans le devoir la Normandie et la Guyenne (1650).

La guerre était finie, si Mazarin n'avait pas commis la faute d'offenser le coadjuteur, en lui refusant le chapeau de cardinal. Furieux de se voir jouer, Gondi souleva le Parlement et le peuple de Paris. Les chefs des deux frondes, c'est-à-dire les grands seigneurs et les parlementaires, réconciliés par l'habile princesse palatine, Anne de Gonzague, veuve du second fils de Frédéric V, électeur palatin, se réunirent pour demander le renvoi du Mazarin et la liberté des princes. Effrayé de cette coalition inattendue, Mazarin crut devoir céder à l'orage. Il alla lui-même ouvrir aux princes, qui avaient été transférés au Havre, les portes de leur prison, et il épuisa en vain, pour les apaiser, toutes les protestations de l'humilité. Ils reçurent ses avances avec froideur, et rentrèrent à Paris en triomphe. Le Parlement condamna le Mazarin à mort, et le fit pendre en effigie. Le cardinal jugea prudent de sortir de la capitale et du royaume, et il se retira à Brühl, dans l'électorat de Cologne (1651).

Condé voulait le pouvoir, et le partager avec les

grands seigneurs. Il reprit ses airs de maître avec la régente; il la somma de renvoyer les ministres Le Tellier, Servien et de Lyonne, et lui demanda pour ses amis, des pensions, des places, des gouvernements, et pour lui, la Guyenne et le Languedoc; c'était demander la formation d'un royaume méridional, qui se serait appuyé sur l'Espagne.

Anne d'Autriche, dirigée de loin par Mazarin, opposa à Condé le coadjuteur; elle le gagna en lui promettant de nouveau la pourpre romaine, et en lui faisant espérer davantage. Le futur cardinal se crut arrivé au comble de ses vœux, et prit hardiment le parti de la reine. Il osa reprocher en face au prince, en plein Parlement, ses tyrannies, les sommes immenses qu'il avait arrachées au trésor, ses liaisons avec l'Espagne, ses nombreux attentats contre l'autorité royale. Un moment on trembla qu'ils n'en vinssent aux mains dans l'assemblée.

Condé, trop faible dans Paris et craignant une nouvelle arrestation, partit pour la Guyenne, et se prépara à la guerre. Gaston, duc d'Orléans, oncle du roi, le duc de Beaufort, le duc de Nemours, de la maison de Savoie, et d'autres grands seigneurs se déclarèrent pour lui et levèrent des troupes. La fille de Gaston, dite la *Grande Mademoiselle*, femme hardie, aventureuse, mais peu sensée, prit le commandement de cette armée, qui se réunit sur les bords de la Loire; elle avait pour aides de camp les comtesses de Fiesque et de Frontenac. Gaston leur écrivait : « A Mesdames les comtesses, maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin. » En même temps, Condé s'adressait à l'Espagne et à l'Angleterre, et leur demandait des soldats et de l'argent.

Heureusement la régente avait un général digne de lui être opposé. Turenne, revenu à son devoir un

moment oublié, reçut le commandement de l'armée royale, et marcha contre l'armée frondeuse de la Grande Mademoiselle. Mazarin, rappelé par la reine, lui amena un renfort de 7,000 hommes levés à ses frais, ou plutôt avec l'argent public qu'il s'était approprié (1652). A la nouvelle du retour de Mazarin, le Parlement mit sa tête à prix, et ordonna de prélever sur la vente de sa bibliothèque, la somme de 150,000 livres, qui serait payée à son meurtrier. Condé, qui voit que le coup décisif va se frapper sur la Loire, accourt de la Guyenne, en traversant plus de 100 lieues, déguisé en simple cavalier, et se met à la tête de l'armée frondeuse. Aussitôt il fond à Bléneau sur les troupes surprises du maréchal d'Hocquincourt et les disperse. Turenne, posté près de là, à Briare sur la Loire, fut témoin de la déroute de son collègue. « Monsieur le Prince est arrivé, dit-il ; c'est lui qui commande. » On tremblait pour le roi et la cour qui étaient à Gien. Turenne les sauva; il arrêta l'armée victorieuse, et la força à la retraite.

Bataille du faubourg Saint-Antoine (1652). — Condé, ne pouvant prendre la cour, voulut prendre la capitale et marcha droit à Paris. Turenne le suivit et l'atteignit dans le faubourg Saint-Antoine, alors séparé de la ville par des remparts et des portes que les Parisiens avaient barricadées. Un combat terrible s'engagea entre ces deux grands généraux, qui déployèrent toutes les ressources de leur génie. Condé se multiplia pendant l'action. « Je n'ai pas vu un Condé, disait Turenne, j'en ai vu plus de douze. » Malgré des prodiges de valeur, ses troupes, inférieures en nombre, et attaquées avec furie dans les trois rues de Charonne, du faubourg Saint-Antoine et de Charenton, qui aboutissent à la place de la Bastille, furent enfin refoulées jusqu'aux portes de la ville. Condé allait

être pris ou tué, lorsque Mademoiselle de Montpensier, la Grande Mademoiselle, fit ouvrir les portes et tirer le canon de la Bastille sur l'armée royale. Le prince entra dans Paris, où il laissa massacrer les Mazarins. Turenne, foudroyé par l'artillerie de la Bastille, se retira à Saint-Denis. Ce fut la dernière action mémorable de la Fronde. Les Parisiens, fatigués d'une guerre civile qui ruinait la France pour satisfaire l'ambition des grands et les folles passions de quelques femmes vaniteuses, demandaient la paix à grands cris. Pour accélérer le retour de l'opinion publique et ôter tout prétexte à la révolte, Mazarin quitta volontairement le royaume une seconde fois et se retira à Bouillon. Alors les Parisiens envoyèrent offrir leur soumission au roi et le firent supplier de rentrer dans sa capitale.

Condé, trop faible pour continuer la guerre, et trop fier pour fléchir, alla se jeter dans les bras des Espagnols. Un arrêt du Parlement le condamna à mort par contumace. Au mépris de l'amnistie promise, les autres chefs, hommes et femmes, furent exilés dans leurs terres. Gaston se retira à Blois, où il termina obscurément sa misérable carrière. Conti obtint sa grâce en épousant une nièce de Mazarin. Le cardinal de Retz, devenu archevêque de Paris par la mort de son oncle, fut arrêté et enfermé à Vincennes, puis transféré à Nantes. Il s'évada, erra en Italie, en Allemagne, et revint mourir en France dans la retraite et le repentir. Il a laissé des *Mémoires*, qu'on pourrait appeler ses confessions; « écrits, dit Voltaire, avec un air de grandeur, une impétuosité de génie, et une inégalité qui sont l'image de sa conduite. » Ce livre, un des chefs-d'œuvre de notre langue, a valu à son auteur la gloire littéraire, la seule à laquelle il ait droit.

Royauté absolue. — Cette misérable guerre de la Fronde, où l'on vit régner les désordres, les déprédations, les débauches, tous les vices poussés jusqu'au cynisme, montra que les grands seigneurs avaient fait leur temps politique, que la bourgeoisie n'était pas encore capable de commencer le sien, et qu'il n'y avait place que pour la royauté absolue. Louis XIV, qui s'était vu plus d'une fois réduit à manquer du nécessaire, et menacé de tomber entre les mains de ses sujets rebelles, en conserva un profond ressentiment et ne pardonna jamais aux frondeurs. A peine rentré dans Paris, il fit défense au Parlement de ne plus prendre aucune connaissance des affaires de l'État (1653).

L'année suivante, le Parlement s'étant réuni pour présenter des remontrances sur quelques édits financiers, le jeune roi, âgé de dix-sept ans, accourut de Vincennes, où il chassait, et entra dans la salle des délibérations en habit de chasse et en grosses bottes. « Messieurs, dit-il, on sait les malheurs qu'ont produits vos assemblées ; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur mes édits. Monsieur le premier président, je vous défends de souffrir ces assemblées, et à pas un de vous de les demander. » On prétend que le premier président voulut alléguer l'intérêt de l'État. « L'État, c'est moi, » répondit le jeune despote. Que le mot ait été dit ou non, il résume la pensée de Louis XIV. Le Parlement se le tint pour dit, et il ne s'avisa plus, sous ce règne, de *faire des états-généraux au petit pied*. Comme la noblesse, le clergé et le peuple, il ne fit entendre qu'un concert de louanges et d'adorations.

La France n'était que trop disposée à subir le pouvoir absolu, tel que le roi l'entendait. Le tiers-état, qui avait tant souffert de la tyrannie féodale, et qui

ne connaissait pas encore tous les inconvénients du despotisme, le vit établir avec joie et s'y montra dévoué.

Guerre contre l'Espagne (1653). — Dès que la paix fut rétablie à l'intérieur, Mazarin, qui était rentré à Paris en triomphe, poursuivit avec vigueur la guerre contre l'Espagne. Les Espagnols avaient mis à profit nos discordes; ils avaient repris Dunkerque, Casal, Barcelone, chassé nos troupes de la Catalogne, et ils se promettaient de plus grands succès sous la conduite du prince de Condé, le principal auteur de leurs revers. En 1654, l'archiduc Léopold et Condé entrèrent en Artois et assiégèrent Arras. Turenne força leurs lignes et les mit en déroute. Les trois années suivantes se passèrent en prises de places et en manœuvres savantes entre Turenne et Condé.

Alliance avec l'Angleterre. Bataille des Dunes (1658). — L'année 1658 fut décisive pour la France. Les deux peuples recherchaient à l'envi l'un de l'autre l'alliance de Cromwell, devenu maître de l'Angleterre sous le titre de protecteur, après avoir fait décapiter le roi Charles Ier, oncle du jeune Louis XIV. Cromwell se déclara pour la France, à condition qu'on s'emparerait de Dunkerque, qui serait remise à l'Angleterre, et qu'on ferait sortir du royaume les fils de Charles Ier. Mazarin, dont la politique froide, égoïste, ne consultait que l'intérêt, subit ces humiliantes conditions. Dès lors, l'Espagne n'éprouva que des désastres. Pendant que les flottes anglaises s'emparaient de la Jamaïque, enlevaient les galions d'or qui revenaient du Mexique et ruinaient le commerce espagnol, Turenne, à la tête d'une armée renforcée de 6,000 soldats anglais, mettait le siége devant Dunkerque. Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, et le prince de Condé s'avancèrent au

secours de la place. Turenne marcha à leur rencontre et les joignit au milieu des Dunes qui bordent la mer. Le présomptueux Espagnol écoutait peu les conseils de Condé, qui prévit l'issue de l'action. « Avez-vous jamais assisté à une bataille? demanda t-il au jeune duc de Gloucester, fils de Charles Ier. — Non. — Eh bien, dans une demi-heure vous verrez comment nous en perdrons une. « En effet, Turenne mit en déroute l'armée espagnole et prit Dunkerque, qui fut remise aux Anglais.

Paix des Pyrénées (1659). — L'Espagne, épuisée par une guerre de vingt-cinq ans, demanda la paix. Le traité, dit des Pyrénées, fut signé dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, par Mazarin et Louis de Haro, qui, durant quatre mois, épuisèrent toutes les ruses de la diplomatie. La France acquit le Roussillon et l'Artois et les villes fortes de Gravelines, du Quesnoy, Landrecies, Avesnes, Philippeville, Montmédy, Thionville, et quelques autres, qui nous livraient sur tous les points l'entrée de la Belgique. L'union des deux couronnes fut cimentée par le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse, qui renonça à la succession espagnole, moyennant une dot de cinq cent mille écus d'or (environ trois millions de livres), payable par tiers en dix-huit mois. L'Espagne commit l'imprudence de ne pas payer cette dot et l'on se garda bien de la presser. Plus tard, on prétendit que la renonciation était nulle, et Louis XIV voulut faire valoir les droits de sa femme. Le prince de Condé obtint une amnistie et rentra en France.

Ligue du Rhin (1658). — L'année précédente, Mazarin avait conclu la *Ligue du Rhin*, par laquelle les trois électeurs ecclésiastiques de Mayence, de Trèves et de Cologne, l'électeur de Bavière, le du de Brunswick,

le landgrave de Hesse, le roi de Danemark et la reine de Suède s'étaient unis à la France, pour maintenir l'observation du traité de Westphalie. C'était le dernier coup porté à l'empire d'Allemagne.

Mort de Mazarin (1661). — Après ces glorieux traités, qui préparaient la prépondérance de la France en Europe, Mazarin pouvait bien dire : « Si mon langage n'est pas français, mon cœur l'est. » Ce grand diplomate ne jouit pas longtemps des succès de sa politique. Il mourut à l'âge de 59 ans. Sur son lit de mort, il dit au roi : « Sire, je vous dois tout ; mais je crois m'acquitter en quelque sorte avec Votre Majesté en lui donnant Colbert. » Colbert, fils d'un fabricant de Reims, était intendant de la maison de Mazarin, qui le nomma intendant des finances.

L'administration intérieure de Mazarin ne mérite guère que des reproches. Cet homme, qui comprenait si bien les interêts extérieurs de la France, ignorait nos lois, nos mœurs, nos besoins. Il ne fit rien pour le commerce, l'industrie, l'agriculture, la marine, et peu de chose pour les arts et les lettres, qui ne lui doivent guère que l'introduction de l'opéra italien en France, la fondation de la bibliothèque Mazarine et celle du collége des Quatre-Nations, aujourd'hui le palais de l'Institut, pour l'éducation de 60 élèves de Pignerol, d'Alsace, de Flandre et de Roussillon. Mazarin laissa les finances dans un désordre effroyable et le trésor grevé d'une dette de plus de 450 millions, tandis qu'il amassa une immense fortune personnelle, fort habilement administrée par Colbert. Un jour Louis XIV demandait de l'argent à Fouquet, surintendant des finances : « Sire, répondit Fouquet, il n'y a pas d'argent dans les coffres de Votre Majesté ; mais monsieur le cardinal lui en prêtera. » Outre une somme de 50 millions, Mazarin laissa des palais, des

tableaux, des statues, des diamants d'un prix inestimable, et un mobilier dont l'inventaire étonne l'imagination. Cette énorme fortune fut partagée entre son neveu, qui fut créé duc de Nivernais, et ses sept nièces qui épousèrent le duc de Mercœur, fils aîné du duc de Vendôme, le prince de Conti, le connétable romain Colonna, le duc de Modène, le duc de Bouillon, un prince de Savoie, créé comte de Soissons, et le fils du maréchal de la Meilleraye, neveu de Richelieu par sa mère, qui prit le titre de duc de Mazarin, et fut le principal héritier du cardinal.

Gouvernement du roi (1661). — Louis XIV avait alors 23 ans. Quoiqu'il ne parût occupé que d'amusements et de plaisirs, il était impatient de gouverner. C'était par reconnaissance qu'il avait laissé le pouvoir à Mazarin, qui avait sauvé sa couronne pendant la Fronde, et contribué à la grandeur de la France. A la nouvelle de sa mort, il dit : « Je ne sais pas ce que j'aurais fait, s'il avait vécu plus longtemps. »

Le lendemain, il assembla les principaux ministres, le chancelier Séguier, Fouquet, surintendant des finances, Le Tellier, secrétaire d'État pour la guerre, et Lionne, secrétaire d'État pour les affaires étrangères, le plus capable de tous. « Dorénavant, leur dit-il, j'entends gouverner mes affaires moi-même; vous m'aiderez de vos conseils, quand je vous les demanderai. » L'archevêque de Rouen, président de l'assemblée du clergé, étant venu lui demander à qui il devait s'adresser à l'avenir : « A moi, répondit-il, et je vous expédierai bientôt. » Quoique le jeune roi montrât une intelligence merveilleuse des affaires, aucun de ses ministres ne prit au sérieux cette déclaration de gouverner. Cette ardeur ne durera pas, disaient-ils. Personne ne lui croyait assez de persévérance et d'application. Fouquet se montra plus incré-

dule que les autres, et cette erreur causa sa perte.

Procès de Fouquet (1661). — Fouquet, procureur-général au Parlement de Paris et surintendant des finances, était un homme d'une brillante intelligence, d'une grande capacité pour les affaires, d'un esprit orné et fécond en ressources pour trouver de l'argent. Comme Mazarin, il profita des désordres du temps, pour amasser une fortune princière. Mais loin d'imiter le cardinal, qui entassait ses richesses dans ses coffres, il faisait servir les siennes à l'intérêt de ses plaisirs et de sa gloire. Tous ceux qui avaient du talent, littérateurs, peintres, musiciens, artistes en tout genre, reçurent de lui des encouragements généreux. Plusieurs hommes de mérite lui étaient personnellement attachés : Pellisson, avocat éloquent et bon écrivain, était son premier commis et son confident intime ; Molière et La Fontaine étaient ses poëtes ; Puget, son statuaire ; Le Vau, son architecte ; Le Nostre dessinait ses jardins ; Lebrun faisait des tableaux pour son magnifique château de Vaux, près de Melun, où il avait dépensé plus de 40 millions de notre monnaie actuelle.

Ce fut à lui que le jeune roi s'adressa le premier. Il lui dit qu'il voulait prendre une connaissance parfaite de ses affaires, et commencer par les finances, comme la partie la plus importante de l'administration, et il lui demanda de l'en instruire sans rien déguiser. Fouquet ne comprit pas que le temps était venu de changer de système et de rentrer dans les voies régulières. Il osa présenter des comptes inexacts, où il diminuait les recettes et grossissait les dépenses. Le roi faisait examiner en secret ces comptes par Colbert, qui lui en montrait les faussetés. Il eut beau insister pour amener le surintendant à être sincère ; Fouquet continua à le tromper pendant cinq mois.

Sa perte fut résolue. Il fut arrêté, traduit devant une commission pour dilapidations, et menacé de perdre la tête dans un procès qui dura trois ans; malgré la haine du roi, il ne fut condamné qu'au bannissement et à la confiscation des biens. Louis XIV commit l'injustice d'aggraver sa peine, en la commuant en une détention perpétuelle, sous prétexte qu'il était dangereux de laisser quitter le royaume à un homme qui connaissait les secrets de l'État. Fouquet fut enfermé dans la forteresse de Pignerol, et traité avec une rigueur cruelle; il y mourut après vingt ans de captivité (1680).

Caractère de Louis XIV. — Louis XIV fut fidèle à sa résolution de se passer de premier ministre et de gouverner lui-même. Jamais prince ne fut doué d'une volonté plus forte et plus persévérante, d'une application plus infatigable, d'un talent supérieur pour l'administration d'un royaume. Pendant 54 ans, il travailla régulièrement huit heures par jour. « C'est par le travail qu'on règne, dit-il dans ses *Mémoires* ; il y a de l'ingratitude et de l'audace à l'égard de Dieu, de l'injustice et de la tyrannie à l'égard des hommes, de vouloir l'un sans l'autre. » A ses yeux, ses ministres, même Colbert et Louvois, ne furent que des commis, et il ne les prit jamais parmi les grands seigneurs. Pour tenir les grands dans la sujétion, il les employa le moins qu'il put. Il suivit la même politique envers le clergé, et n'appela aucun ecclésiastique dans ses conseils. Et pour détruire toute indépendance aristocratique, il attira à sa cour les familles puissantes et les gouverneurs des provinces, leur donna des logements à Versailles et n'accorda de faveurs qu'à ceux qui résidèrent auprès de sa personne. Il s'entoura d'un cérémonial minutieux, qui fut rigoureusement observé, et qui fit du roi une espèce de Jupiter Olympien. Ces grands seigneurs, autrefois si fiers, devinrent d'hum-

bles courtisans. On les vit négliger l'administration de leurs biens patrimoniaux pour vivre des bienfaits du roi, briguer l'honneur d'obtenir un tabouret pour leurs femmes, et de revêtir un justaucorps bleu brodé d'or et d'argent, solliciter un *brevet d'affaires*, qui autorisait à prendre part aux bénéfices des partisans et des traitants, mendier un *brevet de retenue*, qui accordait une certaine somme sur le prix d'une charge au propriétaire ou à ses héritiers, une *ordonnance de comptant*, dont on allait toucher le montant au trésor sans donner de reçu, comme on va recevoir le montant d'un chèque dans une banque.

En abaissant ainsi la noblesse, le clergé et le parlement, sans élever le peuple, Louis XIV ne laissait subsister que la royauté, représentée par un individu. La royauté devait vieillir avec l'individu et se ressentir des infirmités de la veillesse : c'est ce qui arriva.

Ministère : Colbert, Louvois, Lionne. — A la tête de son premier ministère, Louis XIV plaça Colbert, contrôleur-général des finances ; Louvois, ministre de la guerre, successeur de son père Le Tellier, et Lionne, secrétaire d'État pour les affaires étrangères. Colbert, homme d'une figure austère, d'une nature exacte et rigide, d'une volonté de fer, d'un esprit solide, infatigable au travail, est peut-être le plus grand administrateur qu'ait eu la France. Il fut chargé des finances, du commerce, des travaux publics, des beaux-arts et de la marine, et il porta sans fléchir cet immense fardeau. Louvois, presque aussi grand administrateur que son collègue, n'a peut-être jamais eu d'égal pour combiner les mouvements des troupes et assurer leur subsistance ; mais il était d'une dureté impitoyable, d'une insatiable ambition, d'une hauteur qui finit par fatiguer le roi lui-même. Lionne, formé à l'école de Mazarin, était aussi un esprit supé-

rieur, un diplomate consommé, profondément versé dans la connaissance des hommes d'État et des affaires étrangères.

Pendant que Lionne étendait l'influence de la France par l'habileté de ses négociations, Colbert et Louvois réorganisaient toute l'administration intérieure. Ils trouvaient les finances en proie aux traitants, le trésor vide et obéré d'une dette de 450 millions, les campagnes ruinées, le commerce languissant, l'industrie au berceau, l'armée sans discipline, la marine anéantie.

Travaux de Colbert : finances, industrie, etc. — Colbert commença par les finances, retombées dans le chaos dont les avait tirées Sully. La première mesure fut l'établissement d'une chambre de justice, chargée de punir les malversations et les exactions des financiers, des traitants, de tous ceux qui, depuis 25 ans, avaient pris part aux emprunts, aux fournitures, à la perception de l'impôt. Cette chambre fit pendre quelques coupables, infligea des amendes, des confiscations, et fit rentrer plus de 110 millions dans les coffres de l'État.

Ensuite, Colbert s'occupa des impôts. La taille, ou impôt foncier, n'était payée que par les roturiers. Pour s'en affranchir, plus de 40,000 individus avaient acheté ou usurpé des titres de noblesse. Leurs titres furent vérifiés et annulés, et ils se virent obligés de payer. Dans l'impossibilité d'étendre la taille à la noblesse et au clergé, Colbert la réduisit de 53 millions à 33, et il augmenta les aides, ou impôts sur les boissons et les denrées, auxquelles tout le monde était soumis : d'un million et demi il les éleva à 21 millions. Il diminua la gabelle, ou impôt sur le sel, qui était surtout onéreux au peuple des campagnes. En 1661, l'intérêt de la dette et les frais de perception de

84 millions d'impôts coûtaient 52 millions; l'État n'en recevait donc que 32. Vingt ans plus tard, grâce aux habiles mesures de Colbert, malgré la réduction de 20 millions sur la taille, les impôts s'élevaient à 112 millions et n'en coûtaient plus que 23 pour frais de perception; l'État en recevait donc 89, au lieu de 32; c'était un bénéfice annuel de 57 millions.

Un tableau appelé *état de prévoyance*, et dressé le premier jour de l'an, indiquait les recettes et les dépenses probables de l'année; c'est l'origine du *budget*, qui ne fut régulièrement dressé que par Colbert.

En même temps, Colbert s'appliquait à développer la richesse nationale par l'agriculture, l'industrie et le commerce. C'est surtout le progrès de l'industrie et du commerce qui est son plus beau titre de gloire. Il ne négligea rien pour mettre le royaume en état de se passer des étrangers pour les choses nécessaires à l'usage et à la commodité des Français. Grâce à ses encouragements, les tapisseries de haute-lisse de la Savonnerie, à Chaillot, des Gobelins, à Paris, rivalisèrent de correction et de coloris avec les tableaux des grands maîtres; les glaces de Saint-Gobain, près de Laon, enlevèrent le monopole à Venise; les porcelaines de Vincennes, qui furent transférées à Sèvres en 1749, laissèrent bien loin celles de Chine pour l'élégance et la délicatesse; les soieries et les velours de Lyon égalèrent ceux de Gênes; les tapis de Beauvais et d'Aubusson, les draps de Sedan, d'Abbeville, de Louviers et d'Elbeuf défièrent la concurrence étrangère; les dentelles de Chantilly, d'Arras, de Reims, d'Alençon, affranchirent le pays du lourd tribut qu'il payait à l'Italie, à une époque où la dentelle surchargeait les habillements des hommes et des femmes. Bref, toutes les autres branches de l'in-

dustrie reçurent la même impulsion et les mêmes encouragements.

Le triste état des voies de communication arrêtait le transport des marchandises. Les anciennes routes furent réparées, de nouvelles tracées, la navigation des fleuves et des rivières améliorée. Le canal de Languedoc, creusé par le célèbre Riquet entre Cette et Toulouse, réunit la Méditerranée à l'Océan par la Garonne et fut peut-être par son utilité, sa grandeur et ses difficultés, le monument le plus glorieux du règne. Un peu plus tard, celui d'Orléans joignit la Loire et la Seine.

A cette époque existaient encore les douanes, que le système féodal avait établies de province à province. Colbert s'efforça d'abattre ces barrières qui nuisaient aux communications intérieures, et il parvint à les supprimer dans douze provinces. Il échoua devant l'obstination des autres, qui se crurent intéressées à conserver leurs douanes. L'ignorance de l'économie politique était si grande, que l'intendant d'une province s'opposait souvent au transport du grain dans une province voisine. Les laboureurs, n'espérant plus retirer de leur blé un profit raisonnable, puisque la vente en était entravée, négligeaient la culture, et le sol ne rendait pas tout ce qu'il aurait pu produire.

Pour ouvrir au commerce français des débouchés extérieurs, Colbert créa des compagnies de commerce et leur accorda des fonds et des priviléges; il déclara ports francs Marseille, Bayonne et Dunkerque, récemment acheté au roi d'Angleterre pour la somme de cinq millions; il encouragea les colonies que la France possédait au Canada, au Sénégal, Bourbon et aux Indes-Orientales : il en fonda de nouvelles dans la Louisiane, et il acquit la Martinique, la

Guadeloupe, Sainte-Lucie et quelques autres. Un édit royal permit à la noblesse de se livrer sans déroger au commerce de mer.

Une marine puissante, créée par le grand ministre, protégeait les colonies et le commerce maritime. La France qui, en 1661, n'avait que quelques vieux vaisseaux, en compta deux cents en 1683, et plus de trois cent cinquante en 1690; et ses flottes trouvèrent un asile assuré dans la vaste rade de Brest, qui fut agrandie, et dans les ports de Dunkerque sur la mer du Nord, de Rochefort à l'embouchure de la Charente et de Toulon sur la Méditerranée. Jusqu'alors on n'avait recruté la marine que par la presse ou enrôlement forcé des matelots. On la remplaça par un enrôlement régulier, appelé *inscription maritime*, qui existe encore. La population des côtes est inscrite sur des registres de dix-huit à cinquante ans, et divisée en trois *classes;* en retour de certains avantages, tels que l'exemption du service militaire, elle doit fournir des matelots à l'État. La première classe sert dans la marine militaire, la seconde dans la marine marchande, et la troisième forme la réserve. L'inscription maritime qui, en 1670, n'avait fourni que 36,000 matelots, en fournit, près de 78,000, en 1685.

Ce fut encore d'après les conseils de Colbert qu'une commission composée de savants jurisconsultes, le chancelier Séguier, le président de Lamoignon, les avocats généraux Talon et Bignon, et souvent présidée par le roi, entreprit la refonte de toutes les lois françaises. Six codes, sortis de ses travaux, sont au nombre des actes les plus glorieux et les plus utiles du règne et un des plus beaux monuments législatifs des temps modernes. Il est triste de dire que l'Ordonnance criminelle de 1670 laissa subsister des formes iniques,

des peines arbitraires, et la barbarie de la question et des supplices.

On ne se contenta pas de réformer les lois; on les fit exécuter avec justice. A cette époque, il se commettait dans certaines provinces, surtout dans le midi, des brigandages qui rappelaient les temps féodaux. Louis XIV se fit partout le défenseur de l'ordre social. Des commissions extraordinaires parcouraient les provinces et tenaient des assises appelées *grands jours*, pour réprimer les désordres et châtier les nobles tyranneaux, qui étaient l'effroi des campagnes et qui se riaient de la justice du pays. Il n'y avait aucune sûreté, la nuit, dans les rues de Paris. On y établit une police sévère et une garde à pied et à cheval, chargée de veiller jour et nuit. La ville fut pavée, éclairée de cinq mille chandelles qui brûlaient dans des lanternes, embellie de monuments immortels, comme la colonnade du Louvre, les arcs de triomphe de la porte Saint-Denis et de la porte Saint-Martin, le jardin des Tuileries, l'Observatoire, le Pont-Royal, la place Vendôme, l'hôtel des Invalides, magnifique asile pour cinq mille soldats mutilés ou infirmes.

Travaux de Louvois. — Ce que Colbert faisait pour la marine, les finances, le commerce, l'industrie et la police, Louvois le fit pour l'armée; il l'organisa telle qu'elle a existé jusqu'à la Révolution, et plusieurs de ses mesures subsistent encore. Jusqu'alors, les rapports des généraux avec les officiers rappelaient les coutumes féodales. Les colonels étaient propriétaires de leurs régiments, et les capitaines de leurs compagnies, et ils donnaient ou vendaient les grades inférieurs, souvent sans demander l'agrément des généraux ou du ministre. Des officiers qui avaient acheté leurs grades, et que l'administration payait

mal, se croyaient autorisés à se dédommager par le pillage et les exactions pour faire vivre leurs soldats. Louvois conserva la vénalité des grades qu'il eût été difficile d'abolir; mais il la soumit à des règles sévères. Dorénavant les officiers furent nommés par le roi, et leur avancement dépendit davantage du mérite et moins de la naissance. Louvois fut impitoyable envers ces colonels de cour qui connaissaient à peine le régiment acheté en leur nom. « Monsieur de Louvois, raconte Mme de Sévigné, dit l'autre jour tout haut à M. de Nogaret : Monsieur, votre compagnie est en fort mauvais état. — Monsieur, dit-il, je ne le savais pas. — Il faut le savoir, dit M. de Louvois; l'avez-vous vue? — Non, monsieur, dit Nogaret. — Il faudrait l'avoir vue, monsieur. — Monsieur, j'y donnerai ordre. — Il faudrait l'avoir donné; car enfin il faut prendre parti, ou se déclarer courtisan, ou faire son devoir quand on est officier. » On continua de recruter les régiments par des enrôlements plus ou moins volontaires; mais ils quittèrent les couleurs de leurs chefs et revêtirent l'uniforme, exemple bientôt suivi par toutes les nations. Une discipline sévère mit fin à l'ancienne licence soldatesque, et la marche des troupes, réglée par étapes et par jour, ne fut plus un objet de terreur pour les campagnes. On s'occupa du bien-être des soldats par la création des magasins pour les vivres et les munitions, par l'érection des casernes, par la fondation des hôpitaux militaires et des ambulances, et de l'instruction des officiers par l'institution du corps des ingénieurs, des écoles d'artillerie de Douai, de Metz, de Strasbourg, et de celles des cadets, destinées à préparer la jeune noblesse au métier de la guerre. La force de l'armée de terre augmenta comme celle de la marine : la France, qui en 1661 n'avait que 72,000 soldats, en eut 150,000 et

cent mille hommes de cavalerie en 1690, pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg.

Travaux de Vauban. — A Colbert et à Louvois, ajoutons Vauban, qui les seconda admirablement dans la fortification des places et des ports, et qui est peut-être le plus grand de nos ingénieurs. Vauban fit une révolution dans l'art d'attaquer et de défendre les villes. Pour l'attaque, il inventa les parallèles, destinées à relier entre elles les tranchées ouvertes devant la ville assiégée et le tir à ricochet dans lequel le boulet fait une suite de bonds et va frapper plusieurs fois, le long d'une branche d'ouvrage, l'artillerie et les troupes ennemies. Pour la défense, il remplaça les hautes murailles exposées au feu de l'artillerie, par des ouvrages presque au niveau du sol, et il perfectionna le système des fossés, qu'il sut tenir, à volonté, secs ou remplis d'eau. Le maréchal de Vauban fortifia trois cents places anciennes, en construisit trente-trois nouvelles, et dirigea cinquante-trois sièges. On lui doit, en outre, de grands travaux dans le génie civil, des canaux, des bassins, des jetées, et l'admirable plan de canalisation dont la France est aujourd'hui sillonnée.

Ambition de Louis XIV. — Trop heureuse eût été la France, si Louis XIV avait su se contenter d'être un grand administrateur, un sage législateur, un protecteur éclairé et généreux de l'industrie, du commerce, des arts et des lettres. Cette gloire lui parut trop modeste; il ambitionna la gloire plus brillante de conquérant, quoiqu'il n'eût pas le génie de la guerre. L'aspect de l'Europe n'était que trop propre à le pousser dans la voie des conquêtes. En face de la France florissante et forte, il voyait l'empire démembré par le traité de Westphalie et sans cesse menacé par les invasions des Turcs et par les révoltes des

Hongrois ; les princes de la ligue du Rhin pensionnaires de la France, l'Espagne épuisée d'hommes et d'argent et languissante sous un gouvernement inepte, et l'Angleterre enchaînée à notre fortune par le roi Charles II, qui vendait son pays.

A cet amour excessif de la guerre, Louis XIV ajoutait le goût de la magnificence, du faste éclatant, des bâtiments somptueux, où il consultait moins l'intérêt public que ses fantaisies Il dépensa infiniment moins en bâtiments utiles qu'en monuments fastueux, qui flattaient son orgueil et excitaient l'étonnement et l'admiration.

Ce prince, qui n'aimait point Paris, résolut d'établir sa cour ailleurs, et il choisit la montagne de Versailles, où il n'y avait alors qu'un château de chasse bâti par Louis XIII. Il éleva, en forçant la nature, un palais qui n'a de grand que la longueur de la façade et l'étendue de sa superficie. Ce palais et le jardin, où Le Nôtre épuisa tout son art, coûtèrent 80 millions, qui en feraient 400.000 de notre monnaie actuelle. Auprès du palais s'éleva une ville qui, en 1700, avait 40,000 habitants, et qui en compta 100,000 sous les deux règnes suivants. Au palais de Versailles Louis XIV ajouta celui du grand Trianon, qui fut bâti deux fois, et celui de Marly qui coûta plus de 12 millions, environ 60 millions de notre monnaie actuelle, en valeur relative. C'est dans ces palais que se donnaient ces fêtes splendides qui réalisaient les merveilles des mille et une nuits.

Comme l'eau manquait dans ce lieu aride, on y fit monter l'eau de la Seine par une machine hydraulique construite à grands frais à Marly, qui élevait l'eau à une hauteur de 160 mètres pour la conduire de là à Versailles. Cette eau étant insuffisante, on entreprit de détourner le cours de la rivière de l'Eure entre

Maintenon et Chartres, et de l'amener de 27 lieues à Versailles par-dessus les vallées et les collines. Sur 30,000 ouvriers et soldats employés à ces travaux, 3 à 4,000 y périrent de maladies pestilentielles, et il fallut renoncer à cette entreprise gigantesque, après y avoir dépensé des sommes immenses. Cette fois la nature l'emporta.

Querelle avec l'Espagne (1661) avec le pape (1662). — Une querelle d'ambassadeurs offrit à Louis XIV l'occasion de faire l'essai de ses forces. La couronne d'Espagne prétendait avoir le droit de préséance sur la couronne de France, qui tenait le premier rang après la couronne impériale; et cette prétention faillit amener la guerre entre les deux pays. Dans une cérémonie qui eut lieu à Londres, le comte d'Estrades, ambassadeur de France, et le baron de Watteville, ambassadeur d'Espagne, se disputèrent le pas. L'Espagnol jeta de l'argent à la populace, l'ameuta contre son rival et eut le dessus. Les chevaux des carrosses français furent tués, les gens de l'ambassade blessés et dispersés. A cette nouvelle, Louis XIV rappela son ambassadeur de Madrid, renvoya l'ambassadeur d'Espagne et menaça Philippe IV de la guerre, s'il ne lui accordait pas une satisfaction solennelle. Le roi d'Espagne effrayé s'empressa de déclarer que « dorénavant ses ambassadeurs ne concourraient plus avec les ambassadeurs de France dans les cérémonies publiques. »

L'année suivante, une autre querelle amena l'humiliation du pape. Les gens du duc de Créqui, notre ambassadeur à Rome, attaquèrent l'épée à la main quelques soldats de la garde corse du pape. La garde corse furieuse se porta contre l'hôtel de l'ambassade, tira sur le carrosse de l'ambassadrice, tua un page et blessa plusieurs domestiques. Louis XIV demanda

une réparation éclatante; et pour couper court aux temporisations diplomatiques du Saint-Siége, il fit saisir le comtat d'Avignon et menaça d'envoyer une armée en Italie. Le pape Alexandre VII céda devant la force : il cassa la garde corse, il envoya un cardinal, son neveu, pour faire des excuses en son nom, et fit élever une pyramide qui rappelait l'offense et la réparation.

Secours aux Portugais (1663); à l'Autriche (1664); à Candie (1669). — La déférence de Philippe IV envers son redoutable gendre n'empêcha pas Louis XIV de fournir secrètement des troupes au Portugal, toujours en guerre contre l'Espagne; ces troupes, commandées par le comte de Schomberg, aidèrent les Portugais à gagner la bataille de Villaviciosa, qui affermit la couronne sur la tête du duc de Bragance.

Un autre corps de 6,000 hommes, envoyé au secours de l'Autriche, alors menacée par les Turcs, prit une part éclatante à la victoire de Saint-Gothard sur la Raab, et l'Autriche fut sauvée.

Repoussés de l'Allemagne, les Turcs se tournèrent contre Venise et attaquèrent l'île de Candie qui lui appartenait. Les Vénitiens demandèrent du secours à toute l'Europe. Le roi de France seul leur envoya 7,000 hommes, sous les ordres du duc de Beaufort, l'ancien roi des halles, qui fut tué dans une sortie, et termina en soldat une vie d'intrigues et de désordres.

Louis XIV voulut faire aussi l'essai de sa marine naissante. Alger et Tunis étaient alors des repaires de pirates qui infestaient la Méditerranée. L'amiral d'Estrées leur donna la chasse et prit ou brûla tous leurs vaisseaux.

Guerre de dévolution (1667-1668). — La mort de Philippe IV, roi d'Espagne, fournit à Louis XIV le

prétexte de sa première guerre. Philippe IV laissait tous ses États à son fils Charles II, jeune prince de quatre ans, faible et maladif, dont la vie ne devait être qu'une longue enfance. Il était né d'un second mariage. Louis XIV, époux de Marie-Thérèse, l'aînée des filles du premier, prétendit qu'elle devait hériter de la Belgique en vertu d'une coutume de Flandre, appelée *droit de dévolution*, qui donnait la préférence aux enfants du premier lit, même aux filles, sur ceux du second. Cette coutume ne s'appliquait qu'aux successions privées; d'ailleurs la reine avait renoncé à tous ses droits sur la monarchie espagnole. Louis XIV soutenait que la Belgique, ayant passé à l'Espagne comme patrimoine de Philippe le Beau, père de Charles-Quint, devait être régie comme une propriété particulière, et que la dot de la reine n'ayant pas été payée, la renonciation était nulle. Après dix-huit mois de vaines négociations, il fit valoir la raison du plus fort. A la tête de 50,000 hommes, commandés sous lui par Turenne, il envahit la Flandre. Ce ne fut qu'une promenade militaire : il entra dans Charleroi, Douai, Lille, Tournay, Courtray, Furnes, comme il serait entré à Paris.

Au milieu de l'hiver suivant, il fit une promenade semblable en Franche-Comté, et la conquit en quinze jours. Le conseil de Madrid, indigné du peu de résistance, écrivit au gouverneur : « Le roi de France aurait dû envoyer ses laquais prendre possession du pays, au lieu d'y aller en personne. »

La rapidité de ces conquêtes alarma l'Europe. La Hollande surtout craignit pour son indépendance, si la Belgique devenait une province française. Elle jeta les hauts cris et parvint à former avec la Suède et l'Angleterre une triple alliance pour arrêter l'ambition du roi de France, et forcer l'Espagne à le désar-

mer par quelque concession. Turenne et Condé conseillaient au roi de braver la coalition et de continuer la guerre et promettaient la conquête de la Belgique. Louis XIV manqua d'audace. Il se résigna à la paix en frémissant et signa le traité d'Aix-la-Chapelle. Il rendit la Franche-Comté et se contenta de la Flandre française. avec les villes de Charleroi, de Tournai, de Courtrai, d'Oudenarde et de Furnes. L'Espagne conserva Saint-Omer, Cambrai et Valenciennes, qui se trouvaient enclavés dans les nouvelles possessions françaises.

Guerre de Hollande (1672). — Cette guerre de Flandre n'avait fait qu'aiguiser l'ambition de Louis XIV. Le grand roi était profondément irrité contre les Hollandais, qui lui avaient fait manquer la conquête de la Belgique. Il jura de se venger de ces marchands, de ces républicains, de ces calvinistes, qui devaient leur existence aux secours de Henri IV et de Louis XIII. dont les pamphlets attaquaient son gouvernement, son orgueil, les faiblesses de sa vie privée, qui étaient les rivaux de notre commerce et nous faisaient une guerre de tarifs. Colbert, pour protéger notre marine naissante, avait imposé un droit de 50 sous par tonneau sur les navires étrangers qui entraient dans nos ports. Les Hollandais avaient usé de représailles et mis des droits élevés sur nos vins et nos marchandises. Tous ces griefs les rendaient odieux à Louis XIV. « Mes pères ont su les élever, disait-il, je saurai les détruire. »

La vengeance rend aveugle. Louis XIV ne vit pas qu'il abandonnait la politique protestante et libérale de François Ier, de Henri IV, de Richelieu et de Mazarin, qui avait fait la grandeur de la France, et qu'il allait reprendre le rôle de Philippe II et réduire nos anciens alliés à devenir les amis de la maison d'Au-

triche. L'habile de Lionne, et Colbert, affligé de renoncer à ses projets d'amélioration intérieure pour ne plus s'occuper qu'à trouver des ressources pour la guerre, s'efforçaient de lui ouvrir les yeux. Malheureusement Lionne mourut et fut remplacé par le marquis de Pomponne, qui n'avait ni son génie ni son autorité. Dès lors Louvois l'emporta sur Colbert dans le conseil; pour donner plus d'importance à son ministère, il irrita la haine du roi contre la Hollande et flatta sa passion pour la guerre. Une fois la guerre résolue, on s'y prépara avec une profonde et lente habileté. On gagna la Suède, notre ancienne alliée, en lui payant une somme annuelle d'un million et demi; on acheta la coopération ou la neutralité des princes de la ligue du Rhin; on fit avec l'Angleterre une alliance offensive et défensive, qui fut secrètement négociée par la princesse Henriette, sœur de Charles II, devenue épouse du duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

Pendant un pompeux voyage que le roi fit dans ses nouvelles conquêtes en Flandre, la duchesse d'Orléans traversa le détroit sous prétexte de voir son frère, qui s'était avancé jusqu'à Douvres. Moyennant un subside annuel de 2 millions, et la cession de la Zélande à conquérir, Charles II s'engagea à fournir contre la Hollande 60 vaisseaux de guerre et 6,000 hommes de débarquement (1670). La princesse Henriette mourut presque subitement à son retour; mais sa mort n'altéra pas la bonne intelligence des deux rois.

Invasion de la Hollande (1672). — Au printemps de 1672, l'orage lentement amassé éclata sur la Hollande. 120,000 Français, commandés par le roi en personne ayant sous lui Condé, Turenne et Vauban, descendirent la vallée de la Meuse sur les terres de l'évêque de Liége et de l'archevêque de Cologne, nos alliés, et

arrivèrent sur les bords du Rhin, en face de Toll-Huys, à la pointe de l'île de Betaw, que forment les deux bras du fleuve, appelés le Wahal et le Lech. La rive opposée n'était gardée que par quelques régiments trop faibles pour faire une sérieuse résistance. La cavalerie française se jeta dans le Rhin et le passa sans obstacle moitié à gué, moitié à la nage. La cavalerie hollandaise s'enfuit, l'infanterie mit bas les armes et demanda quartier à genoux. « Point de quartier pour cette canaille, » s'écria le jeune duc de Longueville, et il tira un coup de pistolet qui tua un officier ennemi. Les Hollandais reprirent leurs armes, et firent une décharge qui étendit mort le jeune insolent, et cassa le poignet du grand Condé, son oncle. Les français furieux massacrèrent tout ce qu'ils purent atteindre. L'infanterie, l'artillerie et les bagages passèrent le Rhin sur un pont de bateaux. Tel est ce fameux passage du Rhin, qui frappa d'étonnement et d'admiration tous les contemporains, et que Napoléon Ier regardait comme une opération militaire de second ordre. De là, l'armée française se répandit dans ce pays tout ouvert. Les provinces de Gueldre, d'Over-Yssel et d'Utrecht se soumirent sans résistance. Pour comble de malheur, la Hollande était divisée en deux partis acharnés, le parti aristocratique ayant pour chef le jeune prince d'Orange, depuis Guillaume III, et le parti populaire dont le chef, le célèbre Jean de Witt, gouvernait la république sous le titre de *Grand-Pensionnaire*. Une faute de Louis XIV et le génie du prince d'Orange sauvèrent cette petite république. Au lieu de faire marcher ses troupes droit à Amsterdam, le roi, malgré les représentations de Turenne et de Condé, fit occuper les villes par des garnisons et affaiblit l'armée. Le prince d'Orange mit cette faute à profit. Il

renverse les chefs du parti populaire, se fait élire stathouder, relève le courage de ses compatriotes et leur fait prendre l'héroïque résolution d'ensevelir leur pays sous les eaux plutôt que de subir le joug de l'étranger. Le sol de la province de Hollande est presque partout plus bas que l'Océan, qui est arrêté par de longues digues. On ouvrit les écluses, on coupa les digues, et la campagne n'offrit qu'une vaste mer, au milieu de laquelle s'élevait la grande ville d'Amsterdam, semblable de loin à une île flottante. Les Français durent reculer devant l'inondation. Le prince d'Orange souilla sa gloire par un crime. Jean et Corneille de Witt s'étaient toujours montrés favorables à l'alliance française. La populace de La Haye, excitée par les émissaires du stathouder, se jeta sur eux, les mit en pièces et pendit leurs corps à un gibet, après leur avoir fait subir d'ignobles outrages. Ni les États ni le stathouder ne firent aucune recherche sur le meurtre de ces deux grands citoyens.

Pendant que le prince d'Orange arrêtait l'ennemi sur terre, Ruyter, le premier amiral du siècle, luttait glorieusement sur mer contre les deux flottes alliées, commandées par le duc d'York, depuis Jacques II, et par le comte d'Estrées. Il leur livra la bataille de Solebay sur les côtes de Suffolk, qui fut indécise. L'année suivante, il y eut trois autres batailles navales, où les Anglais et les Français ne purent triompher des Hollandais.

Coalition contre la France (1672). — Cependant le sauveur de la Hollande lui cherchait des alliés dans toute l'Europe, et il n'eut pas de peine à lui en trouver. Effrayés du succès de nos armes, l'empereur Léopold Ier, l'électeur de Brandebourg, la plupart des princes allemands, les rois d'Espagne et de Danemark

formèrent, à Berlin, une ligue contre la France et se préparèrent à la guerre, pendant que le Parlement anglais contraignait Charles II à faire la paix avec les Provinces-Unies. Il ne nous resta d'autre alliée que la Suède.

Première campagne de Turenne (1673). — Menacé par tant d'ennemis à la fois, Louis XIV dut changer son plan de campagne. Il ne s'agissait plus seulement de conquérir la Hollande ; il fallait faire face aux Allemands et aux Espagnols, qui s'avançaient vers nos frontières. Condé se chargea de tenir tête aux Espagnols en Flandre; Luxembourg, son digne élève, fils posthume du comte de Boutteville, décapité pour un duel, fut opposé au prince d'Orange; et Turenne envoyé sur le Rhin pour arrêter les Allemands. L'électeur de Brandebourg et Montecuculli, général de l'empereur et le meilleur tacticien de l'Allemagne, voulaient passer ce fleuve pour se joindre au prince d'Orange. Ils tentèrent le passage à Coblentz, à Mayence, à Strasbourg; puis ils descendirent rapidement jusqu'à Wesel: partout ils trouvèrent le vigilant Turenne. Quand ce grand général vit leur armée décimée par les maladies et harassée par ces longues marches, il franchit lui-même le Rhin, les chassa devant lui, et les rejeta bien au delà du Weser. L'électeur de Brandebourg, tremblant pour ses États, demanda la paix, et signa le traité de Vossen, près de Maestricht, qu'il viola, dès qu'il put le faire impunément.

Seconde campagne de Turenne (1674). — L'année suivante, pendant que Turenne couvrait l'Alsace, et que le prince de Condé, malgré l'infériorité de ses forces, tenait en échec le prince d'Orange, qui commandait les Hollandais et les Espagnols réunis, Louis XIV attaqua la Franche-Comté et la conquit en six semaines. Alors Turenne prit hardiment l'offen-

sive. Il passe le Rhin à Philipsbourg, marche aux Allemands commandés par le duc de Lorraine et le général Caprara, les défait à Sinsheim, entre à Philipsbourg et à Heilbronn, bat de nouveau leur cavalerie à Ladenbourg, et les rejette au delà du Mein.

Pour les empêcher de revenir dans le Palatinat, et pour punir le comte palatin, qui avait violé ses engagements envers la France, Turenne reçut ordre de ravager cette malheureuse province. Il enleva ou détruisit les bestiaux, les fourrages et les récoltes. Les paysans exaspérés massacrèrent tous les soldats isolés. Les français vengèrent cruellement leurs camarades : deux villes et vingt-cinq bourgs et villages furent livrés aux flammes, et la campagne dévastée dans tous les sens.

Cependant les généraux allemands, ayant reçu des renforts qui portèrent leur armée à 60,000 hommes, osèrent prendre l'offensive. Ils passèrent le Rhin sur le pont de Strasbourg, qui leur fut livré au mépris de la neutralité, et pénétrèrent en Alsace. Turenne n'avait que 22,000 hommes à leur opposer ; le gouvernement crut l'Alsace perdue, et lui ordonna de se borner à couvrir la Lorraine. Turenne écrivit au roi pour lui demander la permission d'agir comme il l'entendrait. « Je connais, dit-il, la force des troupes impériales, les généraux qui les commandent, le pays où je suis : je prends tout sur moi et je me charge des événements. » Le roi le laissa faire, et jamais confiance ne fut mieux justifiée. Au moment où les impériaux s'y attendaient le moins, il fondit sur eux, les défit à Ensheim, leur prit ou tua 7,000 hommes, et les poussa l'épée dans les reins jusque sous le canon de Strasbourg. Puis il traversa lentement les Vosges et alla prendre ses quartiers d'hiver en Lorraine. Les Allemands, croyant la campagne finie, se dispersèrent en Alsace pour en faire autant. Turenne semblait

leur avoir abandonné cette province au moins pour l'hiver; ce n'était qu'une ruse. Au commencement de décembre, par un froid rigoureux, il lève secrètement ses cantonnements, fait filer ses troupes par petites colonnes le long du flanc occidental des Vosges, et rentre en Alsace par Béfort. Il surprend les quartiers ennemis les uns après les autres, les bat à Mulhausen, à Colmar, à Turckheim, et rejette au delà du Rhin les débris de l'armée allemande réduite à 20,000 hommes; 40,000 avaient été tués, pris ou mis hors de combat. L'Alsace fut sauvée. Si la gloire se mesure par les difficultés vaincues, cette campagne est une des plus mémorables de l'histoire de France.

Bataille de Senef (1674) — Le prince de Condé était trop inférieur en forces et avait un adversaire trop habile pour faire autre chose que déjouer tous les efforts que faisait le prince d'Orange pour pénétrer en France. Il surprit son arrière-garde dans un défilé près de Senef et l'attaqua. Après trois combats sanglants et indécis, les deux armées se séparèrent également fatiguées; elles avaient perdu 7 à 8,000 hommes tués ou pris. Le prince d'Orange voulut faire croire qu'il était vainqueur, et alla mettre le siége devant Oudenarde; Condé prouva qu'il n'était pas vaincu, en le forçant de le lever précipitamment et de se retirer à Gand.

Dernière Campagne de Turenne et de Condé (1675). — Cette année, Turenne eut à combattre le général Montecuculli, le seul adversaire digne de lui. Pendant quatre mois, ces deux grands hommes luttèrent de génie et d'habileté, sans que l'un pût trouver l'autre en défaut. Enfin ils allaient en venir aux mains, près du village de Sasbach, au sud de Bade. Turenne, qui avait choisi le terrain, se croyait sûr de la victoire. « Je les tiens, disait-il, ils ne m'échapperont plus. » Pendant qu'il faisait ses dernières dispositions et qu'il

visitait une batterie, il fut tué d'un coup de canon, qui emporta le bras de Saint-Hilaire, lieutenant-général de l'artillerie. Le fils de Saint-Hilaire se jeta sur lui tout en pleurs. « Ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, dit Saint-Hilaire; c'est ce grand homme dont la perte est irréparable. » — « Ainsi finit au comble de sa gloire, non-seulement le plus grand homme de guerre de ce siècle et de bien des siècles, dit le marquis de la Fare, mais aussi le plus homme de bien, le meilleur citoyen et celui qui m'a paru le plus approcher de la perfection. » — « C'était un homme, dit Montecuculli en apprenant sa mort, qui faisait honneur à l'homme. » Louis XIV rendit à Turenne l'honneur que Charles V avait fait à Duguesclin ; il le fit enterrer dans la sépulture royale de Saint-Denis. Le lendemain de la fatale nouvelle, le roi ayant créé huit maréchaux de France, on les appela plaisam-« ment la monnaie de M. de Turenne. »

La mort de Turenne fut, comme l'avait dit Saint-Hilaire, une perte irréparable pour la France. L'armée éperdue repassa le Rhin, poursuivie par Montecuculli, qui pénétra en Alsace. Pour comble de malheur, le maréchal de Créqui, hardi jusqu'à la témérité, osa attaquer à Konz-Saarbrück, près de Trèves, le vieux duc de Lorraine, bien supérieur en forces et se fit battre. Il se jeta dans Trèves et y fut fait prisonnier. « Son malheur le rendra un grand général, » dit le prince de Condé. En effet, Créqui, né avec le génie de la guerre, devint plus prudent et ne compta plus ses batailles que par des victoires.

Le grand Condé parut le seul homme capable de tenir tête à Montecuculli, et fut envoyé en Alsace. Il s'inspira des idées de Turenne, avec l'ombre de qui il aurait voulu s'entretenir seulement deux heures ; il imita ses savantes combinaisons et contraignit les

Allemands à évacuer la province. Ce fut sa dernière campagne. Tourmenté de la goutte, usé par des infirmités précoces, il se retira à 53 ans dans son magnifique château de Chantilly, et passa les onze dernières années de sa vie dans la société des artistes et des gens de lettres. Cette année vit disparaître aussi de la scène militaire Charles IV, duc de Lorraine, qui mourut à l'âge de 71 ans, et Montecuculli qui, malade de la goutte, quitta le service, et consacra le reste de sa vie à la culture des sciences.

Siéges (1676). — La campagne de 1676 se passa toute en siéges de villes en Flandre; c'était la guerre de prédilection de Louis XIV. Le grand roi voulait bien avouer que Turenne et Condé lui étaient supérieurs dans la guerre de campagne; mais il prétendait entendre aussi bien qu'eux l'attaque des places. Il est vrai qu'il ne se trouva jamais au siége d'une ville sans être sûr de la prendre. Louvois faisait si bien tous les préparatifs, et Vauban conduisait les opérations avec tant d'habileté, que le résultat n'était pas douteux. Le roi arrivait avec une suite pompeuse et tout le cérémonial de la cour; la ville était prise sous ses yeux, et il se croyait dans l'art des siéges l'égal de Turenne et de Condé. C'est ainsi qu'il s'empara de Saint-Omer, de Cambrai et de Valenciennes. Au reste, sa présence était loin d'être inutile. « Sa vigilance, dit Saint-Simon, était l'âme du siége, et sa présence faisait faire l'impossible, tant le désir de lui plaire et de se distinguer était extrême. »

Victoires navales : Stromboli, Agosta, Palerme (1676). — Cette année, la marine joua un rôle plus brillant que les armées de terre. Les habitants de Messine, révoltés contre l'Espagne, s'étaient donnés à la France. Louis XIV leur envoya pour vice-roi le duc de Vivonne, frère de Mme de Montespan, courtisan spirituel,

débauché, mais brave sur le champ de bataille, et une flotte commandée par Duquesne, le plus grand marin qu'ait eu la France. Ruyter accourut au secours des Espagnols. On vit alors les merveilleux progrès qu'avait faits notre marine. La flotte française qui, jointe à la flotte anglaise, n'avait pu battre les Hollandais au commencement de la guerre, l'emporta seule sur celle des Hollandais et des Espagnols réunis. Une première bataille, livrée près de Stromboli, une des îles Lipari, fut indécise; une seconde devant la ville d'Agosta, au nord de Syracuse, nous valut une victoire complète; Ruyter y fut mortellement blessé. La flotte hollandaise et espagnole, privée du génie de ce grand homme, fut attaquée une troisième fois devant Palerme et détruite : tout fut pris, brûlé ou coulé à fond. Ce fut l'époque la plus brillante de la marine française.

Bataille de Cassel (1677). — L'armée de terre prit sa revanche l'année suivante. Luxembourg remplaça Condé dans le nord et commanda sous le duc d'Orléans, frère du roi. Ils gagnèrent la bataille de Cassel sur le prince d'Orange et lui mirent 10,000 hommes hors de combat. Le duc d'Orléans y montra une valeur qu'on n'aurait pas attendue d'un prince mou, indolent, débauché, qui aimait à se parer comme une femme. Le roi, jaloux de cette réputation inespérée, ne lui donna plus de commandement.

Belle campagne de Créqui (1677). — Le maréchal de Créqui, devenu libre et rendu prudent par sa défaite de Konz-Saarbrück, obtint le commandement de l'armée d Alsace. Ses opérations rappelèrent celles de Turenne, son modèle. Avec 25,000 hommes, il tint en échec sur la Moselle, sur la Meuse et sur le Rhin, le nouveau duc de Lorraine, Charles V, neveu de Charles IV, qui en avait 60,000. Créqui passa le Rhin

à Rheinau, le 21 septembre, et battit le prince de Saxe-Eisenach à Wilstett sur le Kinzig; puis il repassa le Rhin le 1er octobre, sur le même pont de Rheinau, pour arrêter le duc de Lorraine, qui était entré en Alsace par le pont de Strasbourg. Il y eut à Kochersberg un combat qui, sans être décisif, se termina à l'avantage des Français, puisque le duc de Lorraine se vit obligé d'aller prendre ses quartiers d'hiver en Allemagne. Créqui couronna cette belle campagne par la prise de Fribourg, capitale du Brisgau, dédommagement de la perte de Philipsbourg, que les Allemands venaient de nous enlever.

Nouveaux exploits de Créqui (1678). — L'année suivante, le roi d'Angleterre ayant été obligé par son parlement de se joindre à la coalition et de déclarer la guerre à la France, Louis XIV résolut de faire la paix et d'y amener les alliés par un coup décisif. Pendant qu'il entamait en personne la Flandre par la prise de Gand, le maréchal de Créqui passa le Rhin à Brisach, battit le duc de Lorraine à Rheinfeld et à Offenbourg, et s'empara du fort de Kehl qui isolait Strasbourg de l'Allemagne. De là il se porta en Westphalie, franchit le Weser et menaça Magdebourg sur l'Elbe.

Paix de Nimègue (1676). — Alors les alliés se montrèrent aussi disposés que le roi à mettre fin aux maux de la guerre, et la paix fut signée à Nimègue. Ce fut l'Espagne, comme la plus faible, qui en paya les frais : outre la Franche-Comté, elle nous céda en Flandre les villes de Saint-Omer, Cambrai, Valenciennes, Ypres et quelques autres. L'électeur de Brandebourg et le roi de Danemark furent obligés de rendre à la Suède, notre alliée, tout ce qu'ils lui avaient pris.

Combat de Saint-Denis. — Le prince d'Orange, désespéré de la paix, crut la faire rompre en attaquant,

quatre jours après la signature, le camp du maréchal de Luxembourg qui se reposait sur la foi d'un armistice, à Saint-Denis, près de Mons. Cette violation des lois de la guerre et de l'humanité fut punie par la perte de 3,000 à 4,000 hommes, inutilement sacrifiés. Le prince d'Orange fit dire à Luxembourg qu'il ignorait la signature de la paix. C'est difficile à croire, puisque les Français en avaient reçu la nouvelle. Plus tard, il disait à Gourville : « Je savais bien que je devais m'attendre à perdre du monde ; mais cette perte devait être de peu de conséquence, puisque la paix étant faite, il aurait fallu congédier les troupes. » Quel mépris de la vie des hommes !

Le traité de Nimègue fut l'apogée de la puissance et de la gloire de Louis XIV. Paris lui décerna le surnom de *grand;* la cour le traitait en demi-dieu ; nobles, prélats, poëtes, écrivains, rivalisaient d'adulations idolâtres. Quoique cette guerre de Hollande se fût terminée d'une manière glorieuse pour la France, elle eut des résultats funestes. Au dehors, elle nous rendit odieux par l'injustice de l'agression et par les cruautés commises dans le Palatinat, et fut l'origine de ces coalitions de l'Europe qui nous ont valu tant de triomphes et attiré tant de revers. A l'intérieur, elle commença la décadence de l'industrie et du commerce; elle amena le désordre des finances, la misère des campagnes, l'épuisement de la population. « Despréaux, écrivait Mme de Sévigné pendant la guerre, a été voir M. le Prince. M. le Prince voulut qu'il vît son armée : « Eh bien, qu'en dites-vous? demanda M. le Prince. — Monseigneur, dit Despréaux, je crois qu'elle sera fort bonne, quand elle sera majeure. » Le plus âgé n'avait pas dix-huit ans. La misère causa des révoltes de paysans en Normandie, en Bretagne, en Guyenne; on ne put les réprimer qu'à force de sup-

plices. Un grand seigneur, ruiné par la débauche, le chevalier de Rohan, voulut profiter de ces troubles pour livrer Quillebœuf aux Hollandais. Le complot fut découvert, et le coupable exécuté avec tous ses complices (1674).

Mort de Colbert (1683). — Colbert, désespéré de voir la ruine de tous ses travaux, s'épuisait en efforts pour subvenir à l'entretien d'une armée de 150,000 hommes en temps de paix, aux prodigalités du roi, aux fêtes de la cour, aux constructions fastueuses du Louvre, des Tuileries, de Versailles, de Marli et de Trianon. Il fallut augmenter les impôts, faire des emprunts onéreux, recourir à la création d'une foule d'emplois qui couvraient le pays d'une nuée de fonctionnaires souvent inutiles et qui, pour un bénéfice momentané, grevaient pour toujours le trésor de charges considérables. L'acheteur s'exemptait de la taille et recevait un intérêt de 10 à 12 pour 100 sur le prix de sa charge. Ainsi La Bruyère acheta une charge de trésorier de France à Caen, qui lui coûta 13,000 livres, et qui lui assurait un revenu annuel de 2,348 livres. Colbert voulut faire des représentations; il essuya des reproches. Enfin il succomba à la peine et mourut en 1683, à l'âge de soixante-quatre ans. « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme, disait-il sur son lit de mort, je serais sauvé dix fois, et je ne sais ce que je vais devenir. » Le peuple, qui accusait ce grand homme des maux qu'il ne pouvait pas empêcher, maudissait son administration. Il fallut l'enterrer de nuit, en secret, afin qu'on n'insultât pas ses restes. Un seul fait suffit pour faire apprécier son administration : à sa mort la dette n'était que de 32 millions; trente ans plus tard, elle se montait à 2 milliards et demi en monnaie du temps.

De la mort de Colbert date le déclin du règne jus-

qu'alors si brillant de Louis XIV. Depuis, le crédit de Louvois ne connut plus d'obstacle. Cet homme, qui fut le mauvais génie du roi, excita, en la flattant, sa passion pour les bâtiments, pour les fêtes et pour la guerre et le poussa plus que personne à commettre la plus grande faute de son règne.

Madame de Maintenon. — A la même époque s'élève une influence d'autant plus puissante qu'elle était plus déguisée. C'était celle de Mme de Maintenon. Louis XIV, marié à une femme vertueuse, mais simple, timide et incapable, avait eu une jeunesse désordonnée. Après la modeste La Vallière, qui alla expier ses douze ans de faiblesses dans toutes les austérités du cloître, vint l'altière Montespan, qui, pendant quatorze ans, régna en véritable sultane, reconnue, flattée, encensée par toute la cour. Elle eut du roi plusieurs enfants, et les confia à Françoise d'Aubigné, petite-fille d'Agrippa d'Aubigné, un des meilleurs serviteurs de Henri IV, et veuve du poëte burlesque Scarron, qui les éleva en secret. En 1674, lorsque ces enfants furent publiquement reconnus, Mme Scarron, leur gouvernante, alla demeurer à la cour et prit le nom de marquise de Maintenon, d'une terre qu'elle acheta des bienfaits du roi. Louis XIV avait été frappé des rares et solides qualités de son esprit, de son profond bon sens, de sa finesse, du charme de sa conversation. Il se prit pour elle d'une affection profonde. Elle en profita pour le ramener à ses devoirs et le rapprocher de la reine. Mme de Montespan ayant été congédiée, elle se garda bien de prendre sa place. « Rien n'est plus habile, a-t-elle dit, qu'une conduite irréprochable. » La reine mourut en 1683; et l'année suivante, Mme de Maintenon, par un mélange adroit de dévotion et de tendresse, sut amener le roi à l'épouser secrètement. Elle avait quarante-neuf ans et le roi

quarante-six. Louis XIV trouva en elle une compagne aimable, modeste, désintéressée, appliquée à lui plaire en tout, habile à l'amuser, à dissiper ses tristesses, à lui parler de son salut, à lui inspirer ces sentiments religieux qui lui firent noblement supporter les cruelles épreuves des dernières années de son règne. Quoique M[me] de Maintenon mît un grand soin à s'effacer, elle exerça sur le gouvernement une influence puissante. Le roi prit l'habitude de travailler chez elle avec les ministres; et quand le sujet était embarrassant, il la consultait : « Qu'en pense Votre Solidité ? » lui demandait-il. La cour entière subit aussi l'influence des idées de M[me] de Maintenon et prit insensiblement un aspect de dévotion un peu triste et monacal. Revenons aux affaires politiques.

Chambres de réunion (1679-1681). — La paix de Nimègue n'avait pas enchaîné l'ambition de Louis XIV. Le traité de Westphalie avait donné à la France les Trois-Évêchés et l'Alsace « avec leurs dépendances. » Pour rechercher ces dépendances, on imagina d'établir des chambres de réunion à Metz et à Brisach; c'était s'en aviser un peu tard, puisque le traité était signé depuis trente-trois ans. Mais on avait pour soi la raison du plus fort. Ces chambres vérifièrent les titres de propriété, et par de simples arrêts adjugèrent à la France Luxembourg, Sarrebrück, Deux-Ponts et plusieurs autres villes importantes, qui appartenaient à l'empire, à la Suède, à l'électeur palatin, et dont le roi prit possession. Il y ajouta la grande ville de Strasbourg, dont les magistrats gagnés ou intimidés lui ouvrirent les portes (1681). Une troisième chambre, établie à Besançon, lui adjugea Montbéliard, qui appartenait au duc de Wurtemberg. En même temps il acheta au duc de Mantoue la forte place de Casal, qui lui assurait la domination du Piémont.

L'Europe s'indigna et s'alarma de ces envahissements commis en pleine paix, et le prince d'Orange fit signer, en 1681, entre la Hollande et la Suède une ligue secrète, à laquelle accédèrent successivement le roi d'Espagne, l'empereur Léopold et la plupart des princes allemands. Mais comme aucune de ces puissances n'osait frapper les premiers coups, on dévora son indignation en silence, en attendant une occasion favorable.

Bombardement de Tripoli, de Tunis, d'Alger, de Gênes (1671 à 1684). — Louis XIV, ignorant ou méprisant cette ligue, entreprenait des expéditions qui accroissaient la renommée de notre marine. Les pirates d'Afrique, déjà châtiés en 1665, avaient recommencé leurs courses et leurs brigandages. Duquesne et Tourville bombardèrent Alger, Tunis et Tripoli, et les forcèrent de rendre leurs esclaves chrétiens, de payer de grosses sommes d'argent et de respecter le commerce de la Méditerranée. C'est au siége d'Alger qu'on fit le premier essai des galiotes à bombes, nouvellement inventées par un marin, nommé Bernard Renau, dit *Petit-Renau*, à cause de la petitesse de sa taille. Jusqu'alors, on avait ignoré l'art de lancer les bombes aussi juste d'un vaisseau mouvant que d'un terrain solide.

Gênes, intimement liée avec l'Espagne depuis Charles-Quint, avait repoussé le protectorat de Louis XIV; on lui chercha querelle. Cette ville avait vendu des armes et des munitions aux Algériens, et elle construisait quatre vaisseaux pour l'Espagne. On lui défendit de les lancer à l'eau; sur son refus, elle fut bombardée et vit détruire un grand nombre de ses palais de marbre, qui lui avaient valu le nom de Gênes la superbe. Pour éviter une ruine totale, le doge, à qui les lois ne permettaient pas de s'absenter de la ville, fut obligé de partir pour la France et d'al-

ler se jeter aux pieds du roi. On lui demanda ce qu'il trouvait de plus curieux à Versailles. « C'est de m'y voir, » répondit-il spirituellement.

Révocation de l'Édit de Nantes (1685). — Redouté de toute l'Europe, Louis XIV se crut assez fort pour frapper à l'intérieur un coup qu'il méditait depuis longtemps et qui est considéré aujourd'hui comme la plus grave faute de son règne ; ce fut la révocation de l'édit de Nantes. Depuis la prise de La Rochelle et la paix d'Alais, signée en 1629, les calvinistes n'avaient pris aucune part aux troubles civils. « Le petit troupeau broute de mauvaises herbes, » disait plaisamment le cardinal Mazarin, mais il ne s'écarte pas. » Louis XIV n'imita pas la sage tolérance de Henri IV, de Louis XIII, de Richelieu et de Mazarin ; il résolut d'arracher les mauvaises herbes et de réduire le troupeau par la famine. Ce prince, comme la plupart de ses contemporains catholiques, haïssait les protestants ; il les soupçonnait d'être les ennemis secrets du pouvoir absolu. Dès qu'il eut pris en main les rênes du gouvernement, il travailla à établir l'unité religieuse comme l'unité politique. Il se borna d'abord à refuser toute espèce de grâces aux protestants, « pour les obliger, dit-il dans ses *Mémoires*, à considérer d'eux-mêmes si c'était avec quelque bonne raison qu'ils se privaient volontairement des avantages qui pouvaient leur être communs avec mes autres sujets. » Il employa les faveurs, les pensions, l'argent, moyen efficace de convertir ; pour payer les conversions, il établit une caisse secrète, confiée à Pellisson, l'ancien ami de Fouquet, qui s'était lui-même converti. On disait en plaisantant que l'éloquence de Pellisson était moins savante, mais plus persuasive que celle de Bossuet. « Pellisson fait des prodiges, » écrivait Madame de Maintenon, ancienne convertie

elle-même; bientôt il sera ridicule d'être de cette religion-là. » (1677). On créa pour lui le mot de *convertisseur*.

Malgré ces merveilleux succès, la persuasion et la séduction parurent trop lentes, et l'on eut recours à la violence. On supprima d'abord les chambres mi-parties dans les parlements, sous prétexte que toutes les animosités étaient éteintes (1679). Ensuite, on interdit aux réformés les professions d'avocat, de procureur, d'instituteur, de notaire, d'imprimeur, de médecin, d'expert, etc. On permit à leurs enfants de se convertir à l'âge de sept ans, et pour leur donner l'occasion de s'instruire, on en arracha un grand nombre à leur famille, et on les confia à leurs parents catholiques, à qui le père devait payer une pension. Les jeunes filles nobles, ainsi converties, étaient placées dans la maison d'éducation fondée par Mme de Maintenon, à Saint-Cyr, près de Versailles. Une de ces jeunes filles, cousine de Mme de Maintenon, enlevée de sa maison pendant que son père remplissait une mission lointaine, raconte ainsi son entrée dans cette institution. « Je pleurai d'abord beaucoup, dit la comtesse de Caylus; mais je trouvai le lendemain la messe du roi si belle, que je consentis à me faire catholique, à condition que je l'entendrais tous les jours, et qu'on me garantirait du fouet : c'est là toute la controverse qu'on employa et la seule abjuration que je fis. » Pour préparer les conversions, on envoya de nombreux missionnaires dans les provinces, et sous prétexte de veiller à leur sûreté, Louvois imagina « de mêler du militaire, » dit Mme de Caylus, et leur adjoignit des soldats, qui logeaient chez les calvinistes obstinés et y commettaient tous les excès dont est capable une soldatesque effrénée. Comme les dragons surpassèrent les violences de ces *mission-*

naires bottés, ces exécutions furent appelées des *dragonnades*. Le succès des missions militaires fut encore plus merveilleux que celui de la caisse de Pellisson. A la vue des dragons, les malheureux protestants se convertissaient par milliers. « Si on voulait leur faire abjurer le christianisme et suivre l'alcoran, écrivait Fénelon à Bossuet, il n'y aurait qu'à leur montrer les dragons. » Bâville, intendant du Languedoc, que Mme de Sévigné appelle *la terreur du Languedoc*, écrivait qu'il avait vu soixante mille conversions en trois jours. Tout le monde crut que le protestantisme était anéanti, qu'un édit terminerait l'affaire, et, selon l'expression de Louvois, qu'il n'en coûterait pas une goutte de sang.

Cet édit fut publié le 22 octobre 1685; il révoquait celui de Nantes, sous prétexte que les conversions le rendaient inutile. Il interdisait l'exercice du culte réformé dans tout le royaume, excepté en Alsace, dont on craignait d'aliéner les populations nouvellement réunies à la France; il ordonnait la démolition de tous les temples protestants, bannissait les ministres, et défendait aux laïques d'émigrer sous peine des galères et de la confiscation des biens. Malgré la défense et la vigilance de la police, deux cent cinquante à trois cent mille protestants parvinrent à gagner la frontière et allèrent porter en Hollande, en Prusse, en Angleterre, nos arts, nos manufactures, notre richesse, et leur haine acharnée contre leur patrie. Ce fut une perte irréparable pour la France.

L'erreur de Louis XIV fut celle de la nation entière, qui applaudit à la révocation de l'édit de Nantes. « Les dragons ont été de très-bons missionnaires jusqu'ici, écrit Mme de Sévigné; les prédicateurs qu'on envoie rendront l'ouvrage parfait. Vous aurez vu sans doute l'édit par lequel le roi révoque celui de

Nantes : rien n'est si beau que ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable. » Le duc de Saint-Simon, qui blâme avec éloquence les persécutions contre les protestants, dit dans ses *Mémoires* : « Le roi s'applaudissait de sa puissance et de sa piété. Il se croyait au temps de la prédication des apôtres, et il s'en attribuait tout l'honneur. Les évêques lui écrivaient des panégyriques, les jésuites en faisaient retentir les chaires et les missions. Toute la France était remplie d'horreur et de confusion, et jamais tant de triomphes et de joie, jamais tant de profusions et de louanges... Il avalait ce poison à grands traits. Il ne s'était jamais cru si grand devant les hommes, ni si avancé devant Dieu dans la réparation de ses péchés et du scandale de sa vie. » Telle était alors l'opinion publique en France, et elle n'était pas plus éclairée dans les autres pays de l'Europe. Il y avait intolérance catholique en Italie, en Espagne, en Portugal, en Autriche, en Pologne; intolérance protestante en Hollande, en Angleterre, en Suède, en Danemark, à Genève. Chaque parti réclamait la tolérance pour soi, sous prétexte qu'il professait la vraie religion, et persécutait ses adversaires qui étaient dans l'erreur. Aux yeux des catholiques, les protestants étaient des hérétiques; aux yeux des protestants, les catholiques étaient des hommes superstitieux et idolâtres.

La révocation de l'édit de Nantes et les persécutions qui en furent la suite finirent par amener une guerre de religion dans les montages des Cévennes. Les insurgés reçurent le nom de *Camisards*, à cause d'une chemise ou blouse blanche qu'ils portaient sur leurs habits pour se reconnaître. Leur chef était un garçon boulanger, nommé Cavalier, et leur cri de guerre : « Point d'impôts, et liberté de conscience ! »

Ils pendaient ou massacraient les prêtres, les moines et les collecteurs des impôts.

En 1701, le maréchal de Montrevel, envoyé contre eux, leur fit une guerre barbare; tous les prisonniers étaient pendus, brûlés ou roués; les rebelles traitaient de même tous les soldats qui tombaient entre leurs mains. En 1704, le maréchal de Villars remplaça Montrevel et proposa aux camisards une amnistie, qu'ils acceptèrent. Il y eut un traité entre Louis XIV et Jean Cavalier. C'était le peuple romain traitant avec Viriate. Cavalier offrit de former un régiment dont il serait colonel. Il fut présenté à Louis XIV, qui haussa les épaules en voyant un petit homme blond, d'une figure douce et agréable. Cavalier, surveillé par la police, prit peur et se sauva en Angleterre. Il mourut gouverneur de l'île de Jersey.

Querelles avec le Pape. Régale (1673). Les quatre articles de 1682. Franchise (1687).— Pendant que Louis XIV écrasait le calvinisme d'une main, de l'autre il humiliait le pape. Nous avons vu avec quelle hauteur il avait traité Alexandre VII pour une querelle d'ambassadeur. Il ne traita pas mieux Innocent XI, à propos de la *régale* et de la *franchise*. La régale, ou droit royal de percevoir les revenus d'un évêché vacant et de nommer aux bénéfices qui en dépendaient, n'appartenait au roi que dans les anciennes provinces françaises; Louis XIV voulut l'étendre à tous les diocèses du royaume. La plupart des évêques cédèrent; deux seulement, ceux de Pamiers et d'Aleth, près de Carcassonne, refusèrent d'obéir et en appelèrent au Saint-Siége. Innocent XI prit leur parti et menaça le roi « d'user de son autorité. » Louis XIV, comptant sur l'appui du clergé, convoqua un synode composé de trente-cinq prélats et de trente-cinq théologiens,

qui lui reconnut le droit de lever la régale dans tout le royaume, et qui écrivit au pape « qu'il vaut mieux sacrifier quelque chose de ses droits que de troubler la paix. » Le pape cassa cette décision. Alors l'assemblée, dirigée par Bossuet, entreprit, par l'ordre du roi, de déterminer pour l'avenir les rapports du Saint-Siége avec l'Église gallicane. Bossuet, chargé de rédiger les résolutions arrêtées, les résuma en quatre articles avec une précision admirable. Il y déclara :

1° Que le pape n'a aucun pouvoir temporel sur les rois ; 2° Que son autorité spirituelle est inférieure à celle des conciles généraux ; 3° Que par conséquent l'usage de cette autorité doit être réglé par les canons de l'Église et par les coutumes généralement approuvées ; 4° Que les décisions du pape, en matière de foi, ne sont infaillibles qu'après le consentement de l'Église.

Tous les Parlements et toutes les écoles de théologie de France enregistrèrent ces fameuses propositions, regardées comme la charte des libertés de l'Église gallicane. De là, le nom de *gallicans* donné à ceux qui les acceptaient ; on appela ultramontains les partisans du pouvoir absolu du pape. Il fut défendu de rien enseigner de contraire. Le pape resta inflexible et refusa les bulles d'institution aux évêques nommés par le roi. Louis XIV en appela à un concile général et fit saisir le comtat d'Avignon. Toute relation était rompue entre les deux cours, lorsque l'affaire de la *franchise* vint encore envenimer la querelle.

A cette époque, tout le quartier habité par les ambassadeurs étrangers à Rome jouissait du droit de franchise et d'asile qui, dans l'opinion, n'avait été accordé qu'à leurs hôtels. Le quartier était devenu le

refuge des malfaiteurs, qui y bravaient la police. Innocent XI résolut de détruire cet abus et n'eut pas de peine à obtenir la renonciation de tous les souverains catholiques. Louis XIV, toujours irrité contre le pape, voulut seul conserver ce scandaleux privilége. Il répondit, avec sa hauteur ordinaire, « qu'il ne s'était jamais réglé sur l'exemple d'autrui, et que c'était à lui de servir d'exemple. » Il envoya à Rome le marquis de Lavardin pour braver le pape. Lavardin entra dans la ville avec une escorte de mille hommes armés; il prit possession de son hôtel et de son quartier et fit poster partout des sentinelles comme l'eût fait un souverain (1687). Cette conduite était d'autant moins généreuse, que le pape était trop faible pour se venger. Tout ce qu'il put faire, ce fut d'excommunier le marquis de Lavardin, d'animer contre Louis XIV tous les princes de l'Europe et de lui résister dans toutes les occasions. L'année suivante, le cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg, dévoué à la France, ayant été élu archevêque de Cologne par le chapitre, Innocent XI lui refusa l'investiture, et il la donna à Clément de Bavière, jeune prince de quatorze ans, quoiqu'il eût obtenu cinq voix de moins, et qu'il fût déjà évêque de Freisingen et de Ratisbonne.

Le différend entre le roi et le pape ne se termina qu'en 1693. Innocent XII consentit à accorder des bulles aux évêques nommés par le roi, à condition que chacun d'eux lui adresserait une lettre particulière pour désavouer la déclaration de 1682. Tout en maintenant la doctrine de l'Église gallicane, les évêques déclarèrent que l'intention de l'assemblée n'avait pas été de l'ériger en décret universel. Louis XIV écrivit lui-même au pape qu'il abandonnait cette déclaration, et il cessa d'imposer l'obligation d'enseigner les quatre fameux articles.

Ligue d'Augsbourg (1686). — Pendant que Louis XIV dépouillait, humiliait ses voisins, et persécutait ses sujets, le prince d'Orange continuait à lui susciter des ennemis. La ligue secrète de 1681 avait été stérile. En 1686, Guillaume amena l'empereur Léopold Ier, les princes allemands, la Hollande, le Danemark, la Suède, l'Espagne, la Savoie, à signer la ligue d'Augsbourg pour maintenir les traités de Westphalie et de Nimègue, c'est-à-dire pour arrêter l'ambition du roi de France. Le pape Innocent XI, sans entrer dans la ligue, excitait l'ardeur des confédérés.

Révolution d'Angleterre (1688). — L'Angleterre seule, où régnait Jacques II, frère de Charles II, et comme lui pensionnaire du roi, était enchaînée malgré elle à la politique française. Les hommes les plus éminents, indignés de l'humiliation de leur pays, formèrent une grande conspiration contre le roi et offrirent la couronne au prince d'Orange, qui avait épousé la fille ainée de Jacques II. Guillaume répondit à leur appel. Il partit de Hollande avec une flotte qui portait 14,000 hommes, et débarqua à Torbay en Devonshire. De là il s'avança vers Londres et vit accourir à lui les généraux du roi, ses courtisans, son gendre le prince George de Danemark et même sa fille cadette Anne. Jacques II, abandonné de tous, quitta l'Angleterre et alla chercher un asile en France; il y fut accueilli avec une magnificence royale. Guillaume, resté maître de l'Angleterre, la fit entrer dans la ligue d'Augsbourg, qui ne craignit plus de se mesurer avec la France.

L'Irlande catholique refusait de reconnaître Guillaume. Louis XIV y fit conduire Jacques II avec une flotte nombreuse, qui battit la flotte anglaise dans la baie de Bantry. Jacques seconda mal les efforts de son allié. Il échoua au siége de Londonderry, et fut

défait à la bataille de la Boyne, où il ne montra qu'ineptie et lâcheté. C'est là que périt le vieux maréchal de Schomberg, illustre victime de la révocation de l'édit de Nantes.

Batailles navales de Beachy (1690), de la Hogue (1692), de Lagos (1693). — Ces revers ne découragèrent pas Louis XIV; il continua de lutter pour Jacques II, dont la cause était la sienne. Une flotte française, commandée par Tourville, digne successeur de Duquesne, livra bataille aux Anglais et aux Hollandais réunis, à la hauteur du cap Beachy, en face de Dieppe, et remporta une victoire complète. Dix-sept vaisseaux ennemis furent brûlés ou coulés à fond. De là, les vainqueurs allèrent faire une descente à Teignmouth en Devonshire et y brûlèrent quatre frégates de guerre et un grand nombre de navires de commerce. La France eut un moment l'empire de la mer. Deux ans après, une nouvelle bataille le lui ravit.

Une partie des capitaines anglais, dévoués au roi détrôné, ayant promis de se joindre aux Français à la première occasion, Tourville reçut ordre de chercher la flotte ennemie et de lui livrer la bataille, « quel que fût le nombre de ses vaisseaux. » Il la rencontra près du cap de la Hogue. Le complot fut découvert, les capitaines suspects changés, et personne ne fit défection. Tourville, qui ignorait ce contretemps, attaqua avec quarante-quatre vaisseaux les flottes alliées qui en avaient quatre-vingt-dix-neuf. Après une lutte de dix heures, il céda au nombre et ordonna la retraite sans avoir perdu un seul vaisseau, tandis que les ennemis en avaient perdu deux. Il n'y avait alors sur toute cette côte que le port éloigné de Saint-Malo. Quinze vaisseaux s'échouèrent en route et furent brûlés. On répara promptement ce malheur.

L'année suivante, Tourville prit sa revanche sur les flottes alliées commandées par l'amiral Rooke, près de Lagos, au sud du Portugal; il leur prit ou détruisit près de cent vaisseaux de guerre ou de commerce. Ce fut le dernier grand événement sur mer, mais non pas le terme de nos succès. D'intrépides corsaires, tels que Duguay-Trouin, Jean Bart et tant d'autres, dont les exploits forment de merveilleux épisodes de cette guerre, firent sur le commerce anglais et hollandais des prises immenses. Les Anglais, pour se venger, bombardèrent Saint-Malo, le Havre, Calais, Dunkerque; mais ils firent peu de mal. On dit « qu'ils n'avaient réussi qu'à casser des vitres avec des guinées. » Dieppe seule, bâtie en bois, souffrit un véritable dommage; il y eut plus de douze cents maisons brûlées ou renversées.

Incendie du Palatinat (1689). — La révolution d'Angleterre fut un grand échec pour la politique de Louis XIV. Aussi, pour la prévenir, et pour retenir le prince d'Orange sur le Continent, le roi avait fait attaquer l'Allemagne sur le Rhin. Le Dauphin, guidé par les maréchaux de Duras et de Lorges, neveux de Turenne, prit Philipsbourg, Manheim, Spire, Worms, Oppenheim; et le Palatinat fut de nouveau, par ordre de Louvois, saccagé, brûlé avec une barbarie qui, dit-on, fit horreur au roi lui-même. Heidelberg, résidence de l'électeur palatin, Manheim, sa capitale, Bade, Rastadt, Spire, Worms, Oppenheim et bien d'autres villes furent réduites en cendres. On croyait alors que le droit de la guerre permettait de faire tout ce qui nuit à l'ennemi. Les armées ne pouvant plus subsister dans ce malheureux pays changé en désert, on se tint sur la défensive de ce côté-là jusqu'à la fin de la guerre. Ce fut en Piémont et en Belgique que se frappèrent les grands coups.

Victoires de Catinat à Staffarde (1690), à Marsaglia (1693). — L'armée d'Italie était commandée par le général Catinat, élève de Turenne, dont il imitait de loin la tactique et à qui il ressemblait par sa modération, sa modestie, sa sagesse. En 1690, Catinat gagna sur Victor-Amédée, duc de Savoie, la bataille de Staffarde sur le Pô, près de Saluces et il lui enleva la Savoie, le comté de Nice et la plus grande partie du Piémont. Trois ans après, Catinat, nommé maréchal de France, vainquit encore Victor-Amédée à Marsaglia, non loin de Mondovi, lui tua 8.000 hommes et le réduisit à la possession de Turin. Malheureusement on rappela une partie des troupes, et le vainqueur dut se contenter de garder ses conquêtes. A son retour à Versailles, où il fut accueilli avec distinction, Louis XIV, après l'avoir longtemps entretenu d'opérations militaires, lui dit : « C'est assez parler de mes affaires, comment vont les vôtres ? — Fort bien, sire, répondit le maréchal, grâce aux bontés de Votre Majesté. » Le roi se tournant vers les courtisans, leur dit : « Voilà le seul homme qui m'ait tenu ce langage. »

Victoires de Luxembourg à Fleurus (1690), à Steinkerque (1692), à Neerwinden (1693). — En Belgique, le maréchal de Luxembourg avait en tête le vieux prince de Waldech, général des alliés. Il le rencontra dans les plaines de Fleurus, théâtre de tant de combats, et il lui présenta la bataille. Pour arriver aux ennemis, il fallait traverser un ruisseau profond et escarpé. Pendant que l'infanterie semble se disposer à le franchir, Luxembourg, à la tête de la cavalerie, fait un long détour par un pays couvert, tombe sur la droite des alliés surpris, et y jette le désordre et l'épouvante. 6,000 morts, 8,000 prisonniers, plus de 100 drapeaux, tous les canons, tout le bagage furent les trophées de

cette victoire, qui aurait dû nous donner la Belgique : les villes n'attendaient qu'une sommation pour ouvrir leurs portes. Mais Luxembourg, qui avait le coup-d'œil rapide de Condé et son inspiration soudaine au milieu du feu, était, le danger passé, un général négligent, esclave de ses plaisirs, incapable de conduire un plan de campagne. Il sut toujours vaincre, et jamais profiter de la victoire.

Bientôt Luxembourg eut un adversaire plus digne de lui. Guillaume III, libre en Angleterre, alla prendre le commandement de l'armée alliée. Il se trouvait au village de Steinkerke sur la Senne, entre Mons et Bruxelles, lorsqu'on lui amena un espion surpris dans son camp. Il le força, avant de le faire mourir, d'écrire un faux avis, et Luxembourg, trompé par ce stratagème, prit des dispositions qui devaient le faire battre. Son armée endormie fut attaquée au point du jour, et une brigade mise en déroute. Luxembourg était malade; le danger lui fit oublier son mal et lui rendit ses forces. Il monte à cheval, change toutes ses dispositions, rallie trois fois ses troupes, se multiplie partout, et force Guillaume à la retraite, après lui avoir tué 7,000 hommes.

L'année suivante, Luxembourg pénétra dans le Brabant et atteignit Guillaume, fortement retranché sur les hauteurs de Nerwinden, près de Tirlemont. Ce fut la journée la plus sanglante de la guerre. Le village de Nerwinden fut pris et repris trois fois par l'infanterie, qui chargea pour la première fois à la baïonnette. La cavalerie française resta inébranlable pendant plus de six heures, sous le feu le plus terrible de l'artillerie, ne remuant que pour serrer les rangs à mesure que les files étaient emportées. Guillaume s'écria avec colère : « Oh ! l'insolente nation ! » Quand il vit notre cavalerie se mettre en mouvement et me-

nacer de tourner son armée, il fit sonner la retraite et il l'opéra en bon ordre. Il avait perdu 12,000 hommes et nous en avait tué 8,000. Les seuls fruits de cette meurtrière bataille furent 2,000 prisonniers, 80 canons et 80 drapeaux. Comme à l'ordinaire, Luxembourg ne sut pas profiter de sa victoire. Au lieu de marcher sur Bruxelles, il mit à contribution les villes du Brabant. Puis il assiégea Charleroi, qui fut pris. Le jour où Luxembourg assista au Te Deum chanté à Notre-Dame, en l'honneur de sa victoire, la foule était si grande devant l'église, qu'il ne pouvait y entrer. Le prince de Conti vint le prendre par la main, en s'écriant : « Place, place au tapissier de Notre-Dame! » Luxembourg mourut l'année suivante. Ce grand général avait conservé les habitudes licencieuses de la Fronde et jouissait de peu d'estime. En 1680, il avait été compromis dans une affaire d'empoisonnement et de sorcellerie. Il en fut quitte pour un mois de Bastille et un an d'exil dans ses terres. Parmi ses co-accusés, la Voysin et la Vigoureux furent brûlées, et quelques autres envoyés aux galères; la comtesse de Soissons, mère du prince Eugène, s'enfuit de France.

Traité de Ryswik (1697). — L'épuisement des peuples ralentit la fureur de la guerre, qui n'offrit plus rien de remarquable. La France étant plus épuisée que les autres, Louis XIV proposa la paix et montra une modération bien différente de sa hauteur ordinaire. Le traité fut signé au château de Neubourg-Hansen, près du village de Ryswik, entre Delft et La Haye. Louis XIV ne garda de toutes les villes acquises depuis le traité de Nimègue que celles de Landau, de Sarrelouis et de Strasbourg. Il rendit à l'Allemagne Kehl, Fribourg, Brisach, Philipsbourg; à l'Espagne, Girone, Barcelone, Courtrai, Mons, Charleroi, Luxembourg et

quelques autres villes; le comté de Nice, la Savoie, les villes de Suse et de Pignerol en Piémont, au duc de Savoie, dont la fille ainée épousa le duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin. Il restitua aussi la Lorraine, que la France occupait depuis 70 ans. Il reconnut Guillaume III pour roi légitime d'Angleterre, et Clément de Bavière pour électeur de Cologne; il consentit à la suppression du droit de 50 sous par tonneau imposé sur les navires hollandais qui entraient dans le royaume, et reconnut à la Hollande le droit de mettre garnison dans les villes belges, de Gand, Furnes, Ypres, Menin. Tournai, Mons, Charleroi et Namur, afin de former une barrière contre la France. L'amertume de ces sacrifices dut être un peu adoucie par la rupture de la coalition. Il importait à la France que l'Europe ne fût pas liguée contre elle, lorsque Charles II, roi d'Espagne, prince infirme et sans enfants, viendrait à mourir, et que s'ouvrirait la grande question de la succession espagnole.

Succession d'Espagne. — Le roi d'Espagne, dont la mort était si attendue, vécut encore trois ans. Deux prétendants aspiraient à cet immense héritage: Louis XIV, époux de la sœur aînée de Charles II, et l'empereur Léopold Ier, époux de la cadette, au nom des enfants issus de ces mariages. L'Angleterre et la Hollande voyaient avec une égale inquiétude la réunion de la vaste monarchie espagnole, soit à la France, soit à l'Autriche. Pour la prévenir, on proposa de la partager d'avance entre les deux compétiteurs. Un traité signé à La Haye en 1700 assignait à l'archiduc Charles, second fils de l'empereur, l'Espagne, la Belgique et les colonies; et au dauphin, la province de Guipuscoa, le royaume des Deux-Siciles, le Milanez, qu'on se proposait d'échanger contre la Lorraine. Quoique le prince autrichien eût la plus belle part,

l'empereur refusa de signer ce traité. Le peuple espagnol s'indigna qu'on démembrât la monarchie sans le consulter. Pour empêcher ce démembrement, le roi résolut de léguer tous ses États à un seul héritier; et d'après l'avis de ses ministres et du pape Innocent XII, il sacrifia sa famille qu'il aimait beaucoup; il nomma pour son unique héritier Philippe, duc d'Anjou, second fils du dauphin; et sur son refus d'accepter l'héritage entier, il lui substituait l'archiduc Charles. L'un et l'autre devait renoncer à la succession de sa maison, afin que la monarchie ne fût jamais réunie à la France, ni à l'Autriche. Charles II mourut un mois après avoir fait ce fameux testament, qui léguait d'immenses États, comme on léguerait une propriété particulière.

Louis XIV se trouva placé dans l'alternative embarrassante de violer le traité de La Haye, s'il acceptait le testament; ou, s'il refusait, de voir la monarchie espagnole passer tout entière à la maison d'Autriche. Le conseil des ministres se partagea. Le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères et le membre le plus habile du conseil, fit observer que le traité de partage n'accordait à la France que de faibles avantages; que si on refusait le testament, l'empereur l'accepterait et réclamerait toute la succession, qu'on perdrait tout droit, même à une partie; qu'on aurait la guerre, quelque décision qu'on prît, et qu'il valait mieux s'y exposer pour le tout que pour une partie. Le dauphin, père du duc d'Anjou, appuya vivement cet avis. Après trois jours d'incertitude, Louis XIV accepta le testament. Le nouveau roi d'Espagne, qui prit le nom de Philippe V, partit bientôt pour Madrid. Louis XIV lui dit, en lui faisant ses adieux, ces mots fameux qui marquaient à l'avenir l'union des deux peuples : « Adieu, mon fils, il n'y a plus de Pyrénées. »

Coalition contre la France (1701). — Philippe V fut accueilli avec enthousiasme par le peuple espagnol et reconnu par la plupart des puissances de l'Europe. L'empereur protesta et se prépara à la guerre; mais l'empereur seul ne pouvait rien contre la France et l'Espagne réunies. Malheureusement Louis XIV commit des fautes qui jetèrent l'Europe dans les intérêts de l'Autriche. Et d'abord, il ne fit pas renoncer Philippe V au trône de France, ainsi que l'exigeait le testament de Charles II, et il lui conserva expressément tous ses droits; c'était rendre possible la réunion de la France et de l'Espagne. Bientôt après, il viola une clause du traité de Ryswik, qui avait accordé à la Hollande le droit de mettre des garnisons dans quelques villes belges. De concert avec le gouverneur de la Belgique, il fit surprendre et renvoyer ces garnisons, et les remplaça par des troupes françaises. Enfin, Jacques II étant mort, il eut la faiblesse, malgré les représentations de ses ministres, de céder aux larmes de sa veuve, et il reconnut son fils pour roi légitime d'Angleterre. Aussitôt l'Angleterre indignée accéda au nouveau traité de La Haye, que la Hollande et l'empereur venaient de signer, et qu'on appela la *grande alliance*. On y vit entrer successivement la plupart des princes allemands, le Danemark, le Portugal et même, un peu plus tard, le duc de Savoie, dont les deux filles avaient épousé le duc de Bourgogne et le nouveau roi d'Espagne; tant les liens du sang sont faibles contre l'ambition! Pour entraîner dans sa querelle le duc de Brunswick-Hanovre et l'électeur de Brandebourg, Léopold promit au premier le bonnet électoral, et la couronne royale au second, qui prit le titre de roi de Prusse. La France et l'Espagne n'eurent pour alliés que les électeurs de Bavière et de Cologne.

Guillaume III ne vit pas commencer les hostilités. Il mourut d'une chute de cheval et eut pour successeur Anne, sa belle-sœur, fille cadette de Jacques II, qui adopta sa politique étrangère (1702).

Triumvirat de la coalition : Heinsius, Eugène et Marlborough. — Trois hommes, unis par une haine commune contre Louis XIV, remplacèrent le chef que la ligue venait de perdre, et firent agir comme une seule puissance cette coalition de tant de peuples : c'étaient Heinsius, grand pensionnaire de Hollande; le duc de Marlborough, tout-puissant sur la reine Anne, sur le ministère et le parlement, généralissime des troupes anglaises et hollandaises, et le prince Eugène de Savoie, généralissime des armées de l'empereur et de l'Empire. Heinsius, autrefois ambassadeur à Paris, avait été menacé de la Bastille par Louvois, pour lui avoir vivement tenu tête dans une discussion, et n'avait pas oublié cet insolent outrage au droit des gens. Marlborough, ancien favori de Jacques II, qu'il avait trahi, était un homme dévoré d'une soif insatiable de gloire et surtout de richesses, et ne respirait que la guerre qui lui offrait les moyens de satisfaire cette double passion. Il avait autrefois servi sous Turenne et déployé les qualités d'un grand homme de guerre; à une infatigable activité, à une bravoure à toute épreuve, à une parfaite sérénité d'âme au milieu des plus grands dangers, il joignait un coup d'œil sûr, qui lui faisait apercevoir les moindres fautes de ses ennemis, et un rare talent pour en profiter. Le prince Eugène, fils d'un cadet de Savoie, créé comte de Soissons en France à propos de son mariage avec une nièce de Mazarin, avait été destiné à l'Église, et connu d'abord sous le nom d'*abbé de Savoie*. A vingt ans, il avait demandé un régiment à Louis XIV, qui lui avait répondu par un refus accompagné de railleries : « Je

vous prendrai à mon service, lui avait-il dit, lorsque je ferai la guerre au pape. » Il était allé offrir ses services à l'empereur et s'était distingué contre les Turcs. Devenu feld-maréchal, il brûlait de faire repentir le grand roi de ses mépris. Comme guerrier, il n'était pas inférieur à Marlborough ; il avait une activité, une audace, une inspiration subite, une rapidité de coup-d'œil, une prompte vivacité d'exécution qui rappellent le grand Condé.

Généraux et ministres francais. — A ces deux grands hommes, dignes de se mesurer avec Turenne et Condé, la France n'avait à opposer que le duc de Vendôme, qui avait le coup d'œil et la brillante valeur de son aïeul Henri IV, mais paresseux, indolent, imprévoyant, adonné à de sales débauches; et Villars, doué, du génie militaire, hardi dans ses manœuvres, mais vaniteux, vantard et trop avide d'argent. Après eux venaient Boufflers, Marsin et Tallard, excellents officiers plutôt que grands généraux, puis Villeroi et La Feuillade, modèles du courtisan frivole, dont l'incapacité égalait l'orgueil et la présomption. Restaient encore Vauban, qui ne servit jamais dans cette guerre, et Catinat, qui fut disgracié après une campagne où il ne soutint pas la gloire de Staffarde et de Marsaglia.

Il en fut de même pour la marine, qui périt vers la fin du règne : on avait encore Duguay-Trouin, Château-Renaud, Forbin, dignes élèves de Tourville. Le roi confia ce ministère à un magistrat, le comte de Pontchartrain, qui n'y entendait rien, et donna le commandement de la flotte au comte de Toulouse, un de ses fils naturels, prince brave, instruit, mais sans génie et de peu de talent. Aussi le sceptre des mers, tombé des mains de la Hollande, fut saisi par l'Angleterre qui le tient encore. La France n'eut à enre-

gistrer que les exploits de ses corsaires, qui n'eurent aucune influence sur le sort de la guerre.

Les grands hommes manquaient dans l'administration comme à la tête de l'armée et de la flotte. Colbert et Louvois, ni leurs fils, Seignelay et Barbezieux, n'étaient plus. Au lieu d'employer Vauban et Catinat, propres à tout et prêts à tout pour servir leur pays, ce fut à des hommes de robe incapables, Pontchartrain, Chamillard, Voysin, protégé de Mme de Maintenon, que l'on confia la marine, les finances et la guerre.

Dans son orgueil de tout faire, Louis XIV croyait n'avoir besoin que de commis exacts et dociles, qu'il s'imaginait former de ses mains. « J'ai formé votre père, avait-il dit au jeune Barbezieux, fils de Louvois, je vous formerai de même. » Pendant la fatale guerre de la succession d'Espagne, il voulut diriger ses généraux comme ses ministres. Les plans de campagne étaient faits dans le cabinet de Mme de Maintenon et imposés aux généraux. Un général voulait-il former une entreprise importante, il devait envoyer demander la permission à Versailles, et quand la réponse arrivait, l'occasion était manquée ou le général battu.

Pour comble de malheur, l'Espagne épuisée ne pouvait pas même défendre son territoire : elle n'avait ni généraux, ni amiraux, ni armée, ni flotte, ni argent ; et la France, encore fatiguée de la dernière guerre, n'était pas en état de recommencer la lutte contre l'Europe.

Revers et succès en Italie (1701-1702). — Nos revers commencèrent en Italie. Catinat, mal obéi par ses lieutenants, ne montra pas sa fermeté et son génie ordinaires : une de ses divisions fut battue à Carpi, sur l'Adige, par le prince Eugène, et il ne put défen-

dre ni l'Adige, ni le Mincio, ni l'Oglio, qui séparait le Milanez des provinces vénitiennes.

Villeroi, « favori de Louis et non de la victoire, » eut l'incroyable présomption de demander le commandement de l'armée, « pour réparer les fautes de Catinat. » Dès son arrivée, il prit hardiment l'offensive et passa l'Oglio. Catinat, qui eut la modestie de servir sous ses ordres, lui recommanda la circonspection devant un homme comme le prince Eugène : « Je n'ai pas la qualité d'être circonspect, » répondit l'orgueilleux Villeroi. Il fut vaincu à Chiari sur l'Oglio et fait prisonnier dans Crémone. C'était un service qu'Eugène rendait à la France. On connaît les vers d'un plaisant :

Palsembleu, la nouvelle est bonne,
Et notre bonheur sans égal.
Nous avons conservé Crémone
Et perdu notre général.

Le duc de Vendôme, envoyé pour remplacer Villeroi, arrêta le prince Eugène. Il lui livra la sanglante bataille de Luzzara, qui fut indécise, mais dont il recueillit l'avantage, puisque l'ennemi repassa le Mincio et se tint sur la défensive. La défection du duc de Savoie, séduit par l'offre du Montferrat, obligea Vendôme à revenir en Piémont, s'il ne voulait pas voir couper ses communications avec la France.

Succès en Allemagne. Première bataille de Höchstœdt (1702-1703). — En Allemagne, la fortune nous accorda d'abord quelques faveurs, qu'elle nous fit ensuite payer bien cher. Villars passa le Rhin à Huningue et défit le prince Louis de Badè à Friedlingen, près de Bâle; il fut proclamé maréchal de France par ses soldats sur le champ de bataille, et le roi lui confirma cette dignité. Il alla se joindre à l'électeur de Bavière et ils

gagnèrent ensemble sur les impériaux la bataille de Höchstœdt, près de Donauwerth. De là l'audacieux Villars voulait descendre la vallée du Danube et marcher sur Vienne, dont la route était ouverte et qui était menacée par les Hongrois; il ne put y décider le timide électeur, et dans son dépit, il demanda son rappel.

Seconde bataille de Höchstœdt ou de Blenheim (1704). — Le maréchal de Marsin, son successeur, et l'électeur de Bavière s'entendirent mieux. Ils descendirent le Danube et prirent Passau; mais au lieu de marcher sur Vienne, où régnait l'épouvante, l'électeur voulut faire la conquête du Tyrol. Eugène et Marlborough accoururent au secours de l'Autriche et prirent ensemble le commandement de l'armée alliée en Bavière. Aussitôt ils cherchèrent les Français et les Bavarois et les rencontrèrent près de Blenheim et de Höchstœdt, où Villars avait triomphé l'année précédente. Ils avaient beau jeu avec des hommes tels que l'électeur et les maréchaux Tallart et de Marsin, qui rivalisèrent de sottises. La plus grande fut de diviser leurs troupes en deux corps séparés, à peine liés ensemble. Jamais désastre ne fut mieux mérité ni plus terrible. L'armée française et bavaroise fut presque entièrement détruite. 12,000 morts, 14,000 prisonniers, l'artillerie, les bagages et la conquête de la Bavière furent le prix de la victoire.

Bataille de Ramillies (1706). — La campagne de 1705 fut moins malheureuse pour nous. Eugène, qui commandait l'armée d'Italie, ne put réussir à passer l'Adda; il trouva partout Vendôme, qui le défit à Cassano, le rejeta derrière l'Oglio et la Chiese, et le poussa jusque dans les montagnes du Tyrol. Marlborough, qui s'était chargé de pénétrer en Lorraine par la vallée de la Moselle, vit déjouer toutes ses manœuvres par l'habile tactique de Villars.

L'année suivante, Marlborough prit une éclatante revanche sur Villeroi, devenu libre mais non plus prudent. Cet inepte général entra dans le Brabant, entassant fautes sur fautes, comme un homme qui défie la fortune. Il se trouva en face de Marlborough près du village de Ramillies, au nord de Namur, et essuya une défaite qui coûta 10,000 hommes à la France et valut au vainqueur toute la Belgique. Vendôme fut rappelé d'Italie pour sauver la frontière du nord, et remplacé par le duc d'Orléans, neveu et gendre du roi, à qui l'on imposa pour guide le maréchal de Marsin, le vaincu d'Höchstœdt.

Bataille de Turin (1706). — Alors, Eugène n'ayant pour adversaires qu'un prince sans expérience et un général incapable, les pousse devant lui à travers le Milanez, et va se joindre à Asti au duc de Savoie, pendant que le duc d'Orléans et son inepte Mentor se réunissent au duc de La Feuillade, qui assiégeait Turin. Le premier ministre Chamillart, beau-père de La Feuillade, avait tout prodigué pour assurer le succès d'une entreprise formée par son gendre. Vauban lui avait offert d'aller diriger le siége et servir sous lui. La Feuillade, piqué que le plus grand ingénieur du siècle voulût lui donner des avis, lui écrivit une lettre fameuse où il disait : « J'espère prendre Turin à la Cohorn. » Cohorn était le Vauban de la Hollande. Inutile d'ajouter que La Feuillade, dont la présomption ne pouvait être égalée que par l'impéritie, conduisit le siége en dépit de toutes les règles et de tout bon sens. Ses lignes, qui avaient cinq lieues d'étendue, étaient coupées en plusieurs endroits. Eugène attaqua ces lignes, les força et infligea à l'armée française un désastre aussi affreux que ceux de Blenheim et de Ramillies.

Le duc d'Orléans fut blessé, Marsin tué et une

armée de 80,000 hommes dispersée. Un immense matériel, le canon, le bagage, les tentes, la caisse militaire, tout devint la proie du vainqueur. L'Italie entière, y compris le royaume de Naples, fut perdue sans retour.

Le vainqueur entra en Provence par le col de Tende, et mit le siége devant Toulon, qui fut bombardé par une flotte anglaise. Grâce à la vigoureuse résistance des habitants et de la garnison, et à l'arrivée de renforts accourus de l'armée du Rhin, Eugène se vit obligé de se retirer, et il rentra en Italie, après avoir perdu 10,000 hommes par le fer, les fatigues et les maladies.

La fortune nous était moins contraire en Allemagne. Villars, envoyé en Alsace après le désastre de Bleinhem, avait couvert les frontières et déjoué pendant deux ans tous les efforts du prince de Bade. En 1707, il avait passé le Rhin, emporté les redoutables lignes de Stollhofen, qui s'étendaient de Philipsbourg à Stollhofen, et de là droit à l'est jusqu'à la forêt Noire, dissipé l'armée qui les gardait, et levé des contributions sur la Souabe et la Franconie.

Bataille d'Oudenarde (1708). — Les alliés, ayant vu échouer leur plan d'invasion en Provence et en Alsace, résolurent d'attaquer la France par le nord, et y portèrent toutes leurs forces. Eugène alla rejoindre Marlborough à Bruxelles. Louis XIV leur opposa le duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin, et lui donna pour lieutenant le duc de Vendôme, qui eût mieux fait tout seul. On a rarement vu deux caractères plus différents : le jeune prince était timide, indécis, pieux, sage; Vendôme audacieux, impie, débauché. Jamais ils n'étaient d'accord ; de là des tiraillements continuels, l'incertitude des opérations et les revers de la campagne. Leur armée, attaquée à Oudenarde sur

l'Escaut, fut mise en déroute. On n'avait perdu que 1,500 hommes ; mais la retraite, opérée en désordre devant deux généraux aussi habiles, devint un véritable désastre, qui coûta plus de 10,000 hommes tués ou pris. Les vainqueurs pénétrèrent en France, mirent le siége devant Lille, qui fut obligé de se rendre après une héroïque résistance, dirigée par Boufflers, et envoyèrent des partis jusqu'aux portes de Versailles. La terreur régnait dans Paris.

Famine de 1709. — Le rigoureux hiver de 1709 mit le comble à la misère publique. Les arbres fruitiers gelèrent dans le midi, les blés dans le nord ; il était difficile de faire venir les grains du Levant à travers la Méditerranée couverte par les escadres anglaises. Une affreuse famine désola toutes les provinces, et la mortalité fut presque double de la moyenne ordinaire. Louis XIV, ployant sous la loi de la nécessité, envoya Torcy, ministre des affaires étrangères, à La Haye, pour offrir la paix. Les triumvirs, fiers d'humilier le grand roi, lui proposèrent des conditions dérisoires. Ils lui demandèrent de renoncer à l'Alsace, de chasser lui-même son petit-fils de l'Espagne et d'abandonner les électeurs de Cologne et de Bavière. Le roi appela à la nation des insultes de l'ennemi ; il exposa dans une lettre les propositions qu'il avait faites, et les réponses qu'il avait reçues. Cet appel fut entendu. Chacun s'imposa selon ses forces avec un patriotique empressement ; les volontaires accoururent sous les drapeaux, et l'on parvint à former une armée de 90,000 hommes. On la confia au maréchal de Villars, comme la dernière espérance de la patrie. Le maréchal de Boufflers, son ancien, demanda à servir sous lui.

Bataille de Malplaquet (1709) — Eugène et Marlborough ouvrirent la campagne par le siége de Mons. Villars marcha au secours de la ville. Arrivé au village

de Malplaquet, près de Maubeuge, il se vit attaqué dans ses retranchements par toute l'armée ennemie. Ses soldats, qui avaient manqué de vivres tout un jour, venaient de recevoir du pain; ils le jetèrent pour courir plus vite au feu. Ce fut la bataille la plus acharnée et la plus meurtrière de toutes les guerres de Louis XIV. La gauche des alliés, composée des Hollandais, fut presque entièrement détruite. Marlborough était plus heureux à la droite avec ses Anglais. Pour l'arrêter, on dégarnit le centre. En ce moment le centre fut attaqué par Eugène et percé, et Villars dangereusement blessé et emporté sans connaissance. Boufflers le remplaça, et fit sonner la retraite, qui s'opéra en bon ordre. Chose étrange, les vaincus n'avaient perdu que 8,000 hommes, et en avaient tué 20,000 aux vainqueurs. Aussi Mons fut le seul fruit de la victoire.

Détresse de la France. Grandeur d'âme de Louis XIV (1710). — Cependant la France était aux abois. Louis XIV, de plus en plus touché de la misère générale, envoya encore solliciter la paix. Il offrit de rendre l'Alsace et la Flandre française et de payer un million par mois, pour aider les alliés à détrôner son petit-fils. On poussa la dérision jusqu'à exiger qu'il le chassât seul de l'Espagne et on ne lui donnait que deux mois. Jamais tant d'orgueil ne fut suivi de tant d'humiliation. A cette proposition monstrueuse, le vieux roi s'écria : « Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » Malgré ses 72 ans et l'épuisement de son royaume, il ne se laissa point abattre. « Cette constance, dit Saint-Simon, cette fermeté d'âme, cette égalité extérieure, cette espérance contre toute espérance, par courage et par sagesse, non par aveuglement, c'est ce qui lui mérita le nom de Grand; ce

qui lui acquit l'admiration de l'Europe, et ce qui lui rappela tant de cœurs qu'un règne si long et si dur lui avait aliénés. »

Revers et victoires en Espagne. Batailles d'Almanza (1707), et de Villa-Viciosa (1710). — L'Espagne était aussi cruellement éprouvée que la France. Elle avait perdu ses colonies et vu entamer son territoire. En 1704, les Anglais, profitant de la négligence du gouvernement espagnol, avaient surpris Gibraltar, la clef de la Méditerranée, et en avaient fait une place imprenable de vive force. En 1705, l'archiduc Charles, à la tête d'une armée anglaise, avait conquis la Catalogne, l'Aragon, le royaume de Valence, la plus grande partie de la Castille, et s'était fait proclamer roi à Madrid. Ces malheurs réveillèrent le peuple espagnol, qui jusqu'alors avait pris peu de part à la guerre. Les Castillans aimaient Philippe V et surtout la jeune reine, qui montrait une activité, un courage, une constance agissante au-dessus de son âge et de son sexe. A la voix de cette héroïque princesse, qui allait de ville en ville pour exciter le zèle des populations, des nuées de guérillas se levèrent et inondèrent le pays. Les Anglais, les Allemands et les Portugais se virent harcelés de tous côtés et battus en détail. Une brillante victoire fut la récompense de ces efforts. Le duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, général de l'armée française et castillane, vainquit à Almanza, en Murcie, l'armée anglaise et allemande, commandée par le réfugié Ruvigny, devenu comte de Galway, qui perdit 15,000 hommes avec son artillerie et ses bagages. Les réfugiés calvinistes se battirent avec tant d'acharnement contre les Français, que leurs régiments y furent presque anéantis (1707).

Les années suivantes, la France ayant été obligée de rappeler ses troupes, pour sa propre défense, les

Espagnols éprouvèrent d'abord de douloureux revers. L'armée castillane fut battue à Almenara sur la Sègre en Aragon, et taillée en pièces sous les murs de Saragosse (1710). Le malheureux Philippe V semblait toucher à sa ruine; il ne pouvait plus attendre aucun secours de la France épuisée; il demanda à son aïeul un seul homme, le duc de Vendôme, disgracié depuis sa défaite à Oudenarde. A peine ce général, adoré des soldats, parce qu'il leur permettait tout, fut-il arrivé en Espagne, qu'une foule de volontaires et de guérillas dispersés accoururent sous ses drapeaux. A leur tête il marche contre les alliés, fait prisonnier dans Brihuega le général anglais Stanhope, et bat complétement à Villa-viciosa sur la Fajùna le comte de Stahrenberg, le meilleur des généraux allemands après le prince Eugène. Le soir de la bataille, il ne se trouva pas de lit pour le roi. Vendôme lui dit : « Je vais faire donner à Votre Majesté le plus beau lit sur lequel un roi ait jamais couché; » et il en fit faire un avec les drapeaux enlevés à l'ennemi. (1710).

Défection de l'Angleterre (1711). — Deux événements arrivés à Londres et à Vienne contribuèrent plus que les batailles à mettre fin aux maux de la guerre. En Angleterre, le parti wigh, qui était celui de Marlborough, perdit le pouvoir. Le nouveau ministère, formé des chefs tories, résolut de faire la paix pour se débarrasser de lui. L'avénement à l'Empire de l'archiduc Charles, compétiteur de Philippe V, vint bientôt lui offrir un excellent prétexte d'ouvrir des négociations avec la France. Léopold Ier était mort en 1705, laissant ses États héréditaires et l'Empire à son fils Joseph Ier, qui mourut sans enfants en 1711, et eut pour successeur l'archiduc Charles. Continuer la guerre, c'était la faire pour donner à la maison d'Autriche une prépondérance qu'on refusait à la maison

de Bourbon. Le ministère anglais retira à Marlborough le commandement de l'armée et signa une suspension d'armes avec la France. Les préliminaires de la paix furent arrêtés à Londres, et un congrès s'ouvrit à Utrecht pour les convertir en traité (1711).

L'opiniâtre Charles VI, les princes allemands et les Hollandais refusèrent de prendre part aux négociations. Deux campagnes, faites en tête à tête avec la France, suffirent pour les rendre plus traitables. Louis XIV donna le commandement de l'armée à Villars. « Vous voyez mon état, lui dit-il, les larmes aux yeux : il y a peu d'exemples de ce qui m'arrive, et que l'on perde, dans le même mois, son petit-fils, sa petite-fille et leur fils, tous de grande espérance, et tendrement aimés! Dieu me punit, je l'ai bien mérité; j'en souffrirai moins dans l'autre monde. Mais laissons mes malheurs domestiques, et voyons à prévenir ceux du royaume. Je vous remets les forces et le salut de l'État. La fortune peut vous être contraire; si ce malheur arrivait, je compte aller à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, faire un dernier effort avec vous, et périr ensemble ou sauver l'État. » Le vieux roi ne fut pas réduit à cette héroïque extrémité.

Victoire de Denain (1712). — Le prince Eugène, resté seul général de l'armée alliée, avait mis le siége devant Landrecies sur la Sambre, et commis l'imprudence de placer ses différents corps trop loin les uns des autres : ses magasins étaient à Marchiennes sur la Scarpe, et un camp retranché à Denain sur l'Escaut établissait la communication entre ces magasins et les troupes qui assiégeaient Landrecies. Les alliés appelaient leurs lignes entre Marchiennes et Landrecies *le chemin de Paris*. Ce fut le chemin de la victoire pour les Français. Villars donne le change à Eugène

en feignant de vouloir secourir Landrecies, puis il se porte rapidement sur le camp de Denain et le force ; tout est pris, tué ou dispersé. Eugène arrive, il est repoussé. De là, Villars court à Marchiennes et s'empare d'immenses approvisionnements. Ensuite il délivre Landrecies et couronne ces brillants succès par la prise du Quesnoy, de Bouchain et de Douai.

Traités d'Utrecht (1713), **de Rastadt et de Bade** (1714). — L'année 1713 vit enfin signer la paix entre la France d'un côté, et de l'autre l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, la Prusse et la Savoie. L'Empereur et la plupart des princes allemands s'obstinèrent à continuer la guerre.

Eugène et Villars se trouvèrent encore en présence ; et cette fois, ce fut sur le Rhin. Villars déjoua toutes les manœuvres de son habile adversaire et prit Landau, dont la garnison, forte de huit mille hommes, se rendit prisonnière. Ensuite il passa le Rhin, emporta les formidables lignes qui couvraient Fribourg et s'empara de cette capitale du Brisgau, qui appartenait à l'Autriche. Alors l'empereur se résigna à la paix. Elle fut signée par les deux généraux à Rastadt avec l'Autriche, et à Bade en Argovie avec les princes allemands (1714).

La vaste monarchie espagnole fut démembrée par les traités d'Utrecht et de Rastadt. Philippe V eut l'Espagne et les colonies. Il céda à l'empereur Charles VI la Belgique, le Milanez, la Sardaigne et le royaume de Naples ; au duc de Savoie le Montferrat et la Sicile, érigée en royaume ; au nouveau roi de Prusse une partie de la Gueldre ; la ville de Gibraltar et l'île de Majorque à l'Angleterre, à qui la France abandonna la baie de Hudson, l'Acadie ou Nouvelle-Écosse et l'île de Terre-Neuve. La Hollande, qui s'était ruinée pour payer les princes allemands, n'eut

que le droit de remettre garnison dans les villes belges qui formaient ce qu'elle appelait une barrière contre la France. Outre le sacrifice de plusieurs colonies, Louis XIV s'engageait à reconnaître George Ier, électeur de Hanovre, pour héritier présomptif de la reine Anne, qui avait perdu tous ses enfants, à renvoyer de France le prétendant Jacques III, à faire démolir et combler le port de Dunkerque, asile de tant d'intrépides corsaires, et à délivrer les protestants français qui gémissaient sur ses galères et dans ses prisons. Tout ce qu'il obtint d'honorable, ce fut le rétablissement de ses alliés, les électeurs de Cologne et de Bavière, que la guerre avait dépouillés de leurs États.

Le trône acquis par la maison de Bourbon coûtait cher à la France, qui avait vu ruiner sa marine, son industrie, son commerce, ses finances ; qui perdait plusieurs colonies, et qui se trouvait épuisée d'hommes et d'argent, et surtout à l'Espagne, qui, réduite à son territoire et à ses colonies, tomba, sous un gouvernement inepte, au rang de puissance du second ordre.

Pendant que la guerre de la succession d'Espagne avait bouleversé le midi et l'occident de l'Europe, le nord et l'orient avaient été mis en feu par la lutte de Charles XII, roi de Suède, contre Pierre le Grand, fondateur de l'empire de Russie. La Suède s'épuisa comme la France et cessa d'être un État du premier ordre; la Russie, de même que l'Angleterre, commença à jeter les bases d'une puissance destinée à un accroissement si rapide et si prodigieux.

Détresse des finances. — Pour donner une idée de l'état déplorable où étaient tombées les finances à la fin du règne, disons quelque chose des mesures fiscales employées par les successeurs de Colbert. Les

différents contrôleurs, Le Pelletier (1683-1689), Pontchartrain (1689-1699), Chamillard (1699-1708), hommes intègres et pieux, mais incapables et sans expérience, épuisèrent en vain tous les expédients pour subvenir à des dépenses que la guerre, les bâtiments, les fêtes, les prodigalités de la cour rendaient triples, quadruples du revenu de l'État. Ils eurent recours à des emprunts onéreux, à l'aliénation de nombreux domaines de la couronne, à l'établissement de plusieurs monopoles, à la vente de lettres de noblesse, qui furent achetées par cinq cents roturiers moyennant dix mille écus, à la capitation, impôt personnel, qui devait être payé par tous, nobles, prêtres et roturiers, et à la fonte de tous les objets d'or et d'argent massif qui se trouvaient dans les grandes maisons. Le roi donna l'exemple, et fit porter à l'hôtel de la Monnaie les tables, les canapés, les coffres, les statues, les vases, les toilettes des dames, dont la plupart étaient des chefs-d'œuvre d'art. Ces objets, où l'art était bien supérieur à la matière, avaient coûté dix millions; on en retira deux et demi. Ceux des maisons particulières produisirent trois autres millions. Un des plus tristes expédients fut de remettre toutes les places en vente. On vendit les compagnies et les régiments, les fonctions de maires et d'échevins, jusqu'alors électives, ce qui fut la ruine des dernières libertés municipales. Après avoir épuisé la vente des charges utiles, multipliées d'une manière incroyable, on créa des charges inutiles et souvent ridicules, et l'on vendit des brevets d'officiers du roi barbiers-perruquiers, crieurs héréditaires d'enterrement, essayeurs de bière de Paris, contrôleurs de perruques, vendeurs d'huîtres, contrôleurs visiteurs des suifs, etc.

Chamillard, dont l'administration fut la plus déplorable de toutes, imagina le système des loteries,

une taxe immorale sur les baptêmes et les mariages, et un papier-monnaie dont il payait certaines dépenses, mais qu'il refusait de recevoir en payement des impôts : il payait en papier et voulait être payé en espèces. Son papier tomba bien vite. Vauban, préoccupé dans sa retraite forcée des maux de son pays, n'y voyait de remède que dans la réforme du système de taxation. En 1707, il présenta au roi un livre intitulé la *Dîme royale,* où il proposait de remplacer la plupart des impôts par un impôt unique, payé en nature par toutes les classes de la nation, nobles, prêtres, roturiers, chacun selon sa fortune. Louis XIV, ennemi de toute réforme, traita Vauban comme un criminel et un rêveur qui attaquait l'État pour des chimères. Un arrêt du conseil fit mettre son livre au pilon, et ce grand patriote, comme l'appelle Saint-Simon, qui a créé le mot pour lui, en mourut de chagrin.

Après avoir jeté les finances dans le plus grand désordre, Chamillard céda la place à Desmarest (1708-1715), neveu de Colbert, qui avait une incontestable capacité, mais qui ne put réparer un mal devenu irréparable. Il établit l'impôt du dixième du revenu, levé sur toutes les terres, même sur celles de la noblesse, qui jeta les hauts cris, et sur celles du clergé, qui se racheta en payant une somme de huit millions. Il eut recours à une des plus funestes mesures financières, ce fut l'altération des monnaies. Il fondit toutes les pièces d'or et d'argent, et il en fabriqua d'autres dont le titre était altéré. Les emprunts ne furent pas oubliés; mais comme l'État n'avait plus de crédit, on finit par emprunter au taux inouï de 400 pour 100. En 1715, on donna 32 millions de billets pour avoir 8 millions en espèces; et chose incroyable, au milieu de la détresse du trésor et de la misère pu-

blique, la même magnificence régnait à la cour; les princes et les grands seigneurs continuaient à toucher leurs grosses pensions et à faire de scandaleuses dépenses. Ainsi, en 1712, époque d'épuisement, il y avait deux cent cinquante chevaux dans les écuries du comte de Toulouse, le plus jeune des fils naturels du roi.

Morts dans la famille royale. — Les malheurs de la guerre et la misère générale, qui voilaient aux yeux de la nation ce que ce règne avait fait de grand et de mémorable, ne furent pas les seules épreuves infligées à la vieillesse de Louis XIV. Il eut la douleur de se voir enlever par des morts prématurées presque toute sa famille. Il avait perdu la reine en 1683, et la dauphine en 1690. En 1711, le dauphin, son fils unique, élève indigne de Bossuet, mourut à l'âge 50 ans. L'année suivante, il vit, en quatre semaines, porter au tombeau le nouveau dauphin duc de Bourgogne, élève de Fénelon, prince instruit et vertueux, et la duchesse de Bourgogne, princesse pleine de grâces, qui égayait cette triste cour, et leur fils aîné, le duc de Bretagne, enfant de cinq ans, et enfin le duc de Berry, son troisième petit-fils, frère du duc de Bourgogne et du roi d'Espagne, qui mourut sans postérité. Il ne resta à Louis XIV que Philippe V, roi d'Espagne, son petit-fils, et un arrière-petit-fils, le duc d'Anjou, le plus jeune des enfants du duc de Bourgogne, qui devait être Louis XV. Toutes ces morts si soudaines, qui rapprochaient du trône le duc d'Orléans, neveu du roi, firent naître de terribles soupçons contre ce prince débauché, qui professait ouvertement l'athéisme et le mépris de toute vertu. Heureusement, rien ne les justifia.

Le vieux roi supporta ses malheurs avec une grandeur d'âme héroïque. En public, il conserva une sé-

rénité inaltérable; mais en secret il souffrait cruellement; il s'humiliait sous la main de Dieu qui le frappait; il reconnaissait sa justice, et implorait sa miséricorde.

Élévation des bâtards. — La mort de ses descendants légitimes redoubla sa tendresse pour ses enfants naturels, et cette tendresse lui fit commettre une série de fautes qui portèrent un coup fatal à la morale publique. Déjà il avait légitimé ses enfants naturels, quoique leur naissance fût doublement adultère. Il avait contraint les chefs des trois branches cadettes de sa maison, le duc d'Orléans, son neveu, le duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé, et le prince de Conti, d'épouser ses trois filles naturelles. Ses deux fils naturels, le duc du Maine, grand maître de l'artillerie et gouverneur du Languedoc, et le comte de Toulouse, grand amiral et gouverneur de Bretagne, avaient été élevés et traités comme des princes du sang. En 1714, au mépris de toutes les lois civiles, politiques et religieuses, il leur conféra les honneurs et les droits de princes légitimes, et les déclara héritiers de la couronne de saint Louis, en cas d'extinction de la famille royale. Le parlement enregistra tous ses édits sans remontrance; mais l'opinion publique s'indigna de ce dernier scandale du « Jupiter mourant, » et attendit avec une vive impatience la fin d'un trop long règne, où l'on ne voyait plus que des faiblesses.

Jansénisme. Port-Royal. — Mentionnons encore une faiblesse, et ce sera la dernière. : c'est la persécution contre la secte des jansénistes. Vers la fin du règne de Louis XIII, deux hommes pieux, austères, Jansen ou Jansenius, évêque d'Ypres, et Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran sur l'Indre, avaient entrepris de combattre la morale relâchée de certains

casuistes, et de faire revivre ce qu'ils appelaient les doctrines sévères de saint Paul et de saint Augustin. Jansenius résuma les principes de cette réforme dans un livre intitulé *Augustinus*, parce qu'il prétendait avoir appuyé tous ses arguments sur le texte de saint Augustin. Selon Jansenius, l'homme ne peut rien faire sans la grâce de Dieu, qui la donne aux uns et la refuse aux autres. Du reste, l'homme est libre d'accepter cette grâce ou de la refuser : de là le mérite ou le démérite de ses actions. C'était pousser la doctrine de la grâce jusqu'aux excès de Luther et de Calvin. Jansenius soutenait encore que la juridiction ecclésiastique appartient à toute l'Église, et qu'elle doit être exercée, non par le Saint-Siége seul, mais par les conciles, espèce de parlements catholiques, où les papes n'ont que le droit de présidence. C'est la doctrine des gallicans, dont les jansénistes furent les radicaux exagérés.

L'abbé de Saint-Cyran était supérieur d'une communauté de femmes, qui avait deux maisons, l'une à Paris, l'autre dans la vallée de Port-Royal, près de Versailles. Les religieuses embrassèrent sa réforme. Parmi les gens du monde, un grand nombre de prosélytes se retirèrent à Port-Royal, pour s'occuper de leur salut sous sa direction. Ils habitaient une ferme appelée les Granges et dépendante de l'abbaye. En 1650, il y avait plus de 200 solitaires. Les uns propageaient la réforme par leurs écrits ; d'autres ouvrirent des écoles, bientôt célèbres, pour l'éducation de la jeunesse ; d'autres s'occupaient de travaux manuels. Tous vivaient avec une austérité qui rappelle les rigueurs de la Trappe, et qui rendait leur secte peu attrayante et peu dangereuse.

L'Église s'éleva contre cette doctrine impitoyable sur la grâce et sur le libre-arbitre, qui allait jus-

qu'au fatalisme de Calvin, et qui, selon l'expression de Bossuet, « faisait paraître la vertu trop pesante, l'Évangile excessif, le christianisme impossible. » En 1649, un docteur de Sorbonne, nommé Cornet, résuma les principes de l'*Augustinus* en cinq propositions qui furent condamnées comme hérétiques par le pape Innocent X. Les solitaires reconnurent que les cinq propositions étaient condamnables; mais ils soutinrent qu'elles n'étaient pas dans l'*Augustinus*, et ils prirent la plume pour défendre les principes de la secte. Pascal, le plus célèbre d'entre eux, écrivit les immortelles *Lettres provinciales*, où, après avoir manié la raillerie et l'ironie avec la grâce de Socrate, il s'éleva à tous les mouvements de l'éloquence de Démosthène et de Cicéron. Le succès de ce livre, qui valut aux jansénistes la faveur de l'opinion publique, retarda leur chute, mais ne les sauva pas. En 1665, le pape Alexandre VII publia un formulaire contre les cinq propositions et en prescrivit la signature à tous les ecclésiastiques et à toutes les communautés d'hommes et de femmes. Les solitaires et les religieuses de Port-Royal refusèrent de le signer. Ils furent expulsés de la vallée, enfermés dans différentes prisons, forcés de se cacher ou de sortir de France. Une bulle du pape supprima le couvent, et le roi fit démolir la maison, l'église et la ferme des Granges (1710).

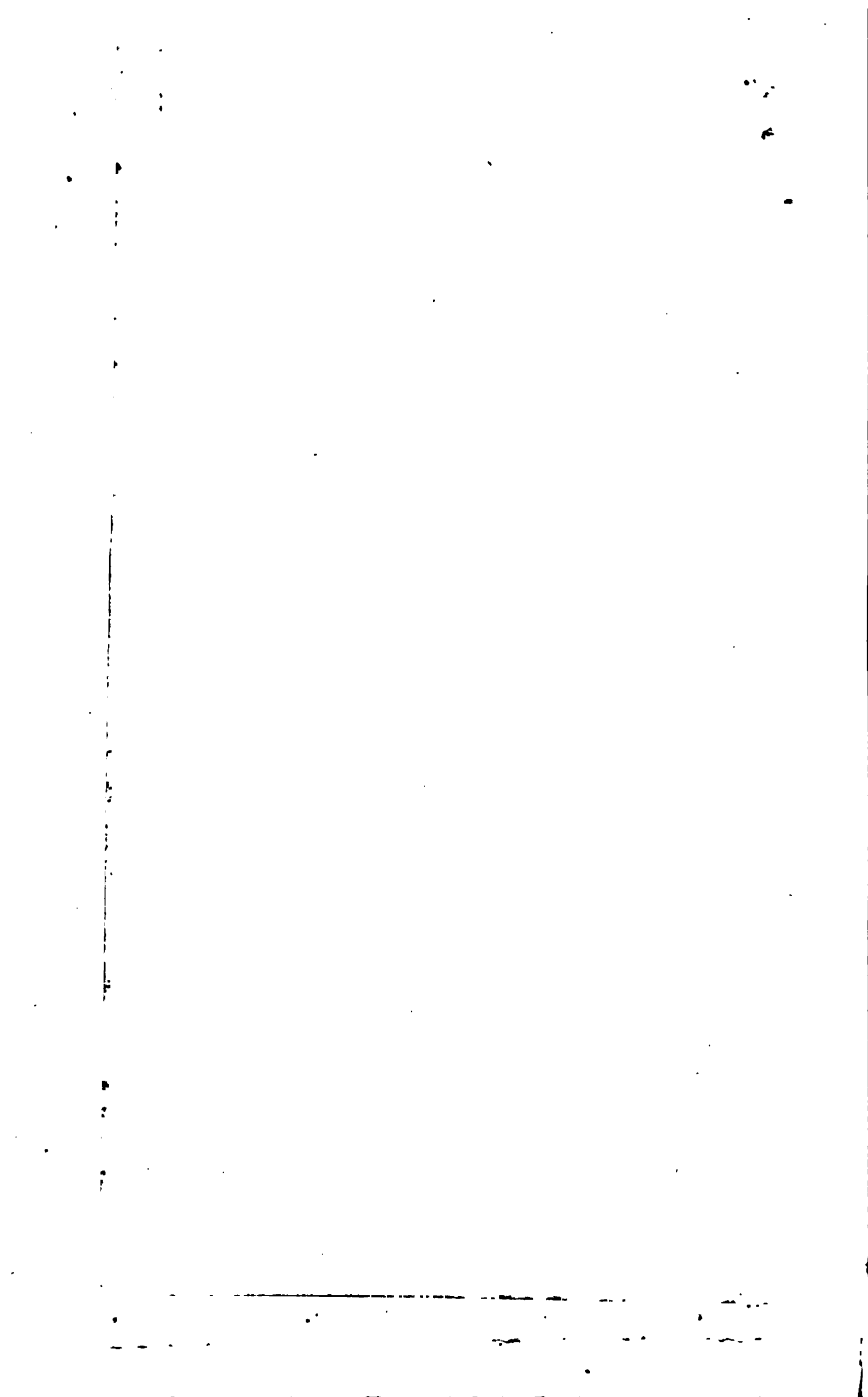
Bulle Unigenitus. Persécutions (1713). — Louis XIV était d'une profonde ignorance sur les questions de la grâce et du libre arbitre; il s'en rapportait à son confesseur le P. Letellier, homme violent, qui, en 1709, avait succédé à l'indulgent P. La Chaise. La ruine de Port-Royal ne suffit pas à Letellier. Il fit la guerre aux livres des jansénistes. L'un d'eux, le P. Quesnel, oratorien, avait publié, en 1693, un ouvrage intitulé *Réflexions morales sur le nouveau Testament*,

avec l'approbation du cardinal de Noailles, archevêque de Paris. Letellier dénonça ce livre comme hérétique, et le roi en demanda la condamnation à Rome. Le pape en condamna 101 propositions dans la fameuse bulle *Unigenitus*, ainsi nommée, selon l'usage, à cause du premier mot. Les propositions condamnées semblaient si orthodoxes, qu'elle excita une grande clameur dans le royaume et que le cardinal de Noailles et huit évêques la rejetèrent et en appelèrent au futur concile. Ce fut le commencement d'une guerre de plume. Les partisans de la bulle avaient le pouvoir ; ils eurent recours à la persécution contre leurs adversaires, et obtinrent des lettres de cachet contre une foule de prêtres, de magistrats, de gens de toute condition. Ces misérables querelles, qui rendaient le gouvernement de plus en plus odieux, semèrent pour l'avenir des germes de haine, de vengeance et de désordre.

Mort de Louis XIV (1715). — Louis XIV vit approcher la mort comme il avait vu arriver les malheurs qui avaient affligé les dernières années de son règne, avec une grandeur d'âme exempte de cette ostentation qu'il avait mise dans la plupart de ses actions. Il donna tranquillement ses ordres sur tout, même sur ses funérailles. « Je croyais, dit-il à Mme de Maintenon, qu'il était plus difficile de se résoudre à mourir. » Il remercia les officiers de sa maison de leurs services et leur demanda pardon du mauvais exemple qu'il leur avait donné. Il se fit amener le dauphin, âgé de cinq ans. « Mon enfant, lui dit-il, vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. Ce que je vous recommande le plus fortement est de n'oublier jamais les obligations que vous avez à Dieu. Souvenez-vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conserver la paix avec vos voisins.

PL. 50.





J'ai trop aimé la guerre; ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses, et cherchez à connaître le meilleur pour le suivre toujours. Soulagez vos peuples le plus tôt que vous pourrez, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même. »

Il aperçut dans la glace de la cheminée deux domestiques qui pleuraient au pied de son lit. Il leur dit : « Pourquoi pleurez-vous? M'avez-vous cru immortel? » Quand les médecins eurent perdu tout espoir, on lui présenta un élixir d'un empirique, en lui disant que c'était pour le rappeler à la vie. « A la vie ou à la mort! tout ce qui plaira à Dieu. » Comme il allait plus mal, son confesseur lui demanda s'il souffrait beaucoup. « Eh! non, répondit-il, c'est ce qui me fâche; je voudrais souffrir davantage pour l'expiation de mes péchés. » Il expira le 1er septembre 1715, à l'âge de 77 ans, après un règne de 72 ans, le plus long et le plus glorieux de la monarchie française.

On le regretta peu, et ses funérailles furent insultées par des cris de joie et des chansons injurieuses. Il laissait la France ruinée et dépeuplée avec un roi de cinq ans, un régent débauché et une dette de deux millards et demi, qui, si l'on considère la valeur relative de l'argent, en feraient dix de notre monnaie actuelle.

Lettres, sciences et arts au XVIIe siècle. — Le XVIIe siècle, qu'on désigne sous la dénomination générale de siècle de Louis XIV, se divise en deux parties bien différentes. La première comprend la minorité orageuse de Louis XIII, les guerres civiles que les grands entreprirent pour relever leur pouvoir expirant, la régence agitée d'Anne d'Autriche et les

fureurs de la Fronde, et finit à la paix des Pyrénées et au mariage de Louis XIV (1660). Cette époque turbulente ne fut guère que la continuation du XVIe siècle : on y voit régner les mêmes désordres dans les mœurs, la même imitation sans intelligence de l'antiquité, de l'Italie et de l'Espagne. De là, dans la littérature, la même grossièreté, la même licence d'expression, le même pédantisme, les mêmes pointes, les mêmes jeux de mots de l'Italie et cette emphase espagnole, qui sont les caractères du siècle précédent.

Louis XIII, indifférent pour les lettres, n'exerça aucune influence sur les écrivains. Cependant les esprits, devenus plus éclairés, tendaient vers des mœurs plus douces, plus élégantes. Il se forma dans Paris des sociétés pour polir les manières, épurer les rapports des hommes et des femmes entre eux, et rendre le langage plus décent, plus réservé, plus régulier. La plus célèbre de ces sociétés s'assemblait à l'hôtel de Rambouillet. Cette espèce d'académie de beaux-esprits et de femmes aimables donna à la langue une foule de mots qui sont restés ; elle mit en honneur les beaux sentiments dans les livres et dans le commerce de la vie, et contribua beaucoup à établir cet art de la conversation, qui est une des gloires de la France.

Parmi les écrivains qui fréquentaient l'hôtel de Rambouillet, on distinguait Voiture, si élégant, si fin, si délicat; le pompeux Balzac, qui opéra dans la prose la réforme que Malherbe, son maître, avait faite dans la poésie; et le grammairien Vaugelas, dont les *Remarques sur la langue française*, servirent à fixer les règles de la syntaxe et de l'art d'écrire. Au-dessus d'eux, Descartes, créateur de la philosophie moderne, perfectionna la langue, en l'élevant au niveau de ses pensées et de ses conceptions; il créa la

langue philosophique et la rendit propre à exprimer les méditations les plus profondes.

Dans la première partie du XVII[e] siècle, les lettres furent peu encouragées.

Richelieu, qui manquait de goût, ne leur accorda qu'une protection mal éclairée. Le plus grand service qu'il rendit à la littérature, ou plutôt aux littérateurs, fut la fondation de l'Académie française, destinée à épurer la langue, à la fixer par la publication d'un dictionnaire et d'une grammaire. Plus tard, Louis XIV s'étant déclaré le protecteur de l'Académie, le titre d'académicien eut sa place dans la hiérarchie de la cour, et le modeste littérateur marcha l'égal du duc, du cardinal et du chancelier, et si l'Académie n'a pas fait des chefs-d'œuvre, comme on le lui a souvent reproché, elle a servi du moins à récompenser ceux qui les font.

Ce n'est réellement que pendant la seconde moitié du XVII[e] siècle, à partir du gouvernement de Louis XIV, que le génie français, éclairé du flambeau de la philosophie spiritualiste, de la religion et de l'antiquité bien comprise, et encouragé par la munificence éclairée du grand roi, déploya toutes ses qualités, et que la langue acquit ce degré de maturité et de perfection au delà duquel il semble qu'elle ne puisse que s'altérer.

Créateur de la tragédie et de la comédie, Corneille avait déjà donné ses chefs-d'œuvre, qui devaient puissamment contribuer à développer le génie de tous nos écrivains, et Pascal venait de porter la langue à sa perfection dans les *Pensées* et les *Lettres provinciales*, deux livres qui ont fait dire à Boileau, avant tout le monde, que leur auteur était le plus parfait prosateur de son siècle.

Après ces deux modèles, on voit naître les chefs-

d'œuvre dans tous les genres. Avec Molière, un des peintres les plus vrais de la nature humaine, un des moralistes les plus aimables et les plus divertissants, la comédie atteint ses dernières limites. Avec La Fontaine, dont la naïveté est inimitable et le naturel charmant, l'apologue dépasse tout ce que nous devons à l'antiquité dans ce genre. Racine, inférieur à Corneille pour la force et l'élévation, mais plus pur et plus tendre, d'une élégance, d'une grâce et d'une sensibilité exquises, doit être considéré comme le plus parfait de nos poëtes. Boileau, défenseur zélé du beau et du vrai, instruit ses contemporains par ses *Satires*, ses *Épîtres* et son *Art poétique*, peut-être supérieur à celui d'Horace; tandis que, par la pureté de ses écrits, il prend place à côté de nos grands poëtes, et exerce une influence supérieure à la leur.

Orateur, historien, controversiste, théologien et politique, Bossuet écrit, sans paraître songer à l'art, ces ouvrages sublimes qui lui assurent le premier rang parmi les écrivains français. Bourdaloue, par une dialectique puissante et une précision vigoureuse, Massillon, par une exquise perfection, disputent à l'*Aigle de Meaux* la palme de l'éloquence sacrée, mais sans pouvoir la lui ravir. Nature gracieuse et mélancolique, Fénelon répand sur tous ses écrits une onction douce et tendre, un coloris vif et pénétrant, qui lui ont valu le charmant surnom de *Cygne de Cambrai*. La Bruyère, observateur fin et sagace, peint les caractères de son époque, et dote notre langue d'un livre encore plus précieux pour la forme que pour le fond. Dans des causeries intimes avec sa fille, Mme de Sévigné donne des modèles inimitables du style épistolaire, et par le mouvement, la grâce, la variété, la verve, elle conquiert une place éminente au milieu de cette splendide galerie littéraire.

Assurément, Louis XIV n'inspira point cette foule de chefs-d'œuvre qui ont immortalisé son règne. Mais ce fut lui qui sut le mieux les apprécier, les encourager et les récompenser. Grâce à sa munificence intelligente, les gens de lettres furent enlevés au patronage des grands et devinrent les pensionnaires de l'État. Les faveurs du roi s'étendirent sur tous ceux qui s'illustrèrent dans les lettres. Il plaça trois fils de Corneille, deux dans l'armée, et l'autre dans l'Église. Il fit Boileau historiographe de France; il nomma Racine son gentilhomme ordinaire, et il l'admit dans sa familiarité. Il se déclara hautement le protecteur de Molière, et il répondit toujours par quelque nouveau bienfait aux attaques dont le grand comique fut l'objet de la part de ses ennemis. Il confia l'éducation de son fils et de ses petits-fils aux deux prélats les plus vertueux de son royaume, et il donna à l'un l'évêché de Meaux, à l'autre l'archevêché de Cambrai.

La générosité de Louis XIV ne fut point circonscrite aux limites du royaume. Il chargea ses ambassadeurs de lui signaler les hommes de lettres, les savants et les artistes les plus distingués. Les uns furent attirés en France; les autres obtinrent des pensions et des gratifications, accompagnées de lettres flatteuses de la main de Colbert. « Quoique le roi ne soit pas votre souverain, écrivait le grand ministre, il veut être votre bienfaiteur; il m'a commandé de vous envoyer la lettre de change ci-jointe, comme un gage de son estime. »

Nous avons dit ce que fit Louis XIV pour relever la condition des écrivains, membres de l'Académie française. Il fit de même pour les savants et les artistes, et il fonda des académies dont les membres, considérés comme des fonctionnaires publics, eurent un rang dans la hiérarchie de l'État. En 1663, il fonda

l'académie des inscriptions et belles-lettres, qui composait les inscriptions pour les monuments, et qui s'occupa plus tard d'érudition et de critique historique; en 1666, l'académie des sciences, qui dissipa les erreurs dans la physique, comme l'académie des inscriptions les dissipait dans l'histoire. Il y ajouta l'académie de peinture et de sculpture (1667), celle d'architecture (1671), celle de musique (1672); une école des langues orientales, destinée à former des interprètes pour le ministère des affaires étrangères, et une école des beaux-arts, établie à Rome, pour compléter l'éducation des élèves qui avaient remporté le prix de peinture à l'académie de Paris.

Un prince aussi éclairé, aussi libéral, devait être cher aux littérateurs et aux savants. Aussi était-ce surtout à lui qu'ils cherchaient à plaire. Sans doute, à ce royal patronage, les écrivains perdirent de leur indépendance, de leur franchise et de leur originalité; mais leur style y gagna de la dignité, de la mesure, de l'élégance et de l'urbanité.

Au reste, Louis XIV ne paya pas aussi cher qu'on se l'imagine cette partie de sa gloire: la plus forte dépense pour les lettres s'éleva à cent mille francs par an, et rarement elle atteignit cette somme. Un seul courtisan lui coûta souvent plus cher que les lettres, les sciences et les académies pendant tout son règne.

A l'influence du roi et de la cour sur la littérature du grand siècle, il convient d'ajouter celle de l'antiquité classique. La pratique assidue et intelligente de ces éternels modèles du beau et du vrai préserva nos écrivains de l'enflure espagnole, de l'affectation italienne et des vagues rêveries des littératures du Nord. Unissant dans une sage mesure la raison et l'imagination, ils se distinguèrent par la précision et la justesse de l'expression, par une grande simplicité

dans la forme, et par un goût épuré qu'on ne rencontre pas au même degré dans les autres littératures modernes.

La religion marqua aussi de son empreinte cette époque illustre. Elle donna aux productions des poëtes et des prosateurs, des historiens et des auteurs dramatiques, un singulier caractère de moralité et d'élévation. Corneille, Racine, Boileau, étaient des hommes profondément religieux. Molière, malgré sa profession de comédien, conserva toujours un grand respect pour la religion; les traits lancés dans le *Tartufe* contre l'hypocrisie n'atteignent jamais la dévotion sincère. La Bruyère, en scrutant les caractères de son temps, reste un moraliste chrétien. Bossuet, Fénelon, Bourdaloue et Massillon ne sont pas moins admirables par leur piété que par leur éloquence. Enfin, cette brillante pléiade de Port-Royal, Pascal, Arnauld, Nicole, Lancelot, Le Maistre de Sacy et leurs disciples, à qui nous devons tant d'excellents livres sur l'enseignement et la morale, c'est du sentiment religieux qu'ils tirent l'éclat, la force et l'élévation qui distinguent leurs écrits.

Certes, le XVII[e] siècle ne fut pas exempt d'écarts, de fautes ni d'erreurs. Les passions humaines y furent la source de bien des égarements. Mais on revenait tôt ou tard des séductions du monde; on se jetait dans les bras de la religion et l'on finissait par une mort chrétienne. Ce siècle est, en effet, l'époque des conversions éclatantes. On cite celle de Louis XIV, du grand Condé, de Turenne, de Racine, de La Fontaine, de l'abbé de Rancé, l'austère réformateur de la Trappe, de Pascal et des autres port-royalistes, de la duchesse de Longueville, de M[me] de La Vallière, de M[me] de La Sablière, cette amie si dévouée de La Fontaine, et de beaucoup d'autres personnages moins

illustres. C'est à cette alliance de la religion avec les lettres et les mœurs, que le XVII[e] siècle doit le mérite inappréciable d'avoir été une digue entre la corruption du siéle qui le précéda et le scepticisme de celui qui le suivit.

Dans ce siècle immortel, les grands artistes fleurirent comme les grands écrivains. Poussin fut le Corneille de la peinture par la profondeur de la pensée et l'élévation morale, comme Lesueur en fut le Racine par la suavité, la grâce, l'élégance et la délicatesse. Après eux viennent Claude Gelée, dit le Lorrain, notre meilleur paysagiste; Philippe de Champagne, notre plus habile peintre de portraits; Mignard, un des plus riches coloristes du siècle, dont le fini lui a valu le triste honneur de faire donner à l'affectation de la grâce et de la délicatesse le nom de *Mignardise;* Lebrun, dont le talent théâtral et l'ampleur des compositions étaient plus du goût de Louis XIV, qui le nomma son premier peintre et directeur de l'académie de peinture et de sculpture, et enfin, Petitot, qui peignit sur émail toute la cour, et dont les portraits sont autant de petits chefs-d'œuvre. Dans la sculpture, la palme du génie appartient à Puget, peut-être le plus grand artiste du règne, bien supérieur à Girardon et aux deux Coustou, qui ont plus d'éclat et d'agrément que d'élévation et de grandeur. Dans l'architecture, on distingue Claude Perrault, médecin et architecte de génie, auteur de la célèbre colonnade du Louvre; Levau, qui bâtit le collége Mazarin, aujourd'hui le palais de l'Institut, ajouta aux Tuileries le dôme de l'horloge, et commença le palais de Versailles ; François Mansard, inventeur de la couverture brisée, appelée *mansarde*, et destinée à couper la vaste surface des toits; Jules-Hardouin Mansard, son neveu, qui acheva Versailles, éleva le dôme et la flèche si hardie

de l'hôtel des Invalides. N'oublions pas, en finissant, Le Nôtre, créateur des jardins à la française; l'agronome La Quintinie, qui perfectionna la culture des arbres fruitiers, et joignit l'utile à l'agréable, et le compositeur Lulli, qui de concert avec Quinault, auteur de ses poëmes, fonda l'opéra en France, et dont la musique, aujourd'hui froide, monotone et sans caractère, ravissait les contemporains et faisait dire à Mme de Sévigné : « Je ne crois pas qu'il y ait une autre musique dans le ciel. »

DIXIÈME ÉPOQUE. — DÉCADENCE DE LA MONARCHIE
(1715-1789)

LOUIS XV (1715)

- **Minorité.**
  - Le duc d'Orléans, nommé régent par le parlement.
  - Désordres de la cour : le *régent*, *Dubois*, les *roués*.
  - Alliance avec l'Angleterre.
  - Projets d'*Albéroni*.
    - Quadruple alliance.
    - Philippe V renvoie son ministre.
  - Système de *Law*. — Agiotage effréné.
- **Ministères de** *Dubois*, de *Bourbon*, de *Fleury*. — Querelles théologiques.
- **Guerre de Pologne.**
  - Stanislas, élu roi de Pologne, chassé par les Russes.
  - Victoires de *Parme*, *Guastalla*, *Bitonto*.
  - Traité de *Vienne : Lorraine*, à Stanislas (1735).
- **Guerre de la succession d'Autriche. (1740-1748).**
  - Coalition : *Prusse*, *Bavière*, *France*, etc.
  - Français, vaincus à *Dettingen*, *Plaisance*, *Exilles*.
  - Maréchal de Saxe, vainqueur à *Fontenoy*, *Rocoux*, *Lawfeld*.
  - Revers sur mer, en Asie. Amérique.
  - Paix d'*Aix la-Chapelle*. France abaissée.
- **Gouvernement intérieur.**
  - Règne de la marquise de *Pompadour*.
  - Vie scandaleuse de Louis XV.
  - Intrigues, querelles : *jansénistes*, *parlement*.
- **Guerre de sept ans. (1756-1763).**
  - Rivalité entre
    - France et Angleterre.
    - Autriche et Prusse.
  - Français
    - Vainqueurs à *Minorque*, *Hastenbeck*, *Closter-Seven*, *Bergen*, *Corbach* et *Closter-camp*.
    - Vaincus à *Rosbach*, *Creveldt*, *Minden*, *Warbourg*, *Villimhauser* et *Wilhelmthal*.
    - Sur mer, en Amérique, en Asie.
  - Traité de *Paris*. — *Canada*, *Louisiane*, *Sénégal*, etc., perdus.
- **Gouvernement intérieur.**
  - Ministère du duc de *Choiseul*, renversé par la *Dubarry*.
  - Honteux excès de Louis XV. — Bassesse des grands, évêques
  - Expulsion des *Jésuites*. — Banqueroute de *Lavalette*.
  - Destruction des parlements, par *Maupeou*.
  - Banqueroute de *Terray*.
  - Décadence de la Royauté, noblesse, clergé, et parlement.
  - Désir d'une réforme. — Philosophie sensualiste. *Montesquieu*, *Voltaire*, *J.-J. Rousseau*, *Buffon*.

LOUIS XVI. — (1774).

- Louis XVI, bon, mais faible, gouverné par *Maurepas*.
- Réformes de *Malesherbes* et *Saint-Germain*.
- Premier ministère de *Necker*. Réformes économiques.
- **Guerre d'Amérique. (1778-1783).**
  - Insurrection des colonies anglaises.
  - Alliance : *Etats-Unis*, *France*, *Espagne*, *Hollande*.
  - Neutralité armée : *Russie*, *Suède*, *Danemark*.
  - Bataille indécise d'*Ouessant*.
  - Exploits de *Guichen*, de *Suffren*.
  - Traité de Versailles.
    - Américains indépendants.
    - *Sénégal*, *Tabago*, etc., à la France.
- **Ministère de** *Calonne* : prodigalités, Collier de la Reine.
- **Ministère de** *Brienne*
  - protégé par Marie-Antoinette, impopulaire.
  - opposition du parlement. — *Etats généraux*, promis.
- **2e ministère de Necker.**

DIXIÈME ÉPOQUE

DÉCADENCE DE LA MONARCHIE

(1715-1789[1])

LOUIS XV

(1715-1774)

Régence du duc d'Orléans. — Le testament du grand roi ne fut pas plus respecté que celui de Louis XIII, son père. Louis XIV avait établi un conseil de régence pour limiter l'autorité de Philippe, duc d'Orléans, son neveu, nommé régent, et il avait confié au duc du Maine, un des princes légitimés, la tutelle du jeune roi, la surveillance de son éducation et le commandement des troupes de sa maison. A l'exemple de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche, le duc d'Orléans s'adressa au parlement de Paris et lui demanda l'an-

1. Principaux ouvrages à consulter : *Mémoires* de Saint-Simon, de Villars, de Noailles, de Dubois, d'Argenson, de Luynes, de madame de Staal-Delaunay, de madame du Hausset, de Duclos, du maréchal de Saxe, de Richelieu, de La Bourdonnais, de Choiseul, d'Aiguillon, de Bachaumont, de Marmontel, de madame Campan, de Bailly, de Mirabeau, de Lafayette, de Rochambeau, de Vergennes, de Dumouriez, de Georgel; *Journal* de l'avocat Barbier; Lemontey, *Histoire de la Régence*; Tocqueville, *l'Ancien Régime et la Révolution*; Droz, *Histoire de Louis XVI*; H. Martin, *Histoire de France*.

nulation du testament, qui ne lui laissait guère que la présidence du conseil. « Je consens à avoir les mains liées pour le mal, dit-il, mais je veux être libre de faire le bien. » Il ajouta que Louis XIV lui avait dit sur son lit de mort : « J'ai fait les dispositions que j'ai crues les plus sages; mais comme on ne saurait tout prévoir, s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien, on le changera. » Le parlement, heureux de reprendre un rôle politique, et d'ailleurs poussé par la réaction de l'opinion contre le dernier règne, cassa le conseil et décerna la régence absolue au duc d'Orléans.

Dans une seconde séance, on lui accorda aussi la tutelle du jeune roi et le commandement des troupes de sa maison; et l'on confia au duc de Bourbon la surintendance de son éducation. Deux ans après, un simple arrêt du conseil, enregistré au parlement, enleva aux deux fils naturels de Louis XIV la qualité de princes du sang et le droit de succéder à la couronne.

Pour reconnaître ces services, le régent rendit au parlement le droit de remontrances; et pour récompenser les grands seigneurs qui lui avaient prêté leur appui contre les princes légitimés, il les appela au pouvoir, dont Louis XIV les avait tenus éloignés. Il fallait créer des emplois pour tout le monde. D'après un plan de gouvernement imaginé par le duc de Bourgogne, on remplaça les six ministères des affaires étrangères, de l'intérieur, de la guerre, de la marine, des finances et des affaires religieuses par six conseils, composés de grands seigneurs, de sorte qu'au lieu de six ministres, il y en eut de 60 à 70. La lenteur et la confusion firent bientôt abandonner ces conseils et rétablir les anciens ministères; et la haute noblesse se trouva évincée du gouvernement. Le parlement ne

jouit guère plus longtemps du droit de remontrance : la première fois qu'il voulut en faire un usage sérieux, il fut exilé à Pontoise. C'est le peuple, et non la noblesse et le parlement, qui devait hériter de la monarchie absolue.

Impiété et immoralité de la régence. — Le régent était doué d'aimables qualités et d'une brillante intelligence pour les affaires. Malheureusement il avait été corrompu de bonne heure par l'abbé Dubois, son précepteur, homme intelligent, habile, laborieux, spirituel, mais impie, débauché, cynique, souillé de tous les vices; il ne lui manquait que l'hypocrisie. Ce prince, que Louis XIV avait appelé « un fanfaron de crimes, » affichait ouvertement l'athéisme et le mépris de toute moralité. Entouré de sa fille, la duchesse de Berry, veuve d'un frère de Philippe V, « qui préférait à tout la célébrité des vices et la liberté des plaisirs, » et d'une société de femmes galantes et de jeunes seigneurs débauchés, qu'il appelait sans façon ses *roués*, parce qu'ils méritaient le supplice de la roue, il donna l'exemple de tous les excès, et le Palais-Royal devint le théâtre d'orgies scandaleuses. De la cour, la corruption se répandit dans toutes les classes, et fut une des principales causes de l'avilissement des caractères, et des erreurs où tomba l'esprit français au XVIIIe siècle.

Alliance avec l'Angleterre (1717). — Ce régent, qui avilit le pouvoir à l'intérieur, trahit à l'extérieur les intérêts de la France. Il aspirait secrètement à la couronne, si le jeune roi, faible et délicat, venait à mourir, et il chercha des alliances propres à favoriser ses prétentions contre Philippe V, roi d'Espagne, qu'il soupçonnait de vouloir réclamer l'héritage de Louis XIV, s'il devenait vacant. Dubois, le maître d'hôtel de ses soupers orgiaques, lui conseilla de s'u-

nir à l'Angleterre, dont le roi George Ier avait à redouter les entreprises du prétendant Jacques III. Un traité, signé à La Haye, entre la France, l'Angleterre et la Hollande et destiné à maintenir le traité d'Utrecht et la renonciation de Philippe V, garantissait à George Ier le trône d'Angleterre et au duc d'Orléans la succession au trône de France. Pour prix de cet appui, le régent consentit à chasser du royaume le prétendant Jacques III, à faire démolir, sous la surveillance d'un commissaire anglais, le port de Mardyk destiné à remplacer celui de Dunkerque, et à interdire aux Français, sous peine de mort, la navigation et le commerce dans les mers du Sud. Cette alliance, dont nous faisions les frais et dont l'Angleterre recueillait les avantages, devait rompre l'union entre la France et l'Espagne, qui nous avait coûté si cher. Nous nous étions ruinés pour placer un Bourbon sur le trône d'Espagne. Nous perdions le fruit de nos sacrifices et nous allions courir le risque de nous ruiner de nouveau pour lui faire la guerre et relever les Pyrénées. Et tout cela, parce que le duc d'Orléans convoitait l'héritage incertain de Louis XV! C'est un grand malheur pour un peuple quand les intérêts du chef qui le gouverne sont opposés aux intérêts de l'État.

Élévation scandaleuse de Dubois. — Dubois, qui avait si bien fait les affaires du régent et de l'Angleterre, reçut un magnifique salaire : George Ier lui fit une grosse pension, que Saint-Simon porte à un million, et lui obtint du régent le portefeuille des affaires étrangères. « Je vous dois jusqu'à la place que j'occupe, écrivit Dubois à lord Stanhope, ministre de George Ier ; je souhaite avec passion en faire usage pour le service de Sa Majesté britannique, dont les intérêts me seront toujours sacrés » (1717). Le roi d'Angleterre achetait

les ministres français comme Louis XIV avait acheté les ministres de Charles II. Ce n'est pas tout. L'archevêché de Cambrai, récemment illustré par le génie et les vertus de Fénelon, devint vacant. Dubois, qui n'était pas même diacre, voulut l'avoir. Un matin, il trouva le régent de bonne humeur. « Monsieur, lui dit-il, j'ai rêvé que vous m'aviez fait archevêque de Cambrai. — Toi, archevêque! Es-tu fou? » Et il le renvoya avec quelque grosse injure. « L'abbé Friponneau » ne se tint pas pour battu; il fit intervenir le roi d'Angleterre, son patron: il fut nommé archevêque (1720). Les gens de bien virent avec douleur Massillon, évêque de Clermont, répondre « de la pureté de ses mœurs et de sa science ecclésiastique. » Ce misérable reçut le même jour tous les ordres depuis la tonsure jusqu'à l'onction épiscopale, et il fut sacré avec une pompe digne d'un pape. Cette élévation monstrueuse ne fit qu'irriter son ambition. Il résolut d'être cardinal, comme l'avaient été Richelieu et Mazarin, dont il aspirait à jouer le rôle. Pendant plus d'un an, il remua ciel et terre; outre le régent, il fit agir le protestant George Ier et le catholique Jacques III, l'empereur et le roi d'Espagne, et à force de promesses, de menaces et d'argent, il finit par arracher ce chapeau de cardinal, qui coûta huit millions à la France (1721). L'année suivante, il fut nommé premier ministre, membre de l'Académie française et président de l'assemblée du clergé. C'était le triomphe du vice.

Guerre contre l'Espagne (1719-1720). — L'égoïsme politique du régent et de son complice Dubois ne tarda pas à porter ses tristes fruits et à nous brouiller avec l'Espagne. Un prêtre italien, nommé Alberoni, ancien protégé du duc de Vendôme, qui l'avait mené avec lui en Espagne, y était devenu cardinal et premier

ministre de Philippe V. En peu d'années, Alberoni avait su, par une habile administration, rétablir les finances, ranimer l'industrie et le commerce, relever la marine et fermer une partie des plaies de ce malheureux pays. Il avait vu avec douleur le gouvernement français renoncer à l'alliance espagnole pour s'unir à l'Angleterre. Néanmoins, ébloui de ses premiers succès, il forma le hardi projet de faire rendre à l'Espagne les provinces que lui avait enlevées le traité d'Utrecht. Ce n'était pas chose facile, puisqu'il fallait attaquer non-seulement l'Autriche, qui possédait la plupart de ces provinces, mais encore la France, l'Angleterre et la Hollande, qui avaient signé la triple alliance pour maintenir le traité d'Utrecht. L'audacieux Alberoni, sans s'effrayer des obstacles, entreprit d'exciter la Turquie contre l'Autriche, d'allumer en France une guerre civile, d'enlever la régence au duc d'Orléans pour la faire donner à Philippe V par les états-généraux, et d'occuper l'Angleterre chez elle en y envoyant l'aventureux Charles XII, roi de Suède, pour rétablir le prétendant Jacques III sur le trône de ses pères.

Tous les fils de cette vaste trame furent mis en mouvement, mais ils se cassèrent tout d'abord, sans qu'il y eût de la faute de l'ouvrier. Les Turcs furent battus et forcés à la paix par le prince Eugène; Charles XII fut tué au siége de Fredericshall en Norwége, et la conspiration ourdie en France par le duc du Maine ou plutôt par sa turbulente femme et par le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, fut découverte et déjouée. Cellamare fut expulsé du royaume, le duc et la duchesse du Maine arrêtés, et quelques-uns de leurs complices punis de mort. En même temps la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Autriche signèrent à Londres une quadruple alliance pour le maintien du traité d'Utrecht (1718).

Alberoni eut l'air de braver l'orage et commença la guerre avant d'avoir terminé ses préparatifs. Les Espagnols chassèrent les Autrichiens de la Sardaigne et les Piémontais de la Sicile. Mais la partie était trop inégale pour durer longtemps. La flotte anglaise attaqua près de Messine, sans déclaration de guerre, la flotte espagnole, et la détruisit, pendant qu'une armée française, commandée par Berwick, le vainqueur d'Almanza, entrait dans les provinces basques et incendiait neuf vaisseaux en construction dans les chantiers espagnols, et qu'une armée autrichienne, payée par le régent, faisait la conquête de la Sicile. C'était un suicide que commettait la France. Trop faible contre tant d'ennemis, Philippe V demanda la paix, et il l'obtint à condition qu'il renverrait son téméraire ministre, qui alla terminer ses jours en Italie (1720). L'Autriche garda la Sicile, donna en échange au duc de Savoie la stérile Sardaigne érigée en royaume, et consentit à reconnaître don Carlos, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, sa seconde femme, comme héritier du duc de Parme, son grand-oncle maternel, qui n'avait point d'enfants. Du moins le régent répara la faute qu'il avait commise en nous aliénant l'Espagne. Sans rompre la bonne intelligence avec l'Angleterre, la Hollande et l'Autriche, il rétablit l'union entre les deux pays par un double mariage : une de ses filles épousa le prince des Asturies, fils aîné de Philippe V, et l'infante, âgée de cinq ans, fut fiancée au jeune roi et envoyée à Paris pour y recevoir une éducation française. C'était un coup d'habile politique, et c'est Dubois qui le fit.

Enregistrement de la bulle Unigenitus. — Philippe V, qui haïssait le duc d'Orléans, fut déterminé à ces deux mariages par son confesseur, le jésuite Daubenton.

Pour prix de ce service, le jésuite avait exigé que le régent fît enregistrer au parlement et recevoir comme loi de l'État la fameuse bulle *Unigenitus*, que les parlementaires repoussaient comme contraire aux libertés de l'Église gallicane. Le régent le promit et tint parole. Dubois, son digne ministre, vainquit des obstacles dont n'avait pu triompher Louis XIV; à force d'intrigues, de promesses et de menaces, il vint à bout d'arracher l'enregistrement. Un grand nombre d'ecclésiastiques refusèrent d'obéir à la bulle, et furent punis par l'exil ou la prison.

Mesures financières. — Au fléau de la guerre et des querelles religieuses était venue s'ajouter une effroyable catastrophe financière. Le dernier roi avait laissé les finances dans un état désespéré. Plusieurs, entre autres le duc de Saint-Simon, conseillèrent au régent de faire banqueroute; ils prétendaient que la royauté est un pouvoir viager, et que les engagements pris par un roi ne lient point son successeur. Le régent rejeta cet odieux conseil. A la banqueroute générale il préféra des banqueroutes partielles. Après avoir épuisé les emprunts, les anticipations, les refontes et les altérations des monnaies, on supprima sans indemnité la plupart des places inutiles vendues par Louis XIV, et on en créa de nouvelles pour les vendre le plus cher possible; on réduisit les rentes à 4 pour cent, au lieu de 7 et 8; on soumit à un visa, c'est-à-dire à une révision toutes les créances sur l'État, et sous prétexte de doubles emplois, de fraudes, de profits excessifs, on annula les unes et on diminua les autres. Enfin on établit une chambre de justice, chargée de poursuivre les abus depuis vingt-cinq ans, dans les emprunts, les fournitures du gouvernement et la perception des impôts. Quelques coupables effrayés se suicidèrent; d'autres furent condamnés à

mort, au pilori, à l'amende. Les plus riches échappèrent à la justice en demandant la permission de se taxer eux-mêmes, comme le grand financier Samuel Bernard, qui offrit neuf millions, ou en achetant la protection des roués et des femmes intrigantes de la cour du régent. Grâce à la corruption, les amendes, qui montaient à 220 millions, furent réduites à 70. Ce fut tout le profit qu'on retira des arrêts de cette chambre, que ses violences firent appeler *la Chambre ardente*.

Système de Law (1718-1720). — Toutes ces mesures n'étaient que de faibles palliatifs à un mal qui paraissait sans remède. Le régent qui, malgré la détresse du trésor, jetait l'or à pleines mains, ne savait plus où trouver de quoi subvenir à ses folles prodigalités, lorsqu'un écossais nommé Law, « grand joueur et grand calculateur, » dit Saint-Simon, vint lui proposer un plan pour payer les dettes de l'État et verser l'abondance dans le royaume. Le plan était fondé sur ce principe : l'abondance du numéraire ajoute à la richesse d'un pays, en facilitant les achats et les ventes. Il est avantageux de remplacer le numéraire, qui est coûteux et limité, par le papier-monnaie, qui ne coûte presque rien et qu'on peut augmenter à volonté. Law proposa donc de remplacer l'or et l'argent monnayés qui circulaient en France par un papier monnaie qui en tiendrait lieu et qu'on pourrait multiplier à l'infini. Ce serait augmenter la richesse du royaume. Law commettait une erreur qui amena la ruine de son système. Le papier-monnaie, qui n'a aucune valeur propre, ne saurait tout à fait remplacer le numéraire en or et en argent, qui en a une ; on ne l'accepte que si l'on a la certitude de pouvoir le convertir en espèces. Dès que cette certitude s'affaiblit, la valeur du papier baisse en proportion. Une banque qui émet

du papier-monnaie doit donc être en état de le changer en espèces, ou inspirer assez de confiance, c'est-à-dire avoir assez de crédit pour qu'on ne lui demande pas cette conversion; et pour cela, elle ne doit pas en émettre hors de proportion avec le numéraire qu'elle possède. Et quand même on ne demanderait pas la conversion, si le papier-monnaie d'un pays dépasse les besoins d'une manière disproportionnée, il fait élever le prix des marchandises et bouleverse le commerce, au lieu de le servir.

Au reste, on procéda d'abord avec prudence. Law établit une banque particulière de dépôt et d'escompte au capital de six millions, divisé en 1200 actions, qui devait émettre du papier-monnaie et recevoir du numéraire en échange (1716). Pendant deux ans et demi les opérations réalisèrent de beaux bénéfices. Séduit par ce succès, le régent permit à la banque de prendre le titre de banque royale (1718). A cette banque, on réunit une compagnie de commerce, à laquelle on accorda successivement, à des conditions avantageuses pour le trésor, le monopole du commerce de la Louisiane, du Canada et des Indes orientales, celui de la traite des nègres au Sénégal, la ferme des tabacs, la perception des impôts et la fabrication de toutes les monnaies. Pour allécher le public, on fit courir le bruit mensonger qu'on avait découvert dans la Louisiane, sur les bords du Mississipi, des mines d'or, d'argent, de pierreries, de cuivre et de plomb. Cette vaste compagnie paraissait offrir la chance de faire des bénéfices considérables. Tout le monde voulut y prendre part; l'appât du gain tourna toutes les têtes. Les actions se payaient un quart en argent et trois quarts en billets de banque. On courut convertir son argent en billets pour acheter des actions. Les billets en papier-monnaie, qui perdaient naguère de 60 à 70 pour

cent, s'élevèrent au pair; et le prix des actions avidement recherchées monta rapidement. En huit mois, il s'éleva de 500 francs à 5000 francs. Les créanciers de l'État s'estimèrent heureux d'échanger leurs titres contre des actions, au taux de 5000 francs qu'elles avaient atteint sur la place, et l'État se trouva en partie libéré de sa dette. Le prix des actions ne s'arrêta pas là ; il continua de monter. Un mois après il était de 10,000 francs ; il parvint jusqu'à 20,000 francs, et il s'y maintint pendant quinze jours. C'était une vraie fureur. On s'étouffait dans l'étroite rue Quincampoix, située entre les rues Saint-Denis et Saint-Martin, qui était devenue une espèce de bourse. Les boutiques s'y louaient des sommes énormes; à défaut de boutiques, on écrivait dans la rue. Un bossu gagna 150,000 francs en prêtant son dos en guise de pupître. Énivré de ce succès, Law commit l'erreur de croire qu'il pouvait fabriquer autant de billets de banque qu'il voudrait, et il en émit pour plus de trois milliards, somme énorme, hors de toute proportion avec le numéraire du royaume, qui ne dépassait pas 700 millions. D'un autre côté, la valeur attribuée aux actions par la vogue dépassait démesurément la valeur réelle des possessions et des priviléges de la Compagnie. Le premier dividende, distribué le 30 décembre 1719, fut de 40 pour cent pour ceux qui avaient payé leurs actions 500 francs; c'était à peine deux pour cent pour ceux qui avaient payé les leurs 10,000 francs, et d'un pour cent pour les actions achetées 20,000 francs. Les gens clairvoyants comprirent le danger et s'empressèrent de se défaire de leurs actions et de leurs billets de banque : les uns les convertirent en numéraire, les autres achetèrent des maisons, des terres, des pierres précieuses, des denrées de toute espèce, et ils firent des fortunes prodigieuses. Une dame de Namur, nom-

mée Chaumont, gagna cent millions; un ouvrier de Montélimart, soixante-dix; un domestique, cinquante; un commissionnaire savoyard, quarante; et plus de cent personnes, dont on a conservé les noms, gagnèrent plus de vingt millions chacune. Le régent et Dubois puisèrent à discrétion dans les caisses de la compagnie et prirent des millions, dont on ignore le montant. Le duc de Bourbon, indigne arrière petit-fils du grand Condé, réalisa 60 millions. Il étalait un jour avec orgueil ses actions devant un trésorier royal. « fi ! monseigneur, lui dit cet homme, votre bisaïeul n'en avait que cinq ou six, mais elles valaient bien mieux que toutes les vôtres. »

L'empressement à vendre les actions leur porta un coup mortel; la baisse fut encore plus rapide que la hausse. Pour les soutenir, Law, nommé contrôleur général des finances, fit rendre un arrêt qui défendait à la compagnie de payer en espèces (1720). Vaine précaution : les hommes puissants se firent payer par force; le prince de Conti enleva ainsi de la banque trois fourgons remplis d'or et d'argent, et gagna quatre millions et demi. Un second arrêt défendit aux particuliers de garder chez eux plus de 500 francs d'argent comptant, sous peine de confiscation, dont moitié au profit des délateurs, et de 10,000 francs d'amende. Cet arrêt ne fut pas plus respecté que le premier. Les uns envoyèrent leur argent à l'étranger, les autres le cachèrent. On fit des visites domiciliaires : des domestiques dénoncèrent leurs maîtres; on vit avec horreur un fils dénoncer son père. Ces mesures violentes, loin de ranimer la confiance, ne firent que précipiter la crise. Tout le monde voulut se défaire de ses actions et de ses billets. On s'étouffa pour vendre comme on s'était étouffé pour acheter : plusieurs personnes furent tuées dans la foule qui se pressait de-

vant les bureaux de la Banque..Lorsque la compagnie eut épuisé son capital, elle suspendit ses paiements. Alors les actions tombèrent à 200 francs, et même à 20, et les actionnaires se trouvèrent n'avoir dans les mains qu'un papier sans valeur. Des milliers de familles furent complétement ruinées. Il se commit des crimes pour réparer les pertes. Les uns se suicidèrent de désespoir ; d'autres se firent faussaires; il y eut onze assassinats en huit jours. Le comte de Horn assassina un courtier pour lui voler son portefeuille, et il fut roué vif en place de Grève. Law s'enfuit du royaume, chargé de la malédiction publique. Cet homme, qui était venu en France avec trois millions et qui avait gagné d'immenses richesses, n'emporta que deux mille louis; tout le reste fut confisqué. Il mourut à Venise dans un état voisin de la gêne.

Cette gigantesque spéculation, qui détruisit beaucoup de fortunes particulières et porta une grave atteinte à la moralité publique et à la considération de la noblesse, fit baisser le taux de l'or et de l'argent et donna une vive impulsion au luxe, à l'industrie, au commerce, et à l'esprit de spéculation et d'entreprise. Pour réparer le tort fait aux anciens créanciers de l'État, victimes du système, et débrouiller le chaos où il avait précipité la France, on fit un recensement de toutes les fortunes, et l'on confia cette opération aux quatre frères Pâris, fils d'un pauvre cabaretier du Dauphiné, devenus de riches et habiles financiers. Ils opérèrent la liquidation avec talent, mais ils agirent avec une criante partialité : ils ménagèrent les grands et traitèrent la multitude sans pitié. Cinq cent onze mille personnes leur portèrent leur papier, qui fut réduit d'un milliard, et la dette se trouva être d'un milliard sept cent millions de capital, que l'État se char-

gea de payer. Il donna aux uns des emplois utiles créés exprès, et aux autres des rentes viagères à 4 pour 100, ou des rentes perpétuelles à 2 et demi pour 100. C'était encore une banqueroute.

Ministères de Dubois et du duc d'Orléans (1723). — Cependant le jeune roi, ayant atteint l'âge de treize ans, fut déclaré majeur, et il n'y eut plus de régence. Comme il était encore incapable de gouverner, il lui fallait un premier ministre. Le duc d'Orléans, pour ne pas avoir l'air de se perpétuer au pouvoir, fit nommer le cardinal Dubois, sa créature, après avoir reçu des médecins l'assurance que ce misérable ne résisterait pas longtemps à une maladie honteuse qui le dévorait. Dubois vécut encore six mois. Le jour de sa mort un orage éclata sur Paris. « J'espère, dit le duc d'Orléans, que ce temps-là fera partir mon drôle. » Le drôle partit et le prince le remplaça. Le lendemain il écrivit à un de ses roués qu'il avait laissé exiler par Dubois : « Morte la bête, mort le venin : Nocé, reviens. » Le duc d'Orléans fut bientôt emporté par une attaque d'apoplexie, fruit de ses débauches et de son intempérance.

Ministère du duc de Bourbon (1723-1726). — Aussitôt le duc de Bourbon, fils aîné du prince de Condé, courut chez le jeune roi et lui demanda la place de premier ministre, comme il aurait demandé une faveur insignifiante. Il avait le brevet tout prêt, et Louis XV le signa. Le duc de Bourbon fit regretter le duc d'Orléans, dont il avait les vices, sans avoir son intelligence et ses aimables qualités. C'était un homme borgne, dur, d'une grossière rapacité, avili par l'agiotage et la débauche, et gouverné par la jolie marquise de Prie, fille d'un traitant, mariée à un diplomate, qui cachait tous les vices sous les charmes de sa personne et de ses manières, et qui, comme Dubois,

se vendit à l'Angleterre. Il avait pour frère cadet ce féroce comte de Charolais, qui tirait sur les couvreurs pour se donner le plaisir de les voir tomber du haut des toits. Louis XV disait qu'il ferait grâce à celui qui le tuerait. Pourquoi ne pas le traduire en justice? A cette époque, il n'y avait point de justice pour le peuple contre les princes et les grands seigneurs.

Le gouvernement de Bourbon fut d'une violence barbare. Le prix des denrées et des salaires était resté élevé depuis le système de Law; il le fit abaisser de vive force et fixa le taux de l'or, de l'argent, du travail, des marchandises. Les ouvriers et les marchands se soulevèrent; on les sabra dans les rues, on les entassa dans les prisons. Au milieu du faste scandaleux du premier ministre et de sa sultane, la misère était effrayante. Pour supprimer la mendicité, on enferma les mendiants dans des ateliers ou dans des prisons; ceux qui s'échappaient étaient marqués d'un fer rouge. Pour plaire au clergé, ce ministre sans religion fit exécuter à la rigueur les plus sévères ordonnances contre les protestants, que Louis XIV avait laissé tomber en désuétude dans ses dernières années. L'édit de 1724 condamnait à mort tous les ministres, aux galères ceux qui leur donneraient asile, et les parents qui refuseraient de faire baptiser leurs enfants et de les envoyer aux écoles catholiques, et à de lourdes amendes les médecins qui négligeraient de déclarer les naissances des enfants et les maladies dangereuses de leurs clients calvinistes. Le malade qui refusait les sacrements de l'Église était traité comme relaps et puni de mort. Tout mariage, non célébré par un prêtre catholique, était nul, et les enfants illégitimes. Les malheureux calvinistes furent réduits à abjurer ou mis hors la loi et privés de tout état civil. Quelques-uns des successeurs du duc de Bourbon adoucirent l'application de

cette cruelle pénalité, sans révoquer les lois contre les protestants. Le glaive de l'intolérance resta suspendu sur leurs têtes, jusqu'à ce que Louis XVI eût la gloire de le briser.

Comme le régent, le duc de Bourbon sacrifia les intérêts de la France à ses intérêts personnels. Pour affermir son pouvoir, il résolut de donner au roi une femme qui lui dût son élévation et qui devînt son appui. Avec sa brutalité ordinaire, il commença par renvoyer en Espagne la jeune infante élevée à Paris, et cette violation de la foi jurée jeta Philippe V dans les bras de l'Autriche, son ancienne ennemie, et brisa notre union avec l'Espagne, notre alliée naturelle. Puis il alla chercher à Weissembourg, en Alsace, la fille de Stanislas Leczinski, roi détrôné de Pologne, et lui offrit le trône de France, et Marie Leczinska, âgée de vingt-deux ans, épousa le jeune roi qui en avait à peine quinze. C'était une princesse pieuse, douce, bonne, mais sans beauté, sans charme, d'un esprit médiocre et peu faite pour dominer son apathique époux. La France vit avec douleur le renvoi de l'infante, et le mariage polonais qui n'offrait aucun avantage politique.

On y regarda si peu dans le choix des dames de la jeune reine, que Madame de Prie fut du nombre. « Il eût été difficile, dit Massillon, de trouver des femmes irréprochables, » tant la décadence morale de la noblesse avait été rapide !

La reconnaissance de la reine ne retarda pas la chute du duc de Bourbon. Ce prince s'était rendu odieux au peuple par la dureté de son gouvernement, aux fonctionnaires et aux privilégiés par le rétablissement du droit, presque oublié, de joyeux avénement, taxe payée au commencement de chaque règne pour obtenir la confirmation des places et des priviléges accordés

sous le règne précédent. Au lieu de faire lever cet impôt par des officiers royaux, on le céda pour 24 millions à des traitants qui en retirèrent plus de quarante. Un nouvel impôt d'un 50e, à prélever en nature sur les produits de la terre, mit le comble à la haine générale (1725). Bourbon crut sa place menacée par Fleury, évêque de Fréjus et précepteur du jeune roi, vieillard aimable et indulgent, qui avait su se rendre cher et indispensable à son élève. Il voulut le faire congédier. Quand le premier ministre travaillait avec le roi, le précepteur était toujours présent. Pour se débarrasser de lui, le duc de Bourbon engagea un jour le roi à travailler dans la chambre de la reine, qu'il avait prévenue. Fleury voulut entrer et se vit refuser la porte. Il crut que le roi était du complot, et il lui écrivit une lettre d'adieux fort triste, pour lui annoncer sa résolution de vivre désormais dans la retraite. Puis il partit pour la campagne. A cette nouvelle, Louis XV éclata en sanglots. « Sire, lui dit un gentilhomme de service, n'êtes-vous pas le maître? Faites dire à M. le duc d'envoyer chercher M. de Fréjus, et vous allez le revoir. » Le conseil fut suivi, et Fleury revint plus puissant que jamais. Quelque temps après, le roi ayant invité le duc de Bourbon à coucher à Rambouillet, maison de plaisance royale, lui dit en partant le premier : « Mon cousin, ne me faites pas attendre pour souper. » Le premier ministre était à peine monté dans son appartement, que le duc de Charost, capitaine des gardes, vint l'arrêter pour le faire mener à Chantilly, son château et son exil. On n'avait pas oublié d'enseigner au jeune Louis XV la fameuse maxime de Louis XI : « Qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner. »

Caractère de Louis XV. — Après ce coup d'autorité, le roi, alors âgé de seize ans, déclara qu'il vou-

lait gouverner lui-même et suivre, en toutes choses, l'exemple de son bisaïeul. Jamais paroles ne furent plus mensongères. Louis XV avait été traité par son précepteur avec une molle indulgence, et son gouverneur, l'inepte et vaniteux maréchal de Villeroy, était l'homme le moins propre à former un roi. Il lui disait, un jour, en lui montrant la foule sous les fenêtres des Tuileries : « Voyez, sire, tout ce peuple est à vous. Vous êtes le maître de tout ce que vous voyez. » Jamais élève ne profita mieux de plus mauvaises leçons. Louis XV, apathique comme Louis XIII, dont il n'avait pas les vertus, resta toute sa vie paresseux, indifférent à tout, excepté à ses plaisirs. Il passa d'abord son temps au jeu, à la chasse, à faire de la tapisserie, à tourner des tabatières, à lire des anecdotes scandaleuses que lui envoyait chaque jour le chef de la police. Bientôt il le passa plus mal.

Ministère de Fleury (1726). — Ce prince, ennemi de toute occupation, abandonna les rênes de l'État à son précepteur, qui fut nommé cardinal et gouverna en maître absolu, sans prendre le titre de premier ministre. Ce vieillard de 73 ans, simple dans ses manières, désintéressé, mais avide du pouvoir sans en aimer l'éclat, ne craignit pas de se charger du fardeau des affaires à un âge où la plupart des hommes ne songent qu'au repos. Il gouverna la France avec la sévère économie d'un père sage qui administre un modeste patrimoine. Tout en supprimant l'impôt du 50e et en diminuant la taille de dix millions, il parvint, à force d'ordre et d'économie, à rétablir l'équilibre, depuis longtemps inconnu, entre la recette et la dépense. Malheureusement, il fut insouciant de l'avenir ; il réduisit trop l'armée et laissa périr la marine. Cette économie devait coûter cher à la France.

Querelles théologiques (1727-1732). — Les premières

années de ce ministère furent troublées par de misérables querelles de théologie, qui se seraient apaisées d'elles-mêmes, si le cardinal de Fleury avait eu la sagesse de ne pas s'en occuper. Il fit condamner, par un concile d'évêques et de docteurs, une instruction pastorale de l'évêque janséniste de Senez en Provence, comme injurieuse à la bulle *Unigenitus*, et relégua ce prélat vertueux et octogénaire dans l'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne. Le parlement et plusieurs évêques prirent parti pour l'évêque persécuté et attaquèrent le jugement du concile. Bientôt la querelle s'envenima par l'introduction de l'office de Grégoire VII, le célèbre Hildebrand, que le pape venait de canoniser. Le parlement défendit au clergé de réciter l'office de ce fondateur de l'omnipotence papale, et publia une déclaration qui rappelait les quatre fameux articles de Bossuet. Un arrêt du conseil cassa la déclaration et imposa silence au parlement. Le parlement refusa d'obéir et interrompit le cours de la justice. Le cardinal exila quarante magistats et quarante-huit docteurs de la Sorbonne; bientôt il faiblit et leur permit de revenir. Les jansénistes, dont le parlement soutenait la cause, appelèrent à leur aide la superstition et la crédulité, toujours certaines de trouver des dupes. Ils firent courir le bruit qu'un diacre, nommé Pâris, fervent disciple du P. Quesnel, était mort en odeur de sainteté, et qu'il s'opérait des miracles sur sa tombe au cimetière St-Médard, dans le faubourg St-Marceau. Ceux qui s'étendaient sur cette tombe éprouvaient des convulsions salutaires ou dangereuses. On croyait à peine en Dieu, on crut aux miracles du diacre Pâris. Pendant trois ans, tout Paris se porta au cimetière, et il s'y passa des scènes ridicules, scandaleuses. Enfin, la police le ferma, et un plaisant écrivit sur la porte ce distique irrévérencieux :

> De par le roi, défense à Dieu
> De faire miracle en ce lieu.

Ces déplorables querelles ne servirent qu'à compromettre la religion, le clergé, l'autorité royale et la dignité du parlement.

Conspiration des Marmousets (1730). — Le cardinal de Fleury montra plus de sagesse envers quelques jeunes seigneurs de la cour, à qui déplaisait sa sévère économie, et qui entreprirent de le renverser. Les ducs de Gesvres et d'Épernon, admis aux amusements du roi, se chargèrent de lui présenter un mémoire contre le gouvernement de son ministre. Une copie tomba entre les mains du cardinal, et le roi lui nomma les coupables. Fleury se contenta de renvoyer ces conspirateurs imberbes à leurs parents, comme des étourdis qui devaient être surveillés, et de faire chansonner leur intrigue, qu'on appela la conspiration des *Marmousets*, nom donné aux figures grotesques sculptées sur le portail et sur les murs des églises gothiques.

Guerre de la succession de Pologne (1733-1735). — La mort d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, ancien compétiteur de Stanislas Leczinski, vint troubler la paix, objet des vœux du cardinal de Fleury. Stanislas fut réélu par 60,000 voix et partit pour son royaume. La Russie et l'Autriche firent procéder à une nouvelle élection, appuyée par les armes russes, et 3,000 gentilshommes mécontents proclamèrent Auguste III, fils du dernier roi. Stanislas, chassé de sa capitale, se jeta dans la forte ville de Dantzig, et s'y vit bientôt investi par 50,000 Russes. Fleury lui envoya un secours dérisoire de 1500 hommes. L'officier qui les commandait, effrayé de la témérité de l'entreprise, ne voulut pas exposer ses soldats à une mort certaine et repartit pour la France. Cette retraite

parut une honte au jeune comte de Plélo, notre ambassadeur à Copenhague. Il se mit à la tête de ces 1500 français et s'embarqua pour la Pologne, après avoir écrit au ministre des affaires étrangères une lettre qui finissait par ces mots : « Je suis sûr que je n'en reviendrai pas ; je vous recommande ma femme et mes enfants. » A peine arrivé devant Dantzig, il descend sur la plage, fond sur les Russes et tombe percé de coups. Sa petite troupe fut investie et faite prisonnière. Stanislas Leczinki s'échappa déguisé en matelot (1734).

Quelque ami de la paix que fût le cardinal, il se vit obligé par l'opinion publique de venger le beau-père du roi. La Russie était trop loin ; ce fut à l'Autriche qu'on déclara la guerre. L'Espagne, séduite par l'appât du Royaume des Deux-Siciles, et la Sardaigne par celui du Milanez, se joignirent à la France.

Les maréchaux de Berwick et de Villars, les derniers des grands généraux de Louis XIV, prirent le commandement de deux armées. Berwick passa le Rhin à la tête de cent mille hommes, s'empara du fort de Kehl sous les yeux du prince Eugène et mit le siége devant Philipsbourg. Un boulet de canon lui emporta la tête. Villars, envoyé en Italie, conquit rapidement la plus grande partie du Milanez. Il montrait le feu et l'activité d'un jeune homme. « Je suis trop vieux pour attendre, » disait-il en souriant. Une maladie, causée par la fatigue, l'obligea de se retirer à Turin. C'est là qu'il apprit la mort du vainqueur d'Almanza. « Cet homme-là, dit-il, est né plus heureux que moi. » Il ne lui fut pas donné de trouver la mort du soldat sur le champ de bataille. Il expira dans la même chambre où il était né 82 ans auparavant, pendant que son père était ambassadeur à Turin.

Les maréchaux de Noailles et d'Asfeld, successeurs de Berwick, prirent Philipsbourg, mais n'osèrent plus rien entreprendre. En Italie, les maréchaux de Broglie et de Coigny, « la monnaie de Villars, » livrèrent aux Autrichiens les sanglantes batailles de Parme et de Guastalla, qui furent gagnées par les soldats et dont les généraux ne surent point profiter, pendant que le duc de Montemar, général des Espagnols, plus heureux ou plus habile, remportait à Bitonto, près de Bari, une victoire qui le rendait maître du royaume des Deux-Siciles (1734).

L'occasion paraissait belle de chasser l'Autriche de l'Italie. Mais Fleury, qui n'avait pas cessé de négocier depuis l'ouverture des hostilités, était impatient de mettre fin à une guerre qu'il avait entreprise à contre-cœur. L'empereur Charles VI, humilié, découragé, accepta les conditions que lui offrait la France, et la paix fut signée à Vienne (1735). Charles VI céda les provinces milanaises de Novare et de Tortone au roi de Sardaigne, et le royaume des Deux-Siciles à don Carlos, second fils du roi d'Espagne, qui lui abandonna le duché de Parme. Stanislas Leczinski renonça au trône de Pologne et obtint la Lorraine, qui, à sa mort, devait revenir à la France. Le duc de Lorraine, gendre de l'empereur, fut dédommagé par l'expectative de la Toscane, dont le duc, dernier des Médicis, se voyait mourir sans postérité. La France acquérait une riche province et procurait un royaume à un prince de la maison de Bourbon. Quoique l'Autriche restât encore puissante en Italie, c'était un assez beau résultat d'une guerre qui avait coûté peu de sacrifices. Hélas ! ce fut le dernier sourire que la fortune fit à notre diplomatie sous ce règne déplorable.

Guerre de la succession d'Autriche (1740-1748). — Cinq ans après le traité de Vienne, la mort de l'empe-

reur Charles VI replongea l'Europe dans les horreurs de la guerre. Ce prince, qui n'avait point de fils, s'était imposé de grands sacrifices pour assurer son héritage à sa fille aînée Marie-Thérèse, épouse de François de Lorraine, devenu duc de Toscane. Il avait soutenu la politique russe et donné un roi saxon aux Polonais, pour gagner la Russie, la Saxe et la Pologne, cédé les Deux-Siciles à un prince espagnol et une partie du Milanez au roi de Sardaigne, et consenti à la réunion de la Lorraine à la France. Toutes les puissances de l'Europe, excepté la Bavière, lui avaient garanti l'exécution d'un acte appelé *Pragmatique sanction*, par lequel il léguait ses vastes États à sa fille. A peine eut-il fermé les yeux, que tous oublièrent leurs engagements, et que cinq prétendants, les rois de Prusse, de Sardaigne et d'Espagne, et les électeurs de Bavière et de Saxe, réclamèrent à divers titres, les uns la totalité, les autres une partie de sa succession. Pendant qu'on négociait, qu'on publiait des mémoires et des manifestes, Frédéric II, roi de Prusse, le prince le plus habile du siècle, fondit sur la Silésie, qu'il convoitait, battit les Autrichiens à Molwitz et conquit toute la province.

Le roi de France ne prétendait rien à la succession de Charles VI. Cependant l'opinion publique, égarée par des hommes aventureux, et fatiguée d'un languissant ministère, poussa à la guerre contre l'Autriche. On s'écria que le moment était venu d'abaisser à jamais cette vieille rivale de la France, et de dédommager par la couronne impériale la maison de Bavière, qui avait souffert pour nous pendant la guerre de la succession d'Espagne. On prétendait que tout serait terminé en une campagne. Le vieux cardinal de Fleury eut la faiblesse, pour conserver le pouvoir, de céder aux entraînements de l'opinion publique,

et la France s'unit aux ennemis de Marie-Thérèse.

Cette guerre injuste et peu honorable, puisqu'elle était faite à une jeune femme qu'on voulait dépouiller de son héritage, après le lui avoir garanti, fut mal conduite. Au lieu d'attaquer la Belgique, le ministère envoya une armée de 40,000 hommes, commandée par des généraux incapables, au secours de l'électeur de Bavière, qui aurait pu marcher sur Vienne et terminer la guerre par un coup d'audace. Ce prince, qui avait plus d'ambition que de talent, entra en Bohême pour y prévenir l'électeur de Saxe, et se fit couronner roi (1741). De là, il se rendit à Francfort, où il fut élu et couronné empereur d'Allemagne, sous le nom de Charles VII (1742). Ce fut le terme de ses succès.

Courage de Marie-Thérèse. — La jeune et belle Marie-Thérèse, menacée par tant d'ennemis, montra le courage et l'habileté d'une grande reine. Elle s'adressa d'abord à la Hongrie et convoqua à Presbourg les États du royaume. Elle entra dans l'assemblée, vêtue de deuil et portant dans ses bras son fils aîné encore enfant. « Abandonnée par mes amis, persécutée par mes ennemis, dit-elle aux députés, je n'ai plus d'espoir que dans votre courage et votre fidélité. » Tous les assistants, transportés d'enthousiasme, s'écrient en agitant leurs sabres : « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse ! » Et ils décrètent la levée en masse de toute la nation (1741). A la voix de leurs députés, accourent de toutes les provinces du royaume des nuées de Hongrois, de Croates, de Roumains et de Slavons, qui inondent la Bavière, chassent le nouvel empereur de sa capitale, et poussent des partis jusqu'en Alsace et en Lorraine, promenant partout le pillage et la dévastation.

En même temps, l'habile Marie-Thérèse parvint à

dissoudre la ligue de ses ennemis. Elle désarma Frédéric II, le plus redoutable de tous, en lui cédant la Silésie, et le roi de Pologne, électeur de Saxe, qui renonça gratuitement à ses prétentions, et elle gagna à sa cause le roi de Sardaigne en lui promettant le Milanez, l'Angleterre, qui avait toujours l'œil ouvert sur l'ambition de la France, et la Hollande qui, depuis 50 ans, marchait à la remorque de l'Angleterre. La France, qui n'avait pris les armes que comme auxiliaire de la Bavière, se vit menacée de porter tout le poids de la guerre contre la plupart des puissances de l'Europe.

Revers des Français : Perte de la Bohême et de la Bavière (1742). — Notre armée, réduite à 20,000 hommes, se trouvait isolée en Bohême par la défection de la Prusse et de la Saxe. Bientôt elle fut assiégée dans Prague par 40,000 Autrichiens. Elle aurait pu tenir jusqu'au printemps et attendre des renforts. On écrivit au maréchal de Belle-Isle, qui la commandait, d'évacuer la ville à tout prix. Belle-Isle sortit de Prague au milieu de décembre, et opéra, à travers la neige et les ennemis, une glorieuse mais triste retraite, qui coûta la vie à plus de 4,000 hommes morts de froid et de misère (1742). Un brave officier de fortune, nommé Chevert, resté dans la ville avec 1,800 hommes, pour protéger les malades et les blessés, fut sommé de se rendre à discrétion. « Dites à votre général, répondit-il au parlementaire autrichien, que s'il ne m'accorde pas les honneurs de la guerre, je mets le feu aux quatre coins de Prague et je m'ensevelis sous ses ruines. » Il obtint une honorable capitulation, et il alla rejoindre à Égra les débris de l'armée française, qui continua sa marche vers le Rhin, sans essayer de tenir nulle part.

Bataille de Dettingen (1743). — A la perte de la

Bohême et de la Bavière, qui nous coûta une armée de 40,000 hommes, détruite sans avoir livré une grande bataille, vint s'ajouter un revers causé par cette ardeur inconsidérée et cette indiscipline si souvent fatales à la France. Une armée de 40,000 Anglais et Hanovriens, commandée par le comte de Stair et George II, était partie des bords de la Meuse pour aller se joindre aux Autrichiens en Bavière, et se trouvait entre Francfort et Aschaffenbourg, sur la rive droite du Mein. Le maréchal de Noailles leur coupa les vivres en s'emparant des passages au-dessus et au-dessous de leur camp, et les réduisit à passer par un chemin creux, où ils couraient risque d'être écrasés ou faits prisonniers. Un corps de 12,000 hommes, secrètement posté dans le village de Dettingen, devait se montrer lorsque les Anglais seraient engagés dans le défilé, et les arrêter, pendant que le canon de la rive gauche les foudroierait, et que le reste de l'armée les prendrait. Le comte de Gramont, neveu du maréchal qui commandait ces troupes, impatient de ne pas voir paraître l'ennemi, sortit de son poste, s'engagea lui-même dans le défilé, et rendit inutiles les batteries, qui auraient tiré sur ses soldats. Il fallut, avec 12,000 hommes en désordre, tenir tête à 40,000. Cette folle désobéissance changea une victoire certaine en une honteuse défaite et resta impunie, tant les liens de la discipline étaient relâchés ! George II, trop content d'avoir échappé au péril, continua précipitamment sa route, sans même emporter ses blessés, qu'il fit recommander à la générosité du vaincu.

On crut que la présence du roi, à la tête des troupes, rétablirait le courage moral des soldats, et l'on parvint à le tirer de sa honteuse apathie. Au printemps de 1744, il partit pour l'armée de Flandre,

commandée par le célèbre maréchal de Saxe, fils naturel d'Auguste II, électeur de Saxe et dernier roi de Pologne, dont le génie, mélange d'audace et de prudence, rappelait celui de Turenne. Pendant que Louis XV assistait à la prise d'Ypres et de Courtrai, arriva la nouvelle que 60,000 Autrichiens avaient passé le Rhin et pénétré en Alsace. Il y courut avec un corps de 25,000 hommes. Une fièvre maligne l'arrêta à Metz et le réduisit bientôt à l'extrémité. Cette maladie du roi consterna la France entière, et sa prompte guérison remplit tous les cœurs de joie et d'allégresse. C'est dans cette occasion que Louis XV reçut le surnom de *Bien-Aimé*, qu'il méritait si peu. Si la royauté cessa d'être populaire et devint odieuse, ce ne fut pas la faute du peuple français. Une invasion de Frédéric II, qui craignait pour la Silésie et qui était entré en Bohême, rappela les Autrichiens en Allemagne et délivra l'Alsace.

Au commencement de l'année suivante, l'empereur Charles VII, notre malheureux protégé, mourut, et son fils signa la paix avec l'Autriche. Il obtint la restitution de ses États et promit sa voix au duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse, qui fut élu empereur sous le nom de François Ier. Dès lors, la guerre était sans objet pour la France, et elle offrit de traiter. Marie-Thérèse, qui brûlait de se venger du gouvernement français et de recouvrer la Silésie, resta sourde à toutes les propositions, et il fallut continuer de se battre pour conquérir la paix. On résolut d'attaquer vigoureusement la Belgique.

Bataille de Fontenoy (1745). — Le maréchal de Saxe, notre seul grand général, reçut le commandement d'une armée de 70,000 hommes. Malheureusement il souffrait cruellement d'une hydropisie qui nécessitait des ponctions douloureuses. Voltaire lui demanda

comment il pourrait faire dans cet état. « Il ne s'agit pas de vivre, dit-il, mais de partir. » Il alla se mettre à la tête des troupes, et ouvrit la campagne par le siége de Tournay. Le roi et le dauphin se rendirent au camp. On apprit que le duc de Cumberland, second fils de George II, s'avançait au secours de la place avec une armée de 55,000 Anglais, Hollandais et Allemands. Le maréchal de Saxe, qui, malgré ses souffrances, déployait une activité prodigieuse, laissa dix-huit mille hommes devant Tournay et marcha avec le reste au-devant de l'ennemi. Il l'attendit à deux lieues de là, dans une position formidable, son centre au village de Fontenoy, sa gauche appuyée au petit bois de Barry, sa droite au village d'Antoing, sur l'Escaut. Trois fois les Anglais assaillirent le centre et trois fois ils furent repoussés. Les Hollandais attaquèrent deux fois le village d'Antoing et furent si maltraités, qu'ils n'osèrent plus reparaître. Le duc de Cumberland résolut de faire une quatrième tentative pour percer le centre de l'armée française. Il forma toute l'infanterie anglaise en une seule colonne, et cette masse énorme, précédée de six pièces d'artillerie, arriva à cinquante pas de nos rangs. Les officiers anglais saluèrent en ôtant leurs chapeaux; on leur rendit leur salut. « Messieurs des gardes françaises, cria lord Charles Hay, tirez. — Messieurs, répondit le comte d'Auteroche, nous ne tirons jamais les premiers; tirez vous-mêmes. » Les Anglais tirèrent; ils couchèrent par terre plus de quatre cents hommes, et jetèrent le désordre dans nos rangs. La redoutable colonne en profita pour continuer sa marche, faisant un feu roulant et bien nourri, repoussant tous les régiments qui se présentaient les uns après les autres pour l'arrêter, bravant le feu croisé des redoutes de Fontenoy et de Barry, et serrant ses rangs à mesure que des files en-

tières tombaient. Déjà elle avait débordé Fontenoy et le bois de Barry. Le maréchal de Saxe, qui se faisait porter dans une petite voiture d'osier, devint inquiet sur le sort de la bataille, et fit prier le roi et le dauphin de repasser l'Escaut. Le roi tint bon et refusa de se mettre en sûreté. Enfin, on s'avisa de pointer quatre pièces de canon contre le front de la colonne; on en fit plusieurs décharges, et l'on réussit à l'arrêter, à l'ouvrir. La maison du roi s'élança dans la brèche, les autres corps suivirent tous à la fois, la cavalerie le sabre à la main, l'infanterie la baïonnette au bout du fusil; et la terrible colonne, attaquée de front et par les flancs, finit par plier, reculer et abandonner le champ de bataille jonché de dix mille morts ou blessés. Le fruit de cette victoire, si opiniâtrément disputée, fut la prise de Bruxelles et la conquête de la plus grande partie de la Belgique.

Bataille de Raucoux (1746). — L'année suivante, le maréchal de Saxe mit le comble à sa gloire par le gain de la grande bataille de Raucoux, près de Liége, qui coûta huit mille hommes aux Autrichiens et les fit reculer jusque sous le canon de Maestricht.

Revers des Français (1746-1747). — La fortune nous faisait payer cher ces avantages sur tous les autres théâtres de la guerre. Dans la Grande-Bretagne, le jeune prétendant Charles-Édouard, petit-fils de Jacques II, après avoir battu les Anglais à Preston-Pans et à Falkirk en Écosse, et fait trembler George II sur son trône, en s'avançant jusqu'à Derby, à quarante lieues de Londres, avait été complétement défait à Culloden, près d'Inverness, par le duc de Cumberland (1746). En Allemagne, Marie-Thérèse avait de nouveau désarmé le roi de Prusse en lui confirmant la cession de la Silésie (1745). En Italie, le maréchal de Maillebois et l'infant don Philippe, second fils du roi

d'Espagne, qui commandaient les Français et les Espagnols, avaient perdu contre les Autrichiens la bataille de Plaisance, une des plus sanglantes de la guerre (1746). Les vainqueurs avaient pénétré en Provence à la suite des vaincus, et ils menaçaient Toulon et Marseille, bloqués par les escadres anglaises. Ils furent arrêtés par l'armée du maréchal de Belle-Isle, accourue en poste des bords de l'Escaut, et forcés de battre en retraite par l'insurrection de Gênes et par le défaut de subsistances. Pendant que le maréchal les tenait en échec sur le Var, son frère, le comte de Belle-Isle, entreprit de pénétrer en Italie par la vallée de la Doire. Arrivé dans le col de l'Assiette, près d'Exilles, il rencontra les Piémontais qui l'attendaient derrière des retranchements formidables, hérissés de canons. Il eut la folle témérité de les attaquer, et il resta sur la place avec cinq mille hommes (1746).

Nous n'étions pas moins malheureux sur mer et dans les colonies. La marine, négligée par Fleury, ne pouvait tenir tête aux Anglais. Après avoir balancé la fortune dans la brillante bataille de Toulon, nous vîmes notre flotte détruite à la hauteur du cap Finisterre en Galice, nos côtes bombardées, notre commerce ruiné par des prises immenses. En Amérique, nous perdîmes l'île du cap Breton, à l'entrée du golfe Saint-Laurent. Aux Indes, nous avions deux hommes de génie, qui, bien unis et soutenus, auraient pu nous donner l'Indoustan et nous rendre maîtres de la mer des Indes. Ils se querellèrent et ne firent qu'ajouter à nos revers. C'était Mahé de La Bourdonnais, gouverneur des îles de France et de Bourbon, qui avait tout créé dans ces deux colonies, et Dupleix, gouverneur de nos établissements indiens, qui lui devaient une prospérité inconnue avant lui. La Bourdonnais, après

avoir dispersé les escadres anglaises, prit Madras, y fit un riche butin et promit de rendre cette ville moyennant une rançon de neuf millions (1746). Dupleix, jaloux, cassa la capitulation et garda Madras, qui ne fut rendu aux Anglais qu'à la paix générale. La Bourdonnais, rappelé en France, fut accusé d'avoir exigé une rançon trop faible et reçu des présents considérables, et fut enfermé à la Bastille, où il contracta une maladie mortelle. Déclaré innocent après avoir subi une dure captivité de trois ans et demi, il ne sortit de prison que pour mourir dans l'indigence. Dupleix racheta ses torts par la belle défense de Pondichéry, qui le couvrit de gloire.

Bataille de Lawfeldt (1747). — Cependant, Louis XV ne cessait d'offrir la paix et déclarait qu'il la ferait, « non en marchand, mais en roi. » On ne l'écoutait pas. Pour rendre les Hollandais plus traitables, le maréchal de Saxe résolut d'assiéger la forte place de Maestricht sur la Meuse et de pénétrer en Hollande. Les alliés, commandés par le duc de Cumberland, s'étant avancés pour l'arrêter, il les battit près du village de Lawfeldt, sans pouvoir les empêcher de couvrir la ville. Pour se dédommager d'un autre côté, le maréchal envoya son lieutenant, le comte de Lowendahl, général danois au service de la France, assiéger Berg-op-Zoom, surnommé l'imprenable, qui fut emporté d'assaut et saccagé sans pitié ni merci. Le vainqueur obtint le bâton de maréchal de France.

Traité d'Aix-la-Chapelle (1748). — En 1748, le maréchal de Saxe donna le change aux alliés par des marches savantes et parvint enfin à investir la ville de Maestricht. Alors les Hollandais, effrayés de l'orage qui s'avançait sur leurs têtes, demandèrent à grands cris cette paix qu'on refusait depuis si longtemps. Elle fut signée à Aix-la-Chapelle. Trop heu-

reux d'être délivré des embarras de la guerre, Louis XV accepta toutes les conditions qu'on voulut lui imposer. Il rendit la Flandre hollandaise et la Belgique autrichienne, à condition que Marie-Thérèse céderait le petit duché de Parme à son gendre don Philippe, fils puîné du roi d'Espagne. L'Angleterre et la France se restituèrent mutuellement leurs colonies. Le roi de Prusse garda la Silésie, et le roi de Sardaigne obtint de Marie-Thérèse une partie du Milanais. Ainsi se termina cette injuste et fatale guerre, où la France avait été entraînée sans intérêt pour l'État, qui l'avait épuisée d'hommes et d'argent, et qui avait ruiné son commerce et anéanti sa marine, réduite à deux vaisseaux.

Règne des Favorites. — Le cardinal Fleury n'avait pas vu la fin de cette guerre que sa faiblesse avait laissé allumer ; il était mort en 1743, à l'âge de 90 ans. Son administration faible, mais économe, fut la seule époque estimable de ce règne. Louis XV répéta la déclaration qu'il voulait gouverner lui-même ; mais bientôt les rênes de l'État parurent trop lourdes à son indolence et à sa paresse, et il les laissa tomber entre les mains de femmes frivoles et sans mœurs et d'indignes favoris, dont la France devint la proie. Les ministres, les généraux, les ambassadeurs furent nommés, congédiés au gré de leurs passions et de leurs caprices, et le trésor de l'État, livré à leur avidité, s'épuisa à satisfaire leur luxe et leurs débauches. La noblesse imita la licence de la cour, et la finance enrichie imita la noblesse, s'imaginant effacer l'inégalité des conditions par l'égalité des vices.

Dès l'âge de vingt-cinq ans, Louis XV, circonvenu par d'habiles corrupteurs et des femmes intrigantes, avait négligé la vertueuse Marie Leczinska, bien qu'elle lui eût donné deux fils et quatre filles. Quatre

sœurs de la famille de Nesles n'eurent pas honte de se disputer successivement ou à la fois le cœur de ce prince, qui finit par rester à la plus jeune, femme brillante et aventureuse, créée duchesse de Châteauroux et nommée dame du palais de la reine (1742). A sa mort, arrivée deux ans après, cette favorite fut remplacée par une femme qui la fit regretter. C'était la fille d'un fournisseur des vivres mal famé, nommé Poisson, épouse du financier Le Normand d'Étioles, qui fut créée marquise de Pompadour (1745), et qui gouverna vingt ans pour le malheur de la royauté et de la France. Elle voulut être dame du palais de la reine, qui dévora en silence cette nouvelle humiliation. Madame de Maintenon avait dominé Louis XIV par la dévotion ; madame de Pompadour domina Louis XV par le vice et les plaisirs. Elle imagina les petits soupers pour le soustraire à la représentation ; elle lui donna des spectacles, où elle jouait les premiers rôles; elle appela à son aide les arts d'agrément qu'elle cultivait avec succès, et encouragea le goût de ces tableaux, de ces porcelaines, de ces meubles, dont le style élégant, gracieux, maniéré, est connu sous le nom de genre Pompadour. Quand la jeunesse et la santé l'abandonnèrent, elle se fit, pour conserver sa place, la honteuse confidente des débauches du roi. On lui forma, dans un quartier retiré de Versailles, appelé le Parc-aux-Cerfs, une espèce de sérail, qui montra à la France le scandale des mœurs de l'Orient. Ce prince, qu'on avait surnommé le Bien-Aimé, était devenu, en moins de six ans, un objet de haine et de mépris pour son peuple. En 1750, le ministère ayant ordonné de ramasser les enfants abandonnés et les petits vagabonds pour les envoyer aux colonies, le bruit courut que le roi, usé par la débauche, prenait, pour se guérir, des bains de sang humain. Un soulè-

vement éclata dans Paris; des archers furent tués, des maisons saccagées; on s'écria qu'il fallait aller brûler Versailles. Louis XV n'osa plus se montrer aux Parisiens, et pour s'épargner la honte de traverser la capitale quand il allait à Compiègne, il fit faire une route de Versailles à Saint-Denis, qui s'appelle encore le *Chemin de la Révolte.*

Querelle des billets de confession (1752-1757). — Pendant que la royauté et la noblesse s'avilissaient dans la débauche, le clergé et le parlement se couvraient de ridicule par de misérables querelles. En 1752, sur l'ordre de leur archevêque Beaumont, prélat pieux, mais intolérant, les curés de Paris se mirent à refuser les derniers secours de la religion et même les honneurs de la sépulture à ceux qui ne seraient pas munis d'un billet de confession attestant leur complète adhésion à la bulle *Unigenitus*, acceptée comme règle de foi. A cette époque, aucun corps de l'État n'avait de limites bien déterminées, et chacun profitait de la faiblesse du pouvoir pour étendre ses attributions. Le parlement, qui n'aurait dû s'occuper que de ses fonctions judiciaires, prescrivit par des arrêts l'administration des sacrements et condamna les curés à l'amende et à la prison. Le roi, dont ces querelles troublaient les plaisirs, défendit aux magistrats de se mêler des affaires de religion. Les magistrats, loin d'obéir, suspendirent le cours de la justice. Les uns furent arrêtés, d'autres exilés, la grande chambre transférée à Pontoise et remplacée par une chambre royale (1753). Les avocats refusèrent de plaider devant cette nouvelle chambre, qui se vit réduite à l'inaction. Selon son habitude, le gouvernement céda, et rappela les exilés de la grande chambre par un édit qui prescrivait un silence absolu sur la religion. « C'était, dit Voltaire, ordonner à des fous

d'être sages. » Le clergé persista à refuser les sacrements, le parlement à procéder contre le clergé, et le roi, faible et violent à la fois, sévit tour à tour contre le clergé et le parlement. Ces tristes débats agitaient les esprits. Le peuple regardait le parlement comme le défenseur des libertés publiques, parce qu'il s'en arrogeait le titre, et ne parlait que des débauches, des prodigalités du « tyran français. » Un fanatique insensé, ancien domestique, nommé Robert Damiens, égaré par cette guerre d'arrêts et de mandements, voulut « donner au roi un avertissement, » et le blessa légèrement d'un coup de canif au milieu de ses gardes. Il fut condamné à subir des supplices dont l'atrocité fait horreur. Cet attentat ne rendit pas les deux partis plus sages, ni le gouvernement plus énergique.

Guerre de Sept Ans (1756-1763). — Voyons au dehors les fautes de ce misérable gouvernement, et les honteux revers qu'il infligea à la France. Madame de Pompadour avait dit aux plénipotentiaires envoyés à Aix-la-Chapelle : « Surtout, ne revenez pas sans la paix, le roi la veut. » On avait traité avec tant de précipitation, qu'on n'avait pas pris la peine de fixer les limites des colonies anglaises et françaises en Amérique. Les Français y possédaient la Louisiane et le Canada ; ils voulurent les joindre par une chaîne de forts qui les auraient rendus maîtres du cours du Saint-Laurent, de l'Ohio et du Mississipi, depuis Québec, capitale du Canada, jusqu'à la Nouvelle-Orléans, capitale de la Louisiane. Les Anglais, établis entre l'Océan et les monts Alléghanys, s'opposèrent à ce qu'ils appelaient les usurpations de la France, et de violentes hostilités éclatèrent entre les colons des deux nations. La même rivalité existait dans l'Inde entre la Compagnie française et la Compagnie anglaise. En 1754, les An-

glais demandèrent le rappel de Dupleix, et notre imbécile gouvernement rappela ce grand homme. Cette lâcheté, commise par amour pour la paix, ne le préserva pas de la guerre. Les Anglais la voulaient pour anéantir de nouveau notre marine renaissante grâce aux efforts de l'habile ministre Machault. L'année suivante, on apprit avec stupeur que l'amiral Boscawen avait capturé, sans aucune déclaration, deux vaisseaux de ligne et trois cents navires marchands montés par six mille hommes avec une cargaison de plus de vingt-cinq millions de francs. Cet attentat contre le droit des gens, fut le signal d'une guerre bien plus désastreuse que celle de la succession d'Autriche.

Si le ministère français avait eu le sens commun, il aurait consacré toutes les ressources de la France à la marine, afin de soutenir avec gloire, sinon avec succès, la lutte contre l'Angleterre; et si la fortune nous avait été contraire, on aurait pu s'emparer du Hanovre, patrimoine du roi George II, comme une compensation pour la perte de nos colonies. La toute-puissante favorite, qui jouait avec le sceptre, jeta la France dans une guerre continentale.

Marie-Thérèse, inconsolable de la perte de la Silésie, remuait toute l'Europe pour recouvrer cette province. Afin d'obtenir l'appui de la France, cette vertueuse princesse s'abaissa jusqu'à écrire des lettres affectueuses à la méprisable sultane qui gouvernait, et à la traiter de « bonne cousine. » C'en fut assez pour renverser la politique séculaire de la France. On venait de s'épuiser pour abaisser l'Autriche; on allait se ruiner pour cette vieille ennemie, qui ne pouvait rien pour nous sur mer, et pour affaiblir la Prusse, qui s'était battue avec nous et dont n'avions rien à craindre. Par le traité de Versailles, on s'engagea à lui

payer un subside annuel de 12 millions de florins et à lui fournir un corps auxiliaire de 24,000 hommes, qui fut bientôt porté à plus de 100,000. C'était le comble de la folie. A cette ligue contre la Prusse accédèrent l'électeur de Saxe, roi de Pologne, et les princes allemands dévoués à l'empereur François Ier, le roi de Suède qui regrettait la Porémanie, et la czarine Elisabeth, blessée des épigrammes de Frédéric II qui, dans ses railleries cyniques, n'épargnait pas « la dynastie des cotillons. »

Victoires de Minorque (1756), **de Hastenbeck et de Closter-Seven** (1757). — Les premiers débuts de la guerre furent glorieux pour la France sur terre et sur mer. L'amiral de La Gallissonnière battit la flotte de l'amiral Byng, devant Port-Mahon, capitale de l'île Minorque; le maréchal de Richelieu emporta d'assaut cette place réputée imprenable, et chassa les Anglais de l'île entière. Cet exploit excita l'enthousiasme de la nation. Le roi seul y resta indifférent; il accueillit le vainqueur avec insouciance et se borna à lui demander comment il avait trouvé les figues de Minorque.

En Allemagne, le maréchal d'Estrées, brave et instruit, mais lent et circonspect, passa le Rhin avec 80,000 hommes, pénétra en Westphalie et gagna sur le duc de Cumberland, la bataille de Hastenbeck sur le Weser, décidée par Chevert, le meilleur de nos généraux, qui aurait dû commander en chef, si le mérite, et non la naissance et le caprice, avait décidé du commandement.

Richelieu, « le héros de Mahon, » ayant supplanté d'Estrées par une intrigue de cour, poursuivit Cumberland jusqu'à l'embouchure de l'Elbe et le réduisit à signer la convention de Closter-Seven, près de Stade, qui nous abandonnait tout le Hanovre. Au lieu de dissoudre l'armée anglaise, il lui permit de se

retirer derrière l'Elbe, à condition qu'elle ne servirait plus contre la France pendant la guerre. A cette faute il en ajouta une autre qui jeta l'indiscipline et l'insubordination dans ses troupes, ce fut de donner l'exemple du pillage à ses officiers et à ses soldats, qui l'appelaient le *Père la Maraude*, et qui ne l'imitèrent que trop ; le Hanovre fut rançonné sans pitié. Plus tard, Richelieu fit bâtir à Paris, du produit de ses déprédations, un élégant pavillon que le peuple appela par dérision « le pavillon de Hanovre. »

Revers à Rosbach (1757), **à Creveldt** (1758). — Les campagnes suivantes offrent une série de batailles et de combats, livrés sans plan, sans ensemble, et plus souvent perdus que gagnés, par des généraux incapables et méprisés de leurs soldats indisciplinés, qui ont l'air d'épuiser toutes les ressources de l'art de la guerre, et qui en ignorent les premiers éléments. On a de la peine à suivre toutes ces évolutions sans but et sans intérêt. Il faut se borner à mentionner les principales actions.

En 1757, le prince de Soubise, favori de madame de Pompadour, alla se joindre avec 25,000 hommes de troupes auxiliaires au prince de Saxe-Hildburghausen, général de l'armée des cercles allemands, encore plus incapable que lui. Ils eurent la folle présomption de marcher contre Frédéric II, qui n'avait que 20,000 hommes contre 60,000, et de l'attaquer au village de Rosbach, non loin de celui de Lützen. Ce fut moins un combat qu'une honteuse déroute, qui coûta aux vaincus 3,000 morts et 7,000 prisonniers. De nombreuses faveurs de la cour consolèrent Soubise des sanglantes épigrammes du public.

L'année suivante, Soubise racheta un peu sa déconfiture de Rosbach par un double avantage remporté sur le prince d'Ysenbourg, à Sandershausen, près de

Cassel, et à Lutternberg, au confluent de la Fulde et de la Werra. Chevert avait gagné cette dernière bataille; ce fut Soubise qui reçut le bâton de maréchal.

Richelieu, rappelé de Hanovre, avait eu pour successeur le comte de Clermont, de la maison de Condé, abbé de Saint-Germain-des-Prés, devenu général par une dispense du Pape et par un caprice de la favorite. Clermont avait en tête le prince Ferdinand de Brunswick, le meilleur lieutenant de Frédéric II, général anglo-hanovrien qui, au mépris de la capitulation de Closter-Seven, rompue par le gouvernement anglais, s'était remis en campagne. Quoique supérieur en nombre, il recula devant son habile adversaire, repassa le Weser et le Rhin et se laissa battre à Creveldt, entre Gueldre et Düsseldorf. « Ce général des Bénédictins, » comme l'appelait Frédéric II, s'enfuit à toute bride du champ de bataille. Arrivé à Neuss, il demanda aux magistrats s'ils avaient vu beaucoup de fuyards. « Non, monseigneur, lui répondit-on, vous êtes le premier. »

Succès à Bergen (1759), à **Corbach et à Closter-Camp** (1760). **Revers à Minden** (1759), **à Warbourg** (1760), **à Villinghausen** (1761), **à Wilhelmsthal** (1762). — En 1759, le duc de Broglie, successeur de Soubise, et plus capable que tous ces généraux de cour, remporta une victoire à Bergen, au nord de Francfort, sur Ferdinand de Brunswick, qui alla prendre sa revanche sur le maréchal de Contades, successeur du comte-abbé de Clermont. Contades, n'ayant personne devant lui, avait passé le Rhin et pénétré en Westphalie. Atteint à Minden sur le Weser, il fut complétement défait et perdit 7,000 hommes.

En 1760, Broglie, devenu maréchal de France, reçut le commandement des deux armées de la Hesse et de la Westphalie. Un de ses lieutenants, le

chevalier de Muy fut vaincu à Warbourg sur la Dimel, pendant qu'un autre lieutenant, le comte de Saint-Germain, était vainqueur à Corbach, capitale de la principauté de Waldeck, et qu'un troisième, le marquis de Castries, battait le prince Charles de Brunswick à Closter-Camp, entre Gueldre et Rhinberg. C'est dans cette dernière action qu'eut lieu le dévouement si connu du chevalier d'Assas, capitaine de chasseurs au régiment d'Auvergne. D'Assas, envoyé à la découverte, tomba au milieu d'un corps d'Anglais, qui menacèrent de le tuer s'il faisait le moindre bruit. Il s'écria de toutes ses forces : « A moi, Auvergne ! voilà l'ennemi ! » Et il tomba percé de coups de baïonnettes.

En 1761, Broglie avec 60,000 hommes, et Soubise avec 100,000, par incapacité et par jalousie, se nuisirent l'un à l'autre et perdirent la campagne contre Ferdinand de Brunswick, qui défit le premier à Villinghausen sur la Lippe.

En 1762, Soubise et le maréchal d'Estrées, successeur de Broglie, s'entendirent mieux, sans montrer plus de capacité ; ils se firent battre à Wilhelmsthal, près de Cassel, par Ferdinand de Brunswick, qui prit cette ville sous leurs yeux.

Revers maritimes. — Si la France s'épuisait sans gloire en Allemagne, sur mer et dans les colonies elle subissait d'humiliants revers et faisait des pertes irréparables. Les amiraux rivalisaient d'ignorance avec les généraux, et les officiers de marine d'insubordination avec les officiers de terre. Dans leur dédain arrogant, les officiers rouges ou nobles refusaient d'obéir aux officiers bleus ou plébéiens, et d'escorter les navires de commerce. Deux batailles suffirent pour ruiner notre marine renaissante.

En 1759, l'amiral La Clue, parti de Toulon avec

douze vaisseaux pour se rendre à Brest, en laissa écarter cinq en route, et avec les sept autres il rencontra l'amiral Boscawen, qui en avait quatorze, à la hauteur de Lagos, au sud du Portugal. Il se battit bravement et eut les deux jambes emportées; mais il perdit quatre vaisseaux brûlés ou pris.

Le maréchal de Conflans, qui commandait la flotte de Brest, ne montra pas même le courage du guerrier. A la vue de l'escadre de l'amiral Hawke, qui croisait près de la presqu'île de Quiberon, il donna le signal de la retraite et l'exemple de la lâcheté. Sept de ses vaisseaux furent pris, brûlés ou détruits; les autres se réfugièrent dans la Vilaine et ne purent en sortir qu'après la paix. Qu'aurait pu faire de pire une bataille perdue? Cette honteuse journée, où l'amiral français avait évité la lutte, fut appelée par dérision « la bataille de M. de Conflans » (1759).

Privée de sa flotte, la France vit insulter les côtes de la Normandie et de la Bretagne. Les Anglais brûlèrent à Cherbourg vingt-sept navires, et à Saint-Malo trois frégates et plus de quatre-vingts navires marchands et des approvisionnements évalués à douze millions. Une troisième descente fut repoussée à Saint-Gast, à l'ouest de Saint-Malo, où l'ennemi perdit trois mille hommes. Le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, se conduisit comme M. de Conflans; il se cacha dans un moulin pendant qu'on se battait. « Si notre gouverneur ne s'est pas couvert de gloire, écrivit La Chalotais, procureur-général au parlement de Rennes, il s'est du moins couvert de farine. » Les Anglais prirent leur revanche par la conquête de Belle-Isle.

Perte des Colonies. — Nos colonies, abandonnées à leurs propres forces, succombèrent les unes après les autres. Le vaillant marquis de Montcalm fit des efforts héroïques pour défendre le Canada. Obligé,

pour sauver Québec, de livrer bataille au général Wolf, qui avait des forces doubles des siennes, il trouva comme son adversaire une mort glorieuse. Le Canada fut à jamais perdu (1759). L'île du cap Breton, la Guadeloupe, la Martinique, Tabago et les autres îles voisines tombèrent également au pouvoir des Anglais. En Afrique, le Sénégal éprouva le même sort. Dans l'Inde, le comte de Lally, fils d'un jacobite irlandais, gouverneur de Pondichéry, brave soldat, mais violent, hautain, mal secondé par ses officiers et les habitants qu'avaient irrités ses emportements et sa tyrannie, fut battu à Wandewash, et se vit réduit à capituler sans condition dans Pondichéry, dont l'ennemi détruisit les murailles. Chandernagor fut rasé, et tous nos établissements ruinés sur les côtes de Malabar et de Coromandel. De retour en France, Lally fut enfermé à la Bastille et condamné à mort, pour avoir trahi les intérêts du roi, de l'État et de la compagnie des Indes. C'était le roi qui était le grand coupable de nos malheurs.

Pacte de famille (1761). — En vain le duc de Choiseul, habile ministre des affaires étrangères, parvint à décider l'Espagne à s'unir à nous, et à conclure entre les branches de la maison de Bourbon un traité qui reçut le beau nom de *Pacte de famille*. Hélas! c'étaient des malades qui réunissaient contre un géant leurs forces languissantes. L'Espagne ne fit que partager nos malheurs sans nous être d'aucune utilité. Les Anglais firent des prises immenses sur son commerce et lui enlevèrent les îles Philippines et la Havane, la reine des Antilles.

Traité de Paris (1763). — Cette guerre désastreuse se termina par le traité de Paris, le plus honteux que la France ait jamais signé. La France rendit les villes

qu'elle occupait au-delà du Rhin, recouvra ses colonies de l'Inde, à condition de ne pas relever les fortications et de n'y tenir aucune garnison. Elle céda à l'Angleterre, le Sénégal, le Canada, les îles du golfe Saint-Laurent, la Grenade, Saint-Vincent, la Dominique et Tabago, et s'engagea à ne pas fortifier Dunkerque du côté de la mer. Enfin elle promit à l'Espagne de lui donner la Louisiane pour la dédommager de la perte de la Floride, qu'elle abandonna aux Anglais en échange de Cuba et des Philippines.

Peu de temps après, la paix fut signée à Hubertsbourg, en Saxe, entre le roi de Prusse et ses nombreux ennemis. Frédéric II, qui avait déployé le génie d'un grand homme, et glorieusement résisté à la France, à la Russie, à l'Autriche, aux cercles de l'Empire et à la Suède, conserva la Silésie, cause de tant de batailles et de malheurs.

Abolition des Jésuites (1764). — Aux ruines de la guerre s'ajouta la ruine de plusieurs institutions. La première fut l'abolition de l'ordre impopulaire des jésuites. Les jésuites étaient odieux aux jansénistes, qu'ils persécutaient depuis un siècle; au parlement, défenseur des libertés de l'église gallicane, qu'ils n'avaient jamais reconnues; aux écrivains irréligieux dont ces « grenadiers de la foi » étaient les adversaires les plus énergiques; à la favorite, qu'ils avaient plusieurs fois tenté de renverser pour ramener le roi à une vie plus régulière, et au duc de Choiseul, homme spirituel et brillant, mais léger et sceptique, dévoué à la Pompadour, au parlement et au parti philosophique. Le ministre et la favorite n'eurent pas de peine à exciter le roi contre eux. On lui dit que le parti religieux blâmait amèrement sa conduite et lui aliénait l'affection du peuple pour la porter sur le dauphin.

Un scandale public fit éclater l'orage contre les jé-

suites. Le P. Lavalette, directeur de leurs missions aux Antilles, qui se livrait à des opérations commerciales, éprouva d'énormes pertes et fit une banqueroute de trois millions. Ses créanciers attaquèrent la société comme solidaire. Elle refusa de payer et répondit que le P. Lavalette avait agi pour son compte et non pour celui de l'Ordre, auquel le commerce était interdit par les statuts. Il fallut produire ces fameux statuts, jusqu'alors soigneusement cachés à tous les regards. On y vit que tous les membres devaient obéir, « comme des cadavres, » à un général qui demeurait à Rome. On représenta à Louis XV que l'autorité absolue de ce général étranger était incompatible avec les lois de l'État. Le roi fit demander au pape la modification de quelques statuts. Le général de l'ordre, le P. Ricci, coupa court à la négociation par cette fameuse réponse : « *Sint ut sunt aut non sunt,* » qu'ils soient comme ils sont ou qu'ils ne soient plus. En 1762, le parlement de Paris prononça l'abolition de l'ordre et la vente de tous ses biens. Deux ans après, un édit royal le supprima dans tout le royaume. Les jésuites avaient été déjà supprimés en Portugal. Les Deux-Siciles, l'Espagne et l'Autriche suivirent cet exemple. En 1773, le pape Clément XIV, cédant aux pressantes instances des puissances catholiques, prononça l'abolition générale de l'ordre.

Morts à la Cour (1764-1768). — Ce fut le dernier acte de la Pompadour. Cette femme, qui avait causé la ruine de la France, mourut en reine au palais de Versailles, laissant une immense fortune. Louis XV, insensible à tout, ne témoigna aucune émotion. Il vit d'une fenêtre emporter le cercueil à Paris par un temps affreux. « La marquise, dit-il, n'aura pas beau temps pour son voyage. »

A ce premier coup, la Providence ajouta des mal-

heurs qui rappelèrent ceux de la vieillesse de Louis XIV. Louis XV vit mourir successivement le duc de Bourgogne, l'aîné de ses petits-fils, qui donnait de belles espérances; le dauphin, son fils âgé de trente-six ans, qui au milieu de la corruption de la cour, partageait son temps entre l'étude et les exercices de piété, et qui fut pleuré de la France entière. (1765); son beau-père, Stanislas Leczinski, qui faisait le bonheur de la Lorraine (1766); la dauphine, Marie-Joseph de Saxe, fille d'Auguste III, qui avait été le modèle des épouses (1767); et enfin, la reine, la pieuse Marie Leczinska, qui avait épuisé la coupe des humiliations, et qu'une maladie de langueur emporta au tombeau (1768).

La reine, le dauphin et la dauphine avaient à peine obtenu de froids respects dans cette cour prosternée aux pieds d'une indigne favorite; on pouvait les braver impunément. A propos d'un mémoire que le dauphin avait présenté au roi en faveur des jésuites, le premier ministre Choiseul avait eu l'insolence de lui dire : « Je puis être condamné au malheur d'être votre sujet, mais je ne serai jamais votre serviteur. » C'est ainsi qu'on traitait l'héritier de la couronne, père du prince qui devait être Louis XVI.

Madame du Barry (1769). — Louis XV un moment ému des avertissements répétés que lui envoyait la Providence, retombait bientôt dans son apathique indifférence et reprenait ses liens honteux. A madame de Pompadour avait succédé la fille d'un pauvre employé des fermes en Lorraine, devenue de nom la femme d'un comte du Barry, frère d'un autre misérable qui exploitait sa beauté. Le vieux duc de Richelieu, le conquérant de Minorque, dont le nom est mêlé à tous les scandales du siècle, se fit le mentor de cette jeune sultane de vingt-cinq ans, qui, sous un air ingénu, cachait

sa précoce expérience de la débauche. Toute la cour, ministres, généraux, prélats, s'avilit aux pieds de cette méprisable favorite. Le chancelier Maupeou se prétendit son parent et il l'appelait sa cousine. On vit un jour, à son lever, le nonce du pape et le cardinal de la Roche-Aymon lui présenter ses mules. Les écrivains lui prostituèrent leur encens; Voltaire lui adressait des vers, et lui donnait le nom de la nymphe Egérie, qui dictait à Numa Pompilius les lois vénérées des Romains. Cette femme se jouait du trésor de l'État, des dignités, des honneurs : elle fit nommer chevalier de Saint-Louis un commissaire de la marine, qui lui avait donné une perruche.

Dans son ignoble société, le vieux roi prit des goûts vulgaires : il s'enivrait plus que jamais, il aimait à faire son café. Elle le traitait comme un laquais avec une grossièreté cynique : « La France, lui disait-elle, ton café *s'en va.* » A la débauche et à l'intempérance vint s'ajouter l'avarice. Pendant que les du Barry et leurs complices dévoraient le trésor public, Louis XV avait recours à d'abominables moyens pour se créer un pécule particulier. Il devint le principal actionnaire d'une société de monopoleurs formée pour accaparer les blés et spéculer sur la misère du peuple, qui fit les famines artificielles de 1768 et de 1769, et qu'on flétrit du nom de *Pacte de famine*, par allusion au *Pacte de famille*, conclu par le duc de Choiseul.

Disgrâce de Choiseul (1770). — Choiseul, si longtemps obséquieux courtisan de la Pompadour, ne crut pas à la durée de la faveur de la du Barry, et cette erreur causa sa chute. Secondé de son cousin, le duc de Praslin, ce ministre patriote travaillait, depuis le traité de Paris, à tirer la France de l'abîme et la préparait à prendre un jour sa revanche. En 1768, il nous

donna la Corse, révoltée contre Gênes qui nous la céda, et soumise par nos armes, malgré l'opposition de l'Angleterre. Il resserra l'union de la France avec les Deux-Siciles, l'Espagne et l'Autriche, et négocia le mariage de Marie-Antoinette, fille de Marie-Thérèse, avec le dauphin. Il réorganisa l'armée, releva notre marine qui comptait déjà soixante-quatre vaisseaux de ligne et cinquante frégates et corvettes, et amassa d'immenses approvisionnements dans nos ports et nos arsenaux.

Choiseul avait beaucoup d'ennemis. A leur tête était une espèce de triumvirat formé par l'abbé Terray, contrôleur général des finances, le chancelier Meaupeou et le duc d'Aiguillon, hommes sans foi et sans mœurs. Ils s'unirent à la nouvelle favorite, qu'irritaient les dédains du premier ministre. Dirigée par ces trois intrigants, la du Barry obsédait le roi et poursuivait Choiseul de bouffonnes plaisanteries. Elle congédia son cuisinier, parce qu'elle lui trouvait un air de ressemblance avec le ministre, et elle dit au roi : « J'ai renvoyé mon Choiseul ; quand renverras-tu le tien ? » Elle faisait sauter des oranges dans ses mains, en disant : « Saute, Choiseul ! saute, Praslin ! » Enfin les ennemis du premier ministre l'emportèrent et il fut brutalement exilé dans sa terre de Chanteloup sur Loire. Sa chute lui valut un triomphe. Pour la première fois on vit les courtisans, fidèles au malheur, s'exposer au déplaisir du souverain pour honorer un ministre disgracié. On courut en foule se faire inscrire à sa porte, et lui faire cortége lorsqu'il partit pour l'exil. On faisait la cour à l'opinion, devenue plus forte que la royauté avilie. Louis XV lui-même fit plus tard un bel éloge de Choiseul, lorsqu'il apprit le partage de la Pologne, démembrée par la Russie, la Prusse et l'Autriche. « Ce partage ne serait pas arrivé, dit-il, si Choiseul eût été encore ici. »

Destruction des Parlements (1771). — La suppression des douze parlements du royaume suivit de près la chute de Choiseul. Ces grands corps, institués à différentes époques pour rendre la justice, n'avaient cessé d'aspirer à jouer un rôle politique et à contrôler les actes du gouvernement. Dans l'ancienne monarchie, les édits du roi n'avaient force de lois qu'après avoir été inscrits dans les registres du parlement. Si les édits déplaisaient aux magistrats, ils faisaient des remontrances et refusaient l'enregistrement. Quand le roi n'acceptait pas les remontrances, il se rendait au parlement en grand appareil, et dans une séance appelée lit de justice, il faisait enregistrer ses édits par autorité. Quelquefois les magistrats protestaient contre cette violence, et témoignaient leur mécontentement en suspendant le cours de la justice. C'était frapper le gouvernement sur le dos des plaideurs, dont les intérêts étaient engagés dans des procès, et sur celui des accusés, qui languissaient dans les prisons, et troubler le pays, sous prétexte de servir le peuple. Le roi punissait par l'exil les magistrats récalcitrants. Jusqu'où pouvait aller la résistance du parlement? Et le roi, en imposant l'enregistrement, usait-il d'un droit ou commettait-il un acte arbitraire? Aucune loi ne le déterminait. Au reste, le parlement mettait plus de zèle à défendre ses priviléges que les intérêts de la nation, et il faisait aux réformes les plus justes et les plus sages une opposition systématique qui fatiguait et irritait tous les ministres.

Un procès avait amené la chute des jésuites; un autre procès causa la destruction des parlements. Le duc d'Aiguillon, gouverneur de la Bretagne, avait violé les priviléges de la province, et jeté en prison le fameux La Chalotais, procureur général au parlement de Rennes, qui avait dénoncé sa tyrannie. Il avait été

rappelé par le duc de Choiseul, et il était poursuivi devant le parlement de Paris comme coupable de violences et de concussions nombreuses. Pour échapper à une condamnation qui paraissait certaine, il jura la ruine de tous les parlements et il la prépara de concert avec ses deux collègues, Terray et Maupeou, et avec la du Barry, dont il était devenu l'amant. Louis XV, docile aux conseils de ses ministres, arrêta brusquement la procédure contre d'Aiguillon et imposa au parlement un silence absolu sur toute cette affaire. Le parlement, loin d'obéir, déclara le duc d'Aiguillon « prévenu de faits qui entachaient son honneur » et indigne, avant de s'être justifié, de jouir des fonctions et des priviléges de la pairie. Un édit du conseil casse l'arrêt. Les magistrats donnent leur démission en masse et le cours de la justice se trouve interrompu. Alors les ministres représentent au roi que le parlement « veut mettre la couronne au greffe. » Et pour l'effrayer, la du Barry fait placer dans son boudoir un tableau de Van Dyck, représentant Charles Ier fuyant devant ses ennemis. « Eh bien, la France, lui dit-elle, si tu laisses faire ton parlement, il te fera couper la tête comme le parlement d'Angleterre la fit couper à Charles Ier. » Cinq fois on somma les magistrats de retirer leurs démissions; ils persistèrent dans leur refus. Alors on frappa le coup depuis longtemps médité. Dans la nuit du 20 janvier, des huissiers leur signifièrent à tous que leurs charges étaient confisquées, et des mousquetaires leur remirent des lettres de cachet qui les exilaient en divers lieux. Les autres parlements du royaume prirent parti pour leurs confrères et subirent bientôt le même sort. L'opinion publique s'émut vivement de la suppression du seul corps qui opposait quelque résistance à l'arbitraire d'un gouvernement odieux, et la plupart des

pairs et des princes du sang protestèrent contre « le renversement des lois de l'État » et contre la confiscation de tant d'offices, prononcée par un simple arrêt du conseil.

Pour remplacer le Parlement de Paris, le chancelier Maupeou créa six conseils supérieurs, déclarés inamovibles et composés de conseillers d'Etat, de maîtres des requêtes et même d'hommes étrangers à la magistrature. On cite un colonel de cavalerie, le marquis de Nicolaï, qui fut nommé président de chambre. Aussi Maupeou eut beau supprimer la vénalité des charges judiciaires, établir la gratuité de la justice, on ne lui sut aucun gré de ces réformes. Les avocats refusèrent de plaider devant ces nouveaux juges, et le public, surtout les femmes, ne leur épargnèrent pas les sarcasmes, ce qui fit dire que le chancelier obtiendrait un grand succès, s'il pouvait faire taire les femmes et parler les avocats. Bientôt Beaumarchais, alors connu par des drames et par des spéculations financières, couvrit le parlement Maupeou d'un ridicule ineffaçable par ses fameux *Mémoires*, étincelants d'esprit, de gaieté et d'éloquence, quoique trop souvent gâtés par le mauvais goût, la déclamation et la bouffonnerie. Il prouva que la femme d'un juge avait reçu de lui de l'argent pour lui procurer une audience de son mari, et cette vénalité rendit suspecte l'intégrité du juge et celle de ses collègues, qui devinrent la risée de la France.

Banqueroute de Terray. — Après la destruction des jésuites et des parlements, une seule chose pouvait troubler la honteuse vieillesse de Louis XV ; c'étaient les finances. Quoique les impôts se fussent élevés de 165 millions à 375, le déficit était de près de 70 millions par an. Le contrôleur général, l'abbé Terray, entreprit de porter remède au mal sans rien retran-

cher au faste de la cour, aux folles prodigalités du roi, à l'avidité insatiable des courtisans. Les dépenses qu'on ne voulait pas avouer étaient soldées par des *acquits de comptant*, billets signés du roi et payables à vue par le trésor, qui n'indiquaient ni le nom du preneur ni le service payé. Les acquits de la du Barry étaient payés comme ceux du roi. En 1759, les acquits de comptant s'étaient élevés à 117 millions ; ils allèrent bien au-delà dans les dernières années du règne. Terray, homme audacieux, sans probité, sans moralité, se mit hardiment à l'œuvre et il ne fit pas de grands frais d'imagination. Il opéra par la violence, l'extorsion, la spoliation. Quoiqu'on eût promis de diminuer les impôts pendant la guerre, il augmenta les vingtièmes, la gabelle et la taille que le peuple seul payait. Il réduisit à quatre et même à deux et demi pour cent la dette consolidée à cinq. Il saisit les fonds de la caisse d'amortissement, nouvellement instituée pour le rachat de la dette, les fonds des tontines, espèce de compagnies d'assurance où les derniers survivants héritent des autres, et les fonds qu'on déposait alors chez les fermiers généraux, comme on les dépose aujourd'hui chez les banquiers. Il suspendit indéfiniment le paiement des mandats tirés par les fermiers généraux sur le trésor auquel ils avaient avancé deux cents millions. Il leva un emprunt forcé sur les fermiers généraux et sur tous ceux qui avaient acheté le titre banal de secrétaire du roi. « Mais c'est prendre l'argent dans nos poches, lui dit-on avec indignation. — Où voulez-vous donc que je le prenne ? répondit le cynique financier. — C'est une injustice. — Ai-je dit que c'est juste? Le roi est le maître absolu de tous les biens de son royaume, et c'est un effet de sa bonté s'il en laisse jouir ses sujets. Au reste, la nécessité justifie tout. »

Et ce ministre, qui parle comme un turc, continue ses opérations. Il fait des retenues arbitraires sur les pensions de l'état et de la cour; il impose une taxe sur tous les fonctionnaires, sans excepter ceux de la maison du roi, et sur tous les ennoblis depuis cinquante ans; il reprend sans indemnité les domaines royaux donnés aux princes du sang; il supprime les places achetées et en rembourse le prix avec un papier sans valeur; il en crée de nouvelles et les fait payer en or. L'état devait vingt millions à la compagnie des Indes; Terray prétend que c'est la compagnie qui lui en doit quinze, il la fait payer et la ruine. Une foule de particuliers furent également ruinés par ces spoliations; quelques-uns se suicidèrent de désespoir : c'est ce qu'on appela le *martyrologe* de l'abbé Terray. La fermentation devint générale dans Paris, la police arrêta les gens qui criaient le plus fort. Terray les fit mettre en liberté. « On les écorche, dit-il, qu'on les laisse crier. » On voulut effrayer le roi sur le danger de l'avenir. « Cela durera bien autant que moi, répondit-il, mon successeur s'en tirera comme il pourra. » Peu lui importait le naufrage, pourvu qu'il n'y fût pas englouti.

Mort de Louis XV (1774). — Enfin la patience divine se lassa. Louis XV fut atteint, au sein de la débauche, de la petite vérole que lui communiqua une jeune fille qui en avait le germe sans en avoir les signes extérieurs, et qui en mourut. Les princesses ses filles affrontèrent courageusement cette affreuse maladie, qui infectait le palais et dont furent atteintes plus de cinquante personnes pour avoir seulement traversé la galerie de Versailles. Il se jugea bientôt perdu sans ressources et il demanda lui-même les secours de l'Eglise. Il fit dire par son grand aumônier qu'il était fâché d'avoir causé du scandale à ses sujets, et qu'il

ne voulait vivre désormais que pour le soutien de la foi et de la religion, et le bonheur de son peuple. Tardifs remords, que lui arrachait la crainte de l'enfer. Il expira à l'âge de 64 ans, après en avoir régné 59. Ses restes exhalaient une telle puanteur, qu'on les porta précipitamment sans aucune pompe à Saint-Denis, au milieu des imprécations du peuple.

Décadence de la royauté, de la noblesse, du clergé, du parlement. — Louis XV ne laissait derrière lui que des institutions vermoulues. Royauté, noblesse, clergé, parlement, tout était en décadence et en ruine. La royauté, autrefois si populaire, avait été avilie par ses vices, et était devenue insupportable par l'excès de l'arbitraire. Le roi, ou plutôt son conseil, réunissait tous les pouvoirs. Il avait seul le droit de faire des lois, et quelquefois on levait des impôts même sans loi ; ainsi la corvée n'avait été établie par aucune loi, par aucun arrêt imprimé du conseil. Dans les provinces il avait pour agents des intendants qui gouvernaient en maîtres absolus, qui pouvaient toujours déroger à la loi « dans un but utile, » et dont les plus infimes subalternes étaient irresponsables. Déjà les liens d'une centralisation excessive étreignaient le royaume : un village ne pouvait pas ordonner le plus petit travail, réparer un clocher, faire une dépense de vingt-cinq francs, sans l'autorisation du conseil du roi, qui faisait souvent attendre une réponse pendant deux ou trois ans. Il n'existait aucune garantie de liberté individuelle : tout homme pouvait être arrêté sans motif et indéfiniment emprisonné en vertu d'une de ces odieuses *lettres de cachet,* ainsi nommées parce qu'elles portaient le cachet du roi. Sous Louis XV, une personne puissante obtenait une lettre de cachet pour faire enfermer son ennemi, son créancier, son mari, sa femme, son fils, comme on obtiendrait un billet

de concert ou de spectacle. On connaît l'histoire de Latude, jeune officier, qui fut jeté en prison par madame de Pompadour, et qui n'en sortit qu'après une dure captivité de trente-cinq ans. C'est un exemple entre mille. Sous Louis XV, la France n'eut pas même la gloire militaire pour voiler la honte de son gouvernement. Nos armées furent presque partout battues, nos flottes anéanties, nos colonies perdues, la patrie humiliée.

La noblesse, de tout temps, impopulaire en France à cause de son orgueil et de son égoïsme tyrannique, était méprisée pour ses vices et son irréligion, et odieuse pour ses priviléges que ses services ne justifiaient plus. Elle jouissait seule des places de la cour, des grosses pensions, des prodigalités du roi, des hautes dignités ecclésiastiques, des grades élevés dans l'armée et la marine, des fonctions diplomatiques, et de nombreux priviléges pécuniaires. Elle avait été exemptée de la taille établie sous Charles VII, à condition qu'elle ferait la guerre à ses dépens; et quoique ses services ne fussent plus gratuits, elle avait conservé l'exemption. Ce privilége, faible sous Charles VII, où la taille ne produisait que 1,200,000 francs, était énorme sous Louis XVI, où elle s'élevait à 90 millions. Elle payait une légère capitation, tandis que la capitation du peuple était presque égale au montant de la taille. Elle payait aussi l'impôt du vingtième sur le revenu; mais on s'en rapportait à la déclaration du noble, tandis que le roturier était taxé à la rigueur. Outre ces exemptions, la noblesse jouissait d'une foule de droits qui variaient à l'infini selon les lieux. Le noble prélevait des droits en nature ou en argent sur certaines terres, des droits de péage sur les chemins et les rivières, des droits sur les foires et marchés, sur

les ventes et les achats; il avait le droit de forcer les paysans à moudre leur blé à son moulin, à faire cuire leur pain dans son four, à porter leurs vendanges à son pressoir, sans compter les droits de pêche, de chasse, de colombier, de garenne, et une foule d'autres qu'il serait fastidieux d'énumérer.

La noblesse de province, privée des faveurs royales, était en général pauvre et jalouse de la noblesse de cour. Dépouillée de tout pouvoir politique, elle ne prenait aucune part à l'administration de la paroisse, et ne s'occupait des paysans que pour les rançonner sans pitié.

Le haut clergé, irréligieux et corrompu comme la noblesse de cour, était bien déchu du haut rang où l'avaient élevé le génie et les vertus des grands évêques du XVII[e] siècle. La naissance, les grâces légères de l'esprit et quelquefois de honteuses protections étaient les meilleurs titres pour arriver aux premières dignités de l'Église. Les siéges de Bossuet et de Fénelon étaient déshonorés par les cardinaux Dubois, de Tencin, de Rohan, de Brienne et tant d'autres prélats mondains, vicieux et incrédules, sans compter cette foule de mauvais prêtres qui jouèrent un rôle scandaleux, quelquefois sanglant, sous la révolution.

Les inégalités excessives, qui choquaient dans la société du XVIII[e] siècle, existaient dans le clergé. L'évêché de Rouen comptait plus de treize cents paroisses, celui de Toulon n'en avait que vingt; l'évêché de Strasbourg avait 400,000 francs de revenu, celui du Gap à peine 8,000; l'abbaye de Saint-Waast d'Arras jouissait d'un revenu de 250,000 francs, d'autres n'en avaient que 1,000; les curés de campagne et les vicaires mouraient de faim, tandis que certains prélats se faisaient, avec le cumul des bénéfices, plus d'un million, comme le fameux cardinal de

Rohan, qui ne concevait pas qu' « un galant homme pût vivre avec 1,200,000 francs de rente. »

Ces prélats et ces abbés, si scandaleusement riches ne payaient aucun impôt; ils se bornaient à faire à l'État un don gratuit. Ils pensaient comme cet évêque qui disait au cardinal de Richelieu : « A la défense nationale le peuple contribue avec son argent, la noblesse avec son sang, le clergé avec ses prières, » comme si le sang des simples soldats était de l'eau, et que des prières pussent dispenser de contribuer aux charges de l'État.

L'Église, c'est-à-dire les évêchés, les abbayes, les couvents, avaient les mêmes priviléges seigneuriaux que la noblesse. Les derniers serfs appartenaient au couvent de Saint-Claude, en Franche-Comté. C'était à cause de ces priviléges, de cette richesse et de cette puissance, qui tenaient à une société aristocratique et féodale, que le clergé était devenu odieux comme la noblesse.

Le parlement, composé d'une espèce de noblesse de robe, s'était déconsidéré par ses querelles avec le clergé, et par ses luttes avec le gouvernement, où il avait plus souvent défendu les abus que les interêts du peuple, et quelquefois montré une singulière ignorance politique. Ainsi, en 1755, il avait demandé au roi de faire baisser le prix du pain. Autant aurait valu lui demander de faire pousser le blé.

Au-dessous de ces classes déconsidérées, énervées, qui jouissaient des priviléges et des abus, était le tiers-état, qui supportait presque toutes les charges quoiqu'il possédât à peine la moitié du territoire. Là aussi existaient des inégalités. Le tiers se divisait en bourgeoisie et en peuple. Dès qu'un bourgeois avait de l'argent, il achetait une charge qui l'anoblissait ou du moins un de ces innombrables offices, créés pour

battre monnaie, qui l'exemptaient de la milice, de la corvée et de certaines taxes. Ces immunités séparaient la bourgeoisie du peuple, qu'elle méprisait comme elle était séparée et méprisée de la noblesse.

Le peuple des villes, quoique bien moins malheureux que les habitants des campagnes, voyait l'industrie et le commerce gênés par une foule d'entraves et de monopoles, comme les *maîtrises*, corporations régies par un conseil appelé *jurande*, qui assuraient à un petit nombre de privilégiés, de maîtres, le droit d'exercer un métier, et empêchaient les ouvriers de travailler pour leur compte. Ce monopole prévenait toute concurrence, éteignait toute émulation et maintenait le prix élevé des objets les plus nécessaires. L'habitant de la ville, comme celui de la campagne, était assujetti au service militaire, plus ou moins volontaire dans l'armée, obligatoire dans la milice, instituée au XVII[e] siècle, qu'on formait par le tirage au sort, comme la conscription, et qui n'était tolérable que pour « un homme du bas peuple. »

Le sort des paysans, pressurés par la royauté, la noblesse et le clergé, était encore plus à plaindre. La corvée et la taille étaient leurs fardeaux les plus lourds. La corvée les obligeait à travailler sans salaire plusieurs jours par semaine pour entretenir les grandes routes, où ils ne voyageaient pas. La taille était arbitrairement répartie chaque année entre les paroisses par l'intendant de la province; et chaque paysan était chargé, à son tour, de la répartir entre les individus, de la lever à ses frais, et il en était responsable sur tous ses biens. Dans quelques provinces, les paysans gémissaient encore sous des restes humiliants de servitude. Les uns, libres de corps, ne pouvaient pas disposer de leurs biens, les vendre, les léguer, les laisser à leurs enfants, sans la permission de leur seigneur; les autres

appartenaient au seigneur corps et biens, et ils ne pouvaient pas s'affranchir, même en abandonnant tout ce qu'ils possédaient.

Etat des idées. Désir d'une réforme. Philosophie sensualiste. — Tant d'inégalités, d'injustices, d'abus, avaient fini par inspirer une haine violente contre nos institutions politiques, sociales et religieuses. La réaction avait commencé dès les dernières années de Louis XIV, qui avait tenu dans une servilité énervante toutes les classes de la nation. On protesta d'abord par la licence des mœurs. A l'austérité, à la tristesse d'une cour dévote succédèrent tout à coup les désordres bruyants et scandaleux de la Régence, qui inaugurèrent le siècle le plus corrompu de notre histoire.

La licence des mœurs amena insensiblement le scepticisme. La philosophie religieuse proclame l'existence de Dieu dans l'univers et l'existence de l'âme dans l'homme. Au XVIIIe siècle. Condillac enseigna, d'après Locke, qu'il n'y a rien dans l'intelligence qui ne vienne des sens, et que les sens sont la source première de nos idées et de nos sentiments. Il ne niait pas l'existence de l'âme, mais il réduisait son rôle à un état passif qui la rendait inutile et menait droit au matérialisme. Helvétius, esprit étroit et faux, tira les conséquences extrêmes de cette doctrine. « Si l'on peut tout expliquer par les sens, dit-il, l'homme n'a que des sens ; il n'a point d'âme. Et si nous n'avons que des sens, nous ne pouvons avoir qu'un but, le plaisir des sens. Le bien est ce qui contribue à nos plaisirs ; le mal, ce qui leur est contraire. Mais en soi, il n'y a ni bien, ni mal, ni vice, ni vertu. Tout cela dépend de notre plaisir, de notre intérêt. Donc notre intérêt est le seul mobile de nos actions. » C'est l'égoïsme érigé en doctrine philosophique.

Helvétius prêchait à des auditeurs dignes de l'entendre. Les contemporains se reconnurent dans la peinture qu'il faisait de l'homme. « Bon, dit Mme du Deffant, il a révélé le secret de tout le monde. » C'était avouer que l'on ne consultait dans ses actions que l'intérêt personnel. Les uns font le bien, parce qu'ils trouvent leur plaisir à le faire, tandis que d'autres trouvent leur bonheur à faire le mal. Après cela, qu'on s'étonne de l'énervement des caractères et des crimes de la Révolution française!

Du matérialisme à l'athéisme il n'est qu'un pas. Si dans l'homme il n'y a que matière, il en est de même dans l'univers; donc la matière est tout l'univers, donc il n'y a point de Dieu.

Il faut noter une singulière inconséquence chez Helvétius et les autres philosophes du XVIIIe siècle. Ces ennemis de Dieu, de la religion et de la morale, qui faisaient de l'homme un animal, étaient pleins de zèle pour l'humanité. A côté de leurs désespérantes doctrines, ils prêchaient la justice, la liberté, la tolérance, l'égalité civile, la charité, la réforme des abus, l'amélioration du sort de toutes les classes souffrantes. Et ils ne se contentaient pas de prêcher le bien, ils le pratiquaient. Ajoutons encore en leur faveur qu'ils n'avaient pas fait, comme nous, la triste expérience des excès où peut tomber l'homme, quand il est affranchi du frein de la religion et de la morale. Ils ne se doutaient pas qu'ils préparaient cette terrible révolution où la moitié de leurs disciples devait égorger l'autre moitié. Assurément, ils auraient vu avec effroi leurs principes mis en pratique; et J.-J. Rousseau, qui croyait trop chèrement achetée une révolution, si elle devait coûter la vie d'un seul homme, aurait répudié avec horreur Marat et Robespierre qui se disaient ses disciples.

Cette philosophie sceptique, raisonneuse, fut fatale à la littérature, surtout à la poésie, qui vit d'imagination, d'enthousiasme et de sentiment. Au XVIIIe siècle, les écrivains sont moins littérateurs que *philosophes,* c'est-à-dire libres penseurs, ennemis de toutes les croyances et de toutes les institutions du passé. Quoique amoureux de l'art d'écrire, ils se proposaient moins de faire un bon livre que d'agir sur l'opinion publique et de préparer la réforme de l'état social tout entier. A la langue simple, pure, abondante et gracieuse du grand siècle, succéda un style d'une fausse noblesse, d'une élégance artificielle, semé de traits d'esprit et de tours ingénieux, dénué d'imagination et d'originalité.

Quatre hommes de génie seulement se placent, comme écrivains, à côté des grands auteurs du XVIIe siècle. C'est Montesquieu, Voltaire, J.-J. Rousseau et Buffon.

Montesquieu, qu'on pourrait appeler le Bossuet de la législation, parce qu'il a quelques-unes des qualités de l'immortel évêque de Meaux, la vigueur de conception, l'élan de pensée, l'esprit à la fois brillant et solide, fut le plus éminent des réformateurs modérés; mais il ne se défendit pas toujours des exagérations et des témérités de ses contemporains. Dans ses *Lettres persanes*, qu'on a spirituellement appelées « le plus profond des livres frivoles, » il fit une satire vive, piquante, moqueuse, de nos mœurs, de nos lois, de notre gouvernement, et même de la religion chrétienne, dont les prétendus voyageurs persans parlent en vrais mahométans. Dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, admirable résumé d'histoire politique, il fait ressortir le contraste d'un peuple énergique et actif avec un état dominé par une cour énervée et

corrompue, et donne cette grande leçon que de la raison, de la liberté, de la vertu, naissent tous les biens; et que de la folie, de l'esclavage et des vices naissent tous les maux. » Dans l'*Esprit des lois*, son chef-d'œuvre, et le livre le plus profond du siècle, il combat tous les genres de despotisme dans la politique, la religion, la société, la famille, et il plaide avec une raison noble et élevée, quelquefois avec une éloquence sublime, la cause de la liberté, de la justice et de l'humanité.

Voltaire, personnification du XVIIIe siècle, en représente le bien et le mal. Si l'on voit en lui cette haine ardente des abus, de l'oppression et de la persécution religieuse, cet amour zélé de l'humanité, de la liberté, de la tolérance, qui sont le côté louable de son époque, on y trouve aussi l'esprit de critique et de raillerie, le scepticisme, le fanatisme de l'irréligion, le génie destructeur, le cynisme moral, qui font un contraste déplorable avec les bonnes qualités de ce siècle célèbre. Voltaire ne représente pas seulement son siècle; nul plus que lui n'est marqué des traits distinctifs de la nation française. Il en a le caractère léger, souple au suprême degré, cette intelligence vive et prompte, cet esprit gaulois, sensé, moqueur, habile à saisir le ridicule, ennemi du merveilleux, ami du simple et du vrai, le don et le besoin de plaire, le talent de dire légèrement des choses solides, et ce style clair, facile, animé, que l'on est convenu de considérer comme les qualités caractérisques de notre pays et de notre littérature.

Voltaire, si admirablement doué, essaya tous les genres de la célébrité littéraire en prose et en vers et déploya une souplesse merveilleuse à se plier aux sujets les plus opposés. Il fut le premier poëte du siècle, bien qu'il n'ait excellé que dans la poésie lé-

gère et mondaine, genre où l'esprit, qu'il appelle *la raison ingénieuse*, peut jusqu'à un certain point suppléer les qualités qui lui manquaient. En prose il est bien plus grand : comme historien, critique, romancier, publiciste, auteur épistolaire, il se plaça au premier rang.

J.-J. Rousseau ne fut pas, comme Voltaire, le représentant de son siècle. En religion, il fut le défenseur éloquent de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme et l'adversaire passionné de l'athéisme et du matérialisme. En politique, il exagéra les idées de ses contemporains : on attaquait les institutions ; pour lui, révolté des inégalités sociales, de ce contraste de jouissances voluptueuses pour les uns et de privations excessives pour les autres, il ne voudrait point d'institutions, et il lance contre la propriété, qui est la première phase de la société, un anathème menaçant, qui devait recevoir, à la fin du siècle, une terrible application. Dans les lettres, tout occupées d'utilité pratique, l'esprit de critique sociale avait tué l'enthousiasme et l'inspiration. Rousseau rendit à notre littérature l'enthousiasme, l'imagination et le sentiment ; il y introduisit l'amour de la nature, le sens de la réalité, la rêverie et il enrichit notre prose de pages ravissantes de coloris, de fraîcheur, d'élégance et d'harmonie. Mais là encore à de grandes beautés il mêla des défauts dont est sortie une école d'écrivains qui remplacent le sentiment par la fausse sensibilité, et l'éloquence par la déclamation.

Dans son *Contrat social*, où il expose la manière dont il entend constituer la société, il soutient qu'il n'y a de souveraineté que la souveraineté de tous, que cette souveraineté ne peut se tromper, ou que si elle se trompe, elle n'en doit pas moins être obéie, sous peine de mort. Ainsi Rousseau reconnaît à la

multitude, c'est-à-dire à la force brutale du nombre, le droit de décider de tous les intérêts, même de ceux de la justice et de la religion. Ce livre eut une terrible influence sur la Révolution française. Les disciples de Rousseau voulurent exiger par la terreur l'anéantissement de l'individu au nom de l'intérêt général, et ils proclamèrent la liberté, l'égalité, la fraternité ou la mort!

Buffon, qui fit pour l'histoire naturelle ce que Montesquieu avait fait pour les lois, eut, le premier en France, la gloire de rassembler les faits de l'histoire naturelle, de les observer, de les juger et d'en tirer des principes généraux pour former une théorie philosophique de la nature, comme Montesquieu avait fait la théorie de la législation. L'*Histoire naturelle* se place à côté de l'*Esprit des lois*, et ces deux ouvrages méritent également d'être considérés comme les deux plus grands monuments littéraires et scientifiques du XVIII[e] siècle. Mais si le but que se proposèrent ces deux grands hommes se ressemble, leur manière d'écrire est bien différente : le style de Montesquieu est concis, coupé, haché, pétillant de saillies; celui de Buffon se compose de longues et harmonieuses périodes, admirablement adaptées à la peinture des merveilles de la nature. Comme Montesquieu, Buffon fut entraîné par le courant de son siècle. Il en accepta les mœurs, il subit l'influence secrète de ces mœurs sur sa pensée, et partagea quelques unes des erreurs de ses contemporains. Il tenta d'expliquer, sans recourir à un Dieu créateur, la formation de la terre et la force qui la fait mouvoir autour du soleil; et il attribua aux cinq sens l'origine de toutes nos idées et de tous nos sentiments : c'est la doctrine sensualiste, si chère au XVIII siècle.

Après ces quatre grands esprits, la première place

appartiendrait peut-être à Diderot, si l'absence de toute règle et de toute mesure et la perversité de ses doctrines n'avaient pas gâté son talent de littérateur. Doué de la plupart des qualités qui font le grand écrivain, Diderot les dépensa à tort et à travers en improvisant sur toute sorte de sujets, et partout il sema à pleines mains l'impiété poussée jusqu'à l'athéisme et la négation de toute vertu et de toute loi morale.

Le plus important des ouvrages auxquels travailla Diderot est la fameuse *Encyclopédie des sciences, des arts et des métiers*, commencée en 1750, terminée en 1772, et composée de vingt-huit volumes in-folio. Le but de cet immense dictionnaire était de réunir et de juger, au point de vue de la philosophie sceptique, les connaissances, les doctrines, les institutions et les mœurs du passé, afin de tout détruire et de tout refaire. Diderot fut l'âme de cette grande entreprise, à laquelle coopérèrent tous les écrivains de l'époque. Sous son inspiration et sous sa plume, le livre se remplit de scepticisme, d'irréligion et d'immoralité, et servit puissamment la cause de la révolution, que le parti philosophique appelait de tous ses vœux.

Le siége des prédications des encyclopédistes était les salons qui, au XVIIIe siècle, devinrent des foyers d'idées. On se réunissait chez Mme de Tencin, femme d'esprit et de talent, mais intrigante et sans mœurs comme son frère le cardinal, mère dénaturée du grand géomètre d'Alembert, qu'elle abandonna au moment de sa naissance; chez la marquise du Deffand, également connue par son esprit, son égoïsme et sa méchanceté; chez mademoiselle de Lespinasse, qui n'inspire guère plus de sympathie; chez Mme Geoffrin qui alliait à des sentiments religieux une grande indulgence pour ceux qui travaillaient à la ruine de la religion et de la morale. La principale réunion avait

lieu chez d'Holbach, ami d'Helvétius, riche Allemand naturalisé français, à qui ses dîners ont valu le plaisant surnom de *Maître d'hôtel de la philosophie*. C'est là qu'on attaquait ouvertement toutes les institutions, tous les principes, toutes les croyances, et qu'on écrivit ce honteux *Système de la nature,* code de sensualité et de destruction, qui prêchait, sans voile, l'athéisme et le matérialisme, et qui révolta même Voltaire et Frédéric II.

On éprouve un douloureux étonnement à voir que l'esprit sceptique ne rencontra pas un seul savant et éloquent défenseur de la religion et de la royauté. Sans parler du manque de foi, les écrivains conservateurs étaient inférieurs à leurs adversaires en talent, et plusieurs d'entre eux ne valaient pas mieux pour leur moralité. Ils comptaient moins sur les armes de la raison que sur les arrêts du parlement contre les mauvais livres et sur les lettres de cachet contre ceux qui les avaient écrits. Ils se donnèrent un autre désavantage : ils voulurent comprendre dans la défense des bons principes celle de tout le passé, et ils défendirent l'autorité absolue de la couronne, les privilèges excessifs de la noblesse et du clergé, l'intolérance, les persécutions religieuses, les abus de toute sorte, accumulés depuis des siècles. C'était tomber dans la même faute que leurs adversaires, qui voulaient tout détruire, qui confondaient la religion et le fanatisme, et qui portaient aux saines institutions des coups qu'on aurait dû réserver pour un clergé opulent et incrédule, pour une noblesse hautaine et dégénérée, pour une royauté despotique et avilie.

Le pouvoir lui-même ne se défendait pas mieux. Il est vrai qu'il faisait condamner et brûler les livres ; mais il les laissait vendre et circuler, et quelquefois il en récompensait les auteurs. Ainsi Duclos vit condam-

ner son *Histoire de Louis XI*, et fut nommé historiographe de France, après le départ de Voltaire pour Berlin. La foi politique était éteinte chez les fonctionnaires du gouvernement, comme la foi religieuse chez les membres du clergé. Ils sentaient que la société était condamnée à périr et ils ne faisaient rien pour la sauver. Quelques-uns même trahissaient leur devoir. Ainsi Malesherbes, directeur de la librairie, ayant été chargé de faire saisir les papiers de Diderot, le fit prévenir en secret. « Je n'ai pas le temps de faire un tirage, » dit le philosophe. — « Envoyez tout chez moi, » répondit Malesherbes.

Le gouvernement, qui avait enlevé aux sujets toute liberté individuelle, tout contrôle sur leurs affaires, leur permettait de discuter toute sorte de théories sur la religion, la morale et même la politique, de tout attaquer, même les principes fondamentaux de la société, et la noblesse riait la première des sarcasmes lancés contre les corps privilégiés. La cour applaudit avec enthousiasme ces vers de Voltaire, dans la représentation de la tragédie de Brutus, qui eut lieu à Versailles :

> Je suis fils de Brutus, et je porte en mon cœur
> La liberté gravée et les rois en horreur.

C'était souffler le feu qui devait les dévorer.

Pour comble de malheur, les hommes de lettres, qui prétendaient refaire toute la société, étaient des guides aveugles. Éloignés des affaires, ils n'avaient étudié que les livres et manquaient d'expérience pratique ; ils ne consultaient que leur raison et créaient des sociétés imaginaires, impossibles, sans tenir compte des obstacles que pouvaient présenter les intérêts, les mœurs, les passions. C'étaient des voyageurs qui parcouraient le monde sur une carte où ne les arrêtaient ni les fleuves, ni les mers, ni les montagnes.

LOUIS XVI

(1774-1789)

Caractère de Louis XVI.— L'avénement de Louis XVI fut salué par les acclamations de la France entière. On se sentit soulagé d'un joug ignominieux, et l'on crut voir naître une ère de bonheur. L'enchantement ne fut pas long. Quoique le nouveau roi fût doué d'excellentes qualités, c'était le prince le moins capable d'opérer les réformes que les hommes éclairés appelaient de tous leurs vœux. Pour combler l'abîme qui menaçait d'engloutir la monarchie et les classes privilégiées, il aurait fallu un roi instruit, ferme, décidé, qui ne craignît pas d'y jeter tous les abus et tous les priviléges. Louis XVI avait un grand fonds de bonté et un profond sentiment moral et religieux qui devait le soutenir dans de terribles épreuves ; il voulait le bien, sans avoir l'intelligence et la force de le faire ; il était courageux sans fermeté; opiniâtre sans énergie, faible sans adresse ; versé dans la connaissance de l'histoire et de la géographie, sans avoir rien appris de ce qu'un roi doit savoir, et le sentiment de son ignorance des hommes et des choses augmentait encore sa timidité et son irrésolution naturelles. « Quel fardeau j'ai là pour mon âge ! dit-il en apprenant qu'il était roi; et l'on ne m'a rien enseigné ! »

Le premier acte de Louis XVI fut de renoncer au droit de joyeux avénement et d'envoyer de sa cassette une somme considérable pour payer une année d'arrérages des pensions de l'armée et de la marine. De

son côté, Marie-Antoinette renonça au droit de ceinture de la reine, qui se levait tous les trois ans sur le pain, le vin et quelques autres denrées. Pour donner satisfaction à l'opinion publique, le roi congédia les odieux ministres de Louis XV et rétablit les parlements. Il tint un lit de justice et annonça aux magistrats leur rappel dans un discours maladroit qui excita des murmures. « Sentez le prix de mes bontés, leur dit-il en finissant, et ne les oubliez jamais. » Le rétablissement des anciens parlements était une grande faute, puisque, tout en s'opposant aux exactions du pouvoir, ils s'étaient toujours montrés les défenseurs obstinés des priviléges et des abus.

Maurepas, premier ministre. — Le jeune roi, quoique à peine âgé de vingt ans, sentait, comme tout le monde, la nécessité de réformer la monarchie et désirait vivement faire les réformes les plus favorables au peuple; mais il ne savait quels changements introduire. Il chercha un guide qui pût l'éclairer. On lui recommanda le vieux comte de Maurepas, petit-fils de l'ancien chancelier Pontchartrain, qui, nommé à quatorze ans ministre de la marine et de la police, avait été disgracié en 1749 pour avoir fait un méchant quatrain contre Mme de Pompadour. Jamais choix ne fut plus déplorable. Maurepas, à qui l'on supposait de l'expérience, parce qu'il était septuagénaire, avait conservé la légèreté, la frivolité de la jeunesse. Esprit facile, délié, moqueur, il répondait à tout par un bon mot et décidait par une épigramme les questions les plus graves. Son égoïsme s'était accru dans l'exil: indifférent aux besoins et aux maux de l'État, il ne songea qu'à conserver ses honneurs et son repos.

Louis XVI montra son amour du bien en confiant les finances à Turgot, intendant de Limoges, homme éclairé, habile, plein d'expérience, connaissant les besoins du pays, de mœurs sévères et d'une droiture inflexible; le ministère de sa maison à Malesherbes, président de la cour des aides, le dernier des grands magistrats de l'ancienne monarchie, partisan comme Turgot, son ami, d'une réforme modérée, graduelle; la guerre au comte de Saint-Germain, militaire distingué, homme hònnête, mais aventureux et sans caractère, défaut qui rend les talents inutiles chez un ministre; et les affaires étrangères au comte de Vergennes, laborieux, sage, expérimenté, dont l'habileté diplomatique releva la France de l'abaissement où elle était tombée sous le dernier règne.

Réformes de Turgot. — Le poste de Turgot était le plus important et le plus difficile après la désastreuse administration de l'abbé Terray. Il se mit à l'œuvre avec une infatigable activité. Il s'appliqua à instruire le jeune roi, à lui faire connaître la misère du peuple, les exactions des fermiers, et l'avidité des courtisans qui se rendaient souvent leurs complices. Il lui exposa son plan de réforme et lui dit : « Point de banqueroute, point d'emprunt, point d'augmentation d'impôts. Il faut réduire les dépenses, répartir l'impôt d'une manière plus équitable, réformer les abus de la perception, développer l'agriculture, l'industrie et le commerce. » Il ne lui cacha pas les obstacles que les classes privilégiées opposeraient à des réformes qui atteindraient leurs priviléges. « Ne craignez rien, lui dit le roi, je vous soutiendrai. »

Ce grand et libéral ministre voulait préparer les Français à la vie politique par l'établissement d'as-

semblées municipales et provinciales, composées des principaux propriétaires, nobles et roturiers, et chargées de répartir l'impôt, de pourvoir aux travaux publics, et d'éclairer le gouvernement sur les intérêts particuliers de la paroisse, de la ville, de l'arrondissement et de la province. Enfin, il se proposait de former une assemblée générale qui serait devenue la chambre consultative du gouvernement et se serait occupée des intérêts généraux du pays.

Turgot voulait marcher pas à pas dans la voie des réformes. Il commença par obtenir du roi la promesse de ne plus signer d'*acquits de comptant* et de réduire la dépense de sa maison, qui se montait à vingt-trois millions pour le civil et à huit pour le militaire, sans compter treize millions pour celles de la reine et des princes. Il supprima plusieurs charges lucratives à la cour et plus de trois mille places dont les titulaires encombraient les marchés et les quais de Paris. Il abolit les douanes intérieures et affranchit le transport des grains des droits qui se payaient de province à province. Il ôta une foule d'entraves ridicules, oppressives, mises à la vente et à la consommation des denrées de première nécessité. Ainsi, à Rouen, une compagnie de cent douze marchands avait le privilége exclusif d'acheter le blé sur le marché et de le vendre aux boulangers de la ville. Une autre compagnie de quatre vingt-dix membres avait le droit de porter, charger et décharger le grain; enfin, tout ce qui était destiné à la consommation de la ville devait être moulu à cinq moulins. Les compagnies privilégiées furent abolies et indemnisées, et ces abus disparurent en Normandie et dans les autres provinces.

Avant de s'attaquer aux impôts, Turgot en rendit la perception moins arbitraire, et le trésor y gagna. Au lieu de l'affermer à des financiers, il établit une régie pour le compte de l'État, et il obtint une économie de plus de sept millions. Il abolit le monopole des *maîtrises* et des *jurandes*, qui gênaient le commerce dans les villes et condamnaient l'ouvrier à n'exercer que le métier qu'il avait appris, et les corvées, si ruineuses pour les campagnes, qui furent remplacées par une taxe destinée à l'entretien des routes et payée par tous, nobles, ecclésiastiques et roturiers. Le parlement, qui s'opposait aux réformes comme aux exactions du gouvernement, s'éleva contre cet impôt et décréta que le peuple était taillable et corvéable à volonté, et que c'était là une partie de la constitution que le roi n'avait pas le pouvoir de changer. Les nobles et les prélats s'indignèrent de payer comme le peuple pour l'entretien des routes où roulaient leurs équipages. Des ministres même défendirent la corvée. « Je vois bien, dit tristement le roi, qu'il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple ! » Il parla avec fermeté et l'édit fut enregistré dans un lit de justice, que Voltaire appela un *lit de bienfaisance* (1776). Ce fut le seul effort que fit le faible Louis XVI pour soutenir son ministre. Il avait promis à Turgot de ne plus accorder de faveurs pécuniaires, et il cédait à la première sollicitation. Ainsi un jeune officier avait besoin, pour épouser une riche héritière, d'une pension considérable. Le ministre la refusa, et le roi l'accorda. Économe pour ses dépenses personnelles, Louis XVI se résignait au luxe de la reine, de ses frères et des courtisans. Il blâmait le jeu excessif de

la cour, où la reine et le jeune comte d'Artois perdaient des sommes énormes, et il le tolérait. On en était quitte pour quelques réprimandes, que les courtisans appelaient le coup de boutoir du roi.

Ce prince, qui aurait voulu contribuer à faire le bien, ne s'occupait, faute de lumières, que de petits détails. Un jour Turgot le trouva écrivant un projet. « Vous voyez, lui dit-il, que je travaille aussi de mon côté. » Il rédigeait l'édit qui fixait l'indemnité à payer aux paysans dont le gibier dévastait les champs voisins des maisons royales. Au reste, il se fatigua bientôt de travailler et d'écouter le ministre qui faisait son éducation. « Ah ! encore un mémoire ! » lui dit-il un jour. Il aurait voulu réformer en quelques jours et sans peine des abus amoncelés depuis des siècles.

Réformes de Malesherbes. — Louis XVI ne soutint pas mieux Malesherbes, ministre de sa maison et chargé de la police du royaume. Ennemi des emprisonnements arbitraires, Malesherbes fit mettre en liberté tous les prisonniers dont la détention était injuste. Désespérant de faire abolir *les lettres de cachet*, qui mettaient la liberté individuelle à la merci d'un ministre, et les *édits de surséance*, qui dispensaient indéfiniment les débiteurs puissants de payer leurs dettes, il voulait du moins les attribuer à un conseil de cinq magistrats qui ne pourraient les accorder qu'à l'unanimité. Quelques ministres refusèrent de renoncer au droit d'envoyer des lettres de cachet. Le roi approuva le projet; mais il ne fit rien pour le mettre à exécution. Malesherbes, si grand magistrat, ne se montra pas grand ministre : il manquait de courage contre les personnes. Dégoûté du pouvoir par la corruption et l'égoïsme de la cour, il perdit trop

tôt l'espoir de faire aucun bien et donna sa démission. Le roi voulut en vain le retenir : « Vous êtes plus heureux que moi, lui dit-il, vous pouvez abdiquer » (1776).

La chute de Turgot suivit de près la retraite de son ami. Chaque réforme augmentait le nombre et la colère de ses adversaires. Il se voyait attaqué par le parlement qui s'apitoyait sur les souffrances du peuple et qui était le défenseur opiniâtre des abus ; par les chefs des corporations, qui prétendaient que l'abolition des maîtrises livrait aux Anglais l'industrie française; par les financiers, qui ne faisaient plus leurs scandaleux bénéfices; par les courtisans, dont la rapacité ne puisait plus dans le trésor; par les tantes du roi, ses frères, et même la reine, irrités contre un ministre qui ne parlait que d'économies, et par le haut clergé, qui détestait en lui un disciple des philosophes et qui tremblait pour ses immunités et ses immenses revenus. On persuada à Louis XVI que Turgot entreprenait trop de choses à la fois et que ses innovations finiraient par tout bouleverser. Ce grand homme reçut ordre de donner sa démission. Le roi, qui avait approuvé toutes ses réformes, les laissa périr ; et l'on retomba dans l'abîme des priviléges et des abus. Il y eut une explosion de joie à la cour. Les hommes éclairés s'affligèrent et tremblèrent pour l'avenir (1776).

Réformes de Saint-Germain. — Les innovations du comte de Saint-Germain au ministère de la guerre, n'eurent pas un meilleur sort. Là aussi il y avait beaucoup à réformer. Dans une armée de cent cinquante mille hommes, on comptait soixante mille officiers en activité ou en retraite; c'était presque un officier

pour trois soldats. Dans chaque régiment il y avait un colonel-propriétaire, un colonel-commandant, un colonel en second, un colonel en troisième, des colonels par commission, des colonels à la suite du régiment, des colonels attachés à l'armée; il en était de même pour tous les grades, et les grades s'achetaient à tout âge. Ainsi le duc de Richelieu fut nommé colonel à sept ans; c'est ce qu'on appelait un colonel *à la bavette*. Le ministre réduisit le nombre ridicule des grades, et fit décréter qu'à l'avenir on ne pourrait obtenir de l'avancement sans entrer au service. Ensuite il entreprit de donner à l'armée une organisation uniforme, la plus propre à la discipline, à l'instruction, à l'économie. Il voulut supprimer les corps privilégiés, tous de faste, dont l'existence était dispendieuse et humiliante pour les autres, qui supportaient tout le fardeau du service. Quelques officiers supérieurs donnèrent leur démission; mais le duc d'Aiguillon et le maréchal de Soubise, qui commandaient les gendarmes de la garde et les chevau-légers, s'opposèrent à la suppression de leurs places; et pour leur plaire, on conserva cinquante gendarmes et cinquante chevau-légers. Ce ne fut pas la seule faiblesse. Le ministre fit approuver au roi l'abolition de la vénalité des grades dans l'armée; et bientôt après, pour couvrir certaines dépenses, le roi vendit cent brevets de capitaine de cavalerie. Pendant qu'on supprimait une foule d'emplois inutiles, le maréchal de Castries obtenait le rang d'officier pour tous les gendarmes de son corps. Le pauvre Saint-Germain faiblit comme le roi; il craignit de perdre sa place, et il ne fit plus que des fautes. Il eut la malencontreuse idée d'introduire la discipline

allemande dans l'armée française, et de faire infliger des coups de plat de sabre pour les délits disciplinaires. En France, le soldat considère les châtiments corporels comme infamants. Il y eut des suicides, et toute l'armée répéta ces mots d'un grenadier : « Je n'aime du sabre que le tranchant. » Saint-Germain, déconsidéré par sa faiblesse, fut contraint de donner sa démission (1777).

Le vieux Maurepas, attentif à conserver son pouvoir, abandonnait bien vite les ministres réformateurs, et les faisait remplacer par des hommes qui ne lui causaient aucun ombrage. Il fit donner le contrôle des finances à Clugny, intendant de Bordeaux, homme sans principes et sans mœurs, le ministère de la guerre à l'incapable prince de Montbarrey, et celui de la maison du roi à l'inepte Amelot, dont la sottise était connue. « Du moins, dit-il, on ne m'accusera pas d'avoir choisi celui-là pour son esprit. » C'est Amelot qui disait : « S'il n'y avait pas de lettres de cachet, je ne voudrais pas être ministre, le roi m'en priât-il à mains jointes. » Clugny, contrôleur à la façon de Terray, mourut bientôt après avoir fondé la loterie royale, établissement immoral où le peuple, séduit par l'appât trompeur du gain, allait perdre dans un jeu inégal le fruit de son travail et de ses économies.

Première administration de Necker (1776-1781). — Pour réparer les sottises de Clugny, on choisit un génevois protestant, nommé Necker, devenu le plus riche banquier de Paris. Sa nomination excita les murmures du clergé, et un évêque alla rappeler à Maurepas que les lois du royaume interdisaient aux protestants les fonctions publiques. « Nous vous l'abandonnons, répondit le vieux et malin ministre,

si le clergé veut payer les dettes de l'État. » Cependant on n'osa pas donner à Necker le titre de contrôleur général ; il eut celui de directeur général des finances, et il n'entra point au conseil. Necker, habile financier plutôt que homme d'Etat, n'avait pas les grandes vues politiques de Turgot, dont il avait critiqué les mesures dans l'espoir de le remplacer. Il ne songeait point à donner à la France de nouvelles institutions pour garantir l'avenir ; il croyait que des réformes financières, compatibles avec le maintien des priviléges, suffiraient pour sauver la monarchie, et il en fit d'excellentes. Il s'appliqua à ramener l'ordre dans la comptabilité, à supprimer les dépenses inutiles, à économiser sur les dépenses nécessaires.

Son attention se porta d'abord sur les abus de la maison du roi, de la reine et des princes, dont les dépenses se montaient à quarante-quatre millions, et les pensions à vingt-huit, somme peut-être double de ce que payaient alors tous les souverains de l'Europe réunis. Il mit de l'ordre dans les dépenses et supprima plus de cinq cents places inutiles, qui donnaient le moyen de faire des profits secrets considérables. Ces réformes excitèrent des cris de fureur parmi les courtisans ; on l'accusa d'attenter à la propriété particulière et d'enlever à la couronne une partie de son éclat.

A ces réformes économiques Necker ajouta des réformes dictées par l'humanité. Il améliora le régime des hôpitaux, lieux infects, où plusieurs malades gisaient dans le même lit, et il fonda à ses frais un hôpital qui devait servir de modèle et qui porte encore son nom. Il abolit la question préparatoire qu'on infligeait aux accusés avant de les juger, et toutes les ser-

vitudes qui existaient dans le domaine royal. A l'exemple du roi, les nobles affranchirent volontairement leurs serfs, et l'on vit enfin disparaître ces restes honteux de la barbarie féodale. Le chapitre de Saint-Claude, dans le Jura, refusa seul d'affranchir les siens sans indemnité. Les corporations sont toujours les dernières à accepter la réforme des abus, sous prétexte que, simples dépositaires, elles doivent transmettre intacts les priviléges qu'elles ont reçus.

En même temps Necker s'occupait de réformer l'administration des finances, où avaient reparu tous les abus extirpés par Turgot. Il y supprima une foule d'emplois inutiles ou onéreux et y fit d'importantes améliorations. Une seule, introduite dans le nouveau bail des fermes, valut quatorze millions d'économie par an. Il entreprit d'établir une égale répartition dans l'impôt du vingtième, prélevé sur le revenu des biens-fonds. Les roturiers étaient taxés par les percepteurs, tandis qu'on s'en rapportait à la simple déclaration des nobles, qui n'était pas toujours conforme à la vérité. Le ministre voulut ordonner la vérification du revenu des propriétés. Le parlement s'y opposa, et le roi eut la faiblesse de renoncer à cette mesure si juste, qui aurait grossi la recette du trésor.

Cependant les réformes de Necker, qui ne tendaient qu'à augmenter les recettes et à diminuer les dépenses publiques, ne suffisaient pas pour subvenir aux frais de la guerre d'Amérique, où la France venait de s'engager. On était obligé de recourir aux emprunts. Necker, qui avait déjà emprunté trois cents millions, comprit que le meilleur moyen d'inspirer de la confiance aux financiers et aux capitalistes était de leur montrer que, d'après le chiffre des recettes et

des dépenses, l'État pouvait facilement payer les intérêts d'emprunts considérables. Il obtint du roi la permission de publier le *compte rendu des finances*. Le succès répondit à son attente, et il fit, à des conditions avantageuses, un emprunt de deux cent trente millions.

Malgré cet heureux résultat, la publication du fameux compte rendu fit éclater la colère des courtisans et des spéculateurs; ils s'écrièrent que le *banquier génevois* divulguait les secrets de l'État. Il ne divulguait que leurs grosses pensions et leurs scandaleux bénéfices. Maurepas, qui n'avait pas même été nommé dans le rapport, fut le premier à s'en moquer. Le compte rendu avait une couverture bleue. « Avez-vous lu le conte bleu ? » demandait-il aux courtisans; et ce mauvais jeu de mots eut plus de succès qu'une réfutation sérieuse. Ce fut le signal d'une nuée de libelles contre le ministre.

Necker, qui avait autant d'orgueil que d'habileté, voulut, pour imposer silence à ses ennemis, obtenir du roi un témoignage public de confiance, et il demanda son entrée au conseil. « Qui, vous au conseil ? lui répondit Maurepas, vous n'allez pas à la messe. Vous serez conseiller d'État, si vous voulez changer de religion. » Necker piqué envoya sa démission, et Louis XVI l'accepta, fatigué d'un ministre qui le régentait comme un écolier. La reine essaya vainement de le retenir; son orgueil le rendit inflexible. Les regrets des amis de l'État l'accompagnèrent dans sa retraite.

Six mois après, le frivole Maurepas mourut et ne fut regretté que du roi. Le lendemain de ses funérailles, il dit avec tristesse : « Ah ! je n'entendrai plus

le matin mon ami au-dessus de ma tête. » Vit-on jamais autant de bonté mêlée à si peu de jugement ?

Guerre d'Amérique (1778-1783). — La guerre d'Amérique, qui fut glorieuse pour la France, lui coûta près d'un milliard et demi, accrut les embarras des finances et accéléra la marche des idées vers la révolution.

L'Angleterre, qui avait fait la guerre de Sept Ans pour défendre ses colonies de l'Amérique du Nord, voulut leur faire payer une partie des frais, et le parlement passa l'acte du timbre, qui assujettissait les colons à se servir, dans leurs transactions, d'un papier timbré vendu au profit du trésor. Les Américains prétendirent que le parlement, où ils n'étaient pas représentés, n'avait pas le droit de les taxer ; ils considérèrent l'impôt comme un tribut honteux qui les rendrait les vassaux de l'Angleterre, et ils refusèrent de le payer. Le ministère anglais recula ; il retira l'acte du timbre et le remplaça par des droits de douane sur le thé importé en Amérique. Les colons, préparés à l'émancipation par leurs institutions républicaines, et secrètement excités par les émissaires de la France, se révoltèrent ouvertement contre la mère patrie, et le congrès de Philadelphie publia la déclaration d'indépendance des treize États-Unis d'Amérique (1776). Les rédacteurs de cet acte mémorable proclamaient que « tous les hommes ont été créés égaux ; qu'ils ont reçu du Créateur certains droits inaliénables, comme la vie, la liberté, la propriété ; et que, pour s'assurer la jouissance de ces droits, ils ont établi parmi eux des gouvernements qui peuvent être changés, quand ils deviennent dangereux pour les libertés publiques. » C'étaient les principes du

Contrat social. On se prépara à la guerre avec ardeur et l'on élut pour généralissime le colonel Washington, un des plus riches propriétaires de la province de Virginie, qui aux talents d'un habile capitaine joignait les qualités d'un grand citoyen. Les insurgés, ou comme on disait alors les *insurgents*, soutinrent bravement la lutte ; ils chassèrent les Anglais de Boston, capitale des treize provinces, et forcèrent un corps de cinq mille hommes à capituler à Saratoga, sur les bords de l'Hudson (1777).

Les premières déclarations des Américains avaient excité en France les sympathies les plus chaleureuses. Nos philosophes et nos écrivains, alors tout puissants sur l'opinion, voyaient dans leurs hommes d'État des disciples qui mettaient en pratique les principes professés par eux avec tant d'éloquence. Ils applaudissaient à leurs efforts, ils célébraient leurs succès avec exagération. La France, disaient-ils, avait protégé la liberté naissante en Hollande; il n'y aurait pas moins de gloire à tendre la main à la première république du nouveau monde. On leur fit passer secrètement de l'argent, des armes, des munitions, et une foule de volontaires allèrent, sur les pas du jeune marquis de La Fayette, leur offrir leur épée et leurs services. L'arrivée de Franklin, célèbre inventeur du paratonnerre, envoyé des insurgents, et la nouvelle de la victoire de Saratoga portèrent à son comble l'enthousiasme général pour les Américains. On s'écria que le moment était venu de laver la honte du traité de Paris et de rendre à nos armes l'éclat que leur avait enlevé la fin ignominieuse du dernier règne. Le timide Louis XVI redoutait la guerre et surtout il ne voulait pas être l'agresseur. Cependant il finit par

céder à l'opinion publique. Il reconnut l'indépendance des États-Unis ; il signa avec eux un traité de commerce, et l'on y ajouta une alliance offensive et défensive, si l'Angleterre commençait la première les hostilités contre la France. Dès que le roi George III apprit le traité de commerce, il rappela son ambassadeur, et la rupture éclata (1778).

La première rencontre eut lieu sur mer à l'ouest de l'île d'Ouessant. Le comte d'Orvilliers, sorti de Brest avec trente-deux vaisseaux, ayant rencontré l'amiral Keppel, égal en nombre, non loin des côtes de Bretagne, les deux flottes se battirent toute une journée et se séparèrent pour aller se radouber. Cette action indécise fut considérée par la France comme une victoire pour sa marine renaissante, et comme une défaite par l'Angleterre depuis longtemps accoutumée à triompher sur mer. Les Anglais se consolèrent en capturant nos navires de commerce, que la marine royale dédaignait de protéger.

L'Espagne, pleine de confiance dans le succès de la lutte et poussée par le désir de recouvrer Gibraltar, Minorque et la Floride, se joignit à la France. Les deux flottes réunies, composées de soixante-dix vaisseaux et portant quarante mille hommes de débarquement, se dirigèrent vers les côtes d'Angleterre, et rentrèrent dans leurs ports après une vaine promenade sur l'Océan et la Manche. La plupart de nos amiraux n'avaient que de la bravoure. En Amérique, le comte d'Estaing battit l'amiral Byron et s'empara de Saint-Vincent et de la Grenade ; mais il essuya un rude échec devant la ville de Savannah, sur les côtes de la Géorgie (1779).

L'année suivante, l'Angleterre vit se former contre

elle, entre la Russie, la Suède, le Danemark, la Prusse et la Hollande, une ligue appelée *neutralité armée*, qui avait pour but de protéger le commerce maritime des neutres. Les Anglais arrêtaient tous les navires frétés pour nos ports, « attendu que tous les ports de France étaient naturellement bloqués par les flottes d'Angleterre ; » ils prétendaient avoir le droit de visiter tous les vaisseaux qu'ils rencontraient sur mer, sous prétexte qu'ils pouvaient porter de la contrebande de guerre, et ils appelaient contrebande de guerre toute marchandise servant à la marine. Les alliés soutenaient que le pavillon couvre la marchandise, et qu'un convoi de commerce, escorté par un vaisseau de guerre, doit être exempt de visite. L'Angleterre se vengea sur la Hollande, dont le commerce et les colonies lui offraient une proie riche et facile, et elle l'attaqua, selon sa coutume, sans déclaration de guerre.

La France, encouragée par les sympathies des neutres, fit de nouveaux efforts. Elle envoya aux Américains un corps de six mille hommes, commandés par le comte de Rochambeau, général distingué, qui devait se mettre sous les ordres de Washington ; elle y ajouta un grand convoi d'armes et de munitions et seize millions en argent, et fit partir une puissante flotte pour les Antilles. Le comte de Guichen, un de nos meilleurs amiraux, y livra trois batailles acharnées à l'habile Rodney et sut balancer la fortune (1780). Après son départ, Rodney se dédommagea aux dépens des Hollandais ; il s'empara de l'île de Saint-Eustache et y fit un immense butin qu'il envoya en Angleterre. Lamotte-Piquet, un de nos plus braves marins, vengea les malheureux habitants de Saint-

Eustache, dont les dépouilles ne firent que changer de mains ; il enleva vingt bâtiments et dispersa le reste.

L'année 1781 fut glorieuse pour les alliés. Le marquis de Bouillé reprit Saint-Eustache, qui fut rendue à la Hollande, et enleva aux Anglais les îles de la Dominique, de Tabago et de Saint-Christophe. Sur le continent américain, Washington, Rochambeau et La Fayette parvinrent à cerner le général Cornwallis dans York-Town et le réduisirent à capituler avec un corps de huit mille hommes. En Europe, le duc de Crillon, au service de l'Espagne, termina la campagne par la conquête de l'île de Minorque.

Nos établissements des Indes, restés sans défense par la coupable négligence de Sartine, ministre de la marine, étaient tombés au pouvoir des Anglais. On y envoya une escadre de onze vaisseaux, sous les ordres du bailli de Suffren, chevalier de Malte, le plus grand homme de mer qu'eût alors la France. Sans avoir dans ces parages ni ports ni magasins, Suffren y fut invincible. En seize mois, il livra cinq batailles savantes et longtemps disputées à l'amiral Hughes, son digne rival, qui ne put l'empêcher de reprendre Trinquemale, le meilleur port de l'île hollandaise de Ceylan (1782).

En Amérique, le comte de Grasse, bon capitaine, mais amiral incapable, avait été chargé d'attaquer la Jamaïque, la plus belle des Antilles anglaises. Pour sauver un vaisseau resté en arrière, il se laissa attirer au combat par Rodney, près de l'île de Saintes, entre la Guadeloupe et la Dominique, et essuya une sanglante défaite. Il perdit trois mille hommes et dix vaisseaux et fut fait prisonnier.

Les alliés éprouvèrent un autre revers devant Gi-

braltar. Cette place, bloquée depuis trois ans par quarante vaisseaux et foudroyée par une artillerie formidable, semblait devoir succomber, lorsque des boulets rouges, partis des remparts, mirent le feu à une batterie flottante. L'incendie se communiqua de vaisseau en vaisseau et le détroit offrit le spectacle d'un vaste embrasement. Il fallut lever ce siége, qui avait coûté d'immenses sacrifices.

Traité de Versailles (1783). — Cependant les deux partis étaient également fatigués de la guerre. En Angleterre, le ministère tory étant tombé, les whigs ouvrirent des négociations, et la paix fut signée à Versailles. L'Angleterre reconnut l'indépendance des États-Unis. En échange de quelques îles qui lui furent restituées dans les Antilles, elle rendit à la France ses comptoirs de l'Inde, lui céda l'île de Tabago, les îlots de Saint-Pierre et Miquelon, relâche pour la pêche de la morue, le Sénégal et l'île de Gorée, en Afrique, et consentit à laisser relever les fortifications de Dunkerque. L'Espagne conserva l'île de Minorque et la Floride orientale. La Hollande, qui n'avait éprouvé que des revers, perdit la forte place de Negapatam, sur la côte de Coromandel.

Trois ans après la paix de Versailles, la France et l'Angleterre signèrent un traité de commerce qui, pour la première fois, permit d'importer les marchandises d'un pays dans l'autre, moyennant un droit de douane proportionné à leur valeur (1786).

Embarras des finances (1781-1783). — Cependant les finances étaient devenues plus que jamais, depuis la guerre d'Amérique, l'écueil contre lequel devaient se heurter tous les ministres. Après la retraite de Necker, deux conseillers d'État incapables,

Joly de Fleury, agréable conteur d'anecdotes, et d'Ormesson, honnête homme, qui accepta le fardeau par obéissance, s'étaient succédé au contrôle général, et n'avaient su que faire des emprunts onéreux, augmenter les impôts et créer des places inutiles.

C'est sous le ministère de Joly de Fleury que fut rendue la fatale ordonnance sur les promotions dans l'armée. Les grades d'officiers étaient en général réservés aux nobles; mais comme on était peu sévère sur les preuves de noblesse, quelques roturiers parvenaient à obtenir l'avancement dû à leurs services. En 1781, la noblesse fit des réclamations; elle représenta qu'elle ne pouvait suivre que la carrière des armes, et se plaignit que cette carrière fût obstruée par des parvenus. Louis XVI, qui ne savait rien refuser aux importunités des courtisans, fit rendre une ordonnance qui exigeait, pour être officier, quatre degrés de noblesse attestés par un certificat du généalogiste de la cour. Les fils des magistrats, des avocats, des médecins, des riches propriétaires, ne purent plus servir que comme simples soldats ou sous-officiers. C'était une insulte à la bourgeoisie et à l'armée, qui la ressentirent vivement et dont l'irritation éclata dès les premiers jours de la révolution.

Calonne, contrôleur général (1783-1787). — Une intrigue de cour porta au contrôle des finances Calonne, intendant de Lille, protégé du jeune comte d'Artois. C'était un homme d'un esprit brillant, d'un travail facile, mais sans scrupule, dissipateur, libertin, criblé de dettes. Il disait qu'il ne se serait jamais chargé des finances publiques sans le mauvais état des siennes. Il agit en charlatan. Un homme qui veut emprunter, disait-il, doit paraître riche, éblouir par ses

dépenses. Et il se mit à acheter, à dépenser, à prodiguer les places, les sinécures, les pensions, les faveurs pécuniaires. « Quand je vis tout le monde tendre la main, disait le comte d'Artois, je tendis mon chapeau. » Et il fit payer ses dettes, qui se montaient à quatorze millions. En 1785, les acquits de comptant s'élevèrent à la somme énorme de cent trente-six millions. A la mort de Louis XV, les frais des bureaux du contrôle coûtaient 300,000 livres; Calonne les porta à trois millions. Plusieurs grands seigneurs obérés désiraient vendre des terres; il en acheta pour soixante-dix millions. La reine voulut le château de Saint-Cloud, qui appartenait au duc d'Orléans; le roi le paya seize millions et le lui offrit. Jamais ministre ne fut plus adulé, plus béni, plus exalté par les courtisans; ils l'appelaient le ministre modèle, un enchanteur qui ramenait l'âge d'or.

Lorsqu'il eut épuisé toutes les ressources de l'impôt et de l'emprunt, Calonne fit comme l'enfant prodigue : il voulut se convertir. Il dressa, avec les idées de Turgot et de Necker, un plan de réformes qui devaient guérir tous les maux de l'État et remplir le trésor. Il proposa au roi d'abolir les priviléges pécuniaires, les sinécures, les exemptions injustes, d'augmenter la taxe du timbre, de supprimer les douanes intérieures, de remplacer la taille et la corvée par une subvention territoriale répartie sur tous les biens-fonds, nobles et roturiers, et d'établir des assemblées provinciales qui serviraient de guide et d'appui au gouvernement. Louis XVI goûta peu ces projets. « Mais c'est du Necker tout pur que vous me donnez là, lui dit-il. — Sire, répondit Calonne, dans l'état des choses, on ne peut rien vous offrir de mieux. »

Il persuada au roi que c'était le seul moyen de rétablir les finances et de soulager le peuple, et le roi finit par tout approuver.

Il était moins facile de persuader le parlement, ennemi de toute innovation. Pour vaincre sa résistance, Calonne eut l'idée de convoquer à Versailles une assemblée des notables. Il croyait que les notables approuveraient ses plans et que le parlement n'oserait pas refuser d'enregistrer des mesures appuyées par les hommes les plus considérables du royaume. La plupart des notables, choisis par le roi ou plutôt par le ministre, appartenaient à la noblesse ou au clergé; sur cent quarante-quatre membres, six ou sept à peine étaient roturiers. Il fallait être bien aveugle pour s'imaginer qu'une assemblée de privilégiés voulût contribuer à l'abolition des priviléges.

Les notables reconnurent en principe la justice de l'impôt territorial; mais avant de l'approuver, ils demandèrent à connaître l'état des recettes et des dépenses et l'étendue du déficit, pour voir s'il n'y aurait pas un moyen de rétablir l'équilibre sans imposer les terres de la noblesse et du clergé. Calonne avoua un déficit annuel de cent millions, et ajouta que le roi les consultait, non sur l'établissement de nouveaux impôts, mais sur la meilleure manière de les répartir et de les lever. Ce singulier raisonnement, qui fut peu du goût des notables, donna lieu à une foule de plaisanteries. L'histoire a conservé le dialogue entre un fermier et des poulets assemblés dans sa basse-cour. « A quelle sauce voulez-vous qu'on vous mange? — Mais nous ne voulons pas qu'on nous mange. — Vous changez l'état de la question. » Les notables ne voulaient pas être mangés ni même taxés. Deux ministres encoura-

geaient sous main leur opposition. On représenta au roi que l'assemblée en voulait moins aux projets du contrôleur qu'à sa personne, et que son renvoi rendrait tous les esprits dociles. Louis XVI céda comme à l'ordinaire, et Calonne fut congédié.

Marie-Antoinette. — C'est du renvoi de Calonne que date l'influence que la reine prit sur les affaires de l'État et qui devait être si fatale. Marie-Antoinette, qui avait d'abord charmé la capitale par sa jeunesse, ses grâces, sa beauté, n'avait pas longtemps joui de la faveur populaire. A son arrivée en France, elle avait eu le malheur de trouver contre elle les ennemis du duc de Choiseul, qui avait négocié son mariage, et tous les adversaires de l'alliance autrichienne, principale cause de nos humiliants revers dans la guerre de Sept Ans. A leur tête étaient le duc d'Aiguillon, qui lui attribuait sa disgrâce, et le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, mal vu à la cour à cause de ses débauches, qui lui imputait son peu de crédit et qui lui avait juré une haine implacable. Parmi ses ennemis secrets étaient les ministres Maurepas et Vergennes, qui craignaient qu'elle ne fît rappeler au pouvoir le duc de Choiseul.

Marie-Antoinette ne donnait que trop de prise à la malignité. Son éducation avait été si négligée, qu'elle n'avait jamais lu un livre d'histoire et qu'elle ne pouvait supporter une lecture sérieuse. Mariée à quinze ans à un jeune prince maussade, elle resta seule sans guide, sans expérience, au milieu d'une cour corrompue, dont elle ne connaissait pas les mœurs. Sa légèreté, ses étourderies, ses imprudences, fournirent des armes à ses ennemis. Son désir de plaire lui attira des hommages insultants. Habituée

à la simplicité bourgeoise qui régnait à la cour de Vienne depuis l'avénement de la maison de Lorraine, elle s'ennuya bientôt de l'étiquette sévère, minutieuse, qui s'observait à Versailles, même dans les appartements intérieurs du palais, qui faisait du souverain une espèce d'idole pour les courtisans et qui était pour lui un dur esclavage. Elle s'en affranchit trop. On la voyait se promener à pied la nuit sur la terrasse de Versailles et dans les parcs de Trianon et de Saint-Cloud, et se mêler dans la foule à la faveur d'un déguisement. Un soir, elle se rendit au bal de l'Opéra, accompagnée d'une seule de ses dames. Un accident étant arrivé à sa voiture, elle descendit et monta dans un fiacre. Le lendemain elle trouva piquant de raconter cette aventure. La méchanceté s'empara de sa conduite : on l'accusa d'oublier la majesté de la couronne, de mépriser les coutumes françaises et d'être restée autrichienne. On transforma ses goûts en passions, ses étourderies en crimes; on calomnia ses mœurs, on tourna le roi en ridicule. La corruption des hautes classes faisait ajouter foi aux bruits les plus injurieux sur le compte d'une femme. Ainsi commença ce système de hideuse diffamation qui devait poursuivre la reine jusque sur l'échafaud.

Marie-Antoinette cherchait dans les charmes de la vie privée les délassements de la grandeur. Elle s'était fait une société peu nombreuse, où l'on remarquait la princesse de Lamballe, de la maison de Savoie, veuve, à dix-huit ans, du fils unique du duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse; et la comtesse de Polignac, jeune femme distinguée par sa beauté, sa grâce et d'aimables qualités. A sa demande on rétablit, pour la princesse de Lamballe, la

charge coûteuse et inutile de surintendante de sa maison; le comte de Polignac fut créé duc et nommé son premier écuyer et surintendant des postes; le comte de Gramont fut créé duc de Guiche et nommé capitaine des gardes; le comte d'Adhémar, homme frivole et incapable, obtint l'ambassade de Londres. La reine trouvait, dans le cercle des Polignac, des gens qui ne songeaient qu'à pousser leur fortune; plusieurs lui déplaisaient; elle le dit un jour à son amie. « Parce que Votre Majesté veut bien venir dans mon salon, lui répondit madame de Polignac, ce n'est pas une raison pour qu'elle prétende en exclure mes amis. » Ces paroles montrent qu'une révolution s'était opérée chez les courtisans. Ceux qui n'étaient pas admis dans la *société de la reine* traitaient ses amitiés d'odieux favoritisme, et disaient qu'elle disposait de toutes les places. Quand les ministres refusaient un solliciteur, ils donnaient pour prétexte que la reine leur avait imposé un de ses protégés. Ainsi allait croissant le nombre des ennemis et des calomniateurs de Marie-Antoinette.

On reprochait surtout à la reine de sacrifier les intérêts de la France à ceux de l'Autriche. En vertu du traité qui existait entre les deux puissances, l'Autriche pouvait, en cas de guerre, réclamer quinze millions ou vingt-quatre mille hommes. En 1778, l'empereur étant en guerre contre la Prusse, le ministère français aima mieux payer les quinze millions. On dit que c'était la reine qui envoyait notre argent à son frère. En 1785, Joseph II ayant cherché querelle à la Hollande, la France offrit sa médiation et parvint, en payant une partie de l'indemnité réclamée par l'Empereur, à faire éviter une guerre où elle aurait dû

prendre part. Ce n'étaient que quatre millions et demi, et Louis XVI s'assurait l'alliance de la Hollande, si longtemps le satellite de l'Angleterre. On s'écria encore que la reine livrait à son frère les trésors de la France. Ces calomnies l'affligeaient profondément. « On me représente comme une étrangère, écrivait-elle ; c'est indigne, toutes mes actions prouvent que je fais mon devoir et que mon devoir est mon plaisir. »

Procès du collier (1785).—Un événement scandaleux vint accroître les préjugés populaires contre la reine. Au nombre des prélats qui déshonoraient le clergé était le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg et grand aumônier de France, homme perdu de dettes malgré ses immenses revenus, qui affichait l'irréligion et le libertinage le plus éhonté. Pendant son ambassade de Vienne, il avait osé parler à Marie-Thérèse de la légèreté de Marie-Antoinette, qui depuis l'avait toujours éloigné de sa personne et ne lui avait plus adressé la parole. Ce prélat ambitieux, qui aspirait à devenir premier ministre, désirait beaucoup rentrer en grâce.

Dans son intimité vivait une intrigante sans mœurs, nommée madame de Lamotte-Valois, se disant descendante de Henri II, et femme d'un aventurier, ancien gendarme de la garde, qui portait le titre de comte. Elle fit accroire au cardinal qu'elle voyait fréquemment la reine et qu'elle avait l'espoir d'obtenir son pardon ; et elle lui montrait des lettres fabriquées par un faussaire qui contrefaisait adroitement l'écriture de Marie-Antoinette. Un jour, elle lui dit que la reine lui accordait un entretien secret la nuit dans le parc de Versailles. Le crédule cardinal se rendit au lieu indiqué. Une fille voilée, persuadée qu'on voulait

s'amuser d'une mystification, joua le rôle de la reine, à qui elle ressemblait de visage et de tournure. En l'abordant, le cardinal lui présenta une rose et se jeta à ses pieds. La comtesse de Lamotte accourut. « Madame et madame la comtesse d'Artois viennent de ce côté, » leur dit-elle. Ils se séparèrent et s'enfuirent.

Quelques jours après, madame de Lamotte pria le cardinal de prêter à la reine une somme de 60,000 fr., sous prétexte de charité; il la donna. Elle lui en demanda bientôt une autre de 100,000 francs, et il la donna encore. Cette stupide crédulité encouragea l'audace de l'avide intrigante. Deux joailliers avaient fait un superbe collier de diamants, estimé plus d'un million et demi, et destiné d'abord à la comtesse du Barry. Ils le proposèrent au roi et à la reine, qui le refusèrent en disant qu'ils avaient plus besoin de vaisseaux que de diamants. Ils revinrent à la charge auprès de Marie-Antoinette, qui finit par leur défendre de lui en parler jamais.

La comtesse de Lamotte résolut d'escroquer le collier. Elle persuada au cardinal de Rohan que la reine le désirait vivement et qu'elle le priait de l'acheter en secret pour elle, en prenant différents termes pour le payer. Il demanda une preuve écrite des sentiments de la reine. On lui montra une lettre signée *Marie-Antoinette de France*. Le faussaire qui l'avait faite ne savait pas sans doute que les reines et les princes ne signent que leur nom de baptême, et qu'une archiduchesse d'Autriche surtout n'aurait pas ajouté *de France* à sa signature. Le cardinal aurait dû le savoir. Il aurait dû comprendre aussi que la reine ne pourrait pas porter un collier refusé par le roi et acheté en secret, et qu'elle ne chargerait pas d'une pareille commission

un homme à qui depuis plus de huit ans elle n'avait pas adressé la parole. Aveuglé par une présomption insensée, il crut tout. Il acheta le collier et le remit à l'intrigante qui se hâta de le dépecer, et son mari courut vendre les diamants et les pierres en Angleterre et en Hollande. Cette audacieuse voleuse se flattait que le cardinal, en découvrant la vérité, n'oserait pas dévoiler la honte de ses liaisons et le rôle de dupe stupide qu'il avait joué, et qu'il se résignerait à payer le collier.

A la première échéance, le cardinal se trouva hors d'état de payer. Les bijoutiers, menacés de faire faillite, exposèrent leur situation à la reine dans une lettre respectueuse. On peut juger de son étonnement et de son indignation. Le cardinal fut mandé devant le roi et la reine et il comprit alors toute la folie de sa conduite. « Sire, dit-il, j'ai été trompé, je payerai le collier. Je demande pardon à Vos Majestés. » Il eût été sage d'étouffer le scandale à tout prix. Malheureusement on écouta les conseils du baron de Breteuil, ministre de la maison du roi, et ennemi du cardinal, qui ne vit là qu'une sûre occasion de le perdre.

Le jour de l'Assomption, le cardinal de Rohan fut arrêté en habits pontificaux dans le palais de Versailles et envoyé à la Bastille. La puissante famille de Rohan, les Condé, alliés aux Rohan, la noblesse, le clergé, traitèrent cette arrestation d'attentat contre le rang d'un prince et contre les priviléges d'un cardinal, et ils se déchaînèrent contre l'autorité et surtout contre la reine. Quant au cardinal, il eut l'impudence de soutenir qu'il avait eu un rendez-vous avec la reine dans un bosquet du parc de Versailles et qu'il

avait obtenu son assentiment verbal pour l'acquisition du collier. Le parlement lui fit son procès et l'acquitta. Il ne voulut pas même flétrir d'un blâme cette crédulité imbécile qui ressemblait à une complicité dans l'escroquerie du collier, ni le tort très-répréhensible d'avoir accepté en secret, sans l'autorisation du roi, l'importante commission que la reine était censée lui avoir donnée. La magistrature cherchait moins à préparer un triomphe au cardinal qu'à humilier la cour. La reine en fut outrée. « Quoi ! écrivit-elle à une de ses sœurs, un homme qui a pu avoir l'audace de se prêter à cette sotte et infâme scène du bosquet, qui a supposé qu'il avait un rendez-vous de la reine de France, de la femme de son roi, que la reine avait reçu de lui une rose et avait souffert qu'il se jetât à ses pieds, ne serait pas un criminel de lèse-majesté? Ce serait seulement un homme qui s'est trompé ! C'est odieux et révoltant. » Telle était l'impopularité de cette malheureuse princesse, que l'opinion publique applaudit à l'arrêt du parlement, comme si un grand citoyen avait échappé à une injuste condamnation. Le roi ayant exilé le cardinal de Rohan dans son abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne, on se récria contre cette peine infligée à un homme déclaré innocent.

Le même arrêt condamnait le comte de Lamotte, contumace, aux galères à perpétuité, le faussaire Villette au bannissement et la comtesse de Lamotte au fouet, à la marque et à la réclusion perpétuelle dans la maison de force de la Salpêtrière. Au bout de deux ans, cette femme s'évada et publia à Londres un libelle atroce contre la reine.

Ministère de Loménie de Brienne (1787 - 1788). —

Il semble qu'une princesse aussi indignement méconnue dût éprouver peu de goût pour le pouvoir. C'est le contraire qui arriva. Marie-Antoinette, poussée par sa société intime qui voulait par elle obtenir des faveurs et du crédit, se laissa persuader qu'elle devait soutenir la faiblesse du roi, et elle prit une part directe aux affaires publiques. Après le renvoi de Calonne, trompée par l'abbé de Vermond, son ancien précepteur, dangereux intrigant, elle recommanda au roi Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, dont on lui avait vanté les talents et l'influence sur l'assemblée des notables. Louis XVI éprouvait une vive répugnance pour ce prélat incrédule et débauché; néanmoins il se laissa arracher sa nomination.

On ne tarda pas à s'apercevoir que le nouveau contrôleur n'avait rien à substituer aux projets de son prédécesseur, qu'il avait amèrement critiqués. De leur côté, les notables trouvaient des inconvénients à tous les nouveaux impôts, et les rejetaient les uns après les autres sans rien proposer. Ils finirent par déclarer qu'ils s'en rapportaient à la sagesse du roi, si le gouvernement était obligé de demander à la nation de nouveaux sacrifices, et ils se séparèrent. Cette assemblée montra qu'il n'y avait rien à attendre d'une noblesse égoïste, ni d'un gouvernement faible qui promettait sans cesse de soulager le peuple et qui ne faisait rien.

Le roi, économe pour lui-même, consentit sans peine à réformer sa maison et celles de la reine et de ses frères. On congédia une foule de serviteurs, on supprima les gros traitements, on diminua les pensions. Les grands seigneurs s'écrièrent qu'on les dépouillait

de leurs propriétés. « Il est affreux, disait-on, de vivre dans un pays où l'on n'est pas sûr de posséder le lendemain ce qu'on avait la veille. Cela ne se voit qu'en Turquie. » Le duc de Coigny parla vivement au roi, qui chercha à l'apaiser, au lieu de lui imposer silence. « Nous nous sommes fâchés, le duc de Coigny et moi, dit Louis XVI ; mais je crois qu'il m'aurait battu que je le lui aurais passé. »

Débarrassé des notables, le contrôleur eut à compter avec le parlement, qui se montra plus difficile. Il enregistra sans opposition les édits sur l'abolition de la corvée et des douanes intérieures et sur les assemblées provinciales ; mais il rejeta les édits sur le timbre et sur la subvention territoriale, et déclara qu'aux états généraux seuls appartenait le droit d'établir de nouveaux impôts. Le roi fit enregistrer les édits dans un lit de justice. Le parlement déclara cet enregistrement nul et illégal. Il fut exilé à Troyes (14 août 1787). Les autres parlements prirent parti pour les exilés ; ils demandèrent leur rappel et la convocation des états généraux, et soufflèrent dans tout le royaume le mécontentement et l'irritation. Le parlement défendait des abus et repoussait des mesures justes et favorables au peuple. Cependant l'opinion publique se déclara pour le parlement. Des pamphlets violents attaquèrent le ministre et n'épargnèrent pas la reine, sa protectrice, qu'on appelait irrévérencieusement *madame Déficit*.

Le parlement se fatigua bientôt de son exil. Le ministère, de son côté, désirait mettre fin à ces misérables débats. On négocia. Le ministère offrit de retirer les édits du timbre et de la subvention territoriale ; et le parlement, qui avait proclamé son incompétence

en matière d'impôts, accorda la levée d'un second vingtième pour deux ans (octobre 1787). Les deux partis s'avilissaient; le plus avili était le gouvernement, parce qu'il faisait les plus grandes concessions.

La bonne intelligence ne dura pas longtemps. Comme les impôts ne suffisaient pas aux besoins du gouvernement, Brienne présenta au parlement un édit pour un emprunt de 420 millions, qui devait être réalisé en cinq ans; et pour obtenir l'enregistrement, il promit de convoquer les états généraux avant l'expiration des cinq ans. Il se flattait, une fois l'édit enregistré, de trouver quelque moyen d'éluder sa promesse. Il rencontra une opposition insurmontable, et le ministère fut obligé d'avoir recours à une séance royale pour faire enregistrer l'édit par autorité. Le duc d'Orléans protesta. « Sire, dit-il en balbutiant, cet enregistrement me paraît illégal. — Si, c'est légal, parce que je le veux », répondit le roi. Le parlement déclara qu'il entendait ne prendre aucune part à l'enregistrement de l'édit. Le duc d'Orléans fut exilé dans sa terre de Villers-Cotterets. Il s'ennuya bientôt d'être éloigné des compagnons de ses débauches ; il écrivit à la reine une lettre de repentir et fit demander son rappel par sa vertueuse épouse, qui n'eut pas de peine à l'obtenir. On commençait toujours par la violence et l'on finissait par la faiblesse.

C'est cette faiblesse du pouvoir qui encourageait les résistances. Le parlement ne laissait échapper aucune occasion d'embarrasser la marche du gouvernement, même quand on proposait les mesures les plus justes. A cette époque, les curés tenaient les registres de l'état civil et refusaient de célébrer les mariages des protestants, qui ne pouvaient se marier que devant

leurs pasteurs; mais ces unions n'étaient pas reconnues par la loi, et la naissance des enfants était considérée comme illégitime. Pour plaire à l'opinion publique, le ministère fit un édit de tolérance qui, sans rendre aux protestants la liberté du culte, leur donnait le moyen de constater leurs mariages, leurs naissances et leurs décès. Cet édit ne fut enregistré qu'après une violente opposition (1787).

Quelque temps après, le ministère ordonna une vérification de la valeur des propriétés, afin de répartir d'une manière équitable l'impôt des deux vingtièmes. Jusqu'alors on s'en était rapporté à la déclaration des propriétaires nobles. Le parlement, dont les membres étaient nobles, combattit vivement cette mesure, et n'eut pas honte de proclamer ce singulier principe qu'un propriétaire a le droit de décider ce que payeront ses domaines. Un conseiller, nommé d'Esprémé-nil, orateur brillant, mais vaniteux, déclamateur, qui avait amèrement critiqué l'édit de tolérance, se fit remarquer par la violence de ses discours. Il fut arrêté en pleine séance et envoyé aux îles Sainte-Marguerite.

Le ministère, poussé à bout par une opposition qui rendait tout gouvernement impossible, résolut de la briser par un coup d'État. Il enleva au parlement de Paris l'enregistrement des lois pour le transférer à un conseil nouveau, appelé *Cour plénière*, et le jugement de toutes les causes au-dessous de 20,000 francs qui fut déféré à quarante-sept tribunaux inférieurs appelés grands *bailliages*, et siégeant dans différentes villes. Il supprima plusieurs chambres et réduisit à soixante-seize le nombre des magistrats. Le parlement fut mandé à Versailles; le roi fit enregistrer les édits dans un lit de justice, et défendit aux magistrats de

s'assembler avant l'organisation des grands bailliages. Le roi sorti, tous les membres présents protestèrent contre ce qui venait de se passer.

A la nouvelle du coup d'État, tous les parlements du royaume prirent parti pour celui de Paris, et la noblesse se joignit aux parlements. Des troubles violents éclatèrent en Bretagne, en Dauphiné et dans plusieurs autres provinces. Louis XVI, qui jugeait ses actes d'après ses intentions, fut désespéré de se voir si méconnu par son peuple, et tomba dans un profond découragement. Quant à Brienne, il conservait toute la sécurité d'une aveugle présomption. « J'ai tout prévu, disait-il, même la guerre civile. »

Ce ministre inepte se flatta que le clergé serait plus traitable et lui accorderait un secours pécuniaire. Il convoqua une assemblée des grands dignitaires de l'Église et leur exposa la détresse du Trésor. Les prélats, ses collègues, critiquèrent beaucoup ses innovations et ne lui accordèrent rien. Le ministre se borna à solliciter un don de dix-huit cent mille francs, et il eut beaucoup de peine à l'obtenir. A l'exemple de la noblesse et des parlements, le clergé demanda la convocation des états généraux. Les insensés appelaient la foudre qui devait les consumer tous.

Devant cette résistance générale, Brienne céda tout ce qu'on demandait. Il fit déclarer par un arrêt du conseil que le roi révoquait ses édits contre le parlement de Paris et convoquait les états généraux pour le 1er mai 1789. En attendant, il fallait pourvoir aux besoins les plus urgents. Le ministre eut recours aux expédients les plus coupables : il s'empara des épargnes de la caisse des Invalides et du produit d'une souscription destinée à secourir les victimes d'une

grêle épouvantable, et fit déclarer qu'à l'avenir l'État payerait l'intérêt de la dette, trois cinquièmes en argent et deux cinquièmes en papier. On crut voir renaître le papier-monnaie de Law, avant-coureur de la banqueroute, et l'effroi devint général. Brienne se reconnut enfin incapable de tenir tête à l'orage; il conseilla au roi de rendre à Necker l'administration des finances, et il quitta le pouvoir comme une victime qui s'immole à l'intérêt de l'État. Pour dédommager ce ministre « sacrifié par la brigue des cours et par l'esprit factieux de la nation, » disait la reine, on lui fit donner le chapeau de cardinal et une coupe de bois de neuf cent mille francs pour payer ses dettes, bien qu'il eût un revenu de 680,000 francs en bénéfices ecclésiastiques; en outre, on lui accorda une place à la cour pour une de ses nièces, un régiment pour un de ses neveux, et pour un autre neveu, la coadjutorerie du riche archevêché de Sens, où il venait de se faire nommer. Le peuple éclata en murmures contre le roi et surtout contre la reine, protectrice aveugle de ce prélat méprisable, à qui elle avait envoyé son portrait enrichi de diamants. C'était braver la haine publique.

Second ministère de Necker (1788). — Le premier acte du nouveau ministre fut de révoquer les édits de Brienne et de rappeler le parlement, qui reprit ses fonctions. La joie générale éclata en démonstrations si violentes, qu'elles dégénérèrent en attroupements séditieux, où l'on vit le duc d'Orléans commencer son rôle de courtisan de la populace, et qu'on ne put disperser que par la force. Il y eut des morts, et ce premier sang versé dans Paris, à la veille de la convocation des états généraux, dont on se promettait

une ère de bonheur, causa une triste et profonde impression.

Necker ne trouva au trésor que cinq cent mille francs. Ses talents et sa probité inspiraient de la confiance : les effets publics montèrent rapidement de trente pour cent, des capitalistes et des corporations firent des avances, il prêta lui-même deux millions, et, sans imposer de nouvelles charges, il sut pourvoir aux besoins ordinaires du service et consacrer 70 millions en achats de grains et en secours de toute espèce, pour aider le peuple à passer le rigoureux hiver de 1789.

ONZIÈME ÉPOQUE.

RÉVOLUTION.

(1789)

Convocation des états généraux (1789). — Le roi avait annoncé la convocation des états généraux pour le 1er mai, et le parlement enregistra l'édit en ajoutant qu'on suivrait la forme adoptée pour les états de 1614. Or, dans cette dernière assemblée, chaque ordre avait nommé un nombre égal de députés, délibéré et voté dans une salle séparée. Il est vrai que, dans d'autres assemblées, le tiers avait eu autant de députés que la noblesse et le clergé réunis. En 1789, il ne s'agissait plus de ce qui avait été, mais de ce qui devait être. Le tiers état avait grandi en nombre, en richesses, en lumières, en puissance, et il avait le sentiment de sa force. Il voulait un nombre de députés égal à celui de la noblesse et du clergé, la réunion des trois ordres dans la même salle et le vote par tête. C'était le seul moyen de vaincre la résistance des classes privilégiées et d'opérer les réformes dont les hommes éclairés, nobles, prêtres et roturiers, sentaient la nécessité. Le haut clergé, la noblesse et le parlement s'opposaient à cette innova-

PL. 52.



tion ; ils ne voulaient pas admettre que 25 millions de roturiers eussent le même nombre de députés que 500,000 prêtres ou nobles, y compris les femmes et les enfants.

Deuxième assemblée des notables (1788).— Un grand ministre aurait fait résoudre cette question par le pouvoir. Malheureusement Necker, si habile financier, était un homme d'État médiocre. Avide de popularité, il ne songeait qu'à se ménager entre le tiers et les ordres privilégiés. Pour éviter de se compromettre, il eut recours aux notables de Calonne et leur soumit la solution de la difficulté. Les notables se déclarèrent naturellement pour les formes anciennes, c'est-à-dire pour le maintien des priviléges et des abus. Cette déclaration, qu'il était facile de prévoir, excita une vive fermentation ; elle montra au peuple qu'on n'obtiendrait rien que par la force. Le roi, irrité contre les privilégiés, qui faisaient échouer tous ses projets, attendait plus de docilité du tiers état; il rendit un décret qui lui accordait la double représentation, et qui réglait la manière de procéder dans les élections. Tous les contribuables, réunis en assemblées primaires, devaient nommer les électeurs qui éliraient ensuite les membres des états généraux. Le nombre des députés fut fixé à douze cents, dont six cents pour le tiers et trois cents pour chacun des ordres privilégiés. Si le roi s'était déclaré aussi pour la réunion des trois ordres et pour le vote par tête, comme il le fit plus tard en ordonnant à la noblesse d'aller se réunir au tiers état, il aurait épargné de funestes débats qui jetèrent l'irritation dans les esprits. Malheureusement il laissa ces deux questions indécises.

La convocation des états généraux donna lieu à une foule de brochures, la plupart pleines de vagues déclamations. Selon les avocats de la noblesse, les états généraux auraient dû combler le déficit des finances, payer les dettes de l'État et se séparer. A leurs yeux, réformer les abus, c'était attaquer la propriété et détruire la monarchie. Necker lui-même soutenait dans un *Rapport* que « les prérogatives seigneuriales étaient une propriété aussi respectable qu'aucune autre. » C'était confondre la propriété de droit naturel avec la propriété privilégiée, possédée par les uns aux dépens des autres. Les idées des écrivains du tiers état n'étaient guère plus sages. Dans leur ignorance des choses pratiques, ils voulaient tout détruire, tout refaire, et remplacer par des règles simples et uniformes les coutumes compliquées et variées de l'ancienne société, sans avoir égard aux droits acquis, aux intérêts, aux mœurs, aux passions. La plus célèbre de ces brochures fut écrite par l'abbé Sieyès, vicaire général de l'évêque de Chartres, qu'on a surnommé le métaphysicien de la révolution. « Qu'est-ce que le tiers ? demandait Sieyès. — Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? — Rien. — Que demande-t-il ? — A y devenir quelque chose. » C'était moins la vérité que l'expression des idées de l'époque. Le tiers seul n'était pas tout ; il était déjà quelque chose, et il voulait être tout. N'eût-il pas été plus sage de se contenter d'être l'égal des deux autres ordres, dépouillés de leurs priviléges ?

Les élections se firent au milieu d'une agitation fiévreuse. En Bretagne, la noblesse, exaspérée de la double représentation du tiers, refusa de nommer des députés et priva son ordre de vingt-et-une voix ;

le haut clergé l'imita, et ses dix représentants furent remplacés par dix curés. En Provence, les nobles protestèrent aussi contre la double représentation et chassèrent de leurs séances le comte de Mirabeau, qui la défendait. Mirabeau se présenta aux électeurs du tiers état, qui l'élurent avec acclamations à Aix et à Marseille.

Mirabeau. — Le comte de Mirabeau, fils du marquis de Mirabeau, économiste distingué, qui s'appelait l'*ami des hommes*, et qui était le tyran de sa famille, avait eu une jeunesse orageuse et avait été enfermé dans différentes prisons en vertu de lettres de cachet obtenues par son père. C'est là qu'il puisa cette haine du despotisme et cet amour de la liberté qui inspirèrent son éloquence. Mirabeau aurait été un orateur et un homme d'État accompli, s'il eût été vertueux. Aucun de ses contemporains ne l'égalait en génie, en bon sens, en lumières, en instruction politique; aucun n'était plus capable de guider le vaisseau de la France dans les mers inconnues où il allait s'engager. Malheureusement il était décrié pour ses vices, ses procès scandaleux, ses ouvrages cyniques, et des actes honteux que le besoin d'argent lui avait fait commettre. Il inspirait un sentiment d'horreur à la cour, à la noblesse et au clergé.

Cahiers des États. — Chaque réunion électorale donna à ses députés des instructions écrites, où elle exprimait ses plaintes et ses vœux; c'est ce qu'on appela les cahiers des États. Le clergé et la noblesse demandaient, avant tout, la conservation de la plupart de leurs privilèges. Cependant la noblesse autorisait ses députés à renoncer à l'exemption d'impôts et même aux droits féodaux, moyennant une indemnité.

Le tiers état réclamait la convocation régulière des assemblées nationales pour voter les impôts, contrôler les dépenses et faire les lois, qui devraient être sanctionnées par le roi ; l'abolition des priviléges personnels et pécuniaires, des juridictions seigneuriales, des douanes intérieures, de la vénalité des charges, des maîtrises et des autres monopoles industriels, et le remplacement de la taille, de la gabelle et des corvées par un impôt territorial et mobilier. Il demandait, en outre, la liberté individuelle et religieuse, la liberté de la presse, l'égalité devant la loi, l'admissibilité de tous les citoyens aux emplois civils et militaires, l'adoucissement des lois pénales et l'unité de la législation civile et criminelle. Il n'y avait là rien de bien effrayant.

Fatale inaction du ministère. — Un ministre habile aurait dû choisir dans les cahiers les réformes les plus sages et les plus pratiques, les soumettre à l'assemblée, et lui présenter un plan général pour couvrir le déficit annuel de cent quarante millions, somme facile à réaliser dans un pays tel que la France. Il aurait obtenu l'appui de tous les hommes modérés, alors en majorité. La noblesse, dévouée à la royauté, aurait fait sans doute par obéissance de nouvelles concessions, puisqu'elle consentit plus tard à se réunir au tiers, et qu'elle sacrifia tous ses priviléges dans la nuit du 4 août, et elle n'aurait pas débuté par cette résistance obstinée qui provoqua des haines si acharnées et amena une si effroyable catastrophe. La royauté se serait rendue populaire et aurait probablement fait accepter au tiers une réforme modérée.

Les bons conseils ne manquèrent pas au gouverne-

ment. Dès 1788, Malesherbes avait adressé au roi un mémoire, où il indiquait ce qu'il avait à faire. Avant l'ouverture de l'assemblée, les hommes les plus capables, Mirabeau, Mounier, Malouet, conseillèrent au ministre de prendre l'initiative des changements à faire, afin d'éviter les discussions irritantes. « Faites décider par le roi la question du vote par tête et de l'unité de l'assemblée, lui dit Malouet, et présentez les bases d'une constitution conforme aux vœux de la majorité des cahiers du tiers. » Necker resta sourd à tous les conseils. Il s'imaginait que les ordres privilégiés et le tiers état, après quelques luttes, l'inviteraient de guerre lasse à leur servir d'arbitre, et qu'il aurait la gloire de dénouer le nœud gordien, tandis que, s'il proposait des réformes, il courait le risque de les voir blâmer par le roi et les classes privilégiées comme excessives, et par le tiers état comme insuffisantes. Pour ne pas compromettre son crédit et sa popularité, il ne fit rien. Cette fatale inaction du pouvoir encouragea la résistance de la noblesse et indisposa le tiers état, qui considéra la royauté comme hostile à la révolution, ne vit plus devant lui que des ennemis, et appela à son aide la multitude. La révolution devint une bataille où la force brutale décida de la victoire. Suivons la marche des événements.

Quelques jours avant l'ouverture des états généraux, une violente émeute ensanglanta Paris. On fit répandre le bruit mensonger qu'un riche fabricant de papiers peints, nommé Réveillon, avait dit qu'un ouvrier peut vivre avec quinze sous par jour. Le faubourg Saint-Antoine s'ameuta et la maison de Réveillon fut saccagée par six mille bandits. La troupe, envoyée

pour rétablir l'ordre, fut d'abord repoussée et se vit obligée de faire usage de ses armes; 200 à 300 émeutiers restèrent sur la place. On trouva dans leurs poches des pièces de six francs. Le duc d'Orléans fut soupçonné d'avoir fait distribuer cet argent. L'autorité commença des poursuites, mais elle ne tarda pas à les abandonner, et cette impunité encouragea les émeutiers à venir.

Ouverture des états généraux (1789). — Enfin l'ouverture des états généraux, si impatiemment attendue, eut lieu à Versailles le 5 mai 1789. On avait eu la fatale idée de déterminer des costumes, brillants pour les nobles, simples pour les roturiers, qui se ressentaient de l'époque où la noblesse et le tiers différaient entre eux comme les blancs diffèrent des nègres dans les pays à esclaves. Les nobles avaient des habits éclatants d'or, un chapeau à plumes, une riche épée au côté; les membres du tiers avaient un habit et un manteau de laine noire, un chapeau rabattu, et ne portaient point d'épée. Ce fut une énorme maladresse. Dans la première séance, le roi prononça quelques paroles paternelles, et exprima ses vœux pour le bonheur de la nation. Le discours de Necker, qui dura trois heures, n'était qu'un long rapport financier, hérissé de détails obscurs et entremêlé de quelques pages de morale déplacée. Il finit en engageant les députés à chercher les moyens de fonder la prospérité du royaume, et leur promit de la part du roi la plus généreuse assistance. Le roi sortit salué par les acclamations unanimes de tous les spectateurs.

Le lendemain, les deux premiers ordres se réunirent dans des salles séparées; le tiers se rendit dans la salle où avait eu lieu la séance d'ouverture. La pre-

mière question à résoudre était de procéder à la vérification des pouvoirs de chaque député ; c'était une question importante, puisque la vérification en commun devait amener la réunion des trois ordres dans la même salle et le vote par tête, et assurer la majorité au tiers état. Aussi la noblesse et le clergé décidèrent que chaque ordre vérifierait séparément les pouvoirs de ses députés, tandis que le tiers déclara qu'il ne ferait rien pour se constituer avant la réunion des trois ordres dans la même salle. Cinq semaines se perdirent en vaines et irritantes négociations. La reine et les courtisans encourageaient la résistance de la noblesse. « Ne cédez rien, lui disaient-ils, multipliez les obstacles. » Insensés qui attisaient le feu, au lieu de chercher à l'éteindre !

Assemblée nationale (11 juin). — Enfin le 11 juin, le tiers état, à bout de patience, vérifia seul les pouvoirs de ses députés. Cinq jours après, il prit le nom d'*Assemblée nationale* ; et, pour prévenir une dissolution, il déclara illégale toute levée d'impôts, si l'assemblée venait à être dissoute. C'était supprimer tacitement les deux premiers ordres, puisqu'on se passait d'eux, et appeler le pays à résister par la force à la perception des taxes.

Serment du jeu de paume (20 juin). — La cour, irritée de ce qu'elle appelait la conduite factieuse du tiers, conseilla au roi de dissoudre les états généraux. Louis XVI, ennemi de toute mesure violente, s'y refusa; il résolut de tenir une séance royale, d'y annoncer les concessions qu'il voulait accorder, et d'indiquer les rapports à établir entre les trois ordres. Cette séance fut fixée au 23 juin ; et sous prétexte de préparatifs à faire, on fit fermer la salle du tiers état. On aurait

dû prévenir à temps les députés, on ne le fit pas.

Le 20 juin, les députés du tiers trouvèrent la porte de leur salle fermée et gardée par des soldats, et le bruit se répandit que la séance royale n'était qu'un prétexte pour dissoudre l'assemblée. Les députés cherchèrent un autre local pour se réunir et se rendirent dans un jeu de paume. Là, sur la proposition de Mounier, un des hommes les plus sages, ils prêtèrent serment de ne pas se séparer avant d'avoir donné à la France une constitution écrite. C'était enlever au roi le droit de dissoudre l'assemblée ; mais cette illégalité était nécessaire, si l'on voulait sauver la liberté. Le lendemain, cent quarante-neuf députés du clergé et quarante-sept de la noblesse allèrent se réunir à l'assemblée nationale.

Séance royale. — Le 23 juin, eut lieu avec un grand appareil militaire la séance royale annoncée. Necker l'avait conseillée, pour relever l'influence du roi et lui faire prendre la direction de l'assemblée. Il avait rédigé un discours modéré, où il promettait la délibération en commun et le vote par tête. La reine et la cour firent modifier ce discours à son insu, et il refusa d'accompagner le roi, afin de ne pas avoir l'air d'approuver des idées qui n'étaient pas les siennes ; il aima mieux compromettre la couronne que sa popularité. On fit une autre faute, ce fut de faire attendre le tiers à la porte de la salle malgré la pluie, pendant que les députés de la noblesse et du clergé prenaient leurs places. « L'étiquette, dit le grand maître des cérémonies, ne permettant pas que le tiers état fût introduit avant que les deux premiers ordres fussent placés. » C'était bien d'étiquette qu'alors il s'agissait ! Dans son discours, le roi parla comme s'il eût tenu

un lit de justice : il signifia qu'on devait respecter les priviléges antiques des trois ordres, leur séparation en trois chambres, les droits seigneuriaux et les dîmes ecclésiastiques, et il annonça un grand nombre des réformes désirées ; mais il ne les promit pas toutes, et il les accordait comme des bienfaits, tandis qu'on les réclamait comme des droits. Il cassa comme illégales toutes les décisions prises par le tiers, et dit en finissant : « Je vous ordonne de vous séparer tout de suite et de vous rendre demain matin chacun dans les chambres affectées à votre ordre. » C'était commander ce qu'il ne pouvait pas imposer. Ce discours produisit une fâcheuse impression ; on l'écouta dans un morne silence. Le roi rentra au palais, triste et abattu.

Après son départ, la noblesse et le clergé se retirèrent. Les membres de l'Assemblée nationale restèrent à leur place, calmes et silencieux. Bientôt parut le marquis de Brézé, grand-maître des cérémonies : « Messieurs, dit-il, vous avez entendu les ordres du roi. — Monsieur, lui répondit Mirabeau, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi. Si l'on vous a chargé de nous faire sortir, il faut demander qu'on vous en donne les moyens. Allez dire à ceux qui vous envoient que nous sommes ici par la volonté du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes. » L'abbé Sieyès ajouta : « Vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier. Délibérons. » Le soir venu, l'assemblée se sépara, après avoir proclamé l'inviolabilité de ses membres, et déclaré coupable de trahison et passible de la peine de mort quiconque arrêterait un député.

Réunion des trois ordres (27 juin). — Le lendemain,

le roi, oubliant sa déclaration de la veille, fit inviter les membres de la noblesse et du clergé à se réunir au tiers état. La noblesse fit des représentations sur les dangers que la réunion ferait courir à la monarchie, et offrit de mourir pour la défendre. C'était moins la monarchie, que les ordres privilégiés, qui étaient menacés. Au lieu d'offrir sa vie, il eût mieux valu sacrifier ses priviléges et se joindre aux hommes sages pour diriger la révolution et opérer les réformes nécessaires et inévitables. Le roi répondit à la noblesse : « Je ne veux pas qu'un seul homme périsse pour ma querelle. Je vous prie de vous réunir aux deux autres ordres ; si ce n'est pas assez, je vous l'ordonne comme votre roi. » La noblesse et le clergé obéirent. Le tiers, de son côté, se montra généreux. L'assemblée s'étant divisée en trente bureaux pour travailler à la constitution, on choisit tous les présidents parmi les nobles et les ecclésiastiques, et l'archevêque de Vienne fut nommé président de l'assemblée.

Renvoi de Necker (11 juillet). — La joie causée par cette réconciliation fut de courte durée. Le roi se repentit d'avoir consenti à la réunion des ordres, et il fit venir des troupes à Versailles et à Paris. Le palais se remplit de généraux, de colonels, d'aides de camp, dont les allées et les venues continuelles avaient un air de mystère et de confiance. De jeunes officiers se permettaient des propos inconsidérés, des menaces contre l'assemblée. On parlait de dissolution, d'arrestations, de massacres des députés. L'assemblée fit prier le roi d'éloigner les troupes, dont la présence effrayait les esprits. Il répondit sèchement que les troupes étaient nécessaires pour protéger l'ordre pu-

blic menacé. Le lendemain, il congédia Necker, qu'il accusait de l'échec de la séance royale, et lui ordonna de sortir secrètement du royaume. Garder les troupes, dont l'asemblée demandait l'éloignement, et renvoyer Necker, en qui elle avait confiance, c'était jeter un double défi et faire douter de la loyauté du roi. L'assemblée déclara solennellement que « Necker emportait son estime et ses regrets, et que les conseillers du roi, de quelque rang qu'ils pussent être, étaient responsables des malheurs présents et à venir. » On désignait la reine, qu'on dénonçait ainsi à la haine du peuple.

Insurrection à Paris. Garde nationale. — Le renvoi de Necker fut le signal d'une insurrection à Paris. Les révolutionnaires les plus ardents se réunissaient dans le jardin du Palais-Royal, que le duc d'Orléans avait ouvert au public. Deux avocats d'une immoralité cynique, nommés Danton et Camille Desmoulins, s'y faisaient remarquer par la violence de leurs discours et de leurs menaces. « Citoyens, s'écria Camille Desmoulins un pistolet à la main, le renvoi de Necker est le tocsin d'une Saint-Barthélemy des patriotes. Ce soir même tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ-de-Mars pour nous égorger. Il ne nous reste plus qu'une ressource, c'est de courir aux armes. Arborons une cocarde. » Il détache une feuille d'arbre et la met à son chapeau. En un instant les arbres sont dépouillés, et la cocarde verte devient le signe du ralliement. On va prendre dans un salon de cire les bustes de Necker et du duc d'Orléans, on les couvre d'un crêpe noir et on les promène dans les rues en poussant des cris de fureur. Le baron de Besenval, commandant militaire de Paris, avait réuni

des régiments suisses et allemands sur la place Louis XV. Comme on lui avait recommandé d'éviter une lutte avec la population, il les fit replier les uns vers Saint-Denis, les autres vers le Champ-de-Mars. On semblait prendre plaisir à irriter le peuple pour le laisser ensuite exercer ses vengeances. Après le départ des troupes, des bandes de brigands démolirent les barrières et saccagèrent le couvent de Saint-Lazare et le garde-meuble de la couronne.

Paris étant livré à lui-même, la municipalité se voyait impuissante à réprimer les factieux et les malfaiteurs et à protéger la sûreté publique. Les électeurs des soixante districts de la ville s'assemblèrent dans la salle de leurs réunions et décidèrent la formation d'une milice bourgeoise de 30,000 hommes, appelée *garde nationale,* et on lui donna pour signe de ralliement une cocarde rouge et bleu, couleurs de la capitale. Un comité permanent fut installé à l'Hôtel-de-Ville et chargé de veiller nuit et jour.

Prise de la Bastille (14 juillet). — A peine formée, la garde nationale demanda des armes. Flesselles, prévôt des marchands, promit des fusils, mais n'en donna point; il ne voulait que gagner du temps. Douze cents gardes françaises, en révolte ouverte contre leurs officiers, amenèrent leurs canons. On alla prendre vingt autres pièces de canon et 28,000 fusils à l'hôtel des Invalides. Alors on demanda au comité permanent l'ordre d'attaquer la Bastille, dont les canons menaçaient la ville. Le comité hésitait. « A la Bastille! à la Bastille! » s'écria la foule. On se précipita vers cette odieuse forteresse, dont la vue rappelait tous les excès de la tyrannie. A la tête des assaillants marchaient trois cents gardes françaises et trois

cents ouvriers bien armés, commandés par deux officiers, nommés Elie et Hullin. Il est peu de faits racontés de manières plus différentes que la prise de la Bastille. Après une lutte de plusieurs heures, où périrent une centaine de combattants, le gouverneur de Launay consentit à capituler, en demandant la vie sauve pour lui et pour la garnison, composée de deux cents hommes. Elie la lui promit, foi d'officier.

Dès que le combat eut cessé, une multitude furieuse se précipita dans la forteresse en poussant des cris de mort contre les vaincus. Des hommes de sang qui n'avaient pas combattu voulaient tout égorger. Les gardes françaises parvinrent à sauver les soldats de la garnison. Elie et Hullin firent en vain des efforts désespérés pour protéger les officiers. On leur arracha le gouverneur et le major, qui furent massacrés; et deux canonniers, accusés d'avoir tiré, furent pendus à la corde d'un réverbère sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Flesselles, prévôt des marchands, avait amusé le peuple par des promesses. On s'écria que c'était un traître, on le saisit, et un jeune homme le tua d'un coup de pistolet. Ensuite on coupa la tête des cinq victimes et on les promena sur des piques dans toute la ville. Parmi les spectateurs, les uns étaient saisis d'horreur, d'autres saluaient les brigands; des femmes leur jetaient des fleurs.

A Versailles, la prise de la Bastille fut un coup de foudre pour la cour. On n'osa pas en parler au roi, qui se coucha sans en être informé. Le duc de la Rochefoucault, grand seigneur libéral, prit sur lui de le réveiller et il lui raconta les événements de Paris. « C'est donc une révolte ! dit Louis XVI. — Sire, dit le duc, c'est une révolution. »

Au matin, il y eut conseil. Les uns proposèrent de réduire Paris par la force, les autres de se retirer à Metz avec les troupes restées fidèles. C'était la guerre civile. L'idée de verser du sang faisait horreur à Louis XVI ; il aima mieux tout accorder, persuadé que cette concession calmerait les passions et lui ramènerait les cœurs.

A midi, il se rendit à l'assemblée, suivi de ses deux frères, sans gardes, sans appareil. « Messieurs, dit-il, on a osé répandre les bruits les plus coupables et dire que vous n'êtes pas en sûreté. Eh bien ! c'est moi qui me fie à vous. Aidez-moi à sauver l'État. J'ai donné ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles, et je vous invite à faire connaître mes dispositions à la capitale. » Ces paroles excitèrent des transports de joie ; et lorsque le roi sortit, l'assemblée entière l'accompagna jusqu'à son palais, au milieu des cris de Vive le roi ! poussés par tous les spectateurs (15 juillet).

Le lendemain, une députation de l'assemblée partit pour Paris et annonça aux électeurs réunis à l'Hôtel-de-Ville que le roi autorisait la formation de la garde nationale. « Eh bien ! s'écria-t-on, que La Fayette en soit le général, et que M. Bailly soit maire de Paris. » Tous deux acceptèrent. Au rouge et au bleu de la cocarde La Fayette ajouta le blanc, couleur de la France et de la royauté. « C'est une cocarde qui fera le tour du monde, » dit-il. Le comte de Lally-Tollendal, fils du malheureux général Lally, un des membres de la députation, fit un éloge éloquent des vertus et des bonnes intentions du roi. « Nous voulons le voir, s'écria-t-on, et nous assurer nous-mêmes de ses sentiments. »

De retour à Versailles, la députation conseilla au roi d'accéder aux désirs des Parisiens, pour leur montrer que, de sa part, la réconciliation et la confiance étaient complètes. Louis XVI, aussi bon que faible, consentit à tout. Il se prépara à ce voyage comme à la mort et il partit sans gardes, accompagné de cent membres de l'Assemblée nationale. Il fut reçu à la porte de la ville par Bailly, le nouveau maire, qui lui présenta les clefs. « Ce sont les mêmes qui furent présentées à Henri IV, dit-il ; il avait reconquis son peuple ; ici c'est le peuple qui a reconquis son roi. » Bailly ne voyait dans ces paroles qu'une spirituelle antithèse. C'était un outrage, puisqu'il traitait le roi en vaincu. Louis XVI se rendit à l'Hôtel-de-Ville au milieu d'une foule pressée, armée de fusils, de piques, de haches, et criant : « Vive la nation ! » Il mit à son chapeau la cocarde de la garde nationale et se montra sur un balcon à la foule qui couvrait la place et les toits des maisons voisines. Bailly parla et pria le roi de dire lui-même quelque chose. Telle était son invincible timidité, qu'il ne put prononcer que ces mots : « Vous pouvez toujours compter sur mon amour. » On souffre de voir tant de nullité jointe à tant de courage et de bonté. Louis XVI sortit de Paris et fut accompagné jusqu'à Sèvres par plus de 100,000 personnes criant cette fois : « Vive le roi ! »

Première émigration (17 juillet). — Les conseillers des mesures violentes apprirent que leurs noms étaient affichés au Palais-Royal sur des listes de proscription. Le comte d'Artois, les princes de Condé et de Conti, les Polignac et quelques autres s'effrayèrent et quittèrent la France. Ce fut la première émigration. Il eût

été plus courageux et plus habile de rester pour défendre le roi et la monarchie que d'aller exciter les étrangers contre leur patrie et donner prétexte à de terribles vengeances. Quelques courtisans avaient la naïveté de croire que le départ des princes serait une punition pour la capitale. « Paris, disait l'un d'eux, ne pourra jamais s'accoutumer à l'absence de monseigneur le comte d'Artois.. » Est-il possible de pousser plus loin l'ignorance de l'état des esprits et l'aveuglement ?

Assassinats. Incendie des châteaux. — Cependant le voyage du roi n'avait pas désarmé toutes les haines. Le Palais-Royal continuait d'être le théâtre des motions les plus furibondes et la presse démagogique prêchait ouvertement le pillage et l'assassinat. On désignait des victimes au fer des brigands. Un ancien administrateur des armées, nommé Foulon, vieillard de soixante-quatorze ans, odieux au peuple pour avoir conseillé la banqueroute, fut faussement accusé d'avoir dit, à propos des émeutes causées par la disette : « Si la canaille n'a pas de pain, qu'on lui donne du foin. » Il fut arrêté près de Fontainebleau, et mené à Paris, une poignée d'orties à sa boutonnière et une botte de foin sur le dos. Arrivé sur la place de Grève, des furieux le saisirent et le pendirent à une lanterne, en vociférant ce hideux refrain :

Ça ira, ça ira, ça ira,
Les aristocrat' à la lanterne !
Ça ira, ça ira, ça ira,
Les aristocrat' on les pendra.

Le soir de cet assassinat, Bertier, gendre de Foulon et intendant de Paris, arrêté à Compiègne, fut ramené

dans la capitale. On lui reprochait d'avoir fait distribuer aux troupes de la poudre et des cartouches. Des scélérats l'arrachèrent à son escorte et le traînèrent vers la lanterne. Il saisit un fusil et se mit à frapper ses bourreaux; il succomba sous le nombre et fut massacré avec des circonstances qui font horreur.

Lorsqu'on fit à l'Assemblée nationale le récit de ces crimes, il se trouva des hommes pour défendre les assassins. « Ce sang est-il donc si pur ? » s'écria le jeune Barnave. Paroles cruelles qui lui causèrent les plus vifs remords pendant le reste de sa courte carrière. « Pauvre peuple, dit Robespierre, qui parlait pour la première fois, voudrait-on te punir d'avoir souffert si longtemps et de t'être vengé un seul jour ? » L'assemblée se montra moins préoccupée des excès populaires que des dangers que pouvait courir la cause de la révolution. Elle se contenta de faire une proclamation pour inviter au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique.

Le crime impuni se propagea dans les provinces. A Caen, une jeune officier, nommé Belzunce, fut égorgé et déchiré par ses meurtriers. Strasbourg se vit un moment au pouvoir d'une soldatesque effrénée et d'une bande de brigands. Il y eut des émeutes dans d'autres villes et le sang coula. En même temps des émissaires parcouraient les campagnes criant: « Guerre aux châteaux ! paix aux chaumières ! » et montrant cet ordre imprimé : « Le roi ordonne de brûler tous les châteaux; il ne veut que le sien. » Les paysans, qui avaient plus souffert des excès de l'ancien régime que les autres classes, attaquèrent partout les châteaux, les incendièrent et souvent mas-

sacrèrent les propriétaires. C'étaient les fureurs de la Jacquerie.

Nuit du 4 août. — Il est triste de dire qu'il ne fallut rien moins que ces incendies et ces assassinats pour amener la noblesse à faire des sacrifices. Le 4 août, dans la séance du soir, le vicomte de Noailles en prit l'initiative. « Nous n'avons qu'un moyen d'arrêter les terribles effets de l'aveugle furie du peuple, dit-il, c'est de satisfaire promptement à tous ses griefs et de l'affranchir des restes d'une longue oppression. » Et il propose sans rachat l'abolition de toutes les servitudes personnelles, et avec rachat celle de tous les droits seigneuriaux; le duc d'Aiguillon propose celle des droits féodaux. Le marquis de Foucault, gentilhomme de province, attaque les gros traitements des seigneurs de la cour. Le vicomte de Beauharnais réclame l'admissibilité de tous les citoyens aux emplois civils et militaires. Un magistrat demande la suppression de la vénalité des charges; un autre député, celle des maîtrises et des jurandes; l'évêque de Chartres, celle du droit de chasse, ruineux pour les paysans et les fermiers. — « Ah! il nous ôte la chasse, s'écrie le duc du Châtelet, je vais lui ôter ses dîmes. » Et il propose que les dîmes soient déclarées rachetables. Chacun cherche quel sacrifice il pourra offrir. Enfin l'assemblée mit un terme à cette fièvre de générosité, qui fit disparaître en quelques heures toutes les servitudes sur les personnes et sur les propriétés. Elle se hâta de faire dresser la liste de toutes ces motions qui furent adoptées; et, sur la proposition de Lally-Tollendal, elle décerna au roi le titre de *Restaurateur de la liberté*. Telle fut cette fameuse nuit du 4 août, que la noblesse appela la ***nuit des sacri-***

fices; d'autres l'appelèrent la *nuit des dupes*, la *Saint-Barthélemy des propriétés*. Quel malheur que ces sacrifices n'eussent pas été faits dès l'ouverture des états généraux ! Les démagogues n'y virent qu'un triomphe; ils s'écrièrent que la peur seule avait fait plier la noblesse, et ils ne doutèrent plus de tout obtenir en faisant peur aux royalistes.

Lorsque l'assemblée discuta la rédaction des actes de la nuit du 4 août, elle dépassa les motions qui avaient été faites. On avait déclaré rachetables les droits seigneuriaux et féodaux et les dîmes ecclésiastiques. On en proposa l'abolition sans indemnité. Mounier défendit en vain le rachat. « Ces redevances, dit-il, se vendent et s'achètent depuis des siècles, comme toute propriété. Les abolir sans indemnité, c'est ruiner des familles entières. » L'abbé Sieyès ne fut pas plus heureux dans la défense du rachat des dîmes. Il eut beau montrer que c'était un présent de 70 millions (il aurait pu dire 130) fait aux propriétaires et que les pauvres n'en profiteraient pas; la motion fut adoptée. « Ils veulent être libres, dit Sieyès, et ils ne savent pas être justes. » L'assemblée se rendit en corps chez le roi pour lui présenter tous ces décrets; il répondit qu'avant de les sanctionner, il voulait en faire une étude sérieuse.

Constitution : Droits de l'homme, Chambre législative, Veto suspensif. — Ensuite on s'occupa de la nouvelle constitution. A l'exemple des Américains, on voulut la faire précéder d'une déclaration des droits de l'homme, qui était réclamée par la plupart des cahiers. Malouet montra le danger d'appeler l'attention du peuple sur ses droits, dont les agitateurs pourraient se servir pour l'égarer; et l'abbé Grégoire

demanda d'ajouter à la déclaration des droits la déclaration des devoirs de l'homme envers ses semblables, envers le gouvernement et la société. On ne l'écouta pas. Il eût été plus sage de ne rédiger la déclaration des droits qu'après avoir terminé la constitution, pour mettre cette déclaration d'accord avec les lois encore inconnues, puisque les droits naturels sont modifiés par le droit écrit, selon les temps, les lieux, les circonstances. Une vieille société aristocratique, comme l'était la société française, ne peut pas avoir les mêmes lois qu'une jeune société de colons américains démocrates.

Quant à l'organisation du pouvoir politique, on décida qu'il y aurait une Assemblée législative permanente. Mais serait-elle unique ou divisée en deux chambres? De violents débats s'élevèrent sur cette importante question. Lally-Tollendal, Malouet, Mounier démontrèrent avec éloquence les dangers d'une seule chambre. Leurs efforts furent inutiles, et une immense majorité de 849 voix contre 89, se déclara pour une seule chambre. La noblesse aurait bien accepté une chambre des pairs, si elle n'eût été composée que de prélats et de nobles; mais son orgueil ne voulait pas d'un sénat accessible aux hommes du tiers état. Le tiers, de son côté, repoussait une chambre haute, qui lui paraissait trop aristocratique.

Restait une autre question non moins importante. Cette chambre ferait-elle seule les lois, ou bien la sanction royale serait-elle nécessaire, et le roi aurait-il le droit de *veto*, c'est-à-dire le droit de sanctionner ou de repousser les lois adoptées par l'assemblée? Mirabeau soutint admirablement le droit de *veto*

absolu et prononça un de ses meilleurs discours : « J'aimerais mieux, dit-il, vivre à Constantinople qu'en France, si l'on pouvait faire des lois sans la sanction royale. » Il semblait prévoir les décrets sanguinaires de la Convention. Toute son éloquence échoua. On adopta le *veto* suspensif seulement pour deux législatures, c'est-à-dire que l'on reconnut au roi le droit de refuser sa sanction à une loi deux fois adoptée par l'Assemblée législative; à la troisième adoption, il devait céder. On déclara, à l'unanimité, la personne du roi inviolable et le trône héréditaire, à l'exclusion des femmes. Ces principes, rédigés en dix-neuf articles, furent présentés à la sanction de Louis XVI. Il proposa des modifications à quelques articles et aux décrets du 4 août, et il ajouta qu'il ne sanctionnerait la déclaration des droits de l'homme qu'après avoir vu terminer la constitution. « Cette déclaration, dit-il, renferme des principes susceptibles d'interprétations différentes, qui ne peuvent être bien appréciées qu'au moment où leur véritable sens sera fixé par les lois auxquelles la déclaration servira de base. »

Dans un temps ordinaire, ces scrupules auraient paru légitimes. Au milieu de la fermentation des esprits, le refus du roi irrita l'assemblée. Elle déclara qu'elle suspendrait ses travaux jusqu'à ce qu'il eût sanctionné les décrets purement et simplement. Singulière inconséquence ! On avait reconnu au roi le droit de *veto* suspensif, et, à la première occasion, on lui refusait le droit d'en faire usage; on ne lui permettait pas même de demander des éclaircissements, d'adresser des observations. C'était anéantir l'autorité royale. Beaucoup de députés craignaient de déplaire aux

démagogues de Paris, qui les accusaient de faire une constitution trop monarchique. Les courtisans du peuple se montraient lâches comme les courtisans des rois.

Repas des Gardes du Corps (1er octobre). — A Paris, la crainte de la famine ajoutait à la fermentation des esprits. L'hiver avait été d'une rigueur sans exemple, et la récolte insuffisante. Le gouvernement avait fait de grands achats de grains ; mais les troubles civils étaient un obstacle au transport des denrées et des provisions. On ne recevait qu'au jour le jour des farines pour faire du pain. La peur de mourir de faim faisait accueillir les bruits les plus absurdes. Le peuple répétait le mot de *veto* sans le comprendre : les uns le prenaient pour un impôt ruineux, les autres pour un ennemi qu'il fallait mettre à la lanterne. Les meneurs du Palais-Royal disaient qu'avec le *veto* le roi pouvait arrêter l'arrivée des vivres et affamer la capitale ; ils se répandaient en malédictions contre le roi et la reine, et ils inventaient toute sorte de complots que la conduite de la cour semblait accréditer. A la demande de la municipalité de Versailles, qui craignait pour la sûreté de la ville, le roi fit venir le régiment de Flandre, et les gardes du corps donnèrent, selon l'usage, un banquet aux officiers. On y échangea de vives protestations de fidélité au roi. Louis XVI, la reine et le dauphin descendirent dans la salle du banquet, et leur présence porta l'exaltation à son comble. Les musiciens jouèrent l'air de Grétry : « O Richard ! ô mon roi ! l'univers t'abandonne. » On distribua des cocardes blanches, on foula aux pieds la cocarde tricolore.

Journées des 5 et 6 octobre. Le roi et l'assemblée à

Paris. — A la nouvelle de ce qu'on appela l'orgie des gardes du corps, les démagogues de Paris s'écrièrent que c'était le prélude d'un complot pour dissoudre l'assemblée, conduire le roi à Metz au milieu de l'armée de Bouillé, et de là marcher contre la capitale. « C'est la cour qui nous affame, disait-on ; il n'y a qu'un moyen d'avoir du pain, c'est d'aller chercher le roi à Versailles et de l'amener à Paris. A Versailles ! à Versailles ! »

Le 5 octobre, à neuf heures du matin, une troupe de 7,000 à 8,000 femmes et hommes déguisés en femmes, armés de piques, de fusils, de pistolets, prirent la route de Versailles. A leur tête marchait un des égorgeurs de la Bastille, nommé Maillard. Aussitôt après leur départ, on battit la générale dans Paris, et la garde nationale s'assembla sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Tous demandaient à se rendre à Versailles pour prévenir des crimes ou pour amener le roi à Paris. Ce ne fut qu'à cinq heures du soir que la municipalité donna ordre à La Fayette de se mettre en marche.

Les femmes et les brigands étaient arrivés à Versailles en criant : « Du pain ! du pain ! mort à l'Autrichienne ! » C'était surtout à la reine qu'ils en voulaient. On lui conseilla de partir. « Si les Parisiens viennent ici pour m'assassiner, dit-elle, c'est aux pieds de mon mari que je le serai ; mais je ne fuirai pas. » L'alarme régnait au palais. Le roi fit fermer les portes ; mais il défendit aux gardes du corps de faire usage de leurs armes. « Je ne veux pas, dit-il, qu'il périsse un seul homme pour ma cause. » L'assemblée, croyant que le refus de sanctionner les décrets était la cause de l'émeute, lui envoya une dé-

putation pour le supplier d'accorder sa sanction. Il y consentit.

A onze heures du soir, La Fayette arriva avec la garde nationale. Il se rendit à l'assemblée, qu'il trouva envahie par les femmes et qu'il délivra; puis il courut au palais pour rassurer le roi. « Je supplie Votre Majesté de se reposer entièrement sur mes soins, dit-il; je réponds de tout. » Il fut accueilli avec froideur. Il chargea quelques compagnies de veiller à la sûreté extérieure du palais; l'intérieur resta confié aux gardes du corps. A trois heures, La Fayette, exténué de fatigue, se retira pour prendre un peu de repos. Les émeutiers veillèrent, errant sur la place, dans les rues, rôdant autour du palais. A cinq heures et demie du matin, ils trouvèrent ouverte une grille de la cour des Princes; ils entrèrent. Au bas du grand escalier qui conduisait aux appartements de la reine étaient deux gardes du corps en sentinelle; ils furent massacrés. D'autres gardes accoururent et se firent tuer en combattant. Les assassins proféraient des cris de mort contre la reine. Avertie par une de ses femmes, Marie-Antoinette se réfugia demi-nue dans l'appartement du roi.

Enfin, La Fayette parut. Il sauva dix-sept gardes du corps qu'on allait pendre à des réverbères et fit évacuer l'intérieur du château par ces bandes furieuses. La multitude qui s'agitait dans la cour de Marbre demandait à voir le roi. Il parut au balcon. « A Paris! à Paris! » lui cria-t-on. Il fit un signe d'assentiment, On demanda la reine. Elle se présenta sur le balcon entre son fils et sa fille. « Pas d'enfants! » lui cria-t-on. Elle crut qu'on voulait tirer sur elle. Sans changer de visage, elle reparut seule au balcon, comme si

elle allait à la mort. La Fayette se plaça à côté d'elle; et, pour montrer que la réconciliation était parfaite entre la révolution et la royauté, il lui baisa respectueusement la main. Cette fois la foule s'écria: « Vive la reine! »

A midi, la famille royale quitta ce brillant palais de Versailles, qu'elle ne devait plus revoir, et se mit en route pour Paris. L'Assemblée nationale déclara qu'elle était inséparable du roi et nomma cent membres pour l'accompagner. Le cortége était précédé des brigands, portant sur des piques les têtes des gardes du corps et hurlant le refrain du Ça ira. Les femmes entouraient la voiture et disaient: « Maintenant nous aurons du pain; nous amenons le boulanger, la boulangère et le mitron. » Le roi s'installa aux Tuileries, sous la surveillance de la garde nationale.

Le Châtelet, tribunal de la prévôté de Paris, commença une enquête sur les crimes de ces horribles journées des 5 et 6 octobre, et des magistrats se rendirent aux Tuileries pour recevoir la déposition de la reine. « J'ai tout vu, j'ai tout su, j'ai tout oublié, » répondit Marie-Antoinette. Le tribunal demanda à l'assemblée l'autorisation de poursuivre le duc d'Orléans et Mirabeau, qui paraissaient compromis; il ne put l'obtenir, et l'enquête en resta là. On accusait le duc d'Orléans d'être l'auteur du complot. Au moment du danger, il devait, dit-on, se présenter au roi et à la reine et offrir de les sauver, à condition qu'il serait nommé lieutenant général du royaume. Le courage lui manqua. « Le lâche! dit Mirabeau, il a la convoitise du crime, mais il n'en a pas la puissance. » La Fayette, convaincu de la culpabilité du duc d'Orléans, lui enjoignit de quitter Paris, et le roi eut la

bonté de couvrir cet exil de l'apparence d'une mission diplomatique à Londres.

Après le 6 octobre, Lally-Tollendal, Mounier et un grand nombre d'autres députés modérés, désespérant trop tôt de l'issue de la lutte, donnèrent leur démission et ne reparurent plus à l'assemblée. « Il est au-dessus de mes forces, dit Lally-Tollendal, de supporter plus longtemps l'horreur que me causent ce sang, ces têtes, cette reine presque égorgée, le roi mené en esclave, entrant à Paris au milieu de ses assassins. » C'était livrer l'assemblée aux hommes les plus violents.

Assassinat de François. Comité des recherches. Loi martiale. — Cependant l'arrivée de la famille royale à Paris n'amena pas l'abondance. Alors on s'en prit aux boulangers, payés, disait-on, par les aristocrates pour affamer le peuple. Des désordres avaient lieu tous les jours devant leurs boutiques. Un jeune boulanger, nommé François, honnête et laborieux, plus soupçonné que les autres, fut arraché de sa maison par des furieux et pendu à une lanterne. On lui coupa la tête et on la promena chez tous les boulangers de la ville.

La municipalité ou commune de Paris, révoltée de cet assassinat, nomma un *Comité des recherches*, pour découvrir les complots et prévenir de nouveaux crimes, et demanda à l'assemblée de faire une loi contre les attroupements séditieux. L'assemblée vota la loi martiale et chargea le Châtelet de juger sans appel tous les crimes de lèse-nation. Deux assassins du malheureux François furent découverts et condamnés à être pendus. Grâce à cet exemple, un peu d'ordre se rétablit; le commerce ne craignit plus le

pillage et les denrées arrivèrent en abondance.

Supplice du marquis de Favras (février 1790). — Cependant les journaux anarchistes continuaient leurs déclamations furibondes contre le roi, l'assemblée, la commune de Paris, la loi martiale, et répandaient chaque jour le bruit de nouvelles conspirations royalistes. Leurs dénonciations amenèrent le premier meurtre judiciaire de la révolution. Un ancien officier, le marquis de Favras, homme entreprenant, aventureux, se faisait remarquer par sa haine ardente contre la révolution et par son dévouement enthousiaste pour le roi. Il s'écriait que Louis XVI était prisonnier et qu'il fallait le délivrer. On apprit que Favras cherchait à aliéner des contrats pour réaliser une somme de deux millions; c'était une mission que lui avait confiée le comte de Provence pour payer ses dépenses et ses dettes. C'en fut assez pour faire croire à un complot qui avait pour but d'enlever le roi, de dissoudre l'assemblée et de rétablir l'ancien régime. Favras fut arrêté et traduit devant le Châtelet. Trois misérables déclarèrent avoir eu communication de son plan, qui devait être exécuté par 12,000 Suisses et 12,000 Allemands. Le comité des recherches payait ouvertement chaque dénonciation. Payer la délation, c'est encourager le parjure. De pareils salaires ne sont jamais gagnés par les honnêtes gens. Pendant le procès, une foule furieuse assiégeait le tribunal, demandant la mort de l'accusé et poussant des cris menaçants contre ses juges : « Mort à Favras ! Le traître, ou les juges ! » disait-on. La peur et la lâcheté, qui ont joué un si grand rôle dans la révolution, dictèrent l'arrêt du malheureux Favras. Les juges refusèrent d'entendre

ses témoins à décharge, et le condamnèrent à être pendu en place de Grève. Il mourut avec un visage serein, en protestant de son innocence et en pardonnant à ses juges, « à cause des circonstances. »

Travaux de l'assemblée. Départements. Tribunaux. — L'Assemblée nationale constituante siégea d'abord dans la chapelle de l'archevêché de Paris, puis elle s'établit dans la grande salle du Manége, voisine du jardin des Tuileries et située sur une partie de la rue de Rivoli. C'était une longue salle. A l'extrême droite du président se placèrent les partisans de l'ancien régime, appelés les *aristocrates*, qui avaient pour orateurs l'abbé Maury, prêtre sans foi et sans moralité, et Cazalès, ancien officier de cavalerie, distingué par une éloquence brillante et par un caractère loyal et chevaleresque. A la droite étaient les constitutionnels modérés, dirigés par Malouet, ancien administrateur de la marine, et le comte de Clermont-Tonnerre, élèves de Montesquieu, qui auraient voulu nous donner la constitution anglaise. La gauche de la salle était occupée par les amis de la révolution, qui croyaient pouvoir conserver la monarchie, en dépouillant le roi de toute autorité. Ils avaient pour chefs Mirabeau, Barnave, Sieyès, les deux Lameth, Bailly, La Fayette, Talleyrand, et trois savants jurisconsultes, Duport, Thouret et Chapelier. Ils donnaient la main à quelques hommes, tels que Robespierre, disciple de Rousseau, Pethion, l'abbé Grégoire, qui étaient alors peu remarqués, mais qui avaient pour eux la presse anarchiste, les piques et les poignards de la populace. Le centre de l'assemblée, composé d'hommes indécis, prudents, timides, votait tantôt avec la droite, tantôt avec la gauche. C'est

dans cette salle du Manége que la Constituante, placée comme le roi sous la main du peuple, poursuivit le cours de ses travaux.

Après avoir constitué le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, et enlevé au roi le droit de faire des lois, d'établir des impôts, de déclarer la guerre, de nommer les fonctionnaires, les magistrats et les dignitaires ecclésiastiques, l'assemblée remplaça les trente-trois anciennes provinces par quatre-vingt-trois départements, divisés en districts ou arrondissements, subdivisés en cantons et en communes ou paroisses. Plus tard on ajouta aux quatre-vingt-trois départements, celui de Vaucluse, formé du comtat d'Avignon, dont les habitants, sujets du pape, demandèrent leur réunion à la France.

On supprima les parlements et toutes les autres cours de justice, et l'on institua un tribunal criminel, assisté d'un jury par département; un tribunal civil sans jury, par arrondissement; un juge de paix par canton; et pour tout le royaume un tribunal de cassation, chargé de prononcer les appels en dernier ressort. Une haute cour de justice fut établie à Orléans pour juger les grands fonctionnaires et les traîtres contre la sûreté de l'État. On décréta que les juges, comme les fonctionnaires des départements, seraient élus par le peuple.

Mesures financières. Confiscation des biens du clergé. Assignats. — Les finances, dont la détresse avait amené la convocation des états généraux, exigeaient de grands et prompts remèdes. La dette consolidée se montait à près de deux milliards et demi; et la dette flottante, y compris l'indemnité due aux propriétaires d'emplois supprimés, était évaluée à deux milliards

300 millions. L'assemblée vint en aide au contrôleur. De tous les anciens impôts, elle ne conserva que celui du timbre et les douanes extérieures; elle supprima la taille, les vingtièmes, la capitation, la gabelle, les aides sur les boissons et les douanes intérieures, et elle les remplaça par l'impôt de l'enregistrement, celui des patentes sur l'industrie et le commerce, l'impôt mobilier et l'impôt foncier sur les terres et les maisons. Ces taxes, estimées à 630 millions, étaient insuffisantes pour payer les intérêts de la dette et subvenir aux charges de l'État. A la banqueroute on préféra la confiscation, et l'on choisit les biens du clergé, évalués à quatre milliards. L'assemblée, considérant le clergé comme simple dépositaire et non comme propriétaire de ses biens, se crut le droit de les prendre, en se chargeant de pourvoir aux frais du culte et à l'entretien de ses ministres, et elle décréta que ces biens seraient mis à la disposition de la nation. Pour en faciliter la vente, on créa un papier-monnaie, appelé *assignat*, c'est-à-dire signe d'hypothèque assignée sur ces biens, qui devait porter intérêt à cinq pour cent et se rembourser à mesure que les biens seraient vendus. Outre les ressources qu'offrait au trésor cette immense spoliation, on y trouvait l'avantage de détruire un corps puissant, d'attacher au nouvel ordre de choses tous les acquéreurs de ces biens morcelés et d'augmenter le nombre des partisans intéressés de la révolution. Cette mesure violente rencontra d'éloquents adversaires. Le comte de Montlosier, plutôt écrivain qu'orateur, eut une inspiration célèbre en défendant les biens du clergé : « Vous leur ôtez leur croix d'or, dit-il en parlant des évêques, ils prendront une croix

de bois; c'est la croix de bois qui a sauvé le monde. »

Constitution civile du clergé. — Quelque douloureux que fût le sacrifice de ses biens, le clergé l'accepta avec une résignation qui enhardit les ennemis de l'Église. L'assemblée voulut donner une constitution à l'église gallicane; c'était s'arroger le droit de régler l'exercice de la religion et la discipline ecclésiastique, et empiéter sur la conscience. Le clergé contesta ce droit à des laïques, et demanda à soumettre au pape ou du moins à un concile national les réformes à opérer dans l'Église. Il ne put rien obtenir, et il refusa de prendre part à la délibération, Ses adversaires, jansénistes, protestants, déistes, sceptiques, athées, décrétèrent seuls la nouvelle organisation de l'Église. Il y avait alors en France dix-huit archevêchés, cent treize évêchés et quatre mille six cents abbayes, prieurés et couvents. L'assemblée supprima toutes les maisons religieuses, et décréta qu'à l'avenir il n'y aurait que dix archevêchés pour tout le royaume et qu'un évêché par département, et que les archevêques, les évêques et les curés seraient élus par le peuple, comme les autres fonctionnaires. Les nouveaux prélats devaient recevoir l'institution canonique du plus ancien évêque de la province, et chacun devait écrire séparément au pape pour lui exprimer le désir de rester en communion avec lui. On vota soixante-dix-sept millions pour le salaire du clergé qu'on avait dépouillé de ses biens et pour les pensions des religieux et des religieuses dont les couvents étaient supprimés.

Cette constitution civile, qui violait la liberté de conscience, la liberté des prêtres et les droits que les catholiques reconnaissaient au pape, fut la plus

grande faute de l'Assemblée constituante; elle amena le schisme, la persécution, la révolte, et rendit le clergé et les parti catholiques ennemis irréconciliables de la révolution. Louis XVI, qui avait accepté tous les décrets contre son autorité, refusa de la sanctionner. Il répondit qu'il consentait à une réforme du clergé, faite de concert avec le pape, mais que sa conscience ne lui permettait pas de disposer seul du sort de l'Église. Il ne se laissa arracher sa sanction qu'après une résistance de cinq mois, à une époque où il ne se considérait plus comme libre. Il craignit qu'une plus longue résistance n'amenât de nouveaux malheurs et ne rendît inutiles tous les sacrifices qu'il avait faits. Aussitôt l'assemblée décréta que tous les ecclésiastiques prêteraient le serment de se conformer à la constitution civile du clergé, sous peine d'être déclarés démissionnaires et poursuivis comme perturbateurs du repos public, s'ils persistaient à exercer leurs fonctions. Parmi les députés du clergé, quatre évêques et quelques prêtres prêtèrent le serment; deux cent cinquante le refusèrent et furent expulsés. L'assemblée, privée des hommes les plus conciliants, devint plus violente que jamais. A Paris, sur huit cents prêtres, deux cents obéirent. La proportion fut la même dans les départements, En moins de quinze jours, quatre-vingt-trois évêques et quarante mille curés et vicaires se laissèrent chasser de leurs diocèses et de leurs paroisses, et leurs successeurs, élus par le peuple, prêtèrent le serment. Il y eut ainsi deux clergés : le clergé non assermenté, qu'on appela *réfractaire*, et à qui fut interdit l'exercice du culte, et le clergé assermenté ou constitutionnel, que les fidèles nommèrent *intrus*, et qui joua un triste

rôle au milieu de nos troubles civils. Bientôt la faux de la terreur les moissonna l'un et l'autre.

Fête de la fédération (14 juillet 1790). — Malgré le nombre croissant de ses ennemis, on croyait encore au succès pacifique de la révolution. La ville de Paris résolut de célébrer par une grande fête nationale la rénovation politique et sociale de la France, et elle y invita les représentants de l'armée et des départements. L'Assemblée nationale approuva cette fête et voulut l'inaugurer par la suppression de tout signe d'inégalité entre les citoyens. Sur la proposition des vicomtes de Noailles et de Montmorency, elle abolit les titres de duc, de comte et autres, l'emploi de la particule nobiliaire *de* devant les noms de famille, les ordres de chevalerie, les armoiries, et même la livrée comme avilissante pour une classe de citoyens. Pour s'égayer, on affecta de n'appeler les gens titrés que par leur nom de famille : le comte de Mirabeau devint M. Riquetti, et La Fayette, M. Motié; c'était à ne pas s'y reconnaître. « Avec votre Riquetti, dit Mirabeau à un rédacteur du *Moniteur*, vous avez dérouté l'Europe. » Les journaux démagogiques poussèrent la plaisanterie jusqu'à l'outrage, en désignant le roi et la reine sous les noms de *M.* et *Mme Capet*.

Il fut décidé que la fête de la fédération aurait lieu au Champ de Mars le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille. Au milieu de cette vaste place on éleva l'*autel de la Patrie*, et près de l'École militaire on plaça le trône du roi sous une galerie. Dès le matin, le Champ de Mars se couvrit de 100,000 représentants des départements et de plus de 200,000 spectateurs. Talleyrand, évêque constitutionnel d'Autun, célébra la messe. La Fayette,

nommé commandant général de toutes les gardes nationales de France, prêta le premier le serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi, et tous les spectateurs le répétèrent après lui. Enfin le roi jura aussi de maintenir la constitution, au milieu des cris d'enthousiasme et des décharges de l'artillerie. Le soir, la capitale fut illuminée, et l'on donna un bal brillant sur l'emplacement de la Bastille. Ce fut le dernier beau jour de la révolution.

Nouveaux troubles. — Comme à l'ordinaire, la concorde fut de courte durée. Le respect, témoigné au roi par les représentants des départements, releva les espérances des royalistes. Ceux de l'assemblée ne prenaient aucune part aux délibérations; ils riaient, ils plaisantaient de tout. Ceux du midi avaient formé au château de Jalès, dans l'Ardèche, un camp où ils juraient de rétablir la royauté et l'ancien régime avec tous ses priviléges. On crut que cette confiance et ces mouvements annonçaient quelque complot secret. Les amis de la révolution s'alarmèrent et en devinrent plus violents. A Paris, le club des *Jacobins*, dominé par Barnave, Duport et les deux Lameth, et surtout celui des *Cordeliers*, fondé par Danton, attaquaient à la fois la royauté, la noblesse, le clergé et l'assemblée elle-même. Dans la presse démagogique, Camille Desmoulins, rédacteur du *Cordelier*, Hébert, rédacteur de l'infâme *Père Duchêne*, et l'abominable Marat, rédacteur de l'*Ami du peuple*, démolissaient les derniers restes de la monarchie et de la société. Dans sa haine aveugle contre la royauté, le parti constitutionnel ne voyait pas le danger de ces terribles auxiliaires, qui devaient bientôt se tourner contre lui.

L'agitation générale gagna l'armée. Les officiers étaient nobles et, en général, ennemis de la révolution, tandis que les soldats, les caporaux et les sergents, appartenant à la classe populaire, n'avaient qu'à gagner au changement. Les soldats des gardes françaises avaient donné l'exemple de l'insubordination; ils trouvèrent des imitateurs. La garnison de Nancy, composée de trois régiments, s'empara de la ville et se mit à vivre à discrétion aux dépens des habitants. L'Assemblée nationale chargea le général de Bouillé de les soumettre. Les rebelles se préparaient à recevoir Bouillé à coups de canon, lorsqu'un jeune officier, nommé Désille, se jeta devant la bouche d'un canon. « Vous ne tirerez pas, leur dit-il, ou vous me tuerez. » Il fut massacré. Après un combat sanglant de trois heures, un régiment prit la fuite, un autre se rendit à discrétion ; et plus tard ils obtinrent leur grâce. Les Suisses du troisième régiment rebelle, appelé le régiment de Châteauvieux, furent jugés par un conseil de guerre de leur nation, et quarante soldats condamnés aux galères. Les démagogues célébrèrent ces quarante martyrs de la liberté. Bouillé refusa le bâton de maréchal de France que lui offrit le roi; il ne voulut pas devoir cet honneur à la guerre civile.

Mirabeau et la cour. Sa mort (2 avril 1791).— L'anarchie, qui menaçait la France, commençait à effrayer les partisans de la monarchie constitutionnelle. Mirabeau, le plus intelligent de tous, comprit que la révolution était faite, et que pour consolider les réformes, il fallait fortifier le pouvoir du roi et rétablir l'ordre. Il se rapprocha de la cour et vendit fort cher les services qu'il promettait de rendre. On voulait plutôt

l'acheter que suivre ses conseils. Il sentait que sa vie passée lui attirait cette défiance, et il en souffrait: « Ah! disait-il avec amertume à un ami, que l'immoralité de ma jeunesse fait de tort à la chose publique! » C'est à la reine qu'il voulait surtout s'adresser, c'est par elle qu'il espérait agir sur l'esprit irrésolu du roi. « Le roi n'a qu'un homme, disait-il, c'est sa femme. » Marie-Antoinette hésita longtemps à voir ce grand tribun, qui avait fait tant de mal à la royauté. Elle consentit enfin à lui accorder à Saint-Cloud une entrevue qui lui inspirait, dit-elle, « des frissons d'horreur » (3 juillet 1790). Mirabeau conseillait au roi de se retirer à Compiègne sous la protection de quelques régiments fidèles et de faire réviser la constitution par une assemblée transférée hors de Paris, dans le but d'assurer la stabilité du trône et les réformes modérées.

La mort ne permit pas à Mirabeau de recommencer cette lutte contre le torrent révolutionnaire, qu'il avait tant contribué à déchaîner. Usé, à quarante-deux ans, par les travaux, les intrigues, les excès de la débauche, une attaque de goutte rhumatismale l'emporta en quelques jours. Il déplorait en mourant le sort de la France livrée aux factions. «J'emporte avec moi le deuil de la monarchie, dit-il; les factieux s'en partageront les lambeaux. » Tous les partis le regrettèrent, et l'assemblée entière assista à ses funérailles, qui furent la plus magnifique pompe funèbre de la révolution. Son corps fut déposé dans l'église de Sainte-Geneviève, transformée en Panthéon pour recevoir les restes des grands hommes. Voltaire et un peu plus tard Jean-Jacques Rousseau furent associés aux mêmes honneurs.

Fuite de Varennes (20 juin 1791). — Après la mort de Mirabeau, Louis XVI n'entendit plus de sages conseils. Necker, haï des royalites, négligé par les révolutionnaires, privé de toute influence, quitta le ministère et la France, laissant deux millions prêtés au Trésor, dont sa fille, Mme de Staël, n'obtint la restitution que de Louis XVIII. Le roi ne fut plus entouré que de gens qui ne pouvaient lui offrir que leur dévouement. Ce malheureux prince, à qui personne n'obéissait, vit rendre un décret qui lui défendait de s'éloigner de la capitale de plus de vingt lieues, et qui le déclarait déchu du trône, s'il sortait du royaume. C'était lui enlever le droit qu'ont tous les citoyens de se déplacer. Bientôt il acquit la preuve de sa captivité. Il voulut aller passer à Saint-Cloud les fêtes de Pâques; la garde nationale et la populace s'opposèrent à son départ et le forcèrent de rentrer aux Tuileries. L'assemblée ne lui exprima aucun regret de cet outrage; et peu de jours après, on obligea le roi et la reine d'aller entendre, le jour de Pâques, la messe d'un prêtre assermenté. Dès lors il ne pensa plus qu'à sortir de sa prison et il fit secrètement ses préparatifs de départ. Il voulait se retirer à Montmédy, petite place forte sur la frontière du Luxembourg, au milieu de l'armée fidèle commandée par Bouillé. Ce voyage fut mal organisé; il y eut en route des retards qu'on aurait pu éviter et qui perdirent tout.

Le 20 juin, à minuit, la famille royale sortit des Tuileries à pied, par groupes séparés; deux voitures bourgeoises, qui les attendaient sur le quai des Théatins, les conduisirent jusqu'à Bondy. Là, ils montèrent dans deux berlines de voyage et arrivèrent à Sainte-Menehould. Pendant qu'on y changeait de

chevaux, le roi commit l'imprudence de mettre plusieurs fois la tête à la portière. Drouet, fils du maître de poste, le reconnut. Il monta à cheval, courut à Varennes et avertit le procureur de la commune, qui convoqua sans bruit la garde nationale. Aidé de quelques hommes, Drouet renversa sur le pont plusieurs charrettes pour obstruer la route, et ils attendirent en armes l'arrivée des deux voitures. Elles parurent à onze heures et demie du soir. Drouet les arrêta. « Vos passeports, » dit-il aux voyageurs. On lui présenta un passeport donné à la reine sous le nom d'une dame russe. « C'est au procureur de la commune à le vérifier et à reconnaître les voyageurs, » dit Drouet. Il fallut se rendre chez le procureur de la commune et y passer le reste de la nuit. « Au point du jour, dit le procureur, la municipalité se réunira et vous permettra sans doute de continuer votre route. » En même temps on fit sonner le tocsin à Varennes et dans les villages voisins, et les gardes nationaux accoururent de tous côtés. Au matin, un attroupement menaçant entourait la maison. « Il n'est plus temps de feindre, dit alors le procureur de la commune, convenez que vous êtes le roi. — Si vous croyez parler au roi, dit la reine, parlez-lui avec plus de respect. »

Quarante hussards arrivèrent à Varennes sous les ordres de deux officiers, qui proposèrent au roi de lui ouvrir un passage par la force. « Je le ferais, si j'étais seul, dit-il, mais ma femme, mes enfants, ma sœur! » Il ne voulut donner aucun ordre. Au reste, les hussards se joignirent au peuple et arrêtèrent les deux officiers. Bientôt on vit venir un aide de camp de La Fayette, qui portait aux municipalités l'ordre de

s'opposer au passage du roi. Il fallut reprendre la route de Paris. Ce voyage dura quatre jours et ne fut qu'un long outrage. C'est alors que les cheveux de la reine blanchirent en une nuit comme ceux d'une femme de soixante-dix ans. A Epernay, le cortége rencontra trois membres de l'assemblée, chargés d'aller recevoir le roi et de le ramener à Paris. Barnave, l'un deux, fut touché de tant d'infortune et surtout du noble caractère de la reine, et il se dévoua depuis au service de la royauté.

Louis XVI rentra dans Paris le 25 juin, à sept heures du soir, au milieu d'une foule innombrable, qui observa un morne silence. Il fut remis sous la garde de La Fayette, qui donna les consignes les plus sévères. Les officiers reçurent ordre de ne jamais perdre de vue le roi ni la reine; ils se tenaient la nuit dans le salon qui précédait la chambre à coucher de la reine, dont la porte restait ouverte, même quand elle était au lit. L'assemblée déclara le roi suspendu de ses fonctions, et décréta que, s'il rétractait son serment de fidélité à la constitution, ou s'il sortait du royaume, il serait considéré comme ayant abdiqué, et accusable pour tous les délits postérieurs à son abdication Les royalistes du côté droit protestèrent contre cette atteinte portée à l'inviolabilité du roi, et déclarèrent qu'ils ne prendraient part qu'aux délibérations qui pourraient servir la royauté. Cette résolution irrita les constitutionnels, que la peur des républicains ralliait autour du trône. « Ces gens-là, dit Thouret, nous forcent, pour échapper à leur haine, de nous appuyer sur le peuple. »

Massacre du Champ de Mars (17 juillet 1791). — Quelque violentes que fussent les mesures de l'assem-

blée, le parti révolutionnaire voulait davantage. A la chambre, trois avocats, Robespierre, Péthion et Buzot, demandaient le jugement du roi et sa déchéance. Danton, président du club des Cordeliers, et les émeutiers du Palais-Royal voulaient la proclamation de la république. Pour l'obtenir, on prépara une insurrection générale. Le 17 juillet, le peuple fut convoqué au Champ de Mars pour signer, sur l'autel de la patrie, une pétition où l'on sommait la chambre de révoquer ses décrets et de prononcer la déchéance. Danton venait de lire cette pétition, lorsqu'on découvrit deux hommes cachés sous l'autel; c'étaient deux invalides qui s'étaient placés là pour tout entendre sans courir aucun danger. On s'écria qu'ils voulaient faire sauter les patriotes avec un baril de poudre, bien qu'il n'y eût ni poudre ni baril, et on alla les pendre à un réverbère du quartier du Gros-Caillou.

A la nouvelle de ce tumulte et de ce double meurtre, Bailly et La Fayette reçurent de l'assemblée l'ordre de disperser la foule et de faire arrêter les assassins. Ils partirent de l'Hôtel-de-Ville avec quelques bataillons de grenadiers et arrivèrent au Champ de Mars, précédés du drapeau rouge déployé. « A bas le drapeau rouge! A bas les baïonnettes! » s'écria-t-on. Bailly proclama la loi martiale, et La Fayette fit tirer quelques coups en l'air, espérant que la peur suffirait pour disperser les factieux. Comme on ne vit tomber personne, on se mit à crier avec plus de fureur. On lança des pierres, on tira quelques coups de pistolet sur le maire et le général, et plusieurs grenadiers furent blessés. Alors La Fayette commanda une seconde décharge, et cette fois douze personnes

furent tuées, et près de cent blessées. La foule effrayée se précipita par toutes les issues et se dispersa. Cette répression sanglante fut appelée le massacre du Champ de Mars.

Révision de la Constitution. — Après la fuite de Varennes, Barnave et ses amis Duport et les deux Lameth, chefs des constitutionnels jacobins, s'effrayèrent de la puissance et de l'audace du parti républicain. Ils comprirent qu'ils avaient trop affaibli la royauté et que, tout en conservant la monarchie, ils avaient donné à la France des institutions républicaines. Ils voulurent revenir sur leurs pas et faire réviser la constitution, afin de fortifier le pouvoir royal, et ils cherchèrent à se rapprocher de la cour, des royalistes et des constitutionnels modérés. Mais ils avaient fait trop de mal à leurs anciens adversaires pour leur inspirer quelque confiance. La reine écoutait les conseils de Barnave, mais elle ne les suivait pas. Elle mettait tout son espoir dans les puissances étrangères et entretenait une correspondance secrète avec l'Autriche, la Suède, la Russie et l'Espagne. Le roi haïssait la constitution, qu'il regardait comme impraticable; il croyait qu'elle amènerait l'anarchie, et que les Français, désabusés par les malheurs ou effrayés par l'étranger, reviendraient à la royauté absolue. Suivant le roi et la reine, il aurait fallu, non réviser, mais déchirer cette constitution, que Marie-Antoinette appelait monstrueuse. Telle était aussi l'opinion des deux cent quatre-vingt-dix députés royalistes du côté droit. A la révision de la constitution ils préféraient l'anarchie, parce qu'elle pouvait amener le retour de l'ancien régime, et leur abstention priva les modérés d'un appui qui leur aurait

peut-être assuré la victoire. Les modérés eux-mêmes n'étaient pas d'accord; la plupart auraient voulu obtenir deux chambres et faire accorder au roi le droit de concourir à l'initiative des lois, le veto absolu et la nomination des magistrats et des autres fonctionnaires. Ils échouèrent devant les défiances de l'assemblée, qui craignait de rendre le roi trop puissant et de perdre sa popularité. On se borna, dans la rédaction définitive du texte de la constitution, à décider toutes les questions de détail en faveur de l'autorité royale.

La constitution terminée, l'assemblée la présenta à la sanction du roi; et, pour que cette sanction fût libre, elle lui rendit l'exercice du pouvoir royal et lui accorda, outre la garde suisse, une garde constitutionnelle de 1,800 hommes. Louis XVI ne cacha pas son opinion sur l'impossibilité de gouverner avec la constitution; il déclara qu'il l'acceptait seulement pour la tranquillité du pays, afin que son refus ne devînt pas le prétexte de nouveaux troubles, et il promit de la faire franchement exécuter. Il demanda d'y ajouter un décret d'amnistie pour tous les délits commis pendant la Révolution. Peu de jours après, il se rendit à l'assemblée pour prêter un serment solennel à la Constitution, et partout sur son passage il fut salué par des cris de joie et d'enthousiasme.

La Constituante termina ses travaux par une mesure fatale. Robespierre proposa de décréter que les membres de l'assemblée ne pourraient ni être ministres pendant quatre ans, ni faire partie de la nouvelle assemblée législative. Les royalistes, par haine contre cette Assemblée maudite où ils avaient toujours été vaincus, les autres par le puéril désir de

montrer du désintéressement ou par amour de la popularité, adoptèrent cette double proposition, qui violait la liberté des électeurs en restreignant leurs choix, et privait le gouvernement et la nouvelle chambre du concours de tous les hommes qui avaient acquis quelque expérience pratique des affaires politiques. C'était livrer l'avenir du pays à des hommes nouveaux et préparer le triomphe de la démagogie.

Enfin le 30 septembre 1791, l'Assemblée nationale constituante se sépara. Le tort de cette célèbre assemblée, qui aurait dû tout réformer, fut de tout détruire. Au lieu de corriger les abus d'une vieille société, elle entreprit de créer une société toute nouvelle, sans avoir égard au passé, aux mœurs, aux habitudes, aux intérêts acquis. Pour réussir, il aurait fallu changer aussi les hommes. Assurément le présent a des droits, mais il a aussi des devoirs; et l'un de ces devoirs ordonne de respecter les droits du passé. C'est le meilleur moyen d'assurer l'avenir.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

(1er octobre 1791 — 21 septembre 1792)

Partis dans l'assemblée. — L'Assemblée législative, composée de 747 membres, s'ouvrit le 1er octobre 1791. A la droite du président se placèrent les *Constituants*, défenseurs de la constitution, de la royauté et du ministère, composé de Narbonne, Montmorin, de Lessart et Bertrand de Molleville. La gauche, bien plus nombreuse, tendait à continuer la révolution pour arriver à la république. Les uns, appelés *Gi-*

rondins, parce qu'ils avaient pour chefs les éloquents députés de la Gironde, Vergniaud, Guadet et Gensonné, voulaient une république modérée, athénienne, et admettaient les inégalités sociales fondées sur le mérite, les talents et la fortune; aux autres, appelés *Montagnards*, parce qu'ils siégeaient sur les bancs les plus élevés de la gauche, il fallait une république spartiate, égalitaire, où régnât une égalité complète entre tous les citoyens; et à cette passion de l'égalité ils étaient prêts à sacrifier la liberté, la propriété, l'humanité, la justice. Au dehors, les montagnards étaient soutenus par le club des Jacobins, qui siégeait dans le couvent des Jacobins, situé sur l'emplacement du marché Saint-Honoré, et où régnait Robespierre; et par le club des Cordeliers, qui se tenait dans le couvent des Cordeliers, aujourd'hui l'École de Médecine, et qui était dirigé par Danton et Camille Desmoulins. Au centre de l'assemblée, étaient les députés indécis, timides, qui par peur votèrent presque toujours avec le parti le plus fort.

Faiblesse de l'assemblée contre la démagogie. — L'Assemblée législative, dominée par les mêmes préjugés et les mêmes passions que l'Assemblée constituante, continua ses fautes en les exagérant. Elle se montra faible devant la démagogie et violente contre la royauté. Elle refusa de punir le pillage des épiciers de Paris, le meurtre du maire d'Étampes, tué par la populace, parce qu'il voulait l'empêcher de taxer le blé à sa fantaisie, et le massacre d'une foule d'habitants d'Avignon, hommes, femmes et enfants, qui furent égorgés comme aristocrates, et dont les corps furent entassés dans une tour du château, appelée la Glacière, et précipités dans le Rhône. « Vous accor-

dez l'impunité aux assassins, dit Vaublanc; je vois la glacière d'Avignon s'ouvrir dans Paris. »

Pour plaire à cette populace qui pillait et égorgeait, l'assemblée tira du bagne les quarante Suisses du régiment de Châteauvieux et fit célébrer par une fête leur arrivée à Paris. On traita comme de grands citoyens ces soldats assassins de leurs officiers. Un ancien comédien, nommé Collot-d'Herbois, fut député par le club des Jacobins pour aller les chercher à Brest et les amener dans la capitale. Ils y entrèrent avec leur costume de galérien et leur bonnet rouge, qui devint la coiffure favorite des Jacobins.

Cette assemblée, si indulgente pour les brigands, réservait ses rigueurs pour le roi, les émigrés et les prêtres non assermentés. Elle enleva d'abord au roi les titres de *sire* et de *majesté*, puis elle révoqua ce décret; mais elle supprima la garde constitutionnelle. Elle décréta que les émigrés qui ne rentreraient pas, seraient considérés comme conspirateurs et les revenus de leurs biens confisqués; que tout prêtre non assermenté serait privé de son traitement; que s'il troublait l'ordre public, il pourrait être déporté sans jugement, et que, s'il n'obéissait pas à l'arrêté de déportation, il serait condamné à dix ans de détention. Louis XVI refusa de sanctionner ces décrets contre les émigrés et les prêtres. Pour se venger, l'assemblée l'obligea de renvoyer son ministère, et de prendre un ministère girondin, puis elle décréta d'accusation le ministre de Lessart, qui fut traduit devant la haute cour d'Orléans.

Ministère girondin : Roland et Dumouriez (23 mars 1792). — Les chefs du nouveau ministère furent Roland, ancien inspecteur des manufactures, homme

austère, intègre, dominé par sa femme, qui a laissé un grand nom dans la révolution, et le général Dumouriez, militaire habile, expérimenté, fertile en ressources, mais intrigant et sans principes, qui fut tour à tour constituant, girondin et jacobin. La première fois qu'ils se présentèrent aux Tuileries, la simplicité de leur costume scandalisa les courtisans. « Eh! monsieur, dit le grand maître des cérémonies en montrant Roland, point de boucles à ses souliers! — Ah! monsieur, répondit gravement Dumouriez, tout est perdu! »

Déclaration de guerre à l'Autriche (21 avril). — Le premier acte des nouveaux ministres fut de faire déclarer la guerre à l'Autriche. La Prusse, l'Autriche, la Russie, la Suède, l'Espagne et les Deux-Siciles, excitées par le comte d'Artois, avaient tenu des conférences à Mantoue et à Pilnitz, et s'étaient engagées à réunir leurs armes « pour délivrer le roi de France et le mettre en état de poser les bases d'un gouvernement monarchique, également convenable aux souverains et au bien-être de la noblesse française. » Il n'était pas question des intérêts du peuple français. On demanda des explications à l'Empereur. Il répondit sèchement que la paix dépendait de l'acceptation des conventions de Pilnitz. L'assemblée et le ministère indignés demandèrent la guerre; le roi céda, et il déclara la guerre à l'Empereur, soit pour se rendre populaire, soit dans l'espoir d'y trouver une chance de salut. Aussitôt après cette déclaration, l'assemblée décréta la formation d'un camp de 20,000 hommes pour défendre Paris. C'était une armée révolutionnaire qu'on voulait opposer à la garde nationale, trop dévouée au roi, au gré du parti républicain.

Les débuts de la guerre furent tristes pour la France. Le maréchal de Rochambeau, qui commandait l'armée de Flandre, reçut ordre de prendre l'offensive. Deux de ses lieutenants, Biron et Théobald Dillon, se portèrent le premier de Valenciennes sur Mons, le second de Lille sur Tournay. A peine eurent-ils franchi la frontière, qu'une panique se répandit parmi leurs troupes indisciplinées. « Nous sommes trahis! s'écria-t-on, sauve qui peut! » Dans la déroute, Dillon fut massacré par ses soldats. Rochambeau ne put obtenir la punition des assassins, et il envoya sa démission. Ses troupes furent réunies à celles de La Fayette, qui commandait l'armée de Sambre et de Meuse. Comme l'ennemi n'était pas prêt, on resta sur la défensive. La coalition, si téméraire en paroles, se montra timide, égoïste en action; chaque puissance ne consulta que ses propres intérêts.

Cependant le roi continuait de refuser sa sanction aux décrets contre les émigrés et les prêtres et sur la formation du camp de 20,000 hommes sous Paris. Ce refus irritait l'assemblée. Les ministres voulurent lui arracher de force son consentement; il leur répondit qu'il résisterait jusqu'à la mort. C'est alors que Roland lui adressa une lettre dure et violente, écrite par sa femme, où il incriminait toute sa conduite. Le roi offensé renvoya ses ministres et les remplaça par des hommes insignifiants. Roland publia sa lettre, qui devint une pièce d'accusation contre Louis XVI. C'était violer son devoir de ministre constitutionnel, qui lui ordonnait de couvrir le roi. Après cette lutte, qui avait épuisé ses forces, le malheureux Louis XVI tomba dans un abattement profond et resta dix jours sans proférer une parole. On lui pro-

posa plusieurs projets de fuite; il les rejeta tous. Il ne comptait plus que sur l'étranger pour terminer sa captivité et ses malheurs.

Insurrection du 20 juin. — Les girondins, qui s'étaient montrés disposés à soutenir la royauté, tant qu'ils avaient espéré gouverner sous le nom du roi, devinrent ses ennemis implacables le jour où ils perdirent le pouvoir. Pour forcer Louis XVI à rappeler ses ministres et à sanctionner les décrets, ils préparèrent une insurrection et demandèrent l'appui des Jacobins, qu'ils se flattaient de dominer pendant la lutte et d'éconduire après la victoire.

Le 20 juin, sous prétexte de célébrer l'anniversaire du serment du Jeu de Paume, vingt mille hommes des faubourgs, armés de piques, de haches, de bâtons ferrés, s'assemblèrent sur la place du Carrousel. Ils se rendirent d'abord à l'assemblée et défilèrent devant les députés, en chantant l'hymne sauvage du *Ça ira*. De là ils marchèrent vers les Tuileries. Le roi, pour prévenir l'effusion du sang, avait renvoyé les Suisses et n'avait auprès de lui qu'un bataillon de gardes nationaux. Les émeutiers, conduits par Santerre, riche brasseur, homme brutal et sanguinaire, enfoncent les portes et envahissent les vestibules, les galeries, les salons. Quelques gardes nationaux, l'épée à la main, étaient rangés dans une chambre autour de la famille royale. « Éloignez-vous, leur dit le roi, cinq ou dix ne les empêcheront pas de nous massacrer, s'ils le veulent. » Il fit retirer la reine, qui se réfugia dans la salle du conseil avec ses enfants, et il ordonna d'ouvrir la porte. La foule se précipita dans la salle en criant : « A bas le véto ! Mort à l'Autrichienne ! La sanction ! la sanction ! » Le roi, placé avec quelques défenseurs dans l'embrasure d'une fenêtre derrière des banquettes, regardait sans crainte tous ces hommes qui le menaçaient de leurs piques. On lui présenta la péti-

tion. « Non, dit-il, ce n'est ni le moment ni la manière d'obtenir la sanction. » En ce moment Madame Élisabeth, bravant tous les dangers, arriva près du roi. « Voilà l'Autrichienne, s'écria un émeutier, saisissons-la. — Non, dit un de ses écuyers, c'est Madame Élisabeth. — Ah ! dit-elle, pourquoi les détromper? Laissez-leur croire que je suis la reine, afin qu'elle ait le temps de se sauver. » La chaleur était étouffante, le roi n'en pouvait plus. On lui présenta un verre de vin en disant : « Buvez à la nation. — Ce vin est peut-être empoisonné, sire, dit un serviteur fidèle. — Non, sire, dit un garde national, on n'a voulu que vous faire peur. — Touchez là, dit le roi en lui prenant la main et en la plaçant sur son cœur, et jugez si j'ai peur. » Ce courage héroïque et cette marque de condescendance apaisèrent un peu la foule. « Mettez sur votre tête le bonnet de la liberté, » lui cria quelqu'un. Le roi prit le bonnet rouge, et quelques applaudissements se firent entendre. A six heures, parut Péthion, maire de Paris depuis la démission de La Fayette. Il dit aux émeutiers : « Vous venez de prouver que vous êtes un peuple libre et sage ; maintenant retirez-vous, je vais vous en donner l'exemple. » Ce ne fut qu'à huit heures du soir que les derniers émeutiers sortirent du palais et que le roi revit la reine et ses enfants, qui avaient passé la journée dans de cruelles angoisses. C'est après cet attentat que Mme Roland dit de la reine : « Que j'aurais voulu voir sa longue humiliation ! Combien son orgueil a dû souffrir ! » Telle était la Corinne de la Gironde.

A la nouvelle de l'attentat du 20 juin, La Fayette accourut de son camp pour en demander justice. Il supplia l'assemblée de fermer les clubs et de défendre le trône constitutionnel. Il ne put rien obtenir. Il se présenta devant le roi et lui proposa de se retirer à Compiègne, où il l'entourerait d'une force suffisante pour le faire respecter. Louis XVI hésitait. La reine répondit qu'elle aimait

mieux mourir que de devoir son salut à l'homme qui leur avait fait le plus de mal. La Fayette retourna tristement rejoindre son armée.

La journée du 20 juin avait prouvé aux ennemis de Louis XVI qu'il ne céderait rien contre sa conscience, et qu'on ne parviendrait à lui arracher ni le rappel des ministres disgraciés ni la sanction des derniers décrets. Alors les girondins résolurent de le détrôner. L'un d'eux, Péthion, maire de Paris, demanda officiellement la déchéance à l'assemblée ; et Vergniaud prononça un éloquent et habile réquisitoire, où il peignit Louis XVI sous les traits du tyran Lysandre. « Notre plus dangereux ennemi, dit-il, n'est pas à la frontière; il est ici ; c'est le plus traître des traîtres, c'est le roi. »

Manifeste du duc de Brunswick (25 juillet). — Pendant qu'on préparait une nouvelle insurrection, le duc de Brunswick, général de l'armée prussienne, publia, au nom de l'Empereur et du roi de Prusse, un manifeste qui mit le comble à l'irritation populaire et excita l'indignation de la France entière. Il menaçait de traiter comme rebelles les gardes nationaux qui seraient pris les armes à la main, et de livrer Paris à une exécution militaire, si la moindre violence était faite au roi et à la reine, et s'ils n'étaient pas immédiatement mis en liberté. Cette insolente menace, qui s'en prenait à l'honneur national, excita l'indignation et la fureur contre les alliés et contre le roi et la reine, qui conspiraient avec les étrangers la ruine de Paris. Ce manifeste reproduisait les instructions données par Louis XVI à Mallet du Pan, qu'il avait envoyé au camp des émigrés, et contenues dans un mémoire daté du 4 juillet et adressé par la reine à l'Empereur. Le roi demandait aux alliés d'user de menaces, dans un langage énergique, propre à inspirer la terreur. Les Parisiens ne virent dans le roi qu'un traître, et ne firent rien pour le défendre.

Insurrection du 10 août. — Pour assurer le succès de l'insurrection, les chefs du complot, Danton, Camille Desmoulins, Marat, Santerre, Collot-d'Herbois, firent venir à Paris les fédérés de Marseille, qui arrivèrent au nombre de 3,000 hommes, sous les ordres du jeune Barbaroux. L'exécution fut fixée au 10 août. Le maire de Paris, le commandant de la garde nationale, nommé Mandat, homme énergique et dévoué au roi, et la municipalité pouvaient être embarrassants. On résolut de faire assassiner Mandat; on consigna Péthion chez lui sous bonne garde, afin de mettre à couvert sa responsabilité, et l'on remplaça la municipalité par une municipalité nouvelle. Pendant la nuit, les conspirateurs des quarante-huit sections de Paris nommèrent pour chacune un conseiller municipal, et ces quarante-huit municipaux, escortés d'émeutiers en armes, s'emparèrent de l'Hôtel-de-Ville, prononcèrent la destitution des membres modérés, s'adjoignirent les hommes violents et nommèrent un *comité de surveillance*, chargé de diriger l'insurrection et composé de douze membres, parmi lesquels étaient Robespierre, Danton, Marat, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Tallien, Camille Desmoulins, Manuel et Fabre d'Eglantine. Telle fut l'origine de cette fameuse Commune qui domina Paris, l'assemblée et la France, et devint le principal instrument de la Terreur. Quelques membres énergiques de l'assemblée inspiraient des inquiétudes aux conspirateurs. « Si l'assemblée bouge, dit Danton avec un jurement cynique, elle est *perdue.* »

A six heures du matin, les émeutiers des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, armés de fusils et de piques, et traînant des canons, se dirigèrent en colonnes vers le palais des Tuileries. La famille royale avait passé la nuit dans un salon, en proie aux plus vives alarmes; elle n'avait pour défenseurs que trois

cents royalistes dévoués et quelques compagnies de Suisses. Au matin, les bataillons de la garde nationale arrivèrent des différents quartiers de la ville et se rangèrent dans la cour, dans le jardin et sur les terrasses. Mais pouvait-on compter sur les gardes nationaux qui, au 20 juin, étaient restés l'arme au bras devant l'émeute? Pour s'assurer de leurs dispositions, le roi, la reine, Madame Élisabeth et les deux enfants descendirent dans la cour et dans le jardin. Un seul bataillon, celui du quartier des Filles-Saint-Thomas, cria : *Vive le Roi !* Les autres restèrent silencieux ou crièrent : *Vive la nation !* Les canonniers crièrent avec force : *A bas le Veto ! A bas le traître !* et ils tournèrent leurs pièces contre le palais. Le roi remonta triste et abattu. Bientôt il apprit l'assassinat du loyal Mandat, appelé à l'Hôtel-de-Ville et tué d'un coup de pistolet ; cette nouvelle lui parut un arrêt de mort.

Vers les huit heures, arriva au palais le procureur général du département de la Seine, nommé Rœderer, qui avait passé la nuit auprès du roi, et qui était sorti de bonne heure pour observer la disposition des esprits. Il fit une peinture effrayante de l'état de la ville et dit au roi que le seul moyen de sauver sa vie, celle de la famille royale et de ses défenseurs, était de se réfugier dans l'assemblée. — « Sommes-nous donc abandonnés ? N'y a-t-il plus aucun moyen de défense? demanda la reine. — Aucun, répondit Rœderer. — Que le sang ne soit pas versé », dit le roi. Un commandant du bataillon des Filles-Saint-Thomas proposa de former un bataillon carré avec les 1,400 hommes fidèles qu'il y avait au palais, de s'ouvrir un passage les armes à la main et de prendre la route de Rouen, où commandait le duc de La Rochefoucauld. « Ce parti serait excellent, si j'étais seul, dit le roi ; mais ma famille !... » Un moment après il dit à la reine : « Partons. » Louis XVI et sa famille

traversèrent le jardin des Tuileries entre deux haies de gardes nationaux silencieux et arrivèrent dans la salle de l'assemblée. « Je suis venu ici pour éviter un grand crime, dit-il ; je pense que je ne saurais être plus en sûreté qu'auprès de vous. » Le président, Vergniaud, un peu surpris comme ses collègues, lui fit cette singulière réponse : « L'assemblée fera son devoir, qui est de mourir pour la défense des autorités constituées. » Pourquoi donc n'étaient-ils pas tous allés aux Tuileries pour défendre le roi, la première des autorités?

Après le départ du roi, la plupart des royalistes sortirent du palais. Les Suisses se disposaient à partir aussi, lorsque les Marseillais leur proposèrent de fraterniser avec le peuple. Les Suisses jetèrent quelques cartouches en criant : Vive la nation! Les Marseillais entrèrent dans le vestibule, et ils montaient l'escalier lorsqu'un coup de canon se fit entendre. Les Suisses se croient attaqués et ils font une décharge qui met les Marseillais en déroute. Un détachement s'empare de leurs canons et balaye la place du Carrousel, pendant qu'un autre s'avance jusqu'à la porte de l'assemblée, enlève trois pièces de canon et les tourne contre les insurgés. Les décharges de ces canons ébranlent la salle. Les députés effrayés demandent au roi d'arrêter l'effusion du sang. Il envoya aux Suisses l'ordre de cesser le feu. Ce fut le dernier ordre donné par Louis XVI. Les Suisses obéirent et firent signe qu'ils cessaient le combat. Vers neuf heures, les émeutiers, revenus à la charge avec de nouveaux canons, se précipitèrent sur eux et les massacrèrent sans pitié.

Dès que la victoire des émeutiers fut complète, l'assemblée, docile aux injonctions de la nouvelle commune, décréta la suspension du roi et la convocation d'une Convention nationale, chargée de prendre les mesures nécessaires pour assurer le règne de la liberté et de l'é-

galité. Elle livra le roi à la commune, qui l'enferma dans une tour de l'ancien hôtel des Templiers et le mit sous la garde de quatre municipaux avec ordre de ne le perdre de vue ni jour ni nuit. Elle confia le pouvoir exécutif à un conseil provisoire, composé de Roland et de ses anciens collègues, et dirigé par Danton, nommé ministre de la justice. Elle remplaça la garde nationale par les quarante-huit sections armées et en donna le commandement au brasseur Santerre. Elle institua un tribunal extraordinaire pour juger souverainement et sans appel les auteurs des crimes du 10 août, c'est-à-dire les défenseurs du roi et de la constitution, et ordonna des visites domiciliaires pour arrêter tous les coupables.

Les sicaires de la commune, chargés des visites domiciliaires, firent main basse sur l'or, l'argent, les bijoux, les objets précieux, et menèrent dans les prisons et dans les couvents transformés en prisons des troupes d'hommes et d'enfants.

Massacres de septembre. — Les nouvelles de la guerre vinrent porter à son comble l'exaspération du parti révolutionnaire. On apprit que les Autrichiens s'étaient emparés de Longwy, et les Prussiens de Verdun, qui n'avait opposé aucune résistance. Les uns voulaient rappeler l'armée sous les murs de la capitale, d'autres proposèrent de transférer à Saumur le gouvernement et l'assemblée. « C'est dans Paris qu'il faut se maintenir par tous les moyens, dit Danton. Mais pendant que vos défenseurs se feront tuer, le parti royaliste s'agitera en faveur de l'étranger. Pour déconcerter ses mesures et arrêter l'ennemi, il faut *faire peur* aux royalistes. Pour les vaincre, pour les atterrer, que faut-il? De l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace. »

Depuis quelques jours, le comité de surveillance de la commune, qui prit le nom de *Comité de salut public,* préparait le massacre des prisons, et réglait d'avance le

rôle des chefs, les détails de l'exécution, la fourniture du vin, la location des charrettes, l'enlèvement des corps, le nettoyage de la voie publique. La veille de l'exécution, les auteurs et les confidents du complot firent mettre en liberté les détenus pour dettes et d'autres prisonniers qui leur inspiraient de l'intérêt. Ainsi Charles de Lameth fut sauvé par Danton, Beaumarchais par Manuel, procureur de la commune, madame de Tourzel par Tallien; d'autres durent la vie à Robespierre et à Marat lui-même.

Le 2 septembre, trois à quatre cents brigands, divisés par bandes, partirent de la commune sous la conduite de l'huissier Maillard, et prirent possession des différentes prisons. Douze d'entre eux se formaient en tribunal autour d'une table, et tout en mangeant et buvant, faisaient comparaître les détenus. Les autres, armés de piques, de haches et de sabres, se chargeaient d'exécuter les jugements. Après quelques questions, adressées au prisonnier, on disait, à la prison de la Force : « Élargissez, monsieur. » *Élargir* signifiait *tuer*. La victime était conduite vers une porte et massacrée. A l'Abbaye, on disait : « Conduisez monsieur à la Force. » C'était l'arrêt de mort. Quand on voulait épargner le prisonnier, on criait : « Vive la nation ! » Et il était mis en liberté. Les prêtres non assermentés, les Suisses, les gardes du corps, les royalistes connus, furent égorgés sans pitié. Dans le couvent des Carmes, cent soixante-quatorze prélats ou prêtres furent massacrés, et leur sang rougit encore les dalles de la chapelle.

Le massacre dura quatre jours et eut lieu dans toutes les prisons avec les mêmes formalités, preuve qu'il fut prémédité et organisé, et non amené par une fureur soudaine de la populace. Le salaire des assassins était fixé d'avance. Billaud-Varennes dit à ceux de l'Abbaye : « Mes amis, on aura soin de vous payer comme on est

convenu avec vous. » Il existe encore des bons de 24 fr., signés *Tallien* et *Méhée*, et tachés de sang, qui furent payés par la caisse de la commune pour chaque journée de *travail* fait dans les prisons. On croit qu'il périt de 1500 à 2000 personnes.

Il y eut dans ces horribles journées quelques épisodes touchants, que le cadre de ce livre ne permet pas de raconter. Citons seulement parmi les prisonniers échappés au massacre, le général de Sombreuil, gouverneur des Invalides, et Cazotte, ancien contrôleur de la marine, écrivain facile et spirituel, sauvés par le courage et le dévouement de leurs filles, qui, à force de supplications et de larmes, attendrirent les bourreaux et les désarmèrent. La plus intéressante des victimes de septembre fut la bonne et vertueuse princesse de Lamballe, amie de la reine, accourue de Londres pour partager les dangers de la famille royale. Elle était à la Force depuis le 10 août. On lui demanda de jurer haine au roi et à la reine. « Je ne puis faire ce serment qui n'est pas dans mon cœur, » dit-elle. On la mit en pièces à coups de sabre, on livra son corps à d'indicibles outrages, on lui coupa la tête et on la porta au bout d'une pique, sous les fenêtres du Temple, pour la montrer à la reine, puis sous les fenêtres du Palais-Royal, où le duc d'Orléans, son beau-frère, allait se mettre à table avec quelques convives.

Durant ces quatre jours de massacres, que firent et les constituants, et les girondins, qui dominaient l'assemblée par leur éloquence, et le ministre de l'intérieur, le *vertueux* Roland, et le maire de Paris, l'austère Péthion, et les 500,000 habitants de Paris? Rien, rien. Tous restèrent dans une criminelle inaction devant 300 ou 400 assassins. L'assemblée entière et les ministres auraient dû courir aux prisons et opposer leurs poitrines aux fers des égorgeurs. Dussaulx, député modéré, envoyé à l'Abbaye en qualité de commissaire, y arriva à la tombée de

la nuit et vint dire à l'assemblée que les ténèbres ne lui avaient pas permis de voir ce qui se passait. On se contenta de ce rapport cruellement dérisoire. Si les girondins ne furent pas complices de *la Saint-Barthélemy* des jacobins, ils furent coupables d'une indigne faiblesse, qui équivaut à la complicité.

Pour diminuer l'horreur de ce forfait, la commune prétendit qu'il était l'œuvre d'une fureur soudaine provoquée par les royalistes. Dans une adresse envoyée aux principales municipalités du royaume, elle dit que « les conspirateurs féroces, détenus dans les prisons de Paris, avaient été mis à mort par le peuple, » et elle exprima l'espoir que toute la nation adopterait ce moyen nécessaire de salut public. Quelques villes, entre autres Meaux, Reims, Caen, Lyon, Gisors, Versailles, imitèrent la capitale et laissèrent égorger des prêtres et des royalistes. A Versailles, 53 prisonniers amenés d'Orléans furent massacrés par des assassins accourus de Paris; et Fournier l'Américain, leur chef, reçut les remercîments du ministre de la justice. « Celui qui vous remercie, dit Danton, ce n'est pas le ministre de la justice, c'est le ministre du peuple. »

Les apologistes des brigands qui ensanglantèrent Paris veulent faire des massacres de septembre un acte politique et ils lui attribuent le salut de la France. Le crime n'a jamais rien sauvé. Ce fut l'élan des volontaires, le courage des soldats, le génie de Dumouriez et la bravoure de Kellermann, qui arrêtèrent les progrès de l'invasion et sauvèrent la France.

Campagne de l'Argonne. Victoires de Valmy et de Jemmapes. — L'armée prussienne, après l'occupation de Verdun, avait pris lentement la route de Châlons-sur-Marne. Le roi Frédéric-Guillaume et le prince de Brunswick, trompés par les émigrés, regardaient la campagne comme une promenade militaire et ne se pressaient pas.

Ils parlaient avec dédain de nos jeunes volontaires et de nos officiers improvisés et sans expérience, qu'ils appelaient des tailleurs, des savetiers, des enfants. Dumouriez, successeur de La Fayette, qui avait été proscrit, accourut de Sedan et entreprit de les arrêter au passage de la forêt de l'Argonne, qui s'étend depuis cette ville jusqu'à Sainte-Menehould. Il fit occuper les cinq défilés qui la traversent et il adressa à l'assemblée cette dépêche laconique : « J'attends les Prussiens. Les défilés de l'Argonne sont les Thermopyles de la France ; mais je serai plus heureux que Léonidas. » Pendant dix jours, il déjoua tous les efforts que fit l'ennemi pour s'ouvrir un passage. Enfin le défilé de la Croix-au-Bois fut forcé et Dumouriez vit tourner toutes ses positions. Alors il leva rapidement ses différents quartiers, et alla établir son camp à Sainte-Menehould. Beurnonville et Kellermann lui amenèrent 10,000 hommes chacun.

Les Prussiens commencèrent l'attaque par une terrible canonnade contre le corps de Kellermann, posté sur le plateau de Valmy, un peu en avant de Sainte-Menehould. Un obus, tombé sur deux caissons, les fit sauter, et cet accident jeta le désordre dans les rangs de nos jeunes conscrits. Brunswick en profita pour lancer trois colonnes contre nos retranchements. Kellermann parcourut les rangs et s'écria en élevant son chapeau sur la pointe de son sabre : « Enfants, la victoire est à nous; chargeons à la baïonnette. » Les Prussiens furent repoussés avec perte. Vers les quatre heures, ils revinrent à la charge et furent encore culbutés (20 septembre). Découragée par ce double échec, et travaillée par la disette et la dyssenterie, l'armée ennemie battit en retraite.

Pendant que les Prussiens étaient entrés en Champagne, les Autrichiens avaient pénétré en Flandre et bombardé Lille. Ils y jetèrent plus de 6,000 bombes

et de 30,000 boulets rouges, et réduisirent en cendres plus de 400 maisons. Grâce au courage héroïque de la garnison et des habitants, ils se virent réduits à se retirer. Ils allèrent se retrancher sur les hauteurs du village de Jemmapes, en avant de Mons, dans une position formidable, hérissée de cent pièces de canon. Dumouriez, ayant réuni cent mille hommes, résolut de les attaquer, et la victoire justifia sa témérité. Les redoutes furent enlevées à la baïonnette, et l'armée autrichienne fut si démoralisée, qu'elle ne s'arrêta que derrière la Roer. La Belgique entière fut le prix de la bataille de Jemmapes (6 novembre).

La fortune ne nous fut pas moins favorable sur les autres parties du théâtre de la guerre. Sur le Rhin, le général Custine prit Worms, Spire et la forte place de Mayence ; et Montesquiou, général de l'armée des Alpes, fit la conquête de Nice et de la Savoie, qui furent réunies à la France.

Ce fut pendant cette campagne si glorieuse pour nos armes, qu'un capitaine du génie, nommé Rouget de Lisle, écrivit à Strasbourg en une nuit, paroles et musique, le fameux hymne de guerre, appelé d'abord le *Chant de l'armée du Rhin*, et ensuite la *Marseillaise*, parce qu'il fut chanté par les fédérés de Marseille marchant le 10 août à l'attaque du palais des Tuileries.

Pendant que nos soldats avaient triomphé de la coalition et porté les limites de la France jusqu'aux Alpes et à la Roer, l'Assemblée législative avait fait place à la Convention, qu'elle avait convoquée pour donner à la France un nouveau gouvernement.

CONVENTION

(21 SEPTEMBRE 1792 — 26 OCTOBRE 1795.)

Les partis. — Les élections de la Convention s'étaient faites sous l'influence du 10 août. Les nobles, les royalistes, les constituants, les hommes modérés avaient été obligés de se cacher ou de se tenir à l'écart, et une minorité violente avait nommé les députés, qui tous étaient républicains.

A la droite du président, les Girondins prirent la place des constituants. A gauche étaient les Montagnards, Jacobins et Cordeliers, qui avaient pour chefs Robespierre, homme vaniteux, envieux, partisan fanatique d'une égalité radicale ; Danton, le Mirabeau de la populace, qui voulait surtout satisfaire son grossier sensualisme, et le hideux Marat, qui dans sa rage d'égalité demandait l'anéantissement de tout ce qui dépassait le niveau égalitaire, et qui siégeait coiffé du bonnet rouge, vêtu de la carmagnole et chaussé en sabots. Au centre, appelé la Plaine ou le Marais, se placèrent les hommes à opinion flottante, modérés, timides, qui craignaient de se compromettre dans la lutte, et dont le vote donnait la majorité à l'un ou à l'autre parti. Les tribunes étaient occupées par des hommes et des femmes qui applaudissaient les montagnards et vociféraient contre leurs adversaires. Ces femmes, qui écoutaient les débats tout en tricotant, furent surnommées les *tricoteuses de Robespierre*, et les *furies de la guillotine*, parce qu'elles suivaient, en hurlant des insultes, la charrette des condamnés.

Le premier acte de la Convention fut de prononcer à l'unanimité la déchéance du roi et de proclamer la répu-

blique une et indivisible, avec la devise: Liberté, égalité, fraternité.

Unis pour renverser la royauté, les girondins et les montagnards se divisèrent pour la possession du pouvoir. Les premiers, contents d'être arrivés à la république, ne trouvaient plus rien à réformer; les seconds voulaient continuer de démolir pour établir l'égalité sociale. Les girondins avaient pour eux la supériorité du talent par leurs orateurs dans l'assemblée et par leurs écrivains dans les journaux; ils avaient, en outre, l'opinion publique, la plupart des fonctionnaires et les généraux Dumouriez, Custine, Biron, Montesquiou et Kellermann. Les montagnards compensaient leur infériorité en éloquence et en talent par le fanatisme, l'audace, l'énergie et la persévérance; et ils étaient soutenus par la commune, les sections armées de Santerre, les clubs des Jacobins et des Cordeliers, et la populace, qui voulait abattre la bourgeoisie comme la bourgeoisie avait abattu la noblesse. Malgré tous leurs avantages, les girondins succombèrent, parce qu'ils manquèrent de résolution et d'habileté politique. Ce n'étaient que des avocats éloquents. La plaine, dégoûtée par leurs fautes et leur maladresse, craignit de se perdre avec eux et finit par les abandonner.

Avant tout, les girondins auraient dû abattre le monstrueux despotisme de la commune, qui dominait Paris et l'assemblée, et se poser hardiment comme les défenseurs de l'ordre, de la légalité, de la propriété, de la justice. Il fallait organiser une garde départementale pour protéger l'assemblée, ou la transférer dans une autre ville. Après quelques déclamations contre les massacres de septembre, qu'ils n'avaient pas su empêcher, ils demandèrent la formation d'une garde départementale; mais ils reculèrent devant les murmures et ils se livrèrent à de vaines et absurdes attaques contre quel-

ques individus. On accusa Robespierre d'aspirer à la dictature à une époque où il ne pouvait pas y avoir encore songé, et Marat d'avoir demandé l'établissement de la dictature, provoqué une nouvelle insurrection et cherché, *de concert avec le roi*, à ternir la réputation des membres de l'assemblée. La majorité se déclara satisfaite de leurs explications. C'était leur préparer un triomphe et les grandir aux yeux de leur parti.

Procès du roi. — A leur tour, les montagnards engagèrent la lutte avec audace et résolution en demandant le procès du roi. A leurs yeux, le supplice de Louis XVI était le meilleur moyen d'assurer le triomphe des républicains, d'enlever tout espoir aux royalistes et de mettre un abîme entre la république et la monarchie. « Jetons-leur une tête de roi, » dit Danton. La populace de Paris le désirait; pour elle, le nom de roi résumait tous les abus de l'ancien régime. Si les girondins s'opposaient au procès, ils se perdaient dans l'opinion publique ; et s'ils l'acceptaient, ils n'auraient plus rien à reprocher aux auteurs des massacres de septembre. Les girondins ne comprirent pas que, s'ils étaient trop faibles pour résister à leurs adversaires, du vivant du roi, ils le seraient encore bien plus après sa mort. En livrant bataille pour le sauver, ils auraient eu l'appui des royalistes et des hommes modérés, et ils auraient obtenu la majorité dans l'assemblée, s'ils avaient montré du courage et de la résolution. Ils craignirent de faire douter de leur dévouement à la république ; ils acceptèrent le procès, et pour se montrer bons républicains, ils luttèrent d'acharnement avec les montagnards contre le malheureux Louis XVI. Les deux partis parurent oublier leurs querelles et agir de concert comme dans la journée du 10 août.

Un seul député, le breton Lanjuinais, eut le courage de s'opposer au jugement du roi. « Quoi, dit-il, vous seriez les conspirateurs du 10 août, les accusateurs, les jurés

d'accusation, les jurés de jugement, les juges, après avoir exprimé vos avis, quelques-uns avec une férocité scandaleuse ! » Il ne se trouva que neuf voix pour le soutenir. Après trente séances de discussions, on décréta que Louis XVI serait jugé par la Convention. Le 11 décembre, le roi fut amené par Péthion à la barre de l'assemblée, pour entendre la lecture de l'acte d'accusation et pour répondre aux questions qui lui seraient adressées. La plupart des pièces produites contre lui avaient été découvertes dans une cachette, appelée depuis l'*armoire de fer,* et construite dans un corridor de son appartement par le serrurier Gamain, qui depuis dix ans travaillait avec lui et qui eut l'infamie de le dénoncer. Ces pièces prouvaient les secrètes intelligences du roi avec ses frères, avec les émigrés et les puissances étrangères. A ces griefs on ajouta celui d'avoir attaqué et fait massacrer le peuple dans cette journée du 10 août, qui avait été faite contre lui et dont les girondins et les jacobins se disputaient la gloire. Sur sa demande, on lui permit de se faire assister d'un conseil. De retour au Temple, on lui interdit toute communication avec sa famille, qu'il ne devait revoir que pour lui faire ses derniers adieux.

Louis XVI choisit pour défenseurs deux avocats célèbres, nommés Tronchet et Target, anciens membres de l'Assemblée constituante. Tronchet accepta avec joie cette dangereuse mission ; Target la refusa dans une lettre adressée à la Convention et signée *le républicain Target.* C'était refuser l'immortalité. Plus courageux, un vieillard de 72 ans, le vertueux Malesherbes, écrivit au président de la Convention pour solliciter l'honneur de défendre le roi, et sa demande fut exaucée. Lorsqu'il entra dans la prison, il fondit en larmes. « Votre sacrifice est d'autant plus généreux, lui dit Louis XVI, que vous exposez votre vie et que vous ne sauverez pas la mienne. N'importe, occupons-nous de mon procès comme si je

pouvais le gagner. » Malesherbes et Tronchet s'adjoignirent un avocat plus jeune, nommé de Sèze, orateur facile et brillant, qui se chargea de porter la parole.

Le 26 décembre, Louis XVI fut de nouveau mené à l'assemblée pour être entendu. De Sèze lut son plaidoyer, qui dura deux heures. Il rappela que le roi avait donné sur le trône l'exemple des bonnes mœurs, que sa conduite avait toujours eu pour but le bonheur de ses sujets : il avait aboli le droit de joyeux avénement et les servitudes personnelles dans ses domaines, adouci la rigueur des lois criminelles, rendu aux protestants les droits de citoyen et aux Français leurs assemblées nationales, et accepté toutes les réformes faites par la Constituante. Loin de faire massacrer le peuple, il avait empêché ses gardes de se défendre à Versailles, préféré revenir captif à Paris plutôt que de verser le sang à Varennes, refusé tous les secours dans la journée du 20 juin, et envoyé aux Suisses l'ordre de cesser le feu dans celle du 10 août. Ensuite le défenseur prouva que la constitution de 1791, jurée par l'Assemblée constituante, par la Législative et par la Convention elle-même, déçlarait le roi inviolable, et qu'elle ne prononçait que la déchéance, que depuis il était captif et n'avait rien pu faire, et que devenu simple citoyen, il avait droit aux garanties accordées par la loi à tout citoyen, c'est-à-dire à être jugé par le jury. Il termina par cette phrase courageuse : « Je cherche parmi vous des juges, et je n'y vois que des accusateurs. »

La discussion ouverte sur le sort de Louis XVI dura vingt-deux jours, depuis le 26 décembre jusqu'au 19 janvier. Pendant ce temps, la commune, les jacobins, les cordeliers, les égorgeurs de septembre, ne cessèrent de semer l'épouvante, d'effrayer les députés qui pouvaient être favorables au royal accusé. Ils les poursuivaient de clameurs féroces : « Ou sa tête, ou la tienne ! » leur criaient-ils. On obtint par la terreur tout ce qu'on dé-

sirait. Le 20 janvier, à trois heures du matin, la Convention déclara à l'unanimité *Louis Capet* coupable de conspiration contre la liberté de la nation et d'attentat contre la sûreté générale de l'État. Elle le condamna à la peine de mort, à la majorité de 433 voix contre 288; elle rejeta son appel au peuple, et décréta que son exécution aurait lieu dans les vingt-quatre heures. La plupart des hommes de la plaine, qui voulaient sauver le roi, votèrent la détention et le bannissement à la paix. Les girondins votèrent presque tous comme les montagnards. Parmi les votes, on remarqua avec horreur celui de Philippe-Égalité, duc d'Orléans, qui excita les murmures même de ses complices. « Uniquement occupé de mon devoir, dit-il, je vote la mort. »

Exécution de Louis XVI. — Depuis son entrée au Temple, Louis XVI s'était résigné au sort qui lui était réservé. Il espérait du moins qu'on épargnerait sa famille; et c'est pour la sauver qu'il accepta le jugement de la Convention. Dès qu'il connut son arrêt, il demanda un délai de trois jours pour se préparer à paraître devant Dieu, et pour sa famille la permission de se retirer où elle le jugerait à propos. La Convention lui refusa le délai, et ajouta que la nation prendrait soin de sa famille et lui ferait un sort convenable.

La veille de son exécution, le roi obtint l'autorisation de voir sa famille. Ce fut une scène déchirante, qui dura près de deux heures. A minuit, il se coucha et dormit d'un profond sommeil. A six heures, il entendit la messe dans sa chambre et communia avec tous les sentiments d'une profonde piété. Il chargea Cléry, son valet de chambre, de dire à la reine, à sa sœur et à ses enfants que, s'il ne les revoyait pas, comme il le leur avait promis, c'était pour leur épargner la douleur d'une séparation si cruelle. « Combien il m'en coûte, ajouta-t-il, les larmes aux yeux, de partir sans recevoir leurs derniers embrassements! »

A neuf heures, parut Santerre avec quelques municipaux et huit gendarmes. « Vous venez me chercher? demanda le roi. — Oui. » Le roi tendit son testament à un municipal, nommé Jacques Roux, et le pria de le remettre à la reine. « Cela ne me regarde pas, dit cet homme, je ne suis ici que pour vous conduire à l'échafaud. » Un autre prit le papier. Alors le roi dit à Santerre : « Partons. »

Une voiture attendait dans la cour du Temple. Le roi s'assit dans le fond avec son confesseur, l'abbé Edgeworth de Firmont; deux municipaux, nommés Jacques Roux et Claude Bernard, anciens prêtres, se placèrent sur le devant; ils s'étaient chargés de poignarder le roi, s'il se faisait un mouvement en sa faveur. La marche dura une heure au milieu d'un appareil militaire formidable. L'échafaud avait été dressé sur la place Louis XV, à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'obélisque. Alentour se pressaient des hommes féroces choisis sur la motion de Robespierre, par le club des Jacobins. Lorsque le roi fut descendu de voiture, les bourreaux l'entourèrent pour lui ôter son habit. Il s'y opposa et se déshabilla lui-même. Alors ils voulurent lui lier les mains. Il les repoussa; ils insistèrent. « Sire, lui dit l'abbé Edgeworth, dans ce nouvel outrage je ne vois qu'un nouveau trait de ressemblance entre Votre Majesté et le Dieu qui va être sa récompense. » Le roi se laissa lier. Il monta sur l'échafaud en s'appuyant sur le bras de son confesseur; et imposant silence par un regard à quinze ou vingt tambours, il dit d'une voix forte : « Je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'impute. Je pardonne aux auteurs de ma mort, et je prie Dieu que mon sang ne retombe jamais sur la France. » A ces mots, un roulement de tambours, ordonné par Santerre, couvrit sa voix. Il se livra aux exécuteurs, pendant que l'abbé Edgeworth lui disait : « Fils de saint Louis, montez au ciel. » A dix

heures vingt minutes, le régicide était consommé. Le corps de Louis XVI fut enterré au cimetière de la Madeleine, dans une fosse remplie de chaux vive, à l'endroit où l'on bâtit plus tard en son honneur une chapelle expiatoire.

Coalition contre la France. — Le supplice de Louis XVI augmenta le nombre des ennemis de la France. L'Angleterre, la Hollande, la Russie et l'Espagne se joignirent à la Sardaigne, à l'Autriche, à la Prusse et aux petits États de l'Allemagne et de l'Italie et formèrent une coalition redoutable pour étouffer le foyer d'une révolution qui menaçait tous les trônes et toutes les aristocraties de l'Europe. La Convention avait promis secours et fraternité à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté. Pour faire face à tant d'ennemis, on ordonna la levée de 300,000 hommes, choisis parmi les gardes nationaux de dix-huit à trente-cinq ans. Cette levée extraordinaire amena la guerre civile.

Insurrection de la Vendée (1793). — La Vendée, qui comprend les deux départements de la Vendée et des Deux-Sèvres, était restée dévouée aux idées anciennes. La persécution contre le clergé l'indigna ; la mort du roi la fit frémir d'horreur. A la nouvelle de la réquisition de 300,000 hommes, elle prit les armes. On sonne le tocsin dans toutes les paroisses; les volontaires accourent en foule, et l'on s'empare de Fontenay, de Thouars, de Saumur et de Chollet. Les insurgés prirent pour chef le voiturier Cathelineau, ayant sous lui le garde-chasse Stofflet, l'officier de marine Charette, et quelques gentilshommes du pays, nommés de Bonchamp, d'Elbée, de Lescure et le jeune Henri de La Rochejaquelein.

Revers et défection de Dumouriez (1793). — La guerre étrangère eut dans le nord de tristes débuts. Dumouriez perdit, par la faute de ses lieutenants, contre le prince de Cobourg, qui commandait l'armée autrichienne, la

bataille de Nerwinde, entre Landen et Tirlemont, et il se vit obligé d'évacuer la Belgique et de se replier jusqu'à la frontière. Il attribuait ce revers aux Jacobins, qui l'avaient laissé manquer de tout et dont les émissaires avaient aliéné les Belges par leurs prédications démagogiques et leurs brigandages. Il résolut de marcher sur Paris avec ses troupes, de dissoudre la Convention et de donner un roi à la France. Il entra secrètement en pourparlers avec le prince de Cobourg et offrit de lui livrer en dépôt Condé, Valenciennes et quelques autres places, à condition qu'elles seraient rendues, dès qu'il aurait rétabli le gouvernement monarchique. Tout à coup les hostilités cessèrent, au grand étonnement des deux armées.

Bientôt Dumouriez vit arriver cinq commissaires de la Convention, qui lui ordonnèrent de se rendre à Paris pour expliquer sa conduite. « Des tigres veulent ma tête, leur répondit-il, et je ne veux pas la leur donner. — Eh bien, dit Camus, un des commissaires, je vous suspends de vos fonctions, et j'ordonne qu'on s'empare de vous. — C'est trop fort, » dit le général. Il appela des hussards, qui lui étaient dévoués, fit saisir les cinq commissaires et les livra aux Autrichiens, qui les traitèrent en prisonniers de guerre. Dumouriez se trompait sur les dispositions de son armée. Dès qu'elle soupçonna ses intelligences avec l'ennemi, elle refusa de reconnaître son autorité, et se mit sous les ordres du général Dampierre. Dumouriez abandonné passa aux Autrichiens avec le général Égalité, son lieutenant, qui fut depuis le roi Louis-Philippe.

Mesures terribles : Comité de salut public et tribunal révolutionnaire (mars et avril 1793). — La frontière du nord était compromise, et la France, en proie à la guerre civile, était menacée d'une invasion étrangère. Pour tenir tête à l'orage, la Convention prit des mesures terribles. Elle décréta la dictature et la confia à un comité

de salut public, composé de douze membres, dont les séances devaient être secrètes, et qui adopta toutes les mesures pratiquées dans une ville assiégée ou dans un vaisseau en péril. Barrère, ancien magistrat, en devint le secrétaire et l'orateur : c'était un homme doué d'une grande facilité pour rédiger un rapport et pour orner de fleurs de rhétorique les résolutions les plus violentes. Il disait « que l'arbre de la Liberté ne croît qu'arrosé par le sang des tyrans, » et que « le vaisseau de la Révolution ne peut voguer que sur des flots de sang. » On le surnomma l'Anacréon de la guillotine. Au comité du salut public la Convention ajouta un comité de sûreté générale de 24 membres, chargé de faire arrêter les traîtres, les conspirateurs et même les suspects, et un tribunal révolutionnaire, qui devait juger sans appel et confisquer les biens des condamnés. Elle décréta qu'elle livrerait ceux de ses membres qui seraient soupçonnés de complicité avec les ennemis de la liberté, de l'égalité et du gouvernement républicain. La Gironde accepta tous ces décrets, dans la crainte de faire douter de son civisme et d'exposer sa popularité.

Chute des Girondins (31 mai et 2 juin). — Les dangers publics, loin de calmer la haine des deux partis, ne firent que l'envenimer. Chacun d'eux reprochait à l'autre de les avoir causés dans un but d'ambition. La Montagne accusait la Gironde d'exciter les départements contre Paris, de vouloir démembrer la France et l'ouvrir aux armées étrangères. Les girondins accusaient Robespierre, Danton et Marat de chercher à former un triumvirat pour annihiler le pouvoir de la Convention, de concert avec Pitt et Cobourg. Tout cela était absurde. Marat donnait plus de prise. Dans son infâme journal, ce scélérat avait excité la populace à piller les boutiques des épiciers, et chaque jour il demandait 300,000 têtes, sous prétexte qu'il y avait bien 300,000 nobles et prêtres,

avec leurs partisans, qui conspiraient contre la sûreté de l'État. Il avait écrit, comme président du club des Jacobins, une adresse aux sociétés révolutionnaires des départements, où il invoquait « le tonnerre des pétitions et des accusations contre les traîtres et les délégués infidèles qui avaient voulu sauver le tyran en votant l'appel au peuple ou la réclusion. » Guadet le dénonça ; et la Plaine s'étant unie à la Gironde, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire. C'était l'envoyer au Capitole. En effet, juges et jurés proclamèrent, à l'unanimité, l'innocence de l'ami du peuple, qui, la tête couronnée de laurier, fut insolemment porté en triomphe dans la Convention sur les bras de jacobins déguenillés.

Pendant que les girondins faisaient de beaux discours et se livraient à de maladroites accusations, les montagnards agissaient avec leur audace et leur résolution ordinaires, et organisaient contre leurs adversaires une insurrection formidable, qui rappelle celle du 10 août contre la royauté. Isnard dénonça le complot, et l'assemblée nomma une commission de douze membres pour faire arrêter les conspirateurs. Au lieu de casser la commune de Paris, la commission des douze fit arrêter quelques démagogues, entre autres l'ignoble Hébert, substitut du procureur de la commune et rédacteur de l'infâme journal *Le Père Duchêne*. Aussitôt la commune se déclara en permanence, et envoya Pache, maire de Paris, demander à la Convention la liberté des patriotes. Une lutte terrible eut lieu. Enfin la plaine céda par peur, selon son habitude, et l'assemblée décréta la délivrance d'Hébert et de ses complices.

Ce premier succès devait faire présager le triomphe de l'insurrection. Dans la nuit du 30 au 31 mai, un comité révolutionnaire, assemblé à l'archevêché, se saisit de l'autorité dans Paris, de l'aveu de la commune, et nomma Henriot, ancien commis aux barrières, comman-

dant général de la garde nationale. A trois heures du matin, il commença à faire sonner le tocsin, tirer le canon d'alarme et battre la générale. On promit deux francs par jour à ceux qui prendraient les armes. Au point du jour, 30,000 hommes cernaient le palais des Tuileries, où depuis un mois siégeait la Convention. Des pétitionnaires entrèrent dans la salle et demandèrent la suppression de la commission des douze et l'arrestation de vingt-deux girondins. La journée entière se passa en débats tumultueux, en cris forcenés. Le boucher Legendre frappa le girondin Lanjuinais et l'accabla d'injures dégoûtantes. Enfin, vers minuit, l'assemblée décréta la suppression de la commission des douze, puis elle se sépara.

Le lendemain, la séance fut encore fort orageuse. A neuf heures du soir, une députation du comité révolutionnaire vint demander l'arrestation des vingt-deux. Pour gagner du temps, l'assemblée chargea le comité de salut public de lui faire un rapport sur la pétition. Les pétitionnaires s'en retournèrent fort mécontents.

Les chefs du complot, impatients de tout délai, résolurent d'en finir. Le 2 juin, 80,000 hommes armés, commandés par Henriot, investirent le palais des Tuileries. Une députation des insurgés entra dans la salle. « Nous venons pour la dernière fois, dit-elle, vous demander l'arrestation provisoire de ces hommes. » L'assemblée épouvantée céda devant la force brutale, et décréta que les vingt-deux girondins et les douze membres de la commission seraient provisoirement suspendus de leurs fonctions et gardés chez eux par des gendarmes.

Quelques girondins, comme Vergniaud et Gensonné, obéirent au décret de la Convention et restèrent dans leur domicile. Les autres, comme Guadet, Buzot, Péthion, Barbaroux, Lanjuinais, s'échappèrent et se réfugièrent en Normandie, où ils avaient de nombreux par-

tisans. Ils se flattaient de soulever les départements contre la tyrannie de la capitale ; ils se trompèrent. La France ne voulait pas plus de leur république que de celle des montagnards. Elle éprouvait peu de sympathie pour ces hommes qui avaient fait le 20 juin et le 10 août, laissé commettre les massacres de septembre, voté toutes les lois de spoliation et de sang, et contribué au régicide du 21 janvier, jour de deuil pour les anciens royalistes et les constitutionnels. Ils n'avaient pour eux que les républicains modérés, peu nombreux alors comme aujourd'hui. Une soixantaine de départements s'agitèrent ; mais il n'y eut que Caen, Bordeaux, Marseille, Toulon, Lyon et quelques autres villes qui prirent les armes ; encore agirent-elles sans ensemble, et Toulon commit la faute impardonnable de livrer aux Anglais son port et la flotte de la Méditerranée.

Événements militaires. — Pendant que la guerre civile menaçait de déchirer l'intérieur, nos armées éprouvaient des revers sur toutes les frontières. Les Espagnols pénétrèrent en Béarn et en Roussillon ; les Autrichiens s'emparèrent de Condé, de Valenciennes, du Quesnoy et de Landrecies ; les Prussiens nous enlevèrent Mayence, forcèrent les lignes de Weissembourg et entrèrent en Alsace.

Le double danger de la guerre extérieure et de la guerre civile porta jusqu'à la fureur l'énergie révolutionnaire. « La France n'est plus qu'une grande ville assiégée, dit Barrère, au nom du comité de salut public ; il faut qu'elle ne soit plus qu'un vaste camp. Tous les âges sont appelés par la patrie à défendre la liberté : les jeunes gens combattront, les hommes mariés forgeront des armes, les femmes feront les habits et les tentes des soldats, les enfants mettront le vieux linge en charpie, et les vieillards se feront porter sur les places publiques pour enflammer tous les courages. » La Convention dé-

créta la levée de 1,200,000 hommes ; un emprunt forcé et progressif d'un milliard sur les riches ; la loi des suspects, qui atteignait les nobles, les royalistes, les modérés de toute sorte, et qui amena l'arrestation de plus de 300,000 personnes ; la loi du *maximum*, qui prescrivait aux officiers municipaux de fixer le prix des denrées, des comestibles, du fer, des étoffes, et qui fut la ruine du commerce. A Paris, par exemple, le pain fut taxé à trois sous la livre. Comme il coûtait davantage aux boulangers, le gouvernement leur payait la différence, et la capitale vivait aux dépens des départements. Une armée révolutionnaire, composée de 6 à 7000 anarchistes de Paris, et commandée par Ronsin, méchant écrivain dramatique, fut chargée de parcourir la France avec la guillotine et de punir les ennemis de la république. Cette bande dévastatrice marqua son passage par les exécutions, la dévastation des églises, des châteaux, des couvents et laissa une longue traînée de sang et de ruines.

La France dut son salut, non aux fureurs des montagnards, mais à l'habileté de ses généraux, au patriotisme et à la valeur de ses soldats. Dans le nord, le général Houchard battit le duc d'York à Hondschoote et délivra Dunkerque. On l'accusa de n'avoir pas su profiter de sa victoire, et il fut remplacé par Jourdan, qui défit les Autrichiens à Wattignies, pendant que Hoche et Pichegru reprenaient Weissembourg sur les Prussiens et les repoussaient jusque sous le canon de Mayence.

Soumission de l'intérieur. — Mais ce furent l'audace et l'énergie de la Convention qui triomphèrent des ennemis intérieurs. Les girondins étaient parvenus à lever une petite armée de 4000 hommes, et en avaient donné le commandement au général Wimpfen et au royaliste Puisaye, qui marchèrent sur Paris. Atteints à Vernon sur la Seine, ils furent mis en déroute et dispersés. Les chefs se sauvèrent en Angleterre, et les députés allèrent

chercher un asile dans le midi. Bordeaux et Marseille n'opposèrent qu'une faible résistance. Lyon et Toulon soutinrent seuls un siége vigoureux. Les Lyonnais, accablés par des forces supérieures, se soumirent les premiers. De là l'armée révolutionnaire s'avança contre Toulon, sous les ordres du général Dugommier. La division régnait dans la ville entre les Anglais et les Espagnols, entre les royalistes et les républicains. Le fort de l'Éguilette, que l'on croyait imprenable et que les Anglais appelaient le *petit Gibraltar*, fut emporté d'assaut, grâce au génie d'un jeune officier d'artillerie, nommé Bonaparte, et les canons furent tournés contre la flotte anglaise, qui mouillait dans la rade. L'amiral Hood, craignant un désastre, évacua la place, après avoir fait mettre le feu à l'arsenal, aux chantiers et aux vaisseaux qu'il ne pouvait pas emmener. Ce fut une perte douloureuse pour la marine française.

Les insurgés de la Vendée ne furent pas plus heureux que ceux du midi. Maîtres de Saumur, ils osèrent marcher sur Nantes et attaquer cette grande ville pour disposer du cours de la Loire. Ils furent repoussés après un combat acharné de quinze heures, où ils perdirent beaucoup de monde et leur généralissime, le brave et pieux Cathelineau. Rentrés dans leur pays, ils furent encore vainqueurs pendant trois mois de toutes les troupes envoyées contre eux. L'imprudence qu'ils eurent de livrer bataille en plaine leur attira, à Chollet, une sanglante défaite. Craignant d'être exterminés dans leur pays, ils passèrent la Loire au nombre de quatre-vingts mille hommes, femmes et enfants, et ils s'avancèrent jusqu'à Granville, où ils espéraient trouver des secours promis par l'Angleterre. Ils ne trouvèrent rien, et ils reprirent la route de la Vendée. Ils furent battus au Mans et taillés en pièce à Savenay, où tout fut tué ou pris ; un millier d'hommes à peine échappèrent au désastre.

Vengeances contre les vaincus.— La guerre civile était étouffée. Pour l'empêcher de renaître, des colonnes infernales parcoururent la Vendée dans tous les sens, le fer et la flamme à la main, et promenèrent la terreur dans ce malheureux pays. Le châtiment des vaincus ne fut pas moins atroce dans les autres départements. La Convention y envoya des représentants revêtus de pouvoirs illimités pour y exercer ses vengeances. Tallien à Bordeaux, Fréron à Marseille et à Toulon, Couthon, Collot-d'Herbois et Fouché à Lyon, Maignet à Orange, Joseph Lebon à Arras, Carrier à Nantes, Schneider, prêtre apostat, en Alsace, rivalisèrent de fureur et surpassèrent les horreurs les plus sanglantes dont l'histoire ait conservé le souvenir.

A Lyon, la Convention ordonna de démolir les maisons de tous les ennemis de la république. Le paralytique Couthon se faisait porter devant les maisons condamnées et les frappait avec un petit marteau d'argent. « Maison rebelle, disait-il, je te frappe au nom de la loi. » On employa plus de dix mille ouvriers à cette œuvre de destruction, pendant qu'une commission de cinq juges, semblables à ceux de septembre, envoyait à la mort plus de dix-sept cents personnes. On finit par trouver trop lents le marteau et la guillotine, et l'on eut recours à la mine contre les maisons et à la mitraille contre les hommes, qui furent exterminés en masse. Lyon, réduit aux édifices publics et aux maisons des pauvres et des républicains, reçut le nom de *Commune-Affranchie*.

A Nantes, Carrier, fatigué de guillotiner, imagina les noyades dans des bateaux à soupape, qu'il chargeait de victimes, hommes, femmes et enfants, et qu'il faisait couler à fond dans la Loire. Le monstre appelait cela *déporter verticalement*. Il faisait lier ensemble et jeter dans la Loire des hommes et des femmes nus, ordinairement un prêtre et une religieuse, et il appelait cela des *mariages républicains*.

En Artois, Lebon, prêtre apostat, habitait et mangeait avec les juges, les jurés et le bourreau. Il fit périr plus de cinq cents personnes, accusées de correspondre avec des émigrés, de parler contre les patriotes, de réciter des paroles fanatiques sur un chapelet. Un religieux octogénaire, nommé Ansart, refusa de prêter le serment civique. « Plus Ansart est vieux, dit Lebon, plus son aristocratie est enracinée, » et il l'envoya à l'échafaud. « La femme d'un guillotiné ne peut pas être patriote, » disait-il encore, et il faisait guillotiner les veuves de ses victimes.

A Paris, l'histoire n'a, pendant un an, que des assassinats à raconter ; c'est l'histoire de l'échafaud. Chaque jour, des charrettes allaient se charger de victimes aux prisons, les portaient au tribunal et de là à la guillotine dressée sur la place de la Révolution, sur celle de la Bastille et à la barrière du Trône. Comme les biens des condamnés étaient confisqués, Barrère disait : « La république bat monnaie sur la place de la Révolution. » Accordons, en passant, un souvenir à quelques victimes.

Une jeune fille, belle, exaltée par l'amour de la patrie et de la liberté, nommée Charlotte Corday, descendante du grand Corneille, crut sauver la France en tuant Marat. Partie de Caen, elle arriva à Paris, se présenta chez Marat, qui la reçut au bain, et elle le frappa d'un coup de couteau. Elle fut traduite devant le tribunal révolutionnaire. « J'ai tué un homme pour en sauver cent mille, dit-elle ; un scélérat pour sauver des innocents ; une bête féroce pour donner le repos à mon pays. » Le jour même elle fut guillotinée (17 juillet).

Supplice de la reine. — La victime la plus illustre fut la reine. Dans la nuit du 1er au 2 août, Marie-Antoinette fut enlevée du Temple et enfermée à la Conciergerie. Elle eut dans son cachot deux gendarmes, dont elle n'était séparée que par un paravent. Le 15 octobre, sur la

motion de Robespierre, qui avait joué le rôle le plus actif dans le procès du roi, la reine fut traduite devant le tribunal révolutionnaire. On l'accusait « d'avoir livré à l'Empereur, son frère, les trésors de la France, ourdi l'horrible conspiration du 10 août et coopéré à des manœuvres tendant à allumer la guerre civile, à fournir des secours en argent aux ennemis et à leur ouvrir l'entrée du territoire. » A ces griefs absurdes le cynique Hébert, substitut du procureur de la commune, en ajouta de révoltants, de monstrueux. Il accusa la reine d'avoir corrompu les mœurs de son fils, enfant de sept ans, afin de l'énerver, de l'hébéter, et de régner sous son nom. Comme Marie-Antoinette gardait le silence, le président l'interpella. « La nature se refuse à répondre à une pareille imputation faite à une mère, dit-elle avec une vive émotion. J'en appelle à toutes celles qui peuvent se trouver ici. » Après une séance de vingt heures, Marie-Antoinette fut déclarée coupable de conspiration et condamnée à mort. A quatre heures du matin, elle rentra dans sa prison, transie de froid. Elle s'enveloppa les pieds d'une couverture de laine et écrivit à la princesse Elisabeth une noble et touchante lettre d'adieu, qui est digne du testament de Louis XVI. Puis elle s'endormit. A onze heures, elle fut menée au supplice sur une charrette, les mains liées derrière le dos, poursuivie par les outrages des furies de la guillotine. Elle monta d'un pas ferme sur l'échafaud, et mourut en digne fille de Marie-Thérèse.

Supplice des Girondins. — Après le procès de la reine vint celui des girondins. Vergniaud plaida sa cause et celle de ses amis avec tant de raison et d'éloquence, qu'il arracha à l'auditoire des murmures d'admiration. Les juges étaient embarrassés. Robespierre leur vint en aide. Il fit rendre un décret qui autorisait le tribunal à couper court aux débats, dès que la conscience du jury serait suffisamment éclairée. Là dessus, on prononça la sen-

tence de mort. L'un des accusés, nommé Valazé, se perça d'un coup de poignard. Les autres allèrent au supplice en chantant la Marseillaise. Ainsi périrent, la plupart à la fleur de l'âge, Vergniaud, Gensonné, Brissot et dix-huit autres girondins. Soixante-treize de leurs collègues, qui avaient protesté contre leur arrestation, et avaient été emprisonnés, ne partagèrent pas leur supplice (31 octobre).

Madame Roland, arrêtée le 2 juin avec ses amis, les suivit de près à l'échafaud. A la vue d'une statue de la liberté, elle s'écria : « O liberté ! que de crimes on commet en ton nom ! » Elle s'en apercevait bien tard. L'héroïne de la Gironde mourut à trente-neuf ans avec un courage stoïque. Madame Roland a laissé sur sa vie des *mémoires* écrits d'un style fier, énergique, quelquefois éloquent, mais trop privés de grâce et de délicatesse morale, et souillés par le mauvais goût et par des crudités grossières (8 novembre).

En apprenant la mort de sa femme, Roland, caché à Rouen, sortit de sa retraite et alla se percer d'une canne à épée dans un parc, près du bourg de Baudoin. On trouva son corps au pied d'un chêne avec ces mots : *Roland. Respectez les restes d'un homme vertueux.* Roland ignora sans doute que les dernières pensées de sa femme n'avaient pas été pour lui.

D'autres girondins eurent un sort non moins funeste. Guadet, Salles et Barbaroux, découverts dans un souterrain près de Saint-Emilion, furent guillotinés à Bordeaux. Buzot et Péthion se tuèrent dans un bois, et l'on trouva leurs corps à demi dévorés par les loups. Condorcet, arrêté dans un cabaret de Clamart, s'empoisonna dans la prison de Bourg-la-Reine. Lanjuinais et quelques autres, cachés dans des asiles sûrs, attendirent la fin de la tempête.

Le duc d'Orléans, emprisonné après la défection de son

fils, avait été envoyé à Marseille. Il fut ramené à Paris et cité devant le tribunal révolutionnaire. On l'accusa d'avoir voulu placer le duc d'York sur le trône de France. « En vérité, dit-il, ceci a l'air d'une plaisanterie. Vous auriez dû chercher des prétextes plus plausibles. Au reste, puisque mon sort est décidé, je vous demande de ne pas me faire languir ici. » Il fut mené sur-le-champ au supplice (6 novembre).

Près de deux cents membres de l'Assemblée constituante périrent alors ou plus tard victimes de l'ouragan qu'ils avaient contribué à déchaîner. Parmi eux on distinguait Bailly, ancien maire de Paris, et Barnave, l'orateur le plus éloquent après Mirabeau. Le tribunal révolutionnaire ordonna que l'exécution de Bailly aurait lieu au Champ de Mars, à l'endroit même où il avait fait massacrer le peuple. A l'arrivée du cortége, la populace s'écria que le sang d'un scélérat ne devait pas souiller le sol sacré de la fédération. On démonta l'échafaud et on le dressa sur un fossé. Pendant ces affreux préparatifs, la victime resta la tête nue et sans son habit, exposée à une pluie glaciale et aux outrages de quelques misérables. « Tu trembles, Bailly, lui dit un de ses bourreaux. — Mon ami, j'ai froid, » répondit-il. Ce vénérable vieillard mourut avec cette gaieté française qui, selon son expression, produit le même effet que le stoïcisme (12 novembre).

L'armée fournit aussi son contingent à la guillotine. On y envoya le général Custine et son fils, pour avoir rendu Mayence; le général Houchard, accusé de s'être laissé corrompre par le duc d'York, qu'il avait battu à Hondschoote; le général Beauharnais, dont la veuve et les enfants étaient réservés à de hautes destinées; le général Dillon, le duc de Biron, le vieux maréchal Luckner et bien d'autres généraux et officiers supérieurs.

Non contente de guillotiner les vivants, la Convention

voulut faire la guerre aux morts. Elle ordonna la destruction des caveaux de Saint-Denis, où reposaient les rois, à qui la France devait l'unité de son territoire. Les tombes furent brisées et les corps de saint Louis, de Charles V, de Louis XII, de Henri IV, furent arrachés, profanés et jetés dans une fosse commune du cimetière de la ville. On s'attaqua à toutes les anciennes institutions, et l'on supprima les universités, les académies, les colléges, les écoles publiques, les sociétés savantes. « Laissons les talents aux aristocrates, disait Collot-d'Herbois, à nous la vertu suffit. »

Culte de l'athéisme. — On voulut anéantir aussi le christianisme, « détrôner le roi du ciel aussi bien que les rois de la terre. » Le 5 novembre, Gobel, évêque de Paris, cédant aux menaces d'Hébert et de Chaumette, se rendit à la Convention, accompagné de ses vicaires et de ses prêtres, tous coiffés du bonnet rouge, et suivi de sans-culottes qui menaient des ânes et des mulets couverts d'ornements sacerdotaux. Il déclara qu'il avait été hypocrite pendant soixante ans de sa vie, que la religion qu'il professait n'avait pour base que le mensonge et l'erreur. « Puisque désormais il ne doit plus y avoir, ajouta-t-il, d'autre culte que celui de la liberté et de la sainte égalité, je renonce à mes fonctions de ministre du culte catholique. » A son exemple, un ministre protestant, Julien, de Toulouse, fit la même abjuration. L'assemblée, entraînée par les athées de la commune, décréta qu'un culte *raisonnable* remplacerait le culte chrétien et que l'église de Notre-Dame serait consacrée au culte de la Raison.

Sans perdre de temps, les apôtres de l'athéisme organisèrent avec une grande pompe le culte de la Raison dans la cathédrale de Paris. Au milieu de la nef on éleva une grande estrade en forme de montagne, éclairée par le flambeau de la Vérité et surmontée du temple de la Raison.

Une jeune et belle femme, à peine vêtue, sortit du temple, portée sur un palanquin et suivie d'un brillant cortége. Elle se plaça sur un siége de verdure et y reçut l'encens et les hommages de ses adorateurs, pendant que les chanteurs des théâtres lyriques chantaient un hymne de Joseph Chénier, et que des jeunes filles, habillées de blanc, couronnées de chêne, portant un flambeau allumé, allaient et venaient sur la montagne. C'était une scène d'opéra. Le culte de la Raison fut inauguré dans toutes les villes de France, et des femmes sans mœurs trônèrent sur les autels, entourées de canonniers qui, la pipe à la bouche, leur servaient de pontifes et de prêtres. Alors éclata contre le clergé constitutionnel la persécution qui sévissait contre le clergé non assermenté. Les prêtres furent chassés de leurs églises transformées en temples, en étables, en cabarets ; les statues des saints furent brisées, les tableaux déchirés, les vases sacrés profanés : d'ignobles mascarades, où l'on vit des ânes chargés d'ornements sacerdotaux, de calices, de ciboires, de croix, parodièrent les cérémonies les plus augustes de la religion. La stupide commune fit brûler sur la place de Grève les reliques de sainte Geneviève, patronne de Paris, parce qu'elles avaient contribué « à faire bouillir la marmite des rois fainéants ; » elle décréta la démolition des clochers « qui, par leur domination sur les autres édifices, semblaient contrarier les principes de l'égalité. »

Calendrier républicain. — Avant d'abolir le christianisme, la Convention avait remplacé l'ère chrétienne par une ère nouvelle et avait décrété qu'elle commencerait le 22 septembre 1792, jour anniversaire de la fondation de la république, qui coïncidait avec l'équinoxe d'automne. L'année fut divisée en douze mois de trente jours chacun, nommés *vendémiaire*, *brumaire*, *frimaire*, pour l'automne ; *nivôse*, *pluviôse*, *ventôse*, pour l'hiver ; *ger-*

minal, *floréal*, *prairial*, pour le printemps; *messidor*, *thermidor*, *fructidor*, pour l'été. Ces noms, empruntés à la température et à l'agriculture de la France, n'offraient que des contre-sens pour nos antipodes. Le mois fut divisé en trois parties de dix jours chacune, appelées *décades*; les noms des jours de la décade furent tirés de leur rang d'ordre : *primidi*, *duodi*, *tridi*, etc. Le *décadi* ou dixième jour était un jour de fête et de repos. On remplaça le nom des saints par celui d'un animal, d'une plante ou d'un instrument aratoire. Pour compléter les trois cent soixante-cinq jours de l'année, on ajouta cinq jours, appelés d'abord *sansculottides*, puis *complémentaires*, et destinés à des fêtes en l'honneur de la vertu, du génie, du travail, etc.

Ce singulier calendrier fut suivi jusqu'en 1806.

Chute des Hébertistes et des Dantonistes (mars 1794). — Après la défaite des girondins, leurs vainqueurs s'étaient divisés pour se disputer le pouvoir. Quelques montagnards, comme Danton et Camille Desmoulins, trouvaient qu'on avait versé assez de sang, et ils voulaient abattre la dictature du comité de salut public, rétablir l'indépendance de la Convention et arrêter les proscriptions. Hébert, Chaumette et les autres membres de la commune, qui avaient fait proclamer le culte de l'athéisme, sous le nom de culte de la Raison, aspiraient à établir la plus extrême démocratie, à abolir la propriété par le pillage et la famille par la débauche la plus monstrueuse. D'autres, enfin, comme Robespierre et Saint-Just, son disciple, qui dominaient dans le comité de salut public, croyaient la dictature encore nécessaire pour continuer la guerre contre l'Europe, écraser les ennemis intérieurs et établir le règne de l'égalité sans tomber dans l'anarchie. La modération des dantonistes et l'exagération des hébertistes parurent à Robespierre un double écueil où pouvait se briser le vais-

seau de la république. Il résolut de les exterminer les uns après les autres. Saint-Just dénonça les hébertistes à la Convention et les accusa de corrompre le peuple par leurs vices et leurs excès, et de servir l'étranger par leurs extravagances et leurs folies, qui déshonoraient la république. Hébert, Chaumette, l'évêque apostat Gobel, le baron prussien Clootz, l'orateur du genre humain, et quelques autres scélérats furent arrêtés et envoyés à l'échafaud (13 mars).

La population de Paris avait applaudi au supplice des anarchistes. Encouragé par ce succès, le comité de salut public se prépara à frapper Danton et ses amis. On l'engageait à fuir : « Est-ce qu'on emporte sa patrie à la semelle de ses souliers ? » dit-il. La veille de son arrestation, on le pressa vivement de se mettre en garde contre ses ennemis et de faire entendre sa voix si puissante sur la Convention : « Ils n'oseraient, » répondit-il. Dans la nuit du 30 au 31 mars, Danton, Camille Desmoulins, le général Westermann, Hérault de Séchelle, l'ex-capucin Chabot, Fabre d'Églantine, ancien comédien et auteur comique, et quelques autres furent arrêtés et traduits devant le tribunal révolutionnaire. On leur reprocha leurs passions vénales, leurs complots avec les royalistes, leur criminelle modération, qui voulait sauver les ennemis de la république et qui compromettait le salut de la révolution. Comme leur défense remuait le peuple et embarrassait les juges, on coupa court aux débats par une sentence de mort. Ils furent guillotinés au nombre de quatorze.

Dictature de Robespierre. — Alors tout fléchit devant Robespierre, Couthon et Saint-Just, fanatiques austères, qui formèrent une espèce de triumvirat et dominèrent les comités et la Convention. Une des premières mesures de Robespierre fut de faire décréter l'existence de l'Être suprême et la célébration d'une fête qui eut lieu, le

8 juin, dans le jardin des Tuileries. Robespierre, élu par faveur président de la Convention, en fut le pontife. Il arriva la figure rayonnante de joie, contre son ordinaire, précédant ses collègues, et tenant à la main des fleurs et des épis. Les députés se placèrent sur un vaste amphithéâtre qui s'élevait jusqu'au balcon du pavillon de l'Horloge, en face de la guillotine voilée ce jour-là de riches draperies. Robespierre prononça un discours laborieusement travaillé contre les rois et les prêtres, et le termina par cette phrase sinistre : « Livrons-nous aujourd'hui aux transports d'une pure allégresse; et demain reprenons nos travaux, nous frapperons avec une nouvelle ardeur sur tous les ennemis de la patrie. »

Ce ne fut pas une vaine menace. Le gouvernement terroriste redoubla d'énergie et de cruauté. Pour agir avec plus d'ensemble, on remplaça les ministères par une commission du comité de salut public ; on abolit tous les comités révolutionnaires, excepté celui de la commune de Paris ; on ferma tous les clubs, excepté celui des Jacobins. L'atroce décret du 22 prairial (10 juin), rendu sur la motion de Couthon, divisa le tribunal révolutionnaire en quatre chambres, afin qu'il allât quatre fois plus vite, et supprima les témoins et les défenseurs. Ce fut la terreur dans la terreur. En moins de six semaines il périt à Paris plus de 1,400 personnes, la plupart condamnées sous l'accusation banale de « complot contre la liberté et la souveraineté du peuple. » Chaque jour, on envoyait à la guillotine de 50 à 60 victimes, c'est ce que Fouquier-Tinville, accusateur public, appelait des *fournées*. « Frappez, frappez, disait Barrère; il n'y a que les morts qui ne reviennent pas. » Barrère se trompait : le sang des victimes de la terreur crie encore contre leurs bourreaux et contre la cause pour laquelle on l'a répandu.

On vit monter sur l'échafaud les membres des plus illustres familles de France, des Montmorency, des

Rohan, des La Trémoille, des Noailles, des Gramont, et tant d'autres; les maréchaux de Mouchy et de Mailly, le général d'Estaing, soixante-seize membres des anciens parlements, trente-trois fermiers généraux, et parmi eux Lavoisier, homme de génie, père de la chimie moderne, qui ne put obtenir un sursis pour terminer une expérience. On lui répondit que la république n'avait pas besoin de chimistes. Le même jour vit périr le vertueux Malesherbes avec sa fille, sa petite-fille, son gendre, le président de Rosambo, son petit-gendre, le comte de Chateaubriand, frère aîné du grand écrivain, et trois membres de l'Assemblée constituante : d'Espréménil, ancien chef de l'opposition parlementaire; Thouret, rédacteur de la constitution de 1791; et Chapelier, rédacteur de l'acte qui avait aboli la noblesse. La gaieté spirituelle de Malesherbes rappelle celle de sir Thomas More, cette noble victime de la terreur de Henri VIII. Lorsqu'il entra dans la prison, tous les captifs le saluèrent avec respect. « Comment! vous, M. de Malesherbes? — Que voulez-vous? répondit-il; je me suis avisé dans mes vieux ans d'être un mauvais sujet, et l'on m'a mis en prison. » En allant au tribunal révolutionnaire, il fit un faux pas. « C'est de mauvais augure, dit-il en souriant; un Romain rentrerait chez lui. »

Cependant l'atroce Fouquier-Tinville se plaignait qu'on n'allât pas assez vite. Il agissait avec une fureur si précipitée, que souvent il fit condamner un innocent pour un autre. Un jour, au lieu d'un vieillard, on prit un enfant. Il réclama : « Je n'ai que seize ans, » dit-il. — « Tu en as soixante pour le crime, » lui répondit Dumas, président du tribunal révolutionnaire; et il l'envoya à la mort. Un jeune homme de vingt ans fut exécuté comme ayant un fils émigré. Loiserolles, lieutenant général d'artillerie, âgé de soixante et un ans, répondit au nom de son fils, jeune homme de vingt-deux ans, qui dormait, et il le sauva en mourant à sa place.

Les derniers noms de la funèbre liste sont ceux de deux poëtes, Roucher, auteur du poëme des *Mois*, et André Chénier, qui écrivit, sous l'inspiration des muses grecques, des idylles et des élégies, où l'on admire une originalité naïve, une élégance harmonieuse et un parfum exquis de l'antiquité. « Je n'ai rien fait pour la postérité, disait Chénier en pensant à ses poëmes ébauchés ; pourtant j'avais là quelque chose, » ajoutait-il en se frappant le front. « C'était la muse, a dit Chateaubriand, qui lui révélait son génie au moment de la mort. »

Les femmes payèrent aussi leur tribut à l'échafaud ; plus de neuf cents périrent à Paris. A leur tête, nommons la plus pure de toutes, Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, qui fut victime de son dévouement pour sa famille. Après un simulacre de jugement, elle fut envoyée au supplice sur le même tombereau que vingt-trois autres condamnés. Pendant le trajet, la marquise de Crussol témoigna hautement le respect que lui inspirait la princesse. Au pied de la guillotine, Madame Elisabeth la remercia et lui exprima le regret de ne pouvoir lui témoigner sa gratitude. « Ah ! madame, dit la marquise de Crussol, si Votre Altesse Royale daignait m'embrasser, je serais au comble de mes vœux. — Bien volontiers, lui répondit la princesse, bien volontiers, et de tout mon cœur. » Et elle embrassa toutes les femmes. On fit exécuter Madame Élisabeth la dernière, dans l'espoir que la vue de vingt-trois têtes tombant sous ses yeux la ferait manquer de courage. On se trompa : l'âme de la sainte n'était déjà plus sur la terre.

Mentionnons encore douze jeunes filles ou femmes de Verdun, guillotinées pour avoir visité le camp des Prussiens après la prise de cette ville ; seize religieuses carmélites, qui allèrent à la mort en chantant le *Salve Regina* ; les maréchales de Mouchy et de Lévis, les duchesses de Gramont, du Châtelet, de Saint-Aignan, de

Biron, la jeune et belle princesse de Monaco, et tant d'autres femmes, nobles et bourgeoises, riches et pauvres, dont le seul crime était de ne pas aimer cette sanglante tyrannie. Une seule femme montra de la faiblesse; c'était la comtesse du Barry. La malheureuse n'avait pas su vivre; elle ne sut pas mourir. Elle se débattit contre l'exécuteur. « Monsieur le bourreau, criait-elle, ayez pitié de moi! Un moment encore! un seul moment! »

A la vue de ce sang versé, de ces *fournées* d'hommes et de femmes conduits à l'échafaud comme on mène les troupeaux à l'abattoir, on ne concevrait pas que la population fût restée impassible et n'eût tenté aucune résistance, si on ne savait pas que le sensualisme et la corruption avaient énervé, avili toutes les âmes. Chaque individu, glacé par la peur et l'égoïsme, tremblait pour soi et ne songeait qu'à vivre, comme fit l'abbé Sieyès. Après la terreur, où il avait cherché à se faire oublier, on demandait à Sieyès ce qu'il avait fait. « J'ai vécu, » répondit-il.

Chute de Robespierre (9 thermidor, 27 juillet). — Enfin arriva le terme de ce gouvernement massacreur. Quelques membres du comité de salut public, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère, Cambon; la plupart des membres du comité de sûreté générale, Amar, Vadier, Vouland, hébertistes, et les montagnards, amis de Danton, comme Tallien, Bourdon de l'Oise, Fréron, Legendre, Barras, étaient jaloux ou fatigués de la dictature des triumvirs Robespierre, Saint-Just et Couthon, et ils redoutaient leur austérité soupçonneuse et menaçante. Robespierre voyait croître leur mécontentement ; il résolut de les traiter comme il avait traité les hébertistes et les dantonistes ; mais il menaça au lieu de frapper.

Le 8 thermidor (26 juillet), il prononça dans la Convention un de ces discours laborieusement composés où, après avoir fait l'éloge emphatique de son patriotisme,

de son désintéressement et de sa vertu, il s'éleva contre les intrigants, les fripons, les conspirateurs, qui cherchaient à perdre la république et les patriotes. On lui cria de nommer les coupables ; il ne voulut nommer personne. Les deux partis se séparèrent en se lançant des regards farouches.

Le lendemain, Saint-Just ouvrit la séance par un discours sur les maux de la république. « Pour les guérir, dit-il, il faut tailler dans le vif et couper les membres gangrenés. » Les ennemis de Robespierre avaient mis la nuit à profit, et avaient gagné les membres modérés de la plaine, muets de peur depuis la proscription des girondins, en leur promettant que la chute des triumvirs serait la fin de la terreur. Certains d'être soutenus, ils acceptèrent résolûment le combat, et ils prirent l'offensive. Ils accusèrent Robespierre de vouloir décimer la Convention et d'aspirer à la dictature. Tallien parut à la tribune un poignard à la main « pour percer le cœur du nouveau Cromwell, si l'assemblée n'avait pas la force de le décréter d'accusation à l'instant même. » Des applaudissements éclatèrent dans toute la salle, et la proposition fut adoptée à une immense majorité. Robespierre, pâle de colère, s'élance à la tribune et demande à parler. De tous côtés on crie « A bas le tyran ! » Le président, un des conjurés, agite sa sonnette pour l'empêcher de se faire entendre. Robespierre s'adresse aux montagnards, qui baissent les yeux ou lui font des gestes menaçants. Alors il se tourne vers les hommes de la plaine : « C'est à vous, hommes purs, que je m'adresse, et non pas aux brigands... » Des cris effroyables couvrent sa voix. « Pour la dernière fois, président d'assassins, dit-il, je te demande la parole. » La sonnette s'agite toujours au milieu des cris. Il s'épuise en efforts inutiles ; sa voix s'éteint. « Le sang de Danton t'étouffe ! » lui crie un montagnard. Vers les cinq heures, il fut arrêté avec son frère et Lebas, qu

demandèrent à partager son sort, avec Saint-Just, Couthon, Henriot, commandant de la force armée, Dumas, président du tribunal révolutionnaire, ancien moine apostat, et quelques autres, et on les envoya dans différentes prisons. En route ils furent délivrés par des émeutiers de la commune, et conduits en triomphe à l'Hôtel-de-Ville.

A cette nouvelle, la Convention redouble d'énergie. Elle met *hors la loi* les prisonniers délivrés, elle confie le commandement de la force armée à Barras, ancien capitaine sous Suffren, collègue de Fréron dans les massacres de Toulon et de Marseille, et appelle les sections de Paris au secours de la loi. Les sections modérées s'armèrent pour l'assemblée ; celles des faubourgs, ne recevant aucun ordre, restèrent incertaines. Vers une heure du matin, Bourdon de l'Oise, lieutenant de Barras, arriva sur la place de l'Hôtel-de-Ville et fit occuper toutes les issues. Robespierre et ses amis délibéraient dans une salle, et ils se préparaient à marcher contre la Convention, lorsqu'ils se virent tout à coup cernés et perdus. L'un d'eux, Coffinhal, vice-président du tribunal révolutionnaire, homme d'une force athlétique, tourna sa fureur contre Henriot, qui était ivre. « Misérable, lui dit-il, c'est ta lâcheté qui nous perd. » Il le saisit et le jeta par la fenêtre. Lebas se tua d'un coup de pistolet. Robespierre fut blessé par un gendarme qui lui fracassa la mâchoire ; son frère s'élança d'un troisième étage ; Couthon se blottit sous une table. Ils furent tous arrêtés. La Convention, informée de sa victoire, décréta qu'ils seraient envoyés à l'échafaud. Les cinq représentants furent exécutés le même jour vers les cinq heures du soir, avec Henriot, Coffinhal et une quinzaine d'autres. A la chute de chaque tête les spectateurs battaient des mains et poussaient des cris de joie. Le lendemain et le surlendemain, on guillotina encore sans jugement une centaine de membres de la commune et de jacobins plus ou moins

obscurs. Parmi eux était le cordonnier Simon, le bourreau du jeune fils de Louis XVI dans la prison du Temple.

Ainsi périt le sectaire fanatique qui voulait établir par la violence le règne de l'égalité, de la justice et de la vertu. On prétend qu'après avoir exterminé les ennemis de la république, les anarchistes et les *pourris*, comme il appelait les révolutionnaires corrompus, il voulait revenir à l'ordre et à la modération. Il succomba avant d'avoir accompli sa sanglante mission, et il porte encore la principale responsabilité des crimes commis par Hébert, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et d'autres terroristes qui étaient bien plus cruels que lui.

Campagne de 1794. Batailles de Courtray, de Tourcoing et de Fleurus (mai et juin). — Reposons-nous un moment de ces luttes intestines et de ces scènes de carnage; allons aux camps où l'honneur s'était réfugié. La campagne de 1793, commencée par des revers, s'était terminée par la délivrance du territoire. Celle de 1794 n'offre sur terre que des triomphes.

La France, attaquée sur toutes ses frontières, avait mis 7 à 800,000 hommes sous les armes. Ce fut dans le nord que se frappèrent les coups décisifs. Pichegru, nommé au commandement de l'armée de Flandre, défit à Courtray et à Tourcoing le duc d'York et le général Clerfayt, qui s'étaient vantés de l'envelopper d'après une combinaison appelée trop tôt *plan de destruction*, pendant que Jourdan, général de l'armée de Sambre-et-Meuse, gagnait sur le prince de Cobourg l'opiniâtre et brillante bataille de Fleurus, du nom d'un village déjà illustré par une victoire de Luxembourg. Jourdan poussa vigoureusement devant lui l'armée autrichienne, la battit encore sur les bords de la Roer et la rejeta au delà du Rhin. De son côté, Pichegru se porta contre le duc d'York, découvert par la retraite des Autrichiens, le chassa de poste en poste et

fit la conquête de la Hollande. Loin d'interrompre ses succès, l'hiver les favorisa d'une manière merveilleuse. La cavalerie française, galopant sur la glace, alla capturer une partie de la flotte hollandaise retenue au Texel.

Paix avec la Hollande, la Prusse et l'Espagne (1795). — La Hollande prit le nom de république batave et fit avec la France une alliance offensive et défensive. La Prusse, menacée sur le Rhin, signa le traité de Bâle et nous céda ses provinces sur la rive gauche du fleuve. L'Espagne, entamée en Biscaye et en Catalogne, se détacha aussi de la coalition et fit sa paix avec la république.

La fortune nous faisait expier sur mer les faveurs qu'elle nous accordait sur terre. Le corps des officiers de la marine avait été dissous par la révolution, et nos jeunes équipages n'avaient que de la bravoure à opposer à l'expérience, à l'habileté, à la supériorité des ennemis. Aux Indes, les Anglais s'emparèrent de tous nos comptoirs; aux Antilles, ils prirent la Martinique, la Guadeloupe, la Désirade, Marie-Galante et Tabago.

Une sanglante bataille fut livrée sur mer. Une escadre française, en grande partie montée par des soldats devenus matelots, et commandée par Villaret-Joyeuse, qui de simple capitaine avait été nommé amiral, croisait à 200 lieues à l'ouest des côtes de Bretagne, pour protéger un convoi de grains qu'on attendait d'Amérique. Le 28 mai (9 prairial), se trouvant à 47° de latitude par 17° de longitude, il vit paraître l'amiral Howe, qui avait douze vaisseaux de plus que lui, et il voulut l'éviter. Un commissaire de la Convention, nommé Jean-Bon-Saint-André, ancien ministre protestant, lui ordonna de combattre. Howe, par de savantes manœuvres, gagna le dessus du vent et coupa la ligne française. Nos marins compensèrent leur inexpérience par leur bravoure et leur acharnement. Mais la partie était trop inégale; il fallut

céder. Howe, content d'avoir pris six vaisseaux, ne poursuivit pas le reste de la flotte et rentra en triomphe dans les ports de l'Angleterre. C'est dans cette malheureuse bataille, qui nous coûta 8,000 hommes, que périt le vaisseau le *Vengeur*, dont l'histoire et la poésie ont embelli la fin glorieuse. Le *Vengeur*, qui avait perdu environ 250 hommes, était démâté, faisait eau de toutes parts et appelait au secours. Des embarcations anglaises s'approchèrent et reçurent environ 260 hommes, y compris le brave capitaine Renaudin. «Les autres, dit Renaudin, au nombre de 200 hommes, disparurent bientôt dans les flots en poussant des cris lamentables. Nous en entendîmes quelques-uns former encore des vœux pour la patrie; leurs derniers cris furent ceux de Vive la République! »

Campagne de 1795. Descente de Quiberon. — La campagne de 1795 n'offrit aucun événement remarquable. L'Autriche, la Prusse et la Russie s'occupèrent à se partager les derniers lambeaux de la Pologne. On ne peut mentionner qu'une descente faite par les Anglais et les émigrés sur les côtes de Bretagne. L'amiral Bridport, chargé de protéger le débarquement, battit la flotte française près de Belle-Isle, et déposa un corps d'émigrés sur la presqu'île de Quiberon. D'Hervilly, ancien général de la garde constitutionnelle de Louis XVI, et le marquis de Puisaye, chef des insurgés de Bretagne, appelés *chouans*, se disputèrent le commandement et perdirent huit jours dans de ridicules démêlés. Le général Hoche, jeune homme de génie, qui commandait l'armée de l'Ouest, battit les insurgés et les réduisit à mettre bas les armes. D'Hervilly avait été tué, et Puisaye, se jetant dans une barque, s'était réfugié sur un vaisseau anglais. Le général de Sombreuil, frère de la jeune héroïne de la piété filiale, demanda la vie sauve pour tous, excepté pour lui. «Oui, oui,» crièrent les officiers républicains.

Il n'y eut pas d'autre capitulation. La Convention consultée refusa de la ratifier, et tous les prisonniers, au nombre de plus de 700, furent traduits devant une commission militaire et fusillés dans une prairie, non loin de la petite ville d'Auray. Charette, qui avait repris les armes en Vendée, répondit à cette exécution en faisant fusiller 2,000 républicains. Ainsi le crime engendre le crime, comme le vent engendre les tempêtes.

Réaction thermidorienne. — Cependant la France continuait à être déchirée par les factions. Les vainqueurs de thermidor s'étaient divisés. Les uns, comme Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère, réconciliés avec les jacobins de Robespierre, entendaient prolonger le gouvernement révolutionnaire et se proposaient de faire longtemps encore « transpirer le corps humain par raison de santé. » Les autres, comme Tallien, Bourdon de l'Oise, Barras, Fréron, Legendre, anciens amis de Danton et de Camille Desmoulins, parlaient de modération et de clémence et ne voulaient faire la guerre qu'aux royalistes; ils prirent le nom de Thermidoriens. Les partisans de la terreur conservèrent celui de Montagnards et continuèrent à porter le bonnet rouge et la carmagnole de l'ouvrier. Ils furent d'abord assez forts pour faire déposer au Panthéon le corps de Marat, qui en fut retiré plus tard et jeté dans l'égout de Montmartre. Mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'en décimant la commune, le comité de salut public et le club des Jacobins, ils avaient brisé le ressort du pouvoir révolutionnaire.

Les thermidoriens, soutenus par les membres de la plaine, qui avaient enfin secoué le frein de la peur, et par l'opinion publique, qui se déclarait énergiquement contre le régime exterminateur, prirent bientôt le dessus, et la France respira. Les prisons s'ouvrirent, et à Paris seulement plus de dix mille personnes recouvrèrent

la liberté. La Convention épura la commune, les deux comités, les fonctions publiques, et remplaça partout les terroristes par des thermidoriens. Elle abolit la loi des suspects, la loi d'expulsion contre les prêtres et les nobles, la loi du maximum sur les denrées et les marchandises, la loi du 22 prairial sur le tribunal révolutionnaire, qui fut d'abord soumis à des formes régulières et bientôt supprimé. Elle cessa de payer quarante sous par jour aux ouvriers qui assistaient aux réunions politiques de leurs sessions, et qui retournèrent au travail. Elle rappela dans son sein les soixante-treize députés, emprisonnés à Port-Royal pour avoir signé une protestation contre la proscription de la Gironde, et les vingt-deux girondins qui, comme Lanjuinais, Louvet, Isnard, étaient parvenus, en se cachant, à se soustraire au sort de leurs amis. Dès lors une immense majorité fut assurée au parti modéré. Bientôt, cédant à la voix publique, qui criait vengeance contre les *buveurs de sang*, la Convention fit arrêter Fouquier-Tinville, Carrier, Lebon et la plupart des juges et des jurés du tribunal révolutionnaire, qui, à leur tour, furent envoyés à l'échafaud.

Clôture du club des Jacobins (novembre 1794). — Les montagnards poussaient des cris de fureur contre la réaction qui détruisait leur ouvrage et menaçait de les atteindre, et ils cherchaient à ameuter le peuple contre les aristocrates et les royalistes; c'est le nom qu'ils donnaient aux thermidoriens. Pour leur tenir tête dans les rues, Fréron enrôla douze cents jeunes gens de la bourgeoisie, qui adoptèrent un costume; ils portaient un habit carré et décolleté, un crêpe au bras, les cheveux courts par derrière ou relevés en *cadenettes*; c'était le *costume à la victime*. La recherche de la mise les fit appeler la *Jeunesse dorée*. Armés de gros bâtons plombés, ils parcouraient les rues en chantant le *Réveil du peuple*, chant de vengeance contre les terroristes, et ils

échangeaient des sarcasmes et quelquefois des coups contre les hommes en carmagnole et en bonnet rouge. « A bas les muscadins! » leur criait-on. — « A bas la queue de Robespierre! » répondaient-ils. Le club des Jacobins était la forteresse des montagnards. On résolut de le dissoudre, et la jeunesse dorée se chargea de l'exécution. Elle entoura la salle en chantant le *Réveil du peuple*, et cassa les vitres à coups de pierres. Les femmes des tribunes, ces furies de la guillotine, tentèrent de se sauver. Elles furent saisies et subirent le plus ignominieux des châtiments. Les jacobins sortirent; une mêlée furieuse, sinon meurtrière, s'engagea et se termina par leur défaite. La police intervint et ferma la salle, qui ne se rouvrit plus. Quelque temps après, on démolit le couvent des Jacobins et sur l'emplacement on établit le marché Saint-Honoré.

Insurrection du 12 germinal (1er avril 1795). — La suppression du club des Jacobins fut suivie de l'arrestation des quatre principaux chefs du parti, qui étaient Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère et Vadier, et leur procès commença devant la Convention. Les montagnards résolurent de les sauver par une émeute. La cherté du pain servit de prétexte pour soulever les faubourgs. La récolte avait été mauvaise, et les cultivateurs, refusant les assignats, ne voulaient vendre leurs denrées que pour de l'argent. La disette commençait à se faire sentir, les jacobins l'attribuaient à la réaction, à l'indulgence qu'on montrait aux aristocrates. Il est facile de tout faire accroire à une populace qui souffre de la faim.

Le 12 germinal (1er avril), une multitude d'hommes, assemblés au son du tocsin et au bruit du tambour, prirent les armes dans les faubourgs et se dirigèrent vers les Tuileries, précédés de femmes et d'enfants en guenilles. Ils forcèrent les portes et pénétrèrent dans la salle de la Convention, en criant: « Du pain, la constitution

de 1793, et la liberté des patriotes! » C'était une constitution démocratique, rédigée par Hérault de Séchelles, mais non encore mise en pratique, qui devait établir le règne de l'égalité et de la fraternité rêvé par Robespierre. Pendant le tumulte, la jeunesse dorée et les bataillons des sections modérées arrivèrent. Les émeutiers, ne se sentant pas les plus forts, battirent prudemment en retraite sans avoir commis d'autres excès que cette violente invasion. La Convention décréta la déportation à la Guyane des quatre députés qui avaient servi de prétexte au soulèvement, et l'arrestation de dix-sept autres qui avaient appuyé les demandes séditieuses de l'émeute. Parmi eux étaient Cambon, le plus grand financier du gouvernement révolutionnaire; Maignet, le bourreau du département de Vaucluse; et Chasles, prêtre apostat, qui avait inauguré à Chartres le dégoûtant athéisme d'Hébert.

Insurrection du 1er prairial (20 mai). — La journée du 12 germinal avait été un coup manqué. Les jacobins ne se tinrent pas pour battus, et ils organisèrent une nouvelle insurrection mieux préparée et plus redoutable.

Le 1er prairial, trente mille hommes, armés de piques et de fusils, se dirigèrent des faubourgs vers le palais des Tuileries. Ils dispersèrent quelques bataillons modérés accourus au secours de la Convention, enfoncèrent les portes et pénétrèrent dans la salle en criant : « Du pain et la constitution de 93! » Ils somment le président Boissy-d'Anglas de mettre aux voix leurs propositions. Boissy-d'Anglas leur répond que l'assemblée ne délibérera pas tant qu'ils seront dans l'enceinte de la salle. On le couche en joue. Un jeune député, nommé Féraud, se précipite pour le couvrir de son corps; on le tue d'un coup de pistolet, on lui coupe la tête, et on la présente à Boissy-d'Anglas au bout d'une pique. Le président, calme, impassible, s'incline avec respect devant cette tête san-

glante. Tant de courage impose aux brigands; ils continuent de vociférer sans lui faire aucun mal. Les députés qui pactisent avec eux s'emparent de la tribune et décrètent toutes leurs demandes. Enfin vers la nuit, la jeunesse dorée et les gardes nationaux arrivent. Ils chargent les émeutiers à la baïonnette, les expulsent de la salle et les dispersent. A peine délivrée, la Convention annula les décrets adoptés et fit arrêter vingt-sept de ses membres. Romme, auteur du calendrier républicain, et cinq autres furent condamnés à mort par une commission militaire ; ils se frappèrent du même couteau qu'ils se passèrent les uns aux autres en criant : « Vive la république! » Trois se tuèrent, les autres furent portés sanglants à la guillotine. Avec eux y montèrent les chefs de l'insurrection. Pour en finir avec la populace des faubourgs, la Convention fit désarmer le faubourg Saint-Antoine ; on enleva ces piques et ces canons qui depuis longtemps promenaient la terreur dans Paris. Ce fut la fin du règne de la multitude.

Institut, École Normale, École Centrale, etc. — Délivrée des jacobins, la Convention passa les derniers mois de son existence à réparer quelques-unes des ruines qu'ils avaient faites et à voter une nouvelle constitution. A la place des anciennes académies et des anciens corps enseignants, elle fonda l'*Institut*, divisé en cinq classes, tel qu'il existe encore aujourd'hui ; l'*École normale supérieure* de Paris, destinée à former des professeurs ; une *École centrale* dans chaque département, pour l'étude des langues anciennes; des *Écoles primaires*, pour l'enseignement élémentaire; le *Conservatoire de Musique;* le *Muséum d'Histoire naturelle;* le *Bureau des longitudes*, pour perfectionner la science de l'astronomie et celle de la navigation; le *Conservatoire des arts et métiers*, pour conserver les modèles des machines et faire des cours publics et gratuits sur les arts et les sciences appliqués à

avaient au moins quarante ans, siégea dans la grande salle des Tuileries, qui sert aujourd'hui de salle de spectacle, et le conseil des Cinq-Cents, d'abord dans la salle du manége, puis dans celle du palais Bourbon. Les Cinq-Cents dressèrent une liste de cinquante noms parmi lesquels les Anciens choisirent les cinq directeurs. C'étaient Laréveillère-Lepeaux, Rewbell, Letourneur, Barras et Carnot, tous régicides. Les deux premiers étaient des hommes de loi, les trois autres d'anciens officiers. Carnot, qui avait dirigé avec talent l'administration de la guerre dans le comité de salut public, était seul capable. Chaque année un directeur, désigné par le sort, devait être remplacé; et le tiers des deux conseils était renouvelé par l'élection.

Mesures financières. Mandats territoriaux. — La Convention avait laissé les finances dans un effroyable désordre. Le trésor était vide, les armées dans la misère, les courriers ne pouvaient partir faute d'argent. Les directeurs se mirent courageusement à l'œuvre et parvinrent à mettre un peu d'ordre à la place de la confusion et du pillage. Pour subvenir aux premières nécessités, ils se virent réduits à mettre en gage les effets les plus précieux du Garde-Meuble. Il y avait encore des biens nationaux; mais ils se vendaient mal. Pour vendre les biens de la couronne, de la noblesse émigrée et du clergé, on avait créé pour quarante milliards d'assignats, et le produit en avait été dépensé à payer les armées et à nourrir le peuple qui travaillait peu. Comme le gage avait disparu, les assignats étaient tombés dans un tel discrédit, qu'une livre de pain coûtait cinq cents francs; on ne voulait être payé qu'en argent. Le Directoire remplaça ce papier par un autre, appelé *mandats territoriaux*, qui représentaient une quantité déterminée de biens nationaux, et qui à tout instant pouvaient être échangés contre ces biens. Il remboursa les deux tiers de la dette

en les payant avec ce papier, qui tomba bientôt comme les assignats, et qui causa une effroyable banqueroute, évaluée à vingt-cinq milliards. L'autre tiers fut consolidé et inscrit en rentes perpétuelles ; l'intérêt de la dette se trouva réduit à quatre-vingt-six millions.

Immoralité du Directoire. — Au milieu de la détresse des armées, de la ruine des créanciers de l'État et de la pénurie du trésor, Paris cherchait à oublier dans le fracas des plaisirs les dangers et les angoisses de la terreur. Après le 9 thermidor, les salons, fermés pendant la tourmente politique, s'étaient rouverts sous les auspices d'une femme distinguée par ses grâces et sa beauté, qui était devenue madame Tallien. On vit reparaître les toilettes élégantes, les somptueux équipages, les bals, les fêtes, et malheureusement aussi un luxe et une licence de mœurs qui ne connurent plus de bornes. Les femmes adoptèrent le costume grec, et quelques-unes poussèrent l'imitation des statues antiques jusqu'à exciter dans les promenades les murmures des jeunes gens. La bourgeoisie du Directoire n'eut rien à reprocher en débauche, en impiété à la noblesse de la Régence. Barras, ancien grand seigneur, tenait au Luxembourg, résidence des directeurs, une cour où il faisait revivre les orgies du Palais-Royal.

Conspiration de Babeuf (22 floréal, 12 mai 1796). — L'histoire du Directoire n'offre à l'intérieur que des intrigues, des conspirations et des coups d'État. Les débats des chambres n'ont laissé aucune trace. Ce faible gouvernement, qui cherchait à assurer sans effusion de sang les résultats de la révolution, se voyait menacé par deux ennemis : les jacobins, qui regrettaient la terreur, et les royalistes qui auraient voulu rétablir la monarchie. Les jacobins tentèrent les premiers de ressaisir le pouvoir. Ils avaient pour chef Babeuf, rédacteur du *Tribun du peuple*, qui prêchait le partage des terres et l'égalité

absolue, comme le moyen d'assurer le bonheur commun. Babeuf, qui se faisait appeler Tiberius Gracchus, tribun du peuple, forma une redoutable conspiration où entrèrent les débris des partis de Danton, d'Hébert et de Robespierre, et qui établit des ramifications dans les principales villes des départements. On se proposait de massacrer les directeurs, de dissoudre les deux conseils, de proclamer la constitution démocratique de 93 et de partager les biens des ennemis du peuple entre les défenseurs de la patrie. Les défenseurs de la patrie étaient les conspirateurs, et les ennemis du peuple étaient les riches. Heureusement la conspiration fut dénoncée par un officier qu'on avait voulu embaucher. Les chefs furent arrêtés et traduits devant la haute cour de justice, qui siégeait à Vendôme. Deux seulement, Babeuf et Darthé, agent sanguinaire de Joseph Lebon, furent condamnés à mort. En entendant leur arrêt, ils se percèrent à coups de poignard sans se tuer; on les porta tout sanglants à l'échafaud. Le reste fut acquitté, faute de preuves.

Pendant le procès, qui dura plus d'un mois, les complices de Babeuf tentèrent de soulever le camp de Grenelle, à Paris. Ils furent reçus à coups de sabre et dispersés. Les prisonniers, jugés par des commissions militaires, furent condamnés à la mort, à la déportation ou à la détention.

Tentatives des Royalistes (1796). — Les tentatives des royalistes n'eurent pas plus de succès. Trois de leurs agents, ayant voulu soulever le camp des Sablons, près de Paris, furent arrêtés et condamnés à la détention. En Vendée, Charette et Stofflet, ayant repris les armes, furent faits prisonniers et fusillés, le premier à Nantes, le second à Angers. De là le général Hoche passa en Bretagne et dispersa les Chouans, dont les chefs se sauvèrent en Angleterre. Les royalistes devinrent plus prudents.

Coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797). — Au bout d'un an, la moitié des 500 conventionnels qui siégeaient dans les deux conseils, dût se retirer. Les nouvelles élections amenèrent 250 députés hostiles à la révolution et donnèrent la majorité au parti royaliste. Le général Pichegru, gagné à la cause des Bourbons, fut élu président du conseil des Cinq-Cents, et le diplomate Barthélemy, neveu de l'auteur du *Voyage d'Anacharsis en Grèce*, autre royaliste, remplaça Letourneur, premier directeur sortant.

On adoucit les lois contre les prêtres et contre les émigrés, qui rentrèrent en foule. On marchait à une restauration. Pour la prévenir, trois directeurs, Laréveillère, Rewbell et Barras, résolurent de faire un coup d'État. Carnot refusa de s'associer à cette mesure illégale et fut traité en ennemi.

Le 18 fructidor, le général Augereau, soldat intrépide et violent jacobin, nommé commandant de Paris, fit cerner par 10,000 hommes les Tuileries et le palais Bourbon et empêcha les députés d'entrer dans leurs salles. En même temps, les minorités des deux conseils, dévouées au Directoire, étaient secrètement convoquées à l'Odéon et à l'Ecole de Médecine, et adoptaient toutes les mesures proposées par les auteurs du coup d'État. On condamna à la déportation les deux directeurs Carnot et Barthélemy, qui furent remplacés par deux légistes, Merlin de Douai, rédacteur de la loi des suspects, et François de Neufchâteau, ancien membre de l'Assemblée législative; 53 députés, dont les siéges restèrent vacants; et les rédacteurs de 42 journaux, qui furent supprimés. On fit revivre les décrets contre les émigrés et contre les prêtres qui furent de nouveau déportés, et l'on y ajouta un emprunt forcé progressif sur les riches et l'odieuse loi des otages, qui rendait les nobles responsables des désordres commis dans leur commune. Un

autre décret les privait pour sept ans des droits de citoyen. Ce fut une demi-terreur, où la déportation remplaça l'échafaud.

Quelques proscrits, comme Carnot, Mathieu Dumas, les journalistes Fontanes, Michaud, Suard, parvinrent à sortir de France ou à se cacher dans les départements. Quant aux déportés de Cayenne, un petit nombre, comme Pichegru et Barthélemy, s'échappèrent; la plupart périrent misérablement sous ce climat pestilentiel. Parmi les victimes, il y avait plus de 300 prêtres. Plus de mille autres moururent dans les prisons des îles de Ré et d'Oléron.

Campagne de 1796. Moreau et Bonaparte. — Détournons les yeux de ces scènes affligeantes, pour les porter sur les camps, qui continuaient à être le refuge de l'honneur français. La campagne de 1796 est l'une des plus belles et des plus extraordinaires dont l'histoire ait conservé le souvenir. L'Autriche était notre seule ennemie redoutable sur le continent; ce fut sur elle que le Directoire résolut de faire tomber tout le poids de la guerre. Carnot, habile dans la partie théorique de l'art militaire, avait conçu un plan pour conduire les armées françaises au cœur même des États héréditaires de l'Empereur. On forma trois armées, celle de Sambre-et-Meuse, commandée par Jourdan, celle du Rhin-et-Moselle, commandée par Moreau, et celle d'Italie, sous les ordres du jeune Bonaparte, qui avait obtenu ce commandement pour prix de sa victoire de vendémiaire. Ces trois armées devaient attaquer l'Autriche et l'Italie, se joindre au débouché du Tyrol, dans la vallée du Danube, et marcher ensemble sur Vienne. Les savantes manœuvres de l'archiduc Charles, jeune général plein de génie et d'audace, firent échouer le plan d'invasion du côté de l'Allemagne. Il concentra toutes ses troupes sur le Danube et résolut d'attaquer séparément Jourdan et Moreau

avec des forces supérieures. Il se porta d'abord au-devant de Jourdan qui, remontant la vallée du Mein, s'était avancé jusqu'à Neumark, entre Nurenberg et Ratisbonne. Il repoussa son avant-garde commandée par Bernadotte, et le contraignit à la retraite. Arrivé à Wurtzbourg, Jourdan voulut s'arrêter pour livrer bataille ; il fut vaincu et il repassa le Rhin en désordre. C'est pendant cette retraite que périt à Altenkirchen, au nord de Coblentz, le jeune et habile général Marceau. « Que je suis heureux, dit-il en expirant, de mourir pour ma patrie ! » (19 septembre.) Hoche, nommé successeur de Jourdan, suivit de près Marceau dans la tombe, laissant une des plus belles renommées militaires de la révolution.

Moreau, vainqueur à Rastadt en Souabe, et à Neresheim, au nord-ouest de Donauwert, avait franchi le Lech et menaçait Munich, lorsque la défaite de son collègue, laissant sa gauche à découvert, l'obligea de revenir sur ses pas. En quarante jours, il parcourut cent lieues à travers un pays montagneux, couvert de forêts, coupé de rivières, au milieu d'une population irritée et en armes, devant un ennemi supérieur en nombre, gagna la bataille de Biberach, au sud d'Ulm, et arriva au Rhin en deux colonnes par Kehl et par Huningue (26 octobre). L'Autriche fut sauvée de ce côté. C'est en Italie que son sort devait se décider.

Exploits de Bonaparte en Italie (1796-1797). — Le général Bonaparte, à peine âgé de vingt-sept ans, exécuta seul avec une armée de 30,000 hommes, plus tard renforcée de 20,000, le fameux plan du Directoire. Ses opérations furent une suite de prodiges de génie et de bravoure. Pour son coup d'essai, il bat à Montenote, au nord de Savone, les armées autrichienne et sarde réunies et doubles de la sienne, les sépare à Millésimo et à Dégo, écrase les Sardes à Mondovi, et les réduit à demander la paix et à nous céder Nice et la Savoie (23 avril).

De là il se tourne contre le général autrichien Beaulieu, et détruit son armée dans les sanglantes batailles de Lodi, sur l'Adda, et de Borghetto, sur le Mincio, qui nous valurent la possession de la Lombardie. Les ducs de Parme et de Modène, le pape et le roi de Naples sollicitèrent la paix et l'achetèrent par des concessions de territoire, d'argent et d'objets d'art.

Une seconde armée autrichienne, commandée par le vieux général Wurmser, descend la vallée de l'Adige. Elle est écrasée à Lonato et à Castiglione, au sud du lac de Garda, et rejetée dans le Tyrol (août). Elle reçoit des renforts et reparaît, toujours plus nombreuse que l'armée française. Elle essuie deux nouvelles défaites à Roveredo, sur l'Adige, et à Bassano, sur la Brenta. Wurmser, réduit à 5 ou 6,000 hommes, parvient à se jeter dans la forte place de Mantoue, dont les Français faisaient le siége (septembre).

Deux mois après, une troisième armée, sous les ordres du général Alvinzy, vient au secours de l'Italie, et remporte d'abord un avantage à Caldiero, entre Vérone et Vicence. Elle est anéantie dans les sanglantes journées d'Arcole et de Rivoli, sur l'Adige, qui amènent la prise de Mantoue et l'occupation de toute l'Italie septentrionale (janvier 1797).

L'Autriche, tant de fois vaincue, mais non découragée, fait un nouvel effort pour recouvrer l'Italie. L'archiduc Charles, le meilleur de ses généraux, descend des Alpes avec une quatrième armée. Bonaparte court à lui, le culbute au passage du Tagliamento, le poursuit à travers la Carinthie et la Styrie, et arrive sur le mont Sœmmering, à vingt-cinq lieues de Vienne. L'Autriche effrayée demande enfin à traiter. Les préliminaires furent arrêtés au quartier général du vainqueur, à Leoben sur la Muhr, et la paix fut signée à Campo-Formio, village du Frioul, au sud-ouest d'Udine (17 octobre). L'Autriche céda la

Belgique à la France et renonça à la Lombardie, qui fut érigée en république sous le nom de république Cisalpine, et augmentée des duchés de Parme et de Modène et des provinces de Ferrare, de Bologne et de Ravenne. La vieille république de Venise, perfide envers la France, dont elle avait fait égorger, dans les hôpitaux, les soldats malades, fut démembrée et paya les frais de la guerre. La France prit les sept îles Ioniennes et laissa à l'Autriche les provinces du Frioul, de l'Istrie et de la Dalmatie. En donnant un peuple indépendant à un autre, le Directoire se rendit coupable d'un véritable attentat, et en introduisant les Autrichiens en Italie, il commit une grande faute politique.

Expédition d'Egypte (1798). — Après la paix de Campo-Formio, l'Angleterre restait notre seule ennemie. On résolut de l'attaquer chez elle, et le vainqueur d'Italie fut nommé général de l'*armée d'Angleterre.* Bonaparte désapprouvait le projet d'une descente, dont il prévoyait les difficultés. Le grand Leibnitz avait jadis conseillé à Louis XIV d'attaquer les Hollandais en Orient, où ils possédaient de riches colonies, au lieu d'envahir leur pays. Dans un mémoire, admirable de raison et d'éloquence, il lui montrait en Égypte la véritable route de l'Inde. « Vous enlèverez le commerce à la Hollande, lui disait-il, et vous assurerez à jamais la domination de la France dans le Levant. » Les vastes pensées du philosophe allemand occupaient le jeune Bonaparte. C'est par l'Égypte qu'il méditait la ruine de la puissance anglaise dans l'Inde. De là on pouvait dominer la Méditerranée et en faire, selon son expression, *un lac français.* L'Egypte devait devenir l'entrepôt du commerce de l'Inde, qui abandonnerait la route du cap de Bonne-Espérance, et nous dédommager de la perte de nos colonies d'Amérique. L'Egypte, il est vrai, appartenait à la Turquie, notre vieille alliée; mais on s'en inquiétait peu. On résolut

même de s'emparer de Malte, quoique les chevaliers fussent en paix avec la république.

L'expédition, préparée avec un profond secret, partit de Toulon le 19 mai 1798; elle se composait de quatorze vaisseaux de ligne et de 400 navires portant 10,000 soldats de marine et une armée de 36,000 hommes. On prit en passant Malte, que le grand-maître de l'Ordre livra après un simulacre de résistance. De là on cingla vers l'Égypte.

Cette contrée était gouvernée ou plutôt opprimée par une milice qui se recrutait d'esclaves, appelés Mamelucks et achetés en Géorgie et en Circassie, et qui était sous la suzeraineté nominale de la Porte. L'armée débarqua près d'Alexandrie, repoussa les Mamelucks, et occupa la ville (1er juillet). Puis elle se mit en route vers le Caire. Après une marche pénible à travers le désert, on arriva en vue des Pyramides. L'armée entière, saisie d'étonnement et d'admiration, présenta les armes. « Soldats, dit Bonaparte, songez que du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent. » Le lendemain, il gagna au pied de ces gigantesques monuments sur la cavalerie des Mamelucks une brillante victoire, qui lui valut la possession du Caire et celle de toute la Basse-Égypte (21 juillet).

La joie de cette conquête fut cruellement troublée par le désastre de la flotte. Bonaparte avait recommandé à l'amiral Brueys de quitter la rade peu sûre d'Aboukir et de se retirer à Malte ou à Corfou, qui nous appartenaient. Brueys ne se pressa pas d'obéir et se laissa surprendre par les Anglais. Le commodore Nelson, par une manœuvre audacieuse, fit glisser cinq vaisseaux entre le rivage et la ligne française, qui se trouva prise entre deux feux. Après une lutte acharnée de quinze heures, toute la flotte française fut capturée ou coulée à fond, sauf deux vaisseaux et deux frégates qui se réfugièrent à Malte (1er août).

Privée de la flotte, notre armée voyait toutes ses communications coupées avec la France. Bonaparte écrivit à un de ses lieutenants : « Ceci nous obligera à faire de plus grandes choses que nous n'en voulions faire ; il faut nous tenir prêts. » Pendant que le général Desaix achevait la conquête de la Haute-Égypte, Bonaparte s'avança en Syrie, afin de prévenir une attaque de la Porte, qui nous avait déclaré la guerre. Il prit Gaza, battit une grande armée turque sur le mont Thabor (16 avril 1799) et mit le siége devant Saint-Jean-d'Acre. Faute de grosse artillerie, il échoua devant cette petite place, défendue par l'amiral anglais Sidney Smith, et il se vit obligé de rentrer en Égypte avec des troupes épuisées de fatigue et décimées par la peste. Une nouvelle victoire vint adoucir l'amertume de ce revers. Une armée de 20,000 Turcs, débarquée dans la rade d'Aboukir, fut battue et jetée à la mer (24 juillet).

Nouvelle coalition. — Cependant l'Angleterre avait mis habilement à profit sa victoire d'Aboukir pour relever le courage abattu des ennemis de la France et pour les déterminer à former une nouvelle coalition. On y vit entrer tous les petits princes d'Italie et d'Allemagne, l'Autriche, qui ne considérait le traité de Campo-Formio que comme une suspension d'armes signée pour éviter sa ruine, la Turquie, justement irritée de l'invasion de l'Égypte, et la Russie, qui n'avait donné que des promesses à la première coalition et qui cette fois devait jouer le premier rôle. Pour tenir tête à tant d'ennemis, le Directoire fit décréter la fameuse loi de la conscription, qui soumettait au service militaire tous les jeunes gens de 20 à 25 ans.

Un crime inouï fut le signal des hostilités. Un congrès avait été assemblé à Rastadt pour régler le sort des princes allemands dont les terres, situées sur la rive gauche du Rhin, avaient été réunies à la France. Nos plénipoten-

tiaires y furent assassinés par des hussards autrichiens.

Campagne de 1799. Revers en Italie. Victoires de Zurich et de Castricum. — Le Directoire ouvrit la campagne par l'invasion de la Suisse et par l'occupation des États de l'Église et du royaume de Naples, qui furent érigés en républiques. Le pape Pie VI, enlevé de Rome, fut conduit en France et mourut à Valence, à l'âge de 81 ans. Là se bornèrent nos succès. En Allemagne, Jourdan, battu à Stockach, près du lac de Constance, dut se replier sur le Rhin. En Italie, le général Kray défit Schérer à Magnano, près de Vérone; et Souvarov, arrivé avec une armée russe, gagna successivement la bataille de Cassano sur Moreau, qui avait pris le commandement de l'armée désorganisée par l'incapable Schérer, et qui la sauva par une habile retraite sans pouvoir ramener la victoire; celle de la Trebbia sur Macdonald, accouru de Naples pour l'arrêter, et celle de Novi sur Joubert, qui fut tué; et il nous chassa de toute l'Italie. Il voulait envahir la Provence. Le gouvernement autrichien lui ordonna de franchir les Alpes et d'entrer en Suisse, afin d'accabler la meilleure armée française, qui était vivement pressée par une armée austro-russe.

Avant son arrivée, Masséna gagna la savante bataille de Zurich sur les généraux Korsakov et Hotze, qui perdirent 30,000 hommes (25 septembre). Souvarov ne parut que pour être témoin de ce revers et pour le partager, et il se vit forcé d'opérer une retraite qui devint une fuite désastreuse. Ce grand succès fut couronné en Hollande par les victoires de Bergen et de Castricum, que Brune remporta sur une armée d'Anglais et de Russes. Le duc d'York, qui les commandait, se laissa enfermer dans le marais desséché du Zypzyp, et s'engagea à se rembarquer avec toutes ses troupes et à rendre sans échange huit à dix mille prisonniers détenus en Angleterre (18 octobre).

Anarchie intérieure (1798-1799). — La France était sauvée de l'invasion étrangère; mais l'intérieur continuait à être en proie à l'anarchie sous un gouvernement faible et tyrannique. Le Directoire ne vivait qu'en violant la constitution qui l'avait créé. Après le coup d'État du 18 fructidor 1797, qui avait abattu le parti royaliste, les jacobins se relevèrent et obtinrent la majorité dans les élections de l'année suivante. Le Directoire résolut de les frapper à leur tour, et le 22 floréal 1798, il annula la plupart de ces élections démocratiques.

Les victimes du Directoire unirent leurs ressentiments et prirent leur revanche. Les élections de 1799 furent encore contraires au gouvernement; et le 30 prairial, les deux conseils forcèrent trois directeurs, Laréveillère, Merlin de Douai et l'avocat Treilhard, successeur de François de Neufchâteau, à donner leur démission, et ils les remplacèrent par Moulins, général inconnu, et par Gohier et Roger Ducos, médiocres jurisconsultes. Les deux autres directeurs étaient Barras et Sieyès, qui avait succédé à Rewbell. Tous ces coups d'État achevaient de déconsidérer le gouvernement et montraient l'impuissance de la constitution à sauver la France de l'anarchie et de la tyrannie.

Coup d'État du 18 brumaire (9 novembre 1799). — Des hommes modérés, qu'on appelait les *politiques*, formèrent une conspiration pour débarrasser la France d'un gouvernement avili par sa faiblesse, ses violences, son incurie, son immoralité, et lui donner une constitution qui lui procurât l'ordre et la paix et lui assurât les réformes politiques et sociales de la révolution. A leur tête était le directeur Sieyès, ennemi du Directoire, homme doué d'une rare sagacité, et habile à conduire et à dénouer une intrigue politique. « Il faut, pour sauver la France, disait-il, une tête et une épée : il se flattait d'avoir la tête ; il fit proposer au général Bonaparte de prêter son épée.

Il s'aperçut trop tard que Bonaparte avait l'épée et la tête.

Bonaparte, informé de l'état des affaires par son frère Lucien, remit le commandement de l'armée d'Égypte à Kléber, le meilleur de ses lieutenants; puis, bravant les croisières anglaises, il traversa la Méditerranée sur une frégate, débarqua à Fréjus et accourut à Paris. Les préparatifs du nouveau coup d'État furent bientôt terminés.

Le 18 brumaire, le conseil des Anciens, dévoué aux conspirateurs, confia à Bonaparte le commandement des troupes de Paris; et, en vertu du pouvoir que lui donnait la constitution, il décréta la translation des deux chambres au palais de Saint-Cloud, sous prétexte de « sauver la représentation nationale d'une conspiration terroriste ourdie dans l'ombre. » C'étaient les auteurs du décret qui étaient les conspirateurs. En même temps, trois directeurs, Sieyès, Roger Ducos et Barras, donnèrent leur démission, et le Directoire se trouva dissous.

Le lendemain, les deux conseils s'assemblèrent à Saint-Cloud. Les Anciens accueillirent avec enthousiasme le général Bonaparte, qui vint les haranguer. Le conseil des Cinq-Cents, dont la majorité voulait le maintien de la constitution, se montra moins docile; on ne permit même pas au général de prononcer une parole, « A bas le tyran! hors la loi le nouveau Cromwell! » s'écria-t-on avec fureur.

On se précipite sur lui, on le saisit, on le menace. Des grenadiers arrivent à son secours et l'emportent hors de a salle, pâle et frémissant. Son frère Lucien, président de l'assemblée, est sommé de mettre aux voix la mise *hors la loi*. « Moi, dit-il, j'aime mieux renoncer à mes fonctions. » Il sort, il harangue les soldats, il leur dit que la salle est pleine d'assassins qui oppriment la majorité. « Ils vous ont mis hors la loi, dit Sieyès au général,

mettez-les hors de la salle. » Bonaparte ordonne à un bataillon de grenadiers de la faire évacuer. Les grenadiers entrent au pas de charge, la baïonnette en avant, poursuivent de banc en banc les députés dont le tambour étouffe les cris et les protestations, et les font sauter par les fenêtres.

La nuit suivante, le conseil des Anciens, resté en séance, et la minorité des Cinq-Cents, de nouveau réunie à la hâte, prononcent l'abolition du Directoire, confient le pouvoir exécutif à trois consuls, Bonaparte, Sieyès et Roger Ducos, et chargent deux commissions de vingt-cinq membres chacune de préparer une nouvelle constitution.

Constitution consulaire (1799). — La nouvelle constitution, élaborée par Sieyès et modifiée par Bonaparte, fit payer cher au peuple français les excès de la démagogie. On l'exclut des élections et de toute intervention dans les affaires publiques, et on ne lui laissa que le droit illusoire de former des listes de notabilités, où le pouvoir exécutif devait prendre les fonctionnaires et les membres des différents corps politiques.

Le pouvoir exécutif fut confié à trois consuls, et le pouvoir législatif à trois chambres : un Sénat conservateur de 80 membres, chargé de veiller au maintien de la constitution, un Tribunat de 100 membres, qui avait le droit de discuter les lois, et un Corps législatif de 300, qui devait les approuver ou les rejeter en silence.

Le général Bonaparte fut nommé premier consul par une partie des membres des Cinq-Cents et s'arrogea le droit de nommer à toutes les fonctions civiles et militaires, de signer les traités avec l'étranger, et de proposer les lois que préparerait un conseil d'État dont il nommerait les membres. Il prit pour collègues Cambacérès, ancien conventionnel, jurisconsulte éminent, et Lebrun, brillant écrivain, ancien secrétaire du chancelier Maupeou, très-

versé dans les matières de finances, qui ne devaient être que des conseillers, destinés à déguiser un peu sa toute-puissance. Les deux nouveaux consuls et les deux anciens choisirent les sénateurs, qui, sous la direction des consuls, désignèrent les tribuns et les membres du Corps législatif. Les membres de ces prétendues assemblées législatives ne furent que des fonctionnaires dévoués au pouvoir qui les nommait et les salariait.

Au lieu de concilier la liberté avec l'ordre, on ne rétablit l'ordre qu'en étouffant la liberté ; et la révolution, qui avait été faite contre le pouvoir absolu de la royauté, se termina par le despotisme militaire le plus dur que la France ait jamais subi.

Conclusion. — Nous avons flétri, dans la révolution, ce qui méritait de l'être : nous avons condamné tout homme qui nous a paru coupable, blâmé, au nom de la loi morale, les excès en tout genre. Est-ce à dire que, dans notre opinion, la révolution n'ait été qu'une émeute sanglante, couronnée de succès pendant quelque temps, et destinée à détruire un ordre de choses que s'efforcèrent de rétablir le Consulat, l'Empire et la Restauration ? Si le lecteur emportait de notre récit cette conviction, il se tromperait grandement sur nos appréciations.

Un événement qui transforme tout un pays, qui modifie par la guerre et la conquête l'état de tout un continent, qui crée à un peuple une influence prépondérante, et qui, après deux tiers de siècle, agite encore les esprits par une terreur exagérée ou par un fanatisme étroit et irréfléchi, n'est pas une émeute; c'est une révolution.

Il y a dans cette révolution, comme dans tout grand événement historique, deux parts à faire : celle des hommes, de leurs passions, de leurs intérêts, de leurs idées à la fois incomplètes et absolues, et celle de la Providence et de sa loi, qui est le progrès.

L'ancien régime, avec ses nombreux abus, sa corruption, ses inégalités excessives, son oppression, son arbitraire, devait tomber. Le temps était venu où allait s'ouvrir une source de vie nouvelle. La révolution était dans le plan de la Providence, qui mène l'histoire; elle se fit.

Les hommes se mirent à la traverse de son majestueux développement. Ils l'entravèrent de leurs vanités et de leurs passions personnelles, de leurs espérances égoïstes, de leurs folles frayeurs, de leurs appétits de vengeance : de là le mal, dont les funestes effets durent encore. Hélas! c'était par des calamités nationales qu'une corruption nationale devait se guérir. Mais le bien eut aussi sa part : à travers tous ces torrents de boue et de sang, malgré les passions des hommes, quelque chose de grand s'accomplit.

La révolution a donné à la France une unité nationale qui ne périra plus. Elle a pétri dans sa main toutes ces populations qui vivaient d'une vie diverse, tous ces droits locaux qui niaient ou démembraient le droit. Elle a donné comme garantie à ce tout la fusion des castes en un seul peuple, une nouvelle et large distribution de la propriété, une législation uniforme, une tendance commune. Elle a valu au monde une notion plus complète du droit, l'abolition presque universelle du système féodal, un sentiment profond d'égalité civile. Elle a, en parcourant triomphalement l'Europe, son code à la main, préparé le rapprochement dont sortiront un jour l'affranchissement des opprimés et l'alliance des peuples. Et là même où, faussant sa première pensée, elle a dominé, tyrannisé, au lieu d'affranchir, elle a, par suite d'une réaction naturelle, fécondé ce germe de nationalité qui renferme en soi l'organisation rationnelle de l'Europe, et qui sera dans l'avenir une puissante garantie de la paix.

Quant à ses fautes, à ses crimes, ils ont déposé dans

les cœurs un enseignement qui, on doit l'espérer, ne sera pas perdu. Il y aura sans doute encore de grandes révolutions dans le monde, mais elles ne seront plus souillées des excès que l'historien a le triste devoir de raconter et de flétrir.

FIN

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS JUSQU'EN 1867

CONSULAT

1799. — *Mesures modérées* : Abolition de l'emprunt forcé, de la loi des otages, des fêtes révolutionnaires; rappel des déportés sans jugement, des émigrés; églises ouvertes au culte; honneurs rendus à la mémoire de Pie VI. — Rétablissement de l'ordre dans l'administration et de la sécurité dans tout le pays. Institution des préfectures, des receveurs, de la Banque de France. — Routes, canaux.

1800. — Pacification de la Vendée et de la Bretagne; Frotté fusillé; G. Cadoudal expulsé. — Campagne contre l'Autriche. — Siége de *Gênes*, défendue par Masséna. Victoires de Moreau à *Stokach*, à *Engen*, à *Mosskirch*, à *Biberach*. Bonaparte passe le Grand Saint-Bernard, et gagne la bataille de *Marengo*, qui termine la guerre en Italie. Moreau, vainqueur à *Höchstœdt* et à *Hohenlinden*, arrive aux portes de Vienne. Paix de *Lunéville*.

Complot jacobin : Aréna, Ceracchi, exécutés.

Complot chouan de la *Machine infernale;* Saint-Réjant et Carbon, exécutés; cent trente jacobins innocents sont déportés. Garde consulaire.

1801. — Guerre contre l'Angleterre. Perte de ***Malte***. ***Neutralité armée*** de la Russie, de la Suède et du Danemark, dissoute par le bombardement de Copenhague et l'assassinat de Paul Ier.

Perte de l'***Égypte***. Kléber, vainqueur des Turcs à ***Héliopolis***, est assassiné par un fanatique. Fautes de Menou, son successeur, vaincu devant ***Alexandrie***. Préliminaires de paix signés à Londres.

1802. — Concordat avec le Pape : 15 archevêchés et 45 évêchés. ***Génie du christianisme***, par Chateaubriand. Bonaparte est nommé président de la république cisalpine. Paix d'Amiens. La France domine en Hollande, en Suisse, en Italie. L'Angleterre acquiert Ceylan et la Trinité. — Expédition de Saint-Domingue, commandée par le général Leclerc. Soumission des Nègres. Toussaint Louverture est arrêté et envoyé en France. Révolte de Dessaline et de Christophe, massacres, incendies. L'armée est décimée par la fièvre jaune; mort de Leclerc. Perte de la colonie.

Code civil. — Réorganisation de l'instruction publique : lycées, écoles de droit, de médecine, école militaire, école des ponts et chaussées, école des arts mécaniques. Institution de la Légion d'honneur, composée de six mille hommes : chevaliers, officiers, commandeurs et grands officiers. — Amnistie en faveur des émigrés. — Opposition du tribunat qui est réduit à 50 membres dociles. — Bonaparte est nommé consul à vie par 3,570,000 votants. Réunion de l'île d'Elbe et du Piémont à la France.

1803. — Intervention de Bonaparte en Suisse, composée de dix-neuf cantons confédérés et égaux entre eux. — Rupture avec l'Angleterre, qui refuse de rendre Malte aux chevaliers. Le premier Consul, qui avait raison au fond, se donne des torts de forme par ses plaintes insérées au ***Moniteur***, par un discours prononcé au Corps législatif et par une scène violente faite à l'ambassadeur d'Angleterre. Complot de G. Cadoudal et de Pichegru, découvert. Le duc d'Enghien, enlevé à Ettenheim, est fusillé à Vincennes. Pichegru se tue en prison. Cadoudal est exécuté avec dix autres. Moreau, compromis dans le complot, est condamné à deux ans de prison. Il obtient la permission de se retirer en Amérique.

Avant la déclaration de guerre, les vaisseaux français sont capturés, et les voyageurs anglais sont arrêtés sur le continent. Le Hanovre est occupé par les Français. Une armée est réunie à Boulogne.

EMPIRE.

1804. — Napoléon Bonaparte est nommé empereur héréditaire par un sénatus-consulte que sanctionnent 3,572,000 votants. Liste civile de 25 millions. Création de six grands dignitaires et de 50 grands officiers, dont seize maréchaux d'Empire. — Napoléon est sacré à Paris par le pape Pie VII. Camp de 150,000 hommes à Boulogne; immenses préparatifs de descente en Angleterre.

1805. — Coalition : Angleterre, Autriche, Russie, Suède et Naples. Bataille de Trafalgar : marine impériale anéantie. Campagne d'Allemagne : combat d'*Elchingen*, Ney, vainqueur. Capitulation d'*Ulm :* armée de 80,000 hommes, prise ou dispersée. Bataille d'*Austerlitz* : Napoléon, vainqueur des Autrichiens et des Russes. Traité de *Presbourg :* Vénétie, Frioul, Istrie et Dalmatie, cédés au royaume d'Italie; Tyrol et Souabe autrichienne, à la Bavière et au Wurtemberg, érigés en royaume. — Confédération du Rhin entre les petits états allemands. Joseph Bonaparte, roi de Naples; Louis Bonaparte, roi de Hollande; Murat, grand-duc de Berg; Berthier, prince de Neufchâtel; Talleyrand, prince de Bénévent; Bernadotte, prince de Ponte Corvo, etc.

1806. — Nouvelle coalition : la Prusse remplace l'Autriche. — Campagne de Prusse : bataille d'*Iéna*, Napoléon, vainqueur du prince de Hohenlohe; bataille d'*Auerstädt,* Davoust, vainqueur du duc de Brunswick. Prise de Berlin. Décret du *blocus continental,* pour répondre au *blocus maritime* de l'Angleterre.

1807. — *Campagne de Pologne.* — Napoléon est vainqueur des Russes à *Eylau,* à *Heilsberg* et à *Friedland.* Traité de *Tilsit.* Grand-duché de *Varsovie,* donné à la Saxe, érigée en royaume; royaume de *Westphalie,* entre le Rhin et l'Elbe, donné à Jérôme Bonaparte. Royaume de *Prusse,* réduit au Brandebourg, à la Poméranie, à la Silésie et à la Prusse.

Napoléon abandonne à la Russie nos trois vieilles alliées, la Pologne, la Suède et la Turquie, et en obtient la promesse de faire observer le blocus continental et de sanctionner les changements qu'il pourra faire en Allemagne, en Italie et en Espagne.

Travaux publics : Canaux de l'Ourcq, de Nantes à Brest, du Rhône au Rhin; routes du Simplon, du Mont-Cenis, du mont Genèvre, etc.; — Arc de Triomphe, colonne Vendôme, la Madeleine, etc.

Attentat des Anglais contre le Danemark, qui refuse de leur livrer sa flotte, et de Napoléon contre le Portugal, envahi parce qu'il ne veut pas fermer ses ports à l'Angleterre.

1808. — Attentat contre le Pape, qui veut rester neutre. Rome est occupée par les Français. — Invasion de l'Espagne : Charles IV et le prince des Asturies, attirés à Bayonne, sont retenus en France. Joseph Bonaparte est nommé roi d'Espagne, et Murat, roi de Naples. Insurrection générale : Dupont capitule à *Baylen* ; Junot, battu à Vimeiro, par Wellesley, abandonne le Portugal. Victoires de Bussières à Rio-Secco ; de Napoléon à Burgos, à Espinosa, à Tudela, à Somo Sierra.

1809. — Nouvelle coalition entre l'Angleterre et l'Autriche.

Campagne d'Autriche. — Combat d'*Abensberg*. Napoléon coupe l'armée autrichienne. Bataille d'*Eckmuhl*, Napoléon vainqueur de l'archiduc Charles. Prise de *Vienne*. Sanglantes batailles d'*Aspern* et d'*Essling*, indécises. Bataille de *Wagram;* Napoléon vainqueur de l'archiduc Charles. Traité de *Vienne :* l'Autriche cède la *Carniole* et la *Croatie* à la France, *Salzbourg* à la Bavière, la *Gallicie* occidentale au roi de Saxe.

Campagne d'Espagne. — Siége de *Saragosse*, prise. Wellington bat Jourdan et Victor à *Talavera*. Victoires de Soult à *Monterey* et à *Ocana*, de Victor à *Médellin* et à *Ucles*, de Sébastiani à *Ciudad Real*, à *Almonacid*.

Expédition désastreuse des Anglais dans l'île de *Walcheren*.

Le pape Pie VII excommunie Napoléon. Il est enlevé de Rome et conduit prisonnier à Savone. — Divorce de Napo-

léon et de Joséphine, prononcé par l'officialité de Paris.

1810. — Napoléon épouse l'archiduchesse Marie-Louise. — Réunion de *Rome* et de la *Hollande* à la France. — Le maréchal Bernadotte est proclamé prince royal de Suède.

Campagne d'Espagne. — Masséna est repoussé à *Busaco* en Portugal. Soult soumet l'Andalousie, et Suchet, la Catalogne.

1811. — Soult, vainqueur de Mendizabal sur la *Gébora,* prend Badajoz; il est battu à *Albuféra* par Beresford. Masséna est vaincu à *Fuentes de Onor* par Wellington. Suchet bat les insurgés dans *Valence.* Naissance du roi de Rome. — Réunion de *Brême,* d'*Oldenbourg,* de *Hambourg* et de *Lubeck* à l'empire français.

1812. — Alliance de la Russie, de la Suède, de l'Espagne et de l'Angleterre contre la France, l'Autriche et la Prusse.

5e CAMPAGNE D'ESPAGNE. — Marmont, successeur de Masséna, est battu à Salamanque par Wellington, qui prend Madrid, et qui est forcé à la retraite par Soult, accouru d'Andalousie. Suchet prend Taragone et Valence.

CAMPAGNE DE RUSSIE. — Napoléon passe le Niémen avec 570,000 hommes. Bataille de *Smolensk,* Napoléon défait Barclay de Tolly. Bataille de la *Moscova ;* Napoléon, vainqueur de Kutusof, prend *Moscou,* incendié le lendemain par les Russes. Désastreuse retraite (du 19 octobre au 30 décembre). Combats de *Malo Jaroslavez,* de *Viasma,* de *Krasnoï,* de la *Bérézina.* Perte de 330,000 hommes, pris ou tués par l'ennemi et le froid.

Conspiration du général Malet, qui emprisonne Savary, ministre de la police. Il est arrêté et fusillé.

1813. La Prusse et la Suède se joignent à la coalition. — 6e CAMPAGNE D'ESPAGNE. Wellington, vainqueur à *Vittoria,* délivre l'Espagne. — CAMPAGNE DE SAXE. Napoléon bat les alliés à *Lützen,* à *Bautzen,* à *Dresde.* L'Autriche se joint à la coalition. Revers de Macdonald sur la *Katzbach,* de Vandamme à *Kulm,* d'Oudinot à *Gross Beren,* de Ney à *Dennewitz.* Bataille de *Leipzig,* Napoléon résiste trois jours avec 150,000 hommes à 330,000 alliés. Défection des Saxons sur le champ de bataille, des Bavarois et des Wurtembergeois. Bataille de *Hanau,* les Bavarois sont battus.

Concordat de Fontainebleau avec Pie VII, qui bientôt le désavoue.

1814. — CAMPAGNE DE FRANCE. — La défection de Murat livre l'Italie aux Autrichiens. — Épuisement et lassitude de la France. — Napoléon est vainqueur à *Saint-Dizier*, à *Brienne*, à *Champaubert*, à *Montmirail*, à *Montereau*, à *Craonne*, à *Reims*, à *Châlons*, à *Arcis-sur-Aube*. Il est battu à *La Rothière*, à *Laon*, à *Fère-Champenoise*. Capitulation de Paris : Marmont, Mortier et Moncey, battus, capitulent. Bataille de *Toulouse;* Soult, avec 30,000 hommes, résiste à 60,000 Anglais.

PREMIÈRE RESTAURATION. — LOUIS XVIII.

Le Sénat prononce la déchéance de Napoléon et proclame Louis XVIII. Napoléon, abandonné des maréchaux, abdique et obtient l'île d'Elbe avec 2 millions de rente; Parme et Plaisance sont données à Marie-Louise et à son fils. — Louis XVIII octroie *la Charte*, qui confie à deux chambres le pouvoir législatif. — MINISTÈRE DE TALLEYRAND. *Traité de Paris :* la France est réduite aux limites de 1792 et recouvre ses colonies, moins l'Ile-de-France ou de Maurice. Fautes du gouvernement, qui accorde trop aux émigrés, congédie les officiers de l'Empire et menace les intérêts nés de la révolution.

CENT JOURS (20 *mars*. — 22 *juin*.)

1815. — Napoléon débarque au golfe Juan et arrive en triomphe à Paris. Défection du maréchal Ney. Louis XVII se réfugie à *Gand*. *Acte additionnel* aux constitutions de l'Empire, plus libéral que la Charte. — CAMPAGNE DE BELGIQUE Napoléon, vainqueur des Prussiens à *Ligny*, est vaincu à *Waterloo* par les Anglais et les Prussiens. La chambre des représentants demande la déchéance de l'Empereur. Napoléon abdique et part pour Rochefort. Il se rend aux Anglais qui le relèguent dans l'île Sainte-Hélène. Seconde entrée des alliés dans Paris.

SECONDE RESTAURATION.

Louis XVIII rentre à Paris. — MINISTÈRE DE TALLEYRAND, *Fouché, Louis, Jaucourt, Gouvion St-Cyr, Pasquier*. Réaction sanglante : massacre des protestants et des libéraux dans le midi; le maréchal Brune est assassiné à Avignon, le général Ramel à Toulouse; le général Lagarde, à Nîmes. Exécution du maréchal Ney, de Labédoyère, de Mouton-Duvernet; 29 pairs sont exclus de la chambre. — 38 régicides sont exilés.

1815. — Elections ultra-royalistes qui donnent la *Chambre introuvable*. — MINISTÈRE DE RICHELIEU, *Vaublanc, Decazes*, plus agréable au parti royaliste. *Traités de Vienne et de Paris :* la France est réduite aux limites de 1789 et paye en tout près de 2 milliards. *Traité de la Sainte-Alliance* entre la Russie, l'Autriche et la Prusse contre la France.

1816. — *Loi d'amnistie* qui excepte les bonapartistes régicides. Loi contre les cris séditieux. Loi qui établit les *Cours prévôtales*, espèce de cours martiales. — Conspiration bonapartiste de Grenoble. Didier, ancien professeur de droit, chef. Exécutions nombreuses. — Conspiration à Paris pour faire sauter les Tuileries. Exécution de trois conjurés obscurs. — Louis XVIII, effrayé des tendances ultra-royalistes, dissout la *Chambre introuvable*. Chateaubriand est disgracié.

1817. — Naissance des *doctrinaires :* Royer-Collard, Guizot, Broglie, Pasquier, etc. *Loi électorale* qui fixe le droit électoral à 30 ans et à 300 fr. d'impôts, et le droit d'éligibilité à 40 ans et à 1,000 fr. d'impôts. — Lois sur la liberté individuelle, sur la presse et sur le jury. Conspirations à Lyon, à Bordeaux, à Paris.

1818. — Congrès d'*Aix-la-Chapelle* ; Richelieu obtient l'évacuation du territoire par les garnisons étrangères. — *Loi de recrutement :* les engagements sont de six ans. Il faut vingt ans d'âge et deux de service pour être sous-officier, deux ans de sous-officier ou deux ans d'école militaire pour devenir officier. — Abolition des cours prévôtales. — Élections libérales. Richelieu, effrayé des progrès des libéraux, veut modifier la loi électorale; plusieurs de ses collègues s'y opposent, et il donne sa démission. — MINISTÈRE DECAZES, *Dessolles et de Serre*.

1819. — Création de 60 pairs libéraux pour assurer la majorité au ministère.

L'abbé Grégoire, régicide, élu député, est exclu de la chambre.

Le ministère Decazes est combattu par les ultra-royalistes et les ultra-libéraux : le *Conservateur*, journal de Bonald et de Chateaubriand ; la *Minerve*, journal d'Étienne ; *Pamphlets* de Paul-Louis Courier ; *Chansons* de Béranger ; sociétés secrètes du *Carbonarisme* et des *Chevaliers de la liberté*.

1820. — Assassinat du duc de Berry par Louvel, ouvrier sellier. Renvoi de Decazes demandé par le comte d'Artois. — SECOND MINISTÈRE RICHELIEU, *de Serre, Roy, Siméon, Pasquier*. Loi contre la liberté individuelle ; loi de censure des journaux ; nouvelle loi d'élection, dite *loi du double vote* : elle établit un collége par arrondissement, qui élit les candidats, et un collége par département qui élit les députés. Troubles à Paris. Conspiration militaire contre le château des Tuileries, découverte. Insurrections libérales à Naples, en Piémont et en Espagne. Elles sont réprimées en Italie par l'Autriche.

1821. — Mort de Napoléon à Sainte-Hélène, le 5 mai. Richelieu, attaqué par les deux partis violents, donne sa démission. MINISTÈRE VILLÈLE, *Corbière, Peyronnet, Bellune, Montmorency*. Chateaubriand est nommé ambassadeur à Londres. Efforts du parti de la *Congrégation* pour relever la noblesse et le clergé.

1822. — *Loi de tendance* sur la presse : on pourra punir même *l'esprit* du journal. Nombreux incendies dans les provinces. Conspirations militaires à Béfort, à Saumur, à Marseille, à La Rochelle, à Paris : exécution du colonel Caron, du général Berton, de quatre sergents et autres. — Circonscription de 90 diocèses. — *Congrès de Vérone* : le duc de Montmorency pousse à l'intervention de la France en Espagne, malgré ses instructions ; il est désavoué et remplacé au ministère par Chateaubriand, son ami.

1823. — Intervention en Espagne combattue par l'opposition. Le député Manuel rappelle que l'intervention étrangère contribua à la mort de Louis XVI ; il est expulsé de la chambre. L'armée française, commandée par le duc d'Angoulême et les

maréchaux Oudinot et Moncey, traverse l'Espagne et arrive devant Cadix. Ferdinand VII, remis sur le trône, exerce de cruelles vengeances. Fermeture du cours de MM. Guizot, Cousin et Villemain; suppression de l'école normale.

1824. — Projet de conversion des rentes 5 p. 100 en 3 p. 100 rejeté par les pairs. Chateaubriand, pour n'avoir pas défendu le projet de ses collègues, est brutalement congédié. De là, son opposition furieuse au ministère Villèle. *Loi de septennalité* de la chambre, jusqu'alors renouvelée annuellement par tiers. Rétablissement de la censure des journaux, qui avait été abolie.

Création du ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, confié à M. de Frayssinous, évêque d'Hermopolis.

Mort de Louis XVIII, le 16 septembre.

CHARLES X. — 1824.

1825. — Le nouveau roi abolit la censure des journaux et accorde une amnistie à tous les condamnés politiques. Il confère au duc d'Orléans le titre d'Altesse Royale et lui fait garantir par une loi ses biens apanagés, qu'il ne possédait qu'à titre viager depuis la suppression des apanages par l'Assemblée constituante. — Mise à la retraite de 167 officiers généraux de la République et de l'Empire. Charles X est sacré à Reims, le 29 mai. L'indemnité d'un milliard, accordée aux émigrés, met fin à leurs plaintes et aux craintes des acquéreurs des biens nationaux. *Conversion des rentes* 5 p. 100 en 3 p. 100. — *Loi du sacrilége*, qui condamne à mort le vol commis dans les églises et la profanation des vases sacrés. — *Loi de main morte* en faveur des communautés religieuses, qui pourront posséder des immeubles.

1826. — Indépendance de Saint-Domingue, reconnue, moyennant une indemnité de 150 millions. — Loi du *droit d'aînesse*, rejetée par les pairs.

1827. — La *loi sur la presse*, appelée par dérision *loi de justice et d'amour*, est retirée par le ministère devant l'opposition des pairs. — Formation de la société libérale *Aide-toi, le ciel t'aidera.* — Dissolution de la garde nationale, qui avait

crié : A bas les ministres! — La *censure* des journaux est rétablie. Le ministère crée 76 pairs pour s'assurer la majorité. — Intervention en Grèce, insurgée depuis 7 ans contre la Turquie. Bataille de *Navarin* : la marine turque est anéantie par les Français, les Anglais et les Russes. — La chambre des députés est dissoute. La nouvelle, encore plus libérale, qualifie le ministère de *déplorable*. Villèle se retire après avoir usé le pouvoir.

1828. — MINISTÈRE MARTIGNAC, *Laferronnays*, *Roy*, *Portalis*, *Vatisménil*, *Hyde de Neuville*, qui s'applique à concilier les esprits et qui ne concilie rien. Suppression du *cabinet noir* qui décachetait les lettres. Loi sur la liberté de la presse : la censure est abolie et le délit est déféré au jury. Loi sur la liberté des élections. Ordonnances contre les congrégations religieuses : l'enseignement leur est interdit, les sept colléges des jésuites sont fermés, et le nombre des élèves des petits séminaires est limité à 20,000. Violente protestation du parti religieux qui appelle le ministère une administration *impie*.

Expédition de Morée. Le général Maison force Ibrahim-Pacha d'évacuer la Grèce, dont l'indépendance est reconnue, l'année suivante, par le traité d'Andrinople.

1829. — *Loi sur les conseils municipaux*, favorable au peuple, et *sur les conseils départementaux*, favorable aux grands propriétaires. Le parti royaliste modéré, seul appui du ministère, est battu par les ultra-royalistes et les libéraux réunis. Ce fut une faute impardonnable des deux partis extrêmes. Le roi crut s'être humilié sans gagner l'opposition. Les ministres se retirent.

MINISTÈRE POLIGNAC, *Peyronnet*, *Bourmont*, dévoué à l'ancien régime. C'était un défi jeté au parti libéral, qui ramassa le gant, et la lutte devint ouverte.

1830. — L'adresse de la chambre des députés, votée par 221 membres, déclare que « le concours des chambres avec les vues du gouvernement n'existe pas. » C'était une sommation, adressée à la couronne, de congédier le ministère. La chambre fut dissoute. La nouvelle, encore plus libérale, renfermait 270 membres opposants contre 145 ministériels.

Expédition d'Alger pour punir les pirateries des Algériens et une insulte faite par le dey au consul de France. L'armée,

commandée par le général Bourmont, débarque sur la presqu'île de Sidi-Ferruch, bat l'ennemi à Staoueli et prend Alger.

Le ministère, au lieu de se retirer devant la volonté du pays, se décide à un coup d'État, en s'appuyant sur l'article 14 de la Charte, qui autorisait le roi à faire des ordonnances pour l'exécution des lois.

26 juillet. — Ordonnances qui suspendent la liberté de la presse, dissolvent la chambre, non encore assemblée, et changent la loi électorale. Protestation de 44 journalistes.

27 juillet. — Rassemblements populaires, dispersés par la force.

28 juillet. — Nouveaux rassemblements, barricades, combats, prise de l'Hôtel-de-Ville par les insurgés.

29 juillet. — La lutte recommence : la ligne fait défection ; le Louvre et les Tuileries sont pris par les insurgés, et le maréchal Marmont se retire vers Saint-Cloud. La Fayette accepte le commandement de la garde nationale. Une commission municipale, espèce de gouvernement provisoire, s'installe à l'Hôtel-de-Ville.

30 juillet. — Charles X révoque les ordonnances et appelle au ministère le duc de Mortemart, Casimir Périer et le général Gérard. On lui répond : « Il est trop tard. » Le duc d'Orléans est nommé lieutenant-général.

31 juillet. — Le duc d'Orléans se rend à l'Hôtel-de-Ville et déclare que désormais la Charte sera une vérité. Ministère provisoire de MM. Dupont de l'Eure, Broglie, Guizot et Bignon.

2 août. — Charles X abdique avec le dauphin en faveur du duc de Bordeaux, son petit-fils, et nomme le duc d'Orléans lieutenant-général. De Rambouillet, il va s'embarquer à Cherbourg, le 16.

La Charte modifiée établit l'égalité des cultes, abolit la censure et fixe le droit d'élection à 25 ans, et celui d'éligibilité à 30.

LOUIS-PHILIPPE Ier. — 1830.

9 août. — Louis-Philippe, duc d'Orléans, est proclamé roi

des Français par 210 députés sur 406. Liste civile fixée à 12 millions.

11 août. — MINISTÈRE LAFFITTE, *Louis, Guizot, Dupont de l'Eure, Bignon, Gérard, Molé,* puis *Sébastiani.*

27 août. — Mort mystérieuse du duc de Bourbon, trouvé pendu dans sa chambre à Saint-Leu. Un procès scandaleux a lieu en 1833 pour sa succession, léguée à un fils de Louis-Philippe. La loi électorale modifiée abaisse le cens à 200 fr. d'impôts et porte le nombre des électeurs à 160,000. — La nouvelle loi sur la presse défère les délits au jury.

Les derniers ministres de Charles X, jugés par la cour des pairs, sont condamnés à un emprisonnement perpétuel.

Insurrections en Belgique, en Suisse, en Allemagne, en Pologne, en Italie, en Espagne. Alliance de la France et de l'Angleterre contre les puissances absolutistes.

Conférences de Londres : par déférence pour l'Angleterre, Louis-Philippe refuse le trône de Belgique offert au duc de Nemours, son second fils.

Le commandement général des gardes nationales est aboli, pour être enlevé à La Fayette.

1831. — Troubles à Paris, à propos d'un service funèbre en l'honneur du duc de Berry. L'église de Saint-Germain-l'Auxerrois est saccagée, et le palais de l'archevêché est démoli par la populace, que le gouvernement laisse faire. Troubles à Lille, à Dijon, à Nîmes et dans d'autres villes.

Laffitte, obligé de liquider sa maison de banque et découragé par la défiance du roi, est réduit à donner sa démission.

13 mars. — MINISTÈRE CASIMIR PÉRIER, *Soult, d'Argout, Montalivet, Louis* et *Rigny,* qui adopte une politique de non-intervention au dehors et de compression au dedans. Les émeutes sont énergiquement réprimées. Périer veut que le roi règne et ne gouverne pas.

L'hérédité de la pairie est abolie. — Une loi bannit Charles X et sa famille.

Le prince Léopold de Saxe-Cobourg est élu roi des Belges.

Intervention en Belgique. Le maréchal Gérard repousse les Hollandais. Convention sur le droit de visite, que la France et l'Angleterre s'accordent réciproquement pour réprimer la aite des nègres.

Insurrection des ouvriers à Lyon, triomphante pendant dix jours, puis vaincue.

1832. — Troubles à Grenoble sévèrement réprimés. — Troubles à Paris : Complot légitimiste de la rue des Prouvaires. — Expédition d'Ancône, pour arrêter les Autrichiens. — Réforme du Code pénal : admission de circonstances atténuantes. — Casimir Périer meurt du choléra, qui fait 18,500 victimes. — La duchesse de Berry s'efforce de soulever la Vendée. — Insurrection républicaine à Paris : combat sanglant du cloître Saint-Merry. — Le duc de Reichstadt, né roi de Rome, meurt colonel autrichien. — La princesse Louise d'Orléans épouse le roi des Belges.

Ministère du 11 octobre : *Soult*, *Broglie*, *Guizot*, *Thiers*, *Gérard*. — Rétablissement de l'académie des sciences morales et politiques. — La duchesse de Berry, vendue par le traître Deutz, est arrêtée à Nantes et enfermée à Blaye. — Attentat du Pont-Royal contre le roi ; Benoît et Bergeron sont acquittés, faute de preuves. — Traité du droit de visite avec l'Angleterre pour la répression de la traite des nègres. — Le maréchal Gérard prend la citadelle d'Anvers.

1833. — Organisation départementale : Institution des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement. — Loi sur l'instruction primaire, qui institue des écoles élémentaires et des écoles supérieures. — Loi d'expropriation pour cause d'utilité publique, qui attribue à un jury la détermination de l'indemnité. — Manifeste de la *Société des droits de l'homme*, qui demande que la souveraineté du peuple soit mise en pratique par le suffrage universel. 27 membres, traduits devant le jury, sont acquittés.

Exploits en Algérie : prise de Mostaganem et de Bougie.

1834. — Dulong, député radical, est tué en duel par le général Bugeaud. — Loi contre les *crieurs publics*, crieurs de scandales et d'émeute. — La loi contre les associations pousse les républicains à la révolte. — Une terrible insurrection à Lyon n'est vaincue qu'après quatre jours de combat. — Insurrection à Paris : lutte sanglante dans la rue Transnonain (avril).

Naissance du *tiers parti* : MM. Dupin, Sauzet, Passy, Dufaure. — La discussion de la créance de 25 millions,

réclamés par les États-Unis, amène la démission du duc de Broglie, peu agréable au roi; il est remplacé par M. Duchâtel. — Mort du général Lafayette, le 20 mai. — Traité de la *quadruple alliance* entre l'Angleterre, la France, l'Espagne et le Portugal contre don Carlos et don Miguel.

1835. — Le maréchal *Gérard* remplace au ministère le maréchal *Soult*, réduit à se retirer par MM. Guizot et Thiers. La question d'amnistie amène sa retraite, et la présidence du ministère est confiée au maréchal *Mortier*, qui cède bientôt la place au *duc de Broglie* (11 mars). — La chambre vote les 25 millions réclamés par les États-Unis, malgré un éloquent discours de M. Berryer. Tumultueux procès des insurgés d'avril devant la chambre des pairs. Plusieurs s'évadent de Sainte-Pélagie. — Attentat de Fieschi, Morey et Pepin, contre le roi : une *machine infernale* tue quatorze personnes. — *Lois de septembre* contre la presse : défense d'attaquer le roi et la monarchie.

1836. — La conversion des rentes, proposée par le tiers parti et combattue par les ministres, amène leur démission. La rupture entre MM. Guizot et Thiers fortifie le gouvernement personnel du roi.

Ministère Thiers, *Montalivet*, *Sauzet*, *Passy* (22 février). — Attentat d'Alibaud contre le roi, sortant des Tuileries. — Une querelle de presse, à propos de l'établissement des journaux à bon marché, cause un duel où Armand Carrel est tué par M. Emile de Girardin. — L'intervention en Espagne, proposée par M. Thiers et combattue par le roi, amène la démission des ministres.

Ministère Molé, *Guizot*, *Duchâtel* (6 septembre). — Complot militaire et républicain de Vendôme, réprimé.

1836. — Complot de Strasbourg : le prince Louis-Napoléon Bonaparte tente de soulever la garnison; il est arrêté et embarqué pour l'Amérique. Ses complices sont acquittés par le jury. — Charles X meurt à Goritz, en Istrie, le 6 novembre. Ses derniers ministres sont délivrés de la prison de Ham. — Attentat de Meunier contre le roi; il est condamné à mort, mais il obtient la commutation de sa peine.

1837. — Le rejet de la *loi de disjonction* et le projet de donner un apanage au duc de Nemours amènent une modi-

fication ministérielle : MM. Guizot et Duchâtel sont remplacés par MM. Barthe et Salvandy (15 avril). — Amnistie pour les condamnés politiques : Marrast, G. Cavaignac, etc. — Le duc d'Orléans épouse la princesse Hélène de Mecklenbourg-Schwerin : ce mariage nous rapproche de la Prusse. — inauguration du Musée historique de Versailles, fondé aux frais du roi. — La princesse Marie d'Orléans épouse le prince Alexandre de Wurtenberg. — Prise de *Constantine* par le maréchal Damrémont, tué par un coup de canon, et remplacé par le maréchal Valée. Complot de Hubert' auteur d'une *machine infernale*, arrêté à Boulogne et condamné à la déportation.

1838. — Lois sur l'organisation départementale, sur l'état-major, sur les justices de paix, sur les aliénés. — Mort du prince de Talleyrand. — Le ministère rappelle nos troupes d'Ancône, pour plaire à l'Autriche et au Saint-Siége. — Prise de Saint-Jean d'Ulloa et de Vera Cruz : réparations exigées du Mexique. — Coalition entre les doctrinaires, le tiers parti ou centre gauche et la gauche : MM. Guizot, Thiers et Barrot, chefs.

1839.—Suppression de la loterie.—Chute du ministère Molé. battu par la coalition, qui attaque l'évacuation d'Ancône et le gouvernement personnel du roi (8 mars). — Les vainqueurs se divisent et ne peuvent former un cabinet. — Emeute de la *Société de famille :* un officier est tué devant le Palais de Justice, et l'Hôtel-de-Ville est pris. Barbès, Martin Bernard et Blanqui sont condamnés à la déportation, les autres à différentes peines.

MINISTÈRE SOULT, *Duchâtel*, *Dufaure*, *Villemain*, *Passy*, *Teste* (12 mai).

Exploits en Algérie : Abd-el-Kader est vaincu sur les bords de la Chiffa.

1840. — Le duc de Nemours épouse la princesse Victoire de Saxe-Cobourg-Kohary. — Sa dotation de 500,000 fr., rejetée par la chambre, amène la chute du cabinet.

MINISTÈRE THIERS, *Rémusat*, *Cousin*, *Jaubert*, *Roussin*. 1er mars. — M. Guizot, ambassadeur à Londres. Exploits en Algérie : Victoire de Mouzaïah, prise de Médéah et de Milianah.

Traité de Londres (15 juillet) entre la Russie, l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche, pour réduire à la possession de l'Égypte le pacha Méhémet-Ali, à qui la France voulait faire accorder la Syrie. La Russie, ajournant ses projets sur l'empire turc, parvient ainsi à rompre l'alliance de l'Angleterre et de la France, qui est sacrifiée par lord Palmerston. M. Thiers, irrité de l'insulte faite à la France, veut oser quelque chose, le roi s'y refuse et les ministres se retirent (28 octobre).

6 août. Le prince Louis-Napoléon Bonaparte débarque à Vimereux avec soixante hommes. Il est arrêté à Boulogne, condamné à un emprisonnement perpétuel et enfermé au château de Ham. — Attentat de Darmès, frotteur, qui tire sur le roi le 15 octobre.

29 octobre. MINISTÈRE SOULT-GUIZOT, *Duchâtel, Duperré, Teste, Humann, Villemain* et *Martin du Nord* — Fortifications de Paris. — Arrivée du corps de Napoléon Ier, qui est déposé aux Invalides.

1841. — Occupation de l'île de *Nossi-Bé* sur la côte de Madagascar, et des îles *Marquises* par l'amiral Dupetit-Thouars.

Convention des détroits : Les vaisseaux de guerre seront exclus des Dardanelles; Méhémet-Ali est réduit à l'Égypte, et la Syrie est rendue à la Turquie. L'Angleterre y gagne l'exclusion des vaisseaux russes, admis dans les détroits par le traité d'Unkiar-Skélessi, et l'abaissement du pacha d'Égypte, notre allié. La France rentre dans le concert européen, humiliée et profondément blessée. — Troubles à Montpellier, à Toulouse, à Bordeaux, à Clermont, à Limoges. Attentat de Quénisset, scieur de long, qui tire sur les fils du roi. — Convention entre les cinq grandes puissances sur le droit de visite. Cette concession, faite à l'Angleterre, est blâmée par la chambre des députés, et le ministère n'ose pas la ratifier.

1842. — Loi sur les chemins de fer. — Le duc d'Orléans meurt d'une chute de voiture. — *Loi de régence :* La majorité du comte de Paris est fixée à dix-huit ans, et la régence sera confiée au duc de Nemours. — Occupation des îles de la *Société* par l'amiral Dupetit-Thouars.

1843. — La princesse Clémentine épouse le prince de Cobourg-Kohary, et le prince de Joinville, la princesse Françoise de Bragance, sœur de l'empereur du Brésil. — Prise de la *Smala* (famille et bagages) de l'émir Abd-el-Kader, qui se retire au Maroc. Bugeaud est nommé maréchal de France. — Acquisition de l'île de *Mayotte*, une des Comores. — La reine Victoria visite Louis-Philippe au château d'Eu. — Voyage du duc de Bordeaux à Londres. Cinq députés légitimistes sont déclarés *flétris* par la chambre, pour lui avoir fait une visite; ils donnent leur démission et sont réélus malgré les efforts du ministère.

1844. — Arrestation de Pritchard, missionnaire, consul et marchand, dont les intrigues avaient causé une révolte à Tahiti. Il est embarqué sur un vaisseau anglais. Le ministère approuve son arrestation, mais blâme la forme et offre à l'Angleterre l'expression de ses regrets et une indemnité à Pritchard. Violentes discussions dans les chambres contre ce sacrifice fait à l'Angleterre.

Guerre contre le Maroc. Le prince de Joinville bombarde Tanger et Mogador, et le maréchal Bugeaud bat à *Isly* l'armée d'Abder-Rhaman. Traité de *Tanger :* On n'exige rien du Maroc. « La France, dit-on, est assez riche pour payer sa gloire. » — Louis-Philippe visite la reine Victoria au château de Windsor. — Premier traité avec la Chine : la France obtient les mêmes avantages commerciaux que l'Angleterre. — Le duc d'Aumale épouse la princesse Caroline de Bourbon, fille du duc de Salerne et nièce du roi de Naples.

1845. — Violente discussion de l'adresse : l'opposition attaque le traité de Tanger et l'indemnité Pritchard. Le ministère obtient une faible majorité. — Traité pour la suppression de la traite des nègres avec l'Angleterre : le droit de visite est aboli; chaque nation fera la police de ses vaisseaux. — Mort de Royer-Collard. — Modification ministérielle : M. de Salvandy remplace M. Villemain, malade, et le maréchal Soult cède le ministère de la guerre au général Moline-Saint-Yon. — Mort héroïque de 400 Français, tués dans une embuscade à Ghazaouat. — Intervention anglo-française contre la république Argentine. — Le comte Rossi obtient du pape la fermeture des établissements des Jésuites en France.

1846. — Attentat de Lecomte, ancien garde-chasse, contre Louis-Philippe, dans la forêt de Fontainebleau, et de Henri, ouvrier mécanicien, qui tire sur le roi placé sur le balcon des Tuileries.

Mariages espagnols : la reine Isabelle épouse le duc de Cadix, son cousin; et sa sœur, le duc de Montpensier, le plus jeune fils du roi. Ce dernier mariage était une espèce de revanche du traité du 15 juillet 1840. Pour se venger de cet échec, lord Palmerston excite la démocratie en Italie et en Suisse contre l'influence française. — L'Autriche, d'accord avec la Russie et la Prusse, s'empare de la ville libre de Cracovie. Lord Palmerston refuse de se joindre à la France pour protester contre cette violation des traités de 1815.

1847. — Le maréchal Soult, nommé maréchal-général, cède à M. Guizot la présidence du ministère, composé de MM. Duchâtel, Dumon, Salvandy, Hébert, de Mackau. — Le duc d'Aumale remplace le maréchal Bugeaud dans le gouvernement de l'Algérie.—L'*Histoire des Girondins* de M. de Lamartine prépare les esprits à la république. — Abd-el-Kader, cerné de tous côtés, se rend au général Lamoricière.

Scandaleux procès de Teste et de Cubières, anciens ministres, condamnés pour concussion. — La duchesse de Praslin, fille du maréchal Sébastiani, est assassinée par son mari, qui s'empoisonne en prison. La déconsidération retombe sur le pouvoir et sur les hautes classes. — Mort de madame Adélaïde, sœur et conseillère de Louis-Philippe. — L'opposition organise des banquets réformistes pour exciter l'opinion publique.

1848. — Ouverture de la session. Le discours de la couronne flétrit « l'agitation que fomentent des passions ennemies ou aveugles. » Violentes répliques de l'opposition sur la vénalité politique : on reproche au ministère la vente de la place d'un conseiller à la cour des comptes, dont la retraite a été achetée dans le cabinet du premier ministre, et le détournement d'une souscription faite pour secourir les inondés de la Loire, qui sont arbitrairement distribués par le préfet de la Haute-Loire, dans l'intérêt d'un candidat ministériel.

21 février. Le ministère défend le grand banquet réformiste de Paris.

22. Les députés de l'opposition renoncent au banquet et demandent la mise en accusation des ministres. Premiers rassemblements d'ouvriers et d'étudiants, dispersés par la troupe.

23. La garde nationale, convoquée, s'assemble au cri de : *Vive la réforme !* Elle s'interpose entre la troupe et le peuple et paralyse toute résistance. Le roi congédie les ministres et appelle le comte Molé. Le soir, une colonne d'insurgés, partie de la place de la Bastille, arrive devant l'hôtel du ministère des affaires étrangères, habitée par le premier ministre. Elle est arrêtée par un bataillon de la ligne. Un coup de pistolet, tiré du milieu de la foule, tue un soldat. La troupe riposte et tue ou blesse trente-deux personnes. Ce fut le signal d'une insurrection générale. Paris se hérisse de barricades pendant la nuit, tandis que les troupes restent sans ordres. Sur le refus de M. Molé, le roi fait appeler MM. Thiers et Odillon Barrot, et confie le commandement de l'armée au maréchal Bugeaud, odieux à la garde nationale, qui refuse de lui obéir. Cependant le flot de l'émeute arrive.

24. Louis-Philippe, abandonné de la garde nationale et de la troupe, et menacé dans son palais, abdique et part pour Dreux. La duchesse d'Orléans, restée seule aux Tuileries, se rend à la Chambre des députés, qui est bientôt envahie par les insurgés. On repousse la régence et le comte de Paris, et l'on nomme un gouvernement provisoire, composé de MM. Lamartine, Arago, Dupont de l'Eure, Marie, Crémieux, Ledru-Rollin et Garnier-Pagès, qui se transporte à l'Hôtel-de-Ville, s'adjoint MM. Louis Blanc, Flocon et l'ouvrier Albert, et proclame la république.

Décrets du gouvernement provisoire qui abolissent les titres de noblesse, la peine de mort en matière politique, l'emprisonnement pour dettes, l'esclavage dans les colonies, qui établissent des ateliers nationaux, une garde mobile, composée de 20,000 volontaires, le suffrage universel, et un impôt de 45 centimes sur la propriété foncière, et qui autorisent la Banque à suspendre ses payements en numéraire.

17 mars. Manifestation de 150,000 ouvriers, qui réclament l'éloignement de la garnison de Paris et l'ajournement des élections générales.

15 avril. Nouvelle manifestation pour demander la république démocratique et l'organisation du travail par association. Les pétitionnaires socialistes sont prévenus par la garde nationale sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

4 mai. Ouverture de l'Assemblée constituante, composée de 900 membres, dont 300 orléanistes et 150 légitimistes. — Le gouvernement provisoire est remplacé par une commission exécutive, dont les socialistes sont exclus.

15 mai. Invasion de l'assemblée par les socialistes, qui demandent l'organisation du travail. L'un d'eux prononce la dissolution de l'assemblée.

25-26 juin. Terrible insurrection socialiste, vaincue après une sanglante lutte de quatre jours par le général Cavaignac, nommé dictateur. L'archevêque de Paris, cinq généraux, deux représentants, quinze cents soldats et gardes nationaux et deux mille insurgés sont tués. Des milliers d'insurgés sont emprisonnés ou déportés. — Le général Cavaignac, ayant déposé la dictature, est nommé chef du pouvoir exécutif. Il prend pour ministres MM. Dufaure, Vivien, etc.

10 décembre. Le prince Louis-Napoléon Bonaparte est nommé président de la république par cinq millions et demi de suffrages sur sept millions et demi de votants. — Ministère de MM. Odilon Barrot, Drouyn de Lhuys, Léon Faucher, Passy, etc. Le général Changarnier est nommé commandant des troupes de Paris.

1849. — Expédition de Rome, prise le 3 juillet, par le général Oudinot. — L'Assemblée constituante se dissout, sur la proposition Rateau, qui veut délivrer le président de l'opposition républicaine.

26 mai. Ouverture de *l'Assemblée législative*, composée de 750 membres, dont la majorité est modérée. — 2 juin. Ministère de MM. Dufaure, Tocqueville, Lanjuinais, Falloux, etc.

13 juin. Insurrection des montagnards, à propos de l'expédition de Rome. Ils échouent ; et un grand nombre sont condamnés par la haute cour nationale. Le droit de réunion est

suspendu, et les clubs sont fermés. — 31 octobre. Ministère de MM. Ferdinand Barrot, Rouher, Fould, La Hitte, etc.

1850. Loi sur l'enseignement public, espèce de transaction entre l'Église et l'Université. — Loi électorale, qui enlève le suffrage à trois millions d'électeurs, à la *vile multitude*. — Loi sévère sur la presse, qui rend obligatoire la signature des articles. —Lois sur l'assainissement des logements, sur les sociétés de secours mutuels, sur les caisses de retraite pour la vieillesse.

26 août. Louis-Philippe meurt au château de Claremont, en Angleterre.

Le président fait dans les départements des voyages qui préparent l'agitation bonapartiste.

1851. — Le général Changarnier, commandant des treupes de Paris, est destitué par le président, et remplacé par le général Baraguay-d'Hilliers. — Irritation de l'assemblée.

10 avril. Ministère de MM. Baroche, Fould, Léon Faucher, Rouher, Magne, etc. — Convention sur la propriété littéraire avec le Portugal et l'Angleterre. — Expédition en Algérie : bombardement de Rabat et de Salé, en Maroc. — Mai-juillet. Exposition universelle de Londres.

Coup d'État du 2 décembre : l'Assemblée législative est dissoute par la force, les membres royalistes et républicains sont arrêtés, les résistances sont écrasées, et les républicains, membres des sociétés secrètes, sont déportés à Cayenne. Louis-Napoléon est nommé président pour dix ans par sept millions et demi de suffrages.

1852. — *Nouvelle constitution :* Sénat, Corps législatif et Conseil d'État. Rétablissement du suffrage universel : la France est divisée en circonscriptions de 35,000 électeurs, nommant un député chacune. — Création des ministères d'État et de la police.

Décret sur la vente des biens de la famille d'Orléans. Le président déclare illégale la cession de biens faite par Louis-Philippe à ses enfants, avant son avénement à la couronne, et ordonne la vente de ces biens comme appartenant à l'État. — Décret contre la presse, soumise au régime administratif des avertissements, de la suspension et de la suppression

sans jugement. — Conversion des rentes 5 pour 100 en rentes 4 1/2 pour 100.

28 juillet. Ministère de MM. Fialin de Persigny, Drouyn de Lhuys, Fould, Magne, etc. — Inauguration du télégraphe sous-marin entre Calais et Douvres.

EMPIRE. — NAPOLÉON III.

2 décembre. Proclamation de l'empire, rétabli par un sénatus-consulte et sanctionné par 8 millions de suffrages. Liste civile de 25 millions.

1853. — 30 janvier. Napoléon III épouse mademoiselle Eugénie de Montijo, comtesse de Téba. — Conspiration de l'Hippodrome et de l'Opéra-comique. — Traité avec l'Espagne pour la propriété littéraire et artistique. — Occupation de la Nouvelle-Calédonie. — La digue de Cherbourg, commencée en 1783, puis suspendue, est terminée. C'est un des plus gigantesques travaux de la puissance humaine.

1854. — Guerre contre la Russie, amenée par une querelle sur les lieux saints entre la Russie et la France, et par les projets de l'empereur Nicolas sur la Turquie, dont il propose le partage à l'Angleterre. L'Angleterre refuse et se joint à la France et à la Turquie par un traité d'alliance offensive et défensive.

La France et l'Angleterre renoncent à la coutume d'armer des corsaires, et déclarent que le blocus doit être effectif et que le pavillon couvre la marchandise. — Premier emprunt national de 254 millions par souscriptions publiques.

22 avril. Bombardement du port d'*Odessa* par les flottes alliées, qui détruisent les batteries et les vaisseaux russes et qui épargnent la ville. — 14 septembre. Les armées alliées, commandées par le maréchal de Saint-Arnaud et lord Raglan, débarquent à *Eupatoria*, en Crimée. — 20. Bataille de l'*Alma* : les alliés sont vainqueurs des Russes, commandés par le prince Menchikoff. Le maréchal de Saint-Arnaud mourant remet le commandement au général Canrobert, qui commence avec lord Raglan le siége de *Sébastopol*. — 26 octobre. Combat de *Balaclava* : les Anglais sont vainqueurs des Russes. — 5 novembre. Bataille d'*Inkermann*,

les Anglais, surpris par les Russes, supérieurs en nombre, les arrêtent plusieurs heures. L'arrivée du général Bosquet décide la victoire, qui fut, dit-on, une victoire des soldats. — Destruction de Sarlovitski et de Kola sur la mer du Nord. — Prise et destruction de *Bomarsund*, forteresse dans les îles d'Aland, dans la Baltique. — 2 décembre. L'Autriche, unie aux alliés par le traité de Vienne, s'engage à défendre les principautés danubiennes contre la Russie.

1855. — Nouvel emprunt national de 500 millions par souscriptions publiques : 3 pour 100 à 65 fr. 25 c. — Le Piémont se joint aux alliés et envoie 15,000 hommes en Crimée. — 17 février. Combat d'*Eupatoria* : les Russes sont vaincus par les Turcs et les Français. — 2 mars. Mort de l'empereur Nicolas, remplacé par son fils Alexandre II. — 15 avril. Napoléon III et l'impératrice visitent la reine Victoria à Londres. — 28 avril. Attentat de Pianori contre l'empereur.

16 mai. Le général Canrobert, en mésintelligence avec lord Raglan, remet le commandement de l'armée au général Pélissier et reprend celui de la première division. — 25 mai. Prise de *Kertch* et d'*Iènikaleh* : destruction d'immenses approvisionnements sur la mer d'Azof. — 7 juin. Prise de la position du *Mamelon Vert* et de la redoute du *Carenage* par les Français, et de l'ouvrage des *Carrières* par les Anglais. — 18 juin. Premier assaut de la tour *Malakoff* par les Français et du *Grand-Redan* par les Anglais : ils sont repoussés avec perte de 3,000 hommes, tués ou blessés. — 16 août. Bataille de la *Tchernaïa* et de *Tracktir* : les Russes sont défaits par les Français et les Piémontais. — 9 et 10 août. L'arsenal maritime de Svéaborg, dans la Baltique, est détruit par les amiraux Penaud et Dundas. — 8 septembre. La prise de la tour *Malakoff* par les Français, malgré l'échec des Anglais au *Grand-Redan*, amène la chute de *Sébastopol*. Cette victoire nous coûte 7,500 hommes tués, blessés ou disparus. — Prise de la forteresse de *Kinburn* et d'un immense matériel par les Français. — Prise de *Pétropaulosk* sur la mer de Behring et destruction des arsenaux, des magasins et des fortifications. — Pélissier est créé duc de Malakoff et nommé maréchal de France.

1856. 16 mars. — Naissance du Prince impérial. — Amnistie,

qui autorise tous les réfugiés à rentrer en France. — 30 mars. *Traité de Paris* entre les alliés et la Russie, qui renonce à son protectorat sur les provinces danubiennes et sur la religion grecque. La mer Noire est neutralisée et interdite aux vaisseaux de guerre, et ne doit plus avoir de ports militaires. Les mêmes conventions sont appliquées aux îles d'Aland. Le Congrès modifie le droit maritime : la course est abolie, le pavillon neutre couvre la marchandise et le blocus doit être effectif.

1857. 3 janvier. — Sibour, archevêque de Paris, est assassiné dans une église par Vergé, prêtre interdit. — Soumission de la Kabylie entre la mer et le mont Djurjura. — 5 août. L'empereur et l'impératrice visitent la reine Victoria à Osborne. — Traité d'Ieddo entre la France et le Japon : ouverture des ports de Hakodadi, Kanakawa et Nagazaki. — Prise de Canton par les Français et les Anglais.

1858. 14 janvier. — Attentat d'Orsini, Pieri, Rudio et Gomez contre l'empereur. Ce crime amène une nouvelle loi contre la presse, de nombreuses déportations en Algérie et la création de cinq commandements militaires : Paris, Nancy, Lyon, Tours et Toulouse. Un décret confère la régence à l'impératrice; un autre crée le Conseil privé. Un décret rend libre le commerce de la boucherie à Paris. — Traité de *Tien-Tsin* avec la Chine, ouverte à notre commerce. — Inauguration de la rade de Cherbourg par l'empereur, qui reçoit la visite de la reine Victoria.

1859. — Guerre de Cochinchine pour venger les persécutions contre des missionnaires français et espagnols. — 17 février. Prise de Saïgon, en Cochinchine. — Décret qui étend les limites de Paris jusqu'à l'enceinte fortifiée et forme 26 arrondissements.

Guerre contre l'Autriche. L'Autriche somme le Piémont de désarmer, et sur son refus, l'armée autrichienne passe le Tésin. Traité d'alliance offensive et défensive entre la France et le Piémont. — 12 mai. L'empereur Napoléon III arrive à Gênes et prend le commandement de l'armée. — 20 mai. Combat de *Montebello :* les généraux Forey et Sonnaz battent les Autrichiens. — 30 et 31 mai. Combat de *Palestro :* le roi Victor-Emmanuel et le général Cial-

dini sont vainqueurs des Autrichiens. — 4 juin. Bataille de *Magenta* : la victoire est décidée par le général Mac-Mahon, qui est nommé duc et maréchal de France sur le champ de bataille. Les Autrichiens perdent 20,000 hommes tués ou blessés et 7,000 prisonniers. Notre perte est de 4,000 hommes tués ou blessés. — 8 juin. Combat de *Melegnano*, où le maréchal Baraguey d'Hilliers défait les Autrichiens. — 24 juin. Sanglante bataille de *Solferino* : la victoire est due aux soldats et à l'artillerie. La perte des Français fut de 12,000 hommes tués ou blessés, et celle des Piémontais, de 5,000 hommes. Celle des Autrichiens fut encore plus grande. — 8 juillet. Armistice et préliminaires de *Villafranca* entre les deux empereurs. — 10 nov. Traité de *Zurich*.

1859. — 10 novembre. Traité de *Zurich* : l'Autriche cède la Lombardie à la France, qui la donne à la Sardaigne. Cession de Nice et de la Savoie à la France, sauf la ratification du peuple, qui eut lieu le 24 mars 1860, et qui fut unanime en Savoie.

1860. — 5 janvier. Programme de réformes économiques : réduction des droits de douane.

23 janvier. — Traité de commerce avec l'Angleterre : prohibitions abolies, libre échange adopté, droits *ad valorem* sur l'importation. — Amnistie accordée à de nombreux condamnés.

Guerre de *Chine* : combats de *Takou*, de *Chang-kiawang* et de *Palikao*; les Français et les Anglais battent les Chinois et prennent Pékin, le 12 octobre. Pillage du palais d'été. — 25 octobre. Traité de *Pékin* : les Chinois payent 60 millions à la France et ouvrent le port de Tien-tsin au commerce européen.

3 août. Protocole de Paris pour venger le massacre des chrétiens en Syrie. Envoi de troupes françaises. — 24 novembre. L'empereur accorde au corps législatif le droit de lui voter une adresse, c'est-à-dire de juger la politique du gouvernement.

1861. — Guerre de *Cochinchine* : prise des forts de Ki-hoa,

de Tong-kéou, de Rach-tra et des villes de My-tho et de Bien-hoa.

Abolition des passe-ports pour les Anglais. — Acquisition de Mentone et de Roquebrune pour la somme de quatre millions. — Convention pour la propriété littéraire et artistique avec la Russie.

Conventions de Londres entre la France, l'Angleterre et l'Espagne contre le Mexique.

1862. — 7 janvier. Débarquement de l'armée alliée à Vera Cruz. — Rupture entre les Français, d'un côté, et de l'autre les Anglais et les Espagnols, qui se rembarquent. Les Français, restés seuls, sont repoussés devant La Puebla, le 5 mai, et ils rentrent dans Orizaba. — Conversion facultative du 4 et demi pour cent en 4 pour cent. — 1er mai. Ouverture de l'exposition internationale de Londres. — Convention littéraire et artistique avec l'Italie et avec la Prusse.

Prise du camp de Miconi et des forts de Ving-long, en Cochinchine. Traité de *Saïgon* avec l'empereur d'Annam, qui paye une indemnité de 20 millions de francs, cède à la France les provinces de Giading, de Bien-hoa et de My-tho, et accorde la libèrté du culte chrétien dans ses États.

1863. — 19 janvier. Traité de commerce et de navigation avec l'Italie. — 28 février. Publication du Ier volume de la *Correspondance de Napoléon Ier*. — 17 mai. Le général Bazaine, arrivé au Mexique avec des renforts, prend La Puébla, et entre à Mexico le 10 juin. — 7 juillet. Une assemblée de 215 notables décerne la couronne impériale du Mexique à l'archiduc Maximilien. — 22 juin. Décret qui rend libre le commerce de la boulangerie.

1864. — 6 janvier. Décret qui établit la liberté des théâtres. — 10 avril. Convention avec le Mexique pour régler le payement des frais de la guerre, évalués à 270 millions de francs. — 1er août. Décision de l'empereur au sujet du canal de Suez. — 15 septembre. Convention entre la France et l'Italie

pour l'évacuation de Rome par les troupes françaises, qui aura lieu dans deux ans.

1865. — 23 mars. Traité de commerce avec la Suède. — 8 juin. L'impératrice, régente en l'absence de l'empereur, accorde une amnistie pour tous les délits de presse. — 30 juin. Rapport sur nos chemins de fer : longueur totale de 13,000 kilomètres. — Octobre. L'empereur et l'impératrice visitent les cholériques dans les hôpitaux de Paris.

1866. — 24 mars. La reine Marie-Amélie meurt à Claremont, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. — 3 avril. Le *Moniteur* annonce que les troupes françaises évacueront le Mexique. On renonce à l'espoir d'y fonder un empire. — 12 mai. Un traité d'alliance offensive et défensive est, dit-on, signé à Paris entre la Prusse et l'Italie. — 18 juin. La Prusse envahit le Hanovre, la Hesse électorale et la Saxe ; et le 3 juillet, elle gagne sur l'Autriche la bataille de Sadowa, qui lui ouvre la route de Vienne. — 6 juillet. L'Autriche cède la Vénétie à la France, qui la donne à l'Italie, vaincue à Custozza et à Lissa. Cette guerre rend la Prusse maîtresse de l'Allemagne du Nord et prépare la résurrection de l'empire d'Allemagne. — 11 décembre. Les troupes françaises évacuent le territoire romain. Le gouvernement désespère de réconcilier la Papauté et l'Italie.

TABLE DES MATIÈRES

SEPTIÈME ÉPOQUE

GUERRES D'ITALIE (1483-1559)

HUITIÈME ÉPOQUE

GUERRES CIVILES DE RELIGION (1559-1610)

BRANCHE DES BOURBONS

NEUVIÈME ÉPOQUE

ROYAUTÉ ABSOLUE (1610-1715)

DIXIÈME ÉPOQUE

DÉCADENCE DE LA MONARCHIE (1715-1789)

ONZIÈME ÉPOQUE

RÉVOLUTION

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

CONVENTION

